L'INVESTIGATEUR,

JOURNAL

DE L'INSTITUT HISTORIQUE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE BEAU, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Digitized by Google

L'INVESTIGATEUR,

JOURNAL

DE L'INSTITUT HISTORIQUE.

L'INSTITUT HISTORIQUE

A ÉTÉ FONDÉ LE 24 DÉCEMBRE 1833

ET CONSTITUÉ LE 6 AVRIL 1834.

TOME II. — IIIe SÉRIE.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE.

PARIS,

A L'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT HISTORIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, 9 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1852

Digitized by Google

Digitized by Google

L'INVESTIGATEUR.

MÉMOIRES.

FRAGMENTS

D'UN ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE H. GROTIUS (HUGO DE GROOT).

I. Au mois de mars 1598, arrivait à Angers, où le roi (Henri IV) s'était rendu avec la cour, un étudiant de l'Université de Leyde. Il s'appelait Hugo de Groot mais la transformation de son nom néerlandais en celui de *Grotius* prévalait déjà, grâce à l'influence du latin de collége, et d'un usage tout particulièrement en vigueur à l'époque et dans le pays où professaient les Juste-Lipse et les Scaliger.

Il avait accompagné Jean d'Olden Barneveld, grand-pensionnaire de Hollande, envoyé comme ambassadeur avec le comte Justin de Nassau, par le gouvernement des Provinces-Unies, pour s'opposer à la conclusion du traité de paix qui se négociait alors à Vervins entre les monarques de France et d'Espagne, sous la médiation du Saint-Siége.

Grotius avait à peine seize ans. Il était né à Delft, le 10 avril 1583, du mariage de Jan de Groot avec Alida Van Overschie, et le premier de leurs enfants.

Sa présence dans les rangs d'un cortége d'ambassade, à un âge qui semblait devoir l'exclure de cet honneur, s'expliquait, autant peut-être par la précocité de son mérite et de ses succès, que par les relations de sa famille avec Barneveld. Grotius venait, en effet, de soutenir, sur des questions de jurisprudence, de mathématiques et de philosophie, des thèses qui annonçaient un rival des docteurs, ses maîtres. A treize ans, il avait célébré les victoires d'Arques et d'Ivry dans une épître en vers latins, dont M. de Buzanval, ministre de France à La Haye, n'avait pas dédaigné la dédicace, et l'on citait d'autres essais de poésie dont quelques-uns dataient, assurait-on, de sa dixième année. Aussi était-il, depuis longtemps, réputé un prodige, une merveille : *Portentosi juvenis ingenii*, et le prédestinait-on à lutter contre les anciens, à triompher des modernes : *Certare antiquis, exsuperare novos.* L'enthousiasme des poètes allait même jusqu'à ressusciter, en son honneur, à Delft, ville de Hollande, la cité du Parnasse, son temple et son dieu : *Delphis Apollo!* Pour cette fois, l'avenir ne réservait aucun démenti à l'oracle, et l'on ne devait pas voir, comme il n'arrive que trop souvent, s'évanouir, dans l'obscurité de l'âge mûr, le prestige d'une célébrité décernée prématurément à l'enfance. C'était bien l'aurore du génie.

Du reste, chez Grotius, toutes les aptitudes d'une nature d'élite avaient et

Digitized by Google

merveilleusement fécondées par une éducation dans le cours de laquelle les encouragements et les exemples de ses parents n'avaient cessé d'aider aux leçons des maîtres. Les premiers qu'il eut, furent un précepteur français, appelé Lusson, notre célèbre Junius et un ministre arminien de grand renom, Uytembogard, de La Haye, dont il demeura toujours l'ami.

En 1572, lors de la fondation de l'Université de Leyde, deux frères étaient accourus y prendre place, l'un dans une chaire, l'autre sur les bancs d'étude. C'étaient Corneille Cornets de Groot, oncle de Grotius, et Jan de Groot, son père. Celui-là avait été l'un des lauréats de notre Faculté de droit d'Orléans. Ses travaux de jurisconsulte, de philologue, d'historiographe, l'avaient signalé d'avance au choix de ses concitoyens. On le vit, de plus, comme magistrat, rivaliser de dévouement et de courage avec le célèbre littérateur Janus Dousa, durant le siége de Leyde par les Espagnols, et les calamités dont triompha enfin l'héroïsme de la milice et de l'élite des habitants. Quant à Jan de Groot, quoique reçu déjà maître ès-arts à Douai, il était venu s'inscrire le troisième sur le registre des étudiants de la nouvelle Université. On sait qu'elle fut la sœur aînée de toutes celles que possèdent les Provinces-Unies; que son inauguration date de l'ère même de leur indépendance; et qu'elle devint une rivale suscitée par la réforme et par les libres penseurs, à l'école de théologie de Louvain, l'une des métropoles du catholicisme. Plus tard, tout bourgmestre émérite de Delft et promu qu'il était aux fonctions de curateur ou administrateur de l'Université de Leyde, le père d'Hugues Grotius y avait continué la poursuite des grades et des diplômes qui lui manquaient, donnant ainsi à la jeunesse de son pays un exemple dont le fruit ne se fit pas attendre et dont le souvenir ne saurait être trop honoré. Jan de Groot, après avoir été l'instituteur par excellence de son fils, demeura son collaborateur, et sut le consoler dans l'infortune et l'exil par l'exemple d'une résignation que ne purent ébranler ni la douleur, ni le poids des années.

On pouvait dire de la maison de Groot, l'une des plus anciennes de Delft, et d'ailleurs unie à la France par des liens d'origine, que le savoir s'y transmettait de génération en génération avec la noblesse de rang et de cœur. Elle était, au fond de la Hollande, une oasis où ne cessaient de s'épanouir les fleurs d'Ausonie, d'Attique et même de Judée. On y respirait les parfums de toutes les littératures de l'antiquité.

Cette maison est toujours debout, et les descendants n'ont nullement démérité du nom qu'illustrèrent leurs aïeux. Elle était alliée à celle de Heemskercke, l'amiral qui, après avoir été l'un des compagnons de Barentz, dans son expédition à la Nouvelle-Zemble, vint, en 1602, avec quelques vaisseaux, détruire, sous le canon des batteries de Gibraltar, une flotte de Philippe II, et périr au sein même de sa victoire. Ainsi préludait la marine des Provinces-Unies, sitôt l'apparition du pavillon sous lequel devaient plus tard naviguer les escadres de Tromp et celles de Ruyter.

Digitized by Google

II. La venue de Grotius en France avec Barneveld inaugura, en réalité, sa carrière; et, plus tard, le souvenir de cet épisode de sa jeunesse vint influer puissamment sur sa destinée et même sur son génie.

On ne lira pas sans intérêt, dans son histoire de la révolution des Pays-Bas, les détails suivants sur l'état de la France lors de l'arrivée des deux ambassadeurs, dont il avait été le compagnon de voyage: « Le roi de France s'était, dit-il, rendu à Angers, pour hâter les préparatifs d'une expédition en Bretagne où, malgré l'anéantissement de la Ligue, le duc Mercœur, de la maison de Lorraine, résistait encore. Il venait même de livrer aux Espagnols le port de Blavet, pour y débarquer les renforts qu'ils avaient promis. Mais, à l'approche du roi, qu'il savait non moins prompt à pardonner qu'à combattre, et pour éviter le sort réservé à ceux qui, dans les guerres civiles, s'exposent en résistant et succombant les derniers, à expier les méfaits des autres en même temps que les leurs, Mercœur venait de signer, non sans avoir à s'en féliciter, un traité grâce auquel il conservait, au moins honorifiquement, l'investiture de son duché. Quant au roi, que l'expulsion de Marguerite de Valois affranchissait alors de tout lien d'hyménée, et que la guerre même ne détournait jamais de son penchant à la galanterie, il était de plus en plus subjugué par les charmes et par les artifices de Gabrielle d'Estrées, de noble maison, qu'il avait séparée d'un mari sans exigences, et élevée au rang de duchesse, si bien que la concubine usurpait réellement les prérogatives de la reine; ce qui, du reste, ajoute Grotius, ne pouvait paraître, en France, une nouveauté. On attribuait, tout particulièrement, à l'influence de cette favorite la prédisposition que le roi manifestait alors pour un état de paix qui ne pouvait que flatter ses goûts de plaisir. Gabrielle avait de lui un fils, alors âgé de quatre ans, appelé César, qu'il venait de reconnaître et de fiancer à la fille unique de Mercœur. Elle était à peu près du même âge. Le duché de Vendôme et la survivance du gouvernement de Bretagne étaient assurés au gendre, et le beau-père se faisait compter une forte somme d'argent. Telles étaient, indépendamment des négociations de Vervins, des préparatifs du siége de Blavet... et de la tenue des États de Bretagne, les préoccupations de la cour à l'arrivée des ambassadeurs. Ils furent présentés par Buzanval, qui, initié de vieille date aux affaires des Provinces-Unies, remplissait, en cette circonstance, le double rôle de conseiller du roi et d'introducteur officieux de leurs plénipotentiaires (1). »

III. La présence de cet ami de la famille de Grotius, le désœuvrement de la cour, les sympathies enfin que, de tous temps, la France réserva aux savants étrangers, ménagèrent au jeune lauréat un accueil jusqu'alors sans exemple. Il ne fut question, pendant quelques jours, que de cet adolescent, débarqué de Hollande, à qui, latin, grec, hébreu même, n'étaient guère moins familiers que sa langue natale; qui discourait théologie comme pas un docteur de Sorbonne; sciences et hydrographie avec l'ambassadeur de Venise; philologie avec l'élite des

(1) Hug. Grotii *Ann. et Histor.* lib. 7, p. 152. Amstel. Blaeu. 1658 in-18.

Digitized by Google

beaux esprits; histoire, antiquités avec les érudits du premier rang. Le prince de Condé, l'un des Mécènes de l'époque, l'accueillit, le retint en France pendant près d'une année. La faculté de droit d'Orléans lui décerna le doctorat. Grotius noua, dès lors, avec plusieurs de nos savants, des relations qui, dans la suite, contribuèrent efficacement à atténuer pour lui les rigueurs de l'exil. Enfin, il se vit honoré des prévenances d'Henri IV lui-même, qui lui fit présent d'une chaîne d'or et d'un portrait, et il se plut toujours à rappeler l'honneur qu'il avait eu de presser la main du vaillant monarque (1).

Sa correspondance atteste combien ce premier contact avec la France fit impression sur son esprit; elle atteste d'ailleurs une sagacité et une pénétration dont on pourrait facilement multiplier les preuves : mais il suffira de rappeler que Grotius n'y laisse jamais échapper l'occasion de signaler les contrastes qu'il a saisis. Il ne se borne pas à opposer le ciel de Touraine ou d'Anjou, au climat de sa patrie qu'il appelle un rendez-vous de brumes et de pluies, *sympluvium!* Il mesure la distance qui sépare, de l'urbanité qui alors dominait à la cour, à la ville et dans les rangs des dignitaires du clergé de France, la rudesse de ses concitoyens alors préoccupés surtout de trafic et de lucre (2), et le pédantisme de la plupart des ministres du culte protestant. Les mystères du séjour des Pelopides, (la cour du Louvre), et les jeunes amours du roi dont la chevelure a blanchi, ne cessent point de tenir en éveil sa curiosité. Il veut savoir si, à Paris, l'on pâlit toujours à l'aspect d'un Jésuite. Du reste, il ne s'aveugle pas sur les vices des institutions. En France, dit-il, il ne manque qu'une loi, celle qui y ferait exécuter les autres. L'énormité des impôts, sous le poids desquels gémissait la population des campagnes, avait aussi fixé douloureusement son attention.

IV. Parmi les écrivains et les hommes d'Etat en réputation à l'époque où Grotius visita pour la première fois la France, le président de Thou était, sans contredit, celui auquel il avait voué le plus de sympathie. « Que l'on cherche, écrivait-» il dans la suite, que l'on cherche, dans toute l'antiquité, un homme que l'on » doive davantage admirer. Quant à moi, je n'en rencontre aucun, qui ait su, au » même degré que lui, associer à l'éclat du rang et de la richesse ce qui doit nous » toucher bien autrement, c'est-à-dire un savoir sans limites et la pratique de la » véritable sagesse! Aucun, dont les vertus aient mérité un témoignage plus écla-» tant que celui que rendront, de la justice de Jacques de Thou, sa magistrature; » de son intégrité, la gestion qu'il eut des deniers de l'Etat; de son impartialité, » l'histoire qu'il composa (3) ». L'absence du président priva Grotius du plaisir de se présenter chez lui. A peine de retour à Delft, il lui exprima ses regrets en termes qui révélaient, de la part d'un jeune homme de seize ans, une maturité de tact et de jugement et une élévation de caractère qui ne pouvaient échapper a

(1) Contigimus dextram quâ nulla potentior alter,
Et quæ, quod tenuit, debuit ipsa sibi.

(2) In summam cruda gentis ingenia et lucri propere inspicieus. *Ann. et Hist* (Edit. citée) p. 379.

(3) V. Grotii Epistolæ. n. 24, p. 7.

Digitized by Google

l'attention de l'homme auquel il écrivait. De Thou, alors à l'apogée de sa fortune et de son talent, n'hésita pas à honorer de son affection et de ses conseils son jeune correspondant. Il agréa la dédicace de ses poésies, et mit fréquemment à contribution son savoir et son zèle. Il ne manqua pas du reste de signaler à Grotius les périls des controverses et de la polémique en matière de religion, auxquelles il le voyait enclin à consacrer sa verve et son talent. L'événement ne démontra que trop la sagesse de ces prévisions et de ces remontrances d'amitié.

V. Grotius n'est guère connu, désormais, que comme auteur du traité *De jure pacis et belli* et de la dissertation, non moins justement renommée, qui porte pour titre : *De mare libero*. L'on répète, d'ailleurs, assez volontiers, a son sujet, ces paroles de Voltaire : « Il m'a souvent ennuyé, mais il est très-savant. » La célébrité des travaux du publiciste ne doit cependant faire oublier ni ceux du théologien, de l'historien et du philologue, ni l'histoire de sa vie, histoire qui peut se résumer en trois mots : Génie, gloire, infortune!

Vidi optimum regem, optimum regnum, optimos proceres, s'était écrié Grotius au retour de son voyage en France. Presqu'aussitôt, il prit place dans le collége des avocats de sa province, et plaida, dit-on, sa première cause à dix-sept ans. On le vit même ne pas dédaigner la pratique de la procédure. La plume d'où devaient émaner tant de livres d'érudition et de droit public, tant de productions si diverses, s'était docilement pliée aux exigences et au style des formulaires du droit flamand. Grotius put, dans la suite, s'autoriser de cet exemple de docilité, auprès de l'un de ses fils dont le zèle, pour le même genre d'études, laissait beaucoup à désirer.

Était-ce par vocation qu'il s'était voué au barreau? Il est permis d'affirmer que non. Sa correspondance témoigne et de reste que Thémis n'était pas celle des neuf sœurs au culte de laquelle il eût voulu consacrer son encens. Il avait, disait-il, la chicane en horreur, et le palais lui ravissait des heures qui eussent été beaucoup plus utilement consacrées à l'étude de la langue grecque, à celle de la philosophie, et à d'autres encore. On ne le vit pas moins se frayer, par ses talents de légiste, le chemin des hautes fonctions judiciaires, dont il fut pourvu dès l'âge de vingt-cinq ans. Et pourtant, jusque là, il ne s'écoula guère une seule année sans quelque publication qui vînt témoigner de l'activité de ses travaux littéraires.

VI. Dès 1598, avaient paru ses Essais ou caractères, poésies dans lesquelles se trouvaient mis en scène les personnages principaux de l'histoire du temps : le Pape, le roi de France, le cardinal Albert d'Autriche, la reine d'Angleterre, les États-Généraux des Provinces-Unies; et, l'année suivante, une seconde édition de cet opuscule était publiée à Leyde.

Un auteur, qui écrivait vers le ve siècle de notre ère, Martianus Capella, avait composé, en latin de Numidie, un poème dont le titre peut se traduire ainsi : « *Satyricon*, ou du mariage de Mercure avec la philologie, suivi d'un traité des » arts libéraux. » L'obscurité de ce texte mettait, depuis longtemps, à l'épreuve la patience des érudits. Grotius en donna, en 1599, une édition qui fut

Digitized by Google

à l'instant épuisée. Il la préparait dès l'âge de quatorze ans. Vossius, qui rappelle cette particularité, n'hésitait pas à signaler en lui un émule d'Erasme : « Tous deux, ajoute-t-il, auront été, pour leur patrie, des flambeaux dont on ne » verra point s'éclipser la lumière. On chercherait vainement sous le soleil, et » le monde ne connut jamais plus d'érudition (1). »

Grotius fit paraître ensuite, avec une dédicace à l'ambassadeur de Venise, Contarini, qu'il avait connu, l'année précédente, en France, la traduction latine d'un manuel d'hydrographie, composé en langue flamande, par Stevin, ingénieur au service du prince d'Orange.

Il publia en 1600 une édition annotée du poème d'Aratus sur l'astronomie. « De toutes parts éclate, lui mandait, à ce sujet, Casaubon (2), un mouvement » d'admiration et de stupeur à la lecture de ce nouveau prodige de votre talent.» Scaliger, Juste-Lipse et de Thou tenaient le même langage.

Deux ans plus tard, une prosopopée en vers latins, sans nom d'auteur, provoquait les applaudissements de l'Europe lettrée. Les armées d'Espagne tenaient Ostende assiégée depuis près de trois ans, quelques combattants survivaient pour leur en disputer les ruines. Le poète faisait entendre le cri d'adieu des braves qui succombaient. Du Vair, Etienne Pasquier et Malherbe lui-même s'étaient empressés de traduire cette prosopopée, et Casaubon l'avait imitée en grec. On n'hésitait pas à l'attribuer à Joseph Scaliger, mais cet auteur se hâta de rappeler que, depuis longtemps, les vierges de l'Hélicon tenaient rigueur à ses cheveux blancs, et que leur favori n'était autre, cette fois, qu'un adolescent, naguère son disciple, Hugues Grotius.

La tragédie en vers latins intitulée : *l'Exil d'Adam,* fut imprimée pour la première fois dès l'année 1601, et ne tarda pas à être suivie de deux autres. « Gardez-vous surtout, mon neveu, du métier de Sophocle et d'Euripide, disait » plus tard Voltaire qui les avait lues, à moins que vous ne fassiez vos tragédies » en latin, comme Grotius, qui nous a laissé ces belles pièces entièrement igno- » rées, d'*Adam chassé*, de *Jésus patient*, et de *Joseph* sous le nom de *Sofonfoné*, » qu'il croit un mot égyptien. » Le jugement des contemporains avait été tout différent, car, soit en France, soit dans d'autres pays, les deux dernières tragédies, notamment, obtinrent l'honneur de traductions en prose ou en vers.

Vinrent ensuite des éditions de Théocrite et de Lucain.

VII. En 1602, les Etats résolurent de confier à un écrivain de talent la mission de retracer l'histoire de la lutte que les Pays-Bas soutenaient depuis trente ans contre la monarchie espagnole. Les concurrents étaient en grand nombre. Grotius l'emporta quoiqu'à peine âgé de dix-neuf ans, et telle était, dès cette époque, sa réputation, que l'un de ses compétiteurs, Baudius, professeur d'éloquence à l'Université de Leyde, fut le premier à applaudir en s'écriant, que :

(1) V. Vossius. *De hist. latin.* lib. 3.
(2) Casaub. *Epist.* 1030.

Digitized by Google

son rival était incontestablement grand, très-grand, qu'il était même trois fois très-grand : *Vere magnus, imo trismegistus!*

Casaubon rappelle que, peu de temps après, la succession de Gosselin comme bibliothécaire du Louvre fut un instant destinée à Grotius. Elle paraissait dévolue de droit à notre célèbre helléniste auquel Henri IV l'avait promise en lui disant un jour : « Venez au Louvre, vous y verrez mes beaux livres et me direz » ce qui est dedans, car je n'y entends rien. » Mais, aux yeux de plusieurs personnages de la cour, la religion à laquelle appartenait Casaubon demeurait une incompatibilité, si elle n'était plus un crime à punir par le fer ou le feu. L'opposition à sa candidature s'était même à tel point aigrie, que ses ennemis eussent agréé tout autre non-catholique, fût-ce même un étranger; et c'est alors que le nom de Grotius leur vint à l'esprit. Finalement, la volonté du roi et la supériorité de mérite l'emportèrent.

VIII. Appelé en 1608 aux fonctions d'avocat général du fisc de Hollande, de Zélande et de West-Frise, Grotius honora cette magistrature par la dignité de son caractère, non moins que par l'éclat de son talent. Il succéda, peu d'années après, à Elie Barneveld, frère de l'homme d'État du même nom, dans la charge importante de pensionnaire de Rotterdam qui donnait entrée non-seulement dans l'assemblée des Etats de la province, mais encore dans le conseil, dit collége des curateurs de la République. —La municipalité n'avait pas hésité, d'ailleurs, à conférer à Grotius le privilége de l'inamovibilité de son titre et à en élever la rétribution. Sa dissertation sur la liberté des mers fut un des premiers actes de son administration. L'Angleterre prétendait au monopole de la pêche dans les parages du Groënland; ses croiseurs avaient saisi des navires de Rotterdam; et Grotius avait été investi de la mission de protester contre la violence ainsi commise par une nation en paix avec la Hollande; mais ses efforts n'avaient pas eu grand succès, s'il faut en croire le *Mercure français* du temps, qui disait qu'aux yeux des Anglais : *Qui est le plus fort est le maître de la mer, et que telles gens ne prennent jamais pour rendre.* Selden répliqua dans la suite, comme on le sait, par la publication de son livre intitulé : *Mare clausum.*

IX. Dès cette époque, fermentaient en Hollande les discordes et les séditions qui devaient bientôt conduire Barneveld à l'échafaud et ravir à Grotius sa liberté, sa patrie! Un schisme avait éclaté dans les rangs des protestants au sujet des dogmes de la grâce et de la prédestination, enseignés l'un par Arminius, et l'autre par Gomar, théologiens en renom de l'Université de Leyde. Les luttes du catholicisme contre la réforme venaient de donner, naguère encore, la mesure des excès qu'entraînaient les controverses en matière de religion. Elles étaient des armes qui tombaient promptement, du haut de la chaire, entre les mains des partis. Les remontrances, publiées sous forme de mémoire aux Etats-Généraux, par les Arminiens, au premier rang desquels figurait Grotius, et que Barneveld soutenait de son crédit, avaient été suivies des contre-remontrances des Gomaristes, qu'appuyaient le prince d'Orange et son parti. Les troubles

Digitized by Google

qui éclatèrent à l'occasion du synode de Dordrecht, à la tenue duquel les Arminiens s'étaient vainement opposés, les délibérations des États et un édit de pacification dont Grotius avait été le promoteur, aboutirent au triomphe des Gomaristes et à la proscription de leurs adversaires. Une commission élue dans les rangs des vainqueurs, ne tarda pas à siéger. Elle instruisit, elle jugea le procès des vaincus. Ni les services de Barneveld, ni son âge, ni la commisération publique, ni même l'active intervention des ministres de France, ne purent le sauver. Sa tête roula sur l'échafaud. « Barneveld, le plus ancien officier des » Provinces-Unies, s'écrie avec indignation le cardinal de Richelieu, Barneveld » qui avait le plus travaillé à l'établissement de leur gouvernement, et qui, avec » plus d'affection, avait travaillé à maintenir la bonne intelligence entre Sa Ma- » jesté très-chrétienne et lesdits États, fut exécuté au mépris des offices que » Sa Majesté fit plusieurs fois, par ses ambassadeurs, pour le sauver (1). » Il était presque octogénaire.

Quant à Grotius, il fut bientôt frappé par les mêmes juges, d'un arrêt d'emprisonnement à perpétuité et de confiscation de ses biens, puis transféré dans la forteresse de Louvenstein. Le gouverneur finit par y laisser pénétrer la femme du proscrit et quelques livres.

X. Un coffre servait fréquemment à transporter par eau de Louvenstein à Gorcum les in-folios du prisonnier. La présence d'esprit de sa compagne sut transformer en moyen d'évasion le déplacement de ce coffre, dont geôliers et vedettes avaient perdu l'habitude de scruter les flancs. Grotius s'y introduisit un beau jour. — L'aggravation de poids jeta bien quelques soupçons dans l'esprit des deux gardes qui aidèrent à descendre le coffre, de la forteresse au bateau; mais ils se contentèrent de se récrier contre la lourdeur inaccoutumée de ce qu'ils appelaient un fardeau d'arminianisme. La Providence avait béni l'entreprise. Le débarquement, le transport sous le toit d'un ami, s'étaient effectués heureusement. Grotius avait pu parvenir à Anvers, sous un déguisement. Sa libératrice seule restait dans les murs de Louvenstein; mais elle avait su briser les fers de son époux. Le cri d'admiration qu'excita ce trait de dévouement, désarma la justice. Un décret des États ne tarda pas à rendre à la liberté la courageuse complice du condamné.

XI. D'Anvers, où il s'était réfugié, Grotius ne parvint à Paris qu'après avoir couru les plus grands dangers. Ses ennemis s'acharnaient à sa perte. L'hospitalité dont il fut l'objet, sa renommée qui s'était accrue de tout l'éclat de ses infortunes, et surtout la publication de l'apologie, dans laquelle il flétrissait éloquemment ses persécuteurs et la partialité de ses juges, devinrent le signal d'un redoublement de courroux et de manœuvres qui nécessitèrent, de la part du Gouvernement français, des mesures de protection. Une pension avait été accordée par Louis XIII à l'illustre proscrit, mais elle n'était pas régulière-

(1) V. *Mem. de Richelieu*, collection Petitot T. 1, p. 561.

Digitized by Google

ment servie. Grotius, d'ailleurs, n'était point homme de cour; la sévérité de ses mœurs, le fierté de son caractère l'éloignaient de l'entourage de Richelieu; il n'encensait point l'idole du jour.

XII. Quelques années plus tard (vers 1632,—son évasion avait eu lieu en 1622), lorsque la publication de son *Traité du droit de paix et de guerre*, qui obtint, en Europe, un succès d'enthousiasme jusqu'alors sans exemple, eut mis le sceau à sa gloire, sa famille et ses amis crurent l'instant arrivé de faire cesser l'ostracisme. Vaine tentative! La persévérance des convictions, la supériorité de mérites ont des crimes que les partis n'amnistient guères! Après un séjour de peu de mois dans sa patrie, qu'il ne devait plus revoir et où sa présence réveillait des inimitiés que le temps avait à peine assoupies, il dut céder à l'orage qui grondait encore sur sa tête, et reprendre le chemin de l'exil. Sa résidence à Paris avait épuisé ses ressources. A peine avaient-elles suffi, même depuis la récupération de ses biens, à subvenir à ses besoins. Il éprouvait, d'ailleurs, pour la domination du cardinal de Richelieu une antipathie qu'il ne put jamais vaincre, aussi résista-t-il aux sollicitations qui le rappelaient en France, et renouça-t-il, malgré sa détresse, à la pension qu'on lui voulait maintenir. Réfugié dans le voisinage de Hambourg, cherchant, comme toujours, dans les plus opiniâtres travaux un refuge contre le découragement et les amertumes de sa vie, en proie, d'ailleurs, à l'anxiété du proscrit à qui manque un asile où reposer sa tête, il hésitait entre les offres d'emploi que lui faisaient divers souverains d'Allemagne, lorsque survint, dans sa carrière, une péripétie qui de nouveau fixa sur lui les regards de l'Europe.

XIII. Au nombre des admirateurs du génie de Grotius, s'était trouvé le roi de Suède, Gustave Adolphe. La lecture et la méditation du *Traité de la paix et de la guerre* étaient l'une de ses occupations. Un exemplaire en fut retrouvé, dit-on, dans sa tente, le jour de sa mort à la bataille de Lutzen (6 nov. 1632). Il avait résolu d'attacher à son service le publiciste à qui sa science et ses malheurs avaient acquis tant de renommée. La Suède, par ses victoires sur les armées de l'Empire, était arrivée à l'apogée de sa puissance. Elle venait de porter un coup mortel à la prépondérance de la maison d'Autriche. Aussi, Richelieu négociait-il avec les Suédois, et associait-il à la stratégie de leurs généraux une diplomatie dont il n'est pas besoin de rappeler la persévérance et l'habileté. Les circonstances élevaient donc au premier rang le titre de ministre résidant de Suède à Paris. Grotius en fut investi durant la minorité de Christine, grâce à l'influence du célèbre chancelier Oxenstiern, et il le conserva pendant plus de dix ans.

Ce ne fut point un médiocre sujet de surprise et d'admiration que cet hommage rendu au génie d'un écrivain étranger, et que cette fortune d'un proscrit. La réception de Grotius à la cour de France acheva l'œuvre de réparation qui s'accomplissait. Du reste, la simplicité, la modestie et les labeurs du savant ne disparurent point chez le ministre. Grotius acquitta sa dette de reconnaissance envers la Suède, en consacrant les loisirs que lui laissaient ses fonctions, à la publication des principaux monuments de l'histoire des peuples de Scandinavie,

Digitized by Google

alors à peine ébauchée. Il revit ensuite et termina ces Annales et cette histoire de la révolution des Pays-Bas, dont la composition datait de quarante ans déjà, et qui rappellent souvent la plume de Tacite et celle de notre de Thou.

XIV. Grotius avançait en âge. Ses infirmités s'aggravaient. Goûter, après tant de fatigues et d'orages, quelques jours de repos dans sa patrie dont l'accès ne lui était plus interdit, et qui ne déniait plus ses sympathies à sa gloire, tel était son dernier espoir. Il ne se réalisa point.

Dans les premiers jours de l'année 1645, le rappel que Grotius sollicitait instamment du gouvernement de Suède, lui fut enfin accordé. Un vaisseau du roi le conduisit à Rotterdam. Il n'y séjourna que peu d'instants malgré l'accueil dont il y fut l'objet, tant il avait hâte de rendre compte de sa mission pour revenir définitivement en Hollande. La même impatience le porta à brusquer son départ de Stockholm après l'audience de congé qu'il obtint de la reine Christine.

Comblé d'honneurs, mais en proie à une sorte de fièvre, il se jeta dans le premier vaisseau marchand qu'il trouva prêt à faire voile pour le Danemarck. Ce vaisseau vint à naufrager sur les côtes de Poméranie, où Grotius n'aborda qu'après mille périls. Ses forces étaient épuisées lorsqu'il arriva à Rostock, et les secours de l'art demeurèrent sans effet. L'agonie survint avec une telle soudaineté, qu'à peine le ministre de la religion accouru à son chevet, put recueillir les dernières paroles de sa piété (29 août 1645). Ainsi s'éteignit, loin du sol natal, sans qu'une main amie vint fermer sa paupière, l'un des plus beaux génies de nos temps modernes. Ses concitoyens ne purent honorer que ses cendres et sa mémoire.

Henri Hardouin,
Membre de la 4e classe.

SAINTE-CLOTILDE.

Depuis longtemps, les habitants de tout un quartier de Paris, de celui peut-être dans lequel les sentiments religieux sont le plus généralement répandus, sont réduits à s'entasser dans l'étroite enceinte de Sainte-Valère, à laquelle on ne peut, en vérité, donner le nom d'église. Un seul édifice sacré aurait pu suppléer à son insuffisance, et voici que cet édifice, la chapelle de l'abbaye de Pentemont, supprimée en 1790, et convertie en magasins d'équipements militaires, n'a été rendue au culte que pour devenir un temple protestant.

Sur des terrains dépendant de l'ancien couvent des chanoinesses du Saint-Sépulcre, dites religieuses de Bellechasse, qui, établies en ce lieu en 1635, avaient été supprimées en 1790, on avait formé en 1828 une vaste place rectangulaire qui occupait tout l'espace compris entre les rues Saint-Dominique et de Grenelle-Saint-Germain. Une église sous l'invocation de saint Charles devait y être érigée, et déjà un projet de style grec avait été demandé à M. Huyot. Diverses circonstances en empêchèrent l'exécution, et ce ne fut qu'en 1838, qu'on y pensa de

Digitized by Google

nouveau. Malheureusement, dans cet intervalle, la partie méridionale de la place, donnant sur la rue de Grenelle, avait été aliénée pour quelques milliers de francs, et la nouvelle église, au lieu d'avoir à son chevet un espace aussi nécessaire à sa dignité religieuse que favorable à la majesté de son architecture, ne sera plus séparée que par une rue assez étroite d'un pâté de maisons récemment construites, et dont certainement, tôt ou tard, on sera obligé d'ordonner la démolition.

Les églises élevées à Paris depuis plusieurs années avaient toutes prouvé combien le style grec et romain était peu en harmonie avec notre religion et notre climat ; la basilique elle-même, cette primitive église des chrétiens, n'avait pu se faire naturaliser en se présentant sous la forme de Notre-Dame-de-Lorette, bien qu'ayant été un peu réhabilitée depuis par Saint-Vincent-de-Paul. M. de Rambuteau, préfet de la Seine, eut l'heureuse pensée d'en revenir à la seule architecture vraiment chrétienne, et ce fut une église ogivale qu'il résolut d'élever sur la place de Bellechasse, d'abord sous le vocable de sainte Amélie, puis sous celui de sainte Clotilde, notre première reine chrétienne.

Il y avait alors à Paris un architecte connu depuis longtemps par un excellent Voyage en Nubie, faisant suite au grand ouvrage de l'expédition d'Égypte ; déjà la Ville lui avait confié plusieurs travaux importants, tels que l'appropriation au culte du temple de la rue Chauchat, et surtout la grande prison du dépôt de la Roquette, si remarquable par la simplicité de son plan et les obstacles insurmontables qu'elle présente à toute tentative d'évasion. Né sur les bords du Rhin, dans cette sombre et pittoresque ville de Cologne qu'on pourrait appeler l'école des architectes religieux, M. Gau put, dès son enfance, habituer ses yeux aux merveilles de l'architecture ogivale qu'étalait cette célèbre cathédrale si incomplète encore dans son ensemble, mais si magnifique déjà dans ses détails. L'admiration que lui inspirait ce temple prodigieux, et, qui sait ? peut-être aussi quelque vague espoir d'être appelé un jour à le compléter, dut tourner toutes les pensées du jeune architecte vers le style ogival, et lorsque, plus tard, l'âge eut muri les études de sa jeunesse, l'artiste se trouva, en quelque sorte, armé de toutes pièces, quand il fut appelé à attaquer cette vaste entreprise destinée à devenir son plus beau titre de gloire. Mais, de ce moment, que d'obstacles encore lui restaient à surmonter !

Autrefois un souverain, un seigneur, un prélat ordonnaient l'érection d'un monument ; un architecte habile en était chargé, et le travail commençait : il n'en est malheureusement plus ainsi aujourd'hui. L'utilité du monument, l'habileté de l'architecte ne sont que des conditions secondaires ; il faut, avant tout, que les plans soient soumis au contrôle d'une foule de gens quelquefois peu compétents, plus souvent aveuglés par des préjugés d'école ; et si, comme l'a dit La Fontaine,

. . . . . Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père,

qu'on juge de la position d'un pauvre artiste qui n'a pas la folie de croire qu'il peut contenter tout le monde, et qui pourtant n'a d'autre moyen d'arriver

Digitized by Google

à produire son œuvre, que d'essayer ce que d'avance il sait être impossible. Tel fut le sort de l'architecte de Sainte-Clotilde; en sept années peut-être sa vaste église sera terminée, et il a dû en employer huit tout entières à lutter contre des obstacles de toutes sortes, avant d'arriver à la pose de la première pierre.

Mais aussi une église ogivale!!! ce mot seul ne suffisait-il pas pour faire reculer d'horreur Messieurs du Conseil des bâtiments civils, et Messieurs de l'Académie des beaux-arts? Voulez-vous savoir ce que ces Messieurs pensent de cet art, une des gloires de la France? ouvrez, au hasard, le Dictionnaire d'architecture de Quatremère de Quincy, ouvrage d'ailleurs si estimable sous d'autres rapports; vous y trouverez à chaque page leur opinion formulée de la manière la plus nette : *Genre bâtard, barbare, baroque, sans pensée, sans élégance, sans caractère*, etc., etc. Et c'est à ces juges qu'il fallait demander l'approbation d'un projet d'édifice ogival! Pourquoi ne pas demander au docteur Sangrado la permission de prescrire l'antimoine ou l'émétique?

Un premier projet présenté par M. Gau, en 1838, fut suivi de trois autres, modifiés d'après les diverses exigences, et le dernier ne fut définitivement adopté, grâce à la persistance du préfet de la Seine, que par la volonté formelle du chef de l'État.

Les travaux furent enfin commencés en novembre 1846, et, depuis ce temps, ils ont marché avec une rapidité sans exemple au moyen âge; car, à l'exception de l'église de Brou, qui, encore, ne fut achevée que dans l'espace de 25 années, je ne sache aucun édifice de cette importance dont la construction ne soit l'œuvre de plusieurs siècles.

En avant de la nouvelle église s'étendra une place rectangulaire, de 50 mètres en tous sens, non compris les rues, ornée d'une fontaine jaillissante de style ogival, et séparée de la façade par le prolongement de la rue Las-Cases, large elle-même de 15 mètres. L'église sera entourée, sur l'alignement des rues, d'une grille monumentale en pierre et en fer, d'un caractère approprié à celui de l'édifice.

Le style adopté par l'architecte de Sainte-Clotilde est celui du XIVe siècle. Si l'architecture de cette époque n'a pas de caractère bien tranché et ne constitue pas, comme celle du XIIIe ou du XVe siècle, une variété bien distincte du style ogival, elle a l'avantage, tout en conservant la pureté, la sévérité du XIIIe siècle, d'avoir adopté certaines innovations heureuses, telles que la consécration définitive à la vierge de la chapelle de l'abside qui, déjà, dans le siècle précédent, avait pris un plus grand développement, et l'introduction de ces arcs-boutants qui s'appuient, d'un côté sur les contre-forts des basses-nefs, et de l'autre vont soutenir les murs du grand comble. Dès-lors, pour accompagner ces supports projetés en l'air avec tant de légèreté, on surmonta les contre-forts d'élégants clochetons, et on les orna de niches qui reçurent des statues. Enfin, ce fut encore dans ce siècle que s'introduisit l'usage de couronner les arcades ogives d'espèces de frontons décorés extérieurement de crochets, ainsi que nous le voyons

Digitized by Google

aux portes des cathédrales de Reims, de Rouen et d'Amiens, et que nous le retrouvons ici à Sainte-Clotilde.

La forme de la place Bellechasse n'a malheureusement pas permis d'orienter la nouvelle église d'après les règles suivies presque invariablement au moyen âge, et la façade, au lieu d'être tournée à l'Occident, fait face au Nord. Large de 40 mètres, elle est percée de trois portes ogivales, surmontées, ainsi que je l'ai dit, de frontons triangulaires; celle du milieu, large de 4^{m},60, est accompagnée, de chaque côté, de deux niches décorées d'élégants baldaquins, et se reliant avec celles qui ornent l'intérieur du porche. Les voussures n'offrent que de simples moulures, et ici, comme en bien d'autres endroits, nous en sommes à regretter que la modicité des fonds alloués n'ait pas permis de faire à la sculpture une plus large part dans l'ornementation de Sainte-Clotilde. Dans certaines parties, telles, par exemple, que les niches feintes des contre-forts, l'architecte a ménagé la possibilité de faire place à des statues. Puisse cette heureuse précaution ne pas être inutile! L'abondance, souvent même la profusion des figures n'est-elle pas un des plus frappants caractères, une des principales beautés du style ogival?

Au-dessus de la grande porte et d'une balustrade ornée de trèfles, se présente une belle rose de 7^{m},40 de diamètre, qui nous a rappelé celle de la cathédrale de Strasbourg. Une balustrade en quatre feuilles, semblable à celle de Notre-Dame, surmonte ces deux premiers étages qui forment le corps de l'édifice et s'élèvent déjà à 18^{m},50 au-dessus du niveau de la place; enfin, cette partie centrale est terminée par un pignon richement décoré.

Les portes latérales de la façade, larges de 3$_{m}$,70, sont ornées, de chaque côté, de quatre colonnettes; à l'étage supérieur des fenêtres ogivales géminées accompagnent la grande rose. Au-dessus de ces fenêtres et de la balustrade que j'ai indiquée, commencent les tours octogones, à deux étages, accompagnées d'élégants piliers-butants avec leurs arcs-boutants et leurs pinacles qui, comme à Saint-Ouen, réunis au sommet par une balustrade de quatre feuilles, font aux tours une élégante couronne. C'est de cette plate-forme déjà éloignée du sol de 35^{m},50 que doivent, d'après les plans de l'architecte, s'élancer deux flèches de pierres sculptées à jour, et hautes de 22 mètres, ce qui porterait la hauteur totale de l'édifice à 57^{m},50, 15 mètres de plus que la colonne de la place Vendôme. Malheureusement ces flèches, complément indispensable de l'ensemble, ont été biffées *comme dépense inutile*, par le conseil des bâtiments civils. Nous faisons des vœux bien sincères pour qu'on revienne sur cette funeste décision qui, de propos délibéré et de prime abord, prive la nouvelle église de son plus magnifique ornement.

Après avoir gravi les neuf degrés sur lesquels s'élève la façade, on se trouve sous un vaste porche orné de statues, fermé par des grilles, et au fond duquel se trouvent les trois portes qui donnent accès à l'église.

En entrant, on est tout d'abord frappé de l'analogie que Sainte-Clotilde pré-

Digitized by Google

sente avec Saint-Ouen de Rouen, qu'en effet l'architecte s'est proposé pour modèle; seulement proportionnellement la largeur de Sainte-Clotilde est plus grande, car elle est de 24^{m} sur une longueur totale de 97^{m}, tandis que Saint-Ouen n'a que 29^{m},50, sur 140 de longueur.

Les nefs sont séparées par six arcades de chaque côté, soutenues par des faisceaux de colonnettes rondes reposant sur des bases en pierre dure de Châtillon-sur-Seine. Au-dessus des arcades de la grande nef qui est large de 10^{m},40, règne un *triforium* simulé, disposition qui a l'avantage d'allier l'élégance à la solidité, et plus haut s'ouvrent de larges fenêtres géminées qui seront, comme toutes celles de l'église, garnies de vitraux peints. La voûte, élevée à l'énorme hauteur de 27^{m}, sera en pierre, et surmontée d'un comble en fer forgé recouvert en zinc d'une grande épaisseur. On doit, sans doute, regretter que les fonds n'aient pas permis d'employer le plomb ou le cuivre; mais aussi n'est-ce pas une consolation, par le temps qui court, d'avoir la certitude qu'on ne découvrira pas l'église pour fondre des balles ou des canons?

Suivant l'usage du XIIIe siècle et du commencement du XIVe, les collatéraux hauts de 12^{m},60, et larges de 6^{m},80, ne présentent pas de chapelles, et au lieu de ces affreuses images encadrées qui déparent nos églises, on a eu l'heureuse pensée d'encadrer dans leurs murailles des bas-reliefs représentant les stations de la *Via Crucis*. Deux chapelles seulement de forme octogone sont placées à l'entrée de chacune des basses-nefs; celle de gauche contiendra les fonts baptismaux, et celle de droite sera consacrée aux morts. Dans cette dernière est un caveau destiné à recevoir les corps laissés en dépôt dans l'église; une ingénieuse machine permettra de les descendre et les remonter dignement, sans secousses, et sans l'emploi de ces affreuses cordes dont le son sinistre retentit si douloureusement aux oreilles et au cœur des parents affligés.

Le transept, dont la longueur totale est de 50^{m}, est éclairé à chaque extrémité par une fenêtre géminée flanquée de deux lancettes, et surmontée d'une grande rose de 8^{m},25 de diamètre. C'est dans ce transept, contre le grand pilier du chœur à droite, que, par une innovation sans exemple en France, mais assez ordinaire en Italie, doit être placée la chaire; cette disposition a l'avantage de n'occasionner aucun dérangement dans l'église à l'apparition du prédicateur, de ne pas obliger la moitié des fidèles à tourner le dos au maître-autel, et de permettre à l'orateur de s'adresser à tous en même temps. En outre, les transepts, ordinairement inutiles, seront comme la nef occupés par les auditeurs, qui se trouveront ainsi à portée de la voix en aussi grand nombre qu'à l'ordinaire. Cette disposition est aussi plus monumentale, surtout lorsque, comme dans la cathédrale de Milan, la chaire richement sculptée fait partie de l'édifice et se trouve répétée en pendant contre l'autre pilier.

Le chœur, auquel l'on monte par cinq degrés, est entouré de douze piliers et formé de deux travées occupées par des stalles qui ne seront que de simples siéges surmontés de grilles, et n'interrompant pas le coup d'œil d'ensemble de l'église. Le maître-autel se trouvera placé au point central de l'abside.

Digitized by Google

Revenons au transept. Après l'avoir franchi, on trouve, de chaque côté, de vastes salles où l'on a ménagé, à droite, la sacristie des prêtres, celle des chantres, et la salle du conseil de fabrique; à gauche, la sacristie des mariages, le trésor, un cabinet de méditation pour le prédicateur, une salle de confession pour les sourds, et enfin, au-dessous, des magasins pour le mobilier.

Entre les sacristies et les chapelles de l'abside, se trouve, de chaque côté, une sortie latérale. Cette disposition usitée jusqu'au XIIe siècle, nous semble préférable à la coutume qui prévalut, plus tard, de placer ces issues aux extrémités des transepts qui, dès-lors, ne purent plus être affectés à l'érection d'autels monumentals auxquels, sans cela, elles eussent offert un emplacement si favorable.

Il ne me reste plus à parler que des cinq chapelles hexagonales élevées d'un degré, qui rayonnent autour de l'abside. La chapelle du milieu, plus profonde selon l'usage, sera consacrée à la Vierge; elle est éclairée par cinq fenêtres, en avant desquelles deux grandes travées, de chaque côté, sont destinées à recevoir des peintures. Les deux chapelles voisines de celle-ci étant un peu inclinées, par rapport à l'axe de l'édifice, ont leur autel au fond, et un confessionnal sur chaque parois latérale ; il n'en est pas de même des deux dernières qui n'ont qu'un confessionnal, l'autel étant placé sur l'un des pans coupés, afin de conserver à peu près l'orientation. Cette combinaison se retrouve, du reste, dans un assez grand nombre d'églises ogivales ; nulle part elle ne m'a plus frappé que dans la cathédrale de Cologne, où même les tombeaux placés au milieu des chapelles, sont soumis à la même loi.

Telle doit être Sainte-Clotilde, la seule véritable église chrétienne élevée à Paris dans les temps modernes; malheureusement, bien qu'elle soit très-avancée, beaucoup de ses parties ne peuvent encore être vues qu'avec les yeux de la pensée, et il était toujours à craindre qu'au milieu de nos tourmentes politiques, les travaux ne continuassent pas à marcher avec une égale rapidité. Espérons maintenant qu'il n'en sera rien, souhaitons surtout que dans ce temple bientôt achevé, nous puissions remercier Dieu d'avoir rendu à notre pauvre France le repos et le bonheur.

Ernest Breton, *membre de la quatrième classe.*

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT.

M. William Gardiner, notre collègue, vient de nous communiquer un livre qu'il a publié en Angleterre, sa patrie, et qui a pour titre : *Sights in Italy with some account of the present state of music and the sister arts*, imprimé à Londres.

Digitized by Google

Ce volume contient la relation du voyage qu'il a fait en Italie, dans l'année 1846, et de ses remarques non-seulement sur l'état des sciences et des beaux-arts dans ce pays, mais sur celui de l'agriculture, de ses produits, et aussi des mœurs et de la société dans les diverses parties de la péninsule italienne. M. Gardiner a visité et fait quelque séjour dans les principales villes de l'Italie. Son livre, qui réunit à de solides observations l'agrément des récits pittoresques, constate que l'auteur est également sensible aux merveilles de la nature et aux beautés artistiques.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'insérer dans notre journal la traduction de quelques passages de ce livre; notre seul regret, c'est de nous trouver dans la nécessité de les réduire à quelques pages, attendu le défaut d'espace.

ÉTAT DE NAPLES.

Octobre 31. — Nous partîmes de Naples pour Castel-a-Mare par le chemin de fer, magnifique excursion autour de la baie, au pied du Vésuve. Les torrents de lave, anciennement sortis de son cratère et qui se sont dirigés vers la mer, ont formé des levées qui opposaient de formidables obstacles à l'établissement des rails; mais ces remparts ont été coupés à grands frais, de sorte que la route continue sans interruption sur les bords de la baie. La première station est à Portici, à six milles de distance; de là, on s'arrête à Torre-del-Greco. Sur les toits des maisons, qui sont plats, se trouvent étendus, pour sécher, les grains et le maccaroni. Autour de ce lieu on voit des jardins bien cultivés, fournis des diverses productions végétales qui constituent la principale subsistance du peuple de Naples. Je ne vis pas beaucoup de pommes de terre (potatoes), mais toutes celles qui parurent sur nos tables étaient fort bonnes. La Méditerranée était aussi tranquille qu'un lac, et comme il n'y a pas de marée, les vagues n'avancent et ne reculent rarement sur la rive de plus d'un mètre (à Yard). A Torre del Greco la berge est escarpée et paraît avoir été recouverte, à l'époque de la catastrophe d'Herculanum, par le torrent de la lave. Nous passâmes de l'*Annunciato* à Castel-a-Mare où le chemin de fer aboutit. Quelques amis qui m'accompagnaient firent une visite au duc de Montebello, l'ambassadeur de France, dans sa délicieuse villa de *Bocco-Piano*. C'est un amateur de musique et un pianiste fort distingué. Sa famille était absente, mais on nous invita à entrer au château et à nous promener sur la terrasse d'où l'on jouit d'une vue dont la beauté et l'étendue sont au-dessus de toute expression. Nous montâmes ensuite à la villa *Pellicano* du comte de Liebzeltern, ex-ministre de l'Autriche, laquelle se distingue par les agréments les plus pittoresques. Il est impossible de monter plus haut en voiture. Nous envoyâmes notre équipage nous attendre de l'autre côté de la montagne, et nous dirigeâmes nos pas vers le palais *Reale-Quisisano*, charmante résidence où la famille royale vient respirer l'air le plus frais de toute l'Italie à l'époque des plus grandes chaleurs. Ce palais étant situé

Digitized by Google

au sommet d'un rocher, ses constructions sont nécessairement restreintes, mais une magnifique terrasse qui se développe au nord commande un horizon dont la vaste étendue n'a pas moins d'une centaine de milles. Vous découvrez au loin la ville romantique de *Sarno* et le pied de la chaîne des Apennins qui se prolonge dans la Calabre. C'est sur cette terrasse que la cour vient se réfugier pendant les ardeurs de la journée. Toutes les villas construites sur ce *Mont-Ida* ont une terrasse, et celles qui sont situées au midi sont couvertes de berceaux de vignes, sans quoi la chaleur ne serait pas supportable. Les jardins du roi de Naples occupent quelques rares plateaux qui existent dans ces lieux escarpés. Ils sont garnis de fontaines, ornés de fleurs, et bien que nous fussions alors aux derniers jours d'octobre, les hyacinthes, les roses, les œillets étaient en pleine floraison. Nous parcourûmes les appartements du palais où l'on ne trouve que des ameublements d'une grande simplicité. Dans la salle à manger on voit une table en sapin pour dix personnes, le nombre des convives excédant rarement ce nombre. Les longs repas ont peu de charmes pour les Italiens; leurs dîners sont légers et bientôt ils se lèvent avec les dames et rentrent dans les appartements prendre le café et le marasquin. Les jeûnes des catholiques sont une sage pratique dans un tel pays, et ils sont soigneusement observés. Nous avons vu un tableau sur ces objets : un prêtre visite une famille à l'heure du dîner sans être attendu, et un jeune garçon cache promptement avec la main le mets défendu. La moitié de la population pourrait mourir de faim sans ces jours nombreux où il ne se mange pas de viande. Les murs intérieurs des appartements du château sont garnis de gravures anglaises, dont les sujets sont tirés de l'histoire d'Angleterre, des scènes où figurent Marie, reine d'Ecosse, lady Jeanne Grey, et des personnages qui ont contribué à fonder les libertés britanniques.

Je parcourus les montagnes avec mes amis pendant deux bonnes heures, et nous retrouvâmes nos voitures prêtes à nous conduire à *Sorrente*. De ces hauteurs nous dominions sur la rade qu'on peut nommer le Portsmouth du roi de Naples, où les galériens, vêtus de jaune, travaillent dans l'arsenal. Il est à remarquer que dans chaque villa on jouit d'un aspect particulier et qui diffère totalement des perspectives que l'on découvre des villas voisines. Ces habitations, étant louées fort cher, des étrangers de distinction peuvent seuls profiter des agréments qu'on y trouve réunis. La visite que l'impératrice de Russie vient de faire à ces lieux enchantés a mis l'enchère sur ces villas, et dans certaines saisons il est difficile de s'en procurer à aucun prix.

Le chemin qui conduit à *Vico* est renommé comme le plus pittoresque qui existe au monde; la route s'élève graduellement sur le bord de la mer, sinueuse comme un serpent à travers les montagnes et sur les flancs des rochers, au-dessus de précipices effrayants. Jusqu'à moitié de leur hauteur ces monts sont chargés de millions d'oliviers aux formes élégantes, aux feuilles d'un vert tendre,

Digitized by Google

et sur chaque promontoire est assis ou plutôt perché un monastère dans un lieu qui semble inaccessible.

Siano recèle dans son intérieur une petite baie, entourée de jolies maisons semées au milieu d'une forêt de vignes. Là, nous vîmes avec sa couleur d'or, pour sécher, le maccaroni, cette nourriture agréable et saine, pain quotidien du peuple. A mesure que l'on avance, la route augmente en beauté comme en élévation. Le nombre des voitures que nous rencontrâmes, remplies de pauvres gens en guenilles, est surprenant; douze à seize d'entre eux s'entassent dans une pauvre charrette à deux roues, sans trouver place pour s'asseoir, plutôt que de marcher en liberté pour jouir de ces magiques tableaux et d'un air parfumé par les fleurs les plus odorantes.

Vico, oh! que cette ville est belle! elle semble se plonger avec confiance au sein des eaux avec ses églises, ses villas, ses tours et ses terrasses, à moitié cachée dans ses bosquets d'oliviers et de citronniers. Charmés par cette succession de riants tableaux, par ces magiques spectacles où vous passez en revue les merveilles de la nature, lorsque vous arrivez au point le plus élevé, *Sorrente* vous apparait à moitié ensevelie dans un amphithéâtre de verdure et d'or, à travers des bois d'orangers couverts de leurs beaux fruits. C'est l'antique Babylone avec ses jardins suspendus plus riches que ceux des Hespérides. Quel pinceau pourrait retracer cette scène ravissante, ce paradis?— « Oh Jérusalem! si jamais je viens à t'oublier que ma main droite se dessèche. » La chaleur dans ces bosquets élyséens est si forte, que si les rues étaient moins étroites et moins couvertes d'ombrage par les arbres et les murs élevés, on pourrait à peine la supporter. Dans les allées les plus larges deux voitures ne peuvent passer ensemble, et lorsqu'on en voit une s'avancer, les piétons doivent se serrer contre la muraille pour éviter l'atteinte des roues. Sorrente n'a nullement l'aspect d'une ville ordinaire; au lieu de maisons amassées près les unes des autres, le chemin se prolonge pendant l'espace de plusieurs milles à travers des villas dont la vue est interceptée souvent par les bois d'orangers. C'est une *Pompéi* échappée à la catastrophe qui surgit à vos regards; eût-elle été brûlée et ensevelie, elle vous offrirait une image de cette cité qui vient de sortir du tombeau.

Enfin, nous venons de trouver la retraite, la véritable demeure où le Tasse a vécu, où il est né, sortant des ondes de la mer, appuyée sur ses arcades et se détachant sur l'azur des cieux. De cette terrasse la vue embrasse toute la circonférence de la baie. En face, apparaissent les îles de Capri et d'Ischia et à votre gauche les rochers escarpés des Syrènes. J'écoutais si leurs chants mélodieux sortiraient des grottes de cette mer enchantée; mais ils ne se font plus entendre. On voit à l'horizon le fier promontoire du Pausilippe, à l'extrémité de la baie qui vous signale les splendides rivages de Naples couronnés par les feux du

Digitized by Google

Vésuve; certes, quel lieu mieux que celui-là pouvait enflammer le génie du Tasse, et faire paraître à ses yeux Babylone, Jérusalem, et offrir à son imagination les sublimes tableaux qui embellissent son divin poëme!

OBSERVATOIRE.

Ayant appris par les journaux qu'une nouvelle planète venait d'être découverte et que son orbite était, en quelque sorte, déterminée par Leverrier, un jeune astronome français, je demandai, par l'entremise d'un de mes amis, une entrevue au chevalier Capocci, astronome de l'observatoire royal de Naples, espérant être favorisé de la vue de cette nouvelle découverte. Cet observatoire est situé sur le point le plus élevé de *Capo-di-Monte*. C'est un spacieux et bel établissement d'où l'on plane sur le plus vaste horizon qui soit peut-être au monde; c'est là, que Galilée, Cassini, Piazzi et autres savants se sont livrés si longtemps à l'étude des cieux, et c'est à eux que revient la gloire de plusieurs des grandes découvertes qui ont eu lieu en astronomie. Il est bien fâcheux que cet ancien et important établissement ne soit pas entretenu avec soin. Plusieurs parties des constructions ont besoin de réparations. Le roi qu'on dit être un des plus riches souverains de l'Europe, accorde une somme fixe pour l'encouragement des sciences, mais quand elle est employée, on ne peut rien dépenser au-delà avant d'avoir obtenu une nouvelle allocation. Il en résulte que toutes les améliorations se trouvent différées. Nous n'avons pas eu de nuit sereine avant le 30 octobre, où, par malheur, la lune était trop dans son plein pour pouvoir faire sur la nouvelle planète les observations que nous aurions désirées. Cependant nous fûmes favorisés d'une vue de Jupiter et de Saturne qui nous récompensa de notre voyage au sommet de la montagne. Nous arrivâmes à dix heures du soir, et les instruments du chevalier étaient disposés.

Le télescope était une lunette achromatique acquise à Munich, au prix d'environ 1,000 l. st.; un tel instrument, dans l'atmosphère où nous étions, montre les phénomènes célestes plus distinctement que dans notre climat d'Angleterre. L'objet principal offert à notre curiosité fut l'anneau de Saturne, et, qui plus est, son double anneau. L'astronome me dit qu'il avait vu souvent des étoiles briller entre la planète et son anneau.

Nous fûmes ensuite régalés de la vue des zones de Jupiter, marquées distinctement, et de trois de ses satellites, paraissant comme des étoiles de première grandeur. La lune était dans son quatrième jour après son plein, elle présentait un singulier aspect; on y remarquait, hors de sa partie éclairée, plusieurs points brillants qu'on suppose des sommets de montagnes. Je trouvai que le chevalier partageait mon opinion, que la lune est formée de matières volcaniques, et que nous ne sommes pas fondés à espérer que lord Ross parvienne à y découvrir des êtres animés. Peut-être est-ce un monde dans l'en-

Digitized by Google

fance (incipient world), et que plus tard il deviendra propre à recevoir des corps organisés.

Le Vésuve était alors en fureur : un télescope fut dirigé de son côté. Au moyen de la grande lumière projetée, nous pouvions voir ses éruptions comme si nous étions sur les bords du cratère. Elles se succédaient toutes les minutes, lançant des pierres ardentes et de la lave. — Après avoir été lancées en l'air à la hauteur de plusieurs mille pieds, elles retombaient et roulaient sur le flanc de la montagne, la lave coulant par torrent. Leur éclat pouvait se comparer à celui de ces globes brillants qui s'élancent dans les feux d'artifices, et qui illuminent les cieux ; mais ici le spectacle se développait sur une échelle immense, la matière enflammée jaillissait du sein du volcan de la grosseur d'un tonneau. Quel doit être le travail intérieur qui s'opère dans cette montagne formidable !

Comme j'allai quitter Naples, le chevalier Capocci me chargea de remettre des volumes de ses Éphémérides pour l'année 1845, au lord Ross, à sir James South et à M. Airy, astronome du Gouvernement. Dans ce livre estimable, le chevalier publie ses idées sur les aérolithes et les étoiles filantes. Il suppose qu'il existe dans les espaces célestes des courants de petites particules de matières (dont les mondes sont formés), qui y flottent constamment, et que la terre, dans sa course annuelle autour du soleil, passe à travers ces courants. Quand ces matières parviennent dans notre atmosphère, elles deviennent lumineuses ; celles qui ne sont pas consumées tombent sur la terre où elles terminent leur carrière vagabonde. Elles paraissent toujours avoir été dans un état de fusion et on les trouve encore chaudes. Leur hauteur a été évaluée avec soin à quatre cents milles au-dessus de nous, et lorsqu'elles arrivent à terre, elles ont acquis une vitesse de trente-six milles par seconde, trois fois plus que celle du mouvement terrestre.

La preuve qu'il existe de ces matières dans les orbites célestes, c'est que la terre a passé à travers de ces courants le 10 d'août et le 13 de novembre, époques où depuis des années on a constamment vu beaucoup d'étoiles tombantes. Les grands aérolithes ne diffèrent pas essentiellement des petites comètes. La comète de Biel, dont la période est de six ans neuf mois, traverse notre orbite et pourrait entrer en contact avec notre globe. Cet événement ne saurait avoir lieu que vers le 29 de novembre; mais les chances contraires sont de plusieurs millions contre un.

POMPÉI.

L'éruption du Vésuve qui a enseveli les villes d'Herculanum et de Pompéi, a eu lieu en 79 de notre ère. Il ne reste nulle trace de leur situation. En l'an 1750, un homme creusant un puits rencontra le faîte d'un temple romain. Notre ambassadeur, sir William Hamilton, était alors à la cour de Naples. Il transmit avec soin à la Société royale de Londres les relations détaillées des bâtiments et des

Digitized by Google

objets curieux mis au jour par suite de cette découverte. Le premier aspect des effets produits par cet affreux événement, fut celui d'une énorme masse de cendres et de scories qui, ayant rempli les rues de Pompéi, avait étouffé les habitants. Bientôt après, des torrents de lave, fluide comme du plomb fondu, se précipitèrent sur Herculanum et couvrirent cette ville pendant près de deux mille ans. Pompei échappa à cette dernière catastrophe, et comme les cendres pouvaient être enlevées assez facilement, plus de la moitié de la cité a été mise à découvert.

Lorsqu'on veut visiter Pompei, on a la facilité d'y arriver en moins d'une heure par le chemin de fer, et de pouvoir revenir à Naples deux ou trois fois par jour. Parvenu à la station, il reste quelque distance à parcourir pour atteindre le lieu où la ville se trouve. Elle est dérobée aux regards par des monceaux de cendres qui en ont été retirés. Lorsqu'on a franchi ce rempart, on se trouve sur le pavé de la principale rue de cette cité sortie du tombeau. Jamais je n'avais éprouvé une sensation semblable à celle que je ressentis en jetant les yeux sur cette scène de désolation. Rien ne ressemble à cela. J'entrai dans un lieu jadis habité, non un village ou un bourg, mais une magnifique cité. Les édifices des deux côtés paraissent avoir perdu de leur élévation, probablement par les ravages du feu. Je regardais chaque chose dans une sorte de stupeur, tandis que le gardien me débitait son bavardage. L'étendue de cet amas de dévastations, je n'avais pu la concevoir, car les tableaux que j'avais vus représentant ces tristes ruines, se bornant à quelques traits resserrés dans un cadre étroit, ne m'avaient donné qu'une bien faible idée de ce que je voyais, soit pour la grandeur, l'aspect ou le plan. De sorte que leur impression avait été faible et insignifiante comparée à celle causée par ces objets si étendus, si imposants que j'avais sous les yeux.

Entrés dans cette rue, nous pénétrâmes dans le premier édifice à notre gauche, c'était la Salle de justice. Je fus étonné de ses vastes proportions plus grandes que celle de la Salle de Westminster. La tribune, lieu élevé où siégeait le juge, était décorée de statues et de mosaïques. Au-dessous de la salle, plus bas que le rez-de-chaussée, sont placées les cellules où les prisonniers étaient gardés avant leur jugement. Les squelettes de trois de ces malheureux furent trouvés ayant été oubliés pendant cette confusion générale. Nous entrâmes ensuite dans le Forum. On peut juger de sa grandeur par les énormes piliers et piédestaux qui l'environnent.

Il faut se rappeler que les toits plats de ces édifices avaient été écrasés par le poids de la masse des scories qui tombèrent sur eux. Nous pénétrâmes alors dans une prison, où les ossements de deux prisonniers avaient été trouvés encore enchaînés; ils sont maintenant déposés dans le musée royal. Il existe auprès de cette prison, une petite maison surmontée de la figure d'une chèvre indiquant un lieu où l'on vendait du lait. Le théâtre tragique, qui est immense, paraît avoir été en construction lors de l'éruption, n'étant

Digitized by Google

évidemment pas terminé. Dans un endroit, le mortier venait d'être répandu avec la truelle, quand le maçon s'est enfui pour sauver sa vie. Le théâtre comique, bel édifice aussi d'une grande étendue, est dans la même rue. Je m'assis sur les bancs de pierre en face de la scène où étaient les acteurs romains. Dans les écoles publiques il y a une tribune en pierre élevée de six marches, où le maître s'asseyait, et devant, une espèce de bureau où l'écolier se tenait pendant son examen. Dans le temple d'Isis on reconnaît la niche où le prêtre se cachait lorsqu'il prononçait ses prétendus oracles. On trouve encore dans une boutique pour la vente de l'huile, les jarres qui contenaient les huiles, ce délicieux article si précieux pour la nourriture et si commun chez les Italiens de nos jours. Sur les murs du *Palais Balbi*, plusieurs des fresques existent encore; mais les magnifiques statues équestres qui l'ornaient ont été transportées au musée. Dans les constructions accessoires de ce palais, vous voyez une cuisine, avec four et fourneaux dont les ustensiles ont été enlevés. De là nous allâmes visiter plusieurs temples dont la description serait fastidieuse; mais le Panthéon attira toute notre attention : sur les murs existe encore peint à fresque le portrait de la femme de Pompée, et au-dessous on voit les piédestaux des statues des douze grands dieux qui sont à présent placés circulairement dans le musée. La maison de Salluste, l'historien, est la plus vaste que nous ayons vue. Notre spirituel auteur Willis dit : « Je ne m'attendais pas, lorsque je lisais dans les écoles son excellent latin, que je viendrais m'asseoir jamais dans ses salles de reception. Salluste était riche et sa maison fort belle : la cour intérieure, les chambres, les cuisines, la salle à manger, la salle pour les grandes réunions avec le jardin. La destination de chacune de ces pièces était parfaitement indiquée par les peintures à fresque existant sur les murs. »

Dans une boutique de marchand de vin, il y avait une fresque représentant deux hommes portant entre eux, suspendue au moyen d'un bâton placé sur leurs épaules, une jarre pleine de vin. A ce moment, notre conducteur nous offrit une bouteille de *Lacryma Christi*, à laquelle nous fîmes fête avec grand plaisir.

Nous visitâmes ensuite six à huit bains publics et un temple de la Fortune; ces bains sont de vastes lieux de récréations où l'on jouissait de tous les agréments que le luxe peut procurer. On voit sur leurs murs intérieurs des représentations de provisions de toute espèce pour les festins les plus somptueux : du gibier, des poissons, un énorme sanglier prêt à rôtir, des fruits, etc. Dans la boutique d'un barbier on reconnaît encore le siége en pierre où la pratique se plaçait sans doute pour se faire raser. Dans la maison d'un boulanger se trouve encore le four. Les objets qu'il contenait et qu'on peut voir au musée, consistant en pain, les uns cuits, les autres encore en pâte, prouvent que le boulanger était occupé devant son four, lorsqu'il a été surpris par la fatale éruption. J'avais remarqué en entrant les fragments d'un moulin à blé. Il formait un creux en cône renversé, comme un entonnoir, dont l'ouverture supérieure avait environ

Digitized by Google

deux pieds. Il recevait dans cette ouverture un autre cône en granit que l'on faisait tourner, et le grain était moulu entre eux. Dans une boutique de limonadier, qu'on appelle maintenant un café, nous vîmes les marques des coupes sur les tables où la liqueur était servie.

Je supprime bien des détails, mais je ne dois pas oublier de dire que je parcourus l'intérieur de la cave d'un marchand de vins, laquelle avait près de trois cents pieds de long et qui était voûtée en pierre; dans ce lieu on trouva dix-sept squelettes d'individus qui s'y étaient réfugiés, mais qui avaient été étouffés par les cendres ardentes.

Les rues de Pompéi, comme celles de Sorrente, sont très-étroites, pavées de larges dalles qui sont usées par les roues des voitures. Elles étaient quelquefois inondées par les eaux, car des marches en pierre sont disposées, pour en faciliter le passage dans ces circonstances.

Nous ne pouvons donner ici qu'un simple aperçu de la courte visite que nous avons faite de ces vastes ruines dont les murailles sont à peu près nues, les meilleures peintures à fresque ayant été soigneusement enlevées pour le musée; néanmoins elles ont éprouvé des dégradations et sont placées dans un lieu mal éclairé.

Tous les objets en matières combustibles ou mobiliers, qui avaient été préservés par les voûtes en pierre, tels que portes, solives et autres ouvrages en bois, ont été transportés également au musée royal. Heureusement que les *fac-simile* des fresques se trouvent gravés par les soins de sir William Gell, dans son précieux ouvrage sur Pompéi, et qu'ainsi elles ne périront pas entièrement.

Le musée ou *studio* a été construit, il y a environ soixante-dix ans; c'est un magnifique édifice. Il est si vaste qu'il faudrait une semaine pour en examiner toutes les parties. Il est partagé en plusieurs salles ou compartiments, dont chacune a son gardien; comme je ne désirais y voir que les objets qui se trouvaient dans la ville souterraine, je n'entrai que dans les salles qui les renfermaient.

La première que je visitai contenait une collection de poteries romaines et de vases d'une teinte jaune sur lesquels des figures d'un bon style avaient été peintes en noir. Elles ont conservé leur beauté et leur poli. Quelques-uns de ces vases sont si grands qu'un homme aurait peine à les soulever. Considérant ces vases comme étant des objets de pur ornement, je passai dans les pièces qui contenaient des articles d'un usage domestique et journalier, ceux-ci donnant une idée plus juste des mœurs et des habitudes d'un peuple qui vivait il y a deux mille ans, chose dont les livres ne peuvent vous instruire. Les ustensiles et les vases de cuisine remplissent presque une salle; ils sont en cuivre et bien conservés, mais comme les monnaies, ils sont couverts d'une couche de vert de gris. Je n'en vis point en fer, et même beaucoup de couteaux, d'instruments tranchants et d'épées sont aussi en cuivre; quelques saucières sont doublées

Digitized by Google

en argent. Les couvercles, anses et poignées sont travaillés dans le meilleur goût. Une théière (nous ne supposons pas que ce vase servît à cet usage) avait surtout la forme la plus élégante. Les artistes de Birmingham trouveraient là de bons modèles pour les ustensiles qu'ils fabriquent.

Les lampes étaient innombrables, car il ne paraît pas qu'on se servît alors de chandelles, et, ce qui est curieux, il n'y avait de mèche dans aucune. Les formes des lampes placées à demeure et de celles destinées à être transportées, étaient extrêmement variées; mais comme nous ne nous en servons pas, nous avons reporté ces formes élégantes sur nos vases en poterie, sur nos verres et cristaux de table. Je ne trouvai nulle trace d'objets en verre, soit isolés ou unis à d'autres matières; nous en conclûmes qu'ils n'en avaient pas, et même nous vîmes une lanterne garnie d'une feuille de talc au lieu de corne. Il est probable qu'en hiver la plupart de leurs fenêtres, qui étaient fort petites, étaient ainsi garnies; mais elles ne pouvaient donner qu'un faible jour. Dans la toilette d'une dame se trouvait une plaque d'argent poli pour servir de miroir.

Les objets servant aux sacrifices étaient du travail le plus précieux et souvent garnis en argent. Ceux dont on fait usage dans les églises catholiques en diffèrent fort peu : voici la patène pour asperger et purifier la victime avant de l'offrir aux dieux; le plat où le pain était posé; l'encensoir et aussi la nappe représentés à fresque.

Les instruments de chirurgie sont nombreux et assez semblables à ceux maintenant en usage. Il y a peu d'outils aratoires; quelques-uns sont en fer : une faucille, une fourche et des bêches dont on se sert comme d'une houe pour couper et remuer la terre à six pouces seulement de profondeur. Elles sont presque entièrement rongées; mais il est remarquable qu'elles sont faites comme celles dont on se sert actuellement dans le pays.

Le peu d'instruments de musique qui ont été recueillis, sont en bronze; mais il y a de petits os creux, qui probablement étaient adaptés aux instruments, pour en modifier le ton. Plusieurs de ces instruments sont gravés dans l'*Histoire de la musique* de Burney. Les habitants de Pompéi n'avaient fait que peu de progrès en acoustique; la plupart de leurs cloches ou sonnettes sont en forme de pyramides carrées. Pour faire un plus grand bruit, ils frappaient avec un marteau sur une plaque ou disque de métal attaché à la porte. Dans la même salle sont rangés des armures, des casques d'un poids énorme et l'accoutrement d'un garde placé à l'une des portes de Pompéi, où son squelette a été trouvé. Là, encore, sont une paire de lances assez longues pour transpercer une demi-douzaine d'hommes.

Enfin, rien ne nous surprit davantage que certains objets récemment découverts et qu'on venait d'exposer dans la pièce destinée aux bijoux : une paire de bracelets en or massif; des matières qui étaient contenues dans l'officine d'un chimiste, des pots de poudre rouge, une boîte à pilules comme celles qu'on voit encore à Naples. On avait tiré d'autres boutiques un vase plein d'œufs, du

Digitized by Google

miel, du riz, des pois, de la farine, des figues, dates, raisins et enfin des châtaignes, comme celles que l'on voit rôtir de nos jours dans les rues. Parmi les joyaux se trouvaient des boucles d'oreilles, chaînes, anneaux et pierres précieuses disposées avec tant d'art, qu'en les examinant en plein jour, avec la loupe on y découvrait la représentation de sujets historiques dont le travail était d'une telle finesse qu'il n'était pas visible à l'œil nu, et que l'art moderne ne saurait l'imiter.

LA VILLA TORLONIA PRÈS ROME.

On entend répéter souvent que les princes italiens sont pauvres, mais on peut dire avec vérité qu'ils résident dans les plus beaux palais du monde. Ceux qui ont été construits par des cardinaux dans les XVe et XVIe siècles, sont de la plus grande somptuosité. Toutefois ils n'ont pas exigé de grands travaux : les matériaux se trouvaient sous la main, et d'ailleurs les grands seigneurs possédaient alors des fortunes très-considérables. Mais ce qui paraît plus étonnant, c'est qu'une œuvre aussi prodigieuse que la Villa Torlonia ait pu être entreprise et achevée, de nos jours où les richesses sont bien plus divisées. Les princes et ducs de cette famille se sont enrichis par des spéculations sur le commerce et les monnaies. Leurs relations avec les Anglais les ont initiés dans des secrets au moyen desquels on peut accroître promptement sa fortune. Ils sont les banquiers des Etats-Romains, et on dit qu'ils ont le monopole du tabac et de plusieurs autres objets, ce qui leur procure de grands revenus.

La villa Torlonia est située sur la *Via Pia* à l'est et à peu de distance de Rome. Cette route est la promenade favorite des cardinaux. La villa est construite sur le plan de celles de l'antiquité, comme lieu d'agrément et de refuge contre l'ardente atmosphère de la cité. Les salles ne sont ni vastes ni élevées, mais leurs planchers sont recouverts de mosaïques et de carreaux en marbre poli, qui se prolongent sur le sol de vingt appartements. Les murs intérieurs sont ornés de belles fresques qui, sans avoir été peintes par Raphaël et les Caraches, sont l'œuvre des premiers artistes de nos jours. Les tentures et dorures surpassent en richesse tout ce qu'on peut imaginer en ce genre chez les anciens et les modernes. D'élégants piliers soutiennent le portique qui forme une terrasse élevée, sur laquelle une nombreuse société peut se promener, respirer un air frais pendant les soirées et admirer la vue magnifique que présentent la campagne de Rome, les monts de la Sabine et plus loin les Apennins. Le théâtre est bâti en marbre ; c'est un modèle d'architecture de la plus grande beauté. Il mérite qu'un architecte fasse le voyage pour le voir, lors même qu'il n'aurait pas d'autres objets d'art à considérer. Les appartements qui entourent ce joyau architectural sont meublés avec tout le luxe que des rois et des princes pourraient désirer. Les spacieux jardins offrent aux promeneurs toutes sortes de jeux et de divertissements ; il s'y trouve un amphithéâtre pour la gymnastique, et si l'ancienne chevalerie pouvait reparaître, elle trouverait les lices toutes prêtes pour les joutes et les tournois, avec des siéges pour plusieurs

Digitized by Google

milliers de spectateurs. Telle est la résidence du prince de Torlonia à la campagne. Mais la demeure principale de la famille, à Rome, est occupée par son frère, le duc de Bracciano. Celle-ci est également magnifique et remplie de tous ces objets de luxe que la richesse peut procurer. L'établissement et les bureaux de la banque, objets si importants aux yeux des Anglais, sont situés sur la façade du palais, dans la *Piazza Torlonia*, à l'entrée du grand carré.

LE BAL.

Comme nous étions à Rome pendant les fêtes de Noël, époque où le prince et la princesse Torlonia donnent deux grands bals, nous fûmes honorés de leurs invitations. Cette superbe réunion eut lieu dans leur troisième résidence, le palais Borgo, près Saint-Pierre. Là ont été présentées à la famille environ mille personnes, parmi lesquelles il y avait près de cinq cents Anglais qui alors visitaient Rome. Ces fêtes, ainsi disposées sur une grande échelle, sont admirablement ordonnées par la noblesse italienne ; la grandeur de leurs palais offre à cet égard toutes les facilités et les convenances possibles.

Dans cette soirée, la compagnie présentait une élégante réunion de personnes de divers pays ; il y avait des Français, des Espagnols, des Allemands, des Grecs et des Russes ; mais les Italiens et les Anglais étaient en plus grand nombre. J'eus une bonne occasion pour observer les costumes, les goûts et les habitudes si différentes des habitants de ces deux contrées. La princesse Torlonia dont le physique et les belles manières l'emportaient sur ceux des autres dames de son pays, se distinguait surtout par la simplicité de sa mise. Sa robe de satin blanc était délicatement garnie de légères feuilles d'or ; sur ses cheveux se trouvaient posées quelques feuilles de chêne aussi en or, ainsi que les boucles d'oreilles, bracelets et collier dignes du travail de *Benvenuto Cellini*. Les Italiennes de rang étaient chargées de diamants à profusion; on en voyait là en plus grande quantité qu'en Angleterre. Malgré cela les Anglaises nos compatriotes brillaient d'un éclat plus vif et plus touchant ; leur beauté, la fraîcheur de leur teint, la légèreté de leur mise, donnaient à leurs personnes une élégance que ne pouvaient offrir les lourds et sombres vêtements des dames italiennes. Les *gentlemens* anglais n'ayant pas de barbe, étaient facilement distingués ; ils paraissaient comme au milieu d'une troupe de Juifs. En Italie, les fashionables mesurent leur importance à la grandeur de leur barbe. Le prince et le duc son frère portaient les colliers de leurs ordres, et les comtes, barons et chevaliers ayant des rubans à leurs boutonnières étaient si nombreux que ces insignes cessaient d'être une distinction. La personne la plus *splendide* qui fût présente, était le duc de Devonshire, chargé de tous ses ordres avec la jarretière en diamants au-dessous du genou. Un autre Anglais attirait presque autant l'attention, bien qu'il ne portât aucun ordre, c'était le modeste Richard Cobden. M. P. Cet homme distingué était constamment entouré de personnes connues dans Rome par leurs idées libérales, qui écoutaient

Digitized by Google

attentivement l'exposé de ses doctrines sur la liberté du commerce qu'il disait devoir être la conséquence des progrès de notre temps : les chemins de fer et les navires à vapeur briseront toutes les entraves et les restrictions, feront cesser les hostilités entre les nations, et l'Europe deviendra une seule famille. Dans un coin du salon, je vis un fils de Lucien Bonaparte, le prince de Canino, jouant aux cartes avec une gravité sérieuse.

Le cours de la soirée fut agréablement interrompu par l'exhibition de *tableaux vivants* sur le théâtre. Les danses étaient tout-à-fait *à l'anglaise;* on s'y trouvait si serré que dans les quadrilles, on se marchait mutuellement sur les pieds. Un léger souper à l'italienne fut servi dans chaque salon avec une promptitude magique, et enlevé par les consommateurs avec la même rapidité.

Ce n'était pas une chose qui offrît peu d'intérêt que l'examen des tapisseries et des peintures qui décorent les lambris de ce palais, et qui sont exposés depuis le temps de Henri VIII, lorsque cet édifice appartenait aux Anglais, et qu'il était la résidence du cardinal Wolsey, lequel y tenait une cour somptueuse et magnifique.

L'ILE DU TIBRE.

Dans cette île se trouve un monastère de Franciscains. Ce lieu est un des plus fertiles des environs de Rome. Le jardin du monastère est rempli d'arbres fruitiers que le sol a produits et qui sont chargés d'oranges, de citrons et de limons. Nous demandâmes la permission de parcourir l'île qui est un des plus anciens monuments de la vieille cité. L'an 462 avant Jésus-Christ, du temps des rois de Rome, les habitants furent frappés de la peste avec une telle violence, que le Sénat envoya des ambassadeurs au temple d'Esculape à Épidaure, et afin de faire cesser ce cruel fléau, ils obtinrent la permission de transporter à Rome un des serpents qui étaient nourris dans le temple comme un symbole vivant de la divinité qu'on y révérait. Pendant qu'il était gardé dans l'île du Tibre, il disparut et ne fut plus retrouvé.

En mémoire de cet événement, le Sénat fit élever un temple sur le lieu même et le consacra à Esculape. Les bords de l'île furent alors fortifiés et disposés à l'imitation d'un navire; sa forme naturellement elliptique rendait l'œuvre plus facile. Une partie de cette singulière construction existe encore ; on en reconnaît les traces sur les côtés et à la poupe sur laquelle la figure d'un serpent a été sculptée. Comme les pierres qui ont servi à ce travail ont plus de dureté que les matériaux dont sont formées la plupart des autres ruines romaines, ces curieuses reliques d'une antique légende pourront subsister peut-être encore pendant deux autres milliers d'années. ALIX, *membre de la 2me classe.*

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SCIENCES. — *Prix de cinquante mille francs.*

LOUIS-NAPOLÉON, président de la République française, sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'au commencement du siècle, la pile de Volta a été jugée le plus admirable des instruments scientifiques; — qu'elle a donné :

A la chaleur, les températures les plus élevées;

A la lumière, une intensité qui dépasse toutes les lumières artificielles;

Aux arts chimiques, une force mise à profit par la galvanoplastie et le travail des métaux précieux;

A la physiologie et à la médecine pratique, des moyens dont l'efficacité est sur le point d'être constatée;

Qu'elle a créé la télégraphie électrique;

Qu'elle est ainsi devenue et tend encore à devenir, comme l'avait prévu l'Empereur, le plus puissant des agents industriels;

Considérant, dès-lors, qu'il est d'un haut intérêt d'appeler les savants de toutes les nations à concourir au développement des applications les plus utiles de la pile de Volta; — Décrète :

Art. 1er. Un prix de *cinquante mille francs* est institué en faveur de l'auteur de la découverte qui rendra la pile de Volta applicable avec économie,

Soit à l'industrie, comme source de chaleur;

Soit à l'éclairage,

Soit à la chimie,

Soit à la mécanique,

Soit à la médecine pratique.

Art. 2. Les savants de toutes les nations sont admis à concourir.

Art. 3. Le concours demeurera ouvert pendant cinq ans.

Art. 4. Il sera nommé une commission chargée d'examiner la découverte de chacun des concurrents, et de reconnaître si elle remplit les conditions requises.

Fait au palais des Tuileries, le 23 février 1852,

LOUIS-NAPOLÉON.

Par le Prince-Président,

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

H. FORTOUL.

— Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs que nos honorables collègues MM. Achille Jubinal, secrétaire de l'Institut historique, et Calvet-Rogniat, membre correspondant, viennent d'être élus députés au Corps législatif.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.

Digitized by Google

MÉMOIRES.

EXPLICATION, PAR LES LANGUES SÉMITIQUES,

*Et principalement par l'*ARABE, *des mots appartenant à la* LANGUE SACRÉE *des prêtres égyptiens, qui sont rapportés par les auteurs anciens.*

PREMIER ARTICLE.

Dans mon *Essai sur le symbolisme antique d'Orient* (1), j'ai démontré, d'une manière claire et positive, que le système hiéroglyphique des Égyptiens était fondé sur la même base que les symboles des autres nations de l'Orient. Cette base commune, c'était la représentation constante de l'objet et de son nom par l'objet même, dans quelque sens que ce nom fût pris, à la manière de ce que nous appelons *rébus*. J'ai fait voir que tous les auteurs anciens, sans exception, et saint Clément d'Alexandrie avec eux, témoignaient en faveur de ma théorie. Je crois avoir prouvé que le célèbre M. Letronne, méconnaissant cette propriété du symbole oriental, avait mal saisi le sens des paroles de saint Clément d'Alexandrie, dans son passage sur les écritures égyptiennes, et l'avait mal rendu. La longue dissertation dans laquelle ma démonstration est établie, renferme des vues tout-à-fait nouvelles sur les propriétés du symbole oriental ; vues puisées cependant aux sources les plus authentiques, et justifiées par toute l'antiquité.

La nature de la méthode hiéroglyphique, telle que je viens de l'indiquer, ne permet pas de l'appliquer à la langue copte. Aussi ceux qui ont tenté le tour de force d'expliquer les hiéroglyphes par le copte, ont commencé par rejeter la méthode que j'ai exposée, et lui ont substitué une autre méthode, extrêmement élastique, et qui se prête facilement à toute espèce d'interprétation. Il serait très-possible de trouver dans le même texte, des sens tout différents, sans qu'on pût accuser le traducteur d'avoir violé les principes de la méthode.

Non-seulement le copte ne peut servir pour l'interprétation des hiéroglyphes, à cause de l'incompatibilité de ses formes avec la nature du symbolisme égyptien; mais aussi parce que nous savons qu'il a toujours été étranger aux hiéroglyphes : et qu'il existait, en Egypte, un langage connu seulement des prêtres supérieurs ; une langue antique et de première origine, non factice, comme on l'a supposé, mais un idiome qui a été parlé par un peuple, idiome qui a présidé à la formation des sciences, et dans lequel étaient composés les livres contenant la doctrine d'*Hermès*, ou plutôt des hiérogrammates.

Non-seulement l'antiquité nous fait connaître l'existence de cette langue sa-

(1) Publié en 1847.

Digitized by Google

crée, qu'elle distingue parfaitement de la langue nationale des Égyptiens, mais encore elle nous apprend que la langue sacrée n'appartenait pas en propre aux prêtres égyptiens, et qu'elle était commune aux Chaldéens, et aux autres congrégations étrangères du même genre : de sorte que cette langue tenait, dans l'Orient, le même rang que tient, dans l'Eglise romaine, le *latin*, et dans l'Eglise grecque, le *grec* ancien. La connaissance de la langue entraînait nécessairement celle de l'écriture hiéroglyphique.

Les propriétés communes de la langue sacrée et des symboles hiéroglyphiques, ne permettent pas de séparer ces deux grandes institutions. La magie, cette science vaine, qui jouissait autrefois d'un si grand crédit chez les peuples de l'ancien monde, et dont les Orientaux ne sont point encore désabusés, exigeait, pour ses formules opératoires, le concours simultané des paroles et des images. L'état de dégradation dans lequel les sciences occultes sont tombées, donne lieu de penser que les véritables éléments de ces sciences sont perdus, et que, dans les temps qui ont suivi la chute du paganisme, on a tâché de combler le vide avec des rêveries cabalistiques; cependant il y a encore des restes d'antiquité fort curieux dans les livres magiques.

J'ai fait des recherches pour retrouver la langue sacrée, par la comparaison de certains mots donnés par les auteurs anciens, avec leurs analogues dans les diverses langues étrangères, dont j'ai pu me procurer les dictionnaires ; je me suis convaincu que c'est dans les langues dites *sémitiques*, que réside la clef des hiéroglyphes ; et que, parmi celles-ci, l'*arabe* doit tenir le premier rang, comme possédant le plus de rapport avec la langue hiéroglyphique.

J'ai l'intention, pour justifier mon opinion, d'expliquer par l'*arabe* les noms égyptiens sacrés, donnés par les auteurs anciens ; mais je vais, auparavant, jeter un coup d'œil sur les propriétés générales des langues et des écritures sémitiques : je commence par les écritures.

Les écritures sémitiques, comme on le sait, ont une propriété fort remarquable, et qu'elles possèdent probablement depuis leur création ; c'est la suppression des voyelles intermédiaires des mots. Quelques-unes suppléent à l'absence des voyelles intermédiaires par certains signes brefs, placés dessus ou dessous les consonnes ; plusieurs négligent entièrement ce moyen. Cette singularité a été commune, dans l'origine, à la plupart des écritures alphabétiques ; et le *dévanagari*, et les autres écritures indiennes, portent évidemment des traces de cet état primitif de la méthode lexigraphique. En effet, qui ne reconnaît que les voyelles indiennes, éthiopiennes, arabes, syriaques, hébraïques ou chaldaïques, ne sont qu'une adjonction tardive, adoptée lorsque les sens multipliés, attribués à un mot, s'étaient diversifiés dans l'usage, par des sons ajoutés dans ce mot ; et parce que, souvent, la forme de la phrase n'aurait pas permis de reconnaître le sens que l'on devait attribuer à ce mot. C'est ce que font encore aujourd'hui les Arabes : dans leurs ouvrages manuscrits, où les voyelles sont toujours supprimées, on aperçoit, de loin en loin, quelques mots chargés de voyelles : c'est pour en signaler le sens exact. Ce procédé s'emploie aussi dans l'impression.

Digitized by Google

Le système d'écriture, tel qu'il existe en Europe, les voyelles détachées et placées parmi les consonnes, paraît être moderne, par rapport à l'invention de l'écriture alphabétique. On attribue à une reine de Perse, la reine Atossa, fille de Cyrus et femme de Darius, fils d'Hystaspe, le procédé que nous employons, et qui consiste à prendre ensemble la consonne et la voyelle, ce qu'on appelle *syllabe*, en *compréhension ;* comme *p—a*, *pa*, au lieu de *pé—a*. Nous avons attribué le nom de *syllabe* au son ; et nous disons que *a* dans *a—mour*, forme à lui seul une syllabe ; ce qui est un contre-sens : mais nous nous comprenons.

Quelle que soit l'origine de l'écriture par *syllabes* (comme l'appellent saint Clément d'Alexandrie et Diodore de Sicile), on ne saurait nier que cette méthode n'ait été employée en Perse, de haute antiquité : et les écritures *Zend* et *Pehlwi*. qui sont établies sur ce principe, attestent l'antiquité de la méthode. Il y a plus : c'est que l'abondance des voyelles, dans le Zend, faisait une nécessité de les marquer soigneusement ; sans quoi les mots auraient été défigurés et dénaturés, et rendus méconnaissables.

L'écriture arabe et l'écriture dévanagari ont des particularités qui les singularisent : ces particularités sont, pour l'arabe, les points distinctifs, par lesquels les lettres qui ont la même configuration , varient leur prononciation ; ces points sont supprimés dans l'arabe coufite, qui apparaît dans les inscriptions des anciens monuments, et sur les anciennes monnaies. Cette absence de points cause une assez grande difficulté dans le déchiffrement des inscriptions ; mais elle suppose que, dans l'origine, il y avait confusion entre les lettres, et par conséquent, entre les mots.

Le dévanagari a une particularité qui ne laisse pas que d'être embarrassante ; c'est le groupement des consonnes. Les consonnes qui se suivent sans voyelles intermédiaires, abrégent leurs formes, et se contractent en un seul caractère : la lecture en est difficile, surtout si l'on y joint les voyelles placées dans divers sens. Ce groupement des consonnes et des voyelles, jette souvent de l'incertitude sur la véritable racine des mots.

Les langues *sémitiques* ont une propriété fort remarquable, et qui mérite d'être examinée.

Les dictionnaires, en général, ont réduit les mots des langues sémitiques, à des groupes composés de trois consonnes : ces groupes s'appellent RACINES. On choisit ordinairement comme type de la *racine*, le mot qui a le sens de verbe, parce qu'il a la forme la plus simple, et, en quelque façon, la forme primitive ; et ce verbe est toujours considéré au prétérit actif.

Au-dessous du type de la racine, on réunit tous les dérivés, c'est-à-dire les mots qui sont formés des mêmes lettres, et dans le même ordre, sans s'occuper des voyelles intermédiaires.

A cette forme radicale viennent s'adjoindre quelques lettres *pré—posées* ou *post—posées ;* mais ces lettres qu'on appelle *serviles*, sont soigneusement distinguées de la RACINE, dont elles complètent le sens, sans jamais le changer.

Digitized by Google

Il y a des *racines* de deux lettres, mais en bien moins grand nombre ; il n'y en pas de quatre lettres. Les mots de ce genre doivent être considérés comme des combinaisons de racines.

La Racine, destituée de voyelle et de *lettres serviles*, forme un groupe *trilitère*, compacte et indivisible, susceptible de diverses interprétations. Or, ce groupe est un *véritable* hiéroglyphe, reproduisant l'objet par son nom, comme l'objet reproduit son nom par son image. Sous une forme comme sous l'autre, le nom est exprimé avec tous les sens qu'on peut lui attacher.

Cette forme particulière des langues sémitiques, donne lieu quelquefois, dans les livres, à des allusions d'un sens à l'autre, et j'en ai donné des exemples dans mon *Essai sur le symbolisme antique d'Orient*.

L'écriture sémitique est donc la reproduction la plus fidèle de l'écriture hiéroglyphique, eu égard à la méthode de symbolisation ; nous allons voir que la famille sémitique, principalement dans son dialecte arabe, est l'imitation la plus rapprochée de la langue sacrée.

Une observation que j'ai faite depuis longtemps, c'est que, seule parmi les idiomes sémitiques, la *langue sacrée* admettait l'*inversion*, du moins pour les noms en construction (j'en donnerai des exemples.) Cette propriété est remarquable : et les progrès qu'on pourra faire dans la lecture des symboles, expliqueront si l'*inversion* s'introduisait dans les phrases, comme dans la combinaison des noms.

Je commence mes recherches par les noms donnés par Horapollon, dans ses *Livres hiéroglyphiques* (1).

Livre Ier, chap. Ier. — *Comment les Egyptiens désignent le* Siècle.

*Lorsque les Egyptiens veulent marquer l'*Éon *ou le siècle, ils figurent le soleil et la lune, parce que ce sont les éléments du siècle. Lorsqu'ils veulent représenter le siècle d'une autre manière, ils représentent un* serpent, *dont la queue est cachée sous le reste du corps. Ils appellent ce serpent* οὐθαῖον (*ouvéon*), *et les Grecs le nomment* βασιλίσκος, basilic. *Ils le font en or, et ils le mettent sur la tête des dieux. Si les Egyptiens désignent l'*éon *par cet animal, c'est parce que, des trois espèces de serpents qui existent, celui-là seul est immortel, tandis que les autres peuvent mourir. On prétend que par son souffle seulement, et sans morsure, ce serpent tue ; et comme il semble le maître de la vie et de la mort, c'est le motif pour lequel on le place sur la tête des dieux.*

L'auteur nous apprend que l'*éon*, c'est-à-dire un siècle, une *éternité*, s'exprimait par le soleil et la lune réunis ; parce que ces astres marquent une période, un temps limité ; c'est le mois lunaire, qui commence et finit à la conjonc-

(1) Les *livres* d'Horapollon ont été écrits par lui dans la langue vulgaire des Égyptiens, et traduits de l'égyptien en grec, par un nommé Philippe. Je crois que certaines explications sont de ce Philippe. Horapollon vivait, dit-on, sous Théodose dit le Grand, au iv$_e$ siècle.

Digitized by Google

tion du soleil et de la lune, et recommence immédiatement. (C'est ce que marque le scarabée.) En arabe, شهر *chahr* signifie *lune* et *mois*; c'est l'hébreu et le chaldéen סהר *sahar*, qui signifie *rondeur* et *lune*. De là, la période chaldéenne, connue sous le nom de *saros*, et qui contenait 3600 ans. (En syriaque, le nom de la lune, ܟܘܪܐ *choro*, signifie *la veilleuse*.)

Il s'agit donc ici d'un long temps périodique, d'un siècle; mais, dans l'espèce, il s'agit de l'*éon*, de la *grande année* ou *éternité;* de cette grande année, composée des périodes combinées des sept planètes et du ciel étoilé, et de la rencontre de ces astres à un point donné du ciel. L'*éon* commençait à ce point, lorsque tous ces astres étaient sur la même ligne; et il finissait, à leur retour au même point, pour recommencer et finir toujours de la même manière.

Cette grande année, dont l'étendue était de 36,000 ans, chez les Egyptiens, et qui variait d'étendue chez tous les peuples, quoique établie partout sur les mêmes principes, n'était tout simplement qu'un *calcul*, que l'imagination des Orientaux s'est plu à gratifier de propriétés singulières, et qui certainement n'a jamais été le résultat de l'expérience. On supposait que tous les faits naturels moraux ou politiques, qui s'étaient passés dans le monde pendant une *éternité*, se reproduisaient en totalité, et dans le même ordre, dans l'*éternité* suivante.

Horapollon ajoute que l'*éon*, ou la grande année, s'indiquait par un serpent, ayant la queue cachée sous son corps; et que ce serpent s'appelait οὐδαῖον (*ouéon*) : son nom grec est βασιλίσκος, basilic; il était d'or, et on le posait sur la tête des dieux.

Une variante du mot οὐδαῖος, donne à ce serpent le nom d'οὐραῖος (*ouréos*, *uréus*). Les savants, trouvant de l'analogie entre ce nom d'*uréus*, et le mot copte, ⲟⲩⲣⲓ *ouro*, roi, et reconnaissant à ce nom d'οὐραῖος, expliqué royal, une signification identique avec le nom grec de l'animal, βασιλίσκος, royal, ont préféré la lecture d'οὐραῖον, à celle de οὐδαῖον.

Horapollon nous dit qu'on mettait ce serpent à la tête des dieux; mais il ne parle pas de celle des rois; peut-être le mettait-on à ceux qui étaient déifiés; mais ni Horapollon, ni Elien, ne le disent.

Dans le monument de Rosette, l'inscription grecque donne au roi Ptolémée, le nom d'αἰωνόβιος, ou de vivant un *éon*, c'est-à-dire un siècle, une éternité. Peut-être est-il désigné par un *basilic*, mais il n'en est pas question dans le décret des prêtres de Memphis.

Au demeurant, Elien (Histoire des animaux, liv. 9, ch, 18, 19 et 20) distingue parfaitement le serpent divin, du serpent royal. Le premier c'est le *basilic*, petit serpent long d'environ huit pouces; et l'autre c'est l'*aspic*, qui a jusqu'à sept pieds et demi de long, et qu'il prétend que l'on mettait aux diadèmes des rois. J'ai vu effectivement un serpent, qui faisait plusieurs volutes autour de la tête d'un personnage, portant une couronne.

Or, l'inscription de Rosette nous dit qu'il fut ordonné dans le décret des prêtres, de poser sur la chapelle élevée à Ptolémée-Epiphane, *dix couronnes d'or*,

Digitized by Google

à chacune desquelles on mettrait *un aspic :* il n'y est pas question du basilic.

Ce qui prouve bien que le basilic n'était pas un serpent royal, c'est qu'on nous explique qu'il portait le nom de *basiliscos* (en latin *regulus*), parce qu'il avait sur la tête de petites taches blanches, qui figuraient une couronne. Donc, ce n'était qu'une particularité de la peau de l'animal, qui lui avait valu le nom de *royal*, et non la circonstance de son application à la personne des rois.

La malheureuse Cléopâtre, craignant de servir au triomphe d'Auguste, si elle tombait vivante entre ses mains, résolut de se donner la mort, et si fit piquer par une aspic, pour mourir en reine, parce que l'aspic désignait la royauté.

Le basilic était porté sur la tête des dieux, parce qu'il vivait une *éternité*, et ne mourait que par accident. Il y avait encore un autre motif du choix de cet animal ; c'est parce qu'il tuait tous les autres animaux par son souffle : et l'on disait même que s'il mordait un bâton, le maître du bâton mourait aussitôt : ce qui voulait dire que les dieux avaient droit de vie et de mort sur les humains.

Il paraît que le basilic ne s'appliquait qu'aux dieux du premier ordre, aux dieux hors du monde, à ceux qui étaient fixes et immobiles : les Chaldéens les appelaient *azônes*, ou non attachés à des cercles. Les dieux inférieurs, ou dans le monde (les planètes et le zodiaque), avaient l'aspic pour emblème, à cause de leur mobilité.

La Bible distingue très-bien le basilic de l'aspic. *Tu fouleras aux pieds l'aspic et le basilic ;* ἐπ' ἀσπίδα καὶ βασιλίσκον ἐπιβήσῃ (Septante, Ps. xc, v. 13). (Ceci prouve que ces deux serpents avaient une grande importance dans l'antiquité).

Le basilic, en arabe, porte plusieurs noms, dont je donnerai l'explication tout-à-l'heure.

L'aspic porte en arabe, le nom de ملك الحيات *malek-el-haïet*, c'est-à-dire, roi des serpents; et de حيّة اسود *haïïé asouadou*, le serpent noir : on l'appelle aussi افعى *aféhi*, nom qui lui est commun avec la vipère, et d'où vient peut-être l'ὄφις des Grecs, et le ϩⲟϥ *hof*, des Coptes.

Il était tout naturel que l'aspic, étant appelé le roi des serpents, devînt l'emblème des rois des hommes : nous verrons tout-à-l'heure ce serpent avec ces symbolisations royales; je reviens au basilic qui fait le sujet de cet article.

Il est évident que ce serpent tirait son symbolisme de la propriété qu'il avait de ne mourir jamais. C'est donc dans le sens de *temps*, de vie, d'âge, d'éternité que nous devons trouver l'explication de ce symbole.

Or, nous trouvons qu'en arabe, اوان *awan*, désigne le temps, l'éternité; voilà bien l'égyptien *ouvæon*, le grec αἰών, le latin *ævum*, âge, temps, siècle, éternité; c'est-à-dire, une chose limitée dans sa forme, mais dont les éléments constitutifs ne cessent pas d'être. Un temps étant accompli, un autre temps, une nouvelle période, une nouvelle éternité, lui succédait immédiatement, comme le mois lunaire, comme l'année tropique. Le mot *ouvæon* est un

Digitized by Google

adjectif, peut-être une épithète grécisée, dont la racine est *ouwan* ou *awan* ; de là *annus* et *annulus*, choses circulaires et périodiques.

Un autre nom du temps, en arabe, et qui est voisin d'*awan*, c'est أفن *affan* (le *f*, le *v* et l'*ou*, permutent très-fréquemment dans les langues.) Et nous avons أفة *offé*, qui signifie le serpent basilic.

Une des propriétés du serpent basilic, était, comme je l'ai déja dit, de tuer par son souffle. Nous trouvons en arabe صلّ *sall*, qui signifie basilic, et appartient à la même famille que أصّل *assal*, serpent qui tue par son souffle, et que اصيل *asil*, temps du soir.

Tout prouve que le basilic, correspondant toujours à l'idée de *temps*, quelque étendue que l'on donne à cette idée, a dû emprunter son nom du *temps*, avec lequel les anciens l'avaient identifié; son nom, ou plutôt son épithète, est *ouvaios*, le séculaire, l'éternel, et non *ouræos*, le royal, titre qui appartient de droit à l'aspic; et nous saurons tout-l'heure pourquoi.

Le nom d'*uvæus* est une épithète derrière laquelle le nom générique *serpent* est caché : ce nom doit être حايّة *haïïé*, dont la racine en arabe, en syriaque et en chaldéen, signifie également *serpent* et *vie*. Ces deux noms sont du genre féminin.

Il suit de tout ce que je viens de dire, que le traducteur d'Horapollon, n'a fait que donner le nom grec qui désigne le *basilic*, sans songer à établir une comparaison entre l'origine du nom grec et celle du nom égyptien : il n'a eu d'égard qu'au sens appliqué; il n'a pas eu l'intention de traduire mot à mot. C'est ainsi qu'un traducteur qui voudrait rendre en français l'expression anglaise, *son-in-law*, la remplacerait par celle de *beau-fils* dans les deux acceptions ; et ne la traduirait pas mot à mot par *fils-en-loi*, expression que nous ne comprendrions pas.

Chap. 2. — Comment les Egyptiens indiquent le *Monde*.

Lorsque les Égyptiens veulent indiquer le Monde (1), *ils représentent un* SERPENT MORDANT SA QUEUE, *et couvert d'*écailles tachetées. *Par ces écailles,*

ils désignent allusivement les étoiles qui sont dans le monde. Cet animal est lourd comme la terre et léger comme l'eau. Chaque année, il se dépouille et se débarrasse de sa vieille peau. Il en est de même dans le monde. Après que le temps d'une année s'est écoulé, il se fait un changement, et le monde rajeunit. Quand on fait voir l'animal dévorant son corps comme une pâture, cela signifie que tout ce qui est produit dans le monde par la divine Providence, doit éprouver en soi une diminution, et redevenir petit.

(1) Par *monde*, il faut entendre le ciel étoilé, et les cieux des planètes, considérés comme un tout. Ici, le *monde* n'est pas pris dans un sens absolu, mais comme doué d'un mouvement circulaire incessant.

Digitized by Google

CHAP. 59. — Comment les Égyptiens représentent un *Roi méchant*.

Lorsqu'ils veulent montrer un Roi méchant, *ils peignent ce même serpent, en mettant le nom du roi au milieu du cercle, annonçant par là que c'est un roi qui gouverne le monde. Le nom de ce serpent chez les Égyptiens est* Méisi.

CHAP. 61. — Lorsqu'ils veulent montrer un *Maître du Monde*.

Lorsqu'ils veulent montrer un Maître du monde, *ils figurent le même serpent; et au milieu, un grand édifice : et cela avec raison, car un palais est le lieu où il exerce son pouvoir.*

CHAP. 64. — Comment les Égyptiens représentent le *Tout-Puissant*.

Pour représenter le Tout-Puissant, *ils figurent le même serpent; le Tout-Puissant, chez eux, est l'esprit qui pénètre le monde et le fait tourner.*

J'ai déjà dit que le serpent, en arabe et dans les langues sémitiques, était du genre féminin.

Or, le serpent dont il s'agit ici, est l'aspic, dont j'ai parlé tout-à-l'heure. En voici la preuve :

Horapollon dit que le serpent qui désigne le *Monde*, est couvert d'écailles *tachetées*, et que ces taches désignent les étoiles.

Les chapitres 59 et 61 expliquent que ce serpent appartient aux rois : c'est peut-être pour cela que les Arabes l'appelent le *roi des serpents*.

Elien nous apprend que l'aspic que l'on mettait autour de la tête des rois avait les *écailles tachetées;* qu'il y avait des aspics jaunes, d'autres noirs, d'autres cendrés. Les Arabes l'appellent le *serpent noir :* ils ne connaissent pas, probablement, les deux autres espèces.

M. de Lacépède nous donne, de l'aspic égyptien, une description qui se rapporte parfaitement à la description d'Horapollon et à celle d'Elien.

« L'aspic d'Égypte, dit-il, est du genre des vipères : son dos est d'un » blanc livide » (c'est bien l'*aspic cendré* d'Elien), « et présente des taches » rousses. Les grandes plaques qui revêtent le dessus du corps, sont au nombre » de 118; et le dessous de la queue est garni de 22 paires de ces petites plaques.»

Il est bien évident que ces plaques dont parle M. de Lacépède, sont les *taches* mentionnées par Elien et Horapollon, lesquelles figuraient les étoiles.

Elien donne à l'aspic d'Egygte, le nom de *Thermutis*. J'expliquerai tout-à-l'heure pourquoi Horapollon l'appelle plutôt *Méisi*.

Ces différents noms, avec leurs divers symbolismes, ne peuvent s'expliquer qu'au moyen de la langue arabe.

Scaliger prétend que *Méisi* devait se lire *Néisi;* et Bochard a expliqué ce mot par נחש *Nahach*, qui en hébreu signifie *serpent*. Je ne puis faire mieux que d'adopter la lecture de ces deux savants : le changement de l'*m* en *n*, et réciproquement de l'*n* en *m*, est fréquent dans les langues orientales : ainsi מוף

Digitized by Google

moph ou *memphis*, se nommait נף *nof* en hébreu. Nous verrons de nouveau de ces permutations dans la suite de ce Mémoire.

Mais il est difficile de rendre compte de la signification de roi *très-méchant*, κάκιστος, qu'Horapollon attribue à ce nom. Aussi plusieurs savants ont-ils rejeté la lecture κάκιστος, et ont voulu lui substituer celle d'ἄριστος, très-bon, et celle de κράτιστος, très-puissant. Ce n'est qu'en arabe que nous trouverons la solution de cette question.

Le mot arabe نحس *nahasa*, signifie *être méchant*, *cruel*, *persécuteur*. A cette racine, se rapporte l'airain, *nahas*, dont les Hébreux ont fait *néchouchthan*, le serpent d'airain que Moise éleva dans le désert, pour guérir la morsure des serpents de ce genre.

La racine de ce mot en hébreu, signifie *siffler*. C'est le bruit que font les serpents. Cette racine signifie aussi *augure*, *incantation* et *murmurer* : parce qu'on tirait des augures, des mouvements et des sifflements des serpents; et que les magiciens qu'on nommait *nahachonim*, opéraient leurs enchantements, en murmurant leurs paroles magiques, qu'accompagnaient quelques inflexions de voix.

Le nom de Thermutis doit se tirer de دور مدام *dèouré moudam*, mouvement circulaire perpétuel; et nous allons voir que les symbolisations exprimées par ce serpent sont toutes prises de la propriété qu'a le ciel de se mouvoir tout d'une pièce, et perpétuellement.

Dans le chapitre 13 de son 1er livre, Horapollon nous apprend que « pour » représenter *un dieu* dans le monde (un dieu mobile), ou le *sort*, ou le nombre » *cinq*, ils figurent une étoile. L'étoile sert à représenter un dieu mobile, parce que » la providence d'un dieu constitue la puissance coercitive, par laquelle le » mouvement des astres et du monde entier s'accomplit. Car on croit que, sans » un dieu, rien ne pourrait se maintenir. De là, le *sort*, qui résulte de ce gou- » vernement des astres; de même l'étoile désigne le nombre *cinq*, parce que, des » cinq étoiles mobiles ou des planètes, vient uniquement l'administration du » monde. »

C'est ce Dieu céleste qui est l'*Esprit tout-puissant* qui pénètre et dirige le monde, et dispose à l'avance tous les événements qui doivent arriver successivement dans le monde et sur la terre.

Jamblique, *de Mysteriis*, etc. s. 7. d. 2. nous dit : « L'intelligence *ignée* meut » tout circulairement d'une seule manière, dans un seul ordre et dans un seul » rapport. »

Cette puissance motrice et créatrice se nomme en arabe جبريل *djébrail*, ou Gabriel. Les Arabes confondent cet archange avec le Saint-Esprit.

Cet esprit, les Egyptiens l'appelaient *Knef;* c'est كنف *canafa*, qui entoure, qui protége.

L'esprit s'appelle en hébreu *rouah*, et *rih* en arabe; littéralement *souffle* : et l'on voit, sur le zodiaque de Bianchini, un vent qui souffle sur le zodiaque, et

Digitized by Google

semble le faire tourner. Il a un boisseau sur la tête, comme Sérapis, qui a le pouvoir sur les vents.

Le mouvement circulaire qu'imprime l'esprit, lui a fait donner son nom : *Spiritus*, *in spirá-itus*, mouvement en rond.

L'esprit était composé d'air et de feu ; et le serpent était aussi composé de feu et d'air ; et comme il était lourd comme la terre et léger comme l'eau, il représentait les quatre éléments à la fois, dont il renfermait les propriétés en lui-même.

Ainsi, la symbolisation de l'aspic est double : par son corps et son souffle, il représente l'*Esprit de vie ;* et par ses taches, le monde étoilé, que l'esprit pénetre et fait tourner.

C'est de cet esprit puissant, qui violente et qui pousse dans un seul mouvement tous les astres à la fois, qu'est prise l'application de l'aspic à la puissance royale ; un roi absolu est un dieu dans l'État, l'esprit qui dirige tout et fait mouvoir la machine sociale tout à la fois. Comme l'action d'un chef absolu a toujours de l'énergie, et que la punition est plus prompte et plus forte que lorsqu'elle est réglée par des lois, on disait que le *Thermutis* était le symbole de la punition. Elien a confondu probablement le nom de *thermutis* avec celui de *néisi* : c'est sous ce dernier nom qu'il indique la punition du crime.

Un roi, maître du monde terrestre, était désigné par un grand édifice placé au milieu du cercle formé par le serpent.

En arabe, une maison, c'est دار *dâr*, nom général par lequel on désigne toute espèce d'habitation, et particulièrement le monde terrestre, la vie mondaine et la vie future. Le nom de la maison, *dâr*, appartient à la racine *dour*, qui signifie *tourner autour*.

L'édifice placé au milieu du serpent, figurait le monde terrestre sur lequel le roi avait autorité ; et pour montrer que ce prince n'avait de pouvoir que sur une partie de la terre habitable, on le figurait par un demi-serpent : ce n'était alors qu'un demi-roi.

Comme symbole de l'année et de la rénovation de la nature, l'aspic marquait, par la manducation de sa queue, que tout ce qui naît dans le monde, par la Providence divine, recommence à naître une seconde fois, et redevient embryon.

L'aspic et le basilic ont été souvent confondus ensemble, et employés l'un pour l'autre dans les représentations symboliques.

C'est l'aspic qui paraît sur les figures de Sérapis, qu'il entoure de ses replis ; il y représente le mouvement du monde.

Chap. 3. Comment les Egyptiens désignent l'*année*.

*Les Égyptiens, lorsqu'ils veulent désigner l'*année, *figurent* Isis, *c'est-à-dire une femme; et c'est de la même manière qu'ils désignent la déesse.* Isis *est un astre que les Egyptiens appellent* Sôthis, *les Grecs* Ἀστροκύων, *lequel semble être le roi* (βασιλεύειν) *de tous les autres astres, quels que soient leur éclat et leur gran-*

Digitized by Google

deur apparente. En outre, comme par le lever de cette étoile, on conjecture tout ce qui doit arriver dans le cours de l'année, c'est avec raison qu'on appelle l'année Isis. *Ils représentent l'année d'une autre manière; ils peignent un palmier, lequel est le seul, entre tous les arbres, qui produise un rameau à chaque nouvelle lune : de sorte que par la production de douze rameaux, l'année est complète.* (Il s'agit sans doute de l'année sothiaque, de 365 jours, ou plutôt de l'année lunaire de 360 jours, qui a existé dans tout l'Orient.)

L'étoile *Sôthis* est celle que nous appelons *Sirius;* elle est située dans la constellation du *Grand-Chien :* c'est la plus grande et la plus brillante dans le ciel: on prétend qu'en Egypte elle acquiert, l'été, un éclat extraordinaire. On donne aussi à cette étoile le nom de *Canicule;* et l'on prétend que son lever est l'annonce des plus grandes chaleurs.

Les Arabes l'appellent شعرى *Chihraï* (d'où le grec Σείριος), le *velu* ou l'*intelligence.*

Cet astre, par son éclat, semble être le roi de tous les autres astres (βασιλεύων). A son lever commençait l'année chez les Egyptiens, et avait lieu la naissance du monde, selon Porphyre.

La Canicule est comprise dans le signe du Cancer : elle appartient au premier décan du Cancer, qui porte le nom de *Sôthis*, et qui est présidé par la planète de Vénus.

Le nom d'*Isis* vient de l'hébreu אשה *icha,* femme, et de l'arabe اس *es*, fondement, commencement d'une chose; preuve que le monde et l'année commençaient à ce point. *Sôthis* vient de l'arabe سود *soud*, qui signifie être le premier, le maître; en hébreu שוד *choud*, βασιλεύων. Elle est ce qu'on appelle en astrologie, le *Seigneur de l'année*, c'est-à-dire le point d'où part l'année.

Chap. 7. Comment les Egyptiens désignent *l'âme* (sensitive).

*Ils représentent l'âme par l'*épervier, *en raison de la signification de son nom. L'épervier s'appelle en égyptien* baïhêt. *Ce nom divisé veut dire* âme *et* cœur; baï *signifie âme, et* hêt *cœur. Chez les Égyptiens, le cœur est appelé l'enveloppe de l'âme ; et il en résulte, par la combinaison des mots,* âme résidant dans le cœur. *De là vient le rapport qui existe entre l'*épervier et *l'*âme; *car l'épervier ne boit pas d'eau du tout, mais du sang, dont l'âme se nourrit.*

Le mot *baï* , comme dénomination de l'âme sensitive, ne se trouve dans aucune langue sémitique, et il y a peut-être encore quelques confusions de la part de l'auteur, ou de son traducteur Philippe. Mais nous trouvons باز *baz*, comme nom de l'épervier, en arabe et en persan. Nous ne voyons pas *hêt* avec la signification de *cœur*, mais nous trouvons deux mots dont la prononciation approche de *hêt*, et qui se rattachent aux propriétés que les Égyptiens attribuaient au cœur.

Le premier c'est اياد *iiad*, lequel signifie, ce qui *contient*, ce qui *enveloppe*, ce qui *protége ;* ce mot appartient à la racine اداد *âdâ* qui signifie être solide, fort.

Digitized by Google

C'est pour cela que les Égyptiens donnaient à leurs *hydries*, ou cruches, la forme d'un cœur, parce que c'étaient des contenants (voyez l'article suivant) : à ce cœur était attachée une *langue*, qui, par son état perpétuel d'humidité, figurait le liquide renfermé dans le vase.

Le cœur était donc considéré comme une *cruche* qui contenait le sang, et l'*âme* plongée dans le sang.

Nos cruches ont aussi la forme d'un cœur ; et il est très-probable qu'elles sont une imitation des *hydries* égyptiennes; car s'il n'y avait pas une tradition conservée, il serait difficile de comprendre pourquoi on a donné à nos cruches un si large ventre, avec une base aussi étroite.

La deuxième expression qui se rapproche de *hét*, est هدى *hedi*, qui signifie, *conduire*, *diriger*. Nous allons voir dans l'article suivant que les Égyptiens appelaient le cœur, le *directeur du corps ;* par conséquent, le mot *hedi* pourrait bien être l'origine de *hét*.

Chap. 21. — Comment les Égyptiens représentent la *crue du Nil*.

Pour désigner la crue du Nil, *laquelle ils appellent* noun, *qu'on explique par le* nouveau (Nil), *ils représentent tantôt un* lion, *tantôt trois* grands vases d'eau, *tantôt* le ciel, *tantôt la* terre lançant de l'eau. *Un* lion, *parce que, lorsque le soleil passe sous le signe du Lion, le Nil augmente beaucoup, tellement que, tant que le soleil est dans ce signe, la* nouvelle eau *qui inonde le pays, est le double de ce qu'est l'élévation ordinaire ; d'où il résulte que ceux qui, jadis présidaient aux choses sacrées, donnaient aux canaux et aux ouvertures des fontaines, des figures de lion, en manière de prière pour avoir une grande abondance d'eau ; ils figurent* le ciel, *et la terre* jetant de l'eau, *et trois* hydries. *Ils font les hydries semblables à un cœur ayant une langue ; s'ils leur donnent la forme d'un cœur, c'est parce que le cœur dirige le corps, de même que le nouveau Nil gouverne l'Égypte : avec une langue, parce que la langue est toujours plongée dans l'eau; ils appellent l'eau* la procréatrice de l'existence *; s'ils figurent trois hydries, ni plus ni moins, c'est parce que la crue du Nil, selon eux, a trois causes : la* 1re *cause, qui vient du sol même de l'Egypte, qui produit naturellement de l'eau; la* 2e *cause, l'Océan, parce que son eau parvient en Égypte, dans le temps de l'élévation ; la* 3e *cause, les pluies qui tombent dans la partie méridionale de l'Ethiopie, vers le temps de l'élévation du Nil. La propriété de l'Egypte de produire de l'eau, peut s'expliquer par cela. Dans les autres régions du monde, les inondations des fleuves ne viennent qu'en hiver, et des pluies continuelles qui y tombent ; mais l'Egypte seule, occupant le milieu du monde, comme la prunelle dans l'œil, amène l'accroissement du Nil pendant l'été.*

Horapollon nous apprend que la crue du Nil, qui était dans sa plus grande intensité, sous le signe du Lion, se nommait *noun*, ce que le traducteur grec désigne par νέον, le nouveau.

Le mot *noun*, dans les langues orientales, ne signifie pas *croissance*, mais *pois-*

Digitized by Google

son ; en sorte que nous ne pouvons trouver aucune analogie entre le nom et la signification qu'Horapollon lui donne. Mais nous avons déjà vu qu'en échangeant une nasale contre l'autre, nous étions parvenus à comprendre le nom de *Méisi* devenu *Néisi ;* cette fois, en mettant l'*m* à la place de l'*n*, et en changeant *noun* en *noum*, nous obtiendrons un rapport qui ne peut nous venir que sous cette forme, et que la langue arabe peut seule nous offrir.

Ainsi, en arabe, نمى *néma*, signifie *croître*, *augmenter*, *s'élever* (en parlant de l'eau).

Ainsi l'épithète de *nouveau* s'applique au Nil, lorsqu'il a reçu l'augmentation d'eau que lui apportent les trois causes qu'Horapollon signale, parce que la crue a lieu au commencement de l'année. Le nouveau Nil, c'est le Nil dans sa haute élévation ; autrement, c'est le Nil ordinaire, l'ancien Nil : de sorte que, comme toujours, le traducteur a pris une expression appliquée pour une traduction exacte.

Chap. 38. — Comment les Égyptiens désignaient *les lettres*.

Lorsque les Égyptiens veulent écrire lettres, *ou* écrivain sacré, *ou* terme, *ils figurent l'encre, le crible et un* jonc. *La raison pour laquelle ces choses désignent les* lettres sacrées, *est que, chez les prêtres, on n'écrit qu'au moyen d'un jonc, et l'on n'emploie jamais un autre instrument. Un* crible, *parce que cet ustensile, qui est le premier dont on se sert pour la confection du pain, est fait de* jonc. *Tout cela signifie, que celui qui a la nourriture, étudie* les lettres, *et que celui qui n'est pas nourri, s'adonne à d'autres arts. D'où il arrive que, chez eux, le savoir s'appelle* Sbô, *c'est-à-dire,* nourriture complète (1). *Ces choses désignent* l'hiérogrammate, *parce que celui-ci a les connaissances nécessaires pour distinguer les chances de vie et de mort d'un malade. Car, il existe chez eux, un livre sacré, appelé* ambrès, *qui leur indique si un malade vivra ou non, selon la position qu'il prend dans son lit. Ces objets désignent aussi la fin, parce que si quelqu'un a étudié les* lettres *(et par conséquent, a la nourriture complète), il arrive au port tranquille de la vie, et n'est plus soumis aux incertitudes fâcheuses de ce monde.*

Horapollon nous apprend que l'homme qui s'adonne aux lettres, pour avoir de quoi vivre, obtient la nourriture complète, tandis que celui qui n'a pas de quoi vivre, s'adonne aux autres arts ; d'où le *savoir*, en général, s'appelle *Sbô*, et signifie *nourriture complète*.

Le chaldéen סבע *Sbah*, l'hébreu, שבע *Sbâh*, le syriaque, ܣܒܥ *Sbâh*, et l'arabe, شبع *Chabah*, signifient *être rassasié*, avoir abondance de nourriture. Dans le copte, ⲥⲃⲱ *Sbô* n'a d'autre sens que celui d'*érudition*, de *savoir;* le sens primitif n'y existe pas : c'est un mot emprunté à la langue sacrée. Donc le mot *sbô* de la langue sacrée, dans son sens naturel, est emprunté aux langues sémitiques.

(1) Je crois que ceci doit plutôt s'entendre de la nourriture de l'esprit que de celle du corps ; et de l'instruction complète qu'acquéraient les hiérogrammates.

Digitized by Google

J'ai fait voir, dans mon *Essai sur le symbolisme antique d'Orient*, page 17, que le mot *ambrès*, cité par Horapollon, comme le titre du livre des *malades*, est très-certainement le mot *amrès*, ou *amré*, lequel signifie *malade*, dans plusieurs langues, et a fait naître un grand nombre de dérivés de la même racine, qui se sont répandus dans beaucoup de langues, avec les diverses significations qu'Horapollon donne aux mots — *sbô* et — *amrès*. Cette curieuse démonstration amène cette conséquence, que beaucoup de mots qui ont de l'affinité entre eux par la prononciation, et surtout par les sons primitifs, mais dont le sens est tout-à-fait disparate, appartiennent cependant à une commune origine, qui ne peut s'expliquer que par le système hiéroglyphique des Égyptiens, interprété par les langues sémitiques.

Chap. 22. Comment les Égyptiens désignent une *voix éloignée*.

Lorsqu'ils veulent exprimer une voix éloignée *qu'ils appellent* ouaïé, *ils écrivent la* voix de l'air, *c'est-à-dire le tonnerre, parce que rien ne résonne plus fort ni plus haut.*

Nous ne trouvons pas le mot *ouaïé* dans les langues sémitiques, ni aucun mot semblable, avec la signification de voix ni de tonnerre ; mais, en persan, nous trouvons آواز *âwaz*, qui signifie, *voix, son, réputation.*

De Brière, *Membre de la 4e classe de l'Institut Historique.*

MÉMOIRE SUR QUELQUES MONUMENTS DE PARIS.

I.

Paris est depuis longtemps renommé pour une des plus belles capitales de l'Europe ; aussi tous ceux qui le visitent en admirent-ils les édifices, et surtout les monuments élevés par la Royauté : car, d'un style noble et grand, ils peuvent servir de modèles.

Est-il au monde, en effet, une aussi somptueuse disposition architecturale que celle des palais du Louvre et des Tuileries joignant les monuments de la place de la Concorde et les Champs-Élysées, qui semblent dépendre de ces deux palais.

Dans le magnifique programme arrêté par Napoléon pour la jonction du Louvre aux Tuileries, le Palais-Royal annexé à ces somptueux édifices venait ajouter encore au grandiose de ces dispositions.

Les monuments du règne de Louis-Philippe n'ont pas autant de richesse et de majesté que les précédents ; néanmoins on doit à ce monarque les projets ou l'exécution d'une foule de beaux édifices, de nouveaux ponts, d'immenses quais ; la bibliothèque Sainte-Geneviève, le Timbre, l'hôpital du clos Saint-Lazare, le nouvel hôtel de la Présidence joignant le Palais-Législatif, l'église Sainte-Clotilde ; plusieurs mairies, la prison Mazas, des casernes ; l'agrandisse-

Digitized by Google

ment de l'Hôtel-de-Ville, l'achèvement de la Madeleine, de l'arc de triomphe de l'Étoile, du palais du Conseil d'État ; la disposition des nouvelles salles du Louvre, le Musée de Versailles, qu'il consacra aux gloires de la France et où ce roi ami des arts est venu ajouter grand nombre de millions au milliard deux cents millions que Louis XIV dépensa pour l'édification et les splendeurs de ce palais.

Après avoir parlé des monuments que nous a légués la Royauté, il y aurait injustice à passer sous silence ceux que nous devons à l'Empire, d'autant plus qu'en rappelant leurs belles dispositions, ils peuvent contribuer à améliorer un immense édifice qui est loin d'être achevé.

Les monuments de l'Empire n'ont pas le même caractère que ceux de la Royauté; ils semblent indiquer une ère nouvelle, ils paraissent inspirés par un nouveau maître. La transition est bien marquée entre le type des uns et des autres : les monuments de la monarchie sont empreints d'un cachet de somptuosité et de luxe, qui annonce le faste et parfois la prodigalité ; ceux de l'Empire ont quelque chose d'idéal, d'élevé, qui, sans exclure la grandeur, dénotent qu'un génie à la fois administrateur et économe présida à leur érection.

Et c'est effectivement ce qui a eu lieu : les monuments pour l'observateur et la postérité, sont comme autant de pages d'un livre historique qui ne les trompe pas. Louis XIV, par ses gigantesques ouvrages dans tout le royaume, par la magnificence de ses édifices, endetta la France; Napoléon, par l'économie qu'il mit dans l'exécution des travaux publics, ainsi que dans les autres branches de son administration, rendit notre patrie florissante, et la fit appeler, par nos rivaux mêmes, la grande nation, tout aussi bien par ses monuments que par ses victoires.

Paris, que dans tous ses décrets d'embellissement, l'Empereur nommait sa bonne ville, et dont le souvenir lui fit dire sur la terre d'exil : « Je désire que » mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple que » j'ai tant aimé; » Paris changea d'aspect, et fut transformé, pour ainsi dire, par lui en une ville nouvelle.

Le génie immense de l'Empereur présidait à tout ; des divers champs de bataille où l'attirait la victoire, aussi bien que de son palais impérial, il travaillait à l'ornement de la capitale.

Mieux que personne, il connaissait le prix du temps : aussi s'empressa-t-il, dès qu'il fut premier consul, de faciliter les communications des deux rives de la Seine ainsi que des autres points de la grande cité.

Par décret du 24 ventôse an IX, il ordonne la construction du pont d'Austerlitz, de celui des Arts, et d'un troisième entre les îles de la Cité et de la Fraternité ; il facilite également les arrivages de marchandises par l'établissement du canal Saint-Martin et de la gare de l'Arsenal. Les quais d'Orsay, de Napoléon, de la Râpée, de Billy, et celui du pont de la Concorde au pont d'Iéna furent construits par décrets datés des Tuileries, de Saint-Cloud, et du palais impérial de Varsovie.

Digitized by Google

Du camp de Tilsitt, il ordonne la démolition des maisons couvrant le pont Saint-Michel ; l'alignement de celles bordant le quai d'Orsay fut réglé de Cologne le 29 fructidor an XII. Il prescrivit aussi le percement des rues de Rivoli, des Pyramides, d'Ulm, de Seine et de Clovis, ainsi que la formation des places de la Madeleine, de Saint-Sulpice, de Valhubert et des Pyramides, qui embellirent considérablement tous ces quartiers.

A la même époque où il établissait ces importantes communications, ce grand organisateur s'occupait également de la construction d'édifices propres à recevoir les denrées qui alimentent la capitale.

Par décrets du 12 août et du 4 septembre 1807, il ordonna la formation des greniers de réserve et la reconstruction de la coupole de la Halle au Blé. D'autres décrets, datés de Saint-Cloud, prescrivent l'établissement de l'Entrepôt des vins et de cinq abattoirs placés aux extrémités de la ville.

La construction d'une halle centrale devant occuper tout le terrain depuis le Marché des Innocents jusqu'à la Halle aux Farines, fut décrétée dès 1811. En même temps que Napoléon dotait de cette halle le centre de Paris, il pourvoyait les quartiers Saint-Honoré, Saint-Martin, de la place Maubert, de Saint-Germain-des-Prés, de vastes et salubres marchés.

Tout en songeant à ces établissements, cet esprit actif et créateur, n'oubliait pas ceux d'un autre ordre destinés aux diverses administrations de l'État. Le vaste péristyle du Palais-Législatif fut construit en 1807. Le palais de la Bourse, celui du Conseil d'État, destiné au ministère des affaires étrangères, la Banque de France, le Louvre, les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, l'École Polytechnique, les lycées Napoléon et Charlemagne, les colléges de France et d'Harcourt, le Jardin-des-Plantes, les Archives impériales, l'hôtel des Postes (Ministère des finances) s'élevèrent d'après ses ordres ou reçurent de notables améliorations.

Tant de monuments d'utilité publique érigés dans la capitale par ce puissant génie, continuellement en guerre contre l'Europe coalisée, ne lui firent pas oublier ce qu'il devait à la nation : il sema la France et les pays conquis de monuments, et par décrets de l'Empire des 18 et 26 février 1806, il prescrivit l'érection des arcs de triomphe de l'Étoile et du Carrousel, destinés ainsi que la colonne Vendôme à perpétuer le souvenir de nos victoires. Par un autre décret de la même année, daté du camp impérial de Posen, il ordonna l'établissement du Temple de la Gloire portant sur le fronton :

L'empereur Napoléon aux soldats de la Grande-Armée.

Tels sont les nombreux et importants travaux que l'Empereur, sans cesse occupé de gigantesques desseins, fit exécuter en quelques années. Non-seulement il en commandait l'exécution, mais encore des diverses contrées de l'Europe, où ce conquérant se trouvait, il se prononçait sur le mérite des projets des architectes, n'approuvant même pas toujours, dans les concours, le jugement de la section des beaux-arts de l'Institut.

Digitized by Google

Ce grand homme, dont le regard communiquait le feu sacré, donnait à toute ses œuvres le cachet de son génie; les artistes semblaient vivifiés par ses inspirations : aussi tous les monuments dont il dota la capitale se font-ils remarquer par des dispositions d'une grandeur infinie, par un style élevé et d'une simplicité majestueuse.

Combien ne devons-nous pas regretter que le Palais de Justice n'ait pas été élevé sous son règne! Nous sommes bien éloignés de vouloir critiquer le talent des architectes qui en dirigent les constructions : nous désirerions, au contraire, leur venir en aide en rappelant comment Napoléon entendait qu'on disposât les édifices. Nous voudrions démontrer qu'il n'eût pas regardé à la dépense pour avoir un autre projet que celui dont les détestables bâtiments enserrent, emprisonnent, pour ainsi dire, la Sainte-Chapelle, et nous masquent un des plus précieux monuments de l'art chrétien.

II.

Lorsque l'on compose les plans d'un édifice, on ne doit pas seulement lui donner le caractère et les distributions qui lui conviennent, mais encore, lors de sa construction, il faut le situer de manière à ce qu'il s'accorde, se groupe avec les grands bâtiments qui l'avoisinent pour former un ensemble qui concoure à l'embellissement d'un quartier.

C'est ainsi que l'Empereur entendait qu'on établît les nombreuses constructions qu'il projetait ; il avait parfaitement senti les divers avantages d'un pareil mode d'arrangement. Aussi, dans une lettre du 30 mai 1807, adressée du quartier impérial de Finkenstein à M. de Champagny, ministre de l'intérieur, lit-on au sujet du Temple de la Gloire, aujourd'hui la Madeleine, le passage suivant : « Le » projet de M. Vignon réunit à beaucoup d'avantages celui de s'accorder mieux » avec le Palais-Législatif et de ne pas écraser les Tuileries. »

Le palais du quai d'Orsay fut élevé pour enrichir la ligne des quais, et afin que de la terrasse des Tuileries on eût en regard un bel édifice. L'Arc de Triomphe, le Palais-Législatif, la Madeleine ont été disposés en face de la place de la Concorde, pour s'harmoniser avec ses constructions et ajouter encore à sa beauté. Il en fut de même de la rue de Rivoli et de la colonne Vendôme, relativement au jardin des Tuileries ; du palais du roi de Rome, projeté vis-à-vis du pont d'Iéna, par rapport au Champ de Mars et à l'Ecole Militaire.

Partout Napoléon créa selon les besoins ou les circonstances de belles dispositions qu'il enrichit de monuments qui s'y rattachent et les font valoir.

Non-seulement ce grand capitaine, tout en faisant pénétrer les rayons de sa gloire d'Orient en Occident, présidait à ses vastes projets, mais encore, comme s'il eût pressenti que la Providence serait avare de temps pour lui, et que ses moments étaient comptés, il prescrivait immédiatement l'exécution des travaux et fixait une époque pour leur achèvement.

A peine eut-il le Consulat qu'il ordonna, par décret du 13 messidor an x, que

Digitized by Google

le quai d'Orsay soit incessamment construit, et que les ouvrages nécessaires pour la déviation de la rivière de l'Ourq soient commencés le 1er vendémaire an XI, et les eaux arrivées à La Villette à la fin de l'an VIII.

Un décret impérial du 26 février 1806 ordonne l'érection de l'Arc de Triomphe du Carrousel avant le 1er novembre de la même année, et exige que tous les travaux d'arts soient achevés avant le 1er janvier 1809. Un autre décret enjoint l'achèvement en six ans, du quai allant du Pont de la Concorde à celui d'Iéna. Par divers décrets du 24 février 1811, datés des Tuileries, il donne ordre que les agrandissements de l'Hôtel de Ville, le prolongement de la rue de Tournon, la formation de la place Saint-Sulpice et la construction du marché des Carmes soient terminés dans la même année. Les cinq abattoirs, dont l'érection avait été prescrite le 9 février 1810, durent être achevés en 1812 et les halles centrales finies en 1814.

Pour l'Entrepôt des vins, le ministre de l'intérieur fut chargé d'en soumettre à l'Empereur les devis et les plans du 24 février 1811 au 1er mai. La pose de la première pierre en fut fixée au 15 août suivant. Les constructions entourant cet entrepôt devaient être achevées en 1812, les deux tiers de l'établissement en 1814, et le tiers restant en 1816. Un décret daté de Trianon ordonne que le Ministère des finances soit bâti en 3 ans.

Ce grand organisateur ne se contentait pas de prescrire l'exécution de ces édifices en un temps limité, mais encore, afin de ne pas dépasser les ressources du trésor public, il exigeait qu'on le fixât sur ce qu'ils devaient coûter.

Ainsi, pour l'établissement de la Grande Halle et de l'Entrepôt des vins, le ministre de l'intérieur dut lui soumettre l'aperçu des dépenses d'achat des terrains et les devis des constructions. Pour le quai Napoléon les frais devaient être couverts en partie par la démolition des maisons situées sur ce quai, en ayant soin de réserver les pierres et moellons qui pourraient resservir.

La manière dont devaient être bâtis les édifices qu'il projetait, la nature des matériaux à y employer, la contenance de leur emplacement, leurs dispositions générales, n'échappaient pas à la pénétration vive, à l'esprit investigateur de Napoléon.

La coupole en bois de la Halle au Blé, incendiée en 1802, fut reconstruite, par ses ordres, au moyen d'une charpente en fer, recouverte de planches de cuivre. Pour les Archives de l'Empire qu'un décret du 21 mars 1812 prescrivait d'établir sur la rive gauche entre le pont de la Concorde et le pont d'Iéna, il fallait qu'elles comprissent un emplacement de cent mille mètres cubes, et qu'elles fussent bâties tout en pierre et en fer sans qu'il entrât aucun bois dans leur construction. L'Entrepôt des vins devait contenir, tant à couvert qu'à découvert, cent cinquante mille pièces de vin. Les greniers de réserve, dans le projet primitif, avaient six étages propres à recevoir vingt-cinq mille mètres cubes de blé, qui avec les farines réunies au rez-de-chaussée suffisaient à la consommation de Paris pendant deux à trois mois.

Digitized by Google

Le génie élevé de l'Empereur ne lui laissait concevoir que des choses grandes et belles ; on jugera de la hauteur de ses vues par ces admirables dispositions :

Le boulevard Malesherbes, allant de la place de la Madeleine à la barrière de Monceau, fut prescrit dès 1808 pour placer le Temple entre deux boulevards l'entourant à droite et à gauche.

Ce projet si beau et si simple eût remédié à la position désagréable de la Madeleine qui se présente obliquement par rapport au boulevard actuel. Ces deux avenues produiraient le même effet, à la suite de cette église, que les quais des Orfèvres et de l'Horloge font à la suite du monument de Henri IV au Pont-Neuf.

Le boulevard Mazas fut créé pour réunir la barrière du Trône au pont d'Austerlitz. Un immense cours, planté d'arbres, dut être établi sur la rive gauche du pont de la Concorde au pont d'Iéna. Le magnifique palais du roi de Rome, projeté sur les hauteurs de Chaillot, en face l'École Militaire, eût dominé tout Paris. Par divers décrets les façades des rues de Rivoli et des Pyramides, ainsi que les places de la Madeleine et de Saint-Sulpice durent être construites d'après la décoration adoptée par le ministre de l'intérieur. Le Palais-Législatif, celui du Conseil d'État, le Ministère des finances, la Bourse, l'Entrepôt des vins, le Jardin des Plantes, les Halles, les Marchés, les Abattoirs et beaucoup d'autres édifices, furent isolés de tous côtés par des rues ou établis sur de vastes places, laissant apercevoir les diverses faces de ces monuments.

Les dépenses reconnues utiles, quelque considérables qu'elles fussent, n'arrêtaient point l'Empereur dans l'exécution de ses projets. Un nombre prodigieux de maisons furent abattues et des terrains acquis pour l'établissement des Quais, des Halles, des Marchés, et la formation des rues de Rivoli et de Tournon ; comme aussi pour l'agrandissement des Lycées, des Colléges et de l'Hôtel de Ville, augmenté de l'Hôpital du Saint-Esprit et de l'Église de Saint-Jean en Grève. Pour la formation seulement du canal de La Villette à la Bastille, 168 propriétés furent acquises. Beaucoup de bâtiments furent également acquis pour la construction de l'Entrepôt des vins, qui occupe une superficie de 134 mille mètres, et dans lequel une ville de quatrième ordre et ses faubourgs seraient aisément placés.

III.

C'est surtout dans les prescriptions de l'établissement du Temple de la Gloire que l'on voit combien cet esprit fécond et précis descendait jusque dans les moindres détails concernant les constructions qu'il ordonnait.

Après nos victoires d'Italie, d'Égypte et d'Allemagne, l'Empereur trouva que la Grande-Armée avait bien mérité de la patrie : aussi, du camp impérial de Posen, publia-t-il le décret suivant :

Digitized by Google

« Au camp impérial de Posen, le 2 décembre 1806.

» NAPOLÉON, etc. — Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. Il sera établi sur l'emplacement de notre bonne ville de Paris, » aux frais du trésor de notre couronne, un monument dédié à la Grande-Armée, » portant sur le fronton : *L'empereur Napoléon aux soldats de la Grande-Armée !* » — Art. 2. Dans l'intérieur du monument seront inscrits, sur des tables de » marbre, les noms de tous les hommes, par corps d'armée et par régiment, qui » ont assisté aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna; et sur des tables d'or » massif les noms de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille ; » sur des tables d'argent, sera gravée la récapitulation, par département, des » soldats que chaque département a fournis à la Grande-Armée. — Art. 3. Au- » tour de la salle seront sculptés des bas-reliefs, où seront représentés les colo- » nels de chacun des régiments de la Grande-Armée, avec leurs noms ; ces » bas-reliefs seront faits de manière que les colonels soient groupés, autour » de leurs généraux de division et de brigade, par corps d'armée. Les statues » en marbre des maréchaux qui ont commandé des corps ou qui ont fait » partie de la Grande-Armée, seront placées dans l'intérieur de la salle. » — Art. 4. Les armures, statues, monuments de toute espèce, enlevés par la » Grande-Armée dans ces deux campagnes, les drapeaux, étendards et timbales » conquis par la Grande-Armée, avec les noms des régiments ennemis auxquels » ils appartenaient, seront déposés dans l'intérieur du monument. — Art. 5. Tous » les ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Iéna, le monument sera » illuminé, et il sera donné un concert précédé d'un discours sur les vertus né- » cessaires au soldat, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de ba- » taille dans ces journées mémorables. Un mois avant, un concours sera ouvert » pour recevoir la meilleure pièce de musique analogue aux circonstances. Une » médaille d'or de 150 doubles napoléons sera donnée aux auteurs de chacune » de ces pièces qui auront remporté le prix. Dans les discours et odes, il est ex- » pressément défendu de faire aucune mention de l'Empereur. — Art. 6. Notre » ministre de l'intérieur ouvrira, sans délai, un concours d'architecture pour » choisir le meilleur projet pour l'exécution de ce monument. Une des conditions » du prospectus sera de conserver la partie du bâtiment de la Madeleine qui » existe aujourd'hui, et que la dépense ne dépasse pas trois millions. Une com- » mission de la classe des beaux-arts de notre Institut sera chargée de faire un » rapport à notre ministre de l'Intérieur, avant le mois de mars 1807, sur les pro- » jets soumis au concours. Les travaux commenceront le 1er mai et devront être » achevés avant l'an 1809. Notre ministre de l'intérieur sera chargé de tous les » détails relatifs à la construction du monument, et le directeur de nos musées » de tous les détails des bas-reliefs, statues et tableaux. — Art. 7. Il sera acheté » cent mille francs de rentes en inscriptions sur le grand-livre, pour servir à la » dotation du monument et à son entretien annuel. — Art. 8. Une fois le monu-

Digitized by Google

» ment construit, le grand conseil de la Légion-d'Honneur sera spécialement » chargé de sa garde, de sa conservation et de tout ce qui est relatif au concours » annuel. — Art. 9. Notre ministre de l'intérieur et l'intendant des biens de notre » couronne seront chargés de l'exécution du présent décret. Signé NAPOLÉON. »

Cent vingt-sept concurrents présentèrent à la commission cent vingt-sept projets différents; le premier prix fut décerné par l'Académie à M. de Beaumont.

Le ministre soumit de suite à l'approbation de Napoléon, alors à Tilsitt, les cent vingt-sept projets accompagnés du jugement de la commission de l'Institut.

La belle disposition du plan de M. Vignon frappa de suite l'Empereur, qui dicta une dépêche, adressée à M. de Champagny, dans laquelle on trouve les passages suivants :

» Au quartier-impérial de Finkenstein, le 30 mai 1807.

» Monsieur de Champagny, après avoir examiné attentivement les différents » plans du monument dédié à la Grande-Armée, je n'ai pas été un moment en » doute : celui de M. Vignon est le seul qui remplisse mes intentions : c'est un » temple que j'ai demandé et non une église. Que pouvait-on faire dans le genre » des églises qui fût dans le cas de lutter avec Sainte-Geneviève, même avec » Notre-Dame, et surtout avec Saint-Pierre de Rome? Le projet de M. Vignon » réunit à beaucoup d'avantages celui de s'accorder mieux avec le Palais-Légis- » latif et de ne pas écraser les Tuileries.

» Il m'a paru que l'entrée de la cour devait avoir lieu par l'escalier vis-à-vis le » trône, de manière qu'il n'y eût qu'à descendre et à traverser la salle pour se » rendre au trône. Il faut que, dans les projets définitifs, M. Vignon s'arrange » pour qu'on descende à couvert; il faut aussi que l'appartement soit le plus beau » possible; M. Vignon pourrait peut-être le faire double, puisque la salle est » déjà trop longue. Il sera également facile d'ajouter quelques tribunes.

» Les spectateurs doivent être placés sur des gradins de marbre formant les » amphithéâtres destinés au public, et les personnes nécessaires à la cérémonie » seront sur des bancs, de manière que la distinction de ces sortes de spectateurs » soit très-sensible. Les amphithéâtres garnis de femmes feront un contraste » avec le costume grave et sévère des personnes nécessaires à la cérémonie. La » tribune de l'orateur doit être fixe et d'un beau travail. Rien dans ce temple ne » doit être mobile et changeant; tout, au contraire, doit y être fixe à sa place.

» S'il était possible de placer à l'entrée du temple le *Nil* et le *Tibre*, qui ont été » apportés de Rome, cela serait d'un très-bon effet : il faut que M. Vignon tâche » de les faire entrer dans son projet définitif, ainsi que les statues équestres qu'on » placerait au dehors. Il faut aussi désigner le lieu où l'on placera l'armure de » François Ier prise à Vienne et le quadrige de Berlin.

» Il ne faut pas de bois dans la construction de ce temple. Pourquoi n'emploie- » rait-on pas pour la voûte, qui a fait un objet de discusssion, du fer ou même » des pots de terre? Ces matières ne seraient-elles pas préférables à du bois?

Digitized by Google

» Dans un temple qui est destiné à durer plusieurs milliers d'années, il faut » chercher la plus grande solidité possible, éviter toute construction qui pourrait » être mise en problème par les gens de l'art, et porter la plus grande attention » au choix des matériaux : du granit et du fer, tels devraient être ceux de ce » monument. On objectera que les colonnes actuelles ne sont pas de granit; » mais cette objection ne serait pas bonne, puisque, avec le temps, on peut renou- » veler ces colonnes sans nuire au monument. Cependant, si l'on prouvait que » le granit entraînât dans une trop grande dépense et dans de longs délais, il fau- » drait y renoncer; car la condition principale du programme, c'est qu'il soit » exécuté en trois ou quatre ans, et, au plus, en cinq ans. Ce monument tient en » quelque sorte à la politique : il est du nombre de ceux qui doivent se faire vite. » Il convient néanmoins de s'occuper à chercher du granit pour d'autres monu- » ments que j'ordonnerai, et qui, par leur nature, peuvent permettre de don- » ner trente, quarante ou cinquante ans à leur construction. »

» Je suppose que toutes les sculptures intérieures seront en marbre; et qu'on » ne me propose pas des sculptures propres aux salons et aux salles à manger » des femmes de banquiers de Paris. Tout ce qui est futile n'est pas simple » et noble; tout ce qui n'est pas de longue durée ne doit pas être employé » dans ce monument. Il n'y faut aucune espèce de meubles, pas même de » rideaux.

» Quant au projet qui a obtenu le prix, il n'atteint pas mon but, c'est le » premier que j'ai écarté. Il est vrai que j'ai donné pour base de conserver la » partie du bâtiment de la Madeleine qui existe aujourd'hui, mais je ne voulais » ni qu'on rasât tout, ni qu'on conservât tout : mon intention était de n'avoir » pas une église, mais un temple;... un monument tel qu'il y en avait à » Athènes et qu'il n'y a pas à Paris.... M. Vignon a deviné ce que je voulais. »

» Quant à la dépense fixée à trois millions, je n'en fais pas une condition » absolue..... en disant trois millions, je n'ai pas entendu qu'un ou deux mil- » lions de plus ou de moins entrassent en concurrence avec la convenance » d'avoir un monument plus ou moins beau. Je pourrai autoriser une dépense » de cinq ou six millions si elle est nécessaire, et c'est ce que le devis définitif » me prouvera.

» Vous ne manquerez pas de dire à la quatrième classe de l'Institut, que c'est » dans son rapport même que j'ai trouvé les motifs qui m'ont déterminé. Sur » ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Signé NAPOLÉON. »

Telle était la manière dont ce vaste génie, homme d'état et homme de guerre tout à la fois, prescrivait, des camps où l'aigle impériale faisait une halte, les dispositions générales et les détails des grandes constructions qu'il ordonnait.

Il ne voulait pas qu'un peu plus ou un peu moins d'argent à dépenser l'empêchât d'avoir de beaux édifices, et lorsqu'il avait alloué un certain nombre de millions pour leur érection, il n'hésitait pas, ainsi qu'on vient de le voir, à en accorder le double si cela était nécessaire.

Digitized by Google

IV.

Par ce qui précède nous avons voulu, non-seulement faire connaître de combien de bâtiments l'Empereur enrichit la capitale, mais encore comment il entendait leur disposition, afin que le mode de procéder de ce grand administrateur restât comme un exemple incontestable, et fit sérieusement réfléchir, avant de continuer leur œuvre, ceux qui prescrivent les constructions du Palais de Justice.

Ce palais, s'il était disposé comme il convient, donnerait de l'agrément, de la valeur aux quartiers des quais où il est situé, tout en concourant à doter ces quartiers d'un aspect grandiose, aussi beau, dans un autre genre, que celui de la place de la Concorde : au Louvre, à l'Institut, il manque un magnifique monument qui les domine de front, les coordonne, en fasse un seul tout, et paraissent les rattacher à lui, pour former un immense ensemble d'admirables choses autour du Pont-Neuf.

Napoléon si vaste dans ses plans, lui qui aimait ce qui était grand et simple; lui qui projeta les boulevards Malesherbes et Mazas jusqu'aux barrières, le palais du roi de Rome sur les hauteurs de Chaillot; lui qui entoura les nombreux édifices qu'il conçut de rues et de places, en eût fait certainement autant pour ce bâtiment de premier ordre entre ceux de Paris. Il eût voulu que l'îlot contenu entre la rue de la Barillerie, les deux quais et le Pont-Neuf, servît aux façades de ce palais, précédé d'une belle place au devant du pont, dégageant ses abords, aux deux embouchures des quais et de la place Dauphine.

Mû par son esprit d'unité, par les clartés de sa vive intelligence, par son amour des grandes choses, l'Empereur n'eût certes pas adopté un projet dont la disposition embarrassée formant un tout incohérent, une macédoine de divers styles, ne lui eût nullement convenu. Il n'eût jamais souffert qu'une des principales façades de ces constructions se perdît, inaperçue, dans la petite rue de la Sainte-Chapelle, cachée par de vieilles maisons qui étalent leur laideur sur le quai des Orfévres. Il n'eût pas adopté un projet étreignant entre de lourdes, de hautes murailles, la Sainte-Chapelle, ce charmant bijou ogival du XIIIe siècle.

Un semblable projet eût été de suite écarté par Napoléon, comme le fut celui qu'on lui présentait pour le Temple de la Gloire; il eût alloué une plus forte somme afin d'avoir un monument digne de la capitale.

Chaque bâtiment doit avoir un genre d'architecture qui lui donne le cachet qui lui convient. Tous les genres, tous les styles ne sont pas propres à caractériser les divers édifices; le genre lourd de la cour du Palais de Justice actuel ne saurait convenir à la décoration d'une salle de bal. Ce genre dorique romain, n'est même pas celui qui conviendrait au temple de la Loi. Dépenser des

Digitized by Google

sommes énormes pour ne pas atteindre le vrai, est une faute qu'on doit déplorer.

Pour dégager convenablement la Sainte-Chapelle et se débarrasser du style commun de l'ancien palais, n'eût-on pas pu démolir l'aile gauche de la cour du palais actuel, qui, comme une pétrification hideuse, s'incorpore sur les délicates faces de l'édifice religieux pour en masquer les élégants détails; n'eût-on pas pu, tout en utilisant les autres constructions existantes, prendre sur la rue de la Barillerie, la Sainte-Chapelle pour milieu de cette rue et établir à la gauche de la chapelle jusqu'au quai des Orfévres, la même disposition de bâtiments qu'elle a à sa droite, qui comprennent la cour du palais et les façades qui, de cette cour, s'étendent jusqu'à l'angle du quai de l'Horloge.

Sur le quai des Orfévres on eût eu une façade analogue, sinon comme style, du moins comme masse, à celle du quai de l'Horloge, avec tour carrée à l'encoignure de la rue de la Barillerie, et trois tours circulaires, en forme de minarets, servant à planer sur Paris, vers la caserne des sapeurs-pompiers et la Préfecture de Police.

La quatrième façade parallèle à la rue du Harlay, qui serait annulée, se lierait à celle des quais.

En avant de cet îlot, et séparé de lui par une large cour ou rue, dans la même situation que celle du Harlay, le Palais de Justice, isolé aussi de toute part, s'élèverait ayant sa principale façade sur le Pont-Neuf, deux autres sur les quais de l'Horloge et des Orfévres, et la quatrième sur la large cour ou rue dont on vient de parler.

Par sa disposition formant un deuxième îlot, cet édifice entièrement séparé de ses dépendances, quoique ne faisant cependant avec elles qu'un seul tout affecté au même service, qu'un vaste monument régulier sur ses diverses faces, résoudrait, par son isolement, le double problème de conserver les anciens bâtiments, sans que leur style, si divers, nuise en quoi que ce soit à celui, tout différent, de ce nouveau palais.

Bien qu'isolé, comme masse, il eût cependant été, par quelques points seulement, relié à ses dépendances par des vestibules, comme au Louvre, pour faciliter les communications et laisser le passage libre, même aux voitures, si on l'eût jugé convenable.

Les bâtiments contenus dans les dépendances eussent pu servir à la préfecture de police, aux prisons, aux casernes des soldats municipaux et des sapeurs-pompiers et à tous les services du nouvel édifice. Pourquoi même ne pas imiter Napoléon? Lorsqu'en 1811 il décréta l'établissement de l'école des Beaux-Arts, il demanda « qu'il contînt de beaux ateliers que nous nous reservons, ajoute-t-» il, de distribuer aux principaux artistes peintres et statuaires. » En attendant, une grande partie du palais de l'Institut fut mise par lui à la disposition des artistes les plus distingués, pour leurs ateliers et logements. Pourquoi, d'après un tel exemple, ne réserverait-on pas dans ces dépendances les appartements

Digitized by Google

des présidents et autres magistrats, ainsi que ceux de personnes attachées au palais et qui sont obligées d'y être continuellement?

Les constructions de la rue de la Barillerie, situées à gauche de la Sainte-Chapelle, et partie de celles du quai des Orfévres eussent pu recevoir l'archevêché communiquant à la Chapelle. Ce palais épiscopal aurait eu pour entrée dans la rue de la Barillerie, une cour, comme il a été dit, symétriquement semblable de masses à celle du palais actuel avec ses marches et avant-corps formant péristyle.

Une rue pareille à celle de Constantine, aboutissant de Notre-Dame à cette cour, relierait ces deux monuments, et mettrait l'archevêché directement en rapport et vis-à-vis de la cathédrale.

Vus du pont des Arts à celui de la Concorde, le Louvre, l'Institut, le Palais de Justice, groupés triangulairement autour du vaste espace formé par les deux bras de la Seine, offrirait un des plus beaux points de vue de Paris.

Précédé de la place établie au-devant du pont, ce noble édifice, établi à une grande hauteur pour atteindre le sol de l'ancien Palais, nous rappellerait les beaux temples grecs, et enrichirait la capitale d'un monument comme elle n'en a pas, et comme nous avons vu qu'en demandait l'Empereur.

Son frontispice, à grandes colonnes, réunissant la noble simplicité du Panthéon d'Athènes, au grandiose, à la mâle sévérité des temples de Pœstum et d'Agrigente; son portique à fronton, orné de statues se détachant sur le ciel comme aux temples romains; ses colonnes dans le mode dorien, s'élevant majestueusement au-dessus d'un grand nombre de marches, produiraient un effet des plus imposants.

Ses façades latérales donnant sur les deux quais, par leur décoration noble et simple, offriraient une heureuse réminiscence des monuments du siècle de Périclès.

A la suite de ce palais, la façade du quai des Orfévres, servant aux dépendances, rappellerait au souvenir, par ses tours formant minarets, les monuments des villes orientales, les croisades, ainsi que nos victoires d'Égypte et d'Alger; tandis que d'un regard jeté sur le quai opposé, les tours de la Conciergerie et de l'Horloge reporteraient nos pensées sur les événements qui ont eu lieu dans cette antique demeure de saint Louis, des maires du palais et des comtes de Paris.

Quelle vue admirable n'aurait-on pas alors du pont de la Concorde? D'un côté, la Madeleine, la place, les fontaines et les monuments qui l'entourent; du côté opposé, le Palais-Législatif, derrière lequel se dessine le dôme des Invalides étincelant de dorure et de gloire! En face, le Pont-Neuf, la vue pittoresque et majestueuse tout à la fois, qu'on vient de décrire.

Est-il une ville au monde, si ce grand bâtiment était mis à exécution, qui pût rivaliser avec Paris?

Il serait encore très-facile d'exécuter un pareil projet; il y a peu de dépenses de faites pour les nouvelles bâtisses qui masquent la Sainte-Chapelle : les architectes qui dirigent ces travaux pourraient avantageusement les utiliser ailleurs.

Digitized by Google

V.

Avant d'arrêter définitivement le plan de construction d'un bâtiment si important et si heureusement situé, par sa position entre deux quais non parallèles ; par sa forme trapézoïdale, qui laisse découvrir, chose bien rare, trois de ses façades ; par les beaux édifices qui l'avoisinent ; par les ponts d'où on l'aperçoit : on ne saurait trop réfléchir. C'est le cas, ou jamais, de rapporter cet ancien proverbe : « Il vaut mieux chômer que mal moudre. » On doit bien prendre garde de sacrifier la position la plus belle de la capitale, un point de vue unique qu'on ne retrouverait jamais.

Là, ce palais dominerait en plein air. Nul autre monument n'est aussi avantageusement placé : l'Arc de l'Étoile lui-même ne peut, sous ce rapport, lui être comparé : ses deux côtés sont masqués par les arbres de l'avenue. La Madeleine, vue de la place de la Concorde, manque d'espace : les maisons de la rue Royale empêchent de voir entièrement son frontispice. Le Palais-Législatif paraît enterré et privé de son beau soubassement, caché qu'il est par la hauteur du milieu du Pont.

On doit donc profiter de la position admirable, unique, où peut s'établir le nouveau palais, et créer là un édifice d'un caractère imposant, qui réponde dignement à l'idée qu'on doit avoir de la justice, de la magistrature, de la capitale.

Si l'on ne peut l'ériger de suite en entier, il faut savoir attendre et le construire partiellement. Mais on hésite, on paraît craindre d'exécuter de grandes choses. Ne sommes-nous donc plus la grande nation? Aurait-on déjà oublié tout ce que Napoléon projeta de merveilleux pour la métropole?

Il en coûte, il est vrai, pour mettre à exécution de beaux projets ; mais en fait de constructions les gouvernements sont comme les particuliers, ils ne se repentent jamais d'avoir bien fait ; ce qui afflige, c'est d'avoir par trop lésiné, car les fautes en pierre se voient et durent longtemps.

Louis-Philippe, qui s'entendait en bâtisses, le savait bien : aussi n'a-t-il rien négligé ni pour Versailles, ni pour l'Hôtel de Ville qu'il a pourvu de splendeurs.

Les belles choses nous enorgueillissent et excitent à jamais l'admiration : nos soldats, en voyant les monuments de l'Egypte, battirent des mains. Les étrangers visitent Paris avec plaisir ; quel est l'habitant de la capitale qui ne soit fier de ses monuments ?

Si Napoléon, qui concevait de si vastes projets, n'a pu, occupé de ses luttes gigantesques contre l'Europe, terminer les constructions qu'il avait commencées, ses successeurs ont achevé une partie des grands desseins de ce fécond génie; ainsi ce que nous n'avons pas le temps de faire de suite, d'autres le font plus tard, et de grands monuments pour dire à la postérité quel peuple les a élevés.

Digitized by Google

La Royauté, l'Empire, nous ont laissé des édifices à terminer. Le Louvre, commencé par François Ier n'est pas encore achevé ; chaque année l'enrichit de nouveaux musées, de nouvelles salles. Le palais des Tuileries, bâti par Marie de Médicis, nécessite encore d'immenses travaux avant d'être réuni au Louvre.

La manière de voir de l'Empereur, pour le temps qu'il pensait accorder à l'érection de certains bâtiments, sera pour tous, je pense, une autorité.

Dans la dépêche adressée à M. de Champagny, que nous avons déjà citée, on trouve ces lignes relatives au Temple de la Gloire : « Il convient, dit l'Empereur, » de s'occuper à chercher du granit pour d'autres monuments que j'ordonnerai, » et qui, par leur nature, peuvent permettre de donner trente, quarante ou cin- » quante ans à leur construction. »

On pourrait donc attendre un peu, avant de hâter l'achèvement du Palais de Justice.

Les dépenses que doit coûter le projet actuel sont évaluées à quatorze millions y compris l'achat des maisons. Quatorze millions forment une grande partie des fonds nécessaires pour l'exécution d'un pareil projet, et l'on pourrait, tout en construisant, loger, en attendant mieux, la magistrature d'une manière digne d'elle. La justice d'ailleurs, si l'on s'en rapporte à certains auteurs, se rendait déjà dans l'ancien palais, dès l'époque de la domination romaine, sous l'autorité des proconsuls ; elle pourrait sans inconvénient, sans doute, s'y rendre encore.

On ferait donc très-bien, ce nous semble, tout en dépensant les quatorze millions, tout en cherchant à favoriser le service du Palais, d'ajouter quelques millions de plus pour embellir le centre, le cœur de Paris.

Si l'on trouve le périmètre compris entre la rue de la Barillerie, les deux quais et le Pont-Neuf trop spacieux pour les besoins de ce palais, pourquoi ne ferait-on pas pour ce bâtiment ce qu'on doit faire aux Tuileries pour les nombreux édifices qu'on veut y réunir ? Pourquoi ne pas placer dans les dépendances du nouveau palais les salles du conseil de guerre, avec entrée par la nouvelle cour de la rue de la Barillerie ; si l'archevêché n'était pas placé là, les prisons militaires ; une caserne municipale ; une mairie ou autres constructions analogues, dont les frais seraient à distraire de ceux du Palais.

Avant de terminer, nous aimons à rendre justice encore une fois au talent des architectes qui érigent ces constructions; seulement, comme tout le monde, nous voyons à regret ce qui s'exécute dans la rue de la Barillerie, dont les façades enserrent d'une manière brusque et tout à fait disgracieuse, la sainte chapelle. On a oublié qu'à une précieuse relique il fallait une châsse d'or.

Nous avons cru devoir citer les œuvres d'un grand organisateur comme étant un appui des plus fermes, une autorité souveraine devant laquelle doivent tomber toutes les objections. Nous avons cru parler dans l'intérêt de l'art ; nous n'avons eu l'intention de critiquer ni de flatter personne. Dieu veuille que le clergé qui peut tant de choses, concoure à l'ornement de la capitale, et fasse quelques efforts pour que les audacieuses murailles, qui masquent et profanent la Sainte-

Digitized by Google

Chapelle, tombent devant sa volonté, comme celles de Jericho tombèrent devant l'arche. Puisse-t-il, en se rappelant les croisades prêchées pour la délivrance du tombeau du Christ, songer que la Sainte-Chapelle ne fût bâtie, par saint Louis, que pour recevoir dignement les saintes reliques apportées d'Orient. Puissent les gouvernants, ceux qui vénèrent le souvenir du grand homme, et admirent ses immortelles créations, l'imiter dans sa manière large et belle de comprendre les arts; puisse l'ombre illustre de l'éminent génie qui, du sein de sa triste prison, s'écriait douloureusement le regard tourné vers la patrie : « Nouveau Prométhée, » j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la France; » inspirer ceux qui lui succèdent et leur faire ordonner le changement d'un projet qui n'est ni digne d'eux, ni de la capitale, et qui, s'il s'exécutait, serait, au point de vue de sa déplorable disposition, une calamité pour l'art, une faute à jamais irréparable pour l'embellissement de la métropole.

A. Marcellin,
Membre de la 4e classe.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DU MOIS DE JANVIER 1852.

∴ La première classe (*Histoire générale et histoire de France*) s'est assemblée le 7 janvier, sous la présidence de M. de Montaigu, président. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. Plusieurs livres ont été offerts à la classe; leurs titres ont été imprimés dans le *Bulletin bibliographique* du journal. M. Alix annonce que son rapport sur l'ouvrage de M. Gardiner, notre collègue en Angleterre, est prêt. La classe juge à propos d'en renvoyer la lecture à la 2e classe. Les membres présents se livrent à une discussion relative au congrès que les événements derniers ont empêché d'avoir lieu le 14 décembre, d'après le dernier programme et l'autorisation ministérielle par laquelle l'ancienne salle du sénat au Palais du Luxembourg nous avait été accordée.

∴ La deuxième classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le 14 janvier, sous la présidence de M. Alix, vice-président. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. On entend la lecture du rapport de la commission, composée de MM. Buchet de Cublize, Barbier (Jules) et Moreau de Dammartin, sur la candidature de M. Claudius Chervin, directeur de l'Ecole mutuelle de la Guillotière (Rhône). Ce rapport étant favorable, on passe au scrutin secret, et M. Chervin est admis comme membre correspondant, sauf l'approbation de l'Assemblée générale. Plusieurs livres sont offerts à la classe, entre autres une *Réfutation de l'opinion du docteur Itard, relative aux sourds-muets*, par M. Ferdinand Berthier; M. l'abbé Auger est chargé d'en faire un rapport. M. Alix donne lecture d'un rapport qu'il vient de faire sur un ouvrage de M. Gardiner, notre collègue d'Angleterre, intitulé : *Sights in Italy with some*

Digitized by Google

account of the present state of music and the sister arts. M. Alix a reproduit dans son rapport des passages entiers, d'un grand intérêt. La classe renvoie le rapport au Comité du journal.

∴ La troisième classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, philosophiques et sociales*) s'est assemblée le 21 janvier, sous la présidence de M. Nigon de Berty, président. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. M. Cellier du Fayel fait hommage à la classe d'une brochure intitulée : *Un mot aux partis.* M. l'abbé Auger donne lecture d'un rapport dont il avait été chargé sur un ouvrage de M. Ferdinand Berthier. Ce rapport est renvoyé au Comité du journal pour être imprimé.

∴ La quatrième classe (*Histoire des Beaux-Arts*) s'est assemblée le 28 janvier, sous la présidence de M. l'abbé Jules Corblet. M. de Brière lit le procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. M. Delvincourt adresse à la classe une lettre pour la remercier d'avoir bien voulu l'admettre dans son sein comme membre résidant. M. Destouches envoie un exemplaire d'une brochure sur l'*Ecole nationale et spéciale de dessin, de mathématiques, d'architecture.* Plusieurs numéros du journal l'*Album de Rome*, par M. de Angelis, et la *Revue des Beaux-Arts* sont offerts à la classe. M. l'abbé Corblet donne lecture d'une notice historique sur *les saintes Femmes de la Bible.* Cette notice est renvoyée au journal.

∴ L'assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée le 30 janvier, sous la précidence de M. Auger, vice-président. M. le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance générale, qui est adopté. On donne lecture de la liste des livres offerts à la société pendant le mois. Des remercîments sont votés aux donateurs. L'assemblée, sur l'invitation du président, passe ensuite au scrutin secret pour l'approbation de l'admission de M. Claudius Chervin dans la 2e classe. Ce candidat est admis comme membre correspondant. M. l'abbé Auger continue la lecture de son Mémoire sur *les Devoirs de l'Historien* (4e partie). M. de Brière fait quelques observations dans le sens de l'auteur sur le choix des mots pour la clarté de l'histoire ; tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est bon d'employer dans le langage de l'histoire les noms usités : la lecture du Mémoire sera continuée à la prochaine séance. Il est 11 heures, la séance est levée. R.

NOTICE

SUR M. LE VICOMTE DES FOSSEZ, MEMBRE DE L'INSTITUT HISTORIQUE.

L'Institut Historique vient de perdre M. Des Fossez, l'un de ses membres fondateurs les plus distingués. M. Des Fossez appartenait à une des premières familles du département de l'Oise. Né en 1764, à Saint-Vast-les-Verberies (Oise), et étant très-jeune encore, il fut mis en pension par son père chez les Génovéfains de Senlis, où il fit son éducation ; en 1774, il entra à La Flèche et ensuite a

Digitized by Google

Rebais avec le titre d'*élève du roi;* en 1778, il fut envoyé comme cadet de famille à l'École militaire de Paris. Deux ans plus tard, il reçut avec une pension de deux cents livres le titre de sous-lieutenant au Colonel-Général dragons. L'avantage d'avoir de l'instruction et un beau physique était tout ce qu'il fallait pour obtenir de l'avancement dans l'armée. Aussi à l'âge de 20 ans (1785), M. Des Fossez était déjà capitaine au régiment d'Orléans cavalerie ; mais la révolution arriva (1789) et il ne tarda pas à quitter le service (1791), à l'occasion de la création du drapeau tricolore. En rentrant dans la vie privée M. Des Fossez ne voulut pas émigrer; c'est par cette raison, nous dit-il, que la Restauration lui refusa une distinction qu'il avait demandée. M. Des Fossez, retiré d'abord auprès de son père à Cappy, alla ensuite à Verberie pour y épouser Mlle de Chabanon, fille de l'académicien de ce nom. L'inaction n'était pas du goût de M. Des Fossez, aussi ayant appris à peindre, il s'appliqua à faire des portraits. Ce genre d'occupation et le désir de se rapprocher des événements l'obligèrent à revenir à Paris. Pendant son séjour dans la capitale il fit le portrait en miniature de Louis XVI, qu'il fit graver, et ceux de toute la famille royale. Ces portraits lui furent demandés par la reine, lorsqu'elle était enfermée au Temple, par l'entremise de Mme de Tourzel ; ils furent placés dans une boîte à triple fond et transmis dans la prison du Temple. M. Des Fossez connu dans la compagnie de la garde nationale des Gravillers, organisée à Paris par quartiers, fut élu capitaine de cette compagnie ; mais dégoûté des scènes sanglantes de 1793, après le sort qu'eut à subir Marie-Antoinette, il se retira à Vély, campagne délicieuse, près de Soissons ; en 1802, il perdit son père à Cappy, où il alla demeurer et où il sut se concilier l'estime de tous les habitants : il fut nommé maire du pays, charge qu'il occupa pendant 37 ans, malgré les absences qu'il fut obligé de faire à plusieurs reprises.

En 1805, M. Des Fossez fut appelé par M. le prince Lebrun, à remplir les fonctions de secrétaire de ses commandements. Lorsque M. le baron de Reuilly fut nommé préfet de l'Arno, il demanda à M. Lebrun de se faire accompagner en Italie par M. Des Fossez, son ami. Arrivé à Florence, M. Des Fossez fut nommé secrétaire général et conseiller de préfecture. Les manières affables, cette sociabilité propre au caractère français, le goût qu'il avait pour les arts qu'il cultivait, le firent rechercher dans la société et nommer membre de l'académie de Florence et du Val-d'Arno, titres auxquels M. Des Fossez tenait beaucoup. Après la mort de M. de Reuilly (1810), qui était atteint d'une maladie de poitrine, M. Des Fossez alla reprendre sa place auprès du prince Lebrun. En 1815, il retourna à sa résidence de Cappy, où, en 1816, il fut élu colonel d'état-major de la garde nationale de l'Oise.

La peinture, la poésie, la littérature, l'histoire étaient pour M. Des Fossez les études variées et intéressantes, auxquelles il s'adonnait sans cesse. Les relations qu'il entretenait avec les artistes, les savants et les hommes éminents, étaient pleines de charme et de dignité; ami de M. Béranger, il recevait de

Digitized by Google

lui des lettres qui lui rappelaient des souvenirs littéraires qui avaient fait leur charme.

Nous avons dû, en effet, reconnaître à M. Des Fossez toutes les qualités qui le distinguaient lorsque l'année dernière il est venu rejoindre son fils à Paris après avoir fait la perte de sa femme.

Il nous a montré chez lui une partie de ses œuvres remarquables de peinture et ses manuscrits dont il sera question plus tard. Il a voulu assister à notre dernière séance publique au Palais du Luxembourg, où nous l'avons présenté à notre président et à nos collègues comme une image vivante de la cour de Louis XV, où il avait été page.

M. Des Fossez, arrivé sans infirmité à l'âge de 87 ans, avait conservé toutes ses facultés; il était doué d'une forte constitution et jouissait d'une bonne santé; aussi tous ceux qui le connaissaient ont été surpris en apprenant sa mort, suite d'une très-courte maladie qui l'a enlevé en quelques jours à son fils, à ses amis et à ses collègues.

M. Des Fossez est regretté de tous par ses qualités morales et intellectuelles; il nous retraçait les manières et les mœurs de la société d'un siècle qui n'est plus.

RENZI.

CHRONIQUE.

— M. Noël, ancien avocat et notaire honoraire à Nancy, notre laborieux collègue, a offert à l'Institut Historique les nouveaux volumes qu'il vient de publier sur des documents relatifs à l'histoire de Lorraine. C'est un catalogue raisonné des collections qu'il possède en livres, manuscrits, tableaux, etc., rangés sous 6057 numéros, et un appendice de 28 numéros pour les ouvrages publiés par M. Noël. Il se trouve dans l'ouvrage une table des noms d'auteurs et des lieux indiqués, et une table des chapitres au nombre de 15; le dernier chapitre est la liste des ouvrages faits par des Lorrains, mais n'ayant pas autrement de rapport à l'histoire de Lorraine. L'ouvrage commence par une *lettre ou mémoire* aux autorités administratives pour les engager à former un musée à Nancy, où cette collection figurerait bien.

L'auteur fait, dans un avertissement, une remarque bibliopole assez opportune : on ne peut plus savoir ce que c'est que le format d'un livre depuis l'invention du papier sans fin et celle des presses mécaniques : ce qui rend difficile le rangement des livres nouveaux avec les anciens.

Les chapitres les plus intéressants paraissent etre :

Le premier, spécialement relatif à l'histoire de Lorraine. On y mentionne plusieurs anciens manuscrits, le catalogue des pièces publiées par D. Calmet, et celui des pièces de la première édition de D. Calmet, qui n'ont pas été reproduites dans la seconde et réciproquement de celles que produit la seconde seulement.

Digitized by Google

Les notes, quelquefois très-amples qui accompagnent un grand nombre d'articles de ce catalogue, sont intéressantes pour le bibliophile et souvent même pour l'historien.

Cet ouvrage, d'un bel extérieur, ne laisse pas que d'être long. Il a 807 pages in-8°, il a dû demander une attention minutieuse et une patience soutenue. P. Masson,

— L'éditeur Chaillot vient de publier un magnifique album intitulé : *Les saintes Femmes de la Bible*, par M. le chevalier Gaston d'Albano. La plupart des recueils de romances qu'on met entre les mains des jeunes personnes sont remplis de fadeurs sentimentales et de niaiseries romanesques. Ici, tout est noble et pur comme la source sublime où l'auteur s'est inspiré. Cet album produit une sensation méritée dans le monde artistique : les littérateurs admirent la fraîcheur des sentiments, la délicatesse des pensées et la simplicité toute biblique de la forme ; les musiciens, de leur côté, admirent la richesse du rhythme, l'ampleur de la composition et le parfum oriental qu'exhalent ces gracieuses harmonies. Quant à nous, qui ne sommes ni poète, ni musicien, nous sommes surtout frappés de la portée morale et religieuse de cette nouvelle publication, et nous disons avec les douze évêques qui l'ont honorée de leur approbation : Ce n'est point seulement une belle œuvre, — c'est une bonne œuvre. J. C.

— Notre honorable collègue M. l'abbé Jules Corblet vient d'être nommé correspondant de la Société historique de Tournai, de la Société royale de Gand et de l'Académie du Hainaut.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Sights in Italy with some account of the present state of music and the sister arts, par M. William Gardiner (Londres).

Un mot aux partis; brochure de M. Cellier du Fayel.

Décentralisation ou *Réforme administrative et judiciaire,* par M. Obriat.

Revue des Beaux-Arts, par M. Pigeory, mois de janvier 1852.

L'Album, journal de Rome, par M. de Angelis.

Francisci Sonnii S. theol. doct. primùm Sylvæducensium, deinde Antuerpiensium episcopi, ad Viglium Zuichemum epistolæ, ex cod. autographo bibl. reg. Brux., edidit et Commentario de Sonnii vita et scriptis illustravit P. J. X. De Ram. *Brochure*, Bruxelles, 1850.

Le vieux Soldat, ou l'*Obéissance à la Loi*, 2e édition, par Mlle Curo.

Essai sur le symbolisme antique d'Orient, principalement sur le symbolisme Egyptien, par M. de Brière, Paris.

A. RENZI, *Administrateur.* — Achille JUBINAL, *Secrétaire général.*

Digitized by Google

MÉMOIRES.

COUP D'ŒIL

SUR L'HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE ET SUR LES DESIDERATA DE CETTE SCIENCE.

Lorsqu'on jette les yeux sur les résultats des observations astronomiques qui ont été faites dans l'antiquité par les peuples qui se sont plus particulièrement occupés de l'étude des astres, on est surpris, d'une part, des connaissances qu'ils étaient parvenus à acquérir à quelques égards, et de l'autre des erreurs grossières dans lesquelles ils étaient tombés. Mais ces erreurs étaient excusables parce qu'ils n'observaient qu'à l'œil nu et n'avaient pas les ressources que nous possédons, comme nous l'indiquerons dans la suite.

Trois peuples anciens ont obtenu des succès remarquables en astronomie, les Égyptiens, les Chinois et les Chaldéens.

Il est très-probable, d'après l'interprétation faite, depuis le commencement du siècle présent, des monuments qui appartiennent à l'ancienne Egypte et qui subsistent encore, que la classe sacerdotale avait déterminé dans le ciel, 3285 ans avant Jésus-Christ, la vraie position de l'équinoxe du printemps, du solstice d'été et de l'équinoxe d'automne tels qu'ils étaient à cette époque; que 1505 ans après, en 1780 de la même ère, ces savants observateurs avaient reconnu que ces points primitifs s'étaient déplacés; que ces deux états du ciel sont indiqués par des inscriptions et des figures sur les monuments égyptiens; qu'enfin il y a plus de 5000 ans, ces prêtres avaient établi une année de 12 mois de 30 jours chacun et de cinq jours épagomènes ou complémentaires, formant 365 jours, ce qui ne diffère de l'année vraie que d'environ un quart de jour (1).

(1) Avec les formules établies par les géomètres pour représenter les mouvements planétaires et reconstruire l'état des cieux pour une antiquité quelconque, M. Biot, interprétant les représentations astronomiques dont Champollion le jeune a recueilli les dessins dans les tableaux historiques ou religieux qui décorent des temples ou des tombeaux de la Haute-Egypte, a reconnu qu'en l'année julienne 3285 avant l'ère chrétienne, les Egyptiens avaient déterminé dans le ciel la vraie position de l'équinoxe vernal, du solstice d'été et de l'équinoxe d'automne; de plus, que 1505 ans plus tard ils avaient reconnu que ces points primitifs s'étaient considérablement déplacés; enfin que les Egyptiens ont exprimé ces deux états du ciel sur leurs monuments. M. Biot emploie en ces curieuses recherches celles par lesquelles Champollion, dans son mémoire sur la rotation graphique des divisions civiles et astronomiques du temps, avait prouvé par les monuments que l'année vague égyptienne, composée de 12 mois de 30 jours et de 5 jours épagomènes, s'écrivait sur les monuments par des signes qui la partageaient en trois saisons, *la végétation, la récolte et l'inondation.* A chacun des 12 mois était attaché un personnage divin qui y présidait.

Digitized by Google

L'exactitude avec laquelle ils ont orienté leurs pyramides ajoute encore, en faveur de leurs observations, aux preuves que présentent les autres monuments.

Un peuple situé à l'extrémité orientale de l'Asie, le peuple chinois, a constaté dans ses écrits historiques dont l'authenticité est certaine, que sous l'empereur *Hiao*, 2357 ans avant Jésus-Christ, il y avait à sa cour des astronomes spécialement chargés d'observer le cours des astres. On lit dans le *Chou-King*, que pendant le règne de cet empereur « l'égalité du jour et de la nuit et l'observation de l'astre *Niao* font juger du milieu du printemps; la longueur du jour et l'observation de l'astre *Ho* font juger du milieu de l'été; l'égalité du jour et de la nuit et l'observation de l'astre *Mao* font juger du milieu de l'automne. »

Et plus loin, l'empereur dit à ses astronomes : « Remarquez une période de 365 *jours;* l'intercalation d'une lune et la détermination de quatre saisons servent à la disposition parfaite de l'année. Cela étant exactement réglé, chacun s'acquittera, selon le temps et la saison, de son emploi, et tout sera dans le bon ordre. »

N'est-il pas remarquable de voir des calculs astronomiques absolument semblables opérés à ces époques reculées par deux nations aussi éloignées l'une de l'autre que les Égyptiens et les Chinois, qui n'avaient certainement aucune relation entre elles.

Les Chinois, qui continuaient d'observer les ombres méridiennes aux solstices et le passage des astres au méridien, déterminèrent la position de la lune par rapport aux étoiles dans les éclipses, ce qui donnait la position sidérale du soleil et des solstices; enfin, ils ont reconnu que la durée de l'année solaire surpasse, *d'un quart de jour* environ, 365 jours. Ils la faisaient commencer au solstice d'hiver, et, pour y conformer l'année lunaire, ils employaient la période de 19 années solaires correspondant à 235 lunaisons, laquelle fut trouvée seize siècles plus tard par *Méton* et introduite dans le calendrier des Grecs.

Théou-Kong, frère du fondateur de la dynastie des Théou, présida dans le XIIe siècle avant notre ère, à de nombreuses observations dont trois nous sont parvenues : deux sur les longueurs méridiennes du gnomon aux solstices d'hiver et d'été, qui donnent pour l'obliquité de l'écliptique à cette époque un résultat conforme à la théorie de l'attraction; l'autre, qui s'accorde également avec cette théorie, constate la position du solstice d'hiver.

Les Chinois, qui étaient à cet égard si près de la vérité, puisque l'exacte durée de l'année est de 365 jours, 2,422,419, n'ont fait que peu de progrès en astro-

Parmi eux Champollion faisait reconnaître les emblèmes des deux solstices et de l'équinoxe vernal; et M. Biot a fait voir que la répartition de ces emblèmes s'accordait très-exactement avec les phases correspondantes de l'année solaire vraie, dans les 80 ou 40 siècles qui ont précédé notre ère. Champollion Figeac (*Egypte ancienne*).

Digitized by Google

nomie dans les temps modernes, car ils ont été obligés d'employer des astronomes européens pour vérifier et rectifier leur calendrier et leurs calculs des éclipses (1).

Cependant les tableaux chronologiques de leur empire marquent une éclipse de soleil dans la 51e année du règne de *Ping-Wang*, 718 ans avant J.-C. A la suite de cette éclipse, ils en indiquent seize autres observées entre la première et l'an 486 de notre ère. Toutes ces éclipses ont été vérifiées et reconnues exactes par Gaubil et Amiot en Chine, et par Pingré en France.

Quant aux travaux astronomiques dans l'Inde, les savants ne sont pas d'accord sur l'antiquité de leurs premières observations. Les tables indiennes remontent à deux époques principales : l'une jusqu'à l'an 3102 avant notre ère, l'autre à 1491. Mais les phénomènes célestes indiqués dans ces tables ne sont pas considérés comme exacts ; on suppose même que leurs calculs ont été opérés et les tables construites ou du moins rectifiées dans les temps modernes. Mais les Indous ont rendu un grand service à l'astronomie et aux sciences en général par l'invention de la méthode de numération au moyen de laquelle *on exprime tous les nombres avec dix caractères, en leur donnant à la fois une valeur absolue et une valeur de position.* Ce sont les chiffres et la numération dont nous nous servons maintenant avec tant de succès.

Il n'est pas douteux que les Chaldéens, dont le chef-lieu était Babylone, s'étaient livrés à l'étude de l'astronomie dès la plus haute antiquité. Il ne nous en est resté malheureusement aucuns monuments directs. Mais Ptolémée nous a transmis plusieurs de leurs observations. Les trois plus anciennes sont trois éclipses de lune observées dans les années 719 et 720 avant J.-C. et qui ont servi de point de départ à l'ère dite de Nabonassar. Geminus, astronome contemporain de Sylla, leur attribue la découverte de la période « de 6585 jours 1/2, pendant laquelle la lune fait 223 révolutions à l'égard du soleil, 239 révolutions anomalistiques, et 241 par rapport à ses nœuds (2). » Ces calculs supposent un

(1) Le gouvernement de la Chine a protégé et gardé près de Pékin les missionnaires envoyés d'Europe, non comme religieux, mais comme savants. Il reconnaissait que les Européens livrés à l'étude des sciences avaient des connaissances plus exactes et plus étendues que les Chinois. Aussi l'empereur Kang-hi, contemporain de Louis XIV (1662-1722), avait-il chargé ceux des missionnaires qui étaient mathématiciens et astronomes, de vérifier et de corriger au besoin les calculs du tribunal chinois des mathématiques pour la formation du calendrier, l'annonce des éclipses, etc. Il les avait chargés en outre de dresser une grande carte géographique de l'Empire chinois, opération qu'ils ont achevée après plusieurs années de voyages et de travaux. Ce même empereur ayant besoin d'une artillerie de montagne dans une guerre sérieuse contre les Tartares, et ne trouvant pas parmi les Chinois un chimiste et un fondeur dans lesquels il eût confiance, s'adressa au Père Verbiest, l'un des missionnaires, qui était non-seulement astronome, mais habile chimiste, pour faire les canons dont l'armée avait besoin. Le Père Verbiest s'en défendit d'abord ; il lui répugnait comme prêtre de fabriquer des armes de guerre. Mais l'empereur insistant, on le décida enfin à consentir à cette demande, la mission craignant d'être expulsée de la Chine. Les canons furent coulés, essayés devant toute la cour avec un plein succès. Pour témoigner au P. Verbiest sa satisfaction, l'empereur lui donna le titre de mandarin. Quand ce missionnaire mourut, Kang-hi écrivit son éloge, et cet éloge, tracé en caractères d'or sur une étoffe de soie, fut porté en tête du convoi. L'empereur Kian-Loung, qui fut contemporain de Louis XV (1735-1796), montra la même confiance que son prédécesseur dans les missionnaires européens pour les travaux scientifiques.

(2) De la Place, *Exposition du système du monde.*

Digitized by Google

nombre considérable d'observations délicates qu'il a fallu comparer entre elles.

On accuse les Chaldéens d'avoir les premiers donné cours à une grande erreur qui, on peut le dire, a fait le tour du monde, et qui subsiste encore dans presque toutes les contrées orientales. Les Européens mêmes n'en n'ont été désabusés que depuis moins de 300 ans. Nous voulons parler de l'astrologie judiciaire, de cette vaine croyance qui attribue à l'influence des astres, aux positions respectives que prennent successivement le soleil, la lune et les planètes, l'existence de jours, de moments favorables ou funestes, la diversité des dispositions, des caractères moraux chez les hommes, et les événements qui déterminent leur destinée sur la terre.

Ces idées n'ont pas été étrangères aux Egyptiens ni aux Chinois ; ceux-ci étaient et sont encore persuadés que leurs empereurs, chargés du gouvernement des peuples par le Chang-ti (le souverain du ciel), sont avertis qu'ils n'en remplissent pas les intentions et qu'ils gouvernent mal, par les accidents et les fléaux auxquels notre globe est sujet, tels que les tremblements de terre, les inondations, les épidémies, et même par les éclipses solaires et lunaires qui ne sont pas prévues et annoncées. Ces fausses conceptions n'en ont pas moins exercé une influence réelle et souvent fâcheuse sur les événements de ce monde, soit en excitant des inquiétudes mal fondées, soit en retardant ou empêchant d'accomplir d'heureux projets, des entreprises utiles.

Mais si nous sommes honteux, pour l'esprit humain, de ces erreurs, de ces imaginations fantastiques, nous devons admirer la patience avec laquelle les Egyptiens, les Chinois et les Chaldéens ont fait cette longue suite d'observations qui étaient nécessaires pour déterminer la durée de l'année solaire et tous les phénomènes dont dépend la succession régulière des saisons, surtout si nous considérons que les hommes étaient alors dépourvus des instruments qui ont été inventés dans les temps modernes.

L'illustre de la Place a commencé son *Exposition du système du monde* en indiquant ces nombreuses et graves difficultés. « De toutes les sciences naturelles, dit il, l'astronomie est celle qui présente le plus long enchaînement de découvertes. Il y a extrêmement loin de la première vue du ciel à la vue générale par laquelle on embrasse aujourd'hui les états passés et futurs du système du monde. Pour y parvenir il a fallu observer les astres pendant une longue suite de siècles ; reconnaître dans les apparences les mouvements réels de la terre; s'élever aux lois des mouvements planétaires, et de ces lois au principe de la pesanteur universelle ; redescendre enfin de ce principe à l'explication complète des phénomènes célestes jusque dans leurs moindres détails. Voilà ce que l'esprit humain a fait pour l'astronomie. »

Examinons un moment le point de départ de notre esprit par rapport à cette science. Tout homme entièrement dépourvu d'instruction (les peuples primitifs n'étaient composés que d'hommes semblables), lorsqu'il lève les yeux vers le ciel, voit d'abord un globe éblouissant de lumière, qui l'échauffe pendant le jour.

Digitized by Google

Vers l'Orient ce globe s'élève le matin de l'horizon ; le soir il disparait du côté de l'Occident (1), et l'obscurité règne pendant son absence. De temps à autre, un autre globe dont la lumière est douce et semble être sans chaleur, brille pendant la nuit. Ce globe, à peu près grand comme le soleil, paraît d'abord sous la forme d'un croissant qui s'élargit pendant quelques nuits. Devenu sphérique il diminue ensuite, cesse d'être visible, pour reparaître sous les mêmes apparences. En l'absence du soleil, le ciel d'un bleu foncé presque noir est parsemé d'un grand nombre de points brillants qui, restant dans la même position respective, montent et descendent chaque nuit d'un point du ciel à un autre; et, de même que le soleil et la lune, paraissent tourner autour de la terre comme la roue sur son essieu ; car au Nord plusieurs de ces astres sont à peu près immobiles, tandis que les autres s'élèvent plus ou moins au-dessus de nos têtes pour redescendre ensuite et disparaître sous l'horizon. Les observateurs reconnurent, mais plus tard, que ces astres, qui pâlissent et s'effacent à mesure que le soleil approche de l'horizon, ne s'éteignent pas réellement, mais continuent à parcourir leurs cercles au-dessous de la terre dont la surface n'est pas ce qu'elle nous semble, un plan sur les bords duquel la voûte céleste est appuyée. Ces points brillants qu'on nomme étoiles semblent attachés à cette voûte noire du ciel, qui pendant le jour s'éclaircit et devient d'un bleu azur. Après de longues contemplations, quelques-uns des observateurs ont remarqué en outre que, parmi ces points brillants, il y en avait cinq d'une lumière plus calme et à peu près comme celle de la lune; qui, changeant de position les uns à l'égard des autres, paraissent tantôt s'approcher du soleil, tantôt s'en éloigner. Quant à la terre sur laquelle l'homme est fixé comme sur un vaste plateau, elle lui paraît stable, et le centre de l'univers autour duquel les astres circulent pendant un temps assez court, que depuis on a divisé en 24 heures.

Il est un peuple en Europe, notre précurseur en civilisation, notre instituteur et notre maître en littérature et dans les beaux-arts, dont l'imagination ingénieuse et remplie de grâces, a excellé dans presque tous les exercices de l'esprit ; mais qui par l'activité, par la vivacité même de son imagination, n'avait pas la patience nécessaire pour faire les mêmes progrès dans la science astronomique, étant d'ailleurs dépourvu des instruments qui facilitent les observations et en assurent l'exactitude. Avons nous besoin de nommer les Grecs ?

Il est curieux de voir à quels écarts s'était livrée cette imagination dans les efforts qu'elle faisait pour se rendre compte des phénomènes célestes dont les Grecs étaient les témoins enthousiastes mais inexpérimentés.

Cherchant à les expliquer, quelques-uns de leurs anciens philosophes disaient : « Imaginez une espèce de roue dont la circonférence, dix-huit fois plus grande que la terre, renferme un immense volume de feu dans sa concavité. Du moyeu de cette roue, dont le diamètre est égal à celui de la terre, s'échappent des tor-

(1) Le soleil a cependant un mouvement propre qui est dans un sens opposé.

Digitized by Google

rents de lumière qui éclairent notre monde. Telle est l'idée qu'on peut se faire du soleil. » D'autres prétendues explications étaient encore plus absurdes, entre autres celle-ci : « Les parties de feu qui s'élèvent de la terre, vont pendant le jour se réunir sur un seul point du ciel pour y former le soleil. Pendant la nuit dans divers points elles se convertissent en étoiles. Mais comme ces exhalaisons se consument, elles se renouvellent sans cesse pour nous procurer chaque jour un nouveau soleil, chaque nuit de nouvelles étoiles... C'est cette raison qui oblige le soleil à tourner autour de la terre; s'il était immobile, il épuiserait bientôt les vapeurs dont il se nourrit. »

Après des conjectures diverses sur la nature des astres et sur leur figure, on convint assez généralement par la suite qu'ils sont de forme sphérique. Quant à leur grandeur, Anaxagore disait que le Soleil est plus grand que le Péloponèse, et Héraclite qu'il n'a réellement qu'un pied de diamètre.

Quelles places singulières avaient été assignées aux astres par les philosophes grecs ! « Les uns plaçaient au-dessus de la terre, la *Lune*, Mercure, Vénus, le *Soleil* (1), Mars, Jupiter et Saturne. » D'autres ont émis une opinion qui domina ensuite dans la Grèce ; ils rangeaient les planètes dans cet ordre : « La *Lune*, le *Soleil*, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Les noms de Platon, d'Eudoxe et d'Aristote ont accrédité ce système qui ne diffère du précédent qu'en apparence. En effet, la différence ne vient que d'une découverte faite en Egypte et que les Grecs voulaient s'approprier. Les astronomes égyptiens s'étaient aperçus que les planètes de Mercure et de Vénus, compagnes inséparables du Soleil, sont entraînées par le même mouvement que cet astre et tournent sans cesse autour de lui. »

Cependant un pythagoricien, Nicétas de Syracuse, avait adopté un système qui s'éloigne moins de la vérité ; il disait : « que tout est en repos dans le ciel, les étoiles, le soleil, la lune elle-même ; que la terre seule, par *un mouvement rapide sur son axe*, produit les apparences que les astres offrent à nos regards. »

Il faut rendre justice à Thalès, à Anaximandre, à quelques-uns de leurs disciples; non-seulement ils ont partagé cette idée, mais il est probable que parmi les Grecs ils l'ont conçue les premiers et ont cherché, mais en vain, à la propager.

Les planètes, en y comprenant le Soleil et la Lune, étaient au nombre de sept. « Les pythagoriciens se sont rappelé la lyre à sept cordes. » Ils ont assimilé les distances respectives des planètes aux intervalles des tons de la lyre, et ont imaginé sur cet accord une harmonie céleste. »

Cette idée bizarre était donc fondée sur le nombre supposé des planètes égal aux tons de la gamme musicale. Si Pythagore revenait au monde, il verrait tout son système et bien d'autres également absurdes, renversés par la découverte des nouvelles planètes et par les immenses progrès de la science astronomique,

(1) Ainsi le Soleil lui-même était rangé parmi les planètes.

Digitized by Google

qui ont enfin établi le vrai système du monde sur des bases inébranlables.

Ainsi les Grecs avaient fait de très-mauvais raisonnements, très-peu d'observations, encore moins de découvertes. Le peu de notions qu'ils avaient sur le cours des astres jusqu'au temps des Lagides et de l'école d'Alexandrie, ils le devaient aux Egyptiens et aux Chaldéens qui leur avait appris à dresser des tables qui fixaient le temps des solennités publiques et ceux des travaux de la campagne; mais ces tables n'étaient pas plus parfaites que celles d'après lesquelles les Egyptiens avaient établi leur année vague, et d'ailleurs elles ne convenaient pas en tout au climat de la Grèce. La grande difficulté, le principal problème qu'ils avaient à résoudre, c'était de ramener les fêtes à la même saison, au terme prescrit par les oracles et par les lois. Il fallait donc déterminer la durée de l'année tant solaire que lunaire, et les accorder entre elles de manière que les nouvelles lunes qui réglaient leurs solennités tombassent vers les points cardinaux où commencent les saisons. Après plusieurs essais infructueux, ce ne fut que l'an 432 avant Jésus-Christ qu'ils obtinrent le résultat que nous allons rapporter.

« La première année de la 87e olympiade, dix mois environ avant le commencement de la guerre du Péloponèse, Méton, de concert avec Euctémon, ayant observé le solstice d'été, produisit une période de 19 années solaires qui renfermaient 235 lunaisons, et cette période ramenait le soleil et la lune à peu près au même point du ciel. »

Les Athéniens firent graver les points des équinoxes et des solstices sur les murs du Pnix, et décidèrent que cette découverte serait inscrite sur les monuments publics en lettres d'or. De là le nom de *nombre d'or* donné à tous ceux dont se compose le cycle de Méton. La plupart des autres peuples de la Grèce ne furent pas moins empressés à profiter de ces calculs. Ils servirent à dresser les tables qu'on suspendait dans les villes et qui pendant l'espace de 19 ans représentaient en quelque sorte l'état du ciel et l'histoire de l'année.

Chez les Romains l'année, d'abord de 304 jours sous Numa, puis de 355, produisait de grandes irrégularités dans les cérémonies religieuses et civiles; portée ensuite à 366 jours, excédant l'année vraie d'environ trois quarts de jour, elle était encore irrégulière. Cette irrégularité fut en partie corrigée sous Jules César qui donna son nom à l'année Julienne. Enfin une seconde rectification opérée en 1582, sous le pontificat de Grégoire XIII, établit le calendrier tel qu'il est actuellement en usage chez la plupart des peuples de l'Europe.

La contemplation assidue du ciel faite, comme nous l'avons dit, par quelques peuples anciens, tels que les Egyptiens, les Chaldéens et les Chinois, les avait naturellement portés à opérer, autant qu'il était possible, le dénombrement des étoiles qui décorent *la voûte céleste*, comme on disait alors. Ils avaient remarqué que ces étoiles, d'un éclat inégal, ne sont pas situées à une distance semblable les unes à l'égard des autres et qu'elles paraissent en quelque sorte former des groupes. Afin de mieux distinguer ces groupes et de faciliter le dénombrement dont ils s'occupaient, ils donnèrent à chacun le nom d'un animal ou autre

Digitized by Google

objet bien connu, et nommèrent tous ces groupes *constellations*. Ils observèrent aussi que le soleil, dans sa marche annuelle, ne s'éloigne jamais de certains groupes, lesquels sans jamais approcher de ces points, de ces étoiles qui par leur immobilité vers le nord semblent être un des axes du monde, entourent le ciel et en enveloppent au contraire, comme une ceinture, la grande circonférence. Ils appelèrent ces constellations, au nombre de douze, les signes du Zodiaque, dont chacune paraissait être une station ou maison du soleil, qui pourtant ne s'y arrêtait nullement. Voici les noms qu'ils donnèrent à ces douze constellations et qui leur ont été conservés : Le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, l'Écrevisse, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, les Poissons.

Le dénombrement ou catalogue général des étoiles varia à différentes époques, mais dans les temps anciens il n'en comprit jamais trois mille. On ne se doutait pas alors que par la suite il en serait découvert un nombre infini à l'aide d'instruments qui donneraient à la vue de l'homme une prodigieuse puissance.

C'est seulement à dater de l'époque d'Alexandre le Grand que les Grecs ont produit d'habiles astronomes dont les observations et les calculs ont fait avancer cette science. Pythéas de Marseille donna exactement la longueur méridienne du solstice d'été dans cette ville, ce qui constata la diminution de l'obliquité de l'écliptique.

Dans la ville d'Alexandrie, après la mort de son illustre fondateur et la division de son empire, l'astronomie prit une forme nouvelle et plus scientifique par les soins de Ptolémée Soter qui avait obtenu l'Egypte en partage. Les savants qu'il avait attirés dans cette capitale disposaient d'une riche bibliothèque et d'instruments plus exacts que ceux qu'avaient possédés les anciens philosophes grecs. Aristille et Timocharès préparèrent par leurs observations la découverte de la *précession des équinoxes* qui fut faite par Hipparque. Après eux Aristarque de Samos reculait déjà les bornes si étroites dans lesquelles on resserrait jusque-là l'univers. Toutefois il concluait de ses calculs que le soleil n'est éloigné de la terre que dix-neuf fois plus que la lune. Mais il fut le premier, peut-être, qui reporta les étoiles bien au-delà de la sphère du soleil. Eratosthènes à la même époque faisait de grands efforts pour mesurer la terre. On dit que pour y parvenir il fit usage de l'observation des longueurs méridiennes du gnomon aux solstices dans les villes de Sienne et d'Alexandrie. Mais il est probable qu'il eut aussi recours à des mesures de notre globe tentées précédemment. Le plus célèbre de tous ces astronomes, le plus grand que l'antiquité ait produit, fut à juste titre Hipparque qui, secondé par les savants ses contemporains et ses émules, n'appuya ses calculs que sur de nouvelles observations, ne jugeant pas assez exactes celles des Egyptiens et des Chaldéens. Cependant on a reconnu depuis qu'il y avait encore quelques erreurs dans les déterminations qu'il donna des mouvements *apparents* du soleil et de la lune, notamment en supposant

Digitized by Google

circulaire l'orbe solaire, tandis qu'il est réellement elliptique. « Hipparque détermina la durée de l'année tropique. Cette durée lui parut un peu moindre que l'année de 365 jours $\frac{1}{4}$ adoptée jusqu'alors, et il trouva qu'à la fin de trois siècles il fallait retrancher un jour. Il reconnut que les deux intervalles d'un équinoxe à l'autre étaient inégaux entre eux et inégalement partagés par les solstices, de manière qu'il s'écoulait 94 jours $\frac{1}{2}$ de l'équinoxe du printemps au solstice d'été, et 92 jours $\frac{1}{2}$ de ce solstice à l'équinoxe d'automne. Il détermina les durées des révolutions de la lune relativement aux étoiles, au soleil, à ses nœuds et à son apogée. Il trouva qu'en 5458 mois la lune revenait 5923 fois au même nœud de son orbite. Ce résultat, fruit d'un travail immense, est peut-être le monument le plus précieux de l'ancienne astronomie par son exactitude et parce qu'il représente, à cette époque, la durée sans cesse variable de ces révolutions. La constance de l'inclinaison de l'orbe lunaire au plan de l'écliptique, malgré *les variations que ce plan éprouve par rapport aux étoiles*, est un résultat de la pesanteur universelle, que les observations d'Hipparque confirment. » (De la Place, *Exposition du système du monde.*)

C'est par suite des travaux qu'il entreprit pour former un catalogue des étoiles alors visibles, qu'il découvrit la précession des équinoxes et qu'il perfectionna beaucoup la trigonométrie sphérique. Presque tous les écrits dans lesquels ces importants travaux étaient consignés, ont été malheureusement perdus, et les résultats qu'ils constataient ne nous sont connus que par le fameux astronome Ptolémée qui les a recueillis dans son *Almageste*. Il s'était écoulé un intervalle de trois siècles entre Hipparque et Ptolémée, intervalle pendant lequel Jules César fit venir d'Alexandrie l'astronome Sosygène pour la réforme du calendrier dont nous avons parlé. C'est aussi à cette époque que Possidonius reconnut les lois du flux et du reflux de la mer, mais sa véritable cause, l'attraction combinée du soleil et de la lune, n'a été connue et constatée qu'après la découverte du principe de la pesanteur universelle des corps.

Pour clore ce résumé succinct de l'astronomie ancienne, il ne nous reste plus qu'à présenter les principaux résultats des grands travaux auxquels Ptolémée se livrait à Alexandrie vers l'an 130 de notre ère.

Ptolémée s'occupa beaucoup des mouvements de la lune. Avant Hipparque, on ne les avait guère considérés que relativement aux éclipses; mais il avait déjà remarqué que les anciennes observations ne représentaient pas ces mouvements dans les quadratures et offraient à cet égard de grandes anomalies. Ptolémée, les suivant avec soin, en détermina la loi et en fixa la valeur avec précision ; mais il recourut pour les expliquer à un épicycle supposé sur lequel il dirigeait le cours de la lune, et il s'éloignait en cela de la réalité.

L'opinion générale de toute l'antiquité attribuait au mouvement exactement circulaire une perfection imaginaire, et on croyait qu'il avait présidé aux lois de la nature dans la marche des corps célestes. Cette opinion avait induit en erreur les astronomes qui avaient précédé Ptolémée ; elle le trompa aussi lui-même. Il

Digitized by Google

l'adopta, lorsque, voulant embrasser les mouvements du soleil et de tous les astres qui rentrent dans sa sphère, il imagina le système qui porte son nom.

Il laissa, comme on l'avait fait avant lui, la Terre immobile au centre du système. Les planètes inférieures, la Lune, Mercure et Vénus tournaient autour d'elle dans un épicycle. Le Soleil, qui entraînait autour de lui Mars, Jupiter et Saturne, circulait autour de la Terre suivi de son cortége, mais à une plus grande distance.

Malgré la fausseté de cette explication, Ptolémée a rendu d'éminents services à l'astronomie par ses propres travaux et par le soin qu'il a eu de rapporter dans ses ouvrages les résultats qu'avaient obtenus ses prédécesseurs, notamment les observations et les découvertes de Hipparque.

Comme on le voit, la grande erreur, la principale méprise des anciens astronomes, c'est d'avoir toujours cru, d'après une illusion et des apparences fort naturelles, que la terre était immobile et le centre du monde, autour de laquelle tournaient, dans l'espace d'un jour et d'une nuit, le soleil, la lune, les planètes, les étoiles et tout le ciel enfin. La vanité de l'homme s'accommodait de cette idée. Il était persuadé que la lumière, la chaleur du soleil et l'éclat de tous les autres astres n'existaient que pour son bien-être et son agrément. Il se posait ainsi en véritable roi de l'univers.

Si les peuples avaient connu alors le rang si inférieur, l'extrême petitesse de la terre qu'ils habitent parmi les astres innombrables qui sont répandus dans l'espace infini, ils auraient été forcés de renoncer à ces idées de suprématie et de se contenter d'un rôle plus modeste.

On ignorait aussi les immenses distances qui séparent du globe de la terre les étoiles les plus brillantes qui en sont le moins éloignées. Si l'on avait su seulement qu'il y a des millions de lieues entre le soleil et ce petit globe, ils auraient sans doute reconnu l'absurdité de faire tourner tous les astres et l'immensité des cieux autour d'un point qui du soleil serait à peine visible pour des yeux humains. Mais cette terre qui nous porte, dont nous avons tant de peine à parcourir une faible partie, nous paraît si grande et les astres si petits à raison de leur éloignement et des effets de la perspective, que la vérité a été bien des siècles à se faire jour et à se montrer aux yeux des hommes. Quelques philosophes de l'antiquité l'avaient soupçonnée; ils avaient même osé l'annoncer; mais ils n'en pouvaient donner les preuves; et comme cette idée était contraire à l'opinion générale, ils étaient regardés comme des rêveurs dont à cet égard les imaginations fantastiques ne méritaient aucun crédit.

Cette erreur fondamentale persista pendant bien longtemps à régner sur la terre, car on vient de voir que Ptolémée l'avait adoptée comme la base de son système.

Il faut encore traverser le long espace de seize cents ans et arriver jusqu'à Copernic pour voir se lever enfin sur l'horizon de la science la lumière qui devait nous éclairer.

Digitized by Google

Ce célèbre astronome né à Thorn, ville de Pologne, en 1473 de notre ère, eut la gloire d'exposer le premier le vrai système des mouvements planétaires en plaçant le soleil au centre de tous ces mouvements. Mais comme il ne pouvait pas en fournir toutes les preuves mathématiques et physiques, l'Europe était encore indécise; elle hésitait entre l'ancien système et le nouveau.

Galilée qui venait de faire d'importantes découvertes (1) au moyen du télescope, cet instrument merveilleux récemment inventé, était convaincu de la vérité des idées de Copernic et il s'efforçait, malgré tous les obstacles, de les propager en Italie. On sait qu'il en fut en quelque sorte le martyr.

Un système mixte fut proposé par un astronome suédois, Tycho-Brahé, que de nombreuses observations avaient rendu célèbre. Suivant lui toutes les planètes tournaient autour du Soleil, hormis la Terre qui, accompagnée de la Lune, demeurait immobile au centre du système et entraînait le Soleil et toutes les planètes autour d'elle. Mais cette conception singulière ne pouvait tromper longtemps l'esprit humain; toutes les sciences faisaient alors des progrès rapides, et la réalité des idées de Copernic allait enfin paraître dans tout son éclat.

L'illustre Képler venait de préparer les voies dans lesquelles allait entrer le grand Newton, en démontrant les *rapports constants* qui existent entre *les aires des orbites planétaires et les temps employés à les parcourir.*

En effet cette vérité, ce fait comparé avec la loi qui préside à la chute des corps sur la terre et qui venait d'être connue, indiquait la cause réelle de tous les mouvements célestes. Le génie de Newton la saisit; non seulement il en proclama le principe, *l'attraction universelle*, mais il en donna les preuves mathématiques. Dès lors toute hésitation ne fut plus permise, et l'astronomie fut assise sur ses véritables fondements.

Si les savants des temps modernes sont enfin parvenus à ce grand résultat, il peuvent en être fiers sans doute autant qu'ils en sont satisfaits; mais ils ne doivent pas mépriser le génie de l'antiquité parce qu'il a adopté des erreurs en astronomie comme dans la plupart des autres sciences. Ils ont été puissamment, admirablement secondés dans l'étude des astres par deux instruments dont l'un était totalement inconnu des anciens, les *lunettes télescopiques*, et l'autre se trouvait d'un usage aussi long que pénible et imparfait. Nous voulons parler des signes et des méthodes du calcul. Quand on compare les chiffres, les signes des nombres employés par les Romains à ceux dont nous faisons usage, à notre calcul décimal; quand on songe à l'immense progrès des mathématiques, de l'algèbre en particulier, à son application à la géométrie que l'on doit au génie de Descartes; à l'invention si commode des logarithmes, etc., on ne peut s'empêcher de convenir que, si nous étions restés dépourvus de ces nouveaux moyens d'investigation, de vérification, de ces secours si précieux, l'astronomie serait encore dans l'enfance.

(1) Entre autres, de l'anneau de Saturne, de quelques-uns de ses satellites et de ceux de Jupiter.

Digitized by Google

Le télescope a levé pour nous le voile qui dérobait aux yeux de l'homme l'immensité infinie des cieux. Il a centuplé, que dis-je? il a mille fois augmenté la portée de notre vue jusque-là si bornée. Il nous a montré par-delà les étoiles que de tout temps l'œil avaient aperçues, un nombre prodigieux, incalculable d'autres étoiles dont on était loin de soupçonner l'existence et qui nous ont été révélées dans les profondeurs de l'espace.

Nous avons vu aussi que plusieurs des planètes sont accompagnées de satellites qui sans le télescope se seraient toujours dérobées à nos regards, et nous avons reconnu que la Lune n'est qu'un satellite de notre globe. Bien plus, nous avons découvert de nouvelles planètes, et il est probable que nous en découvrirons encore d'autres.

Ce n'est pas tout. Ces astres singuliers que les anciens considéraient avec effroi comme des météores envoyés par les Dieux pour annoncer aux mortels l'approche des grands fléaux de la nature, les guerres et les catastrophes politiques, nous en suivons maintenant le cours, nous connaissons les époques de leurs retours, de leurs réapparitions; nous savons qu'ils obéissent aussi aux lois de l'attraction et qu'ils rentrent dans le plan général de celles que Dieu a établies dans l'univers.

Le principe de la pesanteur, de cette attraction universelle, étant reconnu et constaté, dès lors fut résolu ce problème qui avait paru insoluble à toute l'antiquité, celui de savoir comment pouvaient se soutenir au milieu de l'espace soit dans une immobilité réelle ou apparente, soit dans leur mouvement circulaire, tous ces globes, tous ces astres dont les cieux sont peuplés et parmi lesquels la terre est comprise. Ce problème avait donné lieu aux conceptions les plus étranges. Les anciens habitants des bords du Gange, les Indous, lesquels ignoraient encore la rondeur de la terre et qui la représentaient par une espèce de voûte hémisphérique, disaient que cette voûte est portée par des éléphants, que ces éléphants sont appuyés sur une grande tortue, et la tortue elle-même sur un serpent immense se mordant la queue, image emblématique du monde. Toutes ces imaginations chimériques disparurent pour faire place à la vérité. Les globes, les planètes qui circulent autour du soleil, obéissent à deux forces qui se balancent constamment et qu'on nomme forces centrales, dont l'une les attire vers cet astre lumineux et l'autre tend à les en éloigner par la tangente de leurs orbites; ces forces les obligent à parcourir ces orbites.

Maintenant nous avons à exposer sommairement ce véritable système du monde en indiquant les principaux phénomènes qui en sont les conséquences, et les découvertes récentes qui ajoutant à nos connaissances astronomiques n'ont fait que confirmer encore par de nouvelles preuves la solidité, la réalité de ce système, ou plutôt des lois même de la nature dont, après tant de siècles et par les efforts de tant de générations, l'homme est enfin parvenu à reconnaître une partie si curieuse et si importante sous plusieurs rapports.

Ces nobles conquêtes, nous les devons surtout à la certitude des mathéma-

Digitized by Google

tiques, à ces sciences exactes qui, appliquées aux lois du mouvement, les poursuivent et les saisissent dans toutes leurs conséquences.

Mais parmi ces globes lumineux ou opaques qui peuplent l'immensité de l'espace et qui par leur nombre prodigieux, leur grandeur et leur magnificence, excitent notre étonnement et notre admiration, il en existe beaucoup tels que les comètes dont la fonction, sans doute nécessaire dans la constitution générale de l'univers, ne nous est pas encore connue. Il reste donc de laborieuses études à faire sous ce rapport, car la partie *physique* de l'astronomie est encore dans l'enfance.

Nous tâcherons d'indiquer, dans un troisième et dernier article, les principaux points vers lesquels ces études ultérieures devront être dirigées, sans oublier, toutefois, que si l'auteur de la nature a daigné livrer à nos investigations et à notre connaissance plusieurs des lois qu'il a établies, il en est de primordiales sur lesquelles il a jeté un voile impénétrable et que nous ne pourrons jamais découvrir.

ALIX, *membre de la 2e classe.*

EXTRAIT

D'un ouvrage manuscrit sur l'origine de l'écriture et sur l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, dans ses rapports avec l'orateur. (Communiqué à l'Institut historique.)

L'origine de l'écriture se perd dans la nuit des temps. Les ténèbres qui l'enveloppent n'ont pas été entièrement dissipées par les monuments découverts en Egypte, dans les ruines de Persépolis et dans le sol de l'ancienne Babylonie, qui portent l'empreinte des hiérogiyphes et des caractères cunéiformes. C'est en remontant le cours des siècles qu'on peut pénétrer plus avant dans les voies qu'a suivies l'esprit humain et apprécier mieux les efforts qu'il a faits pour simplifier l'écriture, pour inventer les lettres de l'alphabet.

L'écriture n'a réellement été utile que sous la forme alphabétique. Plus généralement pratiquée en Europe que partout ailleurs, l'écriture alphabétique a contribué à lui assurer la suprématie sur les autres nations du globe. Puissante auxiliaire du génie de l'homme, surtout depuis l'invention de l'imprimerie, elle a étendu la sphère de ses idées et développé ses facultés intellectuelles. L'homme, en fixant sa pensée avec des caractères permanents, y attache une existence qui échappe à l'action destructive du temps. La tradition écrite, substituée à la tradition orale, devient un vaste dépôt de connaissances et de découvertes de tout genre, qui se transmettent d'âge en âge, dépôt où l'esprit humain puise sa force pour s'élancer vers d'autres découvertes ou pour s'avancer avec plus de certitude dans la voie du progrès et du perfectionnement.

Toutefois, l'écriture alphabétique, telle que l'ont faite des alphabets défectueux, n'est pas aussi simple qu'elle pourrait être, n'exprime pas les éléments de la parole de la manière la plus régulière et la plus rapide. Sa complication vient moins de la forme des caractères que de la signification qui leur a été donnée. Si

Digitized by Google

chaque élément de la parole était représenté par un caractère, unique, invariable, l'écriture serait plus simple, les mots s'écriraient plus facilement ; on pourrait, en peu de temps, apprendre à lire et à écrire, tandis que les irrégularités de l'alphabet en rendent l'étude longue et pénible.

Malheureusement l'usage établi s'est constamment opposé à la réforme de l'écriture. Au lieu de régulariser l'alphabet, on a procédé par abréviations particulières, on a inventé des écritures abréviatives, et, engagé dans cette voie, on a cherché à écrire aussi vite qu'on parle.

L'art de recueillir la parole improvisée est sorti de toutes ces tentatives. Cet art, dont nous traçons une esquisse historique, était connu des anciens. On l'a vu florissant à Athènes et à Rome, aux beaux jours de l'éloquence, aux temps de Démosthènes et de Cicéron. Xénophon ét it un habile siméiographe. Tiron, affranchi de Cicéron, le cultiva avec succès. Les *notes tironiennes* furent enseignées dans l'empire romain, et se répandirent dans les Gaules avec la conquête. On se servait encore de cette écriture abréviative dans le moyen âge ; mais elle était confinée dans les cloîtres, où elle activait les travaux des Bénédictins. On perd ses traces pendant plusieurs siècles. Enfin, elle reparaît au grand jour, sous le nom de *sténographie*, à l'époque où s'établit, en Angleterre, le gouvernement parlementaire. L'intérêt qu'excitaient les débats du Parlement fit désirer qu'ils fussent recueillis et publiés. La sténographie s'introduisit plus tard en France, y prit un nouvel essor daps les discussions orageuses du gouvernement représentatif.

L'écriture sténographique est fondée sur un alphabet régulier. Formée de caractères simples qui s'unissent entre eux, elle se compose de monogrammes qui expriment les mots. On n'écrit que le son ; la parole est fixée sous sa plus simple expression.

On entrevoit les avantages qu'une telle écriture peut offrir par sa rapidité et les applications dont elle est susceptible.

Énumération des avantages que présente l'écriture sténographique.

Nous allons la considérer maintenant dans ses rapports avec l'orateur.

L'orateur, s'il est sténographe, peut tirer parti de ce talent contre son adversaire dans les luttes du barreau ou de la tribune politique. La facilité qu'il a de prendre rapidement des notes, lui fait saisir les arguments et les réponses qui se présentent immédiatement à son esprit. Ensuite, quand il prend la parole à son tour, il n'a plus qu'à jeter un coup d'œil sur ses notes, et sa réplique se produit avec ordre et précision, sans omission.

L'écriture sténographique par sa rapidité accélère les travaux de l'esprit et seconde l'essor de l'imagination.

Pour être en état de suivre la parole de tout orateur, il faut écrire en sténographie six ou sept fois plus vite qu'avec les caractères de l'écriture ordinaire.

Dans une improvisation de quelque étendue, il y a plusieurs degrés de vitesse.

Digitized by Google

Ordinairement la parole de l'orateur est lente à son début; elle devient plus prompte à mesure qu'il s'anime, que ses idées se développent. Dans la chaleur de la discussion, la parole, lancée comme un trait, frappe à coups redoublés. C'est alors que la plume du sténographe semble voler sur le papier, qu'il a besoin de toute son habileté.

Il y a une distinction à faire entre les orateurs, sous le rapport de la vitesse. Les uns parlent lentement, les autres avec volubilité; la plupart tiennent un milieu entre ces deux extrêmes. De là trois sortes d'improvisateurs, dont nous avons marqué le degré de vitesse, en calculant le nombre de lignes du *Moniteur universel*, prononcées dans le même laps de temps.

Le premier degré, la moindre vitesse, produit dix lignes par minute, environ cent mots. C'est le débit oratoire de MM. Guizot et Odilon Barrot, dont la parole grave, mesurée, se soutient sur un ton solennel. Le second degré, la moyenne vitesse, celle du plus grand nombre des orateurs, parmi lesquels nous citerons MM. de Lamartine, de Montalembert, Dufaure, produit quinze lignes par minute, environ 150 mots. Le troisième degré, la plus grande vitesse, s'élève à vingt lignes par minute, environ 200 mots. C'est l'élocution facile de MM. Berryer, Dupin, Thiers, qui les emporte souvent dans des mouvements d'éloquence très-rapides.

Les orateurs anglais parlent moins vite que les orateurs français. A peine s'ils atteignent le second degré. Gibbon, émerveillé du talent oratoire déployé par Shéridan dans la mémorable discussion du procès d'Hastings, eut la curiosité de savoir du sténographe combien de mots un orateur rapide pouvait prononcer en une heure. — 7,000 à 7,500, lui fut-il répondu. Ce qui donne en moyenne 120 mots par minute.

A la célérité des mouvements de la main, à l'habileté pratique, le sténographe doit joindre une instruction variée. Il est à désirer qu'il ne soit étranger à aucun des sujets qui se discutent à la tribune. S'il est déjà familiarisé avec la matière, il aura plus de facilité pour lire son écriture et reconstruire le discours. Ce n'est pas tout d'avoir tracé les signes rapidement, il faut encore pouvoir les lire de suite, malgré leur déformation, qui est plus ou moins forte selon le degré de vitesse. On comprendra cette difficulté, quand on saura qu'en sténographie il n'y a pas d'autre ponctuation que les intervalles plus ou moins grands laissés entre les mots. Les monogrammes sont jetés, çà et là, sur le papier, comme des membres épars, *membra disjuncta*, qu'il faut rassembler pour recomposer le discours, opération qui exige une intelligence exercée et une connaissance spéciale du sujet traité. Il ne suffit pas que le sténographe soit habile dans l'art d'écrire vite, *velociter scribendi peritus*, il faut encore qu'il soit prompt à lire son écriture et qu'il reproduise fidèlement la parole. S'il n'était pas aidé dans son travail par une instruction suffisante, il serait exposé à dénaturer la pensée de l'orateur, à faire des contre-sens. La sténographie n'est, comme on le dit, *l'écho de la parole*, qu'à la condition d'être pratiquée par une main sûre; si l'instrument tombe en

Digitized by Google

des mains inhabiles, il ne rendra que des sons discordants. M. de Cormenin a eu bien raison de dire : « Après deux ans d'exercice, tout sténographe peut faire un excellent député, mais je ne voudrais pas parier ma tête ni mon petit doigt que tous les députés fussent en état d'être sténographes. »

Le sténographe doit s'appliquer à faire une étude particulière des orateurs dont il recueille les paroles. Il est bon qu'il en connaisse le fort et le faible. S'il a le secret des faiblesses de l'orateur, comme le dit M. de Cormenin, il sait aussi apprécier les ressources de son talent, comme improvisateur ; il sait distinguer celui qui improvise de celui qui récite. Le récitateur est facile à reconnaître. Il *précipite son débit de peur que les anneaux de son chapelet ne se désenfilent et ne se détachent*. S'il s'arrête quelquefois, c'est par feinte, pour faire croire qu'il improvise ; mais il reprend bientôt avec plus de volubilité. Le sténographe expérimenté, toujours attentif à ses mouvements, se tient sur ses gardes, prêt à le suivre dans sa course rapide. Malheur à lui s'il cessait un instant de l'observer ! il serait débordé par un flux de paroles qui jetterait du désordre dans l'écriture ; avec le récitateur, point de repos, point de relâche ; la moindre omission fait perdre le fil du discours dont toutes les parties ont été hablement arrangées. Aussi, rien de plus difficile à sténographier qu'un discours appris par cœur.

Il n'en est pas de même d'un discours improvisé. Bien que la marche de l'improvisateur soit moins régulière, on la suit plus facilement en écrivant. L'irrégularité même du débit vient en aide au sténographe, lui permet de ralentir sa course et de prendre haleine. Il s'identifie avec l'orateur dont il connaît le degré de vitesse, laisse sa plume aller au gré de la parole, tantôt lente, tantôt rapide, selon le mouvement de la pensée et l'effet produit sur l'assemblée.

C'est dans les hardiesses de l'improvisation que se forment les orateurs parlementaires. La tribune est le champ-clos de la discussion, où la lutte s'engage entre des adversaires qui se prennent corps à corps pour se combattre. Une discussion soutenue par écrit n'offre pas le même intérêt. Les orateurs se succèdent sans se répondre ; les mêmes arguments sont répétés à satiété ; la discussion se prolonge sans avancer. Aussi, dès qu'on voit le manuscrit se déployer, les bancs se dégarnissent, l'Assemblée est inattentive et les efforts du président ne parviennent pas à rétablir le silence. Cette disposition de l'Assemblée étant bien connue de l'orateur, il fait ce qu'il peut pour s'y soustraire ; il apprend son discours par cœur et le récite avec certaines précautions. Mais il a beau faire ; quelque soin qu'il apporte dans son débit, il ne peut tromper les sténographes ; il ne passera jamais à leurs yeux pour improvisateur.

Parmi les orateurs qui improvisent, les uns parlent sans être préparés, sans trop savoir ce qu'ils vont dire ; les autres savent ce qu'ils doivent dire, ils ont longtemps médité leur sujet ; ils tiennent en réserve des phrases toutes faites, qu'ils produisent comme un jet de leur imagination ou l'effet d'une inspiration soudaine. Ordinairement ces morceaux d'éclat sont annoncés par l'attitude de l'orateur, par son geste, par le ton que prend sa voix. Averti par ces signes pré-

Digitized by Google

curseurs, le sténographe n'est pas pris à l'improviste ; il pressent l'effet produit par d'éloquentes paroles, les marques d'approbation dont elles seront suivies. Et quoiqu'elles soient prononcées avec rapidité, il les recueille sans trop se presser, comptant pour cela sur un moment d'interruption.

L'orateur médiocre qui a préparé son discours, et qui paraît au milieu d'une discussion, est souvent dérangé dans ses calculs ; il rencontre des arguments qu'il n'avait pas prévus. Le moindre incident le trouble, le fait trébucher ; il manque de présence d'esprit pour reconnaître sa position ; il ne sait pas sacrifier ce qu'il a confié à sa mémoire, pour improviser sur un autre fond ; il hésite, il balbutie, il vient échouer contre l'écueil de la tribune.

Un grand orateur se pénètre d'avance du sujet de la discussion ; mais il en suit toutes les phases avec attention, comme un général d'armée qui observe les mouvements de l'ennemi pour prendre ses avantages. Et quand il s'aperçoit que le moment est venu de monter à la tribune, de frapper les derniers coups, il s'élance avec le sentiment de sa force, domine l'Assemblée par l'ascendant de sa parole et enlève les suffrages.

Il importe donc, comme on le voit, que le sténographe ait fait une étude spéciale des orateurs, qu'il soit initié aux petites tactiques de l'amour-propre comme aux secrets de l'éloquence. Son instruction serait incomplète s'il n'avait pas fait cette étude ; il ne pourrait pas lutter de vitesse avec la parole de tous les orateurs.

La rédaction d'un discours improvisé demande une certaine habileté. Il ne serait pas lisible, s'il était reproduit mot pour mot, avec les répétitions et les négligences qui tiennent à l'improvisation. L'auditeur ne reconnaîtrait plus à la lecture le discours qui l'aurait vivement impressionné. Quel que soit le talent d'un orateur, s'il aborde la tribune sans préparation, sa parole n'aura pas cette concision, cette élégance, qui distinguent le discours écrit, travaillé. Préoccupé des grands effets de l'éloquence, il néglige les détails ; souvent sa phrase marche au hasard, plus énergique que correcte ; un beau désordre chez lui est moins l'effet de l'art que de l'inspiration. Ce qui constitue l'improvisateur éloquent, c'est l'originalité de l'expression, c'est le tour vif et hardi qui frappe l'imagination, c'est le mouvement oratoire qui remue les cœurs.

Une reproduction trop littérale pourrait passer pour infidèle. Le sténographe s'attachera surtout à rendre ce qui caractérise l'orateur, ayant soin d'émonder les superfluités, d'éviter les répétitions trop fréquentes, les locutions communes, coupant quelquefois en deux une phrase trop longue, embarrassée de phrases incidentes, terminant une phrase inachevée que l'orateur a perdue de vue. Mais un goût sûr doit présider à ce travail ; il faut que les corrections soient faites avec réserve, que le mouvement oratoire soit bien marqué, qu'aucune des expressions caractéristiques ne soient omises ; il faut enfin que sous la plume du sténographe chaque orateur conserve sa physionomie.

Si, comme sténographe du *Moniteur*, nous avons pu être initié aux secrets de

Digitized by Google

l'éloquence parlementaire, comme sténographe du roi, chargé de reproduire les réponses de Sa Majesté aux harangues officielles, nous avons été à même d'apprécier ce genre d'improvisation.

La charge de sténographe du roi fut créée, en 1825, à l'époque du sacre de Charles X. Le sténographe assistait aux audiences du roi, les jours de grande réception, pour recueillir les paroles que Sa Majesté adressait aux corps constitués de l'Etat, et aux diverses députations qui venaient la féliciter à l'occasion du nouvel an ou de sa fête, et lui exprimer les vœux et les besoins du pays. La royauté constitutionnelle saisissait ces occasions solennelles, pour faire connaître ses sentiments et l'opinion qui dirigeait sa politique. Aussi attachait-on un grand intérêt aux réponses qu'elle avait faites; leur publication devenait nécessaire et réclamait le concours du sténographe.

Sa tâche était assez difficile à remplir. Obligé de se tenir debout pendant que le roi parlait, manquant de point d'appui pour son porte-feuille, il lui fallait une grande dextérité pour saisir les paroles royales. Il accompagnait Sa Majesté dans ses voyages officiels.

Charles X improvisait avec facilité, d'une manière élégante, gracieuse; ses réponses, peu étendues, portaient l'empreinte de l'esprit chevaleresque qui le distinguait. Mais n'attachant peut-être pas assez d'importance à ce qu'elle avait dit, S. M. s'en inquiétait peu, ne demandait pas à revoir ses réponses avant leur publication. Ce soin regardait le grand-maître des cérémonies, dans le service duquel le sténographe était compris. Une fois cependant, c'était dans une circonstance grave, le premier ministre, M. de Polignac, désira que les réponses du roi lui fussent communiquées avant d'être envoyées au *Moniteur*. Charles X avait reçu à Saint-Cloud, à l'occasion de la conquête d'Alger. Sa Majesté répondant à une députation de la Cour de Cassation s'était écriée : « Français jusqu'au fond de l'âme, combien ne dois-je pas être fier de tout ce que nos armes acquièrent de gloire! » En prononçant ces paroles d'un ton plus élevé, le roi avait porté vivement la main sur son cœur. Nous pouvons ici, sans indiscrétion, rapporter ce qui se passa dans le cabinet du ministre, lorsque nous lui communiquâmes les réponses que nous venions de transcrire. Elles furent trouvées parfaitement exactes; il n'y fut rien changé. Au moment où nous lisions celle qui avait été adressée à la Cour de Cassation, nous crûmes devoir ajouter : « Voilà des paroles bien rassurantes, qui produiront un bon effet. » — Oui, bien certainement, dit M. de Polignac un peu embarrassé. — Et huit jours après paraissaient les fatales ordonnances !

Elles firent éclater la révolution de juillet qui renversa un trône et en éleva un autre. Nous eûmes à remplir les mêmes fonctions de sténographe auprès du roi Louis-Philippe, et nous fûmes attaché à son cabinet.

Louis-Philippe, doué du talent de l'improvisation, serait devenu un grand orateur dans une assemblée délibérante. Ceux qui l'ont entendu savent avec quelle facilité d'élocution, avec quel entraînement il improvisait ses réponses,

Digitized by Google

qui quelquefois, par leur étendue, pouvaient passer pour des discours. Il écoutait avec beaucoup d'attention ce qu'on lui disait; il répondait à tout, n'omettant aucune circonstance importante. Si du milieu de ces harangues officielles, qui tournaient toutes dans le même cercle, il surgissait une idée nouvelle, il la saisissait, la développait, et trouvait ainsi le moyen de varier ses réponses. Sa parole abondante, chaleureuse, allait à l'âme. Le roi aimait à parler devant une réunion nombreuse : plus il y avait de monde autour de lui, plus sa voix s'animait ; souvent alors elle était éloquente, elle produisait un effet électrique. Nous avons été plus d'une fois témoin de l'enthousiasme qui s'emparait des auditeurs. Quelques réponses étaient écrites, c'étaient celles au corps diplomatique et aux adresses des Chambres. Dans ces circonstances, nous avons vu le roi, quelquefois peu satisfait de sa réponse écrite, la mettre de côté et se livrer à son inspiration ; elle lui faisait rarement défaut ; il trouvait devant un nombreux auditoire de ces mots heureux, de ces paroles éloquentes, qu'il aurait vainement cherchés dans le silence du cabinet. Louis-Philippe revoyait lui-même ses réponses ; il ne les laissait publier qu'après cette révision, qui d'ailleurs n'en altérait pas le sens. S'il jetait sa parole avec une sorte d'abandon, il la reprenait avec un soin tout paternel ; elle pouvait gagner sous le rapport du style, mais elle perdait nécessairement de sa spontanéité, et la réponse revue, corrigée, n'était pas toujours aussi bien que celle qui avait été improvisée.

DELSART, *membre de la 2e classe.*

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT

SUR LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA MORALE CHRÉTIENNE, RELATIVES A L'*Ancienne Constitution de la France* ET AUX CAHIERS DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

La Société de la Morale chrétienne a adressé à l'Institut Historique deux nouvelles publications : la première réunit le fragment de Tacite sur la chute de Séjan, quelques notes historiques sur les vertus publiques de Louis XVI, et un article sur les hôpitaux ; la seconde renferme les cahiers généraux des États de 1483 à 1614. Cette espèce de code par articles numérotés est précédée d'une préface du marquis de La Rochefoucault de Liancourt, qui a dû particulièrement fixer notre attention en ce qu'elle pose une thèse historique du plus haut intérêt.

M. le marquis de Liancourt s'exprime ainsi : « Il y a 1430 ans que la nation » dans les Gaules se réunit de toutes parts dans ses provinces solennellement, et » elle élut quatre chefs qu'elle chargea de faire les lois nouvelles qui organi- » sèrent le gouvernement et qui furent proclamées et approuvées dans toutes les » Gaules en l'année 421 ; telle fut, dit-on, l'origine de la loi salique, que Clovis » adopta et compléta, que Dagobert revisa et publia de nouveau. Cette Consti-

Digitized by Google

» tution première a duré 1,368 ans ; car c'est un fait que l'on reconnaît à la lec-
» ture des anciens documents de notre histoire, que son principe a toujours sub-
» sisté. Les assemblées des Champs de Mars et de Mai, les plaids et les États
» généraux ont successivement rappelé l'ordre légal pendant 1,400 ans, et il est
» à remarquer que la dissemblance de cette ancienne Constitution, qui a duré
» tant de siècles, avec les institutions modernes, qui ont duré un si petit nombre
» d'années, est fondée presque uniquement et essentiellement dans l'organisation
» différente de la balance des pouvoirs. Il y a 1,430 ans qu'on a reconnu la né-
» cessité de leur pondération, et on en a établi trois pour se balancer ensemble,
» en plaçant au-dessus d'eux un pouvoir suprême. Les temps modernes ont seuls
» détruit cette pondération, lorsqu'en 1789 les trois pouvoirs se sont réunis en
» une assemblée unique, qui restait seule alors en face de l'autorité royale. On
» a senti bientôt les inconvénients de cette assemblée unique. » — Plus loin,
M. le marquis de Liancourt ajoute : « La Constitution nouvelle vient d'être pro-
» mulguée, et sur-le-champ on reconnaît que non-seulement elle a la même
» origine légale que notre ancienne Constitution française, mais qu'elle est par-
» faitement semblable à cette organisation du gouvernement de Clovis et de
» Charlemagne dans ses conditions essentielles. En effet, je ne cite pour le prou-
» ver qu'un seul passage ancien, qui est vraiment constitutif de l'antique mo-
» narchie française. On lit dans *Ordine palatii : Les chefs de la nation, présidés
» par le roi, délibèrent sur la loi que propose le prince ; le clergé délibère à
» part, et se réunit ensuite à la noblesse pour rédiger la loi. Alors le roi la
» porte au peuple et demande son consentement.* »

Ce rapprochement, entre l'ancien gouvernement de la France et son état actuel, est assurément fait pour exercer les esprits les plus éclairés ; l'on saura gré au marquis de Liancourt d'avoir offert aux méditations des publicistes un sujet aussi digne d'occuper leurs veilles, et cependant peut-être le parallèle est-il plus spécieux qu'exact ?

Remarquons d'abord que trop souvent on se laisse égarer par l'acception usuelle des mots ; on a appelé *Constitution* les lois politiques organiques d'un gouvernement, lorsque souvent elles n'offraient qu'un régime mal approprié à l'état, aux mœurs, au tempérament de la nation à laquelle elles étaient imposées : cela seul suffirait à expliquer leur courte durée. Une véritable constitution, dans le sens étymologique du mot, n'est pas une formule écrite, mais l'ensemble des croyances communes, des forces, des habitudes et des intérêts qui constituent l'état d'une nation ; le reste n'est qu'un régime extrinsèque, accidentel et variable. Jetons un coup d'œil en arrière, nous serons bientôt convaincus qu'il ne faut pas confondre le régime et la constitution ; que si *le régime* est l'œuvre de l'homme, les *constitutions* sont l'œuvre du temps.

Quelle était la constitution de la Germanie ? plus d'indépendance que de liberté ; emploi des forces à combattre ; d'intérêts, aucuns : les intérêts naissent avec la civilisation ; nulle étude, nulle controverse. Quel besoin de régime politique ?

Digitized by Google

les choses allaient d'elles-mêmes. S'agissait-il de se mettre en marche pour repousser l'agression d'un ennemi, on se concertait, on nommait un chef, et chacun agissait sans prévision ultérieure. Lorsqu'à la suite de la lutte avec l'Empire romain ces peuplades errantes se fixèrent sur un sol nouvellement conquis, on commença à écrire des lois pour constater les usages; ces lois étaient moins politiques que civiles et de police : elles réglaient la tradition des biens, la punition de la fraude et des violences; les biens passaient indifféremment aux hommes et aux femmes, sauf néanmoins la terre salique, c'est-à-dire la demeure fixe qui, pour être mieux défendue, avait besoin de la main vigoureuse de l'homme. Faute d'unité dans le gouvernement, chaque chef, conquérant, récompensé par un alleu, se constitua le défenseur armé, le haut justicier, l'administrateur de son fief: régime complet de souveraineté dans la main de chaque baron, expression signifiant l'homme fort, le *vir* des Romains. Quand les fiefs devinrent héréditaires et quand la hiérarchie eut lié en faisceaux toutes ces forces d'une même nation, il en résulta une confédération dans laquelle le prince ne fut que le premier baron dans l'État. La féodalité était constituée.

L'élément aristocratique prédominait dans la constitution féodale, ou plutôt la féodalité n'était que la personnification du privilége sorti, chose étonnante! des forêts, des mœurs sauvages, et de la fière âpreté des Francs : c'est que dans un temps où conquérir et se défendre était la principale et presque la seule préoccupation, la supériorité civile était la conséquence de la supériorité par les armes. Qui avait décrété cela? Où est la loi politique élaborée et promulguée dans ce sens? Est-ce la loi salique? mais, comme nous l'avons déjà fait observer, les premières lois des Francs n'ont été que la constitution, ou, si l'on veut, la réforme, sous quelques rapports, des usages et des mœurs. Or, de ce qu'on a induit de la loi salique, que la couronne, le plus élevé des fiefs et le plus important à sauvegarder, devait se transmettre de mâle en mâle, il faut en conclure que c'est la coutume qui a fait la loi, et non la loi qui a fait la coutume.

Est-il vrai que la constitution de la France féodale ait duré 1368 ans? — A peine existe-t-elle en fait que le pouvoir royal, qui tend à concentrer en lui la plénitude de la souveraineté, commence ce travail d'unité qui devait substituer au principe aristocratique le principe monarchique. Le travail est lent; il est contrarié ou servi par des événements qui donnent aux esprits d'autres buts d'activité : les croisades, les guerres avec les Anglais, les guerres de religion et de succession nous conduisent jusqu'au XVIIe siècle; et cependant quel chemin fait vers l'unité, que de grands fiefs absorbés, quelle extension de la justice royale, que de communes affranchies! En outre, la valeur personnelle amoindrie par la découverte de la poudre à canon, et une armée permanente et soldée substituée au service féodal. A partir du règne pacificateur de Henri IV, il n'y eut plus qu'un pas vers la solution. Richelieu le franchit, et Louis XIV règne en souverain absolu sur un peuple homogène. Qui oserait dire qu'il n'y a pas eu par cette fu-

Digitized by Google

sion une transformation complète opérée dans la constitution de la France, sans que pour cela aucune assemblée ait promulgué une loi politique ?

Combien dura la nouvelle constitution du gouvernement personnel ? Le temps précisément nécessaire pour ruiner ce qui faisait sa force, le dogme politique et religieux. Jusque là, en effet, on pensait que l'ordre naturel de la politique n'était pas dans l'égalité, mais dans la hiérarchie qui glorifie et perpétue les traditions de la valeur et du génie : toutes les illustrations convergeaient vers le trône ; on ne demandait pas la souveraineté au nombre, on la respectait dans la coutume ; on appelait philosophie non l'art du doute, mais la science des vérités morales transmises dans la famille ; on trouvait dans la religion qui apprend à aimer sa condition, parce que la vie n'est qu'une épreuve, plus de bonheur que dans les théories, qui excitent tant de rivalités envieuses : et cependant un seul règne sépare la plus haute élévation de la monarchie de sa plus grande humiliation, tant fut rapide l'œuvre de la dissolution opérée par l'agiotage de l'or et des idées.

Au principe monarchique succède, à la fin du XVIIIe siècle, le principe démocratique : diversité d'opinions et contrariété d'intérêts ; égalité de classes, distinctions nominales sans réalité ; hiérarchie fictive, pouvoir de fait grandi par la centralisation, sans cesse menacé par la division et l'hostilité des partis, servis eux-mêmes par la presse et par la démocratie, instruments de leurs haines et de leur ambition. Tel fut l'état de la France de 1791 jusqu'à ce jour ; qu'étaient devenus les vrais éléments d'une constitution ? Par le fait la France ne pouvait plus en avoir si une constitution suppose des croyances communes, la prédominance d'un intérêt ; elle ne pouvait que passer d'un régime à un autre : ce qu'elle fit, dans le sang et la honte en 93, dans la gloire sous l'Empire, dans la paix et la prospérité sous le gouvernement représentatif.

Ainsi la France a eu successivement trois modes d'existence, c'est-à-dire qu'elle a parcouru les trois phases de la carrière politique, sous l'influence successivement prédominante des trois éléments du corps social : l'aristocratie qui édifie et conserve, la monarchie qui est le premier degré de la puissance, la démocratie qui en est l'instrument ou la ruine. Le rêve des temps modernes a été l'équilibre de ces trois forces : moi-même je l'ai partagé ; mais l'équilibre de ces forces, c'est l'impuissance de toutes dans la lutte permanente de chacune. Où donc a-t-on vu qu'un peuple livré à cette guerre intestine de neutralisation de ses forces ait jamais fait de grandes choses ? Est-ce qu'à Rome l'aristocratie sous la République ne fut pas prépondérante ? et lorsque la démocratie émancipée devint l'instrument aveugle et meurtrier des partis, est-ce que la République ne fut pas condamnée à céder la place à la dictature des Empereurs ? Est-ce qu'en Angleterre l'aristocratie n'est pas prépondérante ? et le jour, peut-être prochain, où il n'en sera plus ainsi, Dieu sait ce qui lui est réservé. Avec une aristocratie de patriciens, Rome a conquis le monde par ses armes, et l'Angleterre les richesses

Digitized by Google

du monde par son commerce, parce qu'au lieu de chercher la neutralisation dans l'équilibre, elles obéirent à la direction de la force intelligente. La démocratie a sans doute aussi ses droits et sa vertu : mais c'est un cheval fougueux qui, guidé, parcourra la carrière avec éclat, qui, livré à lui-même, précipitera dans l'abîme le char de l'État.

On nous affirme qu'il y a 1430 ans on a reconnu en France la nécessité de la pondération des pouvoirs, et qu'on en a établi trois pour se balancer ensemble, en plaçant au-dessus d'eux un pouvoir suprême. La vérité est qu'il y a 1430 ans la prédominance du pouvoir féodal est résultée de la conquête des Francs, et que si, à son tour, le prince, pour amener le pouvoir à l'unité et faire du petit fief de Caribert, roi de Paris, l'état personnifié en Louis XIV, a dû par armes et par traités imposer à la féodalité sa souveraineté, néanmoins c'est avec cette noblesse chevaleresque que la Grande-Bretagne a été conquise par Guillaume, que la Terre-Sainte a été un instant affranchie du joug des infidèles, que plus tard les Anglais ont été refoulés dans leur île.

Sans doute, l'élément démocratique fut reconnu, dans les assemblées des Champs de Mars et de Mai et des Etats généraux, comme tradition du passé, mais il ne fut jamais organisé; la royauté n'y eut recours que dans les périls, et lorsqu'elle fut toute-puissante, elle se hâta de transformer, en remontrances de parlement, cet appel à des vœux souvent indiscrets. Sous Louis XIV, il n'en fut plus question. Néanmoins les cahiers des Etats généraux, reproduits par les Annales de la Morale chrétienne, sont restés comme des monuments remarquables de la sagesse et des libertés de nos pères, alors que l'élément démocratique était essentiellement subordonné.

Je comprends qu'au commencement du XIXe siècle, la France étant livrée à l'anarchie, il se soit opéré un retour aux traditions de l'ancienne grandeur de la nation. On fit des semblants d'aristocratie en *créant*, jamais expression ne fut plus exacte, des chambres nobles, sans appui et presque sans influence au dehors. Pouvait-on faire plus? pouvait-on, en ralliant ce qu'il y avait dans le pays de plus distingué par la naissance, la richesse et le talent, former une hiérarchie, établir un lien entre la moyenne et la haute classe, opérer une fusion des partis, et intéresser la richesse, le talent et la vertu à la durée du pouvoir? C'était le secret du temps, et personne alors n'osait interroger là-dessus le sphinx. On ne fit donc pas une constitution, on établit seulement des régimes successifs de gouvernement qui permirent au principe démocratique de se développer de plus en plus. Le péril devint aussi de plus en plus imminent pour la société jusqu'au jour où le socialisme fit explosion dans le suffrage universel, à la stupeur des publicistes enthousiastes de la pondération des pouvoirs.

Or, précisément parce que la démocratie dans un pays en proie aux factions, si elle cesse d'être subordonnée, devient une menace incessante d'anarchie et de violence, la paix et la liberté ne pouvaient plus se réconcilier avec elle que sous un régime puissant. Mais ce nouveau régime est-il la Constitution de 1821? Je

Digitized by Google

crois avoir démontré que non, puisque, sans parler du rôle si important du clergé dans l'ancienne monarchie, rôle si amoindri par la perte de la foi et la séparation naturelle des deux puissances, on chercherait vainement aujourd'hui l'élément prédominant des temps féodaux, la hiérarchie résultant d'un corps de noblesse existant, non dans le gouvernement, mais dans la nation elle-même. Si une semblable aristocratie avait été reconstituée, pourrais-je dire au marquis de La Rochefoucault de Liancourt, est-ce que vous et les vôtres n'y occuperiez pas, à plus d'un titre, la place due aux vertus traditionnelles des plus beaux souvenirs historiques? N'est-il pas vrai que le jour où le principe d'autorité, aujourd'hui prédominant seul et sans appui hiérarchique, laisserait regagner au principe démocratique son ascendant, et où l'instrument toujours dangereux du suffrage universel passerait aux mains des partis ennemis, la guerre sociale recommencerait?

Cependant, soyons justes, et ne demandons pas à notre siècle ce qu'il ne peut pas nous donner. La France, depuis quarante ans, a joui d'un repos et d'une prospérité sans exemple dans ses annales; ses changements de régime ont été des accidents passagers causés par des manœuvres de partis, qui ont à peine altéré sa sérénité. Il y a donc au fond de la nation, à défaut de hiérarchie organique, un sentiment d'ordre et de justice plus fort que les passions politiques; ce n'est pas une conformité de croyances, c'est un besoin de tranquillité qui est naturel à un peuple industrieux dans un état avancé de civilisation, comme la guerre est naturelle aux peuplades nomades et indépendantes des temps barbares. Là est le talisman de la paix en Europe depuis longtemps; s'unir pour travailler et travailler pour s'enrichir, tel est, si je ne me trompe, le mode d'existence actuel de la société. Le succès est assuré à qui satisfait à ce besoin de bien-être par la garantie d'une tranquillité durable. C'est pour avoir méconnu cela que la prétendue Constitution de 1848, si péniblement élaborée, n'a jamais été viable. Dieu veuille toutefois que la France comprenne que le désir de jouir ne peut être ici-bas, ni complétement, ni universellement satisfait, et qu'il y a quelque chose de préférable à la jouissance, une bonne et sainte moralité.

CARRA DE VAUX, *membre de la 3e classe.*

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE CHERBOURG, DU PUY ET D'ANGERS.

L'Institut Historique vient de recevoir plusieurs volumes contenant les Mémoires de diverses Sociétés savantes de France. Parmi ces publications, nous avons été chargé de rendre compte de celles qui appartiennent à trois de ces Sociétés : 1° les Mémoires de la Société Nationale académique de Cherbourg (1852); 2° les Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de la ville du Puy (1851); 3° les Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers (1850-51).

Digitized by Google

Les objets aussi importants que variés qui sont traités dans ces Mémoires prouvent les progrès remarquables que font, sur tous les points du sol français, les associations littéraires et scientifiques dans l'examen des nombreuses questions de l'ordre moral ou physique qui surgissent chez les nations civilisées, et dont la solution doit puissamment contribuer à diriger la marche ultérieure de leur civilisation, à augmenter le bien-être des peuples.

L'analyse sommaire de ces Mémoires, l'indication des principaux documents et dissertations qu'ils renferment, suffiront pour constater les progrès que nous signalons.

Mémoires de la Société académique de Cherbourg.

Le volume que nous avons sous les yeux contient, entre autres objets pleins d'intérêt, un précieux document que nous devons à notre grand citoyen, l'illustre Vauban. C'est un travail complet qu'il a consigné en 1686, dans un *Mémoire sur les Fortifications de Cherbourg*. Vauban a exposé, dans ce Mémoire, toute l'importance de la place et du port de Cherbourg, pour la défense du pays, pour préserver la Normandie de l'invasion étrangère. Après avoir examiné et expliqué avec exactitude et clarté la position de la place, de ses environs et l'état de leurs fortifications, qui, à l'exception du *Donjon* de Cherbourg, étaient alors généralement en ruine, il indique, dans le plus grand détail, toutes les réparations à faire aux anciens ouvrages, et les nouveaux à construire, pour mettre Cherbourg en état de soutenir un siége, de figurer enfin parmi les places fortes du royaume. Les détails sont si précis que l'ingénieur chargé de présider à ces travaux n'avait qu'à les suivre à la lettre. La dépense qu'exigeait chacun d'eux est marquée en livres sous et deniers, et le total monte à 2,102,409 liv. 6 s. 4 d.

Les vues exposées dans ce Mémoire par le maréchal de Vauban ont été reconnues d'une telle justesse et d'une telle importance dans le siècle suivant, que, pour rendre la rade inattaquable par mer et pour y mettre nos vaisseaux à l'abri des tempêtes comme des entreprises de l'ennemi, on s'est décidé en 1783 à commencer la fameuse digue de Cherbourg, ce prodigieux ouvrage qui, après soixante-dix ans de travaux, est enfin sur le point d'être achevé.

L'un des membres de la Société, M. Menant, a donné, dans une Notice qui précède le Mémoire de Vauban, des détails curieux sur cette digue et sur les moyens employés pour sa construction. La masse des matériaux qui la forment contient 4,615,000 mètres cubes. Elle n'aura pas coûté moins de soixante-dix-sept millions de francs : mais aussi cet ouvrage immense égale-t-il tout ce que l'antiquité a jamais construit de plus étonnant.

Nous avons remarqué ensuite dans le volume de la Société de Cherbourg :

1° Un travail de M. Liais pour établir la théorie mathématique des oscillations du baromètre, et pour rechercher la loi de la variation moyenne de tempéra-

Digitized by Google

ture avec la latitude. C'est le résultat d'observations nombreuses et de calculs opérés avec le plus grand soin.

2° Une Charte de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie et ensuite roi d'Angleterre, contenant, en son nom et en celui de son épouse Mathilde, diverses fondations religieuses en Normandie. Cette Charte, en latin, a été transcrite par l'ordre du roi de Navarre et comte d'Evreux. La transcription est datée du Castel de Cherbourg, l'an de grâce 1369, le 14e jour de décembre.

3° Un *Voyage fait sur les bords du Rio Nunes*, rivière de l'Afrique occidentale, en 1848, par M. Jardin; il contient des observations intéressantes sur les mœurs des indigènes.

4° Un *Coup d'œil sur la Hague*, contenant, après des considérations générales, des détails sur la topographie, les mœurs, les familles, les traditions populaires et les légendes locales, avec un épisode de l'Histoire du comte *Antoine-René du Bel*, seigneur d'un des manoirs du canton.

5° *Etudes sur les Poètes de la Grande-Bretagne*, par M. de la Chapelle, et d'abord sur *Thomas Gray* et sur *Robert Burns*. On trouve dans ces études les traductions en vers de quelques morceaux de ces poètes, qui nous ont paru remarquables.

6° Enfin des *Observations météorologiques, de leur utilité et de la manière dont il faut les faire*, par M. du Moncel. Ce Mémoire est, comme celui de M. Liais, le résultat d'observations délicates et de considérations élevées sur cette matière si difficile et pourtant si importante.

On trouve encore dans ce volume des articles relatifs à quelques localités dont l'intérêt, d'ailleurs très-réel, peut être apprécié surtout par les habitants du pays.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Le département de la Haute-Loire, et en général l'ancienne Auvergne (1), offre, dans ses montagnes, la plupart volcaniques, et dans les divers gisements de son territoire, des matériaux précieux pour l'étude de la géologie et de l'histoire naturelle. Il s'y trouve des ossements d'animaux fossiles et des débris de végétaux également anté-diluviens. L'agriculture peut tenter des essais et des expériences utiles dans ces terrains si variés et qui sont situés à des degrés si divers de température.

La ville du Puy est donc bien placée pour former un cabinet d'histoire naturelle. Ce cabinet existe; déjà il s'y trouve de précieuses collections, et il deviendra par la suite d'autant plus important et curieux que la Société du Puy s'est mise en relation avec MM. les professeurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et qu'il se fait des échanges entre les magnifiques collections du Jardin des Plantes et celles du Cabinet formé au Puy.

(1) Le Velai a été pendant longtemps nommé le Dauphiné d'Auvergne.

Digitized by Google

La Société a également obtenu des ministres de l'Instruction publique et de l'Agriculture des ouvrages assez nombreux pour sa bibliothèque.

Le département de la Haute-Loire a créé des comices et des concours agricoles, une ferme-modèle et des écoles industrielles gratuites. Ces utiles établissements sont en voie de prospérité. La Société du Puy s'occupe avec autant de zèle que d'intelligence des questions relatives au boisement des montagnes et des autres parties du territoire du département, qui ont été jusqu'ici à peu près improductives et où les habitants sont mal pourvus de moyens de chauffage.

Nous avons remarqué parmi les nombreux travaux de cette Société :

1° Un Mémoire de M. Aymard sur un carnassier fossile, le *Cynodon*, découvert près du Puy ;

2° Un Rapport sur le Mémoire de M. Blanquet, relatif aux moyens de parvenir à l'extinction de la mendicité ;

3° Un Rapport de M. Huriez, au nom d'une commission, sur les moyens de composer et de publier un Almanach populaire pour le département de la Haute-Loire ;

4° Un Travail sur la construction des cheminées, par M. Vigié ;

5° Un Rap port de M. de la Brive, président de la Société, sur l'emploi du *drainage*.

L'Auvergne n'est pas seulement un pays très-remarquable par le grandiose de ses paysages et les magnificences que la nature physique y déploie de toutes parts, il l'est encore par le grand nombre d'hommes distingués, de personnages éminents qu'il a produits. Cette contrée ne s'est pas montrée moins féconde, sous ce rapport, qu'elle n'est fertile en productions matérielles de tout genre.

La Société du Puy a inséré dans ses Mémoires une Biographie fort intéressante des officiers supérieurs qui ont servi la France dans ses armées, et qui sont nés dans le seul département de la Haute-Loire. Il est probable, et nous l'y engageons vivement, qu'elle donnera place, dans ses volumes subséquents, à la biographie des hommes qui, dans les carrières civiles et dans les sciences, ont également honoré le pays (1).

La Haute-Loire (ancien Velai) a donné à la France quatre maréchaux, quatorze lieutenants généraux, vingt-un maréchaux de camp ou généraux de brigade.

Les maréchaux de France sont : Lafayette-Motier, mort en 1463, après avoir contribué à sauver la France sous Charles VI et Charles VII ; le marquis d'Allègre, mort en 1664 ; le comte de Vaux, mort en 1788 ; le marquis de Latour-Maubourg-Fay, mort en 1764 : il avait servi sous Louis XIV et Louis XV.

Parmi les lieutenants généraux, on distingue : MM. François et Louis de

(1) Déjà une Notice biographique des médecins de la Haute-Loire a été publiée en 1833.

Digitized by Google

Bouillé, Lafayette-Motier, qui a servi en Amérique et en France, surnommé le *Héros des Deux-Mondes;* trois Latour-Maubourg-Fay, dont l'un, Marie-Victor, a fait toutes les grandes guerres qui ont eu lieu depuis 1790 jusqu'à la fin de l'Empire. C'est lui qui, ayant la jambe emportée à la bataille de Wachau, en 1813, et voyant son domestique pleurer, lui dit : « Console-toi, tu n'auras plus » désormais qu'une botte à cirer. » Mouton-Duvernet, Chambarlhac, Armand-Scipion Polignac et Rullière, qui a été depuis peu ministre de la guerre.

Parmi les maréchaux de camp : La Coste qui, tué au siége de Sarragosse qu'il dirigeait, fut regretté de toute l'armée; Morangiès, quatre Polignac, Armand-Jules, Jules-Auguste, Melchior et Héraclius-Auguste; Reynaud, qui a servi en Egypte et en France jusqu'en 1815; Jean-Louis Romeuf, qui sauva la vie de MM. de Damas et de Choiseul, lors du retour du roi de Varennes; son frère, Alexandre Romeuf, qui, à la paix, fut chargé du commandement militaire dans la Haute-Loire, dans l'Allier, et enfin dans la Côte-d'Or; Nempt de Poyet, de l'arme du génie, et Palamède de Macheco, dont les habitants du Puy et du département regrettent vivement la mort récente.

Le volume renferme quelques morceaux de poésie, savoir : une pièce intitulée la *Tourmente des Neiges*, par M. Aman Vigié; plusieurs autres de M. François Bernard, parmi lesquelles le *Saut de la Vierge*, composée d'après une ancienne légende du pays, nous a paru très-poétique. En général, ces morceaux annoncent l'inspiration et la facilité.

Une table des observations météorologiques faites au Puy par M. Azema termine ce *Recueil* intéressant.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

La première livraison qui nous a été transmise des Mémoires de cette Société s'ouvre, après une Notice sur *Théodégisile*, monétaire sous les Mérovingiens, par un travail historique important : un *Coup d'œil général sur l'origine des principales Sociétés savantes et sur quelques objets qui s'y rattachent*, par M. Textoris. Le sujet a déjà été traité; mais ce Mémoire se recommande par des considérations très-justes sur l'utilité de ces associations de personnes éclairées, qui se livrent à l'étude des sciences, des lettres et des arts dans les villes principales en France, et dans tous les Etats européens, dans tous les pays civilisés. Non-seulement les travaux de ces sociétés contribuent au progrès de nos connaissances, mais ils exercent et exerceront de plus en plus dans la suite une salutaire influence sur les idées et les opinions des peuples, et, par conséquent, sur la marche ultérieure de la civilisation.

Qu'il nous soit permis de citer à ce sujet quelques passages du Mémoire : « Je ne balance pas à croire que les sociétés intellectuelles et morales sont appelées à prendre une position nouvelle dans ce milieu social qui, séduit par une foule de chimères et tourmenté par une multitude d'erreurs, aspire cependant à

Digitized by Google

la vérité avec ardeur. — C'est aujourd'hui une obligation d'honneur à ces sociétés de rechercher et de propager tous les moyens de mettre dans le plus grand accord possible les conditions temporelles de bien-être, que réclament les besoins matériels, avec les lois éternelles de justice et de devoir qui régissent le monde moral. Chercher à satisfaire l'un de ces intérêts sans s'occuper de l'autre, sera toujours une œuvre incomplète autant que stérile. Les exigences de l'âme ne sont pas moins impérieuses que celles du corps, et il n'est permis à personne d'oublier que l'homme ne vit pas seulement de pain. Il appartient sans doute à tous, dans la mesure du possible, de seconder les pouvoirs établis, pour alléger, diminuer ou faire disparaître les misères sociales. Mais sachons bien que c'est plutôt sur la moralité et les vertus que sur la satisfaction des jouissances matérielles que reposent le bonheur des individus et la stabilité florissante des nations.

» C'est surtout aux sociétés savantes, qui forment l'avant-garde de l'humanité, à pénétrer les peuples de ces vérités essentielles qui les éclairent, les encouragent et les régénèrent. »

Après cette œuvre, dans la même livraison, on remarque particulièrement : 1° un Mémoire sur le siége de la Rochelle, en 1573, et sur les événements qui l'ont précédé et suivi, par M. Eliacim Lachèse. 2° *Recherches des moyens propres à prévenir l'avilissement ou l'exagération du prix des céréales, etc.*, par M. T. C. Béraud. 3° Une Notice sur Marie d'Anjou, l'épouse de Charles VII, qui a partagé avec Jeanne d'Arc et Agnès Sorel l'honneur d'avoir réveillé l'espèce de sommeil moral dans lequel ce prince était plongé dans sa jeunesse, et d'avoir concouru puissamment au salut de la France. Cette Notice est de M. A. de Soland.

La seconde livraison des Mémoires de la Société d'Angers contient d'abord une Notice historique intéressante sur le *Cabinet d'histoire naturelle de cette ville, son origine et ses progrès.* Ce cabinet, remarquable sous plusieurs rapports, l'est surtout par ses collections ornithologiques et par celle des œufs de ces oiseaux et de leurs petits aux diverses époques de leur croissance.

On trouve ensuite : 1° une Notice biographique adressée à M. de Falloux, par M. Godard-Faultrier, sur le vicomte de Senonnes, qui a été directeur des Musées royaux et conseiller d'Etat ; sur ses voyages et ses nombreux travaux artistiques. La famille de M. de Senonnes, originaire de Bretagne, est établie en Anjou depuis le XIIe siècle.

2° Sous le titre d'*Etude sur l'Anjou*, des détails curieux sur l'ancienne église abbatiale de Saint-Serge et Saint-Bach, sur les tombeaux et les reliques qu'elle renfermait, par M. A. de Soland.

3° Un beau travail ayant pour titre : *Précis historique sur les études générales au moyen âge.* Dans ce Mémoire, M. Textoris, après avoir rappelé quelles étaient les principales écoles et les objets d'étude dans les Gaules avant l'introduction du christianisme, fait voir quel nouvel essor ont pris l'intelli-

Digitized by Google

∴ L'assemblée générale (*les quatre Classes réunies*) s'est réunie le 27 février sous la présidence de M. Auger, vice-président. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal qui est adopté ; on lit ensuite la liste des livres offerts à l'Institut historique pendant le mois. Des remercîments sont votés aux donateurs. Les Mémoires de la Société du Puy, d'Angers et de l'Arcadie de Rome (*en italien*), sont offerts à l'assemblée. M. l'abbé Auger est chargé de faire un rapport sur ces derniers Mémoires. L'ajournement à décembre prochain des élections suspendues à cause des circonstances politiques est approuvé. L'ouverture du congrès est renvoyée à la fin de mai après avoir fixé la nouvelle salle où il aura lieu ; la salle que le Gouvernement nous avait accordée au Luxembourg étant occupée par le nouveau Sénat. M. Auger est appelé à la tribune pour lire la fin de son Mémoire sur les devoirs de l'historien. Une discussion succède à cette lecture à laquelle prennent part successivement MM. de Berty, de Montaigu, Renzi. M. Auger résume la discussion; le Mémoire est renvoyé à M. de Berty. La séance est levée à 11 heures. R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annuaire de la Société philotechnique.— Travaux de l'année 1851, tome XIIIe. Paris, 1852.

Bulletin de la Société de Géographie.

L'Album, journal de Rome, par M. de Angelis.

La Vie de notre Seigneur Jésus-Christ, poème avec notes prises des SS. Pères, Docteurs et Orateurs de l'Eglise, par M. L. Richard. 2 vol. gr. in-4°, *illustrés de gravures sur acier.*

ÉCOLE NATIONALE et spéciale de dessin, de mathématiques, d'architecture et de sculpture d'ornement, appliqués aux arts industriels, rue de l'École des Beaux-Arts. — Distribution des prix dans l'amphithéâtre du lycée Louis-le-Grand. — Brochure in-8°.

Comptes généraux de la justice criminelle et commerciale en France pendant l'année 1849. 2 vol. grand in-4°, envoyés par M. le Ministre de la Justice.

El Orden, l'Ordre, journal quotidien espagnol.

Bulletin de l'athénée du Beauvaisis, 1er semestre de 1851, à Beauvais.

Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, années 1850-1851.

Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, tome 1er, 2e livraison, à Valenciennes, 1851.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.

Digitized by Google

MÉMOIRES.

NOTES

RECUEILLIES DANS UNE COURTE EXCURSION EN ALGERIE.

Une importante mission m'appelait en Algérie. Elle devait absorber tout mon temps et toute mon attention; mais un jeune compagnon de voyage, plein d'ardeur et d'instruction (1), a bien voulu compléter quelques notes prises à la hâte au milieu de sérieuses occupations. Je vais essayer de les mettre en ordre. Je les diviserai en plusieurs chapitres qui serviront de cadres aux observations suggérées par l'examen des lieux ou par des conversations avec des colons et des fonctionnaires aussi éclairés qu'obligeants.

Je parlerai peu des routes et des ports; ces travaux importants ont été l'objet de plusieurs mémoires très-détaillés adressés à M. le ministre de la guerre.

CHAPITRE I. — ALGER.

Il me serait difficile de raconter ce qui se passa pendant la traversée de Toulon à Alger. La mer, irritée sans doute de ce que, pendant 30 ans, je m'efforçai d'opposer des barrières à son action violente et destructive, m'avait réduit à la nullité la plus complète. Je ne puis me rappeler que les bienveillantes attentions de M. le Commandant (2) et de MM. les Officiers de la frégate à vapeur le *Labrador;* j'ai aussi quelque souvenance d'un bataillon du 22e léger faisant sa résidence sur le pont, et dont j'apercevais de ma cabine les souffrances et les joyeux ébats. Ce fut avec un véritable chagrin que j'appris, deux jours après notre débarquement, que déjà dix de ces braves avaient succombé, atteints par le choléra qui sévissait alors à Alger. La terre d'Afrique leur fut doublement fatale en les frappant sans leur accorder la mort glorieuse d'un champ de bataille.

En approchant des côtes de l'Algérie, un temps plus calme, un ciel pur, nous permit d'apercevoir Alger, qui se projetait alors sur le coteau du Sahel comme un monticule formé de petits cubes blancs; en s'approchant davantage, l'aspect devint celui d'une carrière de craie ouverte sur plusieurs étages; enfin, nous distinguâmes une masse informe de maisons blanches terminées carrément en terrasses, et n'ayant que de rares et petites ouvertures.

(1) M. Malézieux, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, qui faisait ce voyage à ses frais.
(2) M. Duportal, capitaine de vaisseau.

Digitized by Google

Le port est défendu par une jetée de 700 mètres de longueur construite avec des blocs de béton de 15 mètres cubes lancés dans des profondeurs d'eau qui atteignent jusqu'à 30 mètres; il était garni de quelques bâtiments marchands et de bateaux à vapeur de l'État servant à établir une communication régulière avec les provinces d'Oran et de Constantine.

Ce qui frappe d'abord en débarquant à Alger, c'est la place du Gouvernement, entourée de constructions assez régulières, plantée d'arbres, et sur laquelle s'élève la statue équestre du duc d'Orléans. Deux rues nouvelles y aboutissent : ce sont les rues Bab-el-Oued et Bab-Azoun qui conduisent aux anciennes portes de ce nom qui ont été détruites. Ces rues sont toutes françaises; elles sont bordées d'arcades, de boutiques de tous genres, elles sont presque horizontales. L'ancienne ville est construite sur le flanc d'un coteau escarpé, les rues sont étroites, de 2 à 3 mètres de largeur, sinueuses, sales, et si roides qu'on y rencontre souvent des escaliers ou des paliers successifs. Les sommets des maisons sont en saillie et soutenus par des contrefiches en cèdre, en sorte qu'on est à l'abri du soleil, mais aussi on manque d'air. Quelques-unes de ces rues sont marchandes; les boutiques ne sont que de grandes niches carrées dans lesquelles sont entassés les marchands et les marchandises. La plupart des maisons n'ont d'autre ouverture sur la rue qu'une porte basse, étroite et fortement construite. Les maisons des riches, Maures ou Musulmans, sont occupées maintenant par les principaux fonctionnaires publics, tels que le gouverneur général, l'évêque, le secrétaire du gouvernement, le procureur général; elles ont été confisquées aux émigrés ou achetées à vil prix par des spéculateurs qui persuadaient aux Arabes qu'ils allaient en être dépouillés; de leur côté, les Arabes espéraient rentrer bientôt en possession de leurs biens après avoir chassé les Français. C'est en exploitant à la fois la crainte et l'espérance, que se sont faites la plupart des premières transactions avec les Arabes; les Juifs ont souvent servi d'intermédiaires.

Toutes les grandes maisons sont construites dans le style mauresque; vues du dehors, on pourrait les prendre pour des prisons, car elles ne présentent que de petites ouvertures avec des grilles en fer très-rapprochées; la porte est massive et souvent ornée de sculptures et de fortes ferrures artistement travaillées; l'intérieur, au contraire, est construit avec art et souvent avec luxe. On entre dans un premier vestibule carré d'environ 2^{m} 50 de côté, entouré de larges bancs en pierres recouverts de nattes; c'est là que se tenaient les portiers. Un second vestibule beaucoup plus grand est aussi entouré de bancs, mais ils sont en marbre et ornés de doubles colonnettes en marbre richement sculptées; les murs sont recouverts en faïence colorée. Le maître, en entrant, s'asseyait dans un coin de ce vestibule près d'une fontaine, un esclave lui lavait les pieds, et il entrait ensuite dans ses appartements. Une cour intérieure carrée pouvant avoir 8 ou 10^{m} de côté, éclaire et donne de l'air aux nombreuses pièces qui l'entourent; des jets d'eau et des fleurs ornent cette cour. Elle est entourée le plus ordinairement d'un double rang d'arcades superposées, formées par des colonnes en marbre torses

Digitized by Google

ou sculptées, réunies par des ogives ou des arcs de cercle plus grands que la demi-circonférence; le dessus de ces voûtes et les tympans sont incrustés de faïenceries de diverses couleurs formant des dessins de bon goût. Cette disposition générale est d'un effet agréable qui contraste avec l'aspect extérieur; elle est d'ailleurs en rapport avec les mœurs qui obligent les femmes musulmanes à rester constamment enfermées. On ne rencontre dans Alger que quelques femmes mauresques qui toutes sont couvertes d'un voile blanc appliqué sur la figure et ne laissant voir que des yeux peints, de manière à les agrandir et à les faire briller davantage. On ne peut distinguer la condition qu'à la finesse et à la blancheur des burnous et des écharpes qui enveloppent de manière à dissimuler toutes les formes; quelquefois ces grands voiles s'entr'ouvrent pour laisser voir un corsage de velours brodé d'or entouré d'une ample ceinture en gaze de Tunis. La chaussure, qui en général est peu soignée, est encore un indice. L'âge ne peut se distinguer qu'à la vivacité du regard, la légèreté de la démarche, la grâce du maintien.

Il règne chez les hommes une variété de costumes qui donnent à la ville d'Alger une physionomie toute particulière. On voit à la fois sur la belle place d'Alger de graves Arabes drapés dans des burnous dont la blancheur varie depuis le blanc de neige jusqu'au gris plus que cendré, des Maures avec de riches turbans, des Juifs au costume plus sévère et souvent riche, enfin, les ignobles biscris ou portefaix qui n'ont que le burnous indispensable pour les couvrir. Ce burnous, jadis blanc, ne diffère plus de couleur avec la peau jaune et basanée du prolétaire, excepté lorsqu'il est lui même-complétement noir. Les Européens s'agitent au milieu de cette population calme, et leurs costumes militaires ou civils ne sont pas moins variés; le simple bourgeois y est rare; en Algérie, presque tous les fonctionnaires publics ont un uniforme, et cela était nécessaire, car l'Arabe n'estime et ne respecte que celui qui porte une arme et la marque distinctive d'un grade.

La Casbah, ou citadelle qu'habitait le dey d'Alger, est située au milieu de la ville. C'est un assemblage de corps de bâtiments maures juxtaposés, ou superposés, sans ordre et sans plan d'ensemble. Elle sert maintenant de caserne pour les zouaves; on y voit un petit pavillon en bois et vitré en saillie sur une des galeries du premier étage. C'est dans ce pavillon qu'Hussein-Dey, irrité des réclamations du consul français, le frappa de son éventail; ce fut la cause d'une rupture avec la France et par suite de la conquête de l'Algérie.

L'ancienne ville était entourée de remparts épais et élevés, mais ils ne pouvaient garantir la ville ni d'un bombardement, ni même de feux plongeants; on construit une nouvelle enceinte bastionnée qui reculera les limites vers le Sud de 1 kilomètre; on a commencé par construire les portes; elles sont monumentales.

Avant la conquête, les environs d'Alger étaient couverts d'innombrables petites tombes blanches qui, vues de loin, formaient autant de points brillants. Les Arabes ne déplaçant ou ne détruisant jamais les anciennes tombes, les cime-

Digitized by Google

tières occupaient de grandes surfaces de terrains. Ces tombes sont en général composées de deux pierres saillantes placées aux deux extrémités; entre ces pierres se trouvent une enceinte de verdure, une voûte en briques ou une pierre tumulaire dans laquelle sont creusées plusieurs petites cuvettes destinées à recueillir l'eau que l'on suppose nécessaire au défunt. Les tombes des riches, tout en conservant les mêmes dispositions, sont en matériaux plus précieux, tels que le marbre sculpté. Cet orgueil des tombeaux leur a été fatal, car presque toutes ces pierres ont été enlevées par les colons constructeurs, et on les trouve dans quelques maisons formant des jambages ou des tablettes de cheminées. Quelques tombeaux sont l'objet d'une vénération toute particulière; ce sont ceux des marabouts dont la vie a été exemplaire. On leur a élevé des monuments qui s'appellent eux-mêmes marabouts, et qui sont visités et invoqués par les fidèles croyants.

Un des monuments les plus remarquables de ce genre, c'est le tombeau de Sidi-Abderrhaman dont on a fait une mosquée. Il est situé dans l'ancienne enceinte d'Alger. Le bâtiment principal a environ 10 mètres de côté; deux sarcophages en bois s'élèvent au-dessus de la place où sont inhumés Abderrhaman et son fils; de riches tapis, des couvertures de laine recouvrent ces sarcophages; ce sont des dons des fidèles qui s'accumulent en si grand nombre, que nous ne pouvions les compter sans trop les déranger, ce qui eût été considéré comme un sacrilége. La voûte disparaît sous les pavillons de couleurs et de formes variées qui y sont fixés, les murs sont couverts de plaques de marbre ou de faïence incrustées et de tableaux portant des inscriptions. Toutes ces incrustations avaient été brisées par les vainqueurs qui cherchaient partout des trésors; elles ont été rétablies avec soin et forment maintenant des mosaïques.

Autour de cette mosquée sont venues se grouper un grand nombre de tombes comme pour se mettre sous la protection du grand marabout. Ces tombes sont visitées chaque jour par des femmes qui les arrosent, les contemplent, et semblent se mettre en communication avec les restes qu'elles renferment; d'autres se promènent silencieusement en maudissant le chrétien curieux qui viole cet asile de la douleur. Ces femmes, comme enveloppées dans un linceul blanc, semblent elles-mêmes sortir de ces tombes. Il est impossible de considérer ce tableau sans éprouver une impression profonde et sans respecter ce sentiment si bien exprimé qui porte tous les peuples à ne pas considérer la tombe comme le néant.

CHAP. II. — Le Sahel.

Le Sahel est ce massif de collines qui environne Alger et dont cette ville fait elle-même partie. Ce massif est entièrement séparé de l'Atlas par la plaine de la Metidja au Sud, par la vallée de l'Harrach à l'Est, et par celle du Mazafran à l'Ouest; il a environ 20 kilomètres de longueur sur 20 kilomètres de largeur, il s'élève à plus de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Avant 1830, tout le versant septentrional du Sahel, au midi d'Alger, était

Digitized by Google

divisé, par des haies de cactus et d'aloès, en grandes propriétés, au centre desquelles étaient bâties les maisons de campagne des principaux habitants d'Alger. La plupart de ces maisons sont occupées aujourd'hui par des Français. Presque tous les coteaux étaient couverts de bois qui ont été coupés, cependant cette partie du Sahel présente encore l'aspect d'une végétation puissante; elle est très-propre à la culture de tous les arbres fruitiers, du mûrier, de la vigne et de l'olivier. La grande variété de ces arbres, le relief accidenté du terrain, forment des sites agréables et pittoresques. On y trouve beaucoup de terrains cultivés, mais principalement le long des routes et aux abords des villages.

Sur le versant méridional du Sahel, il y a surtout des broussailles formées de lentisques, de palmiers nains et d'oliviers sauvages qui n'attendent que la greffe pour produire des olives comparables à celles de la Provence; ce pays étant moins sain est aussi moins habité.

Au sommet de la hauteur qui domine Alger et tout le Sahel, est un hameau de quelques maisons appelé la Bouzaria; de là, la vue s'étend sur toute la plaine de la Métidja jusqu'à Blidah à 40 kilomètres; l'Atlas forme le fond de ce magnifique tableau; de l'autre côté on aperçoit toute la baie d'Alger animée par les navires qui l'occupent ou qui viennent y aborder. En descendant à Alger par le *frais vallon*, on trouve des maisons de campagne entourées de jardins toujours verts.

Des routes régulières et bien tracées ont remplacé les routes militaires ouvertes sous le feu de l'ennemi, mais on y trouve encore des routes primitives des Arabes qui n'avaient que 2 ou 3 mètres de largeur, et qui n'étaient gravies que par des chevaux, des ânes et des chameaux, ou d'étroits sentiers creusés dans le roc et ombragés par des oliviers sauvages.

Cheraga est le premier village de colons que nous ayons visité; il est à 12 kilomètres à l'ouest d'Alger, il fut fondé en 1842 dans l'enceinte d'un camp retranché. Deux grandes rues se coupant à angle droit, se prolongent jusqu'au fossé d'enceinte. Les habitants sont tous du département du Var. On leur avait promis 10 à 12 hectares de terrain, mais il a fallu le défricher, ce qui a coûté 500 fr. par hectare pour enlever les palmiers nains, et 300 fr. pour nettoyer la terre et la mettre en état de produire. Ce village est florissant, parce qu'il est très-salubre et que les terrains qui l'entourent sont fertiles.

Deux colonies agricoles bien intéressantes dirigées par des religieux sont établies dans le Sahel, l'une à Ben-Aknoun, l'autre à Staouëli.

Ben-Aknoun est un établissement fondé depuis 7 ans par les Jésuites, à 8 kilomètres au sud d'Alger; ils recueillent et élèvent de jeunes garçons, les conservent jusqu'à l'âge de leur majorité, et, tout en cherchant à en faire des agriculteurs, ils leur apprennent les divers métiers dont on peut avoir besoin dans un village. Cet établissement dirigé par un homme très-distingué, le père Brumauld, comprend 27 frères et 330 enfants. 100 hectares de terre ont été achetés par les Jésuites 130,000 francs, y compris les maisons dans lesquelles sont installés les

Digitized by Google

dortoirs, les réfectoires, les classes, les ateliers, les fermes, etc. Les produits sont les récoltes, des quêtes, et de plus une subvention payée par l'État, de 1 fr. 05 c. par jour et par enfant ; on fournit de plus le drap pour les vêtir.

Les enfants sont presque tous des orphelins dont les pères européens, soldats ou colons, ont été victimes du choléra ou de l'insalubrité du climat ; on y reçoit aussi quelques enfants trouvés. C'est un spectacle intéressant que de les voir tous, avec des figures réjouies, travailler aux champs ou dans les ateliers. Le père Brumauld nous a dit qu'il n'était mort qu'un seul enfant dans le cours d'une année ; l'ophthalmie est la maladie la plus ordinaire.

Des champs de blé ont rendu, il y a trois ans, 25 pour un, l'année suivante on obtint 13, lorsque bien des colons n'obtenaient que 3. La pomme de terre est de moins bonne qualité qu'en France, et le rendement est moindre d'environ un tiers, et cependant on a de la peine à s'en débarrasser lorsqu'on en a semé dans un champ. Le P. Brumauld voudrait surtout développer en Algérie les cultures pour lesquelles la France est tributaire de l'étranger : le tabac, la soie, les raisins secs, les figues et surtout l'huile d'olive.

Le P. Brumauld pense qu'en donnant de l'extension à son établissement, on pourrait y recevoir tous les enfants élevés dans les asiles de France ; non-seulement on exonérerait la France de frais considérables, mais on assurerait mieux l'avenir des enfants, car en Algérie ils ne conserveraient pas toute leur vie cette tache originelle et presque indélébile ; à l'âge de 21 ans, habitués à l'ordre, à l'économie et à la discipline, familiarisés avec la culture propre au pays, sachant au moins un des métiers nécessaires dans un village, ils pourraient devenir les fermiers de ces grands concessionnaires qui laissent leurs terres incultes, et qui n'attendent qu'une plus-value pour les vendre. Recevant de l'établissement une petite dot, en obtenant une concession, ils pourraient se marier avec les jeunes filles d'un établissement analogue déjà existant en Algérie. Les orphelins auraient donc un avenir plus assuré qu'en France, ils pourraient faire d'excellents colons attachés au pays. Suivant le P. Brumauld, c'est là le véritable genre de civilisation et de colonisation qu'il faut féconder en Algérie. Ce respectable abbé ajoutait qu'en agissant ainsi on affranchirait la France de tous les embarras que lui coûtent ces infortunés sans issue dans la vie, et on l'exonérerait de tout ce que lui coûtent les asiles, les prisons, les bagnes et les hôpitaux, dont ces malheureux jeunes gens sont trop souvent les hôtes obligés.

Déjà les vœux du P. Brumauld ont été exaucés, car on vient de lui concéder plusieurs centaines d'hectares de terrains près de Bouffarick, qui ont été desséchés et améliorés aux frais de l'Etat. Le Gouvernement a aussi concédé récemment au père Abraham, de la même compagnie, un vaste terrain et une pépinière dans la province d'Oran. On est heureux de trouver des hommes assez dévoués, assez désintéressés et assez intelligents, pour organiser et diriger des établissements qui ne peuvent être que d'une grande utilité et d'un bon exemple en Algérie.

Digitized by Google

Staouëlli est à 32 kilomètres d'Alger, et à 4 kilomètres de la plage de Sidi-Ferruch, sur laquelle les Français débarquèrent le 14 juin 1830 ; de là jusqu'à Cheraga et jusqu'au fort l'Empereur près d'Alger, on suit la route que parcoururent les Français en livrant plusieurs combats ; aussi la charrue rencontre-t-elle souvent les boulets qui nous ouvrirent le passage. Cette partie du Sahel est la mieux défrichée et la plus cultivée. Entre Cheraga et Staouëlli sont installés plusieurs petits colons auxquels on a concédé 8 à 10 hectares de terrain.

L'établissement agricole de Staoüelli est dirigé par le père Régis, supérieur des Trappistes, homme connaissant le monde ; il lui a fallu une incontestable habileté pour organiser et diriger cette colonie religieuse et agricole. Il a sous sa direction 60 Trappistes, dont les uns sont pères, et portent la robe blanche, et les autres sont frères, et portent la robe brune. Le P. Régis, qui a le titre d'Abbé mitré, sait recruter sa compagnie parmi les dévoués et parmi les repentants, et il sait en tirer le meilleur parti. Il lui a été fait concession de 1,200 hectares de bonnes terres, dont un quart reste à défricher. L'Etat a construit le couvent et la ferme, et on lui prête les condamnés militaires qu'il paie à 40 c. par jour. Cette colonie agricole bien dirigée est encore un moyen de propager les bonnes méthodes de culture et d'acclimater les cultivateurs dévoués.

CHAP. III. — La Métidja.

La plaine de la Métidja à environ 100 kilomètres de longueur sur 18 kilomètres de largeur ; elle est comprise entre les collines du Sahel et le petit Atlas ; elle est traversée en écharpe par trois grandes rivières : le Hamis, l'Harrach et la Chiffa qui se réunit au Mazafran ; elle forme un grand plan incliné du pied de l'Atlas au pied du Sahel, où se trouve alors le Thalweg. Sur la longueur, une ligne de faite peu sensible sépare la plaine en deux versants ; l'une vers l'Harrach, l'autre vers la Chiffa.

Dans cette immense plaine on n'aperçoit que quelques fermes isolées entourées d'oliviers sauvages et de palmiers nains, quelques cabanes de joncs (gourbis) ou des tentes de grosses toiles en poil de chameaux, sous lesquelles logent les Arabes et leurs bestiaux. On voit, çà et là, un Arabe ou quelque misérable colon égratignant la terre avec des charrues informes, et se détournant souvent pour éviter et contourner les buissons de lentisques ou de palmiers nains. On y voit encore ces nuées d'étourneaux qui obscurcissent l'air, et font dans l'espace les manœuvres les plus singulières et les plus compliquées avant de s'abattre dans un marais. Cet aspect général est plus que monotone, il est triste et affligeant.

Les nombreux cours d'eau qui descendent de l'Atlas ne sont pas encaissés, leur lit est indéterminé ; il se compose d'une surface ayant 20, 30, 40, 200 mètres de largeur, divisés en petits bras, en îlots formés d'atterrissements recouverts de broussailles. Les eaux descendent avec une grande rapidité des sommets dénudés de l'Atlas, en charriant des galets, des graviers, qu'elles déposent à mesure que la pente diminue et que la vitesse se ralentit. Ces alluvions obstruent

Digitized by Google

le lit, y créent des barrages contre lesquels les eaux s'infléchissent et changent de direction. Dans la partie inférieure, les alluvions sont composées de sable et de limon mêlé d'une grande quantité de graines qui, germant rapidement, contribuent beaucoup à obstruer les lits des cours d'eau.

On a essayé d'opérer des desséchements, l'on a ouvert au pied du Sahel un canal de ceinture pour recevoir les eaux qui descendent du versant sud de ces collines, on a ouvert dans la plaine quelques fossés d'écoulement; mais ces travaux n'ont pas produit tout le résultat qu'on en attendait. J'ai pu le reconnaître moi-même le 29 novembre 1850. Le canal de ceinture du Sahel était insuffisant pour contenir toutes les eaux qu'il recevait, elles se déversaient dans la plaine en coupant les routes.

La plaine de la Métidja a été l'objet de la convoitise de tous les spéculateurs et même de quelques fonctionnaires avides, qui considéraient l'Algérie comme une proie dont il fallait s'emparer au plus vite, non pour y former des établissements durables, mais pour y réaliser en peu de temps des bénéfices considérables et échapper ensuite à la funeste influence du climat.

Avant la conquête, la propriété en Algérie se divisait en trois catégories. Le Beyliek était la propriété du bey, c'était le domaine de l'Etat; la propriété d'une tribu était indivise entre les familles qui composaient cette tribu; enfin, il y avait et il y a encore des propriétés particulières qui ont des titres en règle, et qui à défaut de titres se prouvent par témoignage. Le Gouvernement s'est emparé du Beyliek et des propriétés des tribus qui nous ont fait la guerre, et il a mis sous séquestre les propriétés de ceux qui ont combattu contre nous ou qui ont émigré. L'Etat ensuite a fait des concessions, soit pour récompenser les vainqueurs, soit pour encourager la culture. Des propriétaires indigènes ont vendu à vil prix, dans l'espoir de rentrer bientôt en possession de leurs biens. Ces concessions et les ventes se faisaient par grandes surfaces, dont quelques-unes étaient de plusieurs milliers d'hectares. Les acquéreurs ne pouvaient et ne voulaient pas cultiver, ils ont vendu en divisant les terres; mais les capitaux étant rares, on vendait moyennant une rente de dix pour cent; comme, en définitive, la terre ne produisait pas, le dernier possesseur n'a pu payer ni capital, ni intérêt, ce qui a donné lieu à une crise très-nuisible à l'Algérie; mais l'Etat a pris des mesures pour que de pareilles catastrophes ne se renouvellent plus. Il divise les concessions, et s'efforce de ne les accorder qu'à de véritables producteurs, et en même temps il facilite les transactions entre les propriétaires et les capitalistes.

L'insalubrité du climat et surtout de la plaine marécageuse de la Métidja a été considérée comme un obstacle insurmontable à la colonisation, surtout pour les habitants du nord de l'Europe. Il est très-vrai que plusieurs contrées de l'Algérie sont insalubres; il est encore vrai que, sur plusieurs points, de malheureux colons ont succombé; mais il faut aussi reconnaître que l'on n'a pris aucune des précautions qui pouvaient sinon annuler, au moins atténuer les causes de mortalité. Il faut d'abord faire une distinction entre les colons qui peuvent se bien nourrir et se

Digitized by Google

soigner, et ceux qui sont obligés de travailler en s'imposant des privations de toutes natures; ensuite on n'a pas assez étudié les causes d'insalubrité. En Algérie, ce n'est pas tant le climat qui est insalubre que la terre que l'on cultive. Lorsque, pour la première fois, cette terre est tranchée par la bêche ou par la charrue, les détritus de végétaux et d'animaux qui forment cette couche épaisse d'humus si fertile, donnent lieu à des émanations putrides qui atteignent le cultivateur et, si sa demeure n'est pas placée au-dessus de ces miasmes, en général plus lourds que l'air atmosphérique, si sa nourriture n'est pas suffisante et fortifiante, il succombe alors à ces causes incessantes de maladies ; mais, si sa demeure est placée sur la colline, s'il couche à un premier étage bien sec et bien aéré, si sa nourriture est abondante et saine, il est probable qu'il résistera à l'effet des gaz délétères qu'il aura pu respirer pendant le jour.

On est loin d'avoir pris ces précautions, les villages des colons sont souvent établis sur le terrain même qu'ils défrichent, et la misère la plus complète les empêche de réparer leurs forces et de se soigner lorsque la maladie commence. Aussi a-t-on vu, sur quelques points, deux générations de colons périr en défrichant une terre que d'autres cultivent maintenant sans danger.

Les irrigations seraient aussi un moyen de fertiliser la Métidja. Si on avait de l'eau avec le soleil d'Afrique, on ferait produire à la terre tout ce qu'on voudrait; mais malheureusement quand on a ce beau soleil, on a peu d'eau, et dans d'autres climats on a beaucoup d'eau et pas assez de soleil. C'est donc à l'art à suppléer à ce que refuse la nature. Les Arabes ont reconnu depuis longtemps l'utilité des irrigations, leurs canaux (souaghis) sont de simples rigoles en terre sans formes régulières, se développant capricieusement en contours sinueux, sans passerelles ni acqueducs à la rencontre des chemins; en général, ces rigoles perdent l'eau de toutes parts.

Si les torrents de l'Algérie roulent des roches et des galets, ils charrient aussi un limon bienfaisant. J'ai vu la Chiffa dans une de ses plus fortes crues répandre, dans la plaine près de Blidah, une eau limoneuse et fertilisante. Dans la plaine de la Métidja on a déjà su mettre à profit les limons du Hamy et de l'Harrach; les eaux doivent être considérées comme un merveilleux agent de production, c'est en les utilisant convenablement que l'on pourra cultiver avec succès le jardinage déjà si productif aux environs d'Alger, des prairies si nécessaires à notre cavalerie, le blé, le maïs, le coton, le tabac, le mûrier, le figuier et surtout l'olivier, l'arbre que le sol de l'Algérie paraît affectionner davantage. Il est vrai que le volume des eaux courantes qu'on peut utiliser pour l'irrigation dans la Métidja, est très-faible. Les ravins du Sahel sont à sec en été, on n'y trouve que des sources d'un faible volume. Les torrents de l'Atlas, si impétueux, si gonflés en hiver, sont réduits en été à un mince filet d'eau, la rareté des eaux en augmente le prix, et il serait nécessaire de réserver l'eau d'arrosage pour les cultures les plus productives telles que le tabac et le coton.

Des villages récemment bâtis au pied de l'Atlas, à la limite méridionale de la

Digitized by Google

Métidja, sont reliés par une route qui n'est encore que partiellement exécutée. Nous avons visité un de ces villages nommé l'Arba, qui pourra devenir un point important. Les maisons sont en maçonnerie et couvertes en tuiles ; quarante-huit concessionnaires occupent ces maisons : il y a, de plus, quatre grandes fermes isolées. Nous avons visité en détail le grand et beau jardin de l'un des colons, qui est cultivé avec soin et qui est dans l'état le plus prospère. Un canal, dérivé de l'Oued-Djemma, conduit au village l'eau qui doit servir à l'irrigation; on mesure aux colons la quantité d'eau et le temps pendant lequel ils peuvent en jouir. Entre la prise d'eau et le point où se divisent les branches qui se distribuent dans le village, le canal serait assez considérable, eu égard à sa grande pente, pour faire marcher des usines, des moulins par exemple, ce qui dispenserait d'envoyer le blé à Alger pour y être moulu. Enfin, le projet, tel qu'il est exécuté, permet à chaque colon d'arroser un hectare de terrain et deux hectares sur chacune des sept fermes annexées à ce village. En voyant sur les lieux les bonnes dispositions et les bons résultats de cet arrosage (1), j'ai fait des vœux pour que tous les villages fussent un jour dotés du même bienfait ; mais pour que ce bienfait fût durable, il faudrait veiller à la conservation des ouvrages, car il existe en Algérie, comme partout, des gens enclins à faire le mal ; ils brisent les vannes, ou volent les ferrures des ouvrages d'art, d'autres passent les nuits pour détourner à leur profit l'eau due à leurs voisins.

On peut conclure de cet aperçu, que si la plaine de la Métidja était défrichée, cultivée, et arrosée avec prudence et habileté, on pourrait y créer au moins 100,000 hectares de bonne terre labourable ou de prairies. Il y aurait là de quoi satisfaire à bien des besoins, à bien des cupidités, mais au moins celles-ci devraient, pour se satisfaire, obtenir par le travail les richesses enfouies dans ces terrains incultes.

CHAP. IV. — La Maison Carrée.

La Maison Carrée a été pendant longtemps un des postes les plus importants et les plus dangereux de la province d'Alger ; il est maintenant abandonné parce qu'il est inutile, notre domination s'étendant bien au-delà de ce point, qui n'est situé qu'à 12 kilomètres d'Alger. Ce qui nous déterminait surtout à le visiter, c'est qu'il existe dans le voisinage une exploitation agricole considérable.

La route qui conduit à la Maison Carrée est comparable aux plus belles routes de France ; elle est large, empierrée, plantée de mûriers ; elle est entretenue par des cantonniers, dont quelques-uns sont des Arabes très-dévoués et presque fiers de remplir un emploi public. On rencontre sur cette route des troupes d'Arabes, montés sur des chameaux, des chevaux, des mulets, ou des ânes, et apportant à la ville des provisions de toutes espèces. D'autres descendant de l'Atlas et de la

(1) Ce projet a été dressé et exécuté par l'ingénieur Denecey, dont l'Algérie et le corps des ponts-et-chaussées doivent déplorer la mort prématurée.

Digitized by Google

Kabylle apportent le blé qu'ils ont récolté et l'huile que des usines informes ont pressée. Le soir, tout ce peuple indigène retourne, par troupes, dans ses villages ou sous ses tentes. Les plus aisés apprécient très-bien le confortable des omnibus, que des Napolitains sont venus établir sous le nom de corricolo (de *curriculum*, course.) Toutes ces caravanes ouvrent leurs rangs ou se rangent avec empressement pour faire place au char ou au coursier du vainqueur.

Sur la droite, la route est bordée de maisons de campagne aux formes mauresques, dont la blancheur se détache sur les vertes collines du Sahel ; à gauche est une plaine longue et étroite nommée le Hamma, cultivée en jardinage par des Espagnols et des Mahonnais. Ces jardins potagers sont séparés par des haies d'aloès, de cactus, ou de roseaux. Ils sont arrosés par des Norias, puisant l'eau dans des puits peu profonds. Ils produisent des légumes qui sont transportés à Marseille et vendus comme primeurs. Il y a de ces terrains qui sont loués jusqu'à 1,000 fr. l'hectare ; l'Européen du Nord ne pourrait les cultiver avec autant d'avantage que les Méridionaux, qui peuvent supporter la rigueur de ce climat brûlant.

La mer borde la plaine du Hamma, mais elle est défendue par une dune continue plantée d'aloès et d'oliviers sauvages ; on pense que cette espèce de retranchement fut élevé par les Algériens à la suite de l'expédition de Charles-Quint, pour empêcher un nouveau débarquement.

Le Jardin d'Essai occupe la tête du Hamma. C'est surtout une pépinière où l'on élève de jeunes arbres que l'on donne aux colons à des prix modérés. Le mûrier a été acclimaté en Algérie depuis une dizaine d'années; cet arbre est assez répandu pour que déjà on puisse faire d'importantes récoltes de soie ; les colons vendent les coques au Gouvernement, qui les fait dévider. On voit dans le jardin d'Essai le bouleau qui croît en Sibérie à côté de plantes tropicales, telles que l'arbre à caoutchouc, le palmier et le bananier; ce grand arbuste, à tige unique, produit tous les trois ans seulement un régime de bananes et meurt ensuite, mais il se reproduit de lui-même ; on a soin d'en planter trois au même pied, d'âges différents, de manière à ce que l'un d'eux produise chaque année. On cultive aussi le *cactus nopal*, qui est de la famille des figuiers, auquel il ressemble; on favorise, sur ses feuilles, la multiplication de l'insecte appelé cochenille ; on détache ces insectes en grattant la feuille ; séchés et triturés, ils donnent la poudre employée en teinture. Deux lignes de cyprès, plantées à 0,50 l'une de l'autre, forment des séparations et des abris qui résistent aux vents de mer presqu'aussi bien qu'un mur.

Après avoir traversé le petit vallon de l'Oued-Kenis, on s'écarte du littoral ; la route s'élève faiblement pour redescendre ensuite dans le bassin de l'Harrach. Au sommet de ce faite qui sépare les deux bassins, on remarque un très-beau caroubier, arbre qui se plaît dans les climats chauds et sur le bord de la mer.

On traverse l'Harrach sur un pont en pierre, bâti par les Arabes en 1755. Ce pont a dix arches, les quatre du milieu sont beaucoup plus grandes et

Digitized by Google

plus basses que les arches latérales. Celles-ci ne paraissent destinées qu'à l'écoulement des crues qui sont fortes, et assez fréquentes en hiver. Celle de 1846 a emporté plusieurs ponts récemment construits ; celui-ci a résisté, la crue a seulement soulevé et emporté quelques parties du radier général, qui a 60 mètres de largeur et 0,60 d'épaisseur. On voit donc que cet ouvrage n'a pas été construit sans art ni sans prévoyance. Au-delà du pont la route monte par un lacet à la *Maison Carrée*.

La Maison Carrée est un vaste bâtiment formant un carré de 60 à 80 mètres de côté; une grande cour intérieure est entourée de constructions à un étage, couronnées par une plate-forme. De grandes rampes conduisent de la cour à l'étage ; ce bâtiment, aujourd'hui complétement abandonné, à l'exception d'un télégraphe établi dans une petite tour, était autrefois la demeure d'un Aga, qui percevait un tribut pour le passage du pont sur le Harrach, limite du territoire d'Alger et de la Kabylie. Les Français en avaient fait un camp retranché, le rez-de-chaussée voûté servait d'écurie, et le premier étage était un vaste lit de camp. Pendant dix ans, ce poste avancé eut à soutenir des combats sanglants contre les indigènes qui venaient souvent l'attaquer; les portes et les murs, criblés de balles, attestent encore les efforts des assaillants. On voit en avant de ce fort quelques tombes, au milieu desquelles s'élève celle d'un jeune officier qui succomba dans une sortie. On rencontre souvent en Algérie quelques tombeaux élevés par des frères d'armes à des braves, à des amis ; mais ces tombes sont désertes, une mère, une sœur, une épouse, ne peuvent franchir la mer, pour venir jeter une fleur ou verser une larme sur une pierre que le temps aura bientôt détruite. Que d'amour, que de tendresse, que d'espérance, sont venues s'enfouir dans cette terre d'Afrique! La gloire est-elle une compensation suffisante ! Puisse la France recueillir un jour le prix de tant de dévouements, de tant de sacrifices!

Du sommet de la Maison-Carrée on voit se développer la route jusqu'au Fondouek, village établi par le maréchal Bugeaud au pied de l'Atlas. On distingue les maisons blanches de ce village renfermées dans une enceinte indiquée par des lignes blanches. Le Fondouek fut d'abord un camp retranché établi au débouché de l'une des gorges qui pénètrent dans la Kabylie; cette position stratégique a été choisie par le maréchal pour y fonder une colonie, même avant qu'une route y conduisît. Aussi les premiers colons eurent-ils beaucoup de peine à se procurer les matériaux nécessaires pour bâtir. Les défrichements furent d'abord mortels; mais les successeurs des premiers occupants habitent maintenant un pays salubre et productif.

Nous avons pu visiter, près de la Maison Carrée, une des fermes les plus importantes et les mieux exploitées de la Métidja. Elle appartient à MM. Cordier et Maison, qui ont mis une extrême obligeance à nous montrer et à nous expliquer tout ce qui pourrait nous intéresser. Cette exploitation comprend 290 hectares de terrains ; 90 hectares sont mis en culture, et 200 hectares sont réservés pour nourrir et élever des bestiaux. Les bœufs, disséminés dans de vastes pâ-

Digitized by Google

turages plutôt couverts de broussailles que d'herbages, se nourrissent des herbes tendres qui poussent vers la base des palmiers nains, à l'ombre de leurs feuilles; ils reviennent passer la nuit dans la cour de la ferme, ce qui vaut mieux que de les renfermer dans une étable, surtout lorsque l'on redoute les épizooties. Ces bestiaux sont gardés par des Arabes qui ont une véritable aptitude pour cet emploi. Ils semblent se mettre en rapport avec leur troupeau, et ils exercent sur ces animaux un tel empire, qu'ils obéissent à leur voix, et qu'un chien leur est inutile. Nous avons vu un bœuf, se dirigeant rapidement vers un troupeau qu'il apercevait dans le lointain, s'arrêter tout-à-coup à la voix de son gardien, et revenir à son pâturage habituel. Cette action de l'Arabe sur les animaux s'observe encore davantage lorsqu'ils sont à cheval; ils animent leur monture non-seulement de l'éperon qui souvent laisse des traces de sang, mais encore de la voix et du mouvement de leur corps; ils tirent d'un cheval tout le parti possible, il est encore très-animé sous un Arabe, qu'il semblerait exténué sous un autre cavalier peu expérimenté. J'en ai fait moi-même l'épreuve : étant obligé un jour de monter à cheval pour parcourir un pays accidenté, je pris le cheval d'un chaouch qui me paraissait peut-être trop vif. Cette bête, appelée Zéphir, ne fut plus sous moi qu'un indolent animal qui s'aperçut bientôt de l'absence des éperons, et que la cravache seule ne pouvait exciter qu'avec peine; on peut monter ces chevaux avec une sécurité complète, ils gravissent et descendent les chemins les plus rapides, les plus raboteux, sans faire un faux pas.

Les défrichements se font sur des terrains bien différents. Lorsque la terre est couverte de broussailles ligneuses et de lentisques, le bois exploité couvre les frais de défrichements. On trouve même quelquefois des Espagnols ou des Mahonnais qui paient en sus 30 francs par hectare; mais lorsqu'il s'agit d'extirper des palmiers nains, le défrichement coûte alors de 300 à 400 francs l'hectare.

Chaque buisson de palmiers nains se compose de plusieurs touffes dont chacune a, pour racine, d'abord une partie cylindrique d'environ $0^{m},35$ de longueur et 6 à 8 centimètres de diamètre, qui a la forme d'une betterave. C'est à la partie inférieure de ce cylindre que se trouvent attachés les germes de pousses nouvelles. Si l'on se bornait à couper la partie supérieure, on serait certain que la partie inférieure donnerait de nouvelles tiges. Au-dessous de cette racine principale, un grand nombre de plus petites racines s'enfoncent en terre, en forme de spirales. Il est indispensable d'extraire aussi les dernières racines, ce qui oblige à descendre jusqu'à près d'un mètre au-dessous du sol pour défricher convenablement; c'est ce qui fait qu'on ne peut employer d'instrument tranchant tel que la charrue, pour extirper des palmiers nains, on serait obligé de recommencer au bout de peu d'années.

Une fois les broussailles arrachées, on trouve une grande épaisseur d'humus amassé depuis des siècles, et qui permet de cultiver des céréales pendant plu-

Digitized by Google

sieurs années consécutives, sans engrais. Mais il n'en n'est pas de même des terrains à palmiers nains, la nécessité de remuer la terre jusqu'à 1 mètre de profondeur amène à la surface la couche inférieure qui est épuisée et enfouit la bonne terre. Dans ce cas, on est obligé de fumer pendant les premières années, mais ensuite on a de magnifiques récoltes sans fumier, parce que les principes fécondants de l'humus reviennent à la surface. M. Maison a fait aussi des défrichements dans des marais, qui ont coûté plus de 1,300 fr. l'hectare, et pourtant ce n'étaient que des broussailles, mais le terrain était à plusieurs mètres au-dessous du niveau de l'Harrach ; on y a creusé des fossés de 2 mètres de profondeur, dans lesquels on a mis des fascines et quelquefois des pierres. Ce terrain est devenu fertile et salubre, on y cultive des artichauts que l'on exporte jusqu'à Marseille. Telles sont les explications qui nous ont été données par M. Maison, propriétaire de la ferme que nous visitions et par un cultivateur expérimenté, M. Fruitier, qui a fait de nombreux défrichements et qui a créé dans le Sahel un très-beau jardin fleuriste.

M. Maison emploie à la fois la charrue Dombasle et la charrue Mahonnaise, mais celle-ci ne fait que tracer une rainure demi-cylindrique d'environ $0^m,10$ de diamètre ; elle ne retourne pas la terre, aussi faut-il la faire passer plusieurs fois. La charrue Dombasle est plus puissante et plus efficace, mais elle est lourde à conduire, surtout dans un pays où les chevaux et les bœufs ne sont pas forts. Nous avons vu une de ces charrues marchant péniblement avec quatre bœufs et quatre chevaux en avant. Je ne parle pas de la charrue arabe, qui ressemble à l'ancien sabot des diligences ; pointue d'un côté, cette charrue effleure la terre, mais cela suffit souvent pour obtenir la récolte qui doit nourrir la famille ou la tribu. Les meilleurs travailleurs sont les Espagnols ; ils sont presque aussi sobres que les Arabes, mais beaucoup plus courageux et plus énergiques ; ils ont, sur les Français, l'avantage d'être à peu près acclimatés dès leur arrivée.

Les bâtiments de la ferme auxquels sont réunis ceux de l'habitation des propriétaires ont été construits à 30 mètres environ au-dessus de la plaine de la Métidja, et cependant les miasmes délétères s'étendent jusque là. La fièvre est venue souvent tourmenter cette petite colonie, mais il faut dire aussi que jamais logements ne furent mieux disposés pour être malsains ; les logements des maîtres et des serviteurs sont des rez-de-chaussée humides, de plein-pied, avec une cour habitée par des bestiaux qui en font un véritable cloaque. Cette ferme, comme la plupart de celles que nous avons vues, a un aspect triste ; on la croirait abandonnée, on n'y voit ni bétail, ni volaille, ni chien de garde, rien de ce qui anime nos belles fermes de la Normandie où respirent l'aisance, le bonheur domestique, et où l'on reconnaît les soins d'un fermier expérimenté.

CHAPITRE V. — Blidah.

Deux routes conduisent à Blidah, toutes deux traversent le Sahel, l'une passe

Digitized by Google

par Douèra, l'autre, par Birmadrais et Birkhadem ; c'est cette dernière que nous avons suivie.

Birkhadem est un village français où l'on remarque une jolie fontaine mauresque, quelques pins parasols ornent le paysage, et se détachent au milieu de belles cultures. En descendant le versant méridional du Sahel, par le vallon de l'Oued-Kerma, on arrive au village de ce nom, où finissent les terrains cultivés ; on suit le pied du Sahel jusqu'aux quatre chemins, en traversant des champs couverts de palmiers nains, de lentisques et d'oliviers sauvages ; le voisinage des marais de la Métidja est annoncé par ces millions d'étourneaux flottant dans l'air comme des nuages épais. A partir des quatre chemins, on se dirige presque en ligne droite sur Blidah, en traversant la Métidja dans toute sa largeur. A moitié chemin se trouve le bourg de Bouffarick, établi sur un ancien marécage et maintenant entouré de belles cultures. On y remarque une jolie église et quelques habitations bien construites. Ce bourg est un marché important alimenté par les tribus voisines ; il est concédé à un chef arabe qui doit y faire de grands bénéfices. On avait construit à grands frais un caravan-sérail destiné à loger les Arabes et à abriter leurs denrées et leurs bestiaux ; mais le concessionnaire du marché s'est constamment opposé à ce que ce bâtiment fût occupé, afin de percevoir seul des droits sur les Arabes. Ce beau village, aujourd'hui sain et prospère, est occupé par une troisième génération de colons ; les deux premières, en ouvrant le sol, ont donné lieu à l'émanation de miasmes délétères qui ont été mortels ; mais ce sol est maintenant assaini par la culture, par des plantations, et par de nombreux canaux de défrichement.

Beni-Méred est aussi un village situé dans la Métidja, mais se rapprochant du pied de l'Atlas. Il est bâti sur le plan-type des autres colonies. Deux grandes et larges rues se coupent à angle droit, une rue de ceinture sert de chemin de ronde ; un retranchement en terre, peu élevé, défendu par un fossé peu profond, entoure le village ; aux angles sont des réduits crénelés qui flanquent les fossés ; des portes grossières ferment les quatre entrées. Cette précaution est nécessaire pour se garantir des Arabes qui viendraient la nuit voler les bestiaux. Cette colonie est d'origine militaire, elle se composait de soldats ayant encore quelques années d'engagement. Ils étaient soumis à la discipline d'un capitaine faisant les fonctions de maire et de juge. On leur prodigue des vivres, des fourrages, tous les moyens de prospérer. Les colons militaires ont disparu, et l'on ne voit plus que des colons civils. Au centre de la place carrée de Beni-Méred, s'élève un obélisque qui rappelle un glorieux fait d'armes. Le sergent Blandant se rendait de Bouffarick à Blidah, à la tête d'une vingtaine d'hommes ; il tomba dans une embuscade arabe, il fit une habile et courageuse résistance jusqu'à l'arrivée d'un renfort ; mais il succomba à ses blessures ; trois hommes seulement survécurent.

Blidah est à 52 kilomètres d'Alger ; cette ville est située au pied de l'Atlas, à 230 mètres au-dessus du niveau de la mer ; elle fut détruite par un tremble-

Digitized by Google

ment de terre, et reconstruite dans le voisinage ; mais les Arabes abandonnèrent la nouvelle ville pour revenir à l'ancienne. C'est aujourd'hui une ville française, un seul quartier est arabe. Les environs sont très-bien cultivés en jardinages et couverts de massifs de beaux orangers presque constamment ornés de fleurs et chargés de fruits.

Pendant tout notre voyage la pluie tomba par torrents jour et nuit, l'Atlas était enveloppé dans des nuages noirs et épais, et ses flancs étagés étaient blanchis par des nuages plus légers, emportés par l'ouragan.

Malgré cette tempête, ou plutôt à cause des curieux phénomènes qu'elle pouvait présenter, je désirais vivement parcourir la vallée de la Chiffa, jusqu'à Médéah, et voir la route étroite ouverte sur le flanc de coteaux escarpés, d'où se détachent souvent des rochers qui interceptent la communication ; mais nous fûmes arrêtés à 2 kilomètres de Blidah par l'Oued-Kebir, qui n'est ordinairement qu'un ruisseau inoffensif, et qui ce jour-là était un torrent impétueux. Nous le franchîmes cependant à cheval, non sans courir quelque danger, car, lorsqu'on traverse ainsi un courant rapide, et que l'on fixe cette masse d'eau bouillonnante pour diriger son cheval, on croit être entraîné vers l'amont, et si le vertige s'empare de vous, on est précipité vers l'aval. Parvenus sur le bord opposé, nous espérions pouvoir franchir la Chiffa sur un pont de 200 mètres de longueur nouvellement construit; mais les grosses eaux avaient coupé la digue conduisant au pont, et nous en étions séparés par un torrent infranchissable. Il fallut dès-lors renoncer à ce voyage; heureux de ne pas l'avoir entrepris la veille, car nous eussions été obligés de retarder notre retour à Alger jusqu'à ce que l'ouragan eût cessé, et que les eaux eussent baissé suffisamment pour que la Chiffa et l'Oued-Kebir fussent guéables.

Nous retraversâmes heureusement l'Oued-Kebir, et le lendemain nous revînmes à Alger, en observant les ravages qu'avaient faits ces pluies torrentielles. La route était traversée, sur plusieurs points, par les eaux que ne pouvait plus contenir le canal de ceinture ouvert au pied du Sahel, ou arrêtées dans les fossés par des plans d'aloès déracinés, qui encombraient les aqueducs trop étroits. Il avait été constaté à Alger que, pendant les 29 et 30 novembre, il était tombé $0^m,22$ de hauteur d'eau. Il n'en tombe que $0^m,50$ de hauteur dans toute l'année. Il en tombe, année moyenne, à Paris, $1^m,04$. Nous apprîmes que plusieurs maisons de l'Arba s'étaient écroulées, parce que, les murs n'étant pas enduits, l'eau avait pénétré dans les mortiers défectueux et avait détruit la liaison des maçonneries.

Cette tempête avait été aussi violente à Alger qu'à Blidah. Des blocs de béton de 15 mètres cubes avaient été soulevés par la mer et lancés dans le port pardessus la jetée.

FRISSARD, *membre de la 4e classe.*

(*La suite à l'un des prochains numéros.*)

Digitized by Google

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE (Volumes de 1846-47-48-49 et 1850).

Nous avons à solder vis-à-vis de la Société philotechnique une dette arriérée. Si quelque chose peut nous servir d'excuse, c'est la prodigieuse variété des productions contenues dans les cinq volumes de son *Annuaire*, qu'elle nous a gracieusement offert, et dont nous essaierons de donner, dans une rapide analyse, une idée malheureusement très-imparfaite.

Toutes les branches des connaissances de l'esprit humain sont du domaine de la Société philotechnique. Trois sections, sciences, littérature et beaux-arts, *la partagent sans la scinder*, pour nous servir de l'expression de son secrétaire perpétuel; mais, il faut le dire, les lettres et surtout la littérature légère tiennent la plus grande place dans ses travaux. Ils n'en offrent pas moins un véritable intérêt à l'esprit du lecteur, et, nous le déclarons, si nous avons longtemps ajourné notre rapport sur les nombreuses poésies que ces cinq volumes renferment, c'est que nous avons trop souvent cédé au plaisir plein de charme et de paresse de relire plusieurs d'entre elles.

Le volume de 1846, qui a le plus d'étendue, présente le premier exemple de cette variété de pièces qui caractérise les publications de la Société.

Le poème *Des Eléments* par M. Roux de Rochelle, des fragments de la tragédie de *Daniel*, par M. Ch. Lafont, une traduction de la *Pharsale de Lucain*, par M. Léon Thiessé, des Elégies, des Epîtres, et un grand nombre de *Fugitives*, tels sont les trésors de cette année. Ajoutons que l'apologue est un genre très-cultivé, dans ce volume comme dans tous les autres, par les membres de la Société philotechnique. Nous n'y avons pas compté moins de huit fabulistes, MM. Lavalette, Lemonnier, Lorain, Mathieu, Duvivier, Th. Lefèvre, Desains et Bernard Jullien, qui tous ont enrichi le recueil de pièces souvent gracieuses et piquantes.

Dans le volume de 1847, nous avons remarqué les fragments d'un poème du célèbre artiste dramatique, M. Samson, sur *l'art théâtral*. Assurément, on ne lui reprochera point d'avoir osé professer les règles d'une science étr
et aux habitudes de sa vie. Aussi a-t-il pu dire :

« ... Trente ans consacrés à l'art que j'idolâtre,
» Plus d'un acteur aimé dont j'ornai le théâtre,
» Et de qui (pour mon cœur précieux souvenir!)
» J'ai peut-être hâté le brillant avenir,
» Voilà ce qu'à défaut d'une gloire plus belle,
» Non sans un peu d'orgueil, j'invoque et je rappelle. »

En traçant les préceptes de son art, M. Samson parle e

Digitized by Google

ciles et corrects de ce législateur du théâtre montrent clairement de quel modèle il s'est inspiré, et ils reproduisent quelquefois la précision didactique et l'élégance du législateur du Parnasse. Puis, toutes les règles sont marquées au coin du bon sens et du bon goût, et ce n'est point à nos yeux un mince mérite. Combien d'artistes, combien d'orateurs même pourraient, par exemple, faire leur profit de ce sage conseil !

« Les sons doivent toujours nous apporter les mots.
» Je préfère aux poumons de Stentor et d'Hercule
» La voix qui sans effort nettement articule.
» Parlez distinctement, c'est la première loi,
» Et que chaque syllabe arrive jusqu'à moi ! »

Le volume qui suit n'est pas moins digne d'attention que ceux qui précèdent. Mais, disons-le, nous avions hâte d'arriver à celui de 1849, et d'apprendre en le lisant, comment la Société philotechnique avait traversé la fameuse année 1848, si grosse d'événements politiques, et qui ne semblait pas précisément favorable *à la République des Lettres*. De cette rude épreuve la Société s'est tirée avec honneur. Sans courir après le facile mérite des allusions louangeuses ou critiques, sans prétendre faire de la littérature de circonstance, la verve des auteurs ne s'est point refroidie... Le bilan des œuvres produites en rend un éclatant témoignage. Quatre-vingt-quatre lectures de pièces diverses ont eu lieu dans les réunions mensuelles de la Société, et vingt rapports sur des travaux plus ou moins importants lui ont été présentés. Cependant, elle venait de faire une perte cruelle. M. le baron de Ladoucette, secrétaire perpétuel depuis 1830, était mort peu de jours après la révolution de février. Heureusement, elle choisit pour lui succéder un homme dont le talent et le caractère sont appréciés par tous ceux qui le connaissent, et dont nous ne pouvons parler ici qu'avec la réserve de l'amitié, M. Berville. Depuis lors, c'est sa voix spirituelle qui s'est fait entendre, chaque fois que la Société a convié le public à l'une de ses fêtes et lui a rendu compte de ses travaux. Nous avons été plus d'une fois l'un de ces auditeurs privilégiés, notamment dans la séance du 28 mai 1848, où l'orateur félicitait la Société, avec le bonheur d'expression qui lui est propre, de n'avoir point laissé couvrir la voix douce de la poésie par le bruit que la politique faisait autour d'elle.

Une sèche nomenclature est bien peu de chose, quand il s'agit de productions poétiques : une froide analyse n'aurait guère plus de valeur. Nous nous bornerons à signaler à nos collègues, au milieu des pièces de ce volume, deux épîtres en vers sur l'*Homme* et sur l'*Esprit* par M. Clovis Michaux, une autre sur la *Peine de mort*, par M. de Pongerville, des stances de M. Blanchemain, et une foule de poésies légères dont nous avons déjà nommé les auteurs.

Ici nous ne pouvons nous défendre de consigner une remarque qui a eu pour nous un attrait tout particulier, lorsqu'elle s'est présentée à notre esprit. MM. Berville et Michaux, MM. Mongis et Pinet, que le volume suivant, celui de 1850, nous révèle poètes et non pas seulement versificateurs habiles, voilà des

Digitized by Google

noms que nous étions accoutumé à honorer, à aimer, dans la magistrature et dans le barreau, et ils prouvent, une fois de plus, que, loin qu'il y ait divorce entre la littérature et les plus graves études de l'esprit, celles-ci empruntent à la première une vertu qui lui est propre et qui donne plus d'élévation à la pensée et plus d'éclat à la forme. Enfin, l'Institut historique salue un nom de sa connaissance dans la personne de M. Bernard Jullien, dont les gracieuses productions en prose et en vers enrichissent les annales de la Société philotechnique.

Nous avions terminé ce rapport, lorsqu'une sorte de scrupule de conscience a retenu la plume entre nos doigts. Nous avons craint de commettre un véritable larcin envers nos collègues, qui sans doute ont compté sur quelques beaux et bons vers, en ne leur offrant que la triste prose d'un compte rendu. Nous mettrons donc sous leurs yeux quelques passages de pièces prises au hasard dans le recueil le plus récent.

Qu'on juge d'abord si M. Clovis Michaux, en écrivant son épître *sur l'Esprit*, n'était pas plein de son sujet :

L'esprit que le Ciel compte au rang de ses faveurs,
Est ce que sont aux fruits leurs plus fines saveurs.
Rousseau l'a défini : *raison assaisonnée*.
Mon cher fils, au palais, au sein d'un athénée,
Observez le public, le jour où votre voix
Au poids de la raison ajoute encor son poids :
Malgré tous les efforts de votre art oratoire,
Quand vous voyez tout bas dormir votre auditoire,
Comme si vos grands mots s'adressaient à des sourds,
C'est l'*assaisonnement* qui manque à vos discours.
La raison sans apprêt n'est qu'un mets indigeste,
Le sel de l'enjoûment lui donne un goût céleste ;
Ce sel est de l'esprit le premier élément.
Mais l'esprit ne vit pas de gaîté seulement ;
Il faut, pour relever ses piquants badinages,
Qu'il sache, de plein saut, rapprocher deux images,
Et c'est à cet hymen soudain, inattendu,
Qu'un sourire flatteur a bientôt répondu.

Voici une pièce d'un autre genre, *Le denier de la veuve*, par M. Bignan. Les vers qui suivent sont de ceux qui parlent au cœur, et qu'on relit toujours avec une douce émotion.

« . . . . . .
Sur cette pauvre veuve, en ce concours pieux,
Aucun des assistants n'avait jeté les yeux,
Et des Pharisiens les offrandes multiples
Seules avaient du Christ étonné les disciples.
Alors Jésus : « Amis ! révérez avec moi
« Celle qui fait le bien comme le veut la loi.
« Les autres, étalant un luxe de largesse,
« Donnent le superflu de leur vaste richesse ;

Digitized by Google

» Elle, du fond de l'âme aimant les malheureux,
» Travaille, amasse, épargne et se prive pour eux.
» Dans la balance, au jour de la dernière épreuve,
» Pesé par l'Eternel, le denier de la veuve
» Aura plus de valeur que les mille trésors
» Dont ce tronc charitable est comblé jusqu'aux bords.
» L'humble de cœur à Dieu plaît mieux que le superbe,
» Et souvent c'est l'épi qu'il préfère à la gerbe.
» Le peu qui lui restait, la veuve l'a donné...
» Si donc elle pécha, qu'il lui soit pardonné! »

Enfin, nous terminerons par une fable intitulée *Le Ciron*, dans laquelle M. Desains a plaisamment caractérisé les illusions d'optique qui ne sont que trop familières à notre amour-propre. Nous n'avons cru pouvoir rien retrancher de cette pièce.

Un ciron né d'hier, pour trépasser demain,
D'un miroir grossissant regardait la surface,
Et, Narcisse nouveau, se mirait dans la glace
Qui triplait son volume, et le rendait si vain
Qu'il se croyait géant, lui qui n'était qu'un nain.
« Combien l'on est injuste en m'infligeant la place
Du plus petit des animaux!
C'est une erreur, la chose est sûre.
Si des rhinocéros, des bisons, des chameaux
Je n'ai pas tout-à-fait la puissante structure,
Je suis gros, oui très-gros, et, malgré le mépris
Dont un sot préjugé me frappe sans mesure,
J'ai ma beauté, ma force, et mon poids et mon prix. »
Il s'avance, l'âme ravie,
Sur les bords du miroir dont l'effet le séduit,
Lorsqu'il entend un léger bruit.
« Il faut partir, dit-il, on en veut à ma vie.
Sans doute à l'homme j'ai déplu :
Je n'ai pourtant jamais voulu
M'arroger de ses droits la plus mince partie.
De tout être marquant puisqu'il est si jaloux,
Fuyons! » L'insecte voit des trous
Où jamais le jour ne rayonne,
Où de nombreux cirons pourraient sans peine entrer :
Il se garde d'y pénétrer,
Disant que ces réduits qu'un sort trompeur lui donne
Ne pourraient contenir le quart de sa personne :
Et tandis qu'il dédaigne un salut bien aisé,
Par un rien, par un souffle, il expire écrasé.

Voilà bien les cirons! et voilà bien les hommes!
Rarement la raison nous sert.
Nous nous voyons toujours plus gros que nous ne sommes,
Et cette illusion nous perd.

J. Barbier, *membre de la 2e classe.*

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD.

L'Académie du Gard, séant à Nîmes, a adressé à l'Institut historique le volume contenant les procès verbaux de ses séances pendant le quatrième trimestre de 1850 et les trois premiers trimestres de 1851. Ce volume, que nous avons lu avec un vif intérêt, constate que cette société scientifique et littéraire se trouve en relations avec beaucoup d'autres non-seulement du midi et du centre, mais aussi du nord de la France, qui s'occupent également des sciences, de la littérature et des arts. Voici la liste des principales sociétés dont celle de Nîmes reçoit les Mémoires et auxquelles elle envoie en échange ceux qu'elle publie :

Les Académies de Bordeaux, de Toulouse, de Toulon, de Chartres, de Moulins, de Rouen, de Caen, de Bayeux, de Lyon, de Clermont-Ferrand, de Reims, de Nantes, de Cambrai, l'Académie delphinoise, le Recueil de Seine-et-Oise, l'Académie des Antiquaires de Picardie, la Société de Boulogne-sur-Mer, la Société archéologique de Montpellier, celle d'Emulation du département de l'Allier, et, enfin, à l'étranger, l'Académie de Liége.

On voit, par le curieux Recueil qui nous vient de Nîmes, que la Société de cette ville s'occupe non-seulement d'archéologie, d'histoire et de littérature, mais des questions qui intéressent l'hygiène et la médecine, l'agriculture et l'économie publique, la statistique et la météorologie.

Nous avons remarqué, parmi les matières qui sont traitées dans ce volume, un Mémoire de M. de Castelnau sur les divers genres d'aliénation mentale ; une Dissertation de M. Pelet sur un bas-relief antique découvert à Cavillargues et qui représente un combat de gladiateurs ; un Rapport sur un ouvrage de M. Loriquet, de Reims, intitulé : *Essai sur l'Eclairage chez les Romains ;* un Rapport de M. de Castelnau sur les Colonies agricoles et sur le système disciplinaire qui y est suivi ; des Réflexions de M. Brun de Saint-Gilles sur les traductions en général et sur celles des poètes en particulier, accompagnées de la traduction de l'ode d'Horace à *Pyrrha ;* un Mémoire de M. Boullier, de Lyon, sur l'*Origine du Langage et ses rapports avec la pensée ;* un Mémoire de M. Colson sur le culte des *Proxumi* constaté dans le midi des Gaules par d'assez nombreuses inscriptions latines, etc.

M. Jules Salles a fait un examen détaillé de la belle fontaine récemment élevée sur la place de l'Esplanade, à Nîmes, d'après le plan et sous la direction de M. Questel, architecte, et dont les statues sont dues au ciseau de notre habile sculpteur, M. Pradier.

Voici la description que M. Salles donne de cette fontaine :

« Un grand bassin de quarante mètres de circonférence forme la base du monument ; au centre s'élève le corps de la fontaine, qui se compose de quatre vasques monolithes, appuyées sur des supports cannelés, et recevant l'eau qui

Digitized by Google

s'échappe de quatre têtes couronnées de fruits et de fleurs, emblèmes des saisons. Cette eau est ensuite déversée dans le grand bassin par douze ouvertures de plus petite dimension. — Dans l'intervalle des vasques et sur un plan supérieur, quatre statues symboliques représentent les cours d'eau les plus voisins de notre cité. Ces statues, que nous décrirons en examinant l'œuvre de Pradier, sont assises et adossées à un cube de pierre, sur lequel s'élève majestueusement l'image allégorique de la ville de Nîmes, dont la tête atteint à une hauteur de plus de dix mètres.

» L'ensemble du monument forme ainsi la pyramide, et présente un assemblage de lignes qui a toujours été recherché avec amour dans les compositions des artistes, car il a le don d'attirer les yeux par un charme irrésistible...

» Cinq blocs de marbre de Carrare étaient livrés au sculpteur pour y tailler autant de statues colossales dans une proportion de dix à onze pieds. Quatre d'entre elles représentent le Rhône, le Gardon, la fontaine d'Eure et la fontaine de Nîmes : elles sont assises à peu près nues et entourées des attributs qui caractérisent ces cours d'eau. — La cinquième, personnifiant la ville de Nîmes, est debout, noblement posée, la tête ceinte d'une couronne monumentale, le corps enveloppé du *peplum* et de la robe antique. Elle tient la main gauche fièrement appuyée sur la hanche, et relève par ce mouvement le coin de son manteau, qui retombe en plis majestueux. Sa droite porte une branche d'olivier, et s'appuie sur un bouclier où sont gravés ses armoiries, le caducée, symbole du commerce, et deux mains jointes, emblème de fraternité. »

M. Salles arrivant à la description des statues qui représentent les quatre cours d'eau, commence par donner de grands éloges aux deux nymphes des fontaines d'*Eure* et de *Nîmes :* « Dans ces naïades, dit-il, nous trouvons une modestie de pose, une suavité de formes, une pureté de galbe, et jusqu'à une naïveté enfantine qui les absolvent de tout reproche d'immodestie. »

» Peut-on rien concevoir de plus ravissant que ces deux nymphes, dont l'une sourit à son image réfléchie dans le miroir que symbolise la pureté de ses ondes ; l'autre, couronnée de fleurs des champs, semble écouter un poète qu'elle vient d'inspirer par les accords de sa lyre ? — Quelle rivalité entre ces deux sœurs ! A laquelle des deux donner la préférence ?...

» Nous appellerons d'autant plus votre attention sur la nymphe d'Eure, que la pauvre fille, éloignée des regards par la place qu'elle occupe, n'est jamais éclairée d'une manière aussi favorable que sa compagne. Examinez avec soin les délicates proportions de toutes les parties de son corps ! Comme la pose est naturelle, la tête finement étudiée ! A son regard tout à la fois espiègle et mutin, simple et naïf, on dirait qu'elle se moque de la supériorité passagère de *Nemausa*, bien sûre d'arrêter longtemps les yeux de l'homme de goût, s'il parvient à les détacher de sa rivale plus favorisée. »

Après avoir décrit la majestueuse et grave statue du Rhône, dont la tête rappelle peut-être un peu trop celle de Jupiter Olympien, mais dont le corps offre

Digitized by Google

de grandes qualités anatomiques, M. Salles admire sans nulle réserve et avec un vif enthousiasme la statue du Gardon, qu'il considère comme le morceau capital de l'œuvre de M. Pradier, ce que les Italiens appelleraient le *capo d'opera.*

« Dans ce bouillant jeune homme, à l'œil ardent, au geste impétueux, qui frappe la terre de son trident, comme le Neptune de Virgile, on reconnait tout de suite le torrent qui a donné son nom à notre département, et qui, tantôt calme et limpide, coule tranquillement entre les coteaux où résonne encore le nom de Florian, tantôt bondissant et couvert d'une écume jaunâtre, se précipite avec fureur au milieu des rochers qui l'étreignent, et frémit comme un coursier plein d'ardeur au moment de se lancer dans la carrière.

» Quelle belle attitude ! quel geste noble ! quelle force virile !!! Voilà une figure *trouvée*, pour nous servir d'un terme de l'art; et, dans l'exécution, quel travail de modelé, quelle science dans les muscles du torse, dans l'emmanchement de toutes les articulations ! Comme chaque partie du corps représente bien la fougue, l'animation, la vie en un mot, et concourt à former un ensemble plein de poésie ! — Idéalisme et beauté, voilà bien les deux caractères de cette composition, ceux que nous réclamions pour la statuaire dans les considérations qui ont précédé notre compte rendu.

» Supposez, Messieurs, qu'un cataclysme détruise notre ville, ainsi qu'il est arrivé à Pompéi et à Herculanum, et qu'après plusieurs siècles d'oubli, des fouilles retirent du sol la statue du Gardon, ne pensez-vous pas comme nous qu'une telle œuvre serait attribuée aux plus belles époques de l'art, et qu'on la conserverait précieusement dans un musée, au milieu des plus riches morceaux de l'antiquité ?

» Terminons ces considérations en témoignant une fois encore notre admiration pour le monument de MM. Questel et Pradier. Ces deux noms resteront désormais unis dans nos éloges, comme ils le sont entre eux par le talent. Si l'un de ces artistes est presque notre compatriote par son origine (1), l'autre a conquis le droit de citoyen dans une ville qui lui a servi, si l'on peut ainsi dire, de marraine; car il doit aux monuments qu'il a élevés dans nos murs sa juste réputation et la haute position artistique dont il jouit. M. Questel a été nommé depuis peu architecte du Palais de Versailles. »

La ville de Nîmes qui possédait déjà deux monuments célèbres de l'antiquité, ses *Arènes* et sa *Maison carrée*, vient de s'enrichir encore d'un monument moderne digne de rivaliser avec ceux qui sont le produit de l'art antique. Il a coûté à la ville 224 mille francs; mais elle ne regrettera pas cette dépense qui contribuera à attirer dans ses murs les amateurs des beaux-arts, et qui offre une nouvelle preuve du bon goût et de l'esprit à la fois ingénieux et libéral qui distinguent ses habitants.

ALIX, *membre de la 2e classe.*

(1) La famille de Pradier est sortie de Lunel.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES ARCHIVES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES DU NORD DE LA FRANCE ET DU MIDI DE LA BELGIQUE.

Ce recueil périodique, échangé avec le journal de l'Institut historique, forme déjà douze volumes, en trois séries; il compte vingt-deux années d'existence. Un tel succès parle en sa faveur. Il fut fondé, en 1829, par trois hommes de talent et de science : M. Leglay, archiviste général du département du Nord ; M. Aimé Leroy, bibliothécaire de la ville de Valenciennes, enlevé trop tôt aux lettres qu'il cultivait avec succès, et M. Arthur Dinaux, membre de la Société nationale des antiquaires de France et de plusieurs sociétés savantes, qui reste seul chargé de la direction des *Archives historiques*.

Cette publication a pour but, comme le dit M. Dinaux, d'attirer la jeunesse vers les recherches sérieuses de l'histoire du pays, d'user cette ardeur et cette activité du temps présent dans des occupations douces et profitables, qui ont pour objet d'éclaircir les faits des temps écoulés et d'en tirer les leçons de l'expérience.

La manière dont le public a répondu à cet appel prouve assez que le but a été atteint. Il est certain que le goût pour les études historiques s'est propagé dans le pays à la faveur d'un recueil qui à l'intérêt des faits racontés joint le mérite du style et la variété des sujets.

Parmi les articles qui appartiennent à la troisième série, commencée en 1850, nous citerons une belle esquisse du duc Charles de Croy, tracée par M. le baron de Reiffenberg, sous le titre de : *Une existence de grand seigneur au XVIe siècle*. Cet article est accompagné d'une lettre de l'auteur, écrite peu de temps avant sa mort, et dans laquelle, pressentant sa fin prochaine, il peint sous une teinte mélancolique la situation de son âme, la tristesse qui l'accable; il déclare qu'il n'a pu voir sans une émotion douloureuse la chute de tout ce qui est grand, honnête, utile. M. le baron de Reiffenberg était membre correspondant de l'Institut historique. Vous vous êtes associés, Messieurs, à l'hommage qui a été rendu à sa mémoire par un de nos collègues, M. Onésime Leroy (1).

Nous citerons encore la notice de l'historien Froissart, rédigée par M. Arthur Dinaux, à l'occasion d'un monument qui doit être érigé au célèbre chroniqueur à Valenciennes, sa ville natale. La vie de Froissart avait été retracée par La Curne de Sainte-Palaye, Dacier, Buchon, de Barante, le vicomte de Senonnes. Après ces grands écrivains, M. Dinaux a trouvé encore quelque chose de nouveau à dire sur le naïf conteur des faits d'amour et de chevalerie, qui était aussi poète, et dont les poésies sont peu connues. C'est sous ce dernier aspect qu'il l'a surtout envisagé.

Les livraisons de la troisième série se succèdent avec plus de rapidité que les

(1) M. le baron de Reiffenberg est mort à Bruxelles le 18 avril 1850, à l'âge de 55 ans.

Digitized by Google

précédentes, et n'offrent pas moins d'intérêt. Tout en félicitant l'habile directeur du zèle qu'il apporte dans cette publication, nous devons regretter qu'il n'ait pas été plus sévère sur le choix des articles. Nous pourrions en signaler plusieurs qui, sans être dénués d'un certain intérêt local, ne méritaient pas d'etre admis dans un recueil de cette importance. Quoi qu'il en soit, il y a un but d'utilité générale dans le soin qu'il prend de rassembler et de publier tous ces matériaux épars de l'histoire d'une contrée qui a été longtemps sous la domination espagnole. Qu'il continue, sans s'arrêter, à marcher dans une voie large, propre à entretenir le goût pour les études historiques, qu'il a si heureusement développé dans le pays! Chaque livraison se termine par un bulletin bibliographique, qui présente l'analyse des ouvrages publiés dans le nord de la France, ou qui intéressent cette contrée par le choix des sujets et le nom des auteurs. Cette partie du recueil, resserrée dans de justes bornes, n'est pas la moins curieuse ni la moins utile. On peut se faire, en la lisant, une idée exacte des ouvrages analysés. La critique en est bienveillante; elle tend surtout à faire ressortir le mérite de l'ouvrage au point de vue de l'utilité du pays auquel il se rattache par quelque lien.

Nous recommandons à nos collègues la lecture des *Archives historiques* qui, par leur objet, rentrent dans la spécialité de notre Institut. Elle leur offrira des faits intéressants qui tiennent à l'histoire générale et des détails curieux sur les hommes et les choses. Nous faisons des vœux pour que l'exemple donné dans le département du Nord soit suivi par toute la France, pour que dans chaque département il s'élève un monument semblable, qui fasse revivre les anciennes chroniques, et qui jette ainsi les fondements d'un monument plus grand, d'une histoire générale de la France plus vraie et plus complète que celles qui ont paru jusqu'à présent. De telles publications exercent toujours une influence favorable sur les localités, et ont pour résultat d'y répandre une instruction solide qui donne aux esprits une heureuse direction. DELSART, *membre de la 2e classe.*

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE.

Il est une société qui déjà compte 50 ans d'existence. Elle est en pleine prospérité : à quoi le doit-elle? apparemment à son utilité et à sa bonne administration. C'est la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale. Elle a un bulletin mensuel où elle publie les inventions, les perfectionnements qu'elle a préalablement vérifiés; elle distribue des prix et des médailles; elle a quatre bourses et quatre 3/4 de bourse aux écoles d'Arts-et-Métiers de Châlons et d'Angers. Comme elle a été reconnue par ordonnance royale dès 1824 comme établissement d'utilité publique, elle peut posséder, elle possède; elle est riche : elle vient de se bâtir un palais pour y tenir ses assemblées. Elle a la protection acquise du Gouvernement; comment donc! sa correspondance se fait sous le couvert du ministre.

Qui exerce un peu dignement une industrie utile et n'est pas de cette Société?

Digitized by Google

car on n'y entre pas sans titre. Chacun fournit une légère cotisation, et participe en retour à la jouissance des documents recueillis, et, ce qui vaut mieux, à la considération qu'a la Société dans le monde laborieux. Heureux celui dont, dans la maturité de ses jugements, elle reconnaît le mérite et le glorifie dans ses solennités !

Voilà qu'elle publie le programme de ses concours. Elle propose pour cette année, six sujets dans les arts mécaniques, dix dans les arts chimiques, trois dans l'économie domestique, neuf en agriculture, huit en arboriculture, outre deux grandes questions forestières pour 1855 et pour 1860. Les prix qu'elle fait de ses deniers montent à une valeur de 99,200 pour cette année-ci seulement; de plus, elle dispose de 1,700 fr. par des fondations de bienfaiteurs. Elle fait connaître que les concours actuellement clos ont gagné pour 86,900 fr. de prix. On est étonné d'une telle magnificence de la part d'une association d'artisans; mais ils sont nombreux, mais ils s'y appellent de tous côtés, mais ils y entrent en foule, attirés d'abord par l'honneur qu'ils recevront d'un accueil dont ils auront été jugés dignes, et puis par la certitude qu'ils ont d'obtenir, au profit de leur réputation industrielle, des témoignages publics de leurs progrès dans l'art qu'ils professent.

Chaque question proposée est accompagnée d'une note qui explique brièvement les essais anciens et l'état actuel, le but et l'obstacle à surmonter. Les esprits ingénieux et actifs ne peuvent que prendre beaucoup d'intérêt à la seule lecture de ces programmes, à cette multitude de problèmes à résoudre pour l'amélioration directe de la simple vie physique et privée. P. Masson,

---

CORRESPONDANCE.

ARCHÉOLOGIE.

A Messieurs les membres de l'Institut historique.

Devenu propriétaire d'une certaine collection de l'*Investigateur*, par le décès d'un de vos anciens correspondants, j'en ai parcouru avec un vrai plaisir tous les numéros. Retiré au fond des vallées alpestres, c'est une satisfaction bien grande pour moi de voir le résultat de quelques-unes de vos séances auxquelles j'ai assisté en qualité d'amateur, lorsque j'achevais mes études en 1844 et 1845.

Les études archéologiques auxquelles je me suis livré depuis quelque temps, m'ont amené à la découverte d'inscriptions romaines qui ont un rapport frappant avec celles qu'a reproduites l'*Investigateur*, ainsi qu'avec plusieurs questions scientifiques qu'il a traitées. J'ai cru servir la science, en prenant la liberté de vous les communiquer.

Dans l'année 1844, tome IV, 2e série, page 128, l'*Investigateur* a donné cinq inscriptions ayant rapport à la famille des *Secondinus*, fournisseurs des armées romaines dans les Gaules. Une sixième a été trouvée en Savoie, la même année; c'est à Lornay, situé à dix kilomètres sud-est de Seyssel (France) sur la route qui tend à Rumilly :

Digitized by Google

C IVNEIO
VOII
SECVNDINO
H IX I

La Voie romaine partait de Seyssel, longeait le torrent du Fier, sur les bords duquel on la voit encore taillée dans le roc sur une largeur de cinq mètres. Elle passait ensuite d'Annecy dans la vallée de Thônes, où on lit cette inscription : *T. Paculus pervium fecit ;* de là par Faverges, Tamié, et Clurron ou Mercury, où se trouvait un temple consacré à Mercure ; on conserve encore cette inscription :

MERCVR
SAC
ERDOS MON
TANVS

Elle quittait le territoire allobroge à Albertville, à la station dite *ad publicanos*, pour entrer chez les Centrons; elle traversait *Darentasia*, célèbre par ses salines, *Axima* ou *Forum Claudii*, où il existe un temple, les restes d'une citadelle romaine et plusieurs monuments et inscriptions ayant rapport aux proconsuls qui y siégeaient vers les premiers siècles de l'ère chrétienne. De là elle passait à *Berguitrem*, puis à *Ariolica* ou Petit-Saint-Bernard ; telle est la direction que suivait dans le pays appelé aujourd'hui Savoie, la voie *Emilia* qui d'*Ariminium* tendait à *Condate* ou Seyssel.

Je prépare un travail sur les quinze inscriptions trouvées à *Axima*, aujourd'hui Aime en Tarentaise, dont j'ai parlé plus haut.

Dans le même volume de l'*Investigateur*, page 132, on voit que le serpent remplace le dragon, dans un bas-relief représentant la conquête de la toison d'or. Il existe tout près de Moutiers en Savoie, un fait analogue, mais ici c'est le dragon qui a remplacé le serpent. La légende de saint Jacques l'Assyrien, que j'ai vérifiée de nouveau cet été à la bibliothèque de Lyon, dit qu'il fut l'an 420 envoyé par saint Honorat, évêque d'Arles, chez les Centrons, et qu'il y trouva établi un culte en l'honneur *antiquissimi serpentis*, d'un ancien serpent, ou de l'ancien serpent c'est-à-dire le Démon, dans le style des auteurs ecclésiastiques. Or, dans la paroisse de Saint-Jaquemar, où se trouve le château dit *de Saint-Jacques*, existe un ancien bénitier monolithe supporté par un groupe assez singulier. La base est d'abord un monstre à corps et griffes de lion, tête de lézard, surmontée d'une écaille, la houppe de la queue se divise en trois boucles. Il est monté par un ecclésiastique en aube, tête nue, et qui, de ses deux mains relevées à la hauteur de la tête, semble supporter avec peine et fatigue la partie concave qui forme le bénitier. Autour de cette dernière partie, et à la même hauteur que la tête de l'ecclésiastique, se trouvent deux têtes isolées : l'une à droite est belle, gracieuse, pure et couronnée de lis ; l'autre à gauche, horrible, à bouche torse, comme si elle grinçait des dents, à cheveux en désordre, ou peut-être est-elle coiffée de serpents.

Digitized by Google

Il serait curieux de rapprocher le culte de ce serpent ou dragon, de celui connu en Afrique et en Asie. L'année dernière, en visitant l'exposition de Hyde-Park, j'ai remarqué dans les chinoiseries une espèce de dragon, qui a dû être l'objet d'un culte. L'abbé Martin, supérieur du collége de Pulo-Pinand, vient d'envoyer au collége de Moutiers, sa patrie, un livre siamois où sont déroulées les douze incarnations de Boudha ; le serpent y joue le premier rôle. Une lettre d'un de mes compatriotes, le père Léon, capucin, missionnaire à Leichelly, m'apprend qu'il a évangélisé une peuplade qui adorait le serpent. Tous ces serpents et dragons, ainsi que le serpent Python de la mythologie grecque, ne seraient-ils point le culte de celui du paradis terrestre, qui, d'après les traditions bibliques, a été si funeste au genre humain ?

Dans le tome V de la même série de l'*Investigateur*, page 195, il est fait mention du culte de *Mithra* en Italie. Des recherches faites en diverses circonstances ont prouvé que ce culte existait dans les Gaules (voir le tome XX des *Annales de philosophie chrétienne;* voir aussi l'*Histoire de Paris*, par Dulaure, qui donne la description d'un bas-relief trouvé à Paris, lequel représentait l'antre de *Mithra*, c'est-à-dire une caverne dans laquelle s'accomplissaient les orgies de ce culte, que le préfet du prétoire fut obligé de prohiber sur la fin du quatrième siècle. Moréri parle aussi du tombeau de *Chyndonox*, trouvé près de Poussot, dans un des bocages consacrés à *Mithra*). Il y a quelques années, en étudiant les traces des voies romaines en Savoie, aux environs d'Albertville, je quittai Mercury, et me dirigeai vers Alonday, qui pourrait bien être la patrie de cette légion créée par Jules César en-deçà des Alpes et qui portait le nom d'*Alauda* (Suétone, *Vie de Jules César*. Cicéron, Ire *Philippique*), et j'y trouvai à l'entrée latérale de l'église, dont l'architecture rappelle l'époque romaine, une inscription bien conservée, et qui établirait aussi l'existence du culte de *Mithra* ou *Mithrès* dans l'Allobrogie.

Je pourrais peut-être plus tard faire d'autres recherches sur ce monument dont l'interprétation parait assez difficile.

La Savoie est pleine de débris de la puissance romaine, mais très-souvent les médailles et les objets curieux sont la proie d'un avide spéculateur, et dès-lors ils vont grossir un musée particulier à Londres ou ailleurs, et ils perdent tout l intérêt historique qu'ils tiraient de la localité. L'étude des patois est aussi féconde en résultats sur la question des invasions du moyen âge et du mélange des races. Ma patrie, par exemple, Haute-Luce et Beaufort, est toute bourguignonne et franque dans ses mœurs et son jargon, et la vallée de Tarentaise sa voisine, où j'habite maintenant, à conservé ses allures centrones et romaines, dans les costumes de femmes surtout ; il y a beaucoup d'aspiration grecque dans le patois.

Je pourrais peut-être plus tard donner quelques aperçus sur les patois comparés entre eux et avec les langues anciennes. CLAUDI-ANTOINE DUCIS,

Professeur de rhétorique au collége royal de Moutiers, en Savoie.

Moutiers, 6 avril 1852.

Digitized by Google

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DES MOIS DE MARS ET AVRIL 1852.

⁂ La première Classe (*Histoire générale et histoire de France*) s'est assemblée le 3 mars, sous la présidence de M. de Montaigu, président. M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance précédente qui est adopté. Plusieurs ouvrages sont offerts à la Classe; leurs titres seront portés dans le Bulletin bibliographique imprimé dans l'*Investigateur*. M. Alix est appelé à la tribune pour lire son Mémoire intitulé : *Coup d'œil sur l'histoire de l'astronomie et sur les desiderata de cette science*. Après cette lecture très-intéressante, la Classe adresse ses félicitations à l'auteur. Quelques membres lui font observer, sur ce qu'il dit des anciens qui, dans leurs études des astres, avaient commis « des erreurs grossières, » que, sans vouloir contredire le fait, il fallait admettre qu'ils étaient excusables à cause du défaut d'instruments inventés depuis, et qui ont été d'une grande utilité aux astronomes modernes. Le Mémoire de M. Alix a été renvoyé au comité du journal.

— La même Classe s'est assemblée le 7 avril, sous la présidence de M. de Montaigu, président. Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté. M. Masson offre à la Classe un petit livre de poésies qui est renvoyé à la deuxième Classe (*Histoire des langues et des littératures*). M. Alix vient lire un rapport sur les travaux des Sociétés de Cherbourg, du Puy et d'Angers. Ce rapport est renvoyé par le scrutin secret au Comité du journal.

⁂ La deuxième Classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le 10 mars sous la présidence de M. Delsart, vice-président. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. La traduction de plusieurs passages d'un ouvrage de M. de Humbold, que M. de La Badie nous avait adressée sur le rapprochement des noms propres de quelques localités de la Syrie, avec les noms des villes basques, a été renvoyée à M. de Brière pour en faire un rapport. Les livres offerts à la Classe sont : *Les Archives historiques du nord de la France et du midi de la Belgique*, publiées à Valenciennes; *Deux brochures du journal de la Société de la morale chrétienne*, par M. de la Rochefoucauld-Liancourt. M. Delsart se charge de faire un rapport sur les Archives, et M. Carra de Vaux a été prié de rendre compte des publications de la Société de la morale chrétienne. M. Delsart donne lecture à la Classe d'un fragment d'ouvrage manuscrit sur l'origine de l'écriture et sur l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, dans ses rapports avec l'orateur. Ce Mémoire est renvoyé au Comité du journal.

— La même Classe s'est assemblée le 14 avril, sous la présidence de M. l'abbé Auger. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Les livres qu'on a offerts à la Classe sont : le petit livre des *Poésies chrétiennes et morales*, par M. Masson. Une notice sur cet ouvrage sera rédigée par M. l'abbé Auger; *Bulle-*

Digitized by Google

tin de l'Athénée du Beauvaisis. La commission chargée de vérifier les titres de l'abbé Pullès vient lire un rapport favorable au candidat. On passe au scrutin secret et M. Pullès est admis comme membre correspondant, sauf l'approbation de l'assemblée générale. Lecture est donnée à la Classe du rapport de M. Delsart, sur les Archives historiques du nord de la France et du midi de la Belgique. Ce rapport est renvoyé au Comité du journal.

⁂ La troisième Classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le 17 mars, sous la présidence de M. Carra de Vaux, vice-président. M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance du 18 février, qui est adopté. Notre collègue, M. Paulet, de Belgique, adresse à la Classe une poésie morale intitulée : *Le bonheur est dans la famille.* Une notice sera insérée dans le journal sur cet ouvrage. M. l'abbé Auger est appelé à la tribune pour continuer la lecture de sa Notice sur le département de la Seine-Inférieure. M. de Berty, président, succède au fauteuil de la présidence, et M. Carra de Vaux va lire à la tribune son rapport sur les publications de la Société de la morale chrétienne. Après une discussion très-animée, à laquelle prennent part M. Auger et M. de Berty, M. Carra de Vaux répond à toutes les objections et modifie quelques passages de son Rapport qui est renvoyé au Comité du journal.

— La même Classe s'est assemblée le 21 avril, sous la présidence de M. de Berty, président. Lecture est donnée, par le secrétaire, du procès-verbal du 17 mars, qui est adopté. M. Moreau de Dammartin, secrétaire de la deuxième Classe, absent, demande à quelle époque aura lieu le Congrès. Il désire de lire, dans une de ses séances, un mémoire sur l'*Origine et la destination des monuments druidiques.* M. Moreau prévient la Classe qu'il s'occupe d'un projet d'appendice à la grammaire égyptienne de Champollion le Jeune, qui consiste à donner l'origine matérielle des formes des hiéroglyphes sur les alphabets asiatiques et la descendance égyptienne de ceux-ci. M. Carra de Vaux, au nom de la commission, est venu lire un rapport favorable à l'admission de M. Goujon, astronome attaché au bureau des longitudes de l'Observatoire de Paris. On passe au scrutin secret, et M. Goujon est admis comme membre résidant, sauf l'approbation de l'assemblée générale.

⁂ Le 24 mars, la quatrième Classe (*Histoire des beaux-arts*) s'est assemblée sous la présidence de M. Foyatier, vice-président. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. M. Auguste Ray a été présenté par MM. Renzi et Jumelin, comme membre résidant; la commission nommée pour vérifier ses titres est composée de MM. Ernest Breton, Hardouin, Jumelin. Lecture d'une lettre de M. Ducis, professeur de rhétorique à Moutiers (Savoie), par laquelle il envoie à l'Institut historique plusieurs inscriptions romaines, qu'il a découvertes sur la voie Romaine qui traverse le pays. M. Ducis fait aussi la description de cette voie et des monuments qui s'y trouvent dans plusieurs endroits. La lettre de M. Ducis, avec la partie archéologique descriptive qu'elle renferme, est ren-

Digitized by Google

voyée au Comité du journal ; elle fait suite aux publications des tomes IV et V de l'*Investigateur*.

— La même Classe s'est assemblée le 28 avril, sous la présidence de M. Ernest Breton, vice-président. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Plusieurs livres sont offerts à la Classe ; leurs titres seront imprimés dans le Bulletin du journal. M. Breton lit un rapport de la commission chargée de vérifier les titres de M. Auguste Ray, artiste dessinateur. Le rapport étant favorable, on passe au scrutin secret, et M. Ray est admis en qualité de membre résidant, sauf l'approbation de l'assemblée générale. M. Breton entretient la Classe sur une partie de son ouvrage intitulé *Voyage en Italie*, dont il lui fait la lecture.

⁂ L'assemblée générale (*les quatre Classes réunies*) s'est assemblée le 26 mars sous la présidence de M. Auger, vice-président. M. Gauthier la Chapelle, secrétaire adjoint au secrétaire général, donne lecture du procès-verbal de la séance du mois de mars, qui est adopté. Il lit ensuite la liste des livres offerts à l'Institut historique pendant le mois ; des remerciments sont votés aux donateurs. L'assemblée générale adresse ses félicitations à M. Achille Jubinal, son secrétaire général, à l'occasion de sa nomination de député au Corps Législatif. M. l'abbé Denys vient lire un mémoire sur l'histoire de l'église de Sainte-Geneviève (Panthéon). Après cette lecture, une discussion s'engage parmi les membres présents, à laquelle prennent part MM. Auger, Frissard, Delsart, de Berty. La séance est levée à 11 heures.

— La même assemblée s'est réunie le 30 avril, sous la présidence de M. de Berty. M. Jumelin lit le procès-verbal de la dernière séance, qui, après quelques modifications, est adopté. Independamment de la liste des livres offerts dont on donne lecture, M. Carnevalini, de Rome, offre à l'Institut historique un ouvrage intitulé : *Leçons sur le droit commercial* (2e vol.). M. Gauthier la Chapelle est nommé rapporteur. La Société philotechnique envole à notre Société le volume de ses travaux de 1851. M. Barbier est nommé rapporteur. La Société d'encouragement envoie le programme des prix qu'elle décerne pour 1853-54-55-56. M. Masson est prié d'en faire une note pour l'*Investigateur*. Les candidats reçus dans les différentes classes sont proposés à l'approbation de l'assemblée. On passe au scrutin secret, et MM. l'abbé Pullès, admis dans la deuxième Classe, Emile Goujon dans la troisième Classe, et Auguste Ray dans la quatrième Classe, sont définitivement admis, le premier, comme membre correspondant, et les derniers, en qualité de membres résidants. M. Jules Barbier est appelé à la tribune, pour y lire son rapport sur les travaux de la Société philotechnique. Des félicitations sont adressées au rapporteur, et son compte rendu renvoyé au Comité du journal. Vient ensuite M. Frissard donnant lecture d'une partie de notes prises dans une courte excursion faite par lui en Afrique ; cette partie de ses notes est renvoyée au Comité du journal. M. Renzi a la parole pour communiquer à l'assemblée son projet arrêté dans le conseil, qui consiste à apporter une amélioration très-sensible dans la rédaction du journal de la

Digitized by Google

Société. Les moyens qu'on propose sont : la distribution des sujets de mémoires et de rapports à faire pendant l'année, par les membres de l'Institut historique; la lecture de tous les travaux que l'on s'est engagé à rédiger, fixée d'avance pour les jours des séances; la réunion mensuelle des quatre Classes dans un même jour, tenant chacune sa séance spéciale à part; la réunion de l'assemblée générale, tenant sa séance comme d'ordinaire le mois suivant ; la distribution des jetons de présence dans chaque séance, distribution qui serait doublée et quadruplée pour les auteurs des mémoires et des rapports, suivant l'importance des travaux. Une discussion s'engage sur ce projet, à laquelle prennent part MM. de Berty, J. Barbier, de Montaigu, Frissard et Auger. M. le président fait ressortir les avantages qui résulteraient de cette proposition, avantages qui seraient justifiés par l'intérêt immense que présenteraient ces séances, soit par des lectures de travaux sérieux, soit par leur discussion, et enfin par un double concours de tous nos collègues, dont le zèle n'a jamais fait défaut à nos réunions et à nos discussions. La proposition est mise aux voix dans son ensemble. L'assemblée adopte. La séance est levée à 11 1/4. RENZI.

CHRONIQUE.

— Notre honorable collègue M. Obriot vient de publier un ouvrage sur le crédit foncier à la suite du décret du Président de la République. M. Obriot, tout en reconnaissant les services immenses que l'institution des nouvelles sociétés de crédit foncier est destinée à rendre à l'agriculture, s'attache à démontrer l'abus qui peut résulter du prêt des sommes remboursables par annuités ; il fait remarquer que les propriétaires agricoles courent le risque de devenir victimes des usuriers cachés qui les mettraient dans l'impossibilité de payer les premières annuités, et les déposséderaient ainsi indirectement de leur propriété.

M. Obriot a publié plusieurs autres ouvrages sur l'enseignement du droit, sur la décentralisation ou réforme administrative et judiciaire, etc., et notamment un tableau historique, espèce de carte murale, qui a pour titre : *Représentation nationale,* ouvrage composé de 6 feuilles grand colombier, comprenant : 1° Tous les députés aux Etats-Généraux de 1789, et ceux de 86 départements depuis 1791 jusqu'à nos jours ; 2° les sénateurs de l'Empire; 3° les tribuns de l'Empire, 4° les pairs de France ; 5° les ministres depuis 1789 jusqu'à nos jours.

On est étonné de voir l'ordre et la précision qui règnent dans ce tableau auquel M. Obriot, par des dispositions ingénieuses, a donné au lecteur la facilité de remarquer dans une seule page extrêmement grande, il faut en convenir, les traits les plus saillants de l'Histoire de France depuis 60 ans. Nous félicitons notre collègue, d'avoir publié un ouvrage historique, fort intéressant et fort utile.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, CONTENANT LA CORRESPONDANCE DE CHRISTINE DE SUÈDE; 2e PARTIE, PAR ACHILLE JUBINAL.

MESSIEURS,

Les livraisons 174 et 175 de *l'Investigateur*, journal de notre Société (mai et juin 1849), contiennent la première partie d'un *Mémoire* que j'avais eu quelques semaines auparavant l'honneur de lire devant vous.

Bien qu'il se soit écoulé beaucoup de temps depuis lors, je vous demande la permission de vous faire connaître la fin de ce travail. Il s'y trouve, comme vous le verrez, quelques documents qui ne sont pas sans intérêt.

Nous en étions restés, Messieurs, à la fin du 8e volume des lettres manuscrites de Christine de Suède. Le 9e en contient un grand nombre, toutes relatives aux négociations de cette princesse pour le trône de Pologne, que, mécontente d'avoir renoncé à celui de Suède, elle désirait obtenir. Ainsi, le 10 août 1668, elle écrit de Hambourg au Père Hacki :

« Je viens de recevoir votre lettre du 27 passé. Je suis bien obligée à M. le Nonce de tout ce qu'il fait pour moi. A l'obstacle du sexe, je ne croiois pas qu'il s'adjoustoit celuy du mariage, comme vous le dites; car l'obstacle du sexe peut estre vaincu par les exemples et autres considérations que je fourniray à M. le Nonce quand il sera temps. — Pour le mariage, je vous dis nettement que je ne m'y résoudray jamais, et que je n'accepterois pas la couronne de l'univers si elle m'estoit offerte avec cette condition; mais je ne crois pas que dans un royaume électif cela puisse me nuire. Cependant communiquez cette lettre à M. le Nonce, etc. »

Un peu plus loin, au folio 84, nous trouvons la copie, annotée, en plusieurs endroits, de la main de la reine, et datée de Rome 15 juin 1669, des curieuses observations que voici sur le même sujet :

« 1° Pour l'objection qu'on me fait des loix de la Pologne contre ceux de mon sexe, je n'y puis rien respondre, sinon que j'espère que monsieur le Nonce ne m'exposera pas en cas qu'il y ait un obstacle si positif;

« 2° *Pour la mort d'un italien, je ne suis pas d'humeur de m'en justifier à messieurs les Polonois, à qui je ne suis pas obligée d'en rendre conte, quoyque je le pourrois avec assez de facilité;* mais je crois que c'est en Pologne moins qu'en lieu monde, qu'on puisse me reprocher cette action comme un crime, puisqu'il est notoire que des gens de bien moindre qualité que je ne suis, s'y rendent justice eux mesmes de leur serviteur et sujets, quand et comment il leur plaist, sans que le roy ny le tribunal oseroient leur en demander pourquoy;

Digitized by Google

et d'autant plus que cela n'a pas empesché plusieurs de la nation italienne de la première qualité de s'engager à mon service, et qu'il y en a plusieurs qui m'ont servi des huit et des dix années avec affection et fidélité du depuis; mais le Père dira en tesmoignage de la vérité *que cet homme me força de le faire mourir par la trahison la plus noire qu'un serviteur peut faire à son maître ;* que je n'ordonnay sa mort qu'après qu'il eust confessé son crime et advoué luy mesme qu'il l'avoit mérité en présence des trois tesmoins et du Père prieur de Fontainebleau, qui furent tous présents et sont tesmoins de sa propre confession *et sçavent que je luy fis donner tous les sacrements devant le faire mourir ;* outre cela, n'ayant pas voulu faire un secret de cette mort Sa Sainteté ne peut l'ignorer, et puisqu'elle ne luy a pas empesché de me recommander, il faut qu'elle ne considère pas cette affaire comme un obstacle raisonnable à ma prétention.

« 3° Pour des coups de bastons à un valet quand je les aurois fait donner, je ne pense pas que ce soit un grand chef d'exclusion; mais si cela suffit pour exclure les gens, je ne pense pas que les Polonnois trouveront jamais plus des roys, etc. »

Le reproche le plus sensible à Christine est celui de son sexe, et la condition qui lui paraît la plus dure est celle du mariage. Elle y revient sans cesse. Voici comment elle les combat :

« On pourroit se souvenir que je suis née sur le thrône, et que Dieu ne me fist pas plus tost voir le jour, qu'il me mit le sceptre à la main, me faisant naistre roy de Suède pour m'autoriser par ce privilége par-dessus le commun du sexe. Aussy tout le monde sçait que j'ay gouverné en roy un royaume et une nation des plus braves et vaillantes du monde, que je suis esté sacrée comme l'on sacre les roys de Suède, que l'on m'a rendu homage en cette qualité, que j'ai gouverné la Suède durant dix années, depuis ma majorité, en roy, et en roy plus absolu qu'aucun des roys mes prédécesseurs ne l'a gouverné devant moy; que j'y suis encore aujourd'hui adorée, crainte et regrettée et quasi aussi puissante que tous ceux qui la gouvernent présentement. Je puis dire sans vanité que mes ampires ont esté les plus glorieux et les plus heureux du monde à la Suède, et si Dieu permet que la mesme fortune m'accompagne en Pologne, je pense qu'on aura suiet d'estre satisfait de moy. Quand j'ay gouverné la Suède je n'estois cuasi qu'un enfant, et il y a apparence qu'avec l'assistance de Dieu je m'acquitterois incomparablement mieux de mon devoir en un aage ou je me trouve en ma pleine force et vigueur de l'esprit et du corps, capable de toute sorte de fatigue et de toute sorte d'application; mais après tout, que peut-on exiger de moy que je ne fasse? Faut il rendre iustice, raisonner ou résoudre dans les conseils? Je m'offre à les satisfaire, sinon avec autant d'éloquence et de sçavoir, du moins avec autant de bon sens qu'aucun autre. Faut il aller pour le service de la république à la teste d'une armée? J'y iray avec ioye, et je proteste que la seule espérance de cette satisfaccion me fait souhaitter la couronne de Pologne, et que si on vouloit me la donner à condition de n'y aller pas, je ne l'accepterois iamais; j'ay souhaitté avec passion toute ma vie cette occasion;

Digitized by Google

mais l'estat des mes affaires ne me l'a pas permis, et je proteste que si la raison d'Estat ne m'eust rendu impossible ce désir, je n'aurois jamais souffert que d'autres que moy mesme eussent commandé mes armées. Mais j'ay tout sacrifié au bien de mon Estat, iusqu'à mon ambition, et iusqu'à mon inclination mesme, car je suis persuadée qu'il faut en user ainsy. Enfin, après ce que l'on veut de moy, *si l'on se donne la peine d'examiner tout le cours de ma vie, mon humeur et mon temperament*, il me semble qu'on pourroit me faire la grâce de conter mon sexe pour rien.

« Pour le second point du mariage, j'advoue qu'il m'embarrasse furieusement, car, considérant mon humeur et mon aage, je vois qu'il n'y a pas de remède. Pour mon humeur, il est ennemy mortel de cet horrible ioug, auquel je ne consentirois pas pour l'empire du monde; *Dieu m'ayant fait naistre libre, je ne sçaurois pas me résoudre à me donner un maistre, et puisque je suis née pour commander, le moyen que je puisse me résoudre à obéir ny à me donner à cet esclavage*, qui seroit le plus insupportable pour moy, que mon imagination pût concevoir ; mais quand je pourrois vaincre mon aversion je me trouve en un aage où je passerois pour ridicule d'y vouloir penser, et je me rendrois inutilement malheureuse, puisque apparamment à l'aage où je suis on ne peut espérer des enfants; mais le royaume de Pologne estant électif, il me semble qu'on pourroit les disposer à penser moins à l'advenir et plus au present. Ils ont besoin d'un roy qui puisse les gouverner bien quelques années, je ne sçay pas si je leur seray propre pour cet effet, ny si je seray vivante dans une heure d'icy ; mais encore sans faire un grand effort sur la nature, je puis vivre une vingtaine d'années, plus ou moins, comme il plaira à Dieu d'en disposer. En dépositant donc leur couronne et sceptre entre mes mains, ils pourroient gaigner et profiter du temps pour choisir après ma mort une autre famille qui pourra leur fournir une race pour en faire leurs roys; et c'est ce qui ne peut leur manquer. *Et ils auront tout loisir de se choisir une autre famille, dans un temps moins périlleux et orageux que le présent; ils pourroient me laisser ma liberté pour conserver plus longtemps la leur.* Puisqu'il est de leur intérest que je demeure comme je suis, car n'ayant point d'enfants, mon seul et unique intérest sera la gloire de me rendre par des grandes et héroïques actions digne de leur choix.

« Si tout ce raisonnement ne pourra vaincre l'obstacle du mariage, le Nonce pourra se servir d'une ruse taschant de leur faire espérer qu'après que l'élection sera tombée sur ma personne, les persuasions de Sa Sainteté et leurs prières me feront résoudre au mariage. Pour cet effet, il faut leur faire accroire que je suis plus jeune que je ne suis effectivement pour leur rendre la chose plus apparente et plus croyable; quoique je doute qu'on le leur puisse persuader, car le temps de ma naissance est trop connu : mais mon opinion est que cela ne me fera pas obstacle, et qu'on ne se souciera pas si je me marie ou non.

« Voilà à peu près les raisons que je crois pouvoir servir à vaincre les obstacles qui m'ont esté opposés.

Digitized by Google

« Il y a un troisième obstacle que j'oppose à moy mesme, et c'est l'ignorance de la langue polonoise ; cet obstacle me semble si grand qu'il me fait horreur, et je tremble quand j'y pense, car le moyen de gouverner un peuple à qui on ne sçauroit parler ? comment entendray je les ordres qu'il faudra donner? comment signeray-je les despeches et les ordres sans les lire ny les entendre ? Mais le prince de Condé, ny le duc de Neubourg, ni le prince de Lorraine n'en sçavent pas plus que moi, et je feray ce qu'ils ne pourront pas faire : c'est que je tacheray de l'apprendre en peu de temps. J'advoue pourtant que cette seule difficulté me feroit trembler pour moy si l'affaire pouvoit réussir. »

Au folio 206, on lit l'importante lettre qui suit, adressée à Bayle, au sujet de la fameuse lettre sur l'édit de Nantes, reproduite par lui dans son journal comme étant de Christine.

La pièce qu'on va lire prouve qu'il ne s'était pas trompé :

« Rome le 14 décembre 1686.

» M. Bayle. J'ay reçu vos excuses, et j'ay bien voulu vous tesmoigner par la présente que j'en suis satisfaite. Je sçay bon gré au zèle de celuy qui vous a donné occasion de m'escrire, car je suis ravie de vous connoistre. Vous tesmoignés tant de respect et d'affection pour moy, que je vous pardonne de bon cœur, et scachez que rien ne m'avoit chocquée, que *ce reste de protestantisme* dont vous m'accusiez. C'est sur ce sujet que j'ai beaucoup de délicatesse, parce qu'on ne peut m'en soupçonner sans offenser ma gloire et m'outrager sensiblement, mesme vous feriez bien d'instruire le public de vostre erreur et de vostre repentir ; c'est ce qui vous reste à faire pour mériter que je sois entièrement satisfaite de vous. Pour la lettre que vous m'avez envoyée, elle est de moy sans doulte, et puisque vous dites qu'elle est imprimée, vous me ferez plaisir de m'en envoyer des exemplaires. Comme je ne crains rien en France, je ne crains aussi rien à Rome ; mon bien, mon sang et ma vie mesme sont dévoués au service de l'Église; mais je ne flatte personne et je ne diray jamais que la vérité. Je suis obligée à ceux qui ont voulu publier ma lettre, car je ne déguise pas mes sentiments ; ils sont, grâce à Dieu, trop nobles et trop dignes pour estre désavoüés. Toutefois il n'est pas vray que cette lettre est escrite à aucun de mes ministres ; comme j'ai des envieux et des ennemis, j'ay aussi des amis et des serviteurs partout, et j'en ay peut estre en France (ajouté de la main de la reine, *jusqu'à la cour autant qu'en lieu du monde*). Voilà la pure vérité ; c'est sur quoy vous pouvez vous régler. Mais vous ne serez pas quitte à si bon marché que vous le croyez ; je veux vous imposer une pénitence, qui est, qu'à l'avenir vous prenniez le soin de m'envoyer des livres de tout ce qu'il y aura de curieux en latin et en françois, espagnol ou italien et en quelque matière et science que ce soit, pourvu qu'ils soyent dignes d'estre veus. Je n'excepte pas mesmes les romans ny les satyres, et surtout s'il y a des ouvrages de chimie, je vous prie de m'en faire part au plus tost ; n'oubliez pas aussi de

Digitized by Google

m'envoyer vostre journal. Je fourniray à la dépense que vous ferez, il suffit que vous m'en envoyez le compte. Ce sera me rendre le plus agréable et important service que je puisse recevoir. Dieu vous prospère.

» CHRISTINE-ALEXANDRE. »

Du folio 214 au folio 219, la reine écrit de Rome en juillet, août, septembre 1674, les lettres les plus dures à l'un de ses agents, nommé Vassano. En voici un exemple tiré des folios 217 et 218 :

» Vous devriez mourir de honte si vous étiez capable de considérer les lettres que vous m'escrivez ; mais je voy clairement que vous estes incapable de connoistre vos fautes et de les corriger, et il faut nécessairement que vous soyez lassé d'une fortune dont vous vous rendez si indigne. Est-ce que vous vous fiez de ce que je vous ay déclaré mon parent du costé gauche? — Misérable, vous vous trompez fort ; sçachez que les roys n'ont point de sang, et que je suis assez libérale du mien pour me le tirer avec grande facilité, quand je suis persuadée qu'il est mauvais ; c'est pourquoy pensez à vous, et changez de procédure, si vous n'estes résolu de vous perdre entièrement. Theixeira vous a escrit une lettre que Salomon ne pouvoit vous l'escrire avec plus de sagesse ny de prudence ; je n'ai rien à y adiouster sinon que vous fassiez tout ce qu'il vous ordonne et que vous ne fassiez rien, sinon de concert avec luy. Quand Theixeira sera content, je la seray aussy, car je ne pense pas qu'il le soit sans estre payé ; enfin faites payer Kurque, Renstierna, Appolman et touts les autres généralement sans délay ny excuses, si vous ne voulez encourir ma dernière indignation, ou vous perdre pour iamais ; au reste suivez les ordres de Theixeira comme les miens propres, car la longue expérience que j'ay de sa grande capacité, de son zèle et fidélité envers moy me donne une entière confiance en luy, et gardez vous bien de rien faire sans son approbation ; surtout sçachez que si vous faites le voyage de Gotland pour faire vostre cour, vous n'avez plus qu'à vous noyer dans ce voyage, car ce seroit pour vous une grande fortune que de n'en retourner iamais. Vostre première lettre de Stockholm me faisoit espérer que la seconde seroit pleine d'informations, des nouvelles, etc. Je reçoy la seconde qui est encore plus fade que la première. Me voilà loliment informée et bien servie à la vérité! Et dans toutes vos lettres il n'y a pas un grain de sens commun ; je ne sçaurois vous excuser sinon en me figurant que vous avez perdu l'esprit depuis que vous m'avez quittée. J'attends avec horreur vos lettres, et je me veux du mal à moy mesme de toutes les grâces que je vous ay fait ; mais surtout je ne me pardonneray iamais la lourde faute que j'ay faite de vous avoir cru capable de rien. Cependant je suis encore assez sotte pour vous escrire tant des lettres sur l'espérance de vous éveiller de vostre léthargie, et de vous faire changer de méthode ; mais comment faire? J'y suis pour mon malheur et je fais une assez rude pénitence de ma faute. Je me suis, iusques icy, piquée de connoistre les hommes et de ne me tromper iamais dans mon choix, mais vous m'avez désabusée de cette vanité

Digitized by Google

et j'en suis Dieu mercy guérie, car je me suis si lourdement trompée en vous, que j'en aurai honte toute ma vie. Vous n'estes pas fils du roy Vladislaus ; il faut de nécessité que vous le soyez du roy Casimir ; vous estes son vivant image, et vous estes pour le moins *aussi beste que luy*. Adieu. »

Dans une autre lettre, la reine dit encore :

« Vostre stupidité qui seule remplit vos lettres m'est insupportable, elle est sans exemple, et je n'aurois iamais creu un homme de bon sens capable d'une semblable. Vous ne répondez pas à mes lettres, vous ne vous excusez pas, vous ne me donnez aucune nouvelle, vous ne me rendez pas compte de ce que vous ont dit les Ministres, le Grand-Chancelier, les Ambassadeurs et autres, qui sont à la cour; vous ne dites pas comme vous avez esté reçu, traité de toutes ces gens là ; vous ne me dites rien de ce qui se passe entre Kurque et vous; vous ne me parlez que fort succintement de Renstierna, et vos lettres ne sont remplies que des grandes protestations de faire vostre devoir, et c'est le faire admirablement, que de vous canoniser par vos lettres, pour le plus stupide et le plus sot homme du monde; voilà où nous en sommes. Adieu. »

Le pauvre Vassano, en recevant ces missives, voulait se tuer, du moins il en parla. La reine alors lui écrivit :

« Vous aurez veu par mes précédentes que je suis assez satisfaite de vous, et que ma colère est entièrement calmée, puisque vous avez fait en partie vostre devoir. Continuez à satisfaire Theixeira de la manière dont vous avez fait iusques icy et ne soyez pas si sot que de vous poignarder. Vivez pour me servir et m'obéir, et rendez moi un compte exact de tout. Adieu. CH. ALEX. »

Le dixième volume intitulé : *Lettere a diversi*, s'ouvre par des lettres écrites à M. Nerli, nonce apostolique à Vienne, et à quelques autres personnages ecclésiastiques. La plupart ont comme toujours des annotations de la main de la reine. Aucune d'elles ne m'a paru comporter assez d'intérêt pour une citation jusqu'à la suivante, folio 185, écrite au roi de France, le 1er novembre 1661, de Hambourg :

« Monsieur mon frère, s'il s'agissoit de quelque moindre intérest que celuy de la gloire de Dieu et du service de son Église, je me contenterois de remercier Vostre Majesté de la bonté que vous avez eue de me favoriser de vos lettres de faveur que je vous avois demandées pour le roy de Danemarck et pour cette ville; mais puisqu'il s'agit d'une affaire de telle importance, je m'asseure que V. M. recevera agréablement, non-seulement mes remerciements que le comte Gualdo à ordre de luy rendre de ma part, mais aussi que vous suffrirez qu'il vous suggère ce que je juge nécessaire pour obtenir à V. M. la gloire de stabilir la liberté de l'exercice de nostre sainte religion en ces quartiers. V. M. se sert envers moy de termes obligeants qu'elle me remercie de ce que j'ai voulu partager avec elle cette gloire, mais vous me permetterez de vous dire que c'est à vous mesmes que sera toute la gloire et le mérite du

Digitized by Google

succez, puisqu'il est certain que je n'aurois que la part que V. M. me donne en permettant que vos lettres passent par mes mains, et que je adiousse mes intercessions à vostre authorité, etc. »

Au folio 232, on trouve adressé sans doute aux Cardinaux la note suivante, datée de Rome, 8 avril 1683, bien que dans le brouillon de la main de la reine il y ait au bas : *Ricopiate mi senza data alcuna* :

« La regina non dice ne fà mai niente a caso, ne rende conto ad altri che a Dio delle attioni et delle parole sue. Ha operato, e parlato sempre da par sua, o che ció piaccia o displaccia á quelli serenissimi Cardinali confederati, alli quali conviene di ricordare che si come non si puó pretendere dal leone di non rugire, così s'inganna chi spera che muti mai la M. S. il suo linguaggio. »

Enfin, à dater du folio 257 jusqu'à la fin du volume (folio 261), se trouve la clef des chiffres, des signes de convention et des noms supposés, employés dans les lettres de la reine. Cette clef est extrêmement curieuse; en voici quelques détails : — Après les lettres de l'alphabet, qui se traduisent par les chiffres suivants : A — 10, B — 18, C — 21, etc., on trouve les chiffres qui représentent les pronoms : Au — 107, le — 113, la — 114, etc.; puis viennent les noms de convention qui peuvent être aussi remplacés par des chiffres. Ainsi la reine est indifféremment *la palme*, *l'étoile* ou le chiffre 151 ; — le roi de France, *la fleur*, *le balcon* ou le chiffre 154; — l'Empereur est *le pommier*, 155; — le Grand-Turc, *l'aigle*, *le terrible* ou 156; — la reine de Suède, *la tourterelle* ou 157 ; — la reine-mère de Suède, *la morene* ou 158. On ne peut s'empêcher de reconnaître que cette clef a été combinée avec une certaine malice. Ainsi l'Angleterre est *le tonnerre ;* la Moscovie, *le taureau ;* le parlement, *le torrent ;* l'alliance, *le gluau ;* le mariage, *la nasse ;* les favoris, *l'espine*, etc.

Le tome onzième est intitulé : *Miscellanea politica ;* il s'ouvre par un extrait d'environ 16 pages, dont voici le titre : *Alcuni fogli che dimostrano il gran zelo della regina Christina di gloria, memorabili per la santa fede, qual fosse il suo desiderio di propagarla, e con che generosità d'animo soccorreva chi l'abbracciava.*

Suit la lettre qu'elle écrivit à Davidson, son sécrétaire, qu'elle avait envoyé en Suède : « *Je vous crois si peu propre d'être martyr*, etc. Cette lettre est suivie de l'addition que voici : Ricevuta che ebbe dito segretario la dita lettera, ben presto se ne ritornó in Roma ove continuando nel servitio di S. M. un giorno, che alquanto indisposto, ma senza alcuna apprensione della morte vicina, faceva il solito rapporto delle lettere, si vidde in risposta un riscritto, che l'essortava a prepararsi da dovero al tremendo passagio in termini come segue : — Ne vous flattez pas ; vous estes plus mal que vous ne pensés. Songez au salut de vostre âme et disposez vous à la mort, car quand même vous pourriés guérir, cela ne vous fera que du bien. — Et per verificarne l'avviso, il medesimo in pochi giorni morì. »

Voici un autre trait qui se trouve folio 2, verso, et qui n'est pas moins cu-

Digitized by Google

rieux. On sait que la reine se mêlait un peu de conversions et qu'elle les aimait. Son secrétaire Galdenblad était spécialement chargé de tout ce qui concernait cela, et il avait converti son propre frère. Voici ce que raconte notre manuscrit : « Un tal signor Koskiold nominato... venendo a trovar Galdenblad tutto stracciato e nudo, poicche un pezzo prima fatto cattolico, era abbandonato dà tutti, Galdenblad compatendolo diede ben parte alla Regina della sua gran miseria, mà senza dir altro della sua nascita, non essendone ancora informato et S. M. subito riscrisse che l'haverebbe aggiutato ; al che rispondendo Galdensblad con rigratiarne S. M. por lui, e venendo in dito fog° rimesso a parlarne al mastro di casa che in materia di sborsare era lentissimo, mentre il pover' huomo in tanto moriva d'inedia, Galdenblad lo fece restar in casa sua e scoprendo da attestati veridichi, che la sua madre fú figlia d'una figlia naturale del principe fratello del gran Gustavo padre della regina, di ciò con altro biglietto ragguaglió S. M. La quale immediatamente rescrisse che questa historia del principe suo zio gli era molto ben nota, che si ricordava anche della di lui figlia e del cavalliere a cui fú maritata, e però riconoscendo questo pover' huomo per suo parente, ordinó che venisse subito da lei. Mà Galdenblad stimando una somma indecenza che in cosi miserabilissimo stato glí comparisse avanti, gli n'espose il tutto, supplicandola di differir a vederlo sin che fosse messo in qualche meglior ordine; ma non, S. M. volse che venisse subito, e che Galdenblad stesso lo conducesse tal qual era, non per scale ó porte segrete, ma per publiche anticammere, e venutogli avanti con una caritá senza pari l'ascoltò, l'accarezzò, lo consoló et incoraggiò dicendoli che si gloriasse piu tosto che vergognarsi di esser ridotto a tali estremi, per si buona causa. Poi lo fece vestire molto honoratamento, e perché gia era stato in guerra, gli fece dare cento doppii di Spagna, e essortandolo à farsi honore, con ottimi recommandationi lo mandò in Morea al signor generale conte Coningzmarc accio l'accomodasse nell' armata, come fu fatto. Li detti biglietti con un gran numero d'altri sono in mano di Galdenblad in Loreto, e servirebbero per dementire l'impostura che accusò S. M. di superba e fiera. »

Au folio 4, verso, on trouve cette anecdote : — Un suetese cattolico chiamato Struzzenskiold, supplicando la regina di esser ammesso tra li suo suizzari, S. M. rispose : « Je le receveray, mais qu'il change de nom. Ce Sruzzenskiold est un nom de diable que les chrestiens ne sçaurolent prononcer. »

Les folios 17 et suivants contiennent un rapport que je crois de la main de Galdenblad, dans lequel sont analysées les lettres de M. Brémond, qui voulait représenter la reine à Hambourg. Comme il contient quelques détails curieux sur les projets de la reine et sa position pécuniaire, je crois devoir le donner ici :

« Ayant veu que la reine veut qu'il fasse dire la messe chez luy, et qu'à moins de cela elle ne lui donnerait pas le caractère de son résident, il dit qu'il est prest de faire la volonté de S. M. avec infiniment de joye et de plaisir. La seule dif-

Digitized by Google

ficulté qu'il y avoit estoit la despense, et pourtant il allégua les exemples des envoyés de l'Empereur et de Pologne, qui n'ont point de chapelle ; mais puisque S. M. y veut fournir, il n'a rien à dire, sinon de la remercier de la nouvelle grâce qu'elle luy fait en cela, qui tournera toute à la gloire de S. M. et luy attirera mille bénédictions de tous les catholiques, qui par ce moyen auront la consolation d'exercer leur religion non-seulement dans la chapelle que la générosité de la reine leur veut donner, mais encore dans celles des ministres de l'Empereur et de Pologne, qui apparamment ne voudront pas que M. Bremont ayt cet avantage sur eux. Il s'est mis à chercher une maison qui soit commode pour cela, et déjà il en a trouvé une à propos au milieu de la ville, qui lui coustera quatre cents escus de louage, laquelle il aura aussi arresté, puisque c'est à présent le temps de louer et qu'après on en trouve pas pour le grand monde qu'il y a ; il doute bien que la raison de la chapelle la fera renchérir, parce qu'on fait grand scrupule de laisser dire la messe dans leurs maisons, et l'envoyé d'Angleterre a esté trois mois sans en trouver à cause de cela. Mais il croit d'y réussir et qu'il sera bien logé, ce qu'il croit important pour l'honneur. Il rescrit à Anvers pour avoir quelque tapisserie assez belle pour meubler encore une salle. Il fait estat d'avoir deux prestres, l'un entretenu chez luy et l'autre gagé pour dire la messe : ce seront deux messes par jour : l'ambassadeur de France n'en a que trois. Il fait compte qu'il faudra jusqu'à deux mille francs par an pour bien entretenir et desservir la chapelle. Ce qui l'embarrasse est la quantité d'ornements qu'il faut achetter d'abord, et le grand argent qu'il faut employer pour avoir tout ce qu'il appartient à une chapelle, comme un tabernacle, un ciboire, un soleil, des tableaux, etc., sans tout ce qui regarde les choses qui sont nécessaires à un autel, dont il faut qu'il aille se pourvoir à Anvers. Il dit qu'il est d'un trop petit fonds pour pouvoir faire toutes ces avances, et que là-dedans il a grand besoin de la bonté et de la générosité de la reine. Pour le caractère de résident que la reine luy veut donner, il luy faut de plus un carrosse un peu propre et des beaux chevaux, car jusqu'icy il s'est servy des carrosses de louages, et le plus souvent à pied. Il aura trois laquais de livrée proprement habillés, et il est bien certain qu'avec l'argent qu'il a demandé, et dans un pays où il fait si cher vivre, il n'y auroit personne qui voudroit l'entreprendre, et qu'on croira qu'il fera du moins la despense de dix mille franco. Si ses affaires en France s'accomodent, cela ira encore mieux, et il assure qu'il ne fera point de déshonneur au caractère que la reine luy donnera. Une grace qu'il luy demande encore, c'est d'avoir la bonté d'ordonner qu'on luy payast par quartier la pension que S. M. lui fera la grace de luy accorder, parce qu'ainsi il n'aura que faire de crédit ; les choses cousteront moins, et il aura plus de réputation, n'y ayant rien qui fasse plus de tort aux personnes publiques que de devoir.

Il a envoyé le factum de l'affaire qui concerne sa femme, qu'il a mis dans la meilleure forme qu'il a peu luy mesme, n'ayant pas des gens capables pour cela où il demeure. Je le copieray tout au net pour le donner à V. M affin qu'il or-

Digitized by Google

donne après ce qui se pourra faire pour luy icy à Rome. Cependant il se souhaitte un siècle de vie, ou d'en avoir mille à exposer pour le service de V. M., pour mériter tant des bontés qu'elle a pour luy. »

Suivent deux analyses de lettres allemandes relatives à des conversions projetées. Elles sont annotées de la main de la reine. Au folio 23, on trouve le rapport suivant de la main, je crois, de Galdenblald :

« MADAME,

» J'ay déja envoyé à M. Bremond l'accadémie que V. M. m'envoya hier.

» Il y a longtemps que j'ay parlé de la religion avec le peintre suédois, M. Dahl, qui plusieurs fois a esté forcé d'avouer la fausseté de la sienne et la vérité de la nostre ; et quoyqu'il ayt montré jusqu'ici quelque irrésolution de l'embrasser, je suis quasi persuadé qu'il le fera d'autant qu'un sien intime amy de la mesme religion, des sentiments duquel il dépend entièrement, l'exhorte tous les jours d'abandonner l'hérésie ensemble avec luy. C'est M. de La Vallée, fils du premier bourguemestre de Stockholm, lequel j'ay fait demeurer chez moy pendant deux mois et demy, à dessein de luy faire connoistre la vérité, et comme il se trouve tout à fait convaincu, il ne désire que de faire son abjuration, et fait tous ses efforts d'y tirer aussi M. Dahl. *Il souhaitte néantmoins de de le faire fort secrètement, affin que de nulle manière on ne vienne à le savoir en Suède,* où il pense de retourner, pour monstrer de n'estre pas ingrat aux bénéfices du roy qui lui a donné quelque pension annuelle pour voyager et se perfectionner dans sa profession de l'architecture civile et militaire, pour donner ordre à ses propres affaires, et pour monstrer avec l'occasion la vérité de la religion à son père et sa mère. Après quoy il est d'intention de se retirer de la Suède pour exercer avec liberté et seureté la religion catholique, *et il supplie très humblement V. M. de sa protection, et de continuer* envers luy les graces qu'elle a toujours fait à son père. Hier il a de nouveau parlé à M. Dahl, et comme ils avoient résolu de voyager ensemble, *Dalh a dit qu'il restera à Rome cette esté, pourveu que M. de la Vallée fasse de mesme, à quoy je crois qu'il se pourra resoudre.*

» M. Kosklold rend infiniment grace à V. M. de la bonté qu'elle veut avoir de l'assister ; le pauvre homme est presque nud, et à ce que j'entends, il a dormy six nuits sous les portiques des églises. »

Du folio 24 au folio 35 suivent plusieurs lettres sans intérêt, quelques détails de pensions données par Christine, des inscriptions pour un arc-de-triomphe, une liste des Suédois catholiques alors à Rome, une lettre latine d'un certain Johannes Elbergius au pape, datée de *Gissœ Hassorum*, 7 may, nov. anno 1692, et relative à sa conversion; enfin, des offres de services en allemand d'un tireur de bonne aventure à la reine, septembre 1689. Il va sans dire qu'il lui prédit toute espèce de prospérité. Christine a mis de sa main : « Respondez luy avec estime et bonté; dites luy qu'il y a longtemps que sa réputation m'a donné de l'estime pour luy,

Digitized by Google

et que j'ay eu le désir de le connoistre et d'avoir commerce de lestre avec luy, et que je le remercie de m'avoir ouvert le chemain ; que j'aie trouvé sa lestre trop vraye : *Sed ex his omnibus eripuit nos Deus;* que je suis fâché d'avoir pas eu plus tost sa lestre, qui ne m'a esté rendu qu'aujourd'ui, et qu'il n'attribue pas à ma faute d'avoir répondu si tardt. »

Au folio 35 vient le rapport qui suit de Galdenblad :

« MADAME,

» Il semble que pour fournir l'argenterie et tout le reste qu'il faut pour faire une chapelle à La Haye, en sorte qu'elle se puisse dire de V. M., on ne pourra employer guère moins de 5 à 6 cents escus pour en faire les premiers achapts, laquelle somme il faudra débourser d'abord. Après il faut du moins 250 escus par an pour salarier et maintenir deux chappelains pour y dire deux messes par jour.

» M. Bremond confesse de n'avoir pas assez de fonds pour faire ces despenses, et pourtant il est necessaire que V. M. ordonne à M. le résident Teixera d'y fournir, et comme il doit acheter des chevaux, une carosse et autres choses necessaires pour pouvoir faire dignement la figure de résident de V. M., il espère qu'elle usera encore de sa bonté et générosité pour luy en cela. » La reine met en note, de sa main : « Cela est accordé; mais jusqu'à ce que son affaire soit vuidée icy, je ne puis me resoudre à declarer mon résident un homme qui est mary d'une religieuse. »

Du folio 35 au folio 69, on trouve en italien et en latin plusieurs pièces relatives à l'insulte faite à l'ambassadeur de France. Au folio 69, on trouve sur ce sujet une longue pièce de vers intitulée : « *Plainte de la France à Rome sur l'assassinat de son ambassadeur.* » En voici le commencement :

« Lorsque, sous le plus juste et le plus grand des princes,
L'abondance et la paix règnent dans mes provinces,
Rome, par quel destin les Romains irrités
S'opposent-ils au cours des mes prospérités ?
Après avoir gagné victoire sur victoire,
Et porté ma valeur au comble de la gloire ;
Après avoir contraint, par mes illustres faits,
Mes rivaux orgueilleux à recevoir la paix,
J'espérois d'établir une sainte alliance,
D'unir les intérests de Rome et de la France,
Et de porter bien loin, par mes rares exploits,
La gloire de mes lis et celle de la croix.
Mon prince, couronné de lauriers et de palmes,
Faisoit fleurir les lois dans ses provinces calmes,
Et, disposant son bras à quelque saint employ,
Ne vouloit plus combattre et vaincre que pour toy, etc.

Plus loin Louis XIV accable Rome de reproches sanglants, et il lui dit :

Quel intérêt t'engage à devenir si fière ?
Te reste-t-il encor quelque vertu guerrière ?

Digitized by Google

Crois-tu donc estre encore au siècle des Césars ?.....
Dans ce fameux destin où le ciel t'avoit mis,
Tu ne demandois plus que de grands ennemis, etc.

Ces vers sont signés : FLÉCHIER.

Au folio 96, on trouve en italien la description revue par Christine, d'une mascarade (mascarata reale), donnée par la reine à Hambourg, et ayant pour sujet le Palais enchanté d'Armide, avec des personnages du Tasse. Voici leurs noms et celui des acteurs :

La regina representava una schiava.

La principessa Carlotta, — Armida.

Il principe landgravio d'Hessia, Ricardetto.

Il principe landgravio primogenito Eustachio, — Tancredi, etc.

Suit la description assez intéressante de cette fête, mais trop longue pour être analysée ici.

Au folio 114 on trouve une description de l'entrée à Lucques du cardinal Spinola, et au folio 157 copie d'une longue réponse de Christine, sans suscription, a des reproches qui lui avaient été adressés. En voici quelques fragments :

7 Novembre 1684.

« Io voglio sadisfarvi sopra li punti delli quali mi parlate nel vostro viglietto.

» 1° Voi dite che io parlo mal del papa e che questo faccia torto alla mia riputatione. Vedete NN. mio quanto sbagliate non essendovi chi piu di me professa veneratione e rispetto verso la sacrosanta dignità sua. Mà quando per disgratia sua o mia questo fosse vero, questo non potrebbe mai far torto alla mia riputatione, lo farebbe ben grande alla sua, mentre ogni uno sà, che io non lodo ne biasimo mai, se non quel che il merita, et che nissun interesse, timor, amor ne odio puoté farmi dir mal del bene, ne ben del male... Io son quella sola che per servirlo non guarderò in faccia a nissuno e spenderò per lui vita e robba e quanto hò ogni volta che l'occasione vi sarà, e così farò in quelle nelle quali si vedrà abandonato e tradito da tutti li suoi adulatori, Bacchetoni e Birboni.

» ..... Del resto se l'esser buona xstiana consiste in lasciersi minchionare ed in dire bugie, io sarò sempre cattiva, perche conosco che Dio certo non vuol ne che mi lasci minchionare e che ci entra ancora l'istessa resignatione vostra. Forse è colpa mia che la piu bella armata del mondo perisca sotto Buda, come quel *licentiado Pio moeurto* di ambre, y elado di frio?... Ricordatevi che non è culpa mia che il Turco è piu potente di noi. Di cento regni cliegli ha, li ne ha dato nissun io! E che posso far? etc. »

Au folio 239 se trouve le billet suivant que nous croyons devoir donner. Il est sans date et sans suscription :

« *Le pape se trouve mal*, et *son mal* est considérable; néantmoins je tiens qu'il *n'en mourra pas pour cette fois ;* mais je croy que par ces fréquentes *secousses*

Digitized by Google

il sera reduit à un *si mauvais estat de santé*, qu'il n'y aura plus qu'à se préparer dans peu de temps à *un conclave*. En ce cas il ne tiendra *qu'au Roy d'estre l'arbitre de l'élection*, et d'en avoir toute la gloire, pourveu qu'il veuille appuyer de son autorité *les bien intentionnés au bien public et à son service*. Quand il sera temps l'on fera des propositions là dessus au Roy, qui selon mon sens ne luy devroient pas despiaire, pourveu que l'on sçache qu'ils soient favorablement receus, et qu'on se puisse promettre que le secret soit fidelement gardé, et l'affection et le zèle de qui les proposera soit agrée. »

Le folio 257 contient une copie du projet du traité entre l'Espagne et la France, à Aix-la-Chapelle, fait par Clément IX (1668); le folio 261, les articles secrets entre la France, l'Angleterre et l'Espagne pour la paix, avril 1668; le folio 263 un long mémoire pour le roi sur les affaires d'Espagne, juillet 1667, Douai. Enfin, à partir du folio 267 on trouve le récit d'une émeute populaire, qui eut lieu à Hambourg contre Christine, à propos d'une cérémonie religieuse.

Le tome XII est intitulé au dos : *Miscellanea politica*. Il est extrêmement curieux, et s'ouvre par un récit en français sans nom d'auteur, de la vie et de la mort du grand Gustave, récit annoté et critiqué par Christine. Selon l'usage de la reine, cette copie est à deux colonnes. Elle est chargée en marge de corrections faites par Christine sur une copie antérieure, reportées ici par la main du secrétaire qui a tracé le corps de l'ouvrage, et suivies fort souvent de nouvelles corrections. En haut du folio, on lit en marge de la main de Christine : « Recopiés sur des feuilles volantes ce que vous n'entendés pas de mon » escriture. » Et un peu plus bas : « Recopiés tout, corrigé comme il est. » Cette vie de Gustave ne porte pas de date; mais on voit par plusieurs épigrammes (disons mieux), par plusieurs injures que Christine y met en marge contre Louis XIV, qu'elle dut être écrite à l'époque de la brouille de cette princesse avec le roi de France. Cet ouvrage contient 39 feuillets; nous en citerons seulement les principales annotations, soit anciennes, soit récentes, de la main de la reine. Ainsi par exemple au folio 1, en regard de la généalogie de Gustave-Adolphe, Christine écrit : « Il n'y a pas un mot de vray en cette généalogie, dans laquelle les » noms et les temps sont si confondus, qu'on ne connoistera jamais la race Gus- » tavienne à cette description. Tiré moy la véritable généalogie de nostre mai- » son depuis le père de Gustave le premier, jusque à moy. »

Au verso de ce feuillet, à propos de Sigismond qui laissa deux fils, Ladislas Sigismond et Jean Casimir, rois de Pologne, il est dit du dernier qu'il renonça à la couronne et vint en France, où Louis le Grand lui donna une abbaye. La reine souligne les mots *Louis le Grand*, et elle met en marge : « dit par les sots » le Grand. » Au folio 2, elle rectifie quelques circonstances de la mort de Gustave qui fut tué, selon elle, non par deux coups de pistolets, au bras gauche et à l'épaule droite, mais d'un premier au bras gauche et d'un second au visage,

Digitized by Google

au-dessous de l'œil. « Il fust percé, ajoute-t-elle, d'outre en outre. d'une arme » blanche qui fust le coup mortel. »

Au folio 3, recto, le texte dit en parlant de Gustave : « Il estoit hasardeux » quelquefois sans nécessité. » La reine met en marge : « Cela est vray. C'est » qu'il n'estoit pas si poltron que Louis XIV qui veut passer pour gran. » Et quelques lignes plus bas elle ajoute : « La mode d'estre héros à bon marché et » à force d'estre poltron n'avait pas encore commencé. » Au recto on lit encore : « Louis le grand a le secret de n'estre pas blessé, et sur ce chapitre de » n'estre pas blessé, César n'estoit qu'un sot auprès de luy. » Et au folio 4, à propos d'un raisonnement de Gustave sur les blessures d'Alexandre, Christine revient de nouveau sur son idée et elle met : « C'est comme raisonnoient les » anciens héros ; mais nos modernes en sçavent plus qu'eux, et à présent on » n'est héros qu'à proportion qu'on est grand poltron. »

Le même folio nous offre aussi cette remarque. Le texte dit : « Jamais roy » ne fust plus estimé ny plus aimé, ny plus regretté. Toute l'Europe fust cu- » rieuse d'avoir son portrait. Les Suédois et les protestants d'Allemagne, de » France, d'Angleterre, de Pologne, de Danemarc, de Suisse, de Hollande, le » pleurèrent également. La reine sa femme ne peut jamais s'en consoler. » Christine met en marge : « La reine sa fille de l'humeur qu'elle est, s'en serait » consolé plus aisément. »

Le texte au folio 5 dit, à propos des voyages que fit en sa jeunesse Gustave Adolphe : « Il fist un assez long séjour à Paris, logé chez Martin Bocquet, fa- » meux traiteur, et eust tant de reconnoissance pour cet hoste que pendant » tout le temps de son règne, il luy faisoit porter le premier jour de l'an par » son résident en France, pour mille francs de vaisselle d'argent. » Christine souligne les mots qui sont ici en italique et elle écrit en marge : « Je ne scay si » cela est bien vray, mais j'en doute fort. »

Au verso du même folio, à propos de Guillaume, duc de Weimar, qui, avec plusieurs autres princes protestants accepta la paix de Prague, la reine fait cette remarque : « Ce duc de Wimar estoit un beau personnage pour refuser » ou accepter une paix. Il estoit commandé du Grand Chancelier, comme un » maistre commande à son valet, et ce fust l'origine de son dégoust. »

Au folio 18, le texte dit : « Le 17 de mars de la même année, elle fit épouser » la princesse Marie Euphrosine, sœur du prince, à Magnus Gabriel de La- » gardie son favory, etc. » La reine souligne ces derniers mots et met en marge : « Christine n'a jamais eu de favory. »

Au verso de ce même folio, à propos du comte Charles palatin, « qu'elle eust » épousé, dit le texte, si le comte de Lagardie ne l'en eust destournée, » la reine met en marge : « Rien n'est plus faux ; quels mensonges ! le comte Magnus, du- » rant le règne de la reine Christine, n'a pas demeuré deux ans en temps » interrompu à la cour, et personne ne lui inspira jamais (à Christine), ny de

Digitized by Google

» la haine, ny de l'amour. Elle estoit incapable d'espouser les sentiments des » autres, et on luy fait icy un grand tort. — Il méritoit de l'estime, mais bien » moins qu'on ne croit ; et la reine estoit juste et presque incapable de se trom- » per sur le mérite des gens. »

Au folio 19, le texte dit : En janvier 1642, elle déclara le prince, de son pro- » pre mouvement, généralissime de ses armées, et quelques difficultez qu'il y » eut, elle le fist agréer au Sénat. Elle fit lever des soldats pour le suivre en » Allemagne, etc. » Christine met en marge : « Cet homme est bien ridicule. » Le Sénat ne donnoit pas ces sortes d'agréments en ce temps-là : l'auteur est » effroyablement ignorant..... On ne lève pas de soldats en Suède où dans le » siècle de Christine, il y avoit une milice si puissante et si bien continuelle- » ment entretenue. Le nombre en ce temps-là estoit 200 et 20 mille hommes » effectifs. »

Folio 22, verso, à propos des divers motifs qu'eut la Suède, selon l'auteur, d'accéder à la paix d'Osnabrug, en 1643, et parmi lesquels il cite la crainte de ne plus recevoir de subsides de la France, Christine met en marge : « Ce se- » cours n'a jamais passé 400,000 escus de France. Jugés quel grand effet il » pouvoit produire pour une si grande guerre, et mesme cette somme estoit » très mal payée. Les trahisons de la France qu'il falloit essuyer à tout mo- » ment, estoient un des plus grands motifs de faire la paix, car la reine n'était » pas d'humeur à payer la France de la même monoy. Elle estoit lasse d'estre » tousjours trahi de la France. Elle n'a jamais voulu la trahir pour quelque in- » terest que ce fust, et la France doit à la constance et à l'honneur de la reine » uniquement tout ce qu'elle possède en Allemagne. »

Au folio 27, verso, le texte dit que parmi les motifs que donnait à la reine le prince Palatin pour qu'elle gardât la couronne, lorsqu'elle manifestait pour la première fois l'intention d'abdiquer, il lui disait « qu'elle ne se lassast point de com- » mander et que, tandis qu'elle serait vivante, il ne se lasserait point de luy obéir. » Christine met en marge : « Tout cela est faux. Il auroit esté las de vivre » s'il se fust lassé de lui obéir. » Plus loin, folio 28 : « Elle se laissa persuader, » dit le texte, et leur promit de retenir la couronne, à condition qu'ils ne lui » parleroient jamais de mariage. » Christine met en marge : « On n'avoit que » faire de leur demander cette condition. Il n'y avoit pas un homme en toute » la Suède qui fust si hardi que d'en parler à la reine. »

Le texte dit, même folio : « Trois raisons la détournèrent de sa première pen- » sée, l'une qu'elle apprit que les estrangers n'approuvoient point son abdica- » tion et la consideroient comme une action peu digne d'elle, l'autre qu'elle » reconnut la violente affection que ses sujets avoient pour elle (cela est très- » vray, écrit la reine en marge), et que naturellement son esprit se laissoit » vaincre aux soubmissions comme il se roidissoit contre la résistance (cela n'est » pas trop mal dit, met la reine en marge). Et la dernière que, sur le point de » l'exécution, sa passion refroidie permit à son jugement de voir de plus près

Digitized by Google

» la grandeur du bien dont elle se vouloit priver, (la reine met en marge : « Elle n'ignoroit rien de tout cela, mais elle n'avoit pas encore fait tout ce » qu'elle vouloit faire pour le bien de l'Estat et cette raison fust celle qui lui » fist différer une grande résolution), et les différences de la royauté et de la vie » privée. Elle en fust louée de tout le monde, mais on n'admire pas moins le » prince de l'avoir empeschée de le faire roy. » En marge de la main de Christine : « On l'admiroit fort mal à propos, car il estoit fort innocent de cet at- » tentat que l'auteur lui attribue gratis. »

Plus loin la reine dément ce bruit que le prince lui aurait remis le libelle diffamatoire publié par Messénius père et fils, et dit que « ce fut elle-même qui » le découvrit, mais d'une manière miraculeuse. »

Folio 32, recto, à propos des conditions de son abdication, la reine répond à celle-ci qu'énonce le texte, « qu'elle pourroit faire tout ce que bon lui semble- » roit sans estre obligée d'en rendre compte au roy, » par cette remarque : « C'estoit plutost au roy de rendre conte à la reine qui ne reconoist que Dieu » au-dessus d'elle. La reine s'est réservé entière la souveraineté et son indépen- » dance dans laquelle Dieu l'a fait naistre et la conservera entière jusques à la « mort. »

Au folio 37, à propos du mariage du roi, il est dit que la reine nie avoir conseillé, avec une des filles du duc de Holstein Gottorp; on lit en marge, de la main de Christine : « C'est dans l'occasion du mariage qu'on fist quelque feste » assés pitoiable. Dans le mariage, le roy tesmoigna la plus grande mélancolie » du monde et s'écria : — Que je suis malheureux ! je suis roy et je suis marié ! » Christine m'a fait roy, elle m'a donné une femme; mais je serai malheureux » toute ma vie, puisqu'elle me refuse la gloire de la posséder. Rien ne peut » m'en consoler. » « Il fist ce discours en présence de plusieurs personnes de qua- » lité de l'un et de l'autre sexe. »

Du folio 40 au folio 47 se trouve un fragment que je crois appartenir à la vie de Christine écrite par elle-même et dédiée à Dieu, dont la préface se trouve dans un autre tome de nos manuscrits. Voici le commencement de ce fragment : « Quand la mort du roi fut publiée dans l'armée, la victoire qui déjà se » déclaroit pour nous, suspendit son vol. Elle douta quel party elle prenderoit, » mais le courage des Suédois et leur douleur qui les anima à la vengeance, » détermina enfin la victoire en notre faveur, après un rude combat dans lequel » les deux partis firent tout ce que l'art de la guerre peut inspirer à de braves » gens qui le savent bien. De nostre costé Vaimar se signala et se distingua fort, » et touts les autres chefs qui se trouvèrent présents en cette funeste occasion, » se signalèrent aussi ; les uns par leur mort, les autres par leurs blessures, » touts par une victoire entière à laquelle tout le monde contribua en faisant » bien leur devoir jusques à faire des merveilles. Ce fust vostre puissante main » qui couronna mon front de ce premier laurier, qui arrosé d'un sang si pré- » cieux m'auroit cousté tant de larmes, si j'eusse esté en âge de connoistre

Digitized by Google

» mon malheur et ma fortune. La victoire me publia reyne pour la première » fois en Allemagne, et le triste écho retentit en Suède peu de temps après. Ce » fut la victoire qui prononça mon nom sur le funeste champ de bataille, où » l'on venoit de perdre le plus grand roy du monde. Ce fut elle qui servit en » Allemagne d'héros d'armes à me proclamer selon la coutume : Le roy est mort, » le roy est vivant. Mais quelle différence entre ces deux roys ! Le mort estoit » le plus grand des hommes vivants, et le vivant la plus foible des créatu- » res, etc. »

Tout ce qui est souligné dans cet élégant fragment est de la main même de Christine.

Du folio 47 au folio 162, se trouve, composée sans nul doute par un ordre de la reine, car elle est chargée de corrections de sa main et plusieurs d'entre elles appuient notre conjecture, une relation « de ce qui s'est passé après la mort » du grand Gustave, tant en Allemagne qu'en Suède, jusqu'à la paix de West- » phalie. » Cette relation commence au 16 novembre 1632, à la mort de Gustave, et on lit en tête, de la main de Christine, cette observation adressée au rédacteur qui était sans doute de sa maison : « Vous fatigué trop et vous estes » trop meneu dans la relation de force petites choses. Il faut se tenir plus dans » le général, et ne parler que des grands événements et des grands desseins. Du » reste, ce que vous faites est un ouvrage admirable. Continués ; seullement, en- » voyés moi la suite. »

Jusqu'au folio 66, nous ne trouvons aucune observation de Christine qui mérite d'être relevée ; mais là, à propos de l'union des Suédois, commandés par Durval, en 1633, et du duc de Saxe-Lauembourg, contre l'armée de l'empereur, le texte dit : « Peu après Arnheim fist une autre chose qui dégousta encore plus Durval » et les Suédois (que le partage inégal du butin) ; car quand, plus par l'ardeur » des Suédois que par l'aide des Saxons, on eut pris la ville de Grotteau aux » Impériaux, et que la garnison, renonçant à l'empereur, avoit obtenu la liberté » de suivre le party de la Suède ou de Saxe, selon la fantaisie de chacuun, » trente seulement choisirent celui de Saxe, tout le reste donnèrent la main à » Durval; de quoy Arnheim prist sujet de crier et tant il fist qu'il força toute la » garnison d'aller de son costé. Durval s'en trouvant outragé, laissa le com- » mandement, etc. »

Christine a barré tout ce passage et elle a écrit en marge : « Il y eut entre les Suédois et les Saxons divers démêlés au sujet des quartiers et aussi disputes de gain, dont les Suédois se firent rendre bon conte et dissimulèrent aussi une partie à l'égard des conjonctures. La jalousie que la gloire et la fortune de la Suède avait excitée chez les Allemans, fut cause qu'ils ne firent pas de si grands progrès qu'il devoit espérer de leur fortune et de leur valeur, dans un temps ou les Allemans commençoient à se lasser de leur libérateurs et ne les regardoit plus que comme leur thiran, souffrant avec impatience et jalousie la gloire qu'avoit acquis leur libérateur, d'autant plus qu'il se flattoit de l'espoir de pou-

Digitized by Google

voir s'en défaire après la mort de Gustave. Il souffroit impaciament de voir un gentilhomme Suédois commander à tan de souverains sous les auspices d'un enfant qui n'estoit qu'une fille, et croyant le tem propre pour secouer le joue, ils mirent tout en usage pour se défaire peu à peu des Suédois. » Plus loin, elle veut qu'on calcule « le nombre des rencontres où les Suédois furent victorieux, et le nombre de canons et de drapeaux et estendarts qu'ils ont pris. »

Au fol. 119, le texte dit : — « Les ambassadeurs de Moscovie ayant fait les compliments de condolence sur la mort du roy, demandèrent de voir le corps sans l'obtenir, et n'eurent que la permission de voir son cercueil. » Christine met en marge : « Ici il y a quelque chose de fort agréable et notable à remarquer icy, dont cet animal ne parle pas. C'est ce qui se passa à l'audience que donna la reine à ses ambassadeurs. »

Ce travail s'arrête sans être achevé, du moins dans notre manuscrit, au 28 août 1634. Après vient immédiatement la liste des principales batailles gagnées par les Suédois, de 1631 à 1648; — La liste des généraux Suédois qui se trouvèrent en Allemagne sous le commandement du prince palatin Charles-Gustave, généralissime.

Au fol. 163, commence un mémoire de ce qui s'est passé pendant le règne de la reine, *con note agguinte dalla regina nel fine*. C'est le détail abrégé, et presque jour par jour, à partir de 1633, jusqu'à son abdication en 1654, de tout ce qui concerne les affaires du temps, soit comme ordonnances, anoblissements, résolutions des diètes, etc.

Pour ce qui a rapport à l'année 1639, la reine a mis en marge : « Cette année, le grand chancelier prit le soin d'instruire luy mesme la reyne dans les affaires et il le fist avec tant de soin et de plaisir qu'il y employa tous les jours 4 ou 5 heures, et la reine profitta si fort dans si excellente escole qu'elle donna un estonnement et une admiration extrême à ce grand homme aussi bien qu'à tout le sénat et à son royaume entier à ce que luy disoit ses flatteurs. »

Pour l'année 1640, Christine écrit : « Cette année, on députa deux sénateurs à la reine pour luy proposer de la part du sénat un mariage où l'électeur de Brandebourg aspiroit, luy offrant de grans avantages. La reine y répondit avec beaucoup de fermeté, d'esprit et de sagesse, et le refusa tout net. »

Au folio 46 v°, Christine a écrit au dos : « Il y a plusieurs erreurs dans la cronologie en cet ouvrage, qu'il faut corriger, et ce qu'on ne sait pas icy, il faut en faire venir l'information plus exacte de Suède. Il ne faut pas aussi oublier de marquer tous les *Te Deum* qu'on a chanté en Suède durant ce règne et les faistes, et les réjouissances de la cour. »

Selon elle, ce fut en 1648 que lui serait venue pour la première fois l'idée de se faire catholique, et cela, par une circonstance particulière. En effet, Christine écrit en marge de cette année : — « La reine tomba dangereusement malade de fièvre double tierce continue; et ce fust dans cette maladie qu'elle fist veux à Dieu de tout quitter pour se faire catholique en tant que Dieu luy conserveroit la vie. »

Digitized by Google

A l'année 1654, à propos de son abdication, Christine dit : — « La reine partist; le roy l'accompagna, luy dona toujours la serviette quand il mangeoit ensemble, et luy donnoit l'estrier quand elle montoit à cheval. »

Le folio 205 nous apprend que ce mémoire avait été rédigé par Galdenblad, l'un des secrétaires de la reine. En effet, en tête d'une copie des annotations de Christine dont nous venons de citer quelques fragmens, copie qui va du folio 205 au fol. 214, nous lisons ce titre italien : « Copia dell' aggunte e correttioni di » mano propria della regina, nelle memorie n' cercate d'Andrea Galdenblad, che » si transmettono, le quali dovevano servire per l'historia di sua maestà. » Cette copie nous fournit l'addition suivante qui est empruntée aux notes de quelqu'autre mémoire et peut-être à la vie de Christine, dédiée à Dieu. En effet, nous lisons fol. 210, v°, après l'endroit où Christine parle du vœu qu'elle avait fait de devenir catholique, la note ci-jointe du rédacteur : — « A proposito di farsi » catolica, la regina dice altrove, parlando a Dio, come si vedrà di sua propria » mano. » Ce passage prouve que la vie de Christine dédiée à Dieu, fut écrite réellement par cette princesse elle-même. « Tout le respet, l'admiration et l'amour que j'ay eu toute ma vie pour vous Seigneur, ne m'empeschoient pas d'estre très-incrédule et peu dévote. Je ne croyois rien de la religion dans laquelle je fus nourrie. Tout ce qu'on m'en disoit me sembloit peu digne de vous, je creus que les hommes vous faisoient parler à leur mode et qu'ils me vouloient tromper et faire peur pour me gouverner à la leure. Je hayssois mortellement les longues et fréquentes sermons des Lutheriens ; mais je connus qu'il falloit les laisser dire et avoir patience et qu'il falloit dissimuler ce que j'en pensois ; mais quand je me trouvois un peu aggrandie, je me formois une espèce de religion à ma mode, en attendant celle que vous m'avez inspirée, à laquelle j'avois naturellement une si forte inclination. Vous sçavez combien des fois par un langage inconnu au commun des hommes, je vous ay demandé la grâce d'estre esclairée de vous, et que je fis vœux de vous obéir au prix de ma vie et de ma fortune. »

ACHILLE JUBINAL, *membre de la 2e classe.*

(*La fin à une prochaine livraison.*)

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

SUITE DU RAPPORT SUR UN OUVRAGE INTITULÉ : *Description des vues les plus remarquables en Italie, et quelques observations sur l'état actuel de la musique et des beaux-arts.* — Sight in Italy with some account of the present state of music and the sister arts, par M. GARDINER.

ROME.

Académie ou salle d'étude pour la peinture.

M. Gipps, qui est un grand amateur de peinture, m'introduisit dans l'académie ou salle d'étude où les artistes peignent d'après nature. Ce local est disposé de manière qu'un certain nombre d'élèves peuvent étudier en même temps d'après

Digitized by Google

le même sujet. Le modèle est placé sur un piédestal en avant duquel se trouvent des pupitres rangés en demi-cercle avec une douzaine de siéges où l'on peut travailler à l'aise. Près de chaque pupitre on voit une lampe et un petit vase plein d'eau. Derrière ce premier rang de siéges, il en existe un second, puis un troisième avec leurs pupitres : ceux-ci sont un peu plus élevés afin que l'on puisse voir également bien de toutes les places. Trente-trois artistes ou élèves étaient présents. Il y avait des siéges pour cinquante.

En entrant, mon ami s'écrie : Quel noble costume! Ce costume était porté par une jeune et belle femme drapée dans un riche vêtement de soie rose qui descendait à grands plis jusqu'à ses pieds. Elle avait une figure italienne très-agréable, paraissant âgée de 24 ans au plus. De ses longues tresses de cheveux noirs on voyait sortir une jolie oreille ornée d'une croix en diamants. Sur sa tête était posée à la romaine une coiffe de toile blanche mise à plat et qui retombait négligemment jusqu'à sa ceinture. Des manches larges, d'une grande blancheur, et une ceinture écarlate complétaient cette élégante toilette.

Elle se tenait de côté, mais deux personnes ne pouvaient la voir sous le même aspect. Les élèves placés à droite la voyaient à peu près en face; ceux qui se trouvaient à gauche ne pouvaient la voir que de profil. Il était curieux d'examiner, en marchant autour du demi-cercle, les progrès de chaque œuvre sous la main des artistes. Toutes offraient des différences remarquables.

L'immobilité parfaite du modèle m'étonnait. Cette personne était sans doute bien payée, car elle se tenait sans bouger, comme une statue, pendant cinq grands quarts d'heure. Le silence le plus parfait régnait dans la salle; il ne fut même pas troublé par un orage qui survint. Malgré les violents coups de tonnerre qui retentissaient à l'intérieur, et les éclairs qui éblouissaient les yeux, des regards étaient toujours fixés sur le modèle sans aucune distraction.

Je me trouvais le seul spectateur étranger qui fût présent. Comme je ne regardais pas cette belle personne avec des yeux d'artiste, je me sentais touché de ce qu'il y avait de pénible dans sa position. Je sortis avant qu'on eût levé la séance. Mon ignorance des procédés de l'art ne m'a pas permis de porter un jugement sur les manières diverses de traiter le sujet. Il me semble seulement que ceux qui employaient les couleurs avec la brosse, produisaient des effets plus naturels que ceux qui se servaient de la pointe du pinceau pour les contours.

Quel pouvait être le sentiment qui dominait chez cette jeune et belle personne? Était-elle flattée d'avoir été choisie à cause de sa beauté? Il est probable que non, et qu'elle ne considérait que l'argent par lequel on la dédommageait de la pénitence qu'elle avait endurée.

PADOUE.

Il était minuit quand nous arrivâmes à Padoue. L'auberge où nous descendîmes était un ancien château délabré; les vents se ruaient avec une telle furie à travers ses vastes corridors que, malgré l'heure avancée, nous le quittâmes

Digitized by Google

pour chercher un gîte plus confortable. Nous passâmes sous des arcades sans fin qui bordaient les rues avant de trouver un meilleur hôtel, *l'Aigle-d'Or*. En entrant dans la salle, nous remarquâmes les écussons armoriés des empereurs, des rois et des princes qui avaient couché dans cet hôtel en allant à Rome. C'était pour nous d'un heureux présage; nous y trouvâmes, en effet, d'excellents lits et des poêles dans toutes les chambres, et nous y reposâmes fort bien le reste de la nuit. Le lendemain matin, le soleil, qui brillait sans aucuns nuages, nous montra cette vieille cité dans toute sa singularité. Ses rues étroites et tortueuses serpentent dans toutes les directions de manière à dérouter les étrangers. La cathédrale est un immense édifice gothique surmonté de sept dômes superbes construits par le célèbre architecte Paladio, et dont les matériaux ont été transportés de Constantinople il y a seize cents ans. Il est dédié à saint Antoine, qui fut si charitable envers les animaux. C'est le patron de la ville, et il y est plus honoré qu'aucun autre saint du calendrier. La chapelle où reposent ses reliques est d'une splendide structure. Sous ses voûtes sont amassées de grandes richesses. Ses murs, en marbres des plus rares, sont couverts d'un grand nombre d'objets en or, en argent, et en pierres précieuses, offerts par les fidèles en témoignage de leur vénération. On y voit en outre de fort beaux bas-reliefs représentant les miracles accomplis par le saint. Dans la sacristie se trouve un tableau peint d'une manière remarquable, qui représente saint Antoine prêchant devant des poissons. Il est placé sur un roc élevé, au bord de la mer, où nagent ses nombreux auditeurs; plusieurs d'entre eux sont tellement touchés de son discours qu'ils sortent de l'eau pour n'en pas perdre une parole. Autour de l'autel de cette cathédrale, qui est très-élevé, sont placés quatre orgues et quatre orchestres qui exécutent tous à la fois la musique vocale et instrumentale dans les grandes solennités. Nous eûmes l'occasion d'entendre pendant un office un de ces orgues qui fut supérieurement touché par le signor *Frederico*. Il nous fit entendre un *solo* du Moïse de Rossini, exécuté avec beaucoup de goût, et ensuite il fit retentir les voûtes des plus puissants accords de son instrument. Ces orgues sont préservées avec soin de l'humidité et de la poussière par des couvertures en soie cramoisie qui descendent jusqu'en bas des tuyaux, comme ces voiles qu'on tend à Venise devant les maisons. Ces voiles, d'une belle apparence, ne sont enlevés que pour les exécutions musicales. Quand le docteur Burney vint ici, en 1770, il entendit les quatre orgues accompagnant un orchestre de quarante musiciens. Elles étaient alors découvertes, car il parle de leur aspect imposant et de l'éclat de leurs tuyaux qui brillaient comme de l'argent poli.

Saint-Justinien est une église moderne, qui ressemble à Saint-Paul de Londres; c'est la seule église que j'aie vu en Italie dans ce genre d'architecture.

L'hôtel de ville est un fort grand édifice qui ne contient qu'une vaste salle, élevée sur des arcades sous lesquelles se tient le marché. Sa voûte, qui est en bois, frappe les yeux quand on approche de la ville et domine tous les autres bâtiments. On dit que sa forme imite celle qu'on suppose à l'arche de Noé.

Digitized by Google

La fondation de cette ville est attribuée aux Troyens, et en commémoration de cette origine, on a placé un cheval de bois colossal sous la voûte de la grande salle; il est creux et tel que les ancêtres des Padouans auraient pu y renfermer une petite troupe de soldats. On dit qu'ils possèdent le plus vaste local qui soit en Europe parmi ceux qui servent de *cafés*. Il faut une demi-heure pour parcourir toutes les pièces qu'il renferme; quand nous le visitâmes, nous trouvâmes plusieurs de ces pièces occupées par des sociétés qui étaient venues y prendre leur récréation.

L'université est fréquentée par quatre mille étudiants et son enseignement est confié à soixante professeurs. Elle a été célèbre autrefois comme école savante, et sa réputation la fit visiter par Chaucer lorsqu'il fut envoyé par Edouard III en ambassade à Gênes. Dans ses allusions poétiques, cet auteur dit qu'il a trouvé là Pétrarque et que c'est à cette école qu'il a puisé le bon goût et cette douceur qui font le charme de ses vers.

Shakspeare dans le *Taming of the schrew* (la femme colère apaisée) parle de l'université de Padoue comme étant supérieure à celle de Pise. C'est là que le Tasse a étudié les lois, que Colomb a acquis les connaissances astronomiques et mathématiques qui l'ont préparé à la découverte du Nouveau Monde, dont toutefois l'honneur lui a été dérobé par *Américc*. Galilée a professé dans cette célèbre université et y a donné de hautes leçons scientifiques. Enfin, c'est dans la ville de Padoue que naquit et mourut Tartini, le plus habile virtuose de son temps sur le *violon*. Il remarqua le premier le phénomène du *triple son*, et il est auteur de la fameuse *Sonate du diable*. Il rêva que pendant qu'il jouait, le diable voulut prendre son violon et que, lui ayant prêté son instrument, sa majesté satanique joua si admirablement que ses accords extraordinaires et les sensations énergiques qu'il en éprouvait le réveillèrent. Rien de ce qu'il avait connu jusque-là n'approchait de cette musique. Tartini prit aussitôt son violon et s'efforça de lui faire exprimer ce qu'il venait d'entendre, mais il ne put y parvenir. Cependant de ses souvenirs il composa cette sonate qui est de beaucoup la meilleure qu'il ait faite.

VENISE.

Nous quittâmes Padoue à cinq heures du soir pour nous rendre à Venise par le chemin de fer. Au lieu de mettre, comme autrefois, dix heures pour faire la route, nous n'en mimes que deux. Cette route conduit à travers une contrée plate et unie, qu'en plusieurs endroits on pourrait appeler un marais. Nous fûmes frappés d'un magnifique spectacle produit par les rayons du soleil qui, avant de disparaître, illuminait les sommets couverts de neige des montagnes du Tyrol du rouge le plus éclatant... C'était un aspect aussi surprenant que splendide. Lorsque nous ne fûmes plus qu'à quatre milles de Venise, nous entrâmes dans les lagunes, vaste nappe d'eau peu profonde qui entoure cette cité à vingt milles à la ronde, et qui semble un beau lac enfermé dans les terres. Dans

Digitized by Google

cet instant, le soleil, en descendant sous l'horizon, semblait l'avoir mis en feu ; jamais l'œil de l'homme n'avait rien contemplé de plus admirable. La mer, les cieux, l'hémisphère tout entier resplendissaient d'une lumière ardente qui, comme une glorieuse auréole, l'environnait de toutes parts (1).

Autrefois on s'embarquait pour passer les lagunes; mais à présent on a jeté des rails sur un pont de la longueur prodigieuse de plusieurs milles, et ce qui exigeait une heure de traversée, s'accomplit en quelques minutes. Ce chemin de fer aboutit au grand canal où des gondoles sont toujours prêtes à vous conduire dans tous les quartiers de la ville. On nous mena à l'hôtel de l'Europe, jadis un magnifique palais. Je sautai de la gondole sur les marches d'un grand escalier en marbre qui conduit dans la salle principale ; c'est un vaste local où se trouvaient une demi-douzaine de voitures de voyage qui avaient amené des *gentlemen* à cet hôtel, et qui attendaient qu'on les rembarquât, car on arrive et on part en gondole. Cet hôtel était autrefois le palais *Justiniana;* il contient plus de cent salles ou chambres, et la situation, sur la partie la plus large du canal, est fort agréable. Il était nuit quand nous debarquâmes, et l'aspect des objets

(1) Nous sommes étonnés que notre voyageur anglais n'ait pas fait remarquer que le spectacle qu'il avait sous les yeux, de cette grande cité resplendissant de lumière au moment où toute cette clarté allait s'éteindre pour faire place à l'obscurité, à la nuit, que ce spectacle, disons-nous, avait des rapports frappants avec la destinée de cette cité et de l'État dont elle était la noble et somptueuse capitale.

Venise a été, pendant le moyen âge, non-seulement une des villes les plus brillantes, mais la plus remarquable, la plus intéressante de l'Europe, qui lui doit en grande partie ce qui depuis a placé cette contrée à la tête du genre humain.

Pendant les temps d'ignorance et de barbarie que nous avons traversés, elle a été notre guide, notre modèle dans les efforts que nous avons faits pour rentrer dans les voies de la civilisation. Elle nous a ouvert toutes les carrières, montré tous les chemins. Dans la navigation, le commerce et l'industrie, dans tous les genres de fabrication, elle nous a devancés. Ses verreries, ses glaces, ses étoffes de soie et d'or, ses tapisseries, après avoir été les seules qu'on connût en Europe, sont demeurées longtemps sans rivales. Les procédés et les machines avec lesquels on obtenait ces beaux produits, elle les a inventés ou importés. Dans les beaux-arts, l'architecture, la sculpture, la peinture et la musique, elle n'a cédé le pas à nulle autre ville et on admire encore les nobles monuments qu'elle en a laissés. Dans les sciences, dans la médecine et la pharmacie, elle a fait de précieuses découvertes; dans l'imprimerie elle a produit les premiers chefs-d'œuvre. Elle a été comme le lien entre les nations de l'Europe, et celles de l'Asie et de l'Afrique; elle nous a rouvert les portes de l'Orient qui s'étaient refermées pour nous, et nous a mis en rapport avec un monde plus précieux pour nous que l'Amérique. N'oublions pas non plus qu'elle a eu assez de force et d'énergie pour protéger la chrétienté contre la puissance si formidable de l'Empire Ottoman et que, tandis que les grandes nations de l'Europe n'avaient encore ni vaisseaux ni marins, Venise et Gênes tenaient en échec, à elles seules, ce redoutable Empire.

Voilà les services que Venise nous a rendus. Si, le commerce, la navigation s'étant ouvert d'autres routes dans les temps modernes, elle a vu diminuer sa prospérité, sa puissance, et si, depuis peu, elle est devenue victime des luttes sanglantes qui se sont élevées entre les grands États, nous n'en devons pas moins conserver une profonde reconnaissance pour cette noble cité, et contempler avec une sorte de vénération les monuments précieux que nous offre encore le berceau de notre civilisation. (*Note du Traducteur.*)

Digitized by Google

qui s'offraient à nos regards était nouveau pour nous et avait quelque chose de mystérieux. Une longue rangée de lampes allumées au gaz dessinait le côté opposé du canal ; les lumières des gondoles qui glissaient sans bruit, en tous sens, semblaient être des *feux follets* qui se jouaient sur la noire surface des eaux. Nous parvînmes à notre appartement, après avoir monté plusieurs étages ; il nous parut d'autant plus agréable qu'il nous délivrait du tumulte et des bruits de l'hôtel.

Le matin du lendemain nous montra ce ciel éclatant et sans nuages qui nous est inconnu en Angleterre. Après le déjeuner, nous sortîmes pour aller voir la place *Saint-Marc*. Nous tâchions de démêler notre chemin le long de rues étroites, tortueuses et remplies d'une foule de passants, lorqu'une suite d'édifices, d'une magnificence architecturale qu'on ne saurait voir ailleurs, vint subitement frapper nos yeux. La place Saint-Marc forme un carré d'une dimension plus vaste peut-être que celle d'aucune autre place. Trois de ses côtés sont bordés de beaux édifices soutenus par quatre cents piliers et garnis de balcons en saillie, ornés de sculptures. L'église Saint-Marc forme le dernier côté du *quadrangle*. Ce fantastique edifice est revêtu de pourpre et d'or et surmonté de sept coupoles, comme une mosquée turque. On reconnait au premier coup d'œil que la grande et belle place qu'il domine, était destinée à exposer aux regards d'un peuple nombreux toutes les magnificences des fêtes que Venise se plaisait à donner dans ses jours de grandeur. Lorsque ces marchands, ces illustres négociants étaient au zénith de leur prospérité et de leur puissance, c'était là le grand marché de l'univers. Pétrarque décrit un tournoi auquel il assista, mais son éclat a été surpassé depuis par les divertissements offerts au roi de France, Henri III. Alors, toute la surface de cette place immense fut couverte de tapis de Turquie, et des tentures d'étoffes d'or furent jetées des balcons d'un côté de la place à l'autre. Venise égala, au moins dans cette occasion, la splendeur des fêtes de l'ancienne Rome.

L'intérieur de l'église Saint-Marc n'est pas moins singulier que ses somptueux dehors. Les arcades, d'une architecture sarrasine, sont aussi solides que celles des aqueducs romains. Autour de ces arcades règne une suite de galeries placées sous les voûtes. Les murs sont tellement couverts de mosaïques et de dorures qu'à peine en peut-on voir à nu la largeur de la main. Malgré tous ces ornements, l'édifice est sombre et triste. Néanmoins, on ne peut s'empêcher d'admirer les colonnes de jaspe, tournées en spirale, qui ont été transportées de Constantinople, et dont la beauté s'est conservée depuis seize siècles, puis les deux grandes orgues avec orchestres placées dans les galeries qui entourent l'autel.

Pendant le pillage de Constantinople par les croisés, ils enlevèrent quatre chevaux de bronze qui sont un chef-d'œuvre de l'art humain. Ce sont ceux que j'ai vus, en 1802, placés sur l'arc du Carrousel et qui avaient été transportés à Paris, comme un trophée, par Bonaparte. Ils ont été rendus à la paix, et on les voit à présent parader ridiculement au-dessus de l'entrée de cette *sarazeine*

Digitized by Google

église. Ils sont d'une haute antiquité et dans l'origine ils étaient attelés au char du Soleil, quand Néron les fit venir de la Grèce. Tout à côté s'élève un haut clocher. Ces sortes de constructions n'ont sans doute pas eu seulement pour objet de faire sonner des cloches, car elles sont si élevées qu'elles dominent tout dans les villes où il en existe ; on annonçait de là probablement l'heure aux habitants. A l'intérieur de ce clocher règne du bas en haut un plan incliné par lequel on peut monter facilement jusqu'au sommet, même à cheval s'il y avait dans Venise des chevaux, mulets, ou même des ânes. Les nombreux pigeons qui ont établi leur résidence sur les plombs qui recouvrent les dômes, s'abattent par volées sur la grande place, et se montrent fort attachés à ces lieux. Ils sont nourris par le sénat et tellement privés, qu'à peine se dérangent-ils pour vous laisser passer. Nul ne sait depuis quand ils sont là, ni d'où ils sont venus. On les regarde comme des oiseaux sacrés. Je n'ai pas vu dans la ville d'autres quadrupèdes que des chiens.

Sur le grand quai s'élève le palais du doge ; cet édifice est plus imposant que Saint-Marc, à raison de son architecture d'une noble simplicité. Là se trouvent les grandes salles et lieux d'assemblée de l'ancienne république, remplis des tableaux peints par les artistes du pays, le Titien, le Tintoret, Paul Véronèse qui ont retracé avec leurs riches pinceaux toutes les *gloires* de Venise dans les siècles passés. Deux ailes de l'édifice sont occupées par la bibliothèque contenant soixante-dix mille volumes. Autrefois Venise était renommée pour sa musique, notamment pour les airs chantés par les gondoliers. Mais je n'ai pu découvrir la moindre trace de ces compositions dans les archives nationales. Rousseau parle de ces mélodies dont les accents étaient si agréables qu'il n'y avait pas de musicien en Italie qui ne se piquât de les savoir et de les chanter ; il remarque ensuite que la liberté qu'avaient les gondoliers d'entrer gratis aux théâtres, leur donnait les moyens de se former l'oreille et le goût à toutes les beautés de la musique.

Devant notre auberge et tout près du bord, stationnaient des gondoles dans lesquelles on peut entrer à toute heure. Nous en prîmes une à l'heure pour visiter l'arsenal et les *docks*, objets dont la vue nous était recommandée. Il y a mille ans, Venise était la seule ville en Europe qui possédât des navires. Les Vénitiens ont découvert le passage aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance, et ont porté, dans le XIIIe siècle, leurs miroirs et leurs glaces jusqu'à la Chine et au Japon (1). Ils ont été les plus grands négociants et les plus grands promoteurs des arts. Il est à noter que le premier orgue a été placé à Venise en 829, et que la musique et la peinture y florissaient tandis que l'Europe était plongée dans les plus profondes ténèbres.

Peu de siècles après, Venise, la reine de l'Adriatique, comme on la nommait, portait la terreur parmi les pirates de la Méditerranée. Mais qu'était cela,

(1) Je crains fort que M. Gardiner n'ait à soutenir une rude guerre contre les Portugais à cause de cette assertion qui nous paraît hasardée.

Digitized by Google

comparé à la puissance navale de l'Angleterre ? Nos marins regarderaient à présent leurs navires comme de simples chaloupes à côté de nos gigantesques vaisseaux, et leurs guerres maritimes comme des jeux d'enfants.

LE GRAND CANAL.

Nous retournâmes à notre hôtel par le Grand-Canal, et comme nous marchions lentement, nous eûmes le loisir d'examiner ces beaux et curieux palais qui bordent les quais, s'élevant du sein des eaux dans leur gigantesque grandeur. Nous en vîmes deux acquis récemment par Taglioni qui a amassé une fortune de Crésus avec ses danses aériennes; elle s'est retirée dans le temple des grâces. De tous ces palais, aucun ne me fut plus agréable à contempler que celui où Titien a vécu. Les dehors en sont couverts de fresques qui ont été probablement peintes par ses élèves; mais le temps et les injures de l'air les ont presque effacées. On voit près de ce palais celui de lord Byron, qui se présente bien à vos regards comme la demeure d'un poète. Tout gondolier que vous employez jure, par saint Antoine, qu'il était son conducteur favori dans toutes ses excursions. Des deux côtés du canal, la foule des édifices semble être sans fin. Leurs degrés en marbre descendent jusqu'au bord du canal d'où la signora, cachée par son masque, s'élance dans sa belle gondole, vogue sur l'onde et disparaît comme une vapeur à travers les labyrinthes de la cité.

Quel magique aspect devait présenter Venise dans sa fleur, dans son éclat ! Mais combien est-elle déchue, dégradée ! Comme un vieil habit de cour tout flétri, le galon seul témoigne encore à quel haut personnage il appartenait. L'impression qu'elle produit est celle d'une ville abandonnée ; un esprit malin semble avoir touché ses édifices pour les ruiner et les détruire. Il en est beaucoup qui ne sont plus habités, et on peut acheter les plus vastes pour une bagatelle.

RIALTO.

Parvenu au Rialto, le seul pont qui traverse le Grand-Canal, on peut se dire au centre de la cité. Du haut de ce bel ouvrage, la vue s'étend et plonge sur une multitude affairée. On monte au sommet du pont par une suite de larges degrés ou de plates-formes dont chacune, des deux côtés, porte de petites boutiques. Ces loges sont louées par des Arméniens, des Juifs, des Turcs, des Persans, qui exposent à vos yeux les étoffes et les vêtements les plus riches, où brillent l'or et l'argent, des armes damasquinées et des bijoux de Samarcand.

En vue du sommet du Rialto, se trouve le marché des comestibles, vaste emplacement rempli d'une foule bruyante et tumultueuse. Là on trouve du poisson en abondance et meilleur que celui que l'on pêche dans la Méditerranée. Les Vénitiens étaient vivement touchés des récits des tristes effets de la famine en Irlande ; mais quant à eux, ils étaient rassurés en songeant qu'ils n'avaient pas

Digitized by Google

de disette à redouter, les poissons dont leur marché était pourvu chaque jour étant en quantité suffisante pour nourrir tous les habitants. Des barques chargées de vin contenu dans de grands vases ouverts en amènent en telle abondance, et on le vend aux hôtels et aux cabarets à si bas prix, qu'on croirait qu'il n'a guère plus de valeur que l'eau; et c'est en effet la vérité : toute l'eau potable vient du dehors ; elle est vendue et apportée dans des boutiques qui n'achètent et ne débitent pas autre chose. Lorsqu'une personne a soif, elle demande un verre d'eau et le paie au prix d'un verre de bière en Angleterre.

Je voulus visiter la partie de la ville située au-delà du Rialto, mais les rues étaient si courtes, si nombreuses, si obscures et tellement enchevêtrées, que je m'arrêtai bientôt, me trouvant perdu. Je le dis à un Vénitien fort poli que je rencontrai ; ce gentleman me répondit en français que je devais suivre la ligne de marbre blanc qui bordait le pavé et qu'il me conduirait à la place Saint-Marc. Je la suivis et je fus charmé d'arriver enfin à cette place où l'on respire à l'aise. Je m'étais trouvé là aussi embarrassé que j'aurais pu l'être dans les forêts inextricables de l'Amérique.

Quelques localités exceptées, le silence qui règne dans cette cité est vraiment phénoménal. Le peuple n'y est pas bruyant, sa parole n'est pas criarde comme celle des Napolitains. Ici les habitants passent sans dire mot comme de purs esprits ; vous n'entendez le bruit ni d'une voiture, ni du pas d'un cheval. Celui d'une simple brouette les dérange, et, dans beaucoup de rues, cette brouette suffit pour barrer le chemin. Quel contraste avec Londres ! du haut de Saint-Paul, le fracas des voitures ressemble aux roulements continus d'un tonnerre lointain. Ici les gondoles qui vous conduisent partout, ne font entendre que le bruit si léger de la rame qui fend l'eau. Venise peut être comparée à une prison établie sur le système du silence absolu, et où l'homme est entièrement séparé du monde. Des milliers d'habitants n'ont jamais vu une prairie, un coteau, un bois, et n'ont jamais eu le plaisir de se désaltérer à une fontaine. Point d'arbres, pas d'autres oiseaux que ceux qui sont gardés dans des cages comme objets de curiosité. Un jour je demandai au garçon ce qu'il me donnerait à dîner : — un lièvre, me dit-il. — Un lièvre ! et où sont donc les champs où on l'a chassé? J'en goûtai et je pense que ce pouvait bien être la chair de quelque jeune chien. Je dirai avec la spirituelle comtesse de Blessington : « Combien nos maisons anglaises sont insignifiantes, comparées à ces palais d'Italie où le luxe et les arts ont épuisé leurs ressources ! Mais si nous n'avons pas de tels palais en Angleterre, n'avons-nous pas des maisons de campagne qui l'emportent par le bon goût et le *confort* sur celles de tous les autres pays? des parcs, des jardins d'agrément dont le charme est incomparable? nous ne rencontrons rien sur le continent qui puisse nous rappeler les scènes champêtres de l'Angleterre, nos grottes si fraîches, nos bois si touffus d'où l'on voit percer le clocher du village. On peut trouver la grandeur et l'éclat en Italie, mais le véritable confort, les plus douces jouissances, le véritable bonheur ne peuvent se trouver qu'en Angleterre. »

Digitized by Google

Notre collègue termine ce passage de son livre en disant : *These are purely Englisch sensations ;* ce sont là des sensations purement anglaises. On voit, en effet, qu'il est bien et complétement anglais ; mais loin d'en être choqués ou seulement surpris, nous l'en félicitons cordialement. Rien ne contribue plus au bonheur que de chérir sa patrie et de la trouver préférable à tout autre pays.

ALIX, *membre de la 2e classe, traducteur.*

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DU MOIS DE MAI 1852.

⁂ La première Classe (*Histoire générale et histoire de France*) s'est assemblée le 5 mai, sous la présidence de M. de Montaigu, président. M. le Secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté. Lettre de M. Le Long (Joh), ancien consul général de France, qui demande à faire partie de l'Institut historique. La Commission que M. le Président a nommée pour vérifier les titres du candidat, se compose de MM. de Montaigu, Huillard-Bréholles et Renzi. M. Berville, secrétaire perpétuel de la société Philotechnique, envoie des billets d'entrée à la séance publique de cette société. Le *Bulletin de géographie* de février est offert à la Classe, et d'autres livres dont les titres seront reproduits dans le Bulletin bibliographique du journal. La Classe s'occupe des lectures à faire dans la séance publique qui aura lieu vers la moitié de juin.

⁂ La deuxième Classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le 12 mai, sous la présidence de M. Alix, vice-président. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Pullès, qui remercie la Classe de l'avoir admis comme membre correspondant. M. Ducis, professeur à Moutiers (Savoie), remercie l'Institut historique pour les observations qu'on a bien voulu faire sur sa méthode d'enseignement de rhétorique. Il se présente comme candidat à cette Classe; MM. Renzi et Auger appuient sa candidature. La Commission pour vérifier ses titres est nommée par le Président; elle se compose de MM. Barbier, Alix et Moreau de Dammartin. On donne lecture à la Classe d'une Notice sur les *Poésies chrétiennes* de M. Masson, rédigée par M. l'abbé Auger; et du rapport de M. Delsart sur les archives historiques du nord de la France et du midi de la Belgique, publiées à Valenciennes. La Notice et le rapport sont renvoyés au Comité du journal.

⁂ La troisième Classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le 19 mai. On donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. Plusieurs livres sont offerts à la Classe; leurs titres sont imprimés dans le Bulletin bibliographique du journal. Lecture est donnée, par M. Renzi, d'un rapport de M. Masson, absent, sur la Société d'encouragement (*pour l'industrie nationale.* V. p. 121 de la précédente livraison d'avril). Ce rapport est renvoyé, par le scrutin secret, au Comité du journal.

Digitized by Google

⁂ La quatrième Classe (*Histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le 26 mai, sous la présidence de M. E. Breton, vice-président. M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. Sont offerts à la Classe plusieurs numéros de l'*Album*, journal de Rome, par M. de Angelis, et le journal de la Société de Sphragistique, du mois d'avril. M. Ducis, professeur de rhétorique au collége royal de Moutiers (Savoie), est reçu, au scrutin secret, comme membre correspondant, sur le rapport favorable de MM. Breton, H. Hardouin et Alix, sauf l'approbation de l'Assemblée générale. M. E. Breton communique à la Classe un travail qu'il vient de faire sur les œuvres et la vie d'un artiste italien, Baccio Bandinelli. On remercie l'auteur de la lecture qu'il a faite à la Classe de cette intéressante biographie.

⁂ Le 28 mai, l'Assemblée générale (*les quatre Classes réunies*) s'est assemblée sous la présidence de M. de Berty, président de la troisième Classe ; lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté. On lit ensuite la liste des livres offerts à l'Institut historique pendant le mois; des remerciments sont votés aux donateurs. M. Carra de Vaux est appelé à la tribune pour lire un mémoire intitulé : *Observations critiques sur l'honneur*. Après cette lecture, une discussion s'engage entre MM. de Berty, Gauthier La Chapelle et l'auteur. Des modifications sont faites par M. Carra de Vaux à son mémoire, qui sera lu à l'assemblée publique du 20 juin. La séance est levée à 10 heures. R.

INSTITUT HISTORIQUE.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 1852.

L'Institut historique, à défaut de l'ancienne salle du premier sénat qu'on lui avait accordée avant l'organisation du nouveau, a tenu sa séance publique dans la magnifique salle que la Société d'Encouragement a fait bâtir rue Saint-Germain-des-Prés, et qu'elle a bien voulu mettre à sa disposition. Tous les journaux avaient déjà convié le public à cette réunion scientifique et littéraire. A une heure, la salle était complétement remplie de l'élite de la société parisienne. On remarquait dans la foule des savants, des artistes, des rédacteurs de plusieurs journaux et des étrangers de distinction. Des dames, avec leurs brillantes toilettes, s'étaient empressées de venir ajouter par leur présence à l'éclat de cette docte réunion. Le fauteuil de la présidence était occupé par M. le comte de Reinhard, ancien ambassadeur de France en Suisse, en l'absence de M. le marquis de Pastoret, président. Il était entouré de MM. Carra de Vaux, Frissard, E. Breton, Delsart, marquis de Brignole-Sale, A. Jubinal, Barbier, de Montaigu, Hardouin, de Berty, Huillard-Bréholles, Gauthier La Chapelle, Jumelin et Renzi, membres du bureau. Tous les membres résidants avaient pris place au milieu du public.

M. le Président ouvre la séance à une heure un quart. M. Jubinal, secrétaire

Digitized by Google

général, a la parole pour lire son *Compte rendu des travaux de l'Institut historique*, travaux qui, pendant une période de près de deux ans, forment deux gros volumes. M. Jubinal s'est acquitté avec beaucoup d'esprit de la tâche ingrate qui lui était imposée. En exposant au public la statistique des travaux de tout genre exécutés durant la même période, il a fait ressortir le mérite qui revient à l'Institut historique pour avoir accompli ces travaux et surtout pour les avoir publiés avec ses propres ressources, à travers les difficultés sans nombre que des troubles politiques avaient provoquées.

M. Jules Barbier, par *un coup d'œil historique sur l'institution du ministère public en France*, et avant le récit très-intéressant de sa fondation, nous a fait assister en quelque sorte aux luttes engagées sur les places publiques d'Athènes et de Rome entre l'accusateur public et l'accusé.

M. Frissard, qui a recueilli des *notes dans sa courte excursion en Algérie*, nous a lu seulement la description de Constantine, description qui renferme d'ailleurs des détails intéressants sur la position de cette ville, sur ses fortifications, sur sa population divisée en deux catégories bien distinctes, l'une européenne et l'autre arabe, sur les mœurs de cette dernière, sur la beauté des environs de la ville, etc.

La lecture des *Fragments d'une notice sur Pierre l'Hermite*, par M. H. Hardouin, a ramené l'esprit des auditeurs au temps des croisades, à l'enthousiasme des croisés excité par les prédications de l'hermite à jamais célèbre, et aux torrents de sang qui ont été répandus pour une noble et sainte conquête.

M. Carra de Vaux, dans ses observations sur l'honneur, a cherché à définir en quoi consiste le véritable honneur, et les spirituelles distinctions qu'il a établies entre l'*honneur* et les *honneurs* ont souvent provoqué les sourires de l'assemblée.

La vie de Baccio Bandinelli a fourni à M. E. Breton l'occasion de raconter, comme il le sait faire, la lutte d'un artiste de talent contre ses adversaires passionnés; mais il a trouvé des paroles sévères pour signaler, en parlant du célèbre sculpteur, les égarements auxquels le génie lui-même se laisse trop souvent entraîner.

L'influence qu'a exercée l'irruption des Tartares sur les destinées de la Russie, mémoire de M. Alix, était la dernière lecture portée à l'ordre du jour. M. Barbier s'est chargé de la faire en l'absence de l'auteur. Les Russes, après plusieurs défaites, ont été opprimés par les Tartares, auxquels ils ont payé tribut pendant des siècles. Ce n'est que par leurs forces mises en commun qu'ils ont pu chasser les étrangers, et à leur tour imposer aux Tartares un joug semblable à celui sous lequel ils avaient longtemps gémi. C'est là le tableau historique que nous a fait l'auteur.

Tous les morceaux ont été applaudis par un public éclairé et bienveillant pour l'Institut historique. La séance a été levée à quatre heures, et l'assemblée s'est séparée en se donnant rendez-vous à la prochaine réunion. RENZI.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— M. Paulet, membre correspondant à Mons, a publié dernièrement une épître familière intitulée : *Le bonheur est dans la famille.* Il a adressé cette épître à son ami Van Ysendyck, peintre d'histoire et directeur de l'Académie de Mons.

Les poésies de notre collègue sont en honneur chez les Belges, et M. Jubinal, secrétaire général de notre Institut historique, nous a fait remarquer, dans la dernière de ses séances publiques, le talent de ce jeune poète.

Les limites étroites de notre journal ne nous permettant pas de reproduire cette pièce de poésie, nous nous contenterons d'en citer les vers suivants :

. . . . . .

» Je sais très-bien que messire Apollon
» Tresse pour toi, là-bas dans son vallon,
» De ses lauriers une verte couronne ;
» Mais on est mort lorsque sa main la donne ;
» Car l'on obtient, dans ce siècle vanté,
» Qu'après sa mort son immortalité.
» De son vivant, madame la sottise,
» Du même bras vous élève et vous brise,
» Et tous les jours les gens qui ne font rien
» Jugent de tout..... et s'y connaissent bien ;
» Eux seuls ont droit de dispenser la gloire ;
» Ils sont portiers du temple de Mémoire ;
» Et pour passer par cet étroit chemin,
» Il faut qu'un sot vous signe un parchemin,
» Car la Sottise est la reine du monde !
» Ses jugements sont toujours sans appel.

. . . . . .

— M. Louis Sandier, demeurant à Nottingham (Angleterre), a publié un ouvrage intitulé : *Le livre de la prononciation moderne de la langue française.*

La troisième édition de ce livre qui vient de paraître à Londres, chez Baldwin, nous paraît assurer le succès complet de l'auteur ; cependant nous reproduisons avec plaisir la notice suivante sur l'ouvrage qu'a donné M. C.-D. Delille, professeur de français à l'hôpital du Christ, etc., examinateur pour cette langue à l'Université de Londres et au collége d'Eton.

« Cet ouvrage, dont plusieurs livraisons ont déjà paru, est d'un secours précieux pour acquérir la prononciation du français. L'auteur a véritablement dénoué le nœud gordien, car il est parvenu à remplir avec succès la tâche regardée jusque-là comme insurmontable de représenter fidèlement les *analogies de son* qui existent entre le français et l'anglais. Dans ce livre sur la prononciation, se trouvent des *clefs* imprimées en tête de chaque page, et des *tables* de renvoi, disposées avec méthodes et exemptes des détails confus qui avaient rendu les essais analogues sans utilité. Cet ouvrage met les élèves en état de lire facilement, même sans le secours d'un maître, les exemples qui existent

Digitized by Google

dans le livre. Le texte lui-même est une des bonnes esquisses du langage et de la littérature française qui ont été publiées ici. Le style de M. Sandier est clair et animé; son examen critique des auteurs de son pays est intéressant autant qu'instructif.

— *L'Institut historique* a accepté l'échange de son journal avec celui de la Société de *Sphragistique*, qui paraît tous les mois, depuis le 15 juin 1851, sous le titre de *Recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude spéciale des* SCEAUX DU MOYEN AGE *et des autres époques, accompagnées de planches gravées d'après les monuments originaux.*

L'utilité de l'étude des sceaux *sigillorum*, sous le rapport historique, ne peut être contestée. C'est une mine féconde en documents historiques, qui jusqu'à présent a été peu explorée, et qui commence à l'être avec fruit par les auteurs de ce recueil, qui s'attachent surtout à faire connaître les fondations des monastères et à faire sortir des ténèbres du moyen âge des institutions monastiques qui auraient pu se perdre, sans la conservation de ces précieux restes dans lesquels on découvre leur origine et le sens de leur fondation.

L'emploi des sceaux remonte à une haute antiquité. Apposés au bas de certains actes, ils en constataient l'authenticité. Les signes, les emblèmes, les légendes, les écussons qu'ils offrent servent à expliquer des faits fort intéressants pour l'histoire et qu'il importe de conserver.

La reproduction des sceaux dans des planches gravées a un but utile que l'Institut historique doit apprécier. Nous croyons donc pouvoir recommander à nos collègues cette intéressante publication qui mérite d'être encouragée et qui a déjà reçu un accueil favorable. DELSART.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy 1re semaine, 1850.

Programme des mémoires de l'Académie des Arcadi de Rome.

Journal des sciences, lettres et arts, de la même Académie, 2 gr. vol. in-8°, Rome, 1851.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts, d'Angers, 3 volumes, 1850-51.

Delle onzioni oleose, par le professeur Charles Venturini, brochure, Naples, 1850.

Parere (avis) *sur un cas di amaurosi*, par le même, présenté à l'Académie des sciences de Naples, par le docteur Sannicola. Naples, 1850.

A. RENZI, *Administrateur.*

ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général.*

Digitized by Google

MÉMOIRE.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 1852

Rapport sur les travaux de l'Institut historique depuis la dernière séance publique.

Messieurs,

C'est toujours une chose un peu aride qu'un rapport ou une analyse des travaux accomplis, quelques divers et nombreux qu'ils soient, par une Société. Elle a beau embrasser dans ses recherches à peu près toutes les branches de la littérature philosophique; elle a beau essayer quelquefois d'en sortir pour s'attaquer à des sujets scientifiques, les formules n'en restent pas moins les mêmes et il n'y a guère moyen de varier ou l'éloge ou le blâme.

Je fais donc appel à votre indulgence, Messieurs, pour excuser un peu la sécheresse, la monotonie des quelques pages que je dois vous lire. Il n'y a là ni science, ni imagination, ni découverte : c'est une simple statistique de vos études et de leurs résultats.

Votre dernière séance publique, Messieurs, eut lieu, vous le savez, le 29 décembre 1850 au palais du Luxembourg, dans l'ancienne salle du premier Sénat; mais la précédente s'étant tenue quelques mois seulement auparavant, aucun coup d'œil rétrospectif ne fut jeté alors sur les travaux accomplis par votre Société entre ces deux époques. Mon intention était de réparer cette omission forcée à l'ouverture du congrès que vous aviez projeté pour 1851. Malheureusement les événements politiques vinrent empêcher cette réunion. Voilà pourquoi je suis obligé de vous entretenir de travaux qui remontent à plus de deux ans.

Ces deux années, Messieurs, n'ont pas été inféconds pour vous. Outre vos nombreuses séances privées qui ont eu lieu régulièrement chaque semaine, et dont les procès-verbaux ont été, comme ceux de vos séances de conseil et du comité d'impression, publiés dans votre *Bulletin ;* — outre une correspondance hebdomadaire et une chronique mensuelle souvent très-attrayantes et rapportant des faits dignes, à différents points de vue, de votre intérêt, — ces deux années, en y comprenant les quelques mois qui viennent de s'écouler depuis janvier 1852 ont fourni à votre journal (l'*Investigateur*) près de cinquante *Notices* ou *Mémoires*, formant deux gros volumes que non-seulement aucune compagnie savante n'aurait le droit de renier, mais encore que plus d'une pourrait vous envier.

Ces *Notices* ou *Mémoires* se divisent ainsi : — Critique et Biographie mélangées, *huit ;* — Archéologie, *sept ;* — Littérature, *quatre ;* — Beaux-Arts, *trois ;* — Voyages, *cinq ;* — Histoire proprement dite, *huit ;* — le reste cotoie ces diverses catégories sans appartenir à aucune d'elles.

Vingt auteurs environ ont participé à ces Mémoires dont plusieurs sont,

Digitized by Google

comme étendue, des travaux non moins considérables qu'approfondis. Ajoutez à cela, (dus également aux membres de l'Institut historique,) quarante rapports, analyses ou comptes-rendus détaillés de pareil nombre d'ouvrages importants français ou étrangers, et vous aurez à peu près le tableau de ce qu'a produit et publié depuis deux ans votre Société. Y a-t-il, je vous le demande, Messieurs, beaucoup de corps officiels ou non qui puissent présenter au public et dans des circonstances aussi fâcheuses pour les lettres que celles que nous avons traversées, de semblables preuves de persévérance et d'activité ?... Je ne le crois pas.

Messieurs, dans un pays voisin que j'ai souvent visité avec soin, en l'étudiant à fond, car il peut nous servir en beaucoup de points de stimulant et de modèle, — en Angleterre, il y a un grand nombre de sociétés particulières, — de sociétés *libres*, comme on les appelle, pareilles à la vôtre. Ces sociétés sont riches, puissantes, encouragées. Elles ont de magnifiques bibliothèques dont plusieurs dépassent en importance beaucoup de nos dépôts publics. Les lords, ces Mécènes aristocratiques de la science et de la littérature à Londres et dans les trois Royaumes, soutiennent de leur pouvoir et de leur opulence ces compagnies de défricheurs intellectuels. Eh bien! malgré tout cela, je ne crains pas de le dire, vous, — pauvres, — réduits à vos propres forces, — au milieu de la torpeur et de l'indifférence d'un public blasé ou détourné de la voie des saines études par les entraînements malsains de la politique, vous avez fait plus comparativement que vos rivaux. Honneur vous en soit rendu, Messieurs, en attendant qu'on vous rende justice. Persévérez et la réparation viendra. Les pouvoirs publics, parfois un peu oublieux, — quelquefois ingrats, — se souviendront qu'il y a différentes manières de venir au secours de la société menacée, et que l'exemple du travail est toujours une chose essentiellement moralisatrice.

Si j'avais à entrer, Messieurs, dans l'examen particulier de vos travaux, que d'éloges n'aurais-je pas à distribuer! Je devrais citer, en première ligne, les noms de ceux de nos collègues qui veulent bien encore aujourd'hui, car leur zèle est infatigable, relever l'éclat de cette séance par leur actif concours, et enrichir des savants *mémoires* que nous allons entendre, le journal de l'*Institut historique*. Que vous dirai-je sur eux que vous ne sachiez déjà!... M. Ernest Breton ne fait que continuer aujourd'hui ses curieuses recherches sur les artistes qui ont glorifié l'Italie, cette *alma parens* des grands hommes, des peintres et des poètes; — M. Barbier, poursuivant au-delà de son siége les devoirs de la magistrature, va ajouter un appendice à ses études antérieures; — M. Carra de Vaux, M. Frissard, M. Hardouin, M. Alix vous montreront par d'ingénieux aperçus, par des observations morales et critiques, qu'ils sont restés ce qu'ils étaient, d'intrépides rechercheurs d'idées, des défenseurs du bon goût, des historiens élégants et profonds.

Pourquoi faut-il que je ne puisse vous citer, comme prenant part à cette séance ainsi qu'ils ont pris part aux précédentes, trois de nos collègues dont nous aimons tous ici le nom et les travaux ? je veux parler de M. l'abbé Auger,

Digitized by Google

notre vice-président qui est retenu loin de Paris; — de notre spirituel archéologue M. l'abbé Corblet, absent également ; — de M. Marcellin à qui nous devons d'excellents mémoires d'architecture, et que la maladie empêche de se joindre à nous. Nous aurions tous été heureux de les applaudir encore aujourd'hui.

Après ce juste tribut acquitté envers les vivants, permettez-moi, Messieurs, d'en payer un autre à ceux de nos confrères qui ne sont plus.

L'*Institut historique*, Messieurs, a été bien cruellement frappé durant ces deux dernières années. Il a perdu successivement M. le comte Lepelletier d'Aulnay, qui avait été constamment l'un de ses protecteurs, non-seulement de bouche et de paroles, mais de cœur, et qui (pardonnez-moi cette révélation) avait poussé le dévouement jusqu'à aider, en des temps critiques, notre société de sa bourse. La mort nous a enlevé également M. le comte de Reiffemberg, écrivain universel, érudit remarquable, poète distingué, l'un des hommes qui font le plus d'honneur à la Belgique; — M. Da Rocha, ancien ministre d'Etat, à qui le Brésil doit beaucoup pour les nombreux encouragements dont il fut prodigue envers les lettres; — M. Vestreenen de Tiellandt, directeur de la bibliothèque royale de La Haye; — M. le chevalier Pastou, professeur au Conservatoire de musique, dont la réputation, commencée sous nos pères, s'était étendue jusqu'à nous; — enfin, le savant éditeur du Rabelais *variorum*, M. Eloi Johanneau, conservateur, sous le roi Louis-Philippe, des monuments de la couronne.

Pour compenser ces pertes douloureuses, Messieurs, notre Société a eu le bonheur de faire de précieuses acquisitions. En premier lieu, je citerai M. le prince Callimaki, ambassadeur de la Sublime Porte à Paris, homme aussi distingué dans la diplomatie qu'aimable dans le monde; — M. Van Vliet, économiste, dont s'énorgueillit déjà la Hollande; — M. Léon Paulet, savant archéologue belge; — Don Eugenio de Ochoa, érudit espagnol, à qui l'Espagne doit l'inappréciable publication du *Romancero de Baena*, et la France, celle du catalogue des manuscrits espagnols de notre Bibliothèque nationale; — M. le professeur Kœlher, secrétaire de la Société d'émulation jurassienne; — M. John Lelong, consul général de Montévideo; — Don Andrès Lamas, ambassadeur de la République orientale à Rio-Janeiro; — enfin, M. le marquis de Brignole, ancien ambassadeur à Paris de sa Majesté le roi de Sardaigne.

Ces accessions, Messieurs, et quelques autres que j'oublie sans doute, vous prouvent que notre Société est et sera toujours vivace. — Que la paix continue, que la France poursuive ses glorieuses destinées, que Dieu protége le noble prince qui a tiré notre patrie et, peut-être, la civilisation européenne de l'abîme où les entraînaient fatalement des passions coupables et insensées, et, j'en ai la confiance, l'*Institut historique*, soutenu par la main puissante du Président de la République, encouragé par tous les amis des lettres et des études sérieuses, continuera à marcher dans une voie de prospérité et de splendeur.

Achille Jubinal,

Secrétaire-général de l'Institut historique, député au Corps législatif.

Digitized by Google

NOTES

RECUEILLIES DANS UNE COURTE EXCURSION EN ALGERIE.

CHAP. VI. — Littoral de l'Ouest.

La communication entre les trois provinces de l'Algérie se fait plutôt par mer que par terre. Les routes de terre d'Alger à Oran, d'Alger à Constantine, sont loin d'être achevées ou praticables, et il ne serait pas toujours prudent de s'y aventurer sans escorte. La voie de mer serait plus sûre et plus régulière, si les coups de vent n'étaient pas un obstacle et un danger. C'est cependant par cette voie que s'expédie la correspondance, que se font les transports de troupes, et que les voyageurs civils se rendent sur les différents points du littoral. Des bâtiments à vapeur de l'État font un service régulier entre Alger et Oran, entre Alger et Philippeville, et desservent les ports intermédiaires; mais il arrive quelquefois que l'état de la mer empêche d'aborder ces ports et que des voyageurs destinés pour l'un d'eux sont obligés d'aller jusqu'à l'extrémité et de revenir à Alger sans avoir pu débarquer.

J'avais fait toutes les dispositions nécessaires pour me rendre à Oran, en visitant les ports intermédiaires, mais une indisposition subite me força de renoncer à ce voyage, et je dus m'en féliciter, car le bateau à vapeur *La Mouette*, sur lequel je devais m'embarquer, fit un voyage malheureux ; la mer fut si mauvaise, qu'il fut obligé d'abandonner un bâtiment chargé de bois qu'il devait remorquer jusqu'à Ténès; deux passagers moururent en route du choléra qui sévissait alors à Alger, et *La Mouette* fit une quarantaine de cinq jours avant de pouvoir débarquer un passager.

Le peu de temps qui m'était accordé pour ma mission ne me permit pas de faire ce voyage dans des circonstances plus favorables, mais j'ai recueilli sur le littoral de l'Ouest des renseignements assez nombreux et assez sûrs pour pouvoir faire une description succincte des principaux ports.

Cherchel.

Cherchel est à 80 kilomètres d'Alger; la ville est établie sur les ruines de l'antique Julia-Cæsarea, métropole de la Mauritanie Césarienne. Les Romains avaient reconnu la nécessité d'établir à Cherchel un port composé d'une rade et d'un petit bassin. La rade était protégée par une jetée dont il reste encore quelques vestiges.

Les Français se sont emparés de Cherchel en 1840. On reconnut bientôt l'importance de ce port, surtout en temps de guerre; l'ancien bassin romain était insuffisant, il a été agrandi et sa surface est maintenant de 2 hectares. Il est

Digitized by Google

abrité des vents du large par une jetée enracinée sur la presqu'île de Joinville, appelée maintenant l'îlot de la Marine. Cette jetée est formée de blocs de béton de 13 mètres cubes, que la mer déplace quelquefois comme de simples moellons. On a trouvé, en creusant le bassin, des poteries, des médailles romaines, et même des bijoux en or.

Depuis la conquête jusqu'en 1849, les navires ne trouvaient devant Cherchel qu'une crique ouverte à tous les vents; la moyenne des naufrages était de 2 1/2 par an. Maintenant les navires tirant de 3 à 4m d'eau y trouvent un refuge assuré.

Ténès.

La ville de Ténès a été fondée en 1843 par l'armée française sur les ruines de l'antique Cartenna. Elle est établie sur un plateau élevé de 50 mètres au-dessus du niveau de la mer, au pied duquel coule l'Oued-el-Allah. Les grands navires mouillent en avant de la ville à 900 mètres de la côte; les caboteurs cherchent un abri derrière un groupe d'îlots situé à 1400 mètres au nord-est de la ville; mais lors des coups de vent, les uns et les autres courent les plus grands dangers; il ne se passe pas d'hiver sans que plusieurs sinistres ne démontrent combien ce mouillage est dangereux.

Il importerait cependant beaucoup d'avoir un port ou au moins un mouillage sûr à Ténès. D'abord, ce point de la côte divise en deux parties égales la distance entre Alger et Arzew qui n'est plus qu'à 50 kilomètres d'Oran; c'est le port d'Orléansville et de la vallée du Schetif qui coule parallèlement à la côte. On pensait que Ténès ne serait jamais qu'un port de refuge, mais, malgré toutes les imperfections du mouillage, cette ville a pris une certaine importance commerciale qui s'accroîtrait encore si on pouvait y aborder avec quelque sécurité. Les mines de cuivre que l'on exploite dans le voisinage acquerraient plus de valeur et seraient un élément de prospérité pour la ville et le port.

On n'a exécuté jusqu'à ce jour à Ténès qu'un embarcadère en charpente qui est rongé par les vers marins, dits tarets, mais on a rédigé beaucoup de projets; leur étendue et leur dépense ont été un obstacle à leur exécution. On se contentera sans doute de profiter du groupe d'îlots pour former un abri plutôt qu'un port complet; ce serait déjà un grand service rendu à la marine commerciale et à la marine militaire.

Mostaganem.

Mostaganem, l'ancienne Murustoga. Cette ville est située à 1000 mètres de l'embouchure de l'Aïn-Sefra qui la traverse. Étant en communication et en relation avec l'intérieur, notamment avec Mascara, elle est devenue un centre commercial; l'enceinte est fortifiée, il y a de plus un château fort. Malheureusement la côte n'est pas favorable pour le mouillage et pour la création d'un port. D'ailleurs ce port formerait double emploi avec Arzew, plus heureusement situé pour un établissement maritime.

Digitized by Google

Arzew.

Arzew est située à l'extrémité occidentale de la vaste baie dont Mostaganem occupe l'extrémité orientale. Cette baie se termine au nord par un retour brusque qui la garantit contre les vents du large; la ville est établie sur les ruines de l'Arsenaria romaine; elle est en ce moment peu importante, mais la côte est bonne. La plage est basse jusqu'à 100 mètres du rivage; on dit que lorsque les Espagnols interdisaient aux indigènes l'atterrage d'Oran, leurs bâtiments venaient charger du blé à Arzew, qu'ils jetaient à la mer l'excédant de leur lest, et que la quantité de blé exportée était si considérable que l'accumulation de ces dépôts de lest a obstrué la partie du mouillage la plus rapprochée de la côte. On trouve en effet en s'éloignant des profondeurs d'eau de 7 à 8 mètres, et à 1000 ou 1200 mètres, cette profondeur atteint 15 à 20 mètres. Des marins considèrent Arzew comme pouvant devenir un des premiers ports marchands de l'ouest de l'Algérie, et même comme étant le port naturel de transit entre l'Europe et l'Afrique.

On a présenté pour Arzew des projets dont la dépense s'élevait jusqu'à 4 millions; peut-être serait-il sage de s'en tenir, quant à présent, à ce que la nature a créé à Arzew, c'est-à-dire un bon port de refuge pour les bâtiments tirant de 5 à 7 mètres d'eau, et une rade foraine moins sûre pour les grands bâtiments. Lorsqu'Arzew communiquera avec l'intérieur de l'Afrique par de véritables routes qui sont les premiers éléments du commerce, de la civilisation et de la colonisation, il sera nécessaire d'y créer un port avec toutes ses dépendances.

Oran.

La ville d'Oran, fondée par les Maures chassés d'Espagne, est située au fond d'une anse limitée à l'est par la pointe Abuja et à l'ouest par le cap de Mers-el-Kebir. L'importance de cette position avait été appréciée par les Espagnols qui s'en emparèrent en 1509 et la conservèrent 199 ans. Ils y rentrèrent le 15 juin 1732 et la quittèrent en 1791 à la suite d'un tremblement de terre. La ville était tellement fortifiée que les ouvrages de défense étaient estimés près de 40 millions, mais le port est resté fort imparfait. Les Français ne trouvèrent devant Oran qu'un mouillage où il est dangereux de séjourner par un gros temps et qu'il est difficile de quitter par certains vents. Cependant Oran est considéré comme l'entrepôt général de la province, et la ville de transit pour les territoires de Mascara, de Tlemcem et du désert; c'est aussi un grand dépôt d'approvisionnements pour l'armée.

Plusieurs projets ont été rédigés pour faire d'Oran un établissement maritime complet. La dépense était estimée 2, 3, 6, et jusqu'à 12 millions; le projet le plus simple a été préféré; il est près d'être terminé, mais il ne donnera qu'un bassin de peu d'étendue et peu profond; le port d'Oran ne sera qu'une succursale du port de Mers-el-Kebir.

Digitized by Google

Mers-el-Kebir.

La baie de Mers-el-Kebir, comprise entre la pointe de Mers-el-Kebir et Oran, est battue par les grosses mers du large, mais l'anse est couverte par une presqu'île qui s'avance comme un môle sur 800 mètres de longueur et 150 mètres de largeur moyenne. On ne redoute dans cette baie que les tempêtes du nord-est; l'on y mouille en toute confiance par 12 ou 15 mètres d'eau sur un fond de sable d'une bonne tenue. Ce mouillage est abordable par tous les temps, mais les calmes y rendent parfois l'appareillage difficile.

C'est sans doute l'heureuse situation de cette anse qui lui a fait donner le nom de Mers-el-Kebir (le grand port). On la considère, en effet, comme la meilleure rade militaire de l'Algérie et comme ayant, par sa situation, une haute valeur stratégique. La proximité de Gibraltar et de l'Espagne rendrait ce port très-précieux en temps de guerre. Sa position, isolée de l'intérieur par une ceinture de montagnes, est avantageuse pour la défense contre l'agression des indigènes. C'est par Mers-el-Kebir que les Espagnols sont entrés en Algérie en 1505; ils considéraient ce port comme la clef de l'Afrique; ils avaient raison, car la prise de Mers-el-Kebir serait la perte de la province d'Oran qui ne pourrait plus s'approvisionner que par terre.

Si la côte escarpée et rocheuse est un obstacle à un débarquement, d'un autre côté elle se prête peu à l'établissement d'un port complet, car c'est en s'avançant vers la mer que l'on devrait conquérir l'espace nécessaire pour toutes les dépendances d'un grand port; cette conquête serait très-dispendieuse.

Jusqu'à présent on n'a entrepris que les travaux les plus indispensables pour opérer quelques débarquements et embarquements; mais on a fait des projets dont la dépense est évaluée à 10, 20 et jusqu'à 30 millions. Ces chiffres prouvent l'importance que l'on attache à cette belle position. En dépensant seulement 6 millions, on aurait déjà un port très-utile précédé d'une rade sûre, mais il manquerait des établissements nécessaires au ravitaillement et à la réparation d'une flotte.

Nemours ou Djama-Ghazaouat.

Nemours est situé à 40 kilomètres de la frontière de Maroc, au fond d'une anse très-ouverte battue par tous les vents dangereux. La plage est sablonneuse et accore, mais la plus légère houle suffit souvent pour la rendre impraticable. On a la ressource d'aller relâcher aux îles Zafarines situées à 50 kilomètres vers l'Ouest, et occupées par les Espagnols. Ces îles, situées à 3 kilomètres du rivage, présentent entre elles et la terre un abri sûr par tous les vents.

La petite anse de Nemours pourrait être nécessaire dans le cas où il faudrait approvisionner un corps d'armée en observation sur la frontière de Maroc. Un dépôt pourrait être établi aux îles Zafarines, et Nemours communiquerait avec ces îles au moyen d'un batelage.

Digitized by Google

CHAP. VII. — Littoral de l'Est.

Le mercredi 11 décembre 1850, nous nous embarquâmes à bord de l'aviso à vapeur la *Mouette*, bâteau en fer de 220 chevaux, et l'un des meilleurs marcheurs de la côte d'Algérie. Ce bâtiment était commandé par M. Sauvau, capitaine de frégate, et avait pour second M. de Sardi, lieutenant de vaisseau ; ce fut une bonne fortune que de faire ce voyage avec des officiers aussi distingués et d'une aménité aussi cordiale. M. le gouverneur général, M. d'Hautpoul, avait bien voulu autoriser M. Sauvan à s'arrêter sur tous les points de la côte que je trouverais utile de visiter, et m'avait de plus donné une mission toute spéciale pour reconnaître ce qu'il serait possible d'exécuter à La Calle pour rendre ce port commode et tranquille ; c'était donc dans les meilleures conditions que je faisais cette reconnaissance du littoral qui devait se prolonger jusque près des frontières de la régence de Tunis. Nous eûmes constamment un temps magnifique, une légère brise rafraîchissait l'air sans agiter assez la mer pour qu'aucun passager fût incommodé.

Cap Matifou.

En sortant d'Alger on double le cap Matifou, qui n'en est qu'à 15 kilomètres ; une ville arabe, Tumendfos, existait autrefois sur ce cap, elle avait été bâtie sur les ruines de la ville romaine Rusguniæ, détruite par les Vandales. Le bon mouillage qui existe encore à l'ouest du cap, devait servir de port à ces villes dont il reste à peine quelques vestiges.

C'est sur ce cap qu'André Doria vint recueillir Charles-Quint et les débris de son armée en octobre 1541.

Après avoir doublé le cap Matifou, on rencontre, à 60 kilomètres d'Alger, le cap Djinet. C'était à l'abri de ce cap qu'était situé Mers-el-Djaje (le port aux Poules) dont parle Edrici, célèbre géographe arabe. Le port de Tamagut, où les Kabyles faisaient un commerce de cire et de cuirs avec Marseille, et qu'ils voulurent livrer aux Espagnols en 1603, était aussi situé dans ces parages.

Dellys.

Dellys doit être considéré comme le premier port de l'Est ; il est situé à 80 kilomètres d'Alger. Lorsqu'en 1517 les deux Barberousse se partagèrent la régence, Khair-Eddyn s'établit à Dellys. En 1551, cette ville contenait environ 2,000 feux ; ses habitants étaient la plupart pêcheurs ou teinturiers de laines et de draps, mais le régime oppresseur des Turcs en avait réduit la population à 600 âmes.

La ville, adossée à des terres élevées, est située au fond d'une anse très-ouverte. Le mouillage est bien abrité par la pointe de Dellys, longue et étroite mais élevée, et qui s'avance comme un môle de 1,000 mètres de longueur, prolongé de 300 mètres par de gros rochers. Ce mouillage doit être abandonné lors-

Digitized by Google

que les vents soufflent avec violence entre le N.-E. et le S.-E. ; il faut même se hâter, car l'appareillage n'étant pas toujours facile, on serait perdu si l'on était surpris par le mauvais temps.

C'est sur cette côte qu'échouèrent en mai 1830, quelques jours avant la conquête, les bricks de l'Etat, *l'Aventure* et *la Silène*. Le premier commandé par M. d'Assigay et le second par M. Bruat. C'est au courage et à la prudence de ces officiers que l'on dut le salut de la plus grande partie des équipages. M. Bruat donna des preuves d'un dévouement admirable pour sauver les naufragés, il traversa à la nage le torrent de Bouberak pour aller reclamer le secours des Algériens contre les Bédouins qui déjà avaient massacré plusieurs marins qui tentaient de s'évader. C'est par ses paroles fermes et dignes que ce brave officier obtint que les deux équipages fussent conduits à Alger où ils trouvèrent les têtes de leurs malheureux camarades, exposées aux insultes de la population exaspérée par la crainte d'un débarquement.

Dellys, le Rusucurrium des Romains, est le port de la région ouest de la Kabylie ; d'anciens travaux témoignent que cet atterrage était très-fréquenté. La côte étant abrupte, il serait difficile d'y construire un port sûr sans de grandes dépenses.

Bougie.

La baie de Bougie se divise en trois anses : la première, celle de Sidi-Yaïa, est la plus abritée, elle servait de port d'hivernage à la flotte algérienne. Charles-Quint s'y réfugia avec les débris de sa flotte en 1541. C'est dans la seconde anse dite d'Abd-el-Kader qu'est située la ville de Bougie ; la troisième est appelée l'anse du port romain.

Cette heureuse disposition de la côte avait contribué à faire de Bougie une des cités les plus florissantes de l'Algérie. Elle pourrait encore reconquérir sa prospérité si l'on améliorait son port et si on la mettait en communication par de bonnes routes avec les contrées fertiles qui l'avoisinent et avec les marchés principaux de l'intérieur de l'Afrique. Son commerce de cire était si considérable que cette ville donna son nom à la bougie.

La ville est située sur l'emplacement de l'ancienne Saldæ qui fut une des principales cités de la Mauritanie. Les Romains, les Vandales, les Sarrasins et les Espagnols se sont succédés sur ce rivage, leurs débris s'y sont superposés.

Ce fut en 1551 que Bougie se rendit aux Turcs et aux Janissaires ; le gouverneur espagnol paya cette faiblesse de sa tête. A partir de cette époque l'importance de cette ville diminua tandis que celle d'Alger augmenta.

Nos soldats, secondés par nos marins, s'emparèrent de Bougie en 1833 ; les Arabes se sont retirés vers l'intérieur, et la ville n'est plus habitée que par un millier d'Européens, huit ou dix familles arabes et 1400 hommes de garnison dont une partie est disséminée dans les forts. Cette ville est tombée de l'état le plus prospère dans la misère et la nullité la plus absolue. Lorsque nous y avons dé-

Digitized by Google

barqué le 12 décembre 1850, au lieu d'une ville arabe que nous pensions visiter avec intérêt, nous n'avons trouvé que quelques maisons françaises bâties en amphithéâtre et séparées par des rues étroites et rapides.

La baie de Bougie offre naturellement un bon mouillage, même en hiver, susceptible d'abriter une flotte, facile à aborder et à quitter par tous les temps, et dont la sureté est presque comparable à celle d'une rade fermée. C'est aujourd'hui une relâche précieuse entre Alger et Bône, et qui deviendrait en temps de guerre maritime une station du plus haut intérêt pour nos escadres ; on devrait donc chercher à améliorer l'atterrage de Bougie en profitant de tous les avantages naturels de cette position pour en faire d'abord un refuge assuré pour les bâtiments de guerre et de commerce, et ensuite pour y créer un centre de commerce qui serait le lieu de transit de tous les produits de France, et même de l'Europe, que pourraient consommer les populations nombreuses de la grande Kabylie et de l'intérieur de l'Afrique; on recevrait en échange les produits variés d'un territoire assez fertile pour avoir été appelé le grenier de l'Italie.

Aussi a-t-on fait des projets grandioses pour Bougie, dont la dépense s'élevait à 8, 10 et même 30 millions ! Si on pouvait seulement y dépenser 2 millions, on aurait déjà bien amélioré cette belle position maritime.

Djidgelli, Gigelli ou Gigel.

Gigelli paraît être l'ancienne Igilgilis, ville épiscopale traversée par des voies romaines conduisant à Bougie, à Sétif, à Constantine et à Hippone. Cette petite ville est établie sur une presqu'île rocailleuse qui garantit le port des vents régnants du N.-O. ; une ligne de récifs, à travers lesquels la mer se précipite lors des gros temps, le défend imparfaitement contre les vents du Nord.

En 1500, Gigelli avait 600 feux ; sa population se défendait contre les souverains de Tunis et de Bougie. En 1514, la ville se soumit à Aroudji Barberousse, qui prit le titre de sultan de Gigelli, et ne le quitta qu'après avoir fait la conquête d'Alger. Vers cette époque, les Français, les Génois et les Vénitiens y avaient des comptoirs; ils en exportaient des cuirs et de la cire. Les chantiers de Gigelli étaient renommés pour l'élégance et la solidité des embarcations que l'on y construisait.

Louis XIV voulant punir les corsaires qu'entretenait Gigelli, choisit ce port pour fonder un établissement sur les côtes d'Afrique. L'expédition était dirigée par le duc de Beaufort, et la marine était commandée par Duquesne. L'on s'empara de Gigelli le 2 juillet 1664, et le duc y laissa une garnison de 400 hommes dans un petit fort qui dominait la ville. Ce fort fut pris par les indigènes le 31 octobre suivant, et la garnison fut massacrée.

En 1725, il n'y avait plus à Gigelli que 60 maisons; ce n'est encore pour nous qu'un poste militaire. On a pensé à améliorer cet atterrage en proposant divers projets. Déjà Duquesne avait proposé de réunir les îlots formant récifs par de fortes maçonneries, et d'y ajouter un môle de 200 mètres. Ce projet a été repro-

Digitized by Google

duit avec des variantes ; mais les dépenses s'élevaient de 1 à 2 millions. On a pensé qu'il serait plus sage de ne faire qu'un petit port, en y dépensant environ 6 à 800,000 fr. Gigelli ne sera jamais, en effet, qu'une succursale de Bougie, pouvant servir en temps de paix de débouché à tous les produits de la partie inférieure du Rummel et d'une partie de la Kabylie. En temps de guerre, ce serait une bonne station pour les corsaires.

Collo.

La ville de Collo est adossée aux terres élevées du cap Bougaroni qui la couvrent des vents d'ouest. On dit qu'elle contenait 2,000 âmes, la plupart Maures ou Juifs.

Le port est petit mais bien abrité ; la rade foraine est une des meilleures de toute la côte ; on y mouille par 20 à 25 mètres d'eau sur un fond de bonne tenue; des vaisseaux pourraient y stationner en sûreté, même en hiver, avec de longues touées ; on peut appareiller par tous les vents.

Cette sûreté du port et de la rade explique l'ancienne prospérité de cette ville; Pline parle de Collo, qu'il appelle Cullu, comme produisant des tissus de pourpre qui rivalisaient avec ceux de Tyr.

Au XIIe siècle, Edrici cite Coll comme une petite ville florissante ayant un bon port fermé par des montagnes; au XIIIe siècle, elle était un des principaux débouchés du commerce de Constantine. Léon l'Africain, qui écrivait en 1550, décrit Chollo comme une grande cité édifiée par les Romains sur la Méditerranée, à l'abri d'une montagne et sans aucunes murailles, parce qu'elles furent rasées par les Goths.

Ce fut en 1520 que Collo se soumit à Khair-Eddyn, qui bientôt fut maître de Constantine. Aujourd'hui nous sommes maîtres de Constantine, et Collo ne nous est pas entièrement soumis.

De 1604 à 1685, la Compagnie d'Afrique avait un établissement à Collo. C'est par ce port que l'on tirait d'Afrique du miel, des grains, du coton, de la cire et des cuirs bruts. Ces relations, interrompues par la guerre, furent renouées en 1816.

En 1820, les Colloains chassèrent les Turcs et se déclarèrent indépendants; mais leur isolement leur fit regretter le temps plus prospère de la domination ; ils rappelèrent les Turcs; aujourd'hui les Maures ne demanderaient pas mieux que de trafiquer avec nous.

Si nous étions maîtres de Collo et de la belle vallée de l'Oued-Guebli qui remonte jusqu'à 40 kilomètres de Constantine, Philippeville perdrait beaucoup de son importance.

On pourrait se contenter pendant longtemps encore des avantages naturels de cette position maritime ; il suffirait pour le moment d'un ouvrage peu dispendieux pour faciliter l'embarquement et le débarquement.

Digitized by Google

Philippeville et Stora.

Philippeville est située au fond du golfe formé par le cap de Fer et le promontoire de Tarsah, distants entre eux de 32 kilomètres. Ce golfe est ouvert aux vents du large depuis l'ouest jusqu'au nord-est. Ces vents donnent à la houle une grande force qui pousse les navires à la côte.

Philippeville est le point de la côte d'Afrique le plus rapproché de Constantine (Cirta); de plus cette ville se trouve à l'embouchure d'un cours d'eau considérable, l'Oued-Safsaf (l'ancien Thapsus ou Tapsas), dont la vallée remonte jusqu'à 20 kilomètres de Constantine.

Cette position fut choisie par les Romains pour y établir la ville de Rusicada, qui était le port et l'entrepôt de Cirta et de toute la province. Cette ville était reliée à Cirta et à Hippone par des voies romaines. Léon l'Africain lui donne le nom de Sucaida; il dit que « cette cité fut anciennement édifiée par les Romains sur la mer Méditerranée, et ruinée par les Goths.

On trouve, en effet, à Philippeville de nombreuses traces d'une ancienne ville romaine; on remarque les ruines d'un cirque dans lequel on réunit des débris d'antiquités, tels que statues, sculptures, chapiteaux de colonnes, entablements, etc. De vastes arènes, dégradées par les Vandales et par le temps, ont disparu pour faire place à un marché de bestiaux. On trouve des portions de la voie romaine qui conduisait à Cirta, que suivaient encore les Arabes, mais que nous avons abandonnées comme mal tracées et trop dégradées. Les ouvrages les plus remarquables sont les citernes qui étaient alimentées par des aqueducs dont on voit encore les ruines. Ces citernes sont bien conservées, parce qu'elles étaient remblayées; elles pourraient contenir 7,000 mètres cubes d'eau, ce qui assurerait à Philippeville 7 à 8 litres d'eau par jour et par habitant, pendant les quatre mois de sécheresse.

Cette position a séduit les Français comme elle avait paru convenable aux Romains. En 1838, le général Négrier poussa une reconnaissance depuis Constantine jusqu'aux ruines de Musicada; le 7 octobre, 4,000 hommes bivouaquèrent sur ces ruines, et, quatre ans après, Philippeville était une ville de 5 à 6,000 âmes. Une longue et large rue, orientée du nord au sud, forme à peu près le milieu de la ville. De chaque côté de cette rue principale, et perpendiculairement à sa direction, une série de rues transversales montent vers l'est et vers l'ouest en suivant l'inclinaison des deux montagnes qui forment la gorge ou dépression donnant accès à la mer; la plupart de ces rues sont très-rapides, quelques-unes même sont en escaliers.

Le plan de cette ville a été conçu et exécuté avec la précipitation et l'imprévoyance de fondateurs spéculateurs. Les constructions sont trop rapprochées de la mer; la Douane, entre autres, serait menacée si l'on ne se hâtait pas de faire des murs de quai pour défendre le rivage. Une caserne et un hôpital sont établis sur le sommet d'un coteau qui menace de s'ébouler vers la mer; on a commencé

Digitized by Google

une église de grandes dimensions que l'on ne peut achever faute de fonds ; on a élevé une mosquée en dehors de la ville, que les indigènes dédaignent comme un produit chrétien ; on a construit un hôtel pour le commandant supérieur, et une belle maison à Stora pour le directeur du port ; enfin, les édifices publics sont ceux d'une ville de 100,000 âmes ; et cette ville est encore privée d'eaux salubres, lorsqu'il serait facile de conduire des eaux dans les belles citernes construites par les Romains. Cette insalubrité de l'eau, jointe aux miasmes délétères qu'apporte le siroco (vent du midi), contribue à donner à la plupart des habitants la physionomie maigre et jaune des fiévreux.

L'avenir espéré pour Philippeville pourrait peut-être se réaliser s'il y avait un bon port devant cette ville, mais il n'y a qu'une plage abordable seulement par un temps très-calme. J'ai vu la mer, les 22 et 23 décembre 1850, battre en brèche cette côte que les navires avaient désertée pour chercher leur salut à Bougie ou au port génois, près de Bône.

Lorsque la mer n'est pas trop agitée, les bâtiments trouvent un refuge dans l'anse de Stora, à trois kilomètres de Philippeville ; mais si un navire y était surpris par un vent de nord violent, il y serait en perdition. Cependant les bâtiments chargés pour Philippeville mouillent à Stora, et la communication s'établit avec la ville au moyen du batelage lorsque les embarcations peuvent accoster ; ce mode de débarquement et d'embarquement est à la fois coûteux, incommode et quelquefois dangereux. Il y a bien une route de Stora à Philippeville, qui suit une ancienne vole romaine, mais elle a des pentes et des rampes très-rapides.

Malgré tous ces inconvénients, les nécessités commerciales font de Philippeville un port important ; c'est le port de Constantine, de Batna, de Biscara, de Sétif, de Milah et des territoires environnants. La route de Philippeville à Constantine est d'ailleurs la seule route à peu près praticable et sûre pour faire communiquer le littoral avec la province de Constantine. Les hostilités contribuent aussi à maintenir le monopole ; mais si le pays était pacifié ou soumis, si l'on exécutait les routes projetées de Bougie à Sétif, de Gigelli à Mikah, de Collo à Constantine et à Tébessa, alors tout changerait, et Philippeville verrait s'évanouir bien des illusions. Cependant, comme les relations commerciales augmenteraient, Philippeville aurait encore sa part des avantages dévolus aux villes du littoral, surtout si l'on améliorait sa situation maritime.

Bône. — Hippone.

Le golfe de Bône est compris entre le cap de Garde et le cap Rosa, distants entre eux de 40 kilomètres ; il se divise en quatre anses, savoir : l'anse du fort Génois ; l'anse des Caroubiers limitée au sud par la pointe du Lion, ainsi appelée parce que les deux rochers qui la terminent, bien que séparés, figurent, en se projetant l'un sur l'autre, un lion colossal assis et la tête haute ; l'anse Cassarin,

Digitized by Google

limitée au nord par la pointe du Lion et au sud par la pointe de la Cigogne; enfin, l'anse de la Cigogne qui forme le port de Bône.

Après cette anse, la côte s'aplatit et reçoit l'embouchure de la Seybouse ; à 20 kilomètres vers l'est se trouve l'embouchure de la Mafray, rivière autrefois navigable sur plusieurs lieux, comme la Seybouse.

La première anse, celle du fort Génois, est un excellent mouillage; les navires n'y sont tourmentés que par la houle transmise du large et par quelques raffales du côté de terre ; le *Jupiter*, le *Suffren* et le *Montébello* y ont mouillé en 1836, lors de la première expédition contre Constantine.

L'anse des Caroubiers présente aussi un abri pour les bâtiments d'un faible tirant d'eau, mais les forts navires étant forcés de s'éloigner de terre, y sont trop à découvert.

L'anse Cassarin est la véritable rade de Bône, mais les navires y sont tourmentés par le vent et par la houle qui remue le fond et déchausse les ancres. Lorsqu'ils sont menacés par la tempête, l'équipage descend à terre après avoir assuré le navire sur quatre amarres ; ou bien, si la perte est imminente, on dirige et on échoue le navire sur la côte plate et sablonneuse à l'est de Bône. Après la tempête, le navire est remis à flot, si la mer ne l'a pas démoli. Les plus petits navires tentent de trouver un refuge dans la Seybouse, mais ils ne peuvent pas toujours franchir les bancs de sable qui barrent l'embouchure de cette rivière; les débris de navires que l'on voit épars sur les bancs sont les tristes preuves des dangers que l'on doit redouter.

Le 25 janvier 1835, quatorze bâtiments, dont un brick de guerre, mouillés dans l'anse de Cassarin, ou dans celle de la Cigogne, furent jetés à la côte et brisés ; 18 jours après, six autres navires, les seuls qui fussent en rade, eurent le même sort.

Le port de Bône n'est lui-même qu'un bas-fond de mauvaise tenue, mal abrité par la pointe de la Cigogne; on peut donc dire que Bône n'a ni port ni rade. Malgré ces graves inconvénients le port reçoit moyennement plus de 600 navires d'un tonnage moyen de 70 tonnes, 160 bateaux corailleurs, et plus de 50 bâtiments de l'État; ce port est préféré parce que c'est le seul où l'on trouve du fret en retour, principalement des grains.

La ville de Bône est bâtie en amphithéâtre sur le versant méridional d'un monticule terminant la montagne de l'Edough qui réunit le cap de Garde au cap de Fer, et qui semble défendre contre la mer toute la contrée que l'on appelait la Numidie. Les revers de cette montagne sont habités par des Kabiles qui peuvent descendre des Numides. Cette population n'avait pas été soumise par les Romains, saint Augustin leur reprochait seulement de ne parler que le punique et de ne pas comprendre le latin.

Bône renferme aujourd'hui environ 8,000 âmes. Les habitations malsaines des indigènes ont été remplacées par des constructions françaises qui donnent à cette ville un aspect agréable. Je n'ai pu pénétrer dans l'intérieur, le choléra qui ré-

Digitized by Google

gnait à Alger, pendant mon séjour et lors de mon départ, imposait à notre navire la nécessité de subir une quarantaine; il ne nous a donc été permis que de faire une reconnaissance extérieure, et j'ai seulement été admis au lazaret. J'ai cependant pu remarquer que la plaine qui environne la ville est marécageuse, ce qui donne lieu à des fièvres qui attaquent la population et la garnison.

Cette quarantaine rigoureuse, bien que nous n'ayons à bord aucun malade, était une représaille exercée par Bône contre Alger qui, dans une circonstance analogue, avait mis Bône en quarantaine. Cette quarantaine faillit être la cause d'une sérieuse discussion entre notre commandant et les autorités de Bône. Nous arrivions devant cette ville à 7 heures du soir, et nous devions partir pour La Calle à 2 heures du matin. On refusa de recevoir les passagers destinés pour Bône, le commandant refusa alors de remettre le courrier et les fonds destinés pour Bône ; nous partîmes en effet emportant passagers, courrier, et argent, et nous n'étions de retour à Bône que le lendemain à 2 heures après midi. Déjà le journal de la localité, *la Seybouse,* avait rendu compte de ce fait en termes peu obligeants pour notre commandant, et cette fois la quarantaine intervint utilement pour empêcher des explications qui auraient pu être sérieuses. Les passagers, le courrier, et l'argent furent remis avec toutes les précautions prescrites pour les pestiférés les plus dangereux. Cette circonstance fait naître une triste réflexion, c'est que nous portons sur la terre d'Afrique les exigences, les prétentions, et les susceptibilités que savaient si bien exploiter des journaux déjà créés à l'instar de plusieurs de nos journaux de France.

Des projets approuvés en 1845, mais dont l'exécution est retardée faute de fonds, créeraient un port de 28 hectares dans l'anse de Cassarin, et un arrière-port dans l'anse de la Cigogne ; la dépense est estimée 6,000,000.

Il ne suffirait pas de faire un port à Bône, il faudrait encore prolonger les quelques amorces de routes qui partent de cette ville et se dirigent vers Constantine, Bougie et La Calle; ce serait un moyen d'étendre l'agriculture européenne, de faciliter l'exploitation des mines et des forêts, et de faire de Bône un véritable centre commercial.

On voit à 2,500 mètres de Bône vers le sud, deux mamelons boisés, dont l'un est plus éloigné de la mer, plus élevé et plus considérable que l'autre ; c'est sur ce mamelon et dans la gorge qui le sépare du plus petit, qu'était la ville d'Hippone. Des vestiges d'anciens quais trouvés sur la rive gauche de la Seybouse, à 300 mètres de son embouchure, indiquent l'emplacement de l'ancien port où stationnait une flotte romaine l'an de Rome 707 (an 46 avant J.-C.); on voit aussi les ruines d'un aqueduc de 2,600 mètres de longueur qui conduisait des eaux du pied de l'Edough jusqu'à la ville ; les ruines les mieux conservées sont celles des citernes ; enfin on trouve aussi quelques traces de la voie romaine qui conduisait de Carthage à Gibraltar en contournant la côte, et d'une autre voie se dirigeant vers Cirta.

Lorsque les Vandales, conduits par Genséric, massacraient et incendiaient la

Digitized by Google

Numidie, ils vinrent assiéger Hippone (*munitam civitatem*); elle se défendit pendant 14 mois; saint Augustin, évêque d'Hippone, habitait cette ville depuis 40 ans; il y mourut le 28 août 430, et la ville ne fut prise qu'au mois de décembre suivant; les *barbares respectèrent le palais de l'évêque et sa bibliothèque.*

La ville fut reprise en 534 par Bélisaire, mais les Arabes s'en emparèrent vers le milieu du VIIe siècle; elle fut mise à feu et à sang par Otman, khalife de Mahomet; tellement, dit Léon l'Africain, qu'elle fut vide et abandonnée.

C'est vers la même époque que fut fondée Bouna ou Bône; la nouvelle ville dont la surperficie n'est que le quart de l'ancienne, était cependant considérée comme la clef de la Numidie.

La Calle.

Le port de La Calle est situé au fond d'un golfe peu prononcé compris entre le cap Rosa et le cap Roux, limite de l'Algérie et de la Régence de Tunis.

Après avoir doublé le cap Rosa, en marchant vers l'Est, on trouve à l'abri de ce cap le petit port Canier (Porto del Canelle) qui sert de refuge aux bâtiments d'un faible tonnage; l'embouchure d'un ruisseau y forme une aiguade.

A 8 kilomètres plus loin sont les ruines du bastion de France, dont l'établissement date de 1390; nous l'occupions encore il y a 210 ans, et l'on admirait, à cette époque, la chapelle, l'hôpital, les magasins et le fort. Après avoir été trois fois détruit et trois fois reconstruit, cet établissement fut abandonné en 1677, à cause de l'insalubrité du climat.

La Calle paraît être la station maritime Tunika décrite par Peutinger, le Mers-el-Djoun d'Edrici, et le Mers-el-Kharaz (port des Coquillages) des géographes arabes.

Nous nous établissions sur cette côte en 1520 par un traité avec les tribus de la Mazoule; nous nous y sommes maintenus en vertu de concessions faites par le Grand-Turc à la France ou à des compagnies françaises. Il est à remarquer que, pendant cette longue période de relations commerciales sur les côtes d'Afrique, la garnison de La Calle ne se composait guère que de 50 vétérans, et pourtant nous étions respectés de nos voisins.

En 1794, la population de La Calle n'était que de 600 âmes. Comme l'exiguité des constructions et du territoire était un obstacle à son accroissement, l'accès de la ville était interdit aux femmes, le gouverneur lui-même ne pouvait avoir la sienne; aujourd'hui les causes qui resserraient les limites n'existant plus, La Calle pourrait devenir une ville de 3,000 âmes.

Cette ville est établie sur une presqu'île rattachée à la terre par un isthme de sable. Cette presqu'île, ayant 400 mètres de longueur sur 80 mètres de largeur, est un rocher de grès calcaires tubulés et fendillés. L'action de la mer forme dans ces roches, ainsi que dans celles de la côte, des trous cylindriques de 0,10 à 0,20 de diamètre très-réguliers et enduits intérieurement d'une couche de substance ferrugineuse rouge ou brune. Ces roches étant friables,

Digitized by Google

elles sont désagrégées par la lame, qui mine la ville et occasionnera de graves accidents, si on ne la défend pas du côté du Nord.

Le port est une crique naturelle, la passe étroite et peu profonde est enfilée par les vents d'Ouest et de Nord-Ouest qui sont les plus violents. Au fond du port est une plage en sable sur laquelle les petits bâtiments se halent lorsque la mer les tourmente dans le port.

Ce port acquiert une grande importance par le voisinage des plus beaux bancs de corail que l'on exploite sur la côte d'Afrique. Un nouveau banc dit des *Sorelle* vient encore d'être découvert ; il a été pêché, en 1850, 18,000 kilogrammes de corail, lesquels, estimés à 60 francs le kilo, ont pu produire 1,080,000 francs. L'impôt prélevé annuellement sur cette pêche au profit de la France s'élève annuellement à environ 100,000 francs.

Il existe dans les environs de La Calle des forêts de liége dont la superficie peut être évaluée à 30,000 hectares. Une concession de 2,000 hectares exigerait pour son exploitation un capital de 500,000 francs ; les premières années seraient peu productives, parce que l'écorce actuelle est défectueuse, et qu'il faut huit ans pour produire une écorce pouvant servir à faire des bouchons. Cependant au bout de onze ans le capital pourrait être amorti et le revenu s'élèverait à 100,000 francs. Le temps de la concession pourrait donc être réduit à vingt années ; malheureusement ces exploitations n'ont pu encore être entreprises, faute de routes et de port : elles pourraient cependant produire annuellement plus de 1,000,000.

L'exploitation des mines a mieux réussi, les mines de Oum-Téboul à 15 kilomètres de La Calle fournissent des minerais de plomb, de plomb argentifère, et de cuivre ; ils sont apportés sur les quais de La Calle, où ils sont embarqués pour le port de Bouc, près de Marseille : c'est là qu'ils sont transformés en métaux.

Le port de La Calle est donc à la fois le port des corailleurs qui, du 1er avril au 1er octobre, sont souvent au nombre de 200, un port très-utile pour l'exploitation des forêts et des mines, un port de commerce d'où l'on pourrait exporter du bois, du tabac, des grains et des cuirs, et enfin un port de refuge pour tous les navigateurs.

Les avantages de cette position ont été appréciés presqu'aussitôt que nous en avons pris possession en 1836 ; aussi de nombreux projets ont-ils été présentés. M. le général d'Hautpoul, gouverneur général de l'Algérie, voulant être renseigné sur ces projets, m'avait spécialement chargé d'examiner ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer ce port, par des moyens à la fois efficaces et économiques. J'ai visité cette localité le 13 décembre, mais sans pouvoir descendre à terre, à cause de la quarantaine qui nous était imposée. J'aurais bien désiré pouvoir me faire admettre à libre pratique, comme venait de le faire il y avait peu de jours le général de Saint-Arnaud, commandant alors la province de Constantine. Revenant d'Alger, où il était allé complimenter le gouverneur

Digitized by Google

général, et voulant débarquer à Philippeville, le général en fut empêché par la commission sanitaire. Pour utiliser le temps de sa quarantaine, il fit lever l'ancre le soir même et arriva devant La Calle avant le jour. Il fit éteindre les fanaux de reconnaissance, et se rendit à terre dans un canot. Le général de Saint-Arnaud fit demander le commandant de place, et, lui serrant la main cordialement, il commanda des chevaux pour aller visiter les mines de Oum-Téboul. Après le premier moment de surprise causée par la présence inattendue du commandant de la province, on lui fit observer que, venant d'Alger, il était en quarantaine : C'est vrai, Messieurs, répondit le général, mais alors nous y sommes tous; allons donc déjeuner et partons pour les mines. La Calle subit la peine de son peu de vigilance, car cette ville fut mise en quarantaine par Bône. Un an plus tard, le 2 décembre 1851, le général de Saint-Arnaud avait fait une glorieuse expédition dans la Kabylie, et il était ministre de la guerre du prince Louis-Napoléon Bonaparte !

Quoi qu'il en soit, j'ai pu consulter les habitants et les marins de La Calle sur les besoins de leur port, et j'ai pu recueillir les documents nécessaires pour proposer un projet dont la dépense est estimée un million, et appeler l'attention du Gouvernement sur ce port, déjà utilisé par son ancienne destination, la pêche du corail, et qui de plus est à proximité de vastes forêts exploitables, de riches mines exploitées, et le plus rapproché de la régence de Tunis.

Nous quittâmes La Calle pour retourner à Bône et ensuite à Philippeville, où nous débarquâmes le 16 décembre, après avoir passé cinq jours en mer par un temps magnifique. Ce qui rendit surtout cette course agréable, ce fut l'aimable hospitalité de MM. Sauvan et de Sardi.

Les compagnies du génie que nous avions embarquées à Alger débarquèrent lors de notre premier passage devant Philippeville ; elles furent soumises à une quarantaine de 24 heures sous des hangars mal clos, n'ayant que de la paille pour se coucher : c'était plutôt un moyen de produire le choléra que de l'éviter. Le capitaine du génie qui commandait ces compagnies se rendait à Lambessa au sud de Batna, pour y construire un pénitencier agricole dont la dépense était évaluée à 1,600,000 fr. Nous trouvions cette dépense élevée pour l'utilité qu'elle devait produire ; mais aujourd'hui que Lambessa reçoit des déportés politiques, ce pénitencier sera fort utile, et Lambessa devient une ville qui appelle l'intérêt. C'est une ancienne ville romaine dont les ruines, encore bien conservées, attestent l'ancienne magnificence. Située à trois journées de marche de Constantine, et à 10 kilomètres de Batna, Lambessa est en dehors des grandes coupures par lesquelles les habitants du Sahara traversent les montagnes de l'Auris pour se rendre dans la plaine ; cette situation a, sans doute, été choisie par les Romains comme plus salubre et plus sûre; elle a pu, en effet, échapper pendant longtemps aux dévastations des divers conquérants. La visite de Lambessa est une

Digitized by Google

bonne fortune pour les officiers ou les colons qui ont un album à remplir ; cette ville peut devenir une de nos stations les plus intéressantes.

Nous avions aussi à bord deux familles arabes formant un contraste frappant; l'une se composait de deux frères se rendant à Bône pour y acheter des grains. Une malle très-lourde et solidement fermée faisait partie de leur bagage; elle fut déposée dans la chambre du commandant. Ces deux Arabes, accompagnés de quelques serviteurs, conservèrent pendant tout le voyage une gravité qui n'excluait pas la douceur et l'aménité; couchés sur de riches tapis, ils aimaient à s'entretenir avec tous ceux qui se rapprochaient d'eux; leurs repas étaient simples mais suffisants. L'autre famille avait pour chef unique un parent de l'ancien bey de Constantine ; il espérait pouvoir aller reprendre possession de biens séquestrés. Il avait avec lui sa femme et sa fille aînée, veuve de 20 ans, toutes deux voilées, et huit autres enfants dont le plus jeune avait deux mois ; presque tous étaient sans vêtements. Toute cette famille formait un groupe au pied du grand mât, semblable à une nichée d'animaux sauvages ; la faim les réveillait souvent, et ils ne se nourrissaient que des débris de la table des officiers ou même des matelots; la misère la plus grande accablait cette famille; les plus jeunes enfants jouaient avec l'indifférence de leur âge, mais le père semblait à la fois inquiet, souffrant et humilié; les femmes conservaient une immobilité impassible. Pourtant la reconnaissance de la famille entière se manifestait par des témoignages non équivoques, lorsque le commandant leur envoyait des vivres. A l'heure de la prière, tous les Arabes se prosternaient et faisaient leurs cérémonies comme s'ils eussent été sous leurs tentes ; un seul restait debout, un matelot lui frappa rudement sur l'épaule en lui disant sévèrement : Prie donc aussi, toi ; il obéit sur-le-champ à cette injonction énergique. J'ai remarqué que les riches ne se sont jamais rapprochés des pauvres ; la charité n'était pas leur vertu.

Bien que nous ayons parcouru rapidement les côtes de l'Algérie, nous avons pu reconnaître tout le parti que l'on pourrait tirer des havres naturels que la nature a si généreusement répartis sur ces côtes, et qui n'exigeraient que quelques ouvrages bien disposés pour être de bons ports et de belles rades. Tous les peuples qui ont occupé l'Algérie, les plus civilisés comme les plus barbares, se sont servis de ces havres non-seulement pour la conquête du pays, mais aussi pour augmenter la puissance et la prospérité de leur colonie ; nous pourrions, nous devrions les imiter.

Les Arabes et surtout les Kabyles ont besoin d'exporter leurs produits, ils les augmenteraient s'ils avaient des débouchés, et en même temps ils recevraient les nôtres. Les Kabyles ne sont pas, comme les Arabes nomades, les ennemis de l'industrie et du luxe; ils adopteraient volontiers tout ce qui pourrait augmenter leur bien-être et surtout leur procurer des richesses. Ils ne tarderaient pas à voir que ces richesses sont enfouies dans un sol fertile qu'il suffirait de

Digitized by Google

bien cultiver, et qu'en exportant les produits de ce sol, ils auraient en échange d'autres produits dont la plupart leur sont inconnus, mais qui satisferaient à d'impérieux besoins ou leur procureraient de nouvelles jouissances. Cet échange mutuel aura lieu, je l'espère, chacun en profitera; il contribuera à rapprocher le peuple conquis du peuple conquérant, et il atténuera, s'il ne la détruit, l'antipathie qui existe entre le chrétien et le mahométan.

CHAP. VIII. — De Philippeville a Constantine.

En partant de Philippeville pour se diriger vers Constantine, on trouve deux routes : l'une, tracée dans la vallée du Safsof, serait la meilleure direction pour aller à Constantine, Batna, Lambessa et Biskara; elle s'arrête à 8 ou 10 kilomètres de Philippeville; l'autre a été ouverte dans la vallée de Zéramma lors de la deuxième expédition de Constantine, et elle est restée, malgré la défectuosité de son tracé, la route principale.

La réunion des deux vallées près de Philippeville offre un riche et riant paysage; de belles prairies naturelles, des jardins bien cultivés, des coteaux couverts de vertes broussailles, ne dépareraient pas les abords d'une grande ville de France.

La route de la vallée du Safsof conduit à deux villages : Damrémont et Vallée, qui rappellent les noms des deux gouverneurs de l'Algérie qui se sont emparés de Constantine; le premier ouvrait la brèche devant laquelle il fut frappé mortellement, le second, plus heureux, entra par cette brèche en vainqueur.

Damrémont, situé sur la rive gauche du Safsaf, est entouré d'un retranchement; en y entrant on est consterné de l'aspect des constructions : sur les 53 maisons qui composent ce village, quelques-unes ne sont qu'à moitié construites, d'autres sont lézardées, et la plupart sont désertes. On croit entrer dans un village ruiné, saccagé, et pourtant sa construction ne date que de 6 à 7 ans; chaque habitant eut dans l'origine une concession de douze hectares, plus une subvention de 800 fr., avec l'obligation de construire une maison. La compagnie Laya obtint 7 concessions, elle fut obligée de construire 7 maisons. Il eût été préférable de former une seule ferme de 84 hectares avec une seule maison d'habitation et des dépendances. On ne comptait plus, le jour de notre visite, que sept habitants dont un était mort le matin même. Un léger tremblement de terre qui venait de se faire sentir pendant notre court voyage, semblait encore augmenter la tristesse des rares colons. Nous avons cependant trouvé dans ce village un établissement industriel, c'est une distillerie d'alcool obtenu au moyen de l'asphodèle, plante qui couvre tout le pays entre Philippeville et Constantine, et même au-delà.

L'asphodèle est une plante liliacée dont la feuille ressemble à celle du poreau et dont la tige forme un paquet de petits oignons elliptiques. Ces oignons lavés puis écrasés sous une meule à mortier, donnent un jus qui étendu d'eau, et

Digitized by Google

soumis à la distillation, produit un alcool incolore, mais ayant une légère saveur qui ne permettrait peut-être pas d'en faire de l'eau-de-vie ; il serait plutôt propre à faire les liqueurs aromatisées. Cette découverte, qui peut être précieuse, est due à M. Mounin, ancien conducteur des ponts-et-chaussées ; elle est exploitée par un raffineur et un capitaliste de Philippeville.

Le village de Vallée est établi sur la rive droite du Safsaf, vis-à-vis et près de Damrémont ; il couronne un tertre isolé composé de deux mamelons réunis par un petit col. Son aspect diffère beaucoup de celui de Damrémont ; tout semble y prospérer, les maisons sont solides, propres et bien habitées ; des colons cultivent des terres fertiles ; des bestiaux paissent de gras pâturages.

En remontant la Vallée de quelques kilomètres on trouve la ferme de M. de Mareuil, colon sérieux qui a obtenu une concession de 1,200 hectares ; 30 hectares seulement sont des terres cultivées, le reste est en prairies en bon état, sur lesquelles on élève des bestiaux.

Plus bas et plus près de Philippeville est la ferme et la concession de 1,500 hectares de M. Ferdinand Barrot ; elle est moins bien cultivée que la première.

La distance de Philippeville à Constantine, par la route tracée par le génie militaire, est de 84 kilomètres ; elle se franchit en 12 heures au moyen d'une diligence-omnibus partant tous les jours. J'avais obtenu du directeur l'autorisation de m'arrêter un instant dans chaque village, ce qui nous a permis de faire quelques observations.

Saint-Antoine, le premier village que l'on traverse, est à 6 kilomètres de Philippeville. C'est plutôt une colonie de marchands de vins que de cultivateurs ; on y voit de nombreuses enseignes copiées sur celles de nos faubourgs : *Aux amis de la liberté ! Arrêtons-nous ici ! Autant ici qu'ailleurs*, etc., etc. Mais on n'y voit aucun indice de culture ou d'industrie.

En quittant Saint-Antoine on franchit le promontoire qui sépare la vallée du Zéramma de celle du Safsaf, que l'on n'aurait pas dû quitter ; on arrive au village de Saint-Charles, situé au milieu d'un pays fertile et cultivé.

Lorsqu'on aperçoit les maisons blanches couvertes en tuiles rouges du village de Gastonville, on croit voir un de ces villages construits par les enfants avec ces maisons uniformes blanches et rouges, qu'ils placent au hasard en les sortant de la boîte à joujoux. C'est une colonie de 1848, peuplée des débris des ateliers nationaux ; on avait donné à chaque colon 2 hectares de terrain, une habitation et des rations ; mais ils n'ont pas su profiter des avantages de ces concessions. Les maladies, le chagrin, les privations et le climat ont décimé cette population qui avait rêvé l'aisance et la liberté. Un seul ménage parisien avait conservé l'espoir et la santé : une femme jeune et belle aimait à faire voir à des compatriotes son ménage en ordre, sa basse-cour bien garnie, son jardin tenu avec un soin remarquable. Cette visite nous inspira un vif intérêt, mais il fut bientôt effacé par le triste aspect des cabarets où se réfugie la paresse et où naît le désordre.

A droite de la route, à 6 kilomètres environ, on aperçoit Robertville, colonie

Digitized by Google

de 1818, établie sur la frontière de la Kabylie. Là, le terrain à concéder a été partagé en zones de diverses natures, puis divisé en lots et tiré au sort ; il en est résulté que le même colon a pu avoir des lots éloignés les uns des autres et de son habitation ; qu'il perd son temps à aller de l'un à l'autre et qu'il a été obligé de construire dans chaque lot une maisonnette. Il y a des perfectionnements à apporter dans les divers systèmes de colonisation, mais l'expérience seule pourra les indiquer.

Un autre village porte le nom du maréchal qui a rendu de grands services à l'Algérie en appréciant bien ce que l'on peut espérer de ce pays et de ses habitants, et en indiquant les moyens de l'obtenir ; Bugeaud est une création antérieure à 1848.

Ell-Arouch est plus qu'un village, c'est presque une ville ; on n'y compte que 200 habitants, mais il y a une caserne pouvant loger 5 compagnies. On y remarque une église simple, de bon goût, très-soignée dans ses détails, construite par le génie militaire. La ville est entourée d'un fossé flanqué de 4 pavillons crénelés. En 1849, un chef de tribu avait annoncé qu'il lui suffirait de se présenter devant Ell-Arouch pour en faire ouvrir les portes, et il promit un riche butin à ceux qui voudraient le suivre. Cet Arabe fanatisé se présente en effet devant Ell-Arouch à la tête de 2 ou 3 mille Arabes, en défiant ses habitants et les sommant de se rendre. 40 soldats et 100 gardes nationaux firent une vigoureuse et suffisante résistance ; le chef téméraire de l'expédition tomba percé de 20 balles, tout le reste prit la fuite. On traverserait à cheval le fossé et le parapet qui entourent Ell-Arouch, mais les Arabes n'osent franchir un simple fossé ; un faible mur les arrête, parce qu'ils craignent un piége derrière ces obstacles.

En quittant Ell-Arouch on continue de monter la vallée du Safsaf pour la quitter bientôt et suivre un de ses affluents ; on arrive ainsi au Kantours, situé au sommet du col que l'on franchit pour passer dans la vallée du Rummel ; une auberge isolée sert de relai et d'abri très-imparfait pour les voyageurs, car la neige qui tombait en abondance, fondait aussitôt sur un toit en planches presque à claire-voie et inondait toutes les parties de la salle. Le Kantours est à 734 m. au-dessus du niveau de la mer, les montagnes voisines sont élevées de près de 900 mètres. La vue du côté d'Ell-Arouch est très-pittoresque, c'est un bel ensemble de montagnes et de vallées ; on remarque surtout vers l'Est deux pointes de rochers semblables que les Arabes appellent les Toumiettes (les deux sœurs).

Au-delà du Kantours, le pays est sauvage, monotone, sans mouvement ; on atteint bientôt le premier affluent du Rummel, l'Oued-Smendou sur lequel on a établi un camp fortifié dont l'enceinte renferme, outre la garnison, les habitations de quelques colons, et un établissement pour les conducteurs, les piqueurs et les cantonniers employés sur la route.

On quitte le Smendou pour passer dans un autre vallon, celui de l'Oued-Hamma ; la route suit ce cours d'eau pendant 7 kilomètres, avant d'atteindre le Rummel ; on monte à Constantine par une rampe longue et rapide.

Digitized by Google

En arrivant à Constantine on est assailli par de pauvres Arabes qui s'emparent de vos bagages et ne s'en dessaisissent que lorsqu'on emploie la violence à laquelle ils paraissent indifférents ou accoutumés. L'appât du gain leur fait oublier jusqu'à la douleur.

(*La suite à l'un des prochains numéros.*)

FRISSARD, *membre de la 4e classe.*

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT SUR

1° *Une Notice* de M. Huillard-Bréholles au sujet du poème *de Balneis Puteolanis;*
2° *Un Mémoire* de John Le Long sur Rio-de-la-Plata ;
3° *Une Dissertation* sur le crédit foncier, par M. Obriot;
4° La brochure intitulée : *Coup d'œil sur les travaux de la Société Jurassienne d'émulation*, pendant l'année 1851;
Publications adressées à l'Institut historique.

M. Huillard-Bréholles restitue à son véritable auteur, Pierre d'Eboli, le poème latin des *Bains de Pouzzoles*, composé et dédié à Frédéric II; il donne quelques fragments de la traduction française qu'en fit, vers la fin du siècle suivant, le médecin normand Richard Eudes, pour l'usage des Français qui suivaient en Italie la fortune de la seconde maison d'Anjou. Cet écrit est non-seulement le sujet d'une étude intéressante sur la transition entre les traditions affaiblies d'une bonne latinité et les premiers efforts d'une langue nouvelle, un acte de justice envers Pierre d'Eboli trop longtemps déshérité de son œuvre; mais il offre en outre des détails de nature à piquer vivement la curiosité des antiquaires, sur les sources d'eaux thermales et les étuves naturelles de Pouzzoles, de de Cumes et de Baïes.

M. Le Long, dans son Mémoire, démontre parfaitement que Montevideo, placé à l'embouchure du Parana, est destiné à devenir l'entrepôt, tant des marchandises venant de l'intérieur de l'Amérique du Sud que de celles qui seront apportées d'Europe; qu'il est donc du plus haut intérêt pour notre commerce que la France y exerce une grande influence. Il indique pour cela trois moyens : le premier est de faire respecter les intérêts de nos compatriotes et de donner une grande idée de notre puissance; nous sommes parfaitement de cet avis; et, à cet effet, de faire payer, pour des dommages antérieurs, une indemnité qui s'élèverait à un chiffre considérable. Les Montévidéens pourraient trouver que notre influence leur coûterait un peu cher. L'imitation n'est pas toujours heureuse, et nous avons sur cela de meilleures traditions que les Anglais; la France a, grâce à Dieu, assez de courage et d'honneur pour réparer ses injures à

Digitized by Google

moindres frais, et c'est ce qui l'a placée si haut dans l'estime des nations. Les deux autres moyens : faciliter l'émigration et choisir un agent diplomatique éclairé, seront approuvés de tout le monde.

M. Obriot, avocat, ne se pique pas d'être poète, mais grand réformateur, si nous en jugeons par cette stance, qui suppose apparemment chez lui de profondes méditations sur l'histoire.

Réformons jusqu'à la réforme,
Qui ne se paya que de mots ;
Sachons voir plus loin que la forme :
Réformons tout, mais à propos.

C'est la justice qu'il prétend aujourd'hui réformer; il trouvera plus d'un plaideur qui dira avec lui, et en pensant à lui :

Il est temps que la procédure,
L'hydre sans entrailles, sans cœur,
Trouve enfin, pour trancher sa hure,
Un Hercule législateur.

Nous ne doutons pas, dès-lors, que M. Obriot ne réponde à l'appel de l'Académie des Sciences morales et politiques qui a remis au concours, pour 1853, la question suivante :

« Quelles sont, au point de vue juridique et au point de vue philosophique, » les réformes dont notre procédure civile peut être susceptible. »

La loi sur l'assistance judiciaire n'est en effet qu'une pièce mise à un vêtement qu'on ne peut remplacer par un neuf, vêtement trop lourd pour tout le monde et surtout pour cette classe intermédiaire de propriétaires, marchands, agriculteurs de moyenne fortune qui sont ruinés par les procès et qui y sont plus exposés que tous autres. Nous invitons M. Obriot à examiner la possibilité de la suppression des actions possessoires, la transformation du bureau d'assistance en un bureau de consultations gratuites, sans plaidoiries et sur le vu des pièces présentées par les parties elles-mêmes, dans tous les procès à naître sans exception; la simplification des écritures et la conciliation des intérêts du Trésor avec ceux des justiciables de manière à prévenir les embarras et surcroits de frais causés par le timbre et l'enregistrement ; enfin l'application du cadastre au bornage des terres. Il l'a déjà fait en partie dans le mémoire qui nous occupe, où les stances rimées ne sont jetées çà et là que pour faire lire la prose; mais pourquoi cette prose ? Pour signaler les dangers présumés du décret sur le crédit foncier. Nous croyons en effet que si ce décret opère quelque bien partiel dans de très-grandes exploitations agricoles, il ne viendra pas en aide à la petite culture; celle-ci a fait d'énormes progrès depuis cinquante ans et elle les doit à elle-même; elle est stimulée par son propre intérêt; elle trouve des ressources dans le produit de son travail : qu'on lui ôte le moins possible de ce produit en modérant les impôts, qu'on lui laisse des bras en n'é-

Digitized by Google

levant pas trop le salaire des villes et des travaux publics, et elle n'aura rien à demander, ni aux écoles d'agriculture ni aux sociétés de crédit; elle sortira des mains des usuriers et ne tombera pas dans celles des banquiers; la justice n'interviendra plus et M. Obriot, avocat désintéressé, s'en félicitera. Quant à l'histoire, disons, en terminant, que le mémoire de M. Obriot offre un curieux tableau de la filiation de la législation sur le prêt à intérêt depuis la loi des Douze-Tables, qui fixait l'intérêt à 1 p. 100 par mois.

La publication de la Société jurassienne est une gerbe de produits variés, dîme intellectuelle dans laquelle l'histoire, la philosophie, les beaux-arts et la poésie ont payé leur tribut. Ici, les yeux s'arrêtent sur les monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, par M. Trouillat et cherchent avec M. Quingerez à les interpréter par les us et coutumes; là, nous sommes initiés au langage et à la civilisation arabes par M. Fallet; chaque découverte nouvelle dans le Yémen excite notre curiosité. M. Thuman évoque les célébrités de la Suisse; à sa voix, chaque science, chaque art voit se lever des représentants illustres, et il a raison de dire qu'une terre où brille tant de notabilités a pour mission de rapprocher les littérateurs de la France et de l'Allemagne. Pourquoi n'a-t-il pas ajouté : et de l'Italie? La Suisse n'est-elle pas, en effet, placée au centre de l'Europe : l'Italie, c'est la tête, siége de l'âme, qui pense et qui croit; la Germanie est comme les entrailles émues par les affections vives; la France est semblable aux pieds qui marchent en portant le monde; l'Angleterre et l'Espagne sont les bras qui s'étendirent sur les mers; la Suisse, c'est le cœur, centre de la circulation, où bat la vie; terre de liberté, qui la reçoit de tous les membres et la transmet. J'ai dit que la poésie avait payé son tribut; je voudrais citer la pièce de M. Senschmid, la belle imitation de Mme de Morel sur la mort de Saül et de Jonathan, l'ode dans laquelle M. Maire semble emprunter la lyre de Lamartine pour proclamer le nom de Dieu, la dernière consolation. Mais la poésie est parmi nous une étrangère que nous aimons à entendre, dont nous ne pouvons redire les accents. Cependant, je ne puis résister au désir de citer en terminant les beaux vers de M. Kolher sur Cuvier; on me pardonnera de dérober un épi à cette gerbe si riche de la publication jurassienne.

Tel apparut Cuvier.... Sa science profonde
Sur ses débris épars reconstruit ce vieux monde
Surpris de voir briser son éternel sommeil,
Quand nul dans cinq mille ans, n'a rêvé son réveil
Des âges primitifs antiquaire sublime,
Il plonge le premier jusqu'au fond de l'abime,
Et, l'âme fière, accorde un regard souverain
Au globe dont il semble être contemporain.

F. Carra de Vaux,
membre de la 3e classe.

Digitized by Google

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DU MOIS DE JUIN 1852.

⁂ La première Classe (*Histoire générale* et *Histoire de France*) s'est assemblée, le 2 juin, sous la présidence de M. de Montaigu, président. Le procès-verbal est lu et adopté. M. Huillard-Bréholles offre à la Classe un opuscule intitulé : *Notice sur le véritable auteur du poème :* De Balneis Puteolanis, *et sur une traduction française inédite du même auteur.* M. le Président donne lecture du rapport de la Commission nommée pour vérifier les titres du candidat, M. Le Long. Ce rapport étant favorable, on passe au scrutin secret, et M. Le Long est admis comme membre résidant, sauf l'approbation de l'Assemblée générale.

⁂ La deuxième Classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée, le 9 juin, sous la présidence de M. de Brière. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. Renzi lit à la Classe la suite du Rapport de M. Alix, absent, sur l'ouvrage intitulé : *Sigt in Italy with some acccount in the present state of music and the sister arts*, par M. Gardiner. Ce rapport est renvoyé au Comité du journal. M. Jubinal vient lire dans cette même séance un mémoire *sur les manuscrits de la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier, contenant la Correspondance de Christine de Suède.* Après cette intéressante lecture, le mémoire est renvoyé, par le scrutin secret, au Comité du journal.

⁂ La troisième Classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée, le 16 juin, sous la présidence de M. de Berty, président. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Plusieurs livres ont été offerts à la Classe; leurs titres sont imprimés dans le journal. M. Renzi présente à la Classe une série de questions historiques que la Société est appelée à traiter. M. le Président en donne lecture. MM. Carra de Vaux, Hardouin, Barbier et Nigon de Berty prennent tour à tour la parole. On approuve l'ensemble du programme; on est d'avis de le faire imprimer et distribuer à tous les membres par le Journal, et on le renvoie au Conseil.

⁂ La quatrième Classe (*Histoire des beaux-arts*) s'est assemblée, le 23 juin, sous la présidence de M. Jumelin; le Secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté. Lettre de M. le chevalier Aznares qui demande à faire partie de l'Institut historique. La Commission pour vérifier les titres du candidat est composée de MM. E. Breton, Hardouin et Renzi. Les livres offerts à la Classe sont : L'*Album de Rome* (4 numéros), par M. de Angelis ; le *Journal de la Société de Sphragistique* (mois de mai et de juin), *un Portrait de M. Ingres, Compte rendu,* par M. Galimard (brochure). La Classe s'est entretenue ensuite du succès de notre séance extraordinaire.

— Le 25 juin, l'assemblée générale (*les quatre Classes réunies*) s'est réunie; le procès-verbal du 28 mai est lu et adopté. On donne lecture d'une lettre de M. Berville, secrétaire perpétuel de la société Philotechnique, par laquelle il remercie, au nom de ladite société, l'Institut historique d'avoir fait insérer dans l'*Investigateur* le rapport si obligeant de M. Barbier. « Je me félicite, dit M. Berville, de voir se resserrer de mois en mois les relations heureu-

Digitized by Google

sement établies entre votre société et la nôtre. » M. le capitaine Oreste Brizi, notre collègue à Arezzo, envoie, à l'Institut historique, un mémoire imprimé sur la composition de l'armée pontificale ; cet ouvrage est accompagné d'une lettre de l'auteur. M. le président de la société Archéologique de Soissons adresse à l'Institut historique la copie d'un rapport que cette société vient d'adresser, sous forme de vœu, à M. le Ministre de l'Instruction publique. Ce rapport a pour objet la demande de la création d'un musée monumental d'architecture du moyen âge, renfermant une collection de dessins et de reliefs figurant les œuvres les plus importantes de la France monumentale. L'Assemblée félicite la société Archéologique de Soissons d'avoir pris cette noble initiative. M. Renzi communique à l'Assemblée une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, par laquelle il regrette de ne pouvoir pas accorder un encouragement à nos publications, attendu que les fonds alloués à cette destination sont épuisés. Les admissions de MM. Le Long et Ducis faites par les classes sont approuvées. L'ordre du jour appelle à la tribune la lecture d'un mémoire de M. Hahn, membre correspondant, sur cette question : *Comparer le système mathématique d'Archimède avec ceux d'Euclide, de Newton et de Lagrange;* l'assemblée, attendu que l'heure est avancée et que le mémoire, par son importance et son étendue, ne peut pas être discuté convenablement, renvoie sa lecture à la prochaine séance. — Il est dix heures et demie, la séance est levée. R.

CORRESPONDANCE.

A M. Renzi, administrateur de l'Institut historique.

MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR,

La lecture que j'ai faite, dans le numéro d'avril de l'*Investigateur*, d'une lettre de M. Ducis sur les inscriptions récemment découvertes dans la Savoie, m'engage à vous adresser quelques lignes sur une inscription romaine trouvée le 27 mai à *Monterri*, près de Porentruy, par M. de Maupassant. La Société jurassienne d'émulation, à laquelle ce monument a été présenté, a chargé une commission de deux membres de l'examiner au point de vue archéologique. Le rapport dressé à ce sujet est actuellement sous presse, et sera accompagné d'un *fac-simile* de l'inscription. En attendant que je puisse envoyer ce travail à l'Institut historique, je prends la liberté de lui annoncer cette découverte, qui n'a pas seulement de l'intérêt pour notre Jura, mais encore pour les archéologues français, puisqu'elle se rapporte à l'expédition de César dans les Gaules.

L'inscription, dont les lettres sont en relief dans un cartouche, est parfaitement conservée et ainsi conçue :

LAB. L. JUL. CAES.
TRIB. POTEST. IV.
H. P. H. C. L. XIV. P. S. C.
INV. JOV. STAT.

Digitized by Google

M. le bibliothécaire Trouillat l'interprète de la manière suivante : *Labieno legato Julii Cæsaris, tribunitia potestate quarto, hoc posuit secunda cohors legionis quartæ decimæ, post senatus-consultum invocandi Jovem statorem.*

Je ne dirai rien des variantes proposées à cette version (1), ni des rapports historiques très-bien faits de MM. Trouillat, Dupasquier et Péquignot sur Labiénus, et le rôle joué par la quatorzième légion dans la guerre des Gaules; chacun, les *Commentaires de César* à la main, peut intervenir dans le débat. L'essentiel aujourd'hui est de constater l'existence de ce monument et d'en saisir les archéologues. L'authenticité de la pierre ne laisse aucun doute, elle est en spalt calcaire confusément cristallisé, partagée en deux morceaux d'inégale grandeur sans que la brisure n'altère la physionomie des lettres.

Il est peut-être à propos d'exposer ici la valeur que cette inscription a pour les études historiques dans notre pays. En effet, trouvée à Monterri, elle confirme des faits non encore complétement établis, et prouve toujours plus l'importance stratégique du Jura Bernois à l'époque romaine. Le plateau sur lequel l'inscription a été découverte porte de temps immémorial le nom de *Jules César* et de *Monterri;* ce dernier mot patois fut traduit par *Mont-Terrible*; c'est de là que vient la dénomination du département formé de l'ancien évêché de Bâle, après sa réunion à la France. La tradition porte que César ait campé sur cette colline; ainsi à peine le nouveau département fut-il constitué que les savants de l'époque voulurent lui assigner un certain rôle sous la période romaine. Le travail absurde de *Dunod : Découvertes faites sur le Rhin*, fut réimprimé avec des *digressions* sur l'histoire des Rauraques, le Mont-Terrible et la Pierre-Pertuis. Porentruy devait être l'ancienne *Amagétobrie;* dans les environs de cette ville avaient eu lieu deux batailles : la victoire d'Arioviste sur les Éduens et celle de César sur le chef germain. Le temps a fait bon marché de la plupart de ces hypothèses gratuites. Elles jouissaient d'une telle vogue qu'en 1794, Dupuis, l'auteur de l'*Origine des cultes*, étant venu organiser l'école centrale du département, se rendit à Monterri, examina soigneusement les débris épars sur le plateau et y fit opérer quelques fouilles. De nos jours l'histoire, mieux étudiée, a enlevé à *Monterri* une grande partie de cette importance; elle reconnaît que de longue date il y eut là une station romaine, ce que prouvent suffisamment les monnaies et les antiques découverts à Monterri déjà dans le siècle passé. MM. Quiquerez, correspondant de la *Société archéologique de France*, et M. Trouillat, se sont occupés spécialement de cette question dans des ouvrages, encore manuscrits, sur l'histoire de l'ancien évêché de Bâle sous les périodes celto-romaine et germanique.

Des fouilles exécutées à *Monterrible*, par MM. de Maupassant et de Kloëkler, depuis plusieurs années, ont déjà amené des résultats satisfaisants; elles se poursuivent activement, et bientôt l'on pourra fixer au juste l'occupation de cette localité par les Romains. Plus de 100 antiques et 2,000 médailles y

(1) Nous donnerons cependant en note celle proposée par M. Dupasquier :

Post supplicationes constitutas invicto Jovi Statori.

Digitized by Google

ont été recueillis et sont conservés dans la campagne que possède M. de Kloëkler, au pied même du *Jules César*. Cette riche collection donnera prochainement matière à une publication spéciale. Dans le cas où les découvertes subséquentes auront un intérêt particulier pour la science, je ne manquerai point d'en informer encore l'Institut historique.

Les études archéologiques se font en Suisse sur une assez grande échelle; et en nous bornant à la partie romande, je dois parler de découvertes importantes communiquées à la dernière réunion de la *Société d'histoire de la Suisse romande*. Il s'agit d'une cité romaine bien connue, d'Avenches. M. d'Oleyres, conservateur du Musée de cette ville, avait, il y a deux ans, découvert un édifice très-vaste et très-somptueux à en juger par les beaux marbres qui avaient servi à sa construction et à sa décoration. Au fronton du monument, on lisait le mot *Schola*. Deux nouvelles inscriptions, découvertes récemment dans les fouilles qui ont été continuées dans ces derniers temps, nous apprennent le nom et la famille du fondateur de cette espèce d'*académie*. La première est ainsi conçue:

Q. CLVVIO
QUIR. MACRO
OMNIBVS HONORIB
APUD SVOS FVNCT.
CVI PRIMO OMNIVM
INDVMVIRATUS
SCHOLE ET STATUS
ORDO DECREVIT
HELVETI PUBLICE
INPEND. REMISER
MACRINUS NIVALIS
ET MACRIUS MACER
LIBERI.

Il paraît résulter de cette inscription que Cluvius Nivalis, de la tribu Quirine, à laquelle ses deux fils élevèrent un monument, avait rendu à Avenches des services marqués, et fait entre autres les frais de cette *Schola* ou académie.

La seconde inscription a trait au fils du même citoyen :

Q. MACRIO
CLVVI MACRI
FIL. QVIRIN
NIVALI
OMNIBVS HO
NORIBVS APUD
SV. . . . .
. . . .
. . . . .

Digitized by Google

Vous voyez par là que chaque jour révèle de nouvelles richesses dans l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine. Pendant que M. Quiquerez explore avec une patience infatigable le Jura bernois, MM. Troyon et d'Oleyres poursuivent leurs recherches avec succès dans le canton de Vaud.

La Suisse allemande marche aussi de découverte en découverte. Presque chaque année la *Société d'Archéologie bâloise* publie une livraison qui enregistre quelque fait précieux. En 1851, M. le docteur Roth expliquait la célèbre inscription de Minutius Planeus à Gaëte, et M. le docteur Vischer décrivait une nouvelle station romaine en Argovie, déterminait des monnaies celtiques trouvées dans le canton de Soleure et une autre monnaie d'*Orgétorix*. La *Société des Antiquaires de Zurick* donne dans son recueil d'excellents travaux sur nos antiquités, tout en étendant son champ d'observation sur la Suisse entière.

Je termine ma chétive correspondance archéologique; heureux si l'Institut historique daigne lui ménager un accueil favorable. Je me ferai toujours un plaisir de lui communiquer les renseignements qui me parviendraient et seraient de nature à intéresser le public français.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Xavier Kohler, *Membre correspondant de la 2e classe.*

Porentruy, 12 juillet 1852.

INSTITUT HISTORIQUE.

A Messieurs les Membres de l'Institut historique.

Monsieur et honorable Collègue,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Comité central des travaux et le Conseil réunis ont arrêté le programme suivant des travaux à exécuter pendant l'année, à commencer par la rentrée des Classes et de l'Assemblée générale. Cette rentrée aura lieu pour les Classes réunies le quatrième mercredi du mois de novembre prochain, et pour l'Assemblée générale le quatrième vendredi du mois suivant. Tous les membres recevront, pour chaque réunion mensuelle, une lettre de convocation portant l'ordre du jour des travaux qu'on devra lire dans les séances.

Chaque lecture aura droit, suivant le réglement, à un double jeton, ou à plusieurs jetons, s'il y a lieu, sur le rapport d'une commission.

Je viens donc vous prier de m'indiquer : 1° le mémoire que vous aurez choisi dans le programme ci-joint, ou le titre du sujet que vous préférez traiter à sa place ; 2° l'époque à laquelle vous serez prêt pour en faire la lecture.

Je vous prie, Monsieur et Collègue, d'agréer l'assurance de mon estime distinguée.

L'Administrateur, Renzi.

Digitized by Google

PROGRAMME.

Première Classe.

— Quelle a été l'influence de Lafayette dans la Révolution française ?

— Faire connaître les colonies grecques du temps de Périclès.

— Apprécier les actes du pontificat de Grégoire XVI.

— Quel a été le rôle du prince de la Paix (Godoy) dans la révolution d'Espagne ?

— Quelles sont les causes et les effets de la fondation de l'Empire du Brésil ?

— Faire l'histoire analytique du règne de Murat à Naples.

— Quelle a été l'influence de Pitt pendant son ministère ?

— Quelle est la situation de la Turquie depuis l'empereur Sélim jusqu'à nos jours ?

— Quels sont les rapports qui existent entre le Japon et les États européens ?

— Quelle est la situation actuelle des républiques du centre et du sud de l'Amérique ?

— Comparer dans l'ordre des temps les progrès de la royauté en France et ceux de l'aristocratie en Angleterre.

Deuxième Classe.

— Quels sont les rapports qui existent entre l'italien moderne et la langue française ?

— Comparer le caractère de la littérature de la première République avec la littérature de l'Empire.

— Quels éléments nouveaux l'étude du phénicien a-t-elle apportés à la connaissance de l'antiquité ?

— Quel est le moyen le plus efficace pour rendre utiles au pays et à la civilisation les sociétés savantes ?

Troisième Classe.

— En quoi consiste le système philosophique de Pythagore ?

— Quels changements ont été introduits dans l'enseignement des mathématiques en France, depuis Bossut et Bezout jusqu'à Lacroix et Legendre.

— Quelle a été l'influence du duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères, dans les premiers temps de la Restauration ?

— Quels sont les changements introduits par l'empereur Justinien dans la législation romaine ?

— Quels progrès la chimie a-t-elle faits depuis Fourcroy ?

— Quels sont les progrès de la physique depuis Bresson ?

Digitized by Google

— Quelle a été l'influence de la conquête de l'Inde par l'Angleterre?

— Quel est l'état actuel de la civilisation en Chine?

Quatrième Classe.

— Quels sont les caractères qui distinguent les églises d'Italie des églises gothiques?

— Apprécier l'influence de l'école de David sur la peinture en France.

— Faire l'histoire de la statuaire depuis le commencement du siècle.

— Quelle a été l'influence de l'expédition de Bonaparte en Égypte sur les sciences et les arts?

— Quel est l'état actuel des beaux-arts en Angleterre?

— Apprécier au double point de vue de l'archéologie et de l'histoire les travaux de l'école française à Athènes.

— Quelles sont les causes qui ont aidé au développement de l'harmonie musicale dans le moyen âge?

— Exposer l'état et l'importance des découvertes faites récemment à Persépolis, à Khorsabad et à Ninive.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Observations de l'éclipse totale de soleil du 28 juillet 1851, faites à Dantzig par MM. Mauvais et Goujon.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1851, n° 4, et année 1852, n° 1.

Recueil de la Société de Sphragistique, du mois de mars au mois de juillet 1852.

L'*Album de Rome* (juin et juillet), par M. de Angelis.

Coup d'œil sur les travaux de la Société Jurassienne d'émulation pendant l'année 1851, par M. Kohler.

Programme des prix proposés par la Société d'encouragement *pour l'industrie nationale*, pour les années 1853, 54-55 et 60.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, de janvier à juin 1851.

Leçons sur le droit commercial (2e vol.), en italien, par M. Carnevalini, secrétaire de la Chambre du commerce à Rome; vol. in-8°, Rome.

Révélations à la France. — Les négociations au Rio-de-la-Plata, par John Le Long, ancien consul général délégué de la population française à la Plata.

A. RENZI,
Administrateur.

Achille JUBINAL,
Secrétaire général.

Digitized by Google

MÉMOIRE.

NOTES

RECUEILLIES DANS UNE COURTE EXCURSION EN ALGÉRIE.

CHAP. IX. — Constantine.

La ville de Constantine doit être une des villes les plus extraordinaires et les plus curieuses de l'Algérie. On n'est pas étonné, en voyant sa position, que la nature a rendue presque inexpugnable, qu'elle ait été un objet de convoitise pour tous les conquérants, et qu'elle nous ait été disputée avec une grande énergie par les indigènes.

La ville occupe l'extrémité d'un contre-fort que le Rummel contourne et qui n'est accessible que par une langue de terre fort étroite. Le fossé d'enceinte, au fond duquel coule le Rummel, est tellement profond et resserré, que l'on croirait que cette coupure verticale a été taillée par la main des hommes; mais cette idée disparait devant les dimensions colossales de la tranchée, et l'on est conduit à penser que le torrent était reçu jadis dans un lac au sud du promontoire, et qu'il s'est creusé à travers les rochers ce lit si profond dans lequel il a formé des arcades et des cascades; mais il a fallu beaucoup de temps pour ouvrir une tranchée de près de 200 mètres de hauteur sur 100 mètres de largeur moyenne.

Cette coupure présente deux alignements principaux du S.-O. au N.-E., et du S. au N. sur un développement total de 700 mètres. La différence de niveau de l'amont à l'aval est de 80 m.; mais à l'aval se trouve une cascade formant quatre chutes d'une hauteur totale de 60 m. Le profil, en travers, ne présente guère que des faces verticales qui se succèdent par gradins; quelques saillies angulaires sembleraient indiquer un arrachement, une fente ouverte subitement plutôt qu'un approfondissement successif. Du sommet de la Casbah, point le plus élevé de la ville, la cascade paraît n'avoir que quelques mètres de hauteur, et des chèvres, broutant le figuier sauvage sur les gradins des escarpements, paraissent n'avoir que le quart de leur grosseur. Vue du fond du ravin, cette immense chute qui se divise en trois cascades excite l'admiration plus encore que l'étonnement; les arcades naturelles qui réunissent les deux parois de la coupure ajoutent encore au pittoresque de ce tableau si heureusement couronné par le pont El-Kantara, bâti sur une des quatre arches naturelles qui traversent le torrent. Cette construction a elle-même 55 mètres de hauteur; quatre arches sont ouvertes comme évidements dans la partie supérieure; c'est par ce pont que le bey de Constantine opéra sa retraite. Il fut bientôt insuffisant pour livrer pas-

Digitized by Google

sage aux fuyards : ils cherchèrent alors un refuge sur les rochers bordant le Rummel; mais, entraînés par la rapidité de leur fuite, ils ne savaient et ne pouvaient s'arrêter, et un grand nombre furent engloutis au fond du ravin. La dernière arche naturelle du Rummel a environ 50 mètres d'ouverture, 80 mètres de hauteur sous clef et 15 mètres d'épaisseur à la clef; ce qui fait une hauteur totale de près de 100 mètres; la courbe de l'arche est un peu ogivale. Il est difficile de se figurer l'effet produit par cette architecture naturelle et colossale.

Les Arabes ont cherché à utiliser les chutes pour les irrigations, et l'on peut en effet du haut de la Casbah distinguer la limite des terrains arrosés, par le contraste d'une végétation active avec l'aridité causée par la sécheresse; mais on pourrait tirer un bien plus grand et meilleur parti des forces et des eaux que le Rummel offre à l'industrie et à l'agriculture.

Constantine ne pose pas directement sur le terrain naturel, mais sur une couche épaisse de débris romains et maures. La moindre fouille découvre dans le sol des briques romaines, des pierres taillées, dont quelques-unes sont couvertes d'inscriptions latines; en employant ces anciens matériaux dans les nouvelles constructions, le génie militaire a le soin et le bon esprit de conserver les inscriptions, de les restaurer, et de les mettre en évidence dans les parements extérieurs.

La ville paraît avoir la forme générale d'un triangle dont le plan est fortement incliné vers le sud, la Casbah occupe l'angle le plus élevé; cette ancienne forteresse est transformée en une citadelle fortifiée à l'européenne; on a presque tout abattu pour construire des casernes, des hôpitaux, des prisons; on a réparé et augmenté les citernes romaines; elles peuvent contenir 11,000 mètres cubes d'eau. Si on réparait toutes les anciennes citernes dont il reste des vestiges et qui sont plus ou moins comblées, on pourrait obtenir 50,000 mètres cubes d'eau. En temps ordinaire, la ville est alimentée par la source pérenne de Sidi-Mabrouck conduite par un aqueduc, et qui donne à l'étiage 200 mètres cubes d'eau en 24 heures; on a le projet de réparer un acqueduc romain de 7 lieues de longueur qui amènerait en étiage 1 mètre d'eau par seconde, au moyen d'une prise d'eau dans le Bou-Mersoug, l'un des affluents du Rummel.

Constantine contient en ce moment dans ses murs une population de 30,000 âmes, dont 4,000 Européens. Les jours de marché, les Arabes y affluent de toutes parts; on pourrait y compter 50,000 âmes. Tous les Français sont groupés dans la partie supérieure de la ville que l'on reconstruit à l'européenne; le reste de la ville, qui forme environ les trois quarts de sa surface, est resté arabe. Le palais de l'ancien bey de Constantine est au centre de la partie française; c'est le palais du gouverneur de la province. Il était alors occupé par le général de Saint-Arnaud, qui nous y a reçus avec une cordialité toute française. Ce palais est beaucoup plus oriental que celui d'Alger; au lieu d'une cour intérieure très-resserrée entre les galeries latérales, ce sont deux jardins intérieurs ayant environ 400 mètres carrés, ornés d'arbustes et de jets d'eau. Les

Digitized by Google

galeries du rez-de-chaussée et du premier étage sont soutenues par des colonnettes légères en marbre blanc richement sculptées. Les lambris et les plafonds sont ornés d'arabesques aux couleurs vives et variées. Toute cette disposition forme un ensemble dont l'effet est gracieux; mais lorsque ces galeries sont éclairées pour une fête, on regrette que notre climat brumeux ne nous permette pas d'imiter les Orientaux. Ils n'ont pas besoin de se renfermer dans une cage de verre pour avoir une température douce, ils se reposent sous un ciel pur, au milieu d'une végétation libre et d'eaux jaillissantes qui rafraîchissent l'air. La chambre du bey a été religieusement conservée avec ses colonnettes intérieures, mais on a eu la barbarie de construire dans ce palais oriental une salle de bal dans le style plat et carré des constructions européennes; rien n'y rappelle le style arabe que l'on choisirait en France pour construire une jolie salle.

Il est formellement interdit aux Européens d'habiter le quartier arabe, d'y louer, et surtout d'y acheter aucune propriété. On a voulu ainsi empêcher les Arabes de vendre leurs maisons et de quitter la ville. On conserve les anciens propriétaires comme de précieux otages, on préfère les voir sous le feu de la Casbah plutôt qu'à la tête de tribus ennemies. On a cherché en même temps à leur inspirer de la confiance en leur laissant une entière liberté dans leur culte et dans leurs coutumes, et on a plutôt amélioré leur position en apportant l'ordre et la sécurité dans toute la population.

La ville arabe est restée ce qu'elle était avant la conquête. Son aspect diffère beaucoup de celui d'Alger. Les maisons, au lieu d'être terminées en terrasses, sont couvertes en tuiles creuses rouges ou brunes; les murs, au lieu d'être blanchis à la chaux, sont recouverts d'un enduit gris; chaque quartier est affecté à un métier ou à une industrie; les forgerons, les marchands de tissus, de comestibles, les doreurs, les selliers, sont réunis chacun dans une même rue. Les boutiques, élevées de 1 mètre au-dessus du sol de la rue, sont des niches obscures dans lesquelles on distingue à peine les marchands et les marchandises. Cette obscurité tient à ce que les rues sont étroites et souvent couvertes de roseaux étalés sur des perches transversales pour se garantir contre un soleil trop ardent. Dans les rues circulent en foule des Arabes et quelques Européens, et l'on y est souvent heurté par les bâts des ânes qui portent de l'eau ou de l'huile renfermée dans des outres. On rencontre peu de ces Arabes vagabonds ou en guenilles, si nombreux à Alger et dans les environs; mais on voit des Arabes dont la classe se distingue par la blancheur et le tissu de leur burnous en laine, recouvert souvent d'un second burnous en soie de Tunis; leur physionomie est grave et digne, et l'on peut admirer souvent de belles têtes ayant ce beau type oriental que l'on cherche à reproduire lorsque l'on veut représenter les premiers patriarches. Constantine a un cachet tout spécial, bien prononcé, et qui donne une idée des Arabes que l'on a rêvés en lisant leur histoire.

La ville est insuffisante pour contenir sa population qui augmente chaque jour, et pourtant on l'environne d'une fortification à l'européenne qui sera bien-

Digitized by Google

tôt une ceinture infranchissable. Cependant on autorise des constructions à 250 mètres de l'enceinte, à condition qu'elles seront démolies sans indemnité à la première réquisition. Constantine ne peut s'agrandir que d'un côté; ce serait vers l'isthme qui seul interrompt le ravin profond qui entoure la ville; encore cet isthme ne donne-t-il pas accès dans une plaine, mais il s'arrête contre un monticule de 40 mètres de hauteur que l'on nomme le Coudiat-Aty. L'armée française campait derrière ce monticule lorsqu'elle assiégeait Constantine; c'est sur un de ses revers que furent élevées les batteries de brèche. Le général Damrémont y fut frappé par un boulet, une pyramide a été élevée à sa mémoire. On ne peut visiter ces lieux, qui seront à jamais célèbres pour l'armée française, sans éprouver un sentiment d'orgueil et de regret. De là, on voit la porte de Constantine qui remplace la brèche par laquelle nous entrâmes après un assaut meurtrier. On voit encore le mur contre lequel le général Lamoricière s'appuyait lorsqu'il voyait sauter la mine, dont son ardeur avait franchi la limite dangereuse, et qui engloutissait une partie de la colonne qu'il commandait; on voit à droite la porte par laquelle pénétra le général de Saint-Arnaud à la tête d'une compagnie de grenadiers qui jeta l'alarme parmi la garnison. On voit avec tristesse à l'entrée de la ville un petit cimetière trop modeste, qui contient les restes des braves officiers qui ont succombé dans ce glorieux fait d'armes. Lorsque l'on cite quelques noms, celui du colonel Combes est toujours prononcé le premier. Le revers du Coudiat-Aty opposé à la ville est jonché de tombeaux arabes plus anciens que la conquête, et sur lesquels on voit cependant encore des femmes arabes venir se prosterner et prier.

On a eu le projet de déblayer entièrement le Coudiat-Aty pour y bâtir une succursale de Constantine. Le déblai seul coûterait 3 millions; ce projet a dû être conçu sous l'influence de ce climat ardent qui surexcite l'imagination et fait voir dans la ville qu'on habite la capitale future de toute l'Algérie. Je suis loin de nier l'importance de Constantine, qui s'accroît encore par nos conquêtes et nos explorations vers le Nord: Tebessa, Batna, Lambessa, Biskara, etc., deviendront des villes importantes; Constantine sera toujours considérée comme le chef-lieu de cette vaste province; mais il ne faut pas trop devancer des progrès espérés, et l'on fait sagement de déblayer d'abord le pied du monticule et d'augmenter la largeur de l'isthme.

On doit présumer que le Coudiat-Aty était autrefois habité par les Romains, car on y voit encore des débris de maçonneries romaines disséminés sur toute sa surface. Ce devait être au moins un faubourg de la ville. Les environs de Constantine montrent partout des traces de l'occupation romaine; on remarque surtout six arches de l'ancien aqueduc qui conduisait les eaux du Bou-Merzoug à Constantine, elles ont 5 à 6 mètres d'ouverture et 15 à 20 mètres d'élévation. Cet ouvrage, construit en très-beaux matériaux et d'une exécution très-soignée, est cependant disloqué sur toute sa hauteur. Il n'y a qu'un tremblement de terre qui ait pu causer un tel désordre; le temps ruine les ouvrages, les mine, et les

Digitized by Google

fait écrouler, mais il ne déplace pas ainsi toutes les pierres d'un édifice; c'est sans doute à la même cause qu'il faut attribuer en partie la chute des monuments romains qui couvraient toute cette contrée et dont on rencontre tant de vestiges.

CHAP. X. — Retour a Philippeville. — Départ pour la France.

Lorsque nous quittâmes Constantine, la neige y tombait en abondance; en été le thermomètre s'élève à l'ombre jusqu'à quarante degrés Réaumur. Cette grande différence entre les températures et surtout entre celle du soir et celle du matin pendant l'été, exige les plus grandes précautions hygiéniques de la part des Européens; tous les excès y sont fatals; mais, avec de la modération en tout, on peut y conserver la santé et s'acclimater facilement.

Moins absorbés par nos excursions dans les villages, nous avons pu, chemin faisant, observer davantage ce qui se passait sur la route.

On rencontre souvent deux spahis allant d'un camp à un autre; ces troupes indigènes, dont les officiers et sous-officiers sont français, font le service de gendarmes. Ils vont jusque dans les tribus arabes chercher les malfaiteurs, ce que ne pourraient faire des gendarmes français; ils servent aussi d'escorte et souvent d'interprète aux officiers en mission; ils escortent le courrier qui se porte encore à dos de mulet, de Philippeville à Constantine. Quelquefois les mulets sont arrivés seuls, leurs conducteurs ayant été massacrés; mais ces attaques sont aujourd'hui très-rares. Les spahis ont conservé le costume arabe, ils ont un burnous rouge, des pantalons flottants en drap bleu, et les sabres recourbés de notre cavalerie.

Les Arabes ne comprenaient pas d'abord pourquoi nous changions les routes; ils ont continué longtemps à gravir leurs rampes dures et raboteuses; ils suivent encore quelquefois la voie romaine que nous avons aperçue entre Ell-Arouch et le Kantours. En hiver elle est souvent plus praticable que la route neuve, et cependant elle est abandonnée à elle-même depuis quinze siècles! Les indigènes commencent pourtant à reconnaître la supériorité de nos communications. Nous avons rencontré plusieurs familles arabes voyageant à cheval; les mulets portent les bagages, les femmes suspendent à leurs selles les principaux ustensiles du ménage, tandis que l'homme ne porte que ses armes. La condition de la femme est très-secondaire dans la famille, et l'habitude fait qu'elle trouverait extraordinaire qu'il en fût autrement. Un Français rencontrant un jour sur une route de la Mitidja une femme cheminant à pied, chargée d'un fardeau, à côté d'un Arabe monté nonchalamment sur son cheval, l'interpella en lui disant: C'est toi qui devrais porter le fardeau, et ta femme monter à cheval. Le mari ayant traduit cette observation à sa femme, elle répondit simplement: Est-il sot ce Français! Espérons que le séjour de l'Algérie n'apportera aucune modification dans nos mœurs, dussions-nous encourir le mépris de la femme arabe!

M. le général de Saint-Arnaud a compris tout le parti que l'on pourrait tirer

Digitized by Google

des soldats pour la construction et l'entretien des communications. Nous avons trouvé sur la route plusieurs ateliers de soldats très-bien organisés et dont on obtenait les meilleurs résultats. Leur concours n'est pas inutile, car plusieurs parties de la route sont en bien mauvais état à l'époque des pluies ; nous en avons fait l'expérience, notre diligence s'est embourbée jusqu'aux moyeux, et ce n'est qu'en mettant tous la main à l'œuvre et en nous faisant aider par quelques Arabes, que nous avons pu nous tirer de ce mauvais pas.

Remontés en diligence, on parla d'autres périls qui heureusement sont plus rares depuis que la route est plus fréquentée ; il ne s'agissait de rien moins que d'être décapité par les Arabes ou dévoré par les lions, et les anecdotes venaient à l'appui des craintes exprimées. Des Arabes avaient attaqué et massacré des cantonniers ; mais maintenant ils les respectent comme des agents de l'autorité, et il suffit de ne pas trop s'écarter en montant les côtes à pied pour être à l'abri d'une attaque et d'un enlèvement. Quant aux lions, ils préfèrent heureusement les animaux aux hommes ; aussi les chevaux de la diligence se sont-ils quelquefois arrêtés brusquement tremblants et ruisselants de sueur lorsqu'ils sentaient un lion dans le voisinage. A Bugeaud, un lion avait franchi un mur pour prendre un mulet dans une cour ; la veille de notre passage à Saint-Charles, un lion avait traversé le fossé d'enceinte pour enlever un âne. On racontait qu'un lion attaquant un troupeau avait appliqué sa griffe sur la cuisse d'un taureau et l'avait dirigé devant lui au moyen de ces crochets douloureux jusque dans les broussailles, où il avait dévoré tranquillement sa proie. Malgré ces citations tant soit peu effrayantes, nous avons presque désiré voir un de ces majestueux animaux que l'on nous disait dédaigner l'homme. Nous espérions faire cette rencontre sur le plateau couvert de broussailles que l'on traverse entre Saint-Charles et Saint-Antoine, où ils se montrent encore quelquefois ; mais notre espoir a été déçu, et il a fallu quitter l'Afrique sans voir un lion vivant. Nous en avons vu de magnifiques dépouilles chez le général de Saint-Arnaud, elles provenaient des chasses du fameux Gérard, *le tueur de lions*. Il en avait tué 21 à la fin de 1851 ; il était alors dans le sud de la province de Constantine, où il avait été appelé pour faire de nouvelles victimes. Cette chasse dangereuse est maintenant pour lui un besoin qui l'empêche de rester longtemps en repos ; les Arabes l'ont en vénération, et ils viennent de plus de 30 lieues invoquer son secours. On raconte qu'à une de ses dernières chasses, Gérard faillit perdre l'Arabe qui l'accompagne et qui porte sa seconde carabine ; il a fallu pour le sauver toute l'adresse et le sang-froid de Gérard. Il était en embuscade et attendait un lion dont il avait reconnu le refuge ; l'attente étant longue, son compagnon s'endormit. Le lion survint : en réveillant l'Arabe, Gérard redoutait un mouvement de surprise ou de frayeur ; il s'en éloigna au contraire de quelques pas, et le laissa comme un appât au lion qui continuait de s'avancer et qui, ayant aperçu l'homme couché, rampait vers lui comme le chat vers la souris ; Gérard saisit le moment où le lion allait se précipiter sur sa proie, et le frappa d'une balle mortelle.

Digitized by Google

L'Arabe, en se réveillant subitement, vit en même temps tout le danger qu'il avait couru, et comment il venait d'y échapper.

En arrivant à Philippeville nous comptions y trouver le bateau à vapeur le *Mérovée* qui devait nous conduire à Marseille, mais le mauvais temps l'avait retenu à Bône. Il arriva le soir, ayant perdu une ancre et sa chaîne; nous nous embarquâmes de suite dans la rade de Stora, mais je ne trouvai plus, à bord de ce bâtiment de commerce, nos bons et obligeants officiers de la *Mouette*. Il me serait difficile de raconter ce qui se passa à bord pendant les 42 heures que dura la traversée ; gi ant dans ma cabine, c'est tout au plus si j'entendais le bruit des instruments et des danses des heureux voyageurs qui prenaient leurs ébats joyeux au-dessus de moi. M. Maiézieux me tint seul fidèle et bonne compagnie : mais aussi quel plaisir de débarquer à Marseille avec une provision de notes et d'observations! ce bonheur doit être bien senti par notre brave armée lorsqu'elle revoit la patrie après l'avoir servie si noblement!

FRISSARD, *membre de la 4e Classe.*

MÉMOIRE

SUR LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, CONTENANT LA CORRESPONDANCE DE CHRISTINE DE SUÈDE.

Troisième partie.

Je continue l'examen, et l'extrait des manuscrits de la reine Christine. Votre bienveillance s'efforcera, je l'espère, d'excuser ma prolixité, que d'ailleurs un assez bon nombre de traits utiles et instructifs, puisés dans la pensée même de cette femme qu'on a appelée la Sémiramis du Nord, semblent légitimer.

Nous en sommes restés au tome XIIe de la correspondance de la reine. Ce volume (folio 215 et suivants) contient un mémoire sur les anciennes armes de la Suède et surtout sur celles de Gustave Adolphe. Après quelques pages, la reine abandonne ce sujet qui n'est qu'un prétexte et entame l'apologie de certains actes de son règne. Voici ce qui la concerne dans ce travail, qui est trop long pour être cité tout entier :

Il re Carlo IX, padre del predetto re Gustavo Adolfo, dopo haver scacciato il re Sigismondo suo nepote dal regno lo rese hereditario anche nelle femine in mancanza della linea mascolina, escluse però le femine maritate e la loro discendenza; e questa constituzione ch' è una delle leggi fondamentali del regno a Norcopino fu fatta dal medesimo re Carlo IX.

Il caso poi avvenne nella persona di Christina che successe alla corona dopo la morte del re Gustavo Adolfo suo padre, il quale gl'haveali gia sua

Digitized by Google

vita durante fatto prestar homaggio nel 1627, come dice l'autore, in virtù della sudetta constituzione del re Carlo IX suo padre.

Deve però avvertir l'autore ch' è falsissimo il dire che l'anno 1633 fosse fatto decreto a favor di Christina, poiché dal tempo che le fu prestato l'homaggio vivente il re suo padre fu riconosciuta regina da tutto il regno.

Molto più falso è che in quest' anno fosse stato determinato che mancando la regina Christina, havesse da succedere la casa Palatina e li figli del principe Gio : Casimiro, Palatino, non assendosi mai pensato in Svezia a tal cosa, e sarebbe stato lapidato chi havesse havuto l'ardire di sognarla, nè durante la minorità si poteva fare ne pensar tal attentato, anzi questo supposto è tanto lentano dal vero che molte volte nella minorità il senato e la reggenza di Svezia sono stati sul ponto di cacciar dal regno il Palatino con tutti li suoi figli, il che intanto non fu esseguito in quanto la corona gli doveva per la dote della moglie una grossa somma di denari, e le guerre non li permettevano allora di pagargliela.

Entrata la regina Christina nella sua maggiorità havendo riconosciuto nel principe palatino Carlo Gustavo, suo cugino, delli talenti vi pose la mira come a soggetto che le parve adeguato al disegno ch' ella haveva di stabilir al regno, nella persona di lui, una nuova successione poiché non si poteva sperar da lei, per esser risoluta, come s' è detto di sopra, di non maritarsi mai; onde dichiarò il suddetto principe suo successore in una pubblica Dieta delli Stati convocata a questo fine in Stocholm l'anno 1648; stentò però assai a spuntar il consenso degli Stati, e quest' è l'unico fondamento della fortuna del Palatino.

Continuò poi la regina a governar sì gloriosamente che rese la Svezia felice trionfante e formidabile all' Europa tutta, alla quale diede in quel tempo a suo piacere le leggi della pace e della guerra. Acquistò al suo dominio molte insigni e nuove provincie non possedute ne conquistate prima dal gran re suo padre : Vi fece florir tutto ciò che può contribuire alla somma felicità e gloria d'un regno, e finalmente doppo haver ottenuto vittorie sovra vittorie per terra e per mare, concluse con la Danimarca e con l'imperio quelle due paci sì gloriose a lei et alla Svezia come ogniun sa. Onde dal regno tutto le fu decretato il cognome d'Augusta e l'arco trionfale con la seguente inscrizione :

OPT : MAX : PRINC :
REGINÆ XSTINE AUG
SUECIA SUA FELIX VICTRIX
TRIUMPHANS
D : D.

In mezzo a queste gloriose attioni illuminata da Dio conobbe come Salomone *quod omnia vanitas* e sentendosi chiamata alla gloria di professar a tanto suo costo la verità della fede cattolica, per esseguir un sì gran pensiero, e non mancare nè a Dio, nè a se, nè al suo regno dichiarò finalmente

Digitized by Google

il principe Carlo Gustavo e li di lui discendenti mascolini re di Svezia suoi successori nell' anno 1654, che contando dopo la sua maggiorità fu il decimo del suo regno e l'auge della sua gloria e fortuna, riservandosi la sovranità nella quale Iddio l'aveva fatta nascere intiera et illesa per poter con liberta e senza recar disturbo al suo regno professar la verità della nostra santa fede come poi fece quando venne a Roma, etc.

Il re Carlo Gustavo per dar qualche contrasegno dell' immenso obligo suo verso la regina Christina fece stampar una medaglia, che fu la sua prima, con questo motto : *A Deo et Christina*, e mise nelli suoi primi diplomi : *Carolus Gustavus Dei et Christinæ gratia Rex, etc.* ; e lo poteva dir con somma ragione e verità, sapendo egli molto bene quanto sudor e fatica haveva costato alla regina il metterlo sul trono.

Si vorrebbe far levare quelle monete antiche di Svezia che cita l'autore ed in particolare la medaglia della regina Christina, madre del re Gustavo il Grande, quella del *gorist mein trost* citate dall' autore perché sono barbare e non servono a niente.

Si deve notare che li titoli di re o regina disegnati che si trovano nelle monete del re Gustavo e della regina Christina sono termini usati anticamente nel tempo della minorità, li quali non s'usano più dopo la maggiorità, e ciò è necessario che si sappia dall' autore, com' anco che il presente re non si chiama Carlo Gustavo ma semplicemente Carlo.

Au folio 226 commence la pièce suivante, sur la fondation de la chapelle catholique de Hambourg par la reine :

» La Maestà della regina havendo veduto nel tempo della sua dimora in Hamburgo il numeroso concorso de' cattolici che frequentavano giornalmente la sua cappella reale nella quale si celebravano quattro messe ogni mattina, si predicava le feste tutto l'anno in francese et in tedesco e vi si facevano altre divozioni secondo i tempi, non ha voluto che per la sua partenza restino privi quei cattolici del benefizio di poter haver dentro la città medesima l'istesso commodo di fare le loro divozioni, perché essendo necessitati ad andar fuori della città un mezzo miglio per far li loro essercizii, per lo più impediti dal rigore d'un lungo inverno, dalle pioggie quasi continue e da venti terribili che incessantemente regnano, massime in quella banda per dove si va alla loro chiesa, vengono costretti la maggior parte di quelli che non possono andarvi in carrozza a restarsene nella città senza poter udir nè la messa, né la predica le feste.

» Mossa però la Maestà sua (1), dal zelo « che ha si intenso di contribuire dal » canto suo quanto può mai sì al mantenimento ed all' aiuto di quei cattolici che » vinono fra gli Heretici, come alla conversione di questi, essendosi considerato » che havendo l'adito e la facilità di osservare gli essercizii e di udire le prediche » de' cattolici vengono in cognizione della verità, et del loro errore e detestano

(1) La reine a mis en marge : *Da queste considerazioni.*

Digitized by Google

» questo, ed abbracciano quella, ha voluto far suo proprio il palazzo (1), » dove si abitava havendolo comprato (2) e di due sacerdoti per adesso ben provisionati con ordine che continuinò come prima l'essercizio della nostra religione, e sono li medesimi sacerdoti che hanno servito e predicato ivi per il passato, de' quali il popolo cattolico è sodisfattissimo sì per la dottrina come per li buoni costumi loro.

» E per assicurar maggiormente la quieta continuazione di quest' opera tanto pia e tanto utile, la Maestà sua ha lasciato che riseda nel medesimo Palazzo un suo segretario che lo custodisca ed invigili, che si faccia il servizio di Dio come si conviene, e sin qui per quanto s'intende dalle lettere di lui e di Don Giovanni Margues, uno delli due sacerdoti, il tutto passa felicemente e con somma quiete, sperandosi pure che nell' avvenire non si sentirà che sia dato loro alcun disturbo, si per la confidenza che si ha della Maestà sua nell' assistenza divina, come per haver essa stessa vivamente raccomandato al senato d'Hamburgo quando si portò a far con sua Maestà il complimento per la partenza, il rispetto dovuto al medesimo suo Palazzo et a' suoi ministri e servitori che vi lasciava.

» Ma il fine della Maestà sua non è ristretto solamente a giovare alli cattolici che habitano in Hamburgo ma etiandio a tanti altri che si trattengono nelle corti de' prencipi circonvicini non cattolici ed in altri luoghi della Germania inferiore, ove non risiede alcun missionario che possa amministrar loro almeno il sacramento della penitenza; et li due missionarii giesuiti che risiedono in Hamburgo, i quali ben spesso o per causa di malatia o d'altro accidente, si riducono ad un solo, non possono abbandonare la cura di quasi mille anime cattoliche che saranno in quella città per andar intorno a soccorere agli altri, oltrechè non hanno modo di farlo per mancanza del denaro, che occorre per i viaggi, perchè per la loro sussistenza non hanno altro che quanto vien loro somministrato per elemosina dalli medesimi cattolici.

» La Maestà sua è di pensiero d'obligar detti sacerdoti (3) ad andar vicendevolmente intorno a visitar le persone cattoliche et ad adoperarsi per la propagatione della nostra religione; volendo ancora che nel medesimo suo Palazzo uno di loro tenga la scola per insegnar alli figliuoli de' cattolici, i quali col andare come fanno a quelle degli heretici non possono se non imbeversi di dottrine contrarie alla nostra religione con pericolo che un giorno si volino alla luterana.

» Resta che si concedano intanto a Don Giovanni Margues cappellano della Maestà sua le facoltà solite concedersi agli altri missionarii, e quelle insieme di poter amministrar tutti li sacramenti che appartengeno ad un curato d'anime, con

(1) Tout cela dans le ms. est souligné de la main de la reine.

(2) De la main de la reine en marge: *E proveduto delle cose necessarie.* Ce membre de phrase en remplace plusieurs autres que Christine a effacés.

(3) Toute cette phrase est rectifiée en marge de la main de la reine.

Digitized by Google

la facoltà di poterle communicare tutte o in porte secondo che a lui piacerà ad un altro sacerdote e che possano valersene per tutta la Germania inferiore, onde il detto ne supplicherà la sacra Congregazione. »

Folio 234 on trouve, en italien également, le récit des funérailles du grand Gustave à Stockholm. Le voici :

Relatione del funerale fatto in Stokholm al corpo del re Carlo Gustavo.

« Alli tredici di novembre 1660 giorno di sabbato si terminò in Stokolm la Dieta e fu in questo modo : Raunati che furono nella gran sala del Palazzo reale detto Castello tutti li cinque Stati, cioè il Senato, la Nobiltà, i Preti, li Cittadini, ed i Paesani, ed arrivato il piccolo re col principe Adolfo suo zio, furono letti da uno de' senatori gli articoli delle materie trattate nella Dieta toccanti la reggenza del regno durante la minorità e questi concordemente confermati si arringò da ciascuno de' capi de suddetti Stati e fu prestato il giuramento al rè dalle cinque cariche della Reggenza nuovamente create nella Dieta e da alcuni senatori fatti dal defunto re poco avanti la sua morte. Le dette cinque cariche sono queste per il loro ordine : La prima del vice re chiamato ivi *Rixdros* in persona del Co. Pietro Baa, il quale per esser tuttavia indisposto non potè intervenire ad alcuna funtione, ed un senatore occupò il di lui posto ; la secunda del gran contestabile Mons. Kagh ; la terza del gran ammiraglio Mons. Vranghab ; la quarta del gran cancelliere conte Magnus della Garda, cognato del morto re, e l'ultima del gran tesoriere Mons. Gustavo Bond et tutti i cinque senatori. Fu poi dichiarata la regina madre regente del regno con due voti in consiglio come pure ha il re. La regina però non intervenne a questa funzione, la quale durò già di cinque hore, e fatto questo ogniuno si ritirò e si diedero gli ordini per la sepoltura del re, che seguì il giorno appresso delli 14 in Domenica e fu in questo modo :

Verso le tre hore dopo mezzodì scesero nella chiesa del castello ove stava in deposito il corpo, accompagnati dal senato e da tutta la corte con quest' ordine, Il re, il prencipe, la regina madre, la principessa Maria sorella del defunto e moglie del detto Co. Magnus, et la regina Christina, osservandosi in ciò l'ordine del sangue et non altro, col seguito di tutte le dame della corte e della città al numero di 150 incirca, tutte vestite di bianco con faccia coperta e longhissimo strascico. La regina madre haveva di più un velo nero che dalla testa gli pendeva sopra le spalle, indi si strascinava a terra con lo strascico bianco per la lunghezza di dieci braccia. Arrivati che furono nella detta chiesa, presero posto di qua e di là alla Bara le loro Maestà, Principe e Principessa e l'ambasciatore di Francia Mons. Chevalier di Ferloa, de l'ordine di Malta : Stava il corpo a capo della chiesa in una grandissima cassa coperta da una gran coltre di velluto nero riccamata di piccole corone d'oro reali senza numero, foderate di finissimo ermesino ; a pie di questa era un tavolino coperto di nero con le insegne reali, cioè la corona reale chiusa, la spada, lo scettro, il globo e la chiave d'oro, il tutto guarnito di grossissime perle e bellissimi diamanti, coperta

Digitized by Google

ogni cosa da un sottilissimo velo nero e tutto questo era sotto una grandissima tribuna di velluto nero con frangioni neri e con quattro leoni coronati e dorati sopra gli angoli; stava pure à pié della detta bara un superbissimo baldacchino di velluto nero riccamato di corone reali d'oro con ricchissimo frangione doppio d'oro. Qua si recitò da un senatore un orazione funebre nella lingua del paese e poi fu incamminata la processione, che così appunto si addimanda ivi tal funzione, all'altra chiesa di santa Maria posta sopra una piccola isola della città dove sono sepolti molti re, e particolarmente il padre et la madre della regina Christina. Precedevano a tutti cinque compagnie di cavalli armati di tutto punto alla sordina al numero di 1500 incirca; e questo vien detto il reggimento della nobiltà; dopo questi venivano altri 1500 fanti vestiti di lutto con tamburi piffari et armi come si usa in tali funzioni; succedeano a questi tutti li scolari e studenti dell' università d'Opsal, città metropoli del regno, e la più antica di Svezia, lontana sette leghe da Stokolm verso la fine del mondo; e dopo questi una grandissima quantità di preti, vescovi, arcivescovi: alla moda del paese questi erano seguiti da 300 bandiere acquistate dal morto re nelle prossime passate guerre e la maggior parte in Polonia, et indi seguitavano 60 cavalli a mano, detti i cavalli delle provincie, ognuno de' quali era coperto con gran nappa di damasco nero con l'arme su li fianchi in riccamo d'oro della provincia che rappresentava et era condotto da due gentiluomini a piedi, e camminava pure a piedi avanti d'ognuno di questi il governatore della provincia con altro gentiluomo seco che portava uno stendardo di damasco nero con l'arme della stessa provincia in ricamo d'oro, seguitando così al n° di 60 che tante dicono essere le provincie di quel regno; Dopo questi veniva un senatore, il gran maestro dell artiglieria che portava un grandissimo stendardo di damasco nero nel quale si vedevano in ricamo d'oro tutte le armi delle suddette 60 provincie, pezza veramente superba, e dopo lui altro gentilhuomo con altro stendardo di damasco rosso senz' oro, detto lo stendardo del Sangue. Dopo questo cavalcava un cavaliere armato di tutto punto con corazza, elmo e pennacchiera bellissima, con spada guernita di diamanti in mano et con grossa catena d'oro al petto, sopra bellissimo cavallo armato e bardato con gualdrappra di velluto nero riccamato di corone d'oro, e questo rappressentava il corpo della nobiltà: questi era seguitato da altro cavallo a mano pure armato e bardato nella detta forma et è lo stesso che cavalcò il nostro re il giorno della sua incoronazione. Venivano dopo tre generali d'armata che sopra cuscini di velluto nero con fiocchi d'oro portavano la spada, l'elmo le manopole e gli speroni del defonto, e questi erano seguitati dalle cinque cariche della reggenza con quest' ordine: Il gran Tesoriere col'a chiave d'oro, il gran Cancelliere con il globo, il grand Ammiraglio con lo scettro, il gran Contestabile con la spada et un Senatore in luogo del vicerè ammalato con la corona reale chiusa; a questi succedeva un certo tesoriere che spargeva per la strada monete d'oro e d'argento e dicono che sene siano gettate per tre mila scudi, benche se ne

Digitized by Google

siano fatte per maggior somma. Veniva immediatamente dopo questi il corpo portato da 24 colonnelli coperto della detta coltre l'estremità della quale erano sostenute da 24 senatori, e sotto il detto baldacchino, portato da 12 gentilhuomini et in poca distanza, veniva il picciolo re portato in braccio da un gentilhuomo in mezzo a due senatori che portavano il cappello et il ferraiolo, indi seguitava il principe pure in mezzo a due senatori e dopo due a due tutti gli altri senatori che sono 48. Succedeva a questi la regina Madre seguita da due senatori e da due gentilhuomini di camera che gli portavano lo strascico e dal suo primo scudiero che li camminava alle spalle: Seguiva questa la principessa servita pure da due senatori e poi veniva la regina Christina servita dall' ambasciatore di Francia e dai suoi tre gentilhuomini di camera che gli portavano due la picciola coda e l'altro il lungo strascico; marciavano dopo a due a due tutte le dame della corte e della città, i cittadini, i paesani con reggimenti d'infanteria e per ultimo qualche compagnia di cavalli. Le guardie del corpo spalleggiavano a piedi le loro Maestà et altri cittadini armavano tutta la strada. Con quest ordine si arrivò alla detta chiesa di S. Maria apparata di nero con grandissimi candelieri nel mezzo con concerto di instrumenti e musica funebre e qui posato il corpo in capo della chiesa si predicò e si lessero la vita, le attioni e la morte del defonto; indi dopo molte formalità e riti luterani, si mise il corpo sotterra; e fu sparata nell istesso tempo tutta l'artiglieria della città, del castello e della flotta dei vascelli di guerra al n° di più di trenta e dicesi che si siano contate da 3 mila tiri, oltre le salve delle pistole e moschetti che furono senza numero. La processione benché fosse incominciata di giorno fu ad ogni modo fatta poco meno che tutta di notte con quantità di torcie, perché in quel paese alle due ore dopo mezzo giorno convien portare la lanterna. Tutto questo durò come dissi dalle due dopo mezzo giorno fino alle due dopo mezza notte; è però vero che la regina Christina e l'ambasciator di Francia a pena entrati nella chiesa sene andarono non parendogli necessario di assistere alle cerimonie di Lutero, come pure fece il re per esser di complessione molto delicata. Assistettero a tutte le funzioni la regina madre, il principe. la principessa, il senato e tutte le dame, et il giorno seguente li 15, lunedì, si portò da mangiare e da bevere per solennizzar intieramente l'esequie reali. A tal effetto dunque furono apparecchiate in diverse sale quantità di tavole dove mangiarono i paesani, i cittadini, li scolari, i preti, vescovi, arcivescovi, la nobiltà, il senato, le dame e molti altri cavalieri forastieri fuor di riga. La regina Christina fu trattata dalla regina Madre nel suo appartamento; essa però non v'intervenne non essendo uscita dalla camera per due giorni dopo la sepoltura per non sentirsi troppo bene, il re pure si ritirò a buon hora e non assistè à nessuna cerimonia delle cene. Sedettero alla tavola con la regina Christina il principe, la principessa, l'ambasciator di Francia et cinque mogli di senatori, e la tavola fu servita dalle figlie d'honore della regina Madre colle quali poi cenarono li tre gentilhuomini di camera della regina Christina, e verso le

Digitized by Google

4 hore dopo mezza notte si terminarono le cene. Dicono che in quella sera si desse a mangiare in un istesso tempo n tremila persone incirca e che la spesa fatta dalla corona nelle descritte funzioni possa ascendere alla somma di ducento mila scudi incirca. »

La Vie de la reine Christine commence après le mémoire qu'on vient de lire page 237 ; mais il n'y a que la lettre dédicatoire adressée *à Dieu*. Le reste manque. Ce fragment est suivi de son testament qui termine le volume.

Le tome XIIIe est intitulé *Miscellanea*. Il mérite que nous entrions dans quelques détails.

La première qu'il contient est relative à un certain nombre de tableaux que la reine voulait commander. Voici quelques fragments de cette pièce.

Premier tableau.— La Beauté représentée dans un magnifique palais, couchée dans un superbe lit représentant une accouchée qui vient d'enfanter deux petits Amours qui doivent estre représentés comme estans de différent sexe, entourés des Grâces occupées autour d'eux de la manière que le sont les femmes autour des enfants nouveau-nés.

Second tableau. — L'Espérance qui allaite les deux Amours, etc. On lit en marge de la main de la reine : « De ces deux il ne faut faire qu'un, afin que le nombre des tableaux n'excède pas celluy de huit. — Faire une copie. »

Au cinquième tableau, le projet dit : « Ils sont représentés dans un estat de jouissance. » La reine après le mot estat a mis un renvoi et a tracé en marge le mot : *heureux*. Au sixième tableau, après ces mots : « leur crainte, leurs soupçons, leur douleur, » la reine a mis encore un renvoi et elle a écrit en marge : « *et leur tendresse* . »

Les folios 3 et 4 nous offrent la copie demandée de cette pièce, avec les corrections de la reine insérées dans le corps du texte.

Le folio 5 est le brouillon tout entier de la main de Christine (suivi d'une copie au folio 6), d'un plan d'opéra ou de ballet. Cette pièce est intitulée ainsi : *Il dialogo delle duoi* (sic dans le brouillon de la reine) *amanti ; mi pare che riuscirebbe assai bene se si facesse cantar in questi sensi.* »

Suit le fond d'un dialogue entre Damon et Chloris à la fin duquel on lit : *In questo punto deve comminciar la sinfonia.*

Le folio 12 nous offre la suite naturelle du précédent sujet ; c'est une pièce intitulée *Serenata*, dans laquelle on voit l'*Amore*, *il Tempo e la Fortuna innanzi al tribunal della Ragione*, et plaidant chacun leurs droits. Quand les premiers personnages se sont un peu disputés, la Raison prend la parole et conseille *agli amanti l'oblio*, *alli cortegiani il disinganno et alli filosofi la patienza*, et, chose bizarre ! ces trois classes promettent ce qu'on leur demande, les amants seuls protestent contre ces conseils, etc., etc.

Tutti, dit le texte, *insieme con un madrigale finiscono dicendo, che tutto deve ceder all' amore*, etc. Vient après ce plan la pièce. Les personnages sont : Amore, soprano ; Clori, soprano ; Damone, contralto ; il tempo, basso ; la

Digitized by Google

Ragione, tenore; la Fortuna, contralto; un chœur de courtisans, un chœur d'amants, etc.

Cette symphonie, dont il y a à la suite plusieurs copies, est chargée d'annotations marginales de la main de la reine. — Nous rencontrons ensuite les statuts *dell' accademia reale* qu'elle fonda dans son palais et dans laquelle *Si studii la purità, la gravità e la maestà della lingua toscana, s'imitino per quanto si può li maestri della vera eloquenza delli secoli felici et heroici, Demosteni et Ciceroni, di Cesari et Bruti, di Livio et Salusti*, etc. »

La quatrième piece du volume est intitulée : *Informazione della confraternita d'Amarante fatta l'anno 1653 a Stocholm.* »

Voici la copie de ce singulier document : — « È l'usanza in Svezia, siccome in Germania, di celebrare una festa di ricreazione, che si chiama *Wirtschafft*, che vuol dire una specie di conversazione allegra nell' osteria. In questa festa si elegge un numero di persone di qualità, que si travestono, o mascherano in differenti maniere, ma nella più ricca et magnifica forma che ciacuno puole. » En marge il y a de la main de la reine : « In tal festa. » Puis le texte continue : « Si giuoca, si cena, et si balla, e si prende un giorno particolare questo divertimento, il quale comincia al tramontare del sole e dura per ordinario sino al nascere del medesmo. Mentre che regnava la regina Christina, fu fatta questa festa trè o quattro volte, ma nell' ultimo anno del suo regno fù celebrata con una magnificenza che eccedeva tutte le attre simili feste che fossero mai state vedute nel nord e questa superbissima festa (ces derniers mots sont de la main de la reine), fu l'ultima che sua Maestà celebrò nel suo glorioso e trionfante gouverno (ce dernier mot est de la main de Christine), e si celebrò il giorno dei Rè e volle la majestà sua all' esempio di Augusto rappresentare la festa degli Dei in vece di quella del *Wirtschafft*, il quale pareva a la majestà sua un' idea troppo bassa e vile al suo nobile et heroico gusto. La regina dunque per questo effetto elesse un gran numero di persone di distinta condizione dell' uno e dell' attro sesso, che formavano questa mascherata. La sorte dava *ad ogni uno il personnagio che dovea rappresentar* (les mots soulignés sont en marge de la main de Christine), con i viglietti, che si cavavano e questi rimanevano accompagnati a due per due eccetuata la majestà sua che restava sola come era suo dovere.

Ciascheduno portava il nome del personnagio che rappresentava e si travestiva non secondo l'ordine della mitologia ma più pomposamente che si poteva e tutto scintiliava d'argento, d' oro et di gioje.

I Dei furono trattati in una gran sala serviti dalla gioventù dell' uno et del altro sesso, vestiti da Ninfe e da pastori. La regina risplendeva alla testa di questa folla e galante gioventù con tal splendore che oscurava tutti ; ma ella che non fu mai più d'un mezzo quarto d'hora alla tavola, senza patire, si diede a servire gli Dei a tavola con tutta la gioventù, e benché questo mestiere non fosse della sua grandezza, era però il più conforme al suo spirito ed al vivace tem-

Digitized by Google

peramento della sua età si commune a ciò che si pratica dai graziosi principi in simili occasioni.

La Regina in questa occasione prese, secondo il costume di tali feste, un nome di ventura, come tutte le altre, e fecesi chiamare l'Amaranta che vuol dire l'*immortale*.

La sala dove si rappresentava la festa si figurava esser l'Arcadia ed era ornata di superbissimi arazzi di verdure con specchi, vasi e statue, ; nell' aria spiravano soavissimi profumi e risonava un armonia di musica e d'instromenti che rapiva, ed il tutto era così mirabilmente regolato et ordinato che la magnificenza, la galanteria et il buon gusto spiccavano in tutto.

Si giuocò, si cenó e si ballò sino al far del giorno.

La Regina doppo havere regalato la sua corte incantó tutti al suo solito con quell' arte inesplicabile e a lei sola si naturale e particolare; ma sul fine fece stupir tutti, mutandosi in un subito d'habito commandando che si dasse al sacco il suo della mascherata e che fosse messo in pezzi come segul, benché il vestito fosse ripieno di gioie: questo commando fece perdere la gravita agli Dei i quali in questa occasione, benché più gravi e barboni, vollero spartire la ricca preda con li huomini; finalmente ogniuno restò contentissimo, e questa superba e galante festa fu applaudita dagli huomini e dagli Dei.

In questa occasione sua Maestà institul una specie di fraternità nominata *Geselschaftt* in Svezia e diede a quelli che vi erano dell' uno e dell' altro sesso la cifra dell' Amarante in doppio XX, le lettere della quale erano formate da diamanti circondate da una corona di alloro con queste parole « *Dolce ne sarà la memoria* . » Facendola portare a tutti li signori e le dame che intervenivano alli suoi *divertimenti*, e più familiari ricreazioni, il numero dei quali era di 32 cioè sedici signori et altrettante dame, senza contar la Regina che in tutto faceva il numero di 33.

Nel numero de' cavalieri vi era il conte Dona, il conte Dot, Montecuccoli, B. Antonio Pimentelli, inviato di Spagna, il conte Caprara, il conte Stenberg, Strozzi, un Acorosini, ed altri il nome de quali non si ricorda. Nel numero delle Dame vi erano le più belle e più nobili della corte, tra le quali la bella contessa e tre o quattro Sparre, famiglie delle primarie di Svezia che in quel tempo floriva di bellezza nelle sue donne et altre delle quali non si sa dire li nomi. A questo numero di persone la Maestà sua fece l'honore d'associarle seco per compagne delle sue nobili ricreazioni. Havevano essi l'honore di cenare con la Maestà sua quasi ogni sabbato in una villa lontana circa un miglio da Stocholm, ove si discorreva, ballava, giuocava e si godeva l'armonia della musica passando il tempo con gran piacere con tutta la familiarità e libertà che il rispetto e l'honesto permettevano a questa felice *radunanza* (1) destinata alla gloria di conoscere più intimamente e d'ammirare più da vicino i sentimenti *heroici* di questa gran regina; a quest'

(1) La reine unit : *Brigate*.

Digitized by Google

intuito furono chiamati gli Eletti per non aver mai riconosciuto nell' intimo di questa gran principessa cosa che nobile, heroica, grande, e degna d'ammirazione non fosse. In questi felici momenti persuadeva la Maestà sua, malgrado della sua modestia, a tutti quelli che havevano l'honore ditrattor seco, che eddio il quale era stato prodigo verso della Maestà sua de beni della natura e della fortuna, non le haveva dato niente di più grande del suo magnanimo cuore. In tal maniera questa gran regina si ristorava delle sue gran fatiche doppo aver applicato giorno e notte per tutta la settimana a suoi gravi et importanti affari, essendosi ella resa l'arbitra assoluta non solo del suo regno ma dell' Europa tutta dal momento che entrò nella sua maggiorità, il destino della quale pareva che dipendesse solo dalli cenni suoi : Però accudiva con indefessa et inaudita applicazione a tanti e si diversi interessi, rubando solo al suo mangiar et al suo riposo quei momenti che impiegava nelli suoi nobili et eroici di porti.

Volume XIII, page 122 et suivantes sont les *Constituzioni del habito militare della santa Passione*, de la main de Christine; plus une copie corrigée et annotée par elle, etc. A la page 141, nous trouvons un rapport d'une lettre écrite à la reine, le 11 décembre 1686, par le gouverneur général de ses possessions. On y voit que Christine s'était chargée de la dépense nécessaire à l'impression du livre de Wasmuth, allant à 15,000 rixdallers. L'auteur de la lettre proposant à la reine de recommander l'ouvragè au pape, Christine met en marge : — « Il ne faut rien espérer de ce pape icy; mais il en viendra bientost un austre, » s'il plaist à Dieu. Alors je feray des merveilles. Qu'il prenne seullement garde » de ne choquer nostre religion. »

Plus loin vient tout le détail de la négociation entre Puffendorf et la reine, relativement à l'histoire de Christine que devait composer cet écrivain. Il y a là des choses assez curieuses. Ainsi, à propos d'un passage où Puffendorf raconte, à la louange de Luther, le motif qui donna naissance au protestantisme, la reine a écrit en marge pour son secrétaire : — « Vous avés raison, et il faut luy escrire » là-dessus; ou qu'il l'oste, ou qu'il ne me le dédie pas. » La reine accepte cependant. Alors Puffendorf lui écrit qu'il peut exprimer la joie qu'il a eue d'apprendre que la reine ne désapprouve point son histoire. etc. : — « Il croit de ne » point pécher contre la grandeur de la reine, s'il ose escrire un peu familière » ment à une si grande majesté. » En marge, on lit de la main de Christine : — » Au contraire, il me fait plaisir. » — « D'autant plus (poursuit Puffendorf), » qu'il y aura deshormais cette conjonction entre la reine et luy que la postérité » ne nommera point Christine sans nommer Puffendorf, ny Puffendorf sans » nommer Christine. « La reine met en marge : — « Cet raison me fist assez » rire. » Plus loin on lit : — « Puffendorf croit qu'on ne le blasmera point, s'il » prétend de n'estre pas inférieur à Homère. » En marge, de la main de la reine : » Je crois qu'il n'a pas tout à fait tort. »

Plus loin encore, Puffendorf dit que : — « Pour l'histoire, bien que des gens » d'esprit sont d'opinion qu'elle aura beaucoup de grâce estant escrite avec une

Digitized by Google

» simplicité natifve, il croit néanmoins (pourveu que la reine l'approuve), qu'il » y pourra mesler ses sentiments sur les choses qui ont été exécutées plus tard » qu'il ne falloit, et cela sans chocquer personne, puis qu'aussi bien il n'y a point » de mortel qui ne soit sujet à des fautes. » La reine, avec raison, met en marge : — « Je ne comprens pas ; il faut voir l'original ; de là j'aurais volu que vostre » estrait eust été en latin, non pas en françois, mais n'importe. » Un peu plus bas elle fait cette autre remarque assez maligne : — « Surtout il faut prendre » garde de ne pas faire paraitre allemand son latin. » A ce passage : — « Il espère que la reine fournira aux dépans de touts ses voyages, en manière qu'il puisse converser avec honneur dans les cours estrangères et qu'il puisse encore corrompre les escrivains pour avoir d'eux ce qui fait son sujet. » La reine écrit en marge : — « Je le feray. » A cet autre : — « Il dit qu'il a honte de dire, et » le gouverneur général le sait, qu'il a souffert grande misère depuis l'an 1677 » qu'il commença d'escrire cette histoire qu'il auroit peu finir en deux ans, s'il » eust eu les moyens ; mais il espère que la Reine le soulevera selon la grandeur » de son âme, en sorte qu'il puist avoir une librairie copieuse, quelque beau jar- » din et quelque lieu hors de la ville pour se recréer. » La reine met en marge : — « Si ma bourse estoit proportionné a mon ame, nos affaires iroit bien ; mais il » faut avoir patience. Je ferai ce que je pourrai. » Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, quand Puffendorf recommande à la reine ses deux filles, « pour les » marier avec une dot competente, » Christine se borne à écrire : — « *Ut suprà* ; » et quand la personne qui fait ce rapport lui propose de faire donner à Puffendorf plus qu'il n'a reçu jusque là, elle met en marge : — « Escrire à Thexceira qu'il » s'accorde avec lui le meilleur marché qu'il poura. »

Le XIVe volume contient quatre copies différentes de *la Vie d'Alexandre le Grand*, écrite par Christine et imprimée il y a longtemps. Ce travail porte ces quatre titres différents : 1° *le Grand Alexandre ;* 2° *Dissertation sur le Grand Alexandre* ; 3° *Dissertation sur Alexandre ;* 4° *les Vertus et les Défauts d'Alexandre le Grand*. Ces quatre copies, de la main de Galdenblad et de l'abbé Santini, sont chargées de notes autographes de la reine. En tête de la première, on lit de la main de Christine : — « Copié moi cet ouvrage au plustot qu'il vous sera pos- » sible sans vous tuer. » La plupart des corrections de la reine ont rapport au style et aux tournures de phrase ; quelques-unes pourtant sont des additions de faits ou des réflexions assez remarquables. Ainsi, fol. 5, à propos de l'abstinence d'Alexandre dont parle le texte, la reine met en marge : — « La reine de Carie » envoia des officiers de bouche pour lui servir les mets délicats qui estoit en » vosgue dans leur siècle et dans le pays, où on se piquoit de faire bonne chère ; » mais Alexandre la remercia et les renvoya, disant qu'il n'avoit besoin de sauses » ny de ragouts et qu'on lui avoit apris en son enfance que la fatigue du matin » lui préparerait un bon appestit pour bien diner et que celle du jour luy fai- » roit le mesme office pour son souper. Tout cela semble justifier assés sa » sobriété. »

Digitized by Google

Fol. 28, v°, la reine met encore en marge : — « Il est important au jeune » prince que leur début soit esclattant et glorieux. La timide prudence sied mal » aux héros, et il faut qu'il soyent persuadés que par la crainte et la bassesse on » n'obtient jamais rien que la honte et le mépris. »

Page 43, à propos de cette phrase du texte : — « Que faut-il donc attendre » des hommes? Que peut-on en espérer, puisqu'enfin l'invincible Alexandre suc- » comba à leur injustice ? » La reine avait mis en marge, et elle barra ensuite, la réflexion suivante qui devait prendre place dans le texte: — « C'est connoître » mal la gloire et la félicité que de les prétendre hors de Dieu et de soy mesme, » que de les espérer hors de Dieu seul, qui est la digne cause et la glorieuse » récompense des héroïques travaux. Quel consolation, quel plaisir de vivre et » d'agir à la veue d'un si grand, d'un si digne spectateur. Il faut conter le reste » pour rien. » — Après avoir répété à peu près cette réflexion, fol 44, v°, Christine ajoute:—« C'est là l'unique défaut qu'on peut reprocher à nostre Alexandre » qui, pour son malheur, ne fust pas instruit dans une si sublime philosophie; » mais les voyes de Dieu estant aussi incompréhensibles qu'elles sont, on ne peut » savoir ce qu'il a opéré dans une asme qui estoit la plus belle de ses images » parmi les mortels. Il faut souscrire là-dessus à ses éternels décrets, et cepen- » dant, pour mettre le grand Alexandre en son vrai jour, il faut remarquer, etc. »

Dans la troisième copie, fol. 163, v°, à propos de cette phrase du texte : — « Les successeurs de ce gran monarque ont affecté jusques à ses défauts; mais » c'est trop : luy mesme n'a copié personne. » On lit en marge : —« Il estudioit, » il admiroit son Hercule et son Achille; mais sans les copier. Il se rendit, à leur » exemple, le plus gran et le plus bel original du monde. Le gran maistre estudie » sen copier les antiquités. C'est de cette manière que le gran Bernin s'est rendu » si excellent dans son art. »

Fol. 167, Christine a barré une page de texte et elle l'a remplacée par ce qui suit : — « Il faut entrer dans le détail de cette merveilleuse vie pour l'examiner » au font, pour louer et blasmer tout ce qui mérite de l'estre. L'enfance de ce » prince fust aussi merveilleuse que sa vie. Il faut remarquer en passant que les » ambassadeurs de Perse l'admirèrent. On sait assé que l'on flate les princes jus- » ques dans leur berceau, et que les ambassadeurs savent faire leur cour et ne dire » pas tout ce qu'il pense; cependant il est vrai qu'il donna touttes les marques » d'un grand et admirable naturel. Il estoit libéral et splendide jusques à mériter » les réprimandes de ses gouverneurs, de la profusion qu'il faisoit de l'argent. Il » estoit hardi et curieux, voulant tout savoir, desja ambitieux et jaloux de la » gloire de son père jusques à pleurer de ses victoires. Il estoit adroit et diligent. » Il apprenoit avec facilité les sciences et les exercices. Il parloit et escripvoit » bien. Dans un âge plus avancé il fist voir qu'il avoit merveilleusement profité » d'une excellente éducation. Tout ce qu'il dit et tout ce qu'il a fait estoit digne » du plus gran homme, depuis son enfance jusques à sa mort; mais on peut » douter si quelqu'une des sentences qu'on lui attribue sont de lui. On fait parler

Digitized by Google

» touts les hommes, mais surtout les princes, et on les fait souvent dire et faire » des chose auquels il non jamais pensé, etc. »

Il est évident que, dans ce long portrait, Christine n'avait en vue qu'elle-même. On en peut dire autant de cette note qu'elle avait mise au fol. 175, v°, et qu'elle barra ensuite : — « C'est icy qu'il faut examiner s'il est permis aux grans princes » d'avoir des favorits. L'exemple d'Alexandre qui aima son Effestion jusque à » l'excès, autorise cette espèce de foiblesse à ceux qui en sont capable. Les prince » seroit malheureux, si l'amitié, qui est le plus doux commerce de la vie, leur » estoit interdit. Ils sont hommes. Ils ont besoin de quelque dépositaire de leur » ennuis, de leur regrets et de leur joye. Leur vie plaine de fatigue et de travaux » seroit insuportable, si vivant toujours dans un estat de violence et de contrainte, » il ne leur estoit pas permis d'avoi dans le familier avec qui se délasser. Touts » les hommes naisse pour aymer. L'amitié y veut sa part. On ayme pour estre » aymé ou pour avoir sur qui répandre ses bienfaits. »

Au folio 198, nous lisons cette remarque satirique : « Les plaisirs et la magni- » ficence n'empêchèrent pas Sardanapale d'estre un aussi grand home qu'il estoit » gran monarque, et son épitafe qui contient toute la filosofie fait voir l'injustice » de la renomée a son sujet comme sur beaucoup d'austres. Aussi volons nous » dans nostre ciècle, des roys passer leur jours et leur nuits parmi les femmes et » les plaisir, que cette manteuse de renomé nous débite pour des héros et qui le » sont bien moins que ne l'estoit Sardanapale. »

Enfin, le folio 210, v° (quatrième copie), nous offre encore en marge l'observation que voici : — « Quant il tesmoigna de la jalousie de la gloire de son père jus- » ques à pleurer de crainte qu'il ne lui restât plus rien à faire dans le monde, cette » jalousie estoit d'un enfant qui n'avoit pas encor estudié la geographie qui eust » pu le guérir du mal d'une si vaine appréhension. Et si jamais, dans un âge plus » avancé, la pluralité des mondes l'a fait encore pleurer, je le plains d'avoir receu » ce don des larmes du ciel, puisqu'il fait si rarement ce régal aux grans hommes, » et j'ay peine a croire qu'il aye pleuré jamais si mal a propos. »

Je terminerai ce qui a rapport à ce volume par cette autre remarque de Christine (folio 211, v°) : — « Alexandre n'avoit pas d'autre maitresse que la gloire » qui seule le possédoit tout entier, et si l'amour badinoit quelquefois avec luy, » ce n'estoit que dans ses moments de loisir et lorsqu'il permestoit à la victoire » de se reposer. »

Le XVe et dernier volume est intitulé au dos : *Appendice di Lettere della regina Christina.* Il commence par la copie d'une missive, adressée a M. Davidson, son secrétaire, par la reine, lorsqu'il avait été envoyé de cette princesse en Suède. Il se poursuit par d'autres lettres à Mme la comtesse Oxenstierne, à M. Brémont, etc. La plupart sont, en brouillon, de la main de la reine, et n'ont été envoyées qu'en copies signées de cette princesse.

En voici une adressée à M. Bremont, du 22 octobre 1687. Elle est assez curieuse :

Digitized by Google

« M. Bremond, il est vray que je suis esté incommodé d'une enflure des jambes, mais j'en suis grâce à Dieu tout à fait guérie et ce sera pour autant de temps qu'il plaira à Dieu. Le marquis de Carpio est mort, et j'ay perdu un de mes meilleurs amis; mais c'est l'Espagne qui a fait une perte irréparable, ayant perdu le plus grand de ses ministres. J'ay senty cette mort avec affliction; mais le successeur qu'on luy a donné, le connétable Colonne, prince romain, mon ami de profession, m'en console en partie. Le pape qui hayssoit le feu vice-roi, a veu sa joie moderée par l'election du successeur qui ne luy est guère plus agréable que le défunct. C'est aujourdhuy une marque de prédestination que l'aversion du pape qui hayt tout ce qui a du mérite.

» Vous aurez sceu l'entrée de l'ambassadeur de France dans Rome avec toutes ses circonstances qui sont fort remarquables. Ce qu'il y a de vray est que les quartiers sont restablis de haute lutte et qu'il y a garnison françoise dans Rome comme dans Cassal. Le reste, le temps nous l'apprendra. Voilà la pure vérité, et croyez faux tout ce qu'on vous dira au contraire. Je vous l'avois bien dit qu'on ne feroit rien qui vaille icy. Dieu vous prospère. Preparez-vous a voir arriver des estranges choses. C. A. »

Cette lettre existe en original de la main de la reine, et en copie de Galdenblad.

Plus loin, dans une autre lettre, la reine, à propos des affaires politiques, dit a M. Brémont :

« Pour les affaires de Rome, elles sont a présent dans un estat qu'il est impossible d'exprimer. Il faut voir ce que Dieu en disposera, l'admirer et l'adorer en toutes ses dispositions; mais pour moy, je suis icy au milieu de deux grands ennemis, presque exposée a leur discretion, quoy qu'en estat de me défendre quand mesme ils s'accommoderoient, comme y a apparence, à mes dépans. A présent touttesfois, il semble que les deux parties s'adoucissent a mon esgard de plus en plus. Je ne scay ce qui en arrivera; mais je me tiens sur mes gardes, faisant connoistre que je ne suis pas irréconciliable, quoy que je n'estime personne assez pour acheter son amitié par la moindre action indigne de moy. Je me tiens à la fenestre, tranquille spectatrice de ce qui arrivera, toujours preparée au pis. C'est en ce sens qu'il faut parler de moy si l'on veut dire la vérité.

» Vous parlez des affaires de Suède, d'une manière que je vois bien qu'en vos quartiers on ne connoist ni ce roy ny l'estat présent de ce royaume. Le pauvre duc d'Holstein se flatte en vain des assistances chimériques de ce pays la, qui n'est pas en estat de le secourir; croyez-moy, quoy qu'on puisse dire, on n'en fera rien. »

Suivent plusieurs lettres sans importance, au cardinal de Furstenberg, au comte de Castelmare; mais celles qui sont adressées à M. Brémont sont assez curieuses. La reine prisait fort ses services; mais cela ne l'empêchait pas de le tourmenter quelquefois. Comme il avait épousé une religieuse, elle lui disait que, « pour etre bon ministre, il fallait qu'il s'en séparât, et qu'il *se résolut a boire ce*

Digitized by Google

calice, qui lui serait sans doute amer, si quatorze années de jouissance ne tempéraient cette amertume. Quant au pape, ajoutait-elle, *il n'est pas si proche de sa fin que vous le croyez.* Il a fait mentir les astrologues et les faiseurs d'almanachs plus d'une fois, et il prend trop de soin de sa personne pour ne les faire pas mentir encore souvent. Le pape n'est pas immortel, *grâce à Dieu;* mais il y a apparence que cette même Providence qui l'a mis dans le poste où il est, *pour la désolation de Rome et de l'Eglise,* le conservera jusqu'à ce qu'il ait achevé sa mission, *et que la gloire de tout retablir sera destinée à quelqu'un de ses successeurs, etc.* »

Dans une autre lettre, Christine va encore plus loin, car elle dit : « Pour le pape, il se porte comme un homme de 80 années qui est revenu d'une grande maladie; vous avez raison de croire que ma joye seroit grande s'il lui arrivoit d'affranchir le pas, je vous l'avoue; mais ma joye particulière seroit si fort asbimé dans la publique que je ne la sentiray pas, et le pape estant si peu incliné à faire du bien au gendre humain, il lui donnera cette satisfaction le plus tard qu'il pourra; et comme il est long en toutes ses opérations, apparament il ne se hastera pas de mourir, mais la consolation est que cela se fera malgré lui. »

Le 7 août 1688, la reine écrivant à M. de Brémont, s'exprime ainsi :—« Vous raisonnez fort juste sur les affaires d'Angleterre. Il est certain qu'elles sont dans l'estat que j'ay preveu il y a longtemps. Dieu peut faire des miracles, cela est indubitable; mais il n'est pas toujours d'humeur à les faire et il a ses raisons pour cela. Je souhaitte qu'il fasse pour la bonne cause tout ce qui sera le mieux pour sa gloire et celle de ce brave roy qui n'a d'autre défaut que son trop grand zèle; mais j'espère à l'avenir peu de bonnes nouvelles de ce pays là. Je ne crains pas moins l'armée que le parlement. Dieu fasse que je me trompe! mais je n'espère plus rien de bon. Les moines gris, blancs ou noirs ne servent, quand ils gouvernent, qu'à tout perdre. Leur unique employ est de prier Dieu. Ils gastent tout autre mestier dont ils se meslent, etc. »

Dans une autre lettre, la reine écrit encore à M. de Brémont :

« Le pape, quoyqu'en disent ses flatteurs, se rend tous les jours plus odieux et ridicule; il se repentira tost ou tard de l'engagement où il est entré.

» La rupture de Rome avec la France est si manifeste qu'on n'en peut plus douter. Je ne seaurois vous en faire le pronostic, sinon de vous asseurer que tost ou tard on fera icy une seconde *Criquiade, avec cette différence que celle d'Alexandre VII estoit un ouvrage in octavo, et celle-ci va estre un ouvrage in folio de l'imprimerie royale de Paris* (1). Voilà l'opinion du commun des connoisseurs; mais pour moy je tiens l'affaire entièrement adjustée; mais d'une manière digne des disputants, c'est à dire qu'il sera permis au pape de dire tout ce qu'il voudra, et au roy de France de faire tout ce qui lui plaira sans qu'on le trouve icy mauvais. Si vous ne trouvez cet ajustement admirable, vous aurez tort. *Que vous ai-je fait*

(1) La reine dans la copie a effacé ces mots; nous les laissons d'après l'original.

Digitized by Google

pour vouloir me mesler dans cette affaire? je suis, il est vrai, aussi mal que vous le dites avec le présent pape, mais je ne suis pas mal avec Rome, ny avec le saint siége, et je seray inconsolable d'avoir part dans une affaire, dont ils ne pourront jamais sortir avec honneur; quoy que l'on puisse vous dire, croyez que je ne m'en mesle pas (1). »

Voici une autre lettre politique, non moins curieuse, adressée à M. de Brémont; elle existe en original. La copie est de Galdenblad.

30 octobre 1688.

« M. Bremont, — toute mon attention est à présent du costé du prince d'Orange. Je plains le roy d'Angleterre et j'admire ce prince. Si vous lisez avec attention mes lettres précédentes, vous y trouverés le pronostique de tout ce que vous verrez arriver. Je suis fâchée d'avoir deviné trop bien. Je rends grâce a Dieu d'être sans royaume. Je mourrois de honte si j'en avois de voir périr un si brave prince sans faire au moins les derniers efforts pour le seccourrir; un prince si brave qui se va perdre par son zèle et par sa trop grande dévotion. Les catholiques n'ont pas tort de se plaindre du pape; il est sans doutte cause de tous ces malheurs. Il n'a tenu qu'à luy de les empêcher, et si le monde savoit au vray ce qui se passe icy, on en auroit horreur. Cependant il vient enfin d'accepter la médiation d'Angleterre. Dieu fasse quelle produise quelque chose de bon; mais je n'en crois rien. Vos nouvelles me sont agréables, et vos raisonnements sont si justes que j'en suis toute satisfaite de vous. Je vous envoyeray vos dépêches pour le premier. J'espère qu'il n'y aura rien à craindre pour vous. Cependant cultivez une bonne correspondance avec l'ambassadeur de France, quand vous aurez vostre caractère. Dieu vous prospère. »

Dans une autre lettre, Christine dit à Brémont : — « Pour le présent je ne vois rien qui m'oblige à pousser les choses plus loin; c'est aux autres de fournir matière à m'expliquer mieux, et il faut que l'on sache que je suis très contente de mon estat, tranquille spectatrice de tout ce qui se passe, et que je me divertis d'une manière très noble de la comédie qu'on me donne dans le monde; mais si les violons m'invitent jamais à danser sur un air qui soit digne de moy, je sauteray comme il faut. Mais je ne l'espère pas, car du train que vont les choses, je vois bien que je seray la seule digne d'envie, puisque je seray la seule qui n'a pas flechy le chenouil devant le veau d'or de nostre siècle. »

Du fol. 119 au fol. 169, nous trouvons diverses pièces sans grand intérêt. Parmi elles, il y a une lettre de reproches violents adressées à M. Leyombery (fol. 122), une lettre à la princesse Marie (fol. 125), une deuxième à la même personne (fol. 128), diverses lettres aux états-généraux qui refusent d'accepter M. Brémont comme ministre de la reine; — une autre, fol. 143 (sans suscription et datée du 23 mai 1686), où la reine se plaint beaucoup qu'on cherche à lui rendre le séjour de Rome insupportable; une lettre de la reine à Louis XIV, par

(1) Toutes ces dernières lignes sont ajoutées par la reine sur la copie.

Digitized by Google

aquelle elle lui recommande *un homme d'esprit et de mérite, connu d'elle de longue main, pour s'être distingué entre les plus excellentes plumes de ce siècle;* — une autre à madame Bracelonne, afin de la remercier d'avoir consulté pour elle les plus célèbres médecins de France, etc.

Le 20 juillet 1686, la reine écrit à son résident en France, au sujet de l'hommage qui lui est fait d'un livre :

« J'aurois reçue avec joye les Attlentiques si Rubtenius m'eut dedié le premier tome, mais la pensée de vouloir me dédier le second n'est pas honeste; quand il auroit dédié le premier a l'Empereur du monde, le second ne doit et ne peut plus s'adresser à moy; c'est pourquoy dites lui de ma part que je le prie de me reserver pour quelque austre ouvrage qui sera très bien receu. Je suis fachée que cette pensée ne lui est pas venue au premier tome, car cet excellent livre me devoit appartenir de justice; pour l'epiteste de la *Pallas Hyperborea*, il me fera trop d'honneur, mais qu'il se souvienne que Pallas filoit à merveille, et peut estre savoit elle coudre de mesme, et moy je suis si mal adroite que je ne sçais faire ny l'un ny l'austre; à cela près je crois que nous nous resemblons peut estre pas trop mal; mais treve de raillerie. Je ne suis pas fachée de la resolution qu'a prise Puffendorf; les engagements injustes ou la mauvaise conduite de ses ministres ont engagé son nom glorieux fort mal à propos. J'espère que le marquis de Lavardin aura la gloire de rendre ce important service au Roy son Maistre aussi glorieusement qu'il l'a commencé, et je vous réponds que ce grand Ministre le servira aussi bien que d'autres l'ont mal servy; et c'est tout ce qu'on peut dire pour lui rendre la justice qui est deue à son mérite. Cependant je vous remercíe de la joye que vous m'en tesmoignez. Je vous prie d'asseurer vos deux amis, tant à l'oncle qu'au nepveu, que je suis très satisfaite de leur zèle et affection pour mon service, dont ils n'auront pas sujet de se repentir. Dites aussi au sieur Pellisson que j'ay leu avec plaisir ses ouvrages, surtout sa dedicatoire où il parle si dignement de son Roy, et que je trouve tout ce qu'il escrit digne d'un auteur si celebre. Dieu vous prospère. »

Le reste du volume n'offre rien qui soit digne d'être mentionné.

— Telle est cette correspondance de Christine de Suède. Les *Mémoires* publiés par Arckenholtz en contiennent une partie. L'autre est restée inédite. D'ailleurs, Arckenholtz n'a pu donner les variantes. C'est, au contraire, ce que nous nous sommes attaché à faire. ACHILLE JUBINAL, *membre de la 2me classe.*

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR L'HONNEUR.

(*Mémoire lu dans la séance extraordinaire du 20 juin 1852.*

Une sanction est une contrainte qui détermine à l'accomplissement du devoir; ainsi envisagé, l'honneur, ce sentiment de l'homme jaloux de sa propre considération, qui fait préférer l'estime à l'intérêt, est assurément, parmi les mobiles humains, la sanction la plus noble et souvent aussi, dans nos mœurs françaises,

Digitized by Google

la plus efficace de la morale. Que d'actions coupables ont été évitées par la seule crainte du déshonneur! que de grandes et belles actions ont été inspirées par ce culte de sa dignité personnelle! Ce sentiment n'a point de faiblesses, mais il a des témérités; il fait entreprendre les choses les plus difficiles, les plus héroïques, et, en présence du danger, il suffit de le nommer pour faire oublier le péril, parce que dans la défaite même l'honneur vaut un triomphe.

Chacun place l'honneur dans ce qu'il croit que les hommes recherchent le plus en lui; les militaires dans le courage, les magistrats dans l'intégrité, les commerçants dans la probité, les femmes dans la chasteté, l'homme généreux dans sa libéralité, le confident dans la discrétion, l'ami dans la fidélité.

L'honneur inspire surtout la confiance, parce qu'il ne s'acquiert pas soudainement; un acte héroïque peut nous procurer de la gloire, il faut l'habitude du devoir pour mériter l'honneur. « Ce que l'on peut véritablement appeler de » l'honneur, dit quelque part Cicéron, n'est pas l'émulation d'un instant, mais » le prix d'une vertu persévérante. » — Cette parole du prince des orateurs est si vraie que celui qui n'a d'honneur qu'un jour n'en a pas et qu'un jour suffit pour perdre ce précieux dépôt. Vous comprenez dès lors comment l'honneur est la caution de la vertu.

Si Montesquieu a pu opposer l'honneur à la vertu, c'est qu'il a restreint sa pensée à un sens politique et conventionnel très-contestable; car les Romains eux-mêmes n'auraient pas séparé les fruits d'un même arbre : *honor est præmium virtutis,* dit Cicéron, *judicio studioque civium delatum.* Tout le monde sait que le temple de l'Honneur, élevé par Caius Maximus, pendant la guerre de Ligurie, et restauré par M. Marcellus, était disposé de manière que pour y entrer il fallait passer par celui de la Vertu, et Marius avait voulu que les édifices consacrés à ce culte fussent peu élevés, pour que ceux qui venaient s'y inspirer de ce noble sentiment, ne conçussent pas une trop grande idée d'eux-mêmes.

Nous avons dit que chacun place l'honneur dans ce qu'il croit que les hommes prisent le plus; il s'ensuit que l'on prend souvent pour lui la vanité, et qu'il y a un faux honneur comme il y a des opinions erronées, des renommées usurpées, des préjugés injustes. — C'est ce faux honneur que Boileau attaque dans sa XIe satire :

L'honneur partout, disais-je, est du monde admiré;
Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel est-il, Valincourt? pourrais-tu me le dire?
L'ambitieux le met souvent à tout brûler,
L'avare à voir chez lui le Pactole rouler,
Un faux brave à vanter sa prouesse frivole,
Un vrai fourbe à jamais ne garder sa parole,
Un poète à noircir d'insipides papiers,
Un marquis à savoir frauder ses créanciers,
Un libertin à rompre et jeûnes et carême,
Un fou perdu d'honneur à braver l'honneur même.

Digitized by Google

Mais quand Boileau veut nous peindre le véritable honneur dans un ingénieux apologue, au lieu de nous montrer la vertu aux prises avec les séductions et l'honneur incorruptible triomphant dans une épreuve difficile, il nous décrit l'âge d'or. C'est un contre-sens ; car l'honneur suppose le sacrifice ; c'est la récompense d'une vertu éprouvée. Plus on sacrifie, plus on est honoré ; c'est pour cela que le champ du combat où l'on immole sa vie à la patrie est appelé le champ d'honneur.

Si l'honneur exige le sacrifice de la vie, si sa voie est celle que Henri IV traçait à ses compagnons d'armes, et si tel est le prix qu'il accorde aux actions héroïques de la guerre que ce prix consolait François Ier, tombé aux mains de son rival, il n'exige pas moins de désintéressement ; il calcule ses obligations pour n'en omettre aucune, et jamais ses profits ; car là où il y a beaucoup de profits il y a moins d'honneur ; ce qui inspira à la famille de Lavalette cette devise : *Non æres, sed fides.* Néanmoins ce fut chez certains gentilshommes vaniteux et prodigues un mauvais préjugé que celui qui leur conseillait un tel dédain pour l'or et les affaires, que le désordre de leur fortune les obligeait à recourir à des bourses étrangères ; combien est plus honorable la conduite d'un fils qui, héritier d'un beau nom et d'une succession grevée, accepte une profession honorable pour faire honneur à la mémoire de son père !

Un autre préjugé fut celui qui consista à exagérer tellement la constance dans ses opinions et le respect de ses engagements envers un parti, qu'on y restait attaché lorsqu'on n'en partagait plus les convictions ; faiblesse et servitude qui firent prendre le respect humain pour l'honneur. Il est vrai qu'il est imprudent et blâmable, dans ce cas, de rechercher des faveurs et de jouer un nouveau rôle dans un parti contraire, parce qu'on pourrait être soupçonné d'ambition et de mobilité, c'est-à-dire, de manquer de désintéressement, de constance et de fidélité, deux conditions essentielles à l'homme ; mais l'on doit, pour concilier ce qu'exigent ses convictions avec ce qu'exige sa propre considération, se retirer dans ce port de la vie privée, où, après une traversée plus ou moins difficile et orageuse sur l'océan politique, on peut sans faiblesse comme sans prévention, sous le toit hospitalier de la famille, tendre la main à ses anciens comme à ses nouveaux amis.

Mais une maxime plus dangereuse encore, mélange barbare de ruse et de violence, aujourd'hui reléguée dans les bas-fonds des sociétés secrètes, fut celle qui consistait à dire qu'il n'y a pas de déshonneur, quels que soient les moyens que l'on emploie pour servir un parti, lorsque le succès en dépend ; honte, mille fois honte à ceux qui portent jusque là le mépris de la morale et de la dignité humaine, comme si Dieu n'avait pas donné des moyens à la justice de se produire avec franchise et probité : c'est à eux qu'il faut répéter que le divorce n'est jamais admis entre l'honneur et la vertu. La famille de Melens l'avait bien compris en prenant pour devise : Vertu et honneur, *virtus et honor;* et la famille Wals, en écrivant sur ses banderoles : *Pro Deo, honore et patria,*

Digitized by Google

Dieu, honneur et patrie, ces trois mobiles des grandes et bonnes actions.

Je pourrais vous citer encore, comme faux point d'honneur, le duel, ce combat sans équité qui livre aux chances du hasard l'honneur même. Mais suis-je obligé quand je vous donne une pièce de bon aloi d'éprouver avec vous toutes les fausses monnaies?

Où ne m'entraînerait pas l'obligation de tout distinguer en pareille matière? Il semble, par exemple, que la grammaire se soit jouée de l'honneur comme du bon sens.

Rien n'est vertueux et désintéressé comme l'*honneur* au singulier, mais au pluriel les *honneurs* changent les mœurs et mettent la vertu en péril ; de là, cette devise des Adhémar : *Plus d'honneur que d'honneurs.*

Honoraire au singulier, un conseiller honoraire, est la considération survivant à l'emploi, c'est le titre sans les émoluments ; au pluriel *les honoraires* sont la finance de l'avocat, du médecin, des professions libérales ; or, tandis que le salaire et les gages sont quelque chose de fixe, les honoraires ont cela de commun avec les honneurs qu'ils sont comme eux indéterminés et qu'on n'en a jamais assez.

Il serait trop long de rechercher dans Ducange en quoi, dans le langage féodal, le mot *honos*, appliqué à la distinction des fiefs, différait chez les Anglais et chez les Espagnols, et de décrire ce que dans le même langage on entendait chez nous par *honores ;* cela s'appliquerait à des usages qui ne sont plus. Il y aurait plus d'actualité à parler des honneurs que l'Eglise peut accorder dans ses temples à des laïques. Si ce n'était ample matière, dit Brillou dans son Dictionnaire des Arrêts, plus propre à inquiéter la vanité qu'à la satisfaire, et là-dessus il renvoie à une dissertation de Mornac, loi 30 *familiæ erriscundæ*. Sur la question de savoir quel est le plus honorable du côté droit ou du côté gauche dans une église, Mornac cite Maréchal et Loiseau.

Des droits honorifiques des églises à l'étiquette des cours il n'y a qu'un pas, et nous voilà bien loin dans le chemin de l'honneur, si nous y sommes encore; car la vanité, qui écrit son code et règle la distribution de ses rôles, ne réglemente que les honneurs: or, n'oublions pas que le véritable honneur n'a pas de pluriel; il n'y en a qu'un qui, soit à l'armée, soit à la cour, soit sous le chaume, convient, en tous pays, aux hommes de cœur honnêtes et dévoués, c'est celui qui toujours allie l'honneur à la vertu. — Heureuse alliance qui nous fait préférer à la critique de ces faux semblants, le récit des faits et gestes du vieil honneur français, réveillant en nos âmes l'écho des vertus de nos pères ; il suffit de tourner quelques feuillets de notre histoire pour rencontrer un de ces actes héroïques qui, même dans les revers, dus trop souvent à l'impétueuse ardeur de notre caractère, consolait l'esprit national et couvrait le deuil de la patrie par l'auréole d'une vertu sublime. Le fatal combat de Cérignole dans la guerre de Naples, sous Louis XII, nous en offre un mémorable exemple : « La nuit approchait, il ne restait plus qu'une heure de jour. Le duc de Nemours, du

Digitized by Google

un historien dont je me plais à retracer le récit plein de noblesse et de simplicité, voulait remettre l'attaque au lendemain pour laisser aux soldats le temps de se reposer et pour mieux connaître la position de l'ennemi ; mais Yves d'Alègre combattit cet avis, et comme il se sentait appuyé du plus grand nombre des officiers, il s'oublia au point qu'il osa taxer le général de lâcheté. Nemours, mettant la main sur la garde de son épée, allait venger cruellement cette offense, lorsqu'il fut retenu par Louis d'Ars. « Puisqu'on m'y force, dit-il, marchons au combat : on m'y verra tel que je m'y suis toujours montré et non tel que l'on voudrait me dépeindre ; mais j'ai bien peur que ce brave qui parle si haut, ne se fie plus à la vitesse de son cheval qu'au fer de sa lance. » Le combat commença par des décharges d'artillerie. Nemours fit ensuite attaquer les lignes des Espagnols, d'un côté par les Suisses et de l'autre par l'infanterie gasconne ; mais ces deux corps ne purent parvenir jusqu'aux ennemis, qui s'étaient retranchés dans un lieu couvert, d'un côté, de vignes, de haies, de buissons, et défendu de l'autre par un fossé large et profond. Nemours, surpris de les voir revenir sur leurs pas, les arrête et leur ordonne de se reposer. Il se met lui-même à la tête d'un bataillon d'infanterie française pour aller assaillir les retranchements des ennemis par les brèches que son artillerie y avait faites ; mais il fut arrêté par les mêmes obstacles qui avaient rebuté les Suisses et les Gascons. Il fit faire alors un mouvement à ses troupes, et comme il longeait un fossé à la tête de l'avant-garde, il fut atteint d'une balle de mousquet qui le fit tomber mort sur le champ de bataille. »

On peut blâmer justement le duc de Nemours d'avoir sacrifié la prudence du général à sa satisfaction personnelle ; mais il s'est vengé d'une injure en donnant son sang pour la patrie et dans un temps où la vie publique se concentrait dans la royauté : il pensa que la valeur d'un prince du sang, comme la vertu de la femme de César, ne devait pas même être soupçonnée, parce que l'honneur de la couronne était l'honneur même du pays.

F. Carra de Vaux, *membre de la 3e classe.*

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DU MOIS DE JUILLET 1852.

∴ La première Classe (*Histoire générale et Histoire de France*) s'est assemblée le 7 juillet, sous la présidence de M. de Montaigu, président. Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. Ont été présentés à la Classe les livres suivants : *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, et le Bulletin de la Société de Géographie.* On donne lecture de plusieurs questions qui doivent faire partie du programme général des travaux à exécuter par les membres de la Société. Les questions proposées sont renvoyées, après discussion, au comité central des travaux.

Digitized by Google

∴ La deuxième Classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le 14 juillet. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Plusieurs livres ont été présentés à la Classe, leurs titres sont annoncés dans l'*Investigateur*. M. le secrétaire donne lecture d'un rapport de M. *Carra de Vaux*, absent, sur : 1° *une Notice* de M. Huillard Bréholles, au sujet du poème *de Balneis Puteolaneis ;* 2° *un Mémoire* de M. John Le Long, sur Rio de la Plata ; 3° *une Dissertation* sur le crédit foncier, par M. Obriot ; 4° la brochure intitulée : *Coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation*, pendant l'année 1851 ; publications adressées à l'Institut historique. Le rapport de M. Carra de Vaux a été renvoyé au Comité du journal. Deux candidats, MM. Galinier, ancien militaire, et Gallès, homme de lettres, avaient été présentés à la Classe, le premier par MM. Richard et Renzi, le second par MM. Marcellin et Simon. Les commissions, chargées de vérifier leurs titres, sont venues lire des rapports favorables à leur admission. MM. Galinier et Gallès ont été reçus par la Classe au scrutin secret, sauf l'approbation de l'assemblée générale.

∴ La troisième Classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le 21 juillet, sous la présidence de M. N. de Berty, président. M. le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté. M. l'abbé Auger présente des observations sur quelques passages de l'ouvrage de M. Gardiner sur l'Italie, traduits par M. Alix et imprimés dans la dernière livraison de notre journal. « Sans parler de quelques assertions contestables, dit M. Auger, les observations sur Padoue supposent des distractions fort singulières. Voici d'abord ce qui regarde l'église de Saint-Antoine : « La cathé- » drale est un immense édifice gothique surmonté de sept dômes superbes, » construits par le célèbre architecte Palladio ; il est dédié à saint Antoine, qui » fut si charitable envers les animaux. C'est le Latran de la ville, et il y est plus » honoré que tous les autres saints du calendrier. » D'abord, l'église de Saint-Antoine n'est point la cathédrale de Padoue ; la cathédrale est un édifice tout différent, où se trouve, entre autres curiosités, la célèbre Vierge du *Giotto*, donnée par *Pétrarque* à Francesco Carrara : *Première erreur*. — Ensuite, le saint Antoine honoré à Padoue n'est pas du tout le même que saint Antoine abbé, avec lequel l'auteur le confond ; celui de Padoue avait été disciple de saint François d'Assise, qui est venu dix siècles après le saint Antoine de la Thébaïde : *Deuxième erreur*. — L'église de saint Antoine est du XIIIe siècle, et Palladio, qui est du XIVe siècle, n'a pu la construire : *Troisième erreur*. — Saint Antoine, que l'auteur dit avoir été si *charitable pour les animaux*, avait, en effet, sur les animaux un pouvoir remarquable ; mais, comme on suppose ici que le cochon, dont il est ordinairement accompagné, est une preuve de sa charité pour les bêtes, il est bon de savoir que cet accompagnement n'a aucun rapport avec saint Antoine lui-même, qu'il rappelle un fait qui se rapporte à l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné : *Quatrième erreur*. — Une autre église, continue M. Auger, n'est pas moins maltraitée par notre touriste : « Saint-Justinien, dit-il, est une église moderne, qui

Digitized by Google

» ressemble à Saint-Paul de Londres; c'est la seule église que j'aie vue en Italie » dans ce genre d'architecture. » Or, l'église en question est celle de sainte Justine, le chef-d'œuvre de Palladio : *Première erreur.* — Palladio a construit, en Italie, plusieurs églises du même style, notamment à Venise, où M. Gardiner a vu le Rédempteur : *Deuxième erreur.* Puisque Saint-Paul de Londres est du même style que Saint-Pierre de Rome, il y a donc, en Italie, d'autres églises de ce genre : *Troisième erreur.*

∴ La quatrième Classe (*Histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le 28 juillet, sous la présidence de M. Hardouin. Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté. Sont offerts à la Classe, l'*Album*, journal de Rome, par M. de Angelis, plusieurs numéros et le journal de la Société de Sphragistique. Deux commissions avaient été nommées : l'une, composée de MM. Foyatier, Jubinal et Marcellin pour vérifier les titres de M. Péquignot, ancien Landamann de Porentruy, candidat présenté par MM. Kohler et Renzi ; l'autre, composée de MM. Jubinal, Marcellin et Renzi pour vérifier les titres de M. Aznarès, candidat présenté par MM. Renzi et Jumelin. Après la lecture des rapports des deux commissions qui ont été favorables aux candidats, on passe au scrutin secret, et MM. Péquignot et Aznarès ont été reçus en qualité de membres correspondants, sauf l'approbation de l'assemblée générale. M. Kohler, notre collègue à Porentruy, nous adresse un article sur une inscription romaine, trouvée le 27 mai dernier près de Porentruy. La Classe renvoie cette notice au Comité du journal ; elle désire que communication en soit faite à l'assemblée générale. M. Parrat, de Porentruy, envoie à l'Institut historique la première traduction française de l'inscription hiéroglyphique de la pierre de Rosette. La Classe renvoie cette pièce à M. de Brière, suivant le désir de l'auteur, pour en faire un rapport.

∴ L'Assemblée générale (*les quatre Classes*) s'est réunie le 30 juillet, sous la présidence de M. Auger, vice-président. Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté. M. Renzi lit une lettre de M. Gallès, qui envoie à la Société une pièce de vers ayant pour titre : *Pensées d'un Nègre esclave civilisé dans le Brésil.* M. Masson, tenant la plume pour M. le secrétaire général absent, en a fait lecture à l'assemblée. Une lettre de M. Kohler, notre collègue à Porentruy, contenant un article archéologique, lu à la quatrième Classe, est communiquée à l'assemblée. On décide son renvoi au comité du journal (Voy. livraison 212, juillet 1852). L'admission faite par la deuxième et la quatrième Classe de MM. Galinier et Gallès, Péquignot et Aznarès, comme membres correspondants, est approuvée au scrutin secret par l'assemblée générale. M. Masson lit un rapport sur les livres de M. l'abbé Orse, intitulés : *Soliloques nocturnes et nouveaux Dialogues sur la pluralité des Mondes.* Ces deux pièces sont renvoyées au Comité du journal. On donne lecture du programme des travaux à exécuter par les membres. Son impression dans le journal est approuvée par l'assemblée qui prend ses vacances jusqu'au mois de novembre ; mais

Digitized by Google

l'administrateur pourra convoquer l'assemblée pour tenir une séance préparatoire en octobre. Il est onze heures. La séance est levée.

CHRONIQUE.

— L'Académie du Gard met au concours de 1853 les questions suivantes : 1° *Notice sur Séguier.* — Séguier est une des plus hautes illustrations de la ville de Nîmes. Antiquaire érudit, habile astronome, géologue sagace, ardent botaniste, créateur de collections précieuses recueillies avec patience et groupées avec talent, zélé correspondant de presque tous les savants de l'Europe, il consacra à l'étude des monuments anciens, de la numismatique et de l'histoire naturelle, une activité incessante et une science peu commune. Sa vie, toute de travail, de bonnes et grandes œuvres, est digne d'être racontée; elle serait éminemment propre à répandre le goût des recherches archéologiques, des méditations sérieuses, et présenterait aussi, sous le rapport moral, un enseignement salutaire.

C'est dans ce double but que l'Académie du Gard demande une Notice biographique et promet une médaille d'or de 300 francs à l'auteur de celle qui aura mérité ses suffrages.

Les ouvrages doivent être affranchis, et adressés, en la forme usitée, avant le 15 mai 1853, à M. Nicot, secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard, à Nîmes. 2° *Indiquer des moyens pratiques peu dispendieux et d'un effet certain et éprouvé pour combattre la maladie de la vigne, désignée sous le nom de* oïdium tukeri. — L'Académie ne demande pas l'exposition de recherches scientifiques qu'elle accueillerait pourtant avec intérêt. Elle ne se contenterait pas non plus du récit de quelques expériences faites avec les eaux de goudron, de chaux ; avec des aspersions de fleur de soufre ou des lotions d'eau chargée d'acide sulfureux, etc., etc.

Ce qu'elle désire, c'est qu'on découvre un procédé applicable en grand et propre à éloigner le fléau qui menace et qui a déjà atteint plusieurs riches vignobles; c'est qu'on lui propose un remède expéditif, économique et sûr, en précisant même l'époque de l'emploi; et cela dans un mémoire court, substantiel et accessible à des intelligences peu cultivées.

Le prix consistera en une médaille d'or de 300 francs.

Les ouvrages seront envoyés (*franco*), avant le 15 mai 1853, à M. Nicot, Secrétaire perpétuel de l'Académie; ils doivent porter une devise qui sera reproduite dans un bulletin cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Cependant, pour tout ce qui aurait besoin d'être confirmé par des expériences, les concurrents pourront se nommer, afin que l'Académie soit à même de constater l'exactitude des résultats.

— Etrennes Dinannaises pour 1852. C'est le titre de l'Annuaire publié à Dinan (5° année), par M. Odorici, conservateur du musée et de la bibliothèque de

Digitized by Google

Dinan. Cette publication a été enrichie de plusieurs documents qui ont rapport plus particulièrement à l'histoire de la bourgeoisie de cette ville.

On remarque entre autres choses : 1° les statuts des ouvriers du Marteau de Dinan ; 2° les exercices au tir de l'arquebuse au Papegault à Dinan ; 3° les statuts, réglements, ordonnances et lettres patentes, touchant les marchands de draps, de laines, etc., de la ville et du faubourg de Dinan. Chaque matière est précédée d'une introduction rédigée par M. Odorici.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Mémoires de la Société de Zurich*, pour les antiquités nationales. — *Histoire de l'abbaye de Zurich.*

Lettre de M. Oreste Brizi d'Arezzo sur la composition de l'armée Pontificale.

Bulletin de la Société de Géographie. 4e série, t. III, IV. Mois de juin et juillet 1852.

Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy. 1850.

Journal de la Société de la morale chrétienne, du mois de janvier au mois d'août 1852.

Annuaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, fondée le 9 brumaire an X (1801).

La Femme chrétienne, ou biographie de Virginie Bruni, écrite par le T. R. P. Ventura de Raulica, traduite par Mme de Berty.—Paris 1850.

Bulletin de la Société de Sphragistique ; juin et juillet 1852.— Paris.

Bulletin des travaux de l'Académie des Sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, avec planches. — 1851.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1 vol. in-8°.

Journal arcadien (Giornale arcadico) de sciences, lettres et arts de Rome. 1 vol.

Observations météorologiques faites à Nancy pendant l'année 1851 par le docteur Simonnin père.

Sulla coltivazione della campagna romana, brochure par M. Borgnana.—Rome.

Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux ; publications de juin 1850 à juin 1851.

L'*Album de Rome*, journal par M. de Angelis.

Révélations à la France ; négociations à Rio-de-la-Plata, par M. John Le Long.

De l'influence française dans l'Amérique du Sud. — Rio-de-la-Plata. — Mémoire approuvé par les notabilités commerciales de Paris, par le même auteur.

Intervention de la France dans le Rio-de-la-Plata, par le même auteur.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.

Digitized by Google

MÉMOIRE.

COUP D'OEIL.

SUR L'HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE ANCIENNE ET SUR LES DESIDERATA DE CETTE SCIENCE (*suite*) (1).

Dans un premier Mémoire nous avons examiné succinctement les découvertes astronomiques que nous devons aux peuples anciens, et les erreurs dans lesquelles ils étaient tombés par le défaut des instruments d'observation qui ont été inventés dans les temps modernes.

Après avoir exposé en peu de mots le vrai système de notre monde planétaire, qui enfin a été substitué aux chimériques hypothèses des anciens, et qui a pour base inébranlable le principe de l'attraction ou gravitation universelle des corps, ce serait le lieu d'expliquer en détail les conséquences de ce grand principe qui détermine tous les mouvements des globes célestes; mais l'espace que ces détails exigeraient nous manque. Nous nous bornerons à indiquer les découvertes nouvelles qui ont ajouté, s'il est possible, à la certitude du système de Copernic, adopté maintenant par tous les astronomes.

Le nombre des planètes, de ces humbles vassales soumises à la suzeraineté de notre Soleil, et qui ne pourront jamais s'affranchir de sa domination comme de sa bienfaisante influence, n'était, pour les anciens observateurs, que de cinq : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, parce que ce sont les seules planètes qui soient visibles à l'œil nu. Quelques philosophes de l'antiquité rangeaient, comme nous l'avons dit, parmi les planètes la Lune et même le Soleil, tandis qu'ils n'y comprenaient pas la Terre, qu'ils considéraient comme la reine du monde après avoir détrôné le Soleil dont ils méconnaissaient la grandeur et la puissance prépondérante dans l'étendue de son vaste domaine.

Après l'invention du télescope, Galilée, Huygens, Cassini et les astronomes leurs successeurs ont successivement découvert les satellites de Jupiter au nombre de quatre, ceux de Saturne au nombre de huit (2), et le double anneau si extraordinaire qui entoure cette dernière planète. Ils ont étudié et déterminé l'orbite de plusieurs comètes, dont on supposait jadis le nombre très-restreint, mais qui s'est depuis considérablement accru, et qui s'accroîtra encore par la suite.

En 1781, le célèbre astronome sir William Herschel découvrit en Angleterre, au moyen du puissant télescope qui porte son nom, la planète Uranus, qui,

(1) Voyez la première partie dans la 208e livraison du mois de mars dernier 1852.

(2) Le huitième satellite a été découvert en 1850 par M. Bond, directeur de l'observatoire de Washington en Amérique.

Digitized by Google

moins volumineuse que Saturne, est bien plus éloignée du Soleil, puisque la distance de la terre à cet astre central étant prise pour l'unité, celle de Saturne est de 9,539, et celle d'Uranus de 19,182 : aussi sa révolution sidérale ne s'accomplit qu'en 30,686 jours 820 (84 ans, 8 j., 18 h.). Herschel reconnut que cette planète est accompagnée de six satellites. Jusqu'en 1851 on n'avait pu revoir que le deuxième et le quatrième. M. Lassell, à Liverpool, est parvenu dernièrement à en distinguer deux autres, et de plus d'en découvrir deux nouveaux, qu'il ne faut pas confondre avec ceux trouvés par Herschel.

Depuis longtemps on avait remarqué qu'entre la planète de Mars et celle de Jupiter il y avait une distance bien plus grande que les distances qui existent entre les orbites des autres planètes. M. Bode, directeur de l'observatoire de Berlin, a cherché si les distances des planètes au Soleil se succèdent suivant quelque loi régulière. Il imagina la série suivante : 4, 7, 10, 16, 28, 52, 100, 196, et trouva que 4 étant supposé la distance de Mercure au Soleil,

7 devenait celle de Vénus;

10 la distance de la Terre;

16 la distance de Mars;

28, qui ne correspondait à aucune planète, était une *lacune;*

52 était la distance de Jupiter;

100 celle de Saturne;

196 représentait enfin la distance comparative d'Uranus. Cette lacune à la distance 28 semblait indiquer l'existence d'une ou de plusieurs planètes inconnues dans cette région du ciel. Cette conjecture s'est pleinement vérifiée.

Le premier jour du siècle présent, Piazzi fit à Palerme, dans l'espace indiqué, la découverte d'une petite planète qu'on nomma *Cérès;* une seconde, *Pallas*, fut reconnue par Olberts en 1802; une troisième, *Junon*, par Harding en 1803. Olberts découvrit *Vesta* en 1807, et successivement on découvrit en Allemagne, en Angleterre et en Italie, plusieurs autres petites planètes, savoir : *Astrée* en 1845; *Hébé*, *Flore*, *Iris*, en 1847; *Parthenope*, *Victoria*, *Hygie*, *Métis*, en 1850; *Égérie*, *Irène*, *Eunomie*, en 1851. En 1852, M. de Gasparis a reconnu à l'observatoire de Capo di Monte, près Naples (1), une autre petite planète télescopique qu'on a nommée *Psyché*. On a annoncé depuis que M. Luther, astronome, directeur de l'observatoire de Bilk, en Prusse, venait d'en apercevoir une autre qu'on appelle *Euterpe*. Enfin, une autre, qui a reçu le nom de *Fortune*, a été reconnue par M. Hind, astronome à Londres; et une nouvelle, dont le nom n'est pas encore connu, vient encore d'être découverte, le 19 septembre, par M. de Gasparis, et le 20 du même mois, par M. Chacornac, astronome de Marseille. Les orbites qu'elles parcourent sont toutes comprises dans ce grand intervalle qui sépare l'orbite de Mars de celui de Jupiter.

(1) Cet observatoire est très-favorable pour les travaux astronomiques, attendu la sérénité de l'atmosphère dans cette partie de l'Italie.

Digitized by Google

Elles se meuvent toutes autour du Soleil dans le même sens que les autres planètes, et à peu près dans l'étendue de la zone zodiacale, hormis Pallas qui s'en écarte davantage.

La théorie mathématique était parvenue à assigner la cause de chacune des perturbations indiquées par l'observation dans les diverses parties de notre système planétaire, et elles se rattachaient toutes exactement au principe de la gravitation universelle. La planète Uranus présentait seule une exception à cet égard; en effet, elle éprouve des perturbations que l'action de toutes les planètes connues ne pouvait expliquer. L'existence d'une planète non encore aperçue pouvait donner cette explication. Pénétré de cette idée lumineuse, M. Leverrier se livra à tous les calculs qui étaient nécessaires pour indiquer dans les espaces célestes le lieu où cette planète devait se trouver et la masse qu'elle devait avoir. Certain de l'exactitude de ses calculs, il détermina la zone où il fallait la chercher. Les 1er juin et 31 août 1846, il communiqua à l'Académie des sciences les résultats de cette analyse délicate; et, en effet, le 23 septembre suivant, M. Galle, astronome de Berlin, aperçut dans le ciel cette nouvelle planète, à une place très-rapprochée de celle qui avait été déduite de la théorie par l'astronome français.

Cette planète, qu'on a nommée Neptune, agrandit encore considérablement les limites de notre système planétaire. Sa distance moyenne au Soleil est de 30,04 rayons moyens de notre orbite. La durée de sa révolution sidérale est de 164 ans, et l'inclinaison de son orbite sur l'écliptique de 1 degré 47 minutes. On a déduit de son diamètre apparent son diamètre réel qui est de 4,72; son volume de 111; sa densité de 0,222, le volume et la densité de la Terre étant toujours pris pour unité.

Quel nouveau triomphe pour la science humaine, et quelle preuve évidente de la certitude, de la puissance des mathématiques!

Revenant au Soleil, nous avons des données certaines sur la grandeur de cet astre, grandeur qui étonne l'imagination, car ce vaste globe embrasserait une fois au delà la distance qui nous sépare de la Lune, en supposant que son centre soit placé au centre même de la Terre, et cependant cette distance est de 86 mille lieues. Le diamètre du Soleil est évalué à 357 mille lieues (de 4 kilom.), et sa distance moyenne à notre globe est de 38 millions de lieues (152 millions de kilomètres). Nous savons encore la vitesse avec laquelle la vive lumière et la chaleur produites par le Soleil parcourent la distance qui nous sépare de cet astre. Cette vitesse est de 77 mille lieues par seconde, et met environ huit minutes à nous parvenir.

Mais, après avoir acquis ces connaissances certaines sur les distances respectives et les mouvements des corps célestes de notre système solaire, si on demande quelle est la composition, la substance réelle du Soleil et de ses rayons lumineux qui frappent la rétine de nos yeux, qui colorent tous les objets matériels et nous permettent de les voir, de les distinguer: à ces ques-

Digitized by Google

tions, on ne peut faire de réponses aussi catégoriques, aussi précises : ce sont des parties de l'astronomie physique que les savants étudient encore, qui sont les objets de leurs constantes observations ; mais quelques-unes ne sont pas jusqu'à présent sorties du champ des hypothèses pour entrer définitivement dans le domaine de la science. Le système des ondulations des rayons lumineux est cependant généralement adopté.

D'après les expériences qui ont été faites par Newton, et qui se poursuivent incessamment sur la lumière solaire, on sait : 1° que ses rayons ne sont pas homogènes, qu'ils se divisent en rayons primitifs qui produisent les couleurs de ce qu'on nomme le spectre solaire, savoir : des rayons violets, indigos, bleus, verts, jaunes, orangés, rouges ; 2° que la réunion de ces couleurs en un seul faisceau forme la couleur blanche, et que, dans certaines circonstances, ces rayons primitifs se détruisent mutuellement et produisent de l'obscurité.

Vers la fin du siècle dernier, on a reconnu que la lumière éprouve quelquefois, par l'effet de la réflexion et de la réfraction de ses rayons, des modifications qui la distinguent de la lumière ordinaire, et qui sont désignées sous le nom de *polarisation*.

Ces connaissances, et les observations assidues faites avec de puissants télescopes sur le disque du soleil ont permis d'avancer, non avec certitude, mais avec une grande probabilité, les résultats suivants qui sont consignés dans une notice scientifique de M. Arago (*Annuaire* de 1851).

« Les taches du soleil, noires, irrégulières et variables, mais bien définies sur leurs contours, ont quelquefois des dimensions considérables ; on en a vu dont la largeur était plus de cinq fois celle de la terre ; elles sont généralement entourées d'une auréole sensiblement moins lumineuse que le reste de l'astre et qu'on a appelées *pénombre*. Cette pénombre, primitivement remarquée par Galilée, et observée avec soin dans les changements qu'elle éprouve par les astronomes ses successeurs, a conduit, sur la constitution physique du Soleil, à une supposition qui, de prime abord, doit paraître bien singulière.

» Cet astre serait un corps obscur entouré, à certaine distance, d'une atmosphère qui pourrait être comparée à l'atmosphère terrestre, lorsque celle-ci est le siége d'une couche de nuages opaques et réfléchissants. A cette première atmosphère en succéderait une seconde, lumineuse par elle-même, qu'on a appelée *photosphère*. Cette photosphère, plus ou moins éloignée de l'atmosphère nuageuse intérieure, déterminerait par son contour les limites visibles de l'astre. Suivant cette hypothèse, il y aurait des taches sur le soleil toutes les fois qu'il se formerait dans les deux atmosphères concentriques des éclaircies correspondantes qui permettraient de voir à nu le corps central. »

Ainsi le Soleil serait composé d'un globe central solide et opaque, lequel est environné de deux atmosphères dont la plus éloignée de l'astre est à la fois lumineuse et ardente.

Des questions se lient intimement à celles qui sont relatives à la constitution

Digitized by Google

de notre Soleil : ce sont les questions que font naître les phénomènes que l'on observe surtout dans la lumière des étoiles, puisque ces étoiles sont aussi des soleils, notamment la *scintillation* des rayons de cette lumière. Ces questions sont maintenant étudiées avec soin par M. Arago et par les savants qui le secondent dans ses importants travaux (1). On attribue avec une probabilité qui approche de la certitude les phénomènes de la scintillation aux modifications et aux dérangements qui ont lieu par diverses causes dans les *ondulations* ou *vibrations* des rayons lumineux, dont les interférences plus ou moins régulières produisent les *dilatations*, les *changements de couleur instantanés*, les *points alternativement brillants et obscurs* que l'on aperçoit dans le disque des étoiles vues avec de fortes lunettes. Il y a tout lieu d'espérer que, sous peu de temps, la théorie dont on s'occupe sera complétement éclaircie et pourra être formulée.

Mais outre cette question de la scintillation des étoiles, il s'en présente beaucoup d'autres qui ont aussi les étoiles pour objet, et dont plusieurs ne sont pas encore résolues. D'abord il en est une qui probablement ne pourra jamais l'être, c'est celle qui concerne le nombre de ces astres ; car plus les télescopes avec lesquels on observe le ciel sont puissants, plus on en découvre dans les profondeurs de l'espace. Les étoiles que l'on peut voir à l'œil nu, les seules que les anciens connaissaient, n'atteignaient pas le nombre de trois mille. Elles composent celles qu'on a classées dans les six premières grandeurs. A présent, nous en connaissons un nombre immense qui sont classées depuis la septième jusques et y compris la quatorzième grandeur, et derrière celles-ci il en existe sans doute beaucoup d'autres qu'on apercevrait avec de plus forts télescopes que ceux que nous possédons. Mais déjà les étoiles dont l'existence est à présent constatée sont au nombre de plusieurs millions. Elles semblent fort inégalement réparties dans les cieux. Quelquefois, dans un espace équivalant à peine au quart de la circonférence apparente de la lune, on en distingue plus de vingt mille, tandis qu'ailleurs on n'en voit aucune dans un pareil espace. Cette zone blanche qui traverse le ciel, qu'on appelait jadis la Voie lactée et que l'on a considérée longtemps comme une vaste nébuleuse, est peut-être formée d'une immense quantité d'étoiles. Toutefois, il paraît qu'il existe de véritables nébuleuses, des vapeurs ou nuages lumineux qui sont répandus dans l'espace, et qui, sous des formes tout-à-fait irrégulières, en embrassent des étendues plus ou moins vastes.

Si, après avoir cherché sans y parvenir à savoir le nombre des étoiles, nous voulons du moins connaître les distances qui nous séparent de ces astres, il ne nous a été possible de réussir que par rapport à celles qui sont le moins éloignées, telles que l'*Alpha* du Centaure, *Sirius* et quelques autres des plus brillantes. La distance de la première de ces étoiles est d'environ 206 mille fois la distance du Soleil à la Terre, c'est-à-dire 206 mille fois 38 millions de

(1) Parmi ces savants nous citerons MM. Goujon et C. Mathieu.

Digitized by Google

lieues. Lorsqu'on cherche ensuite à atteindre aux étoiles plus éloignées, par exemple à celles de 13e et de 14e grandeur, l'imagination demeure accablée sous leur énorme distance, qu'à peine on pourrait exprimer en chiffres et qui, pour nous, équivaut presque à l'infini.

Parmi les étoiles, il en est qui présentent des phénomènes singuliers. 1° Plusieurs étoiles sont doubles, c'est-à-dire que peu distantes, du moins en apparence, elles circulent autour l'une de l'autre, toujours dans le même sens. Il en existe même quelques-unes qui sont triples. Parmi les étoiles doubles, il en est dont la lumière est d'une couleur rouge ; chez d'autres elle est verte ou bleue, etc. 2° Il existe des étoiles qu'on nomme périodiques, parce que ces astres éprouvent des accroissements et des diminutions d'éclat qui sont périodiques. Ils deviennent de plus en plus obscurs, au point de disparaître et reprennent ensuite peu à peu leur éclat. La durée de ces périodes varie : pour quelques-unes des étoiles doubles, elle n'est que d'environ deux jours, tandis que pour d'autres elle est de plusieurs années. Pour expliquer ce phénomène singulier, deux hypothèses se présentent : ces astres n'ont qu'une face brillante qu'elles nous montrent alternativement avec la face obscure dans leur rotation, soit sur leur axe, soit autour de l'autre étoile ; ou bien des corps opaques, de grandes planètes qui circulent autour de ces soleils, interceptent périodiquement leur lumière. Mais rien ne peut être affirmé à cet égard. 3° On a aussi des exemples d'étoiles qui, après avoir brillé d'un éclat plus ou moins vif, ont complétement disparu. Elles ont apparu tout-à-coup, ont jeté un grand éclat, et, après être restées comme immobiles pendant quelque temps, se sont éteintes sans laisser aucune trace et n'ont plus reparu. Quel phénomène surprenant ! Sont-ce des mondes qui périssent, et pourquoi ? 4° Les étoiles périodiques, les étoiles doubles ou triples, qu'on a nommées ainsi parce qu'elles se meuvent et circulent autour les unes des autres, ne sont pas les seules qui offrent des exemples de mouvement. Il est maintenant constaté que certaines étoiles ont un mouvement propre, et qu'elles finiront à la longue par sortir des constellations dans lesquelles elles sont comprises ; que notre Soleil lui-même est soumis à un mouvement réel de translation ; que les irrégularités des mouvements propres stellaires tiennent *en partie* au déplacement du système solaire, et que nous avançons chaque année vers la constellation l'*Hercule!* Ce mouvement paraît être de 80 kilomètres par seconde de temps (1). Parmi les moyens à employer pour parvenir à résoudre ces questions, autant du moins qu'il nous est possible de le faire, le meilleur et certainement le plus efficace consiste dans le perfectionnement des instruments d'observation. On

(1) Il a fallu des siècles pour connaître les mouvements des systèmes planétaires ; quelle durée prodigieuse exige la détermination des mouvements du Soleil et des étoiles ! Déjà les observations nous montrent ces mouvements : leur ensemble paraît indiquer un mouvement général de tous les corps du système solaire vers la constellation d'Hercule ; mais elles semblent prouver en même temps que les mouvements apparents des étoiles sont une combinaison de leurs mouvements propres avec celui du Soleil. De la Place.

Digitized by Google

s'en occupe avec ardeur dans la plupart des Etats de l'Europe. En France, il vient d'être accordé, par la loi du 25 mars 1851, une somme de 90,000 francs destinée à construire à l'Observatoire de Paris un pied parallactique qui doit porter la grande lunette mobile de cet établissement scientifique.

Déja le Bureau des longitudes était parvenu à faire sur ses fonds l'acquisition d'un objectif qui a été exécuté par M. Lerebours avec du flint-glass et du crown-glass fabriqués dans nos usines. Cet objectif est de 38 centimètres (14 pouces) de diamètre. Il excède en proportions les autres lunettes que nous possédons. Tout persuade qu'il donnera des amplifications de deux à trois mille fois les grandeurs apparentes à l'œil nu.

Lorsque nos savants auront pu se servir de cet instrument d'une perfection remarquable et d'une grande puissance, nous espérons que dans peu d'années ils pourront présider à la confection d'une carte du ciel établie sur une grande échelle.

On verrait sur cette carte toutes les étoiles comprises dans les premières grandeurs, les plus brillantes, celles qu'on voit à l'œil nu, marquées (avec leurs signes dénominatifs) par des astérisques de grandeur correspondante à leur éclat respectif; et les étoiles des classes inférieures, les étoiles télescopiques, désignées seulement par des points. On y indiquerait avec soin les étoiles doubles et celles en moindre nombre qui sont triples.

On désignerait aussi, de manière à les faire reconnaître, certaines étoiles dont le noyau brillant est entouré d'une large auréole de vapeurs, ce qui annonce une énorme atmosphère. Que peuvent être ces étoiles? des mondes à l'état de formation?

Quand on sera bien assuré du nombre et des dimensions apparentes des nébuleuses, on représenterait, de manière à les bien distinguer, celles qui se résolvent en étoiles qu'on marquerait par des points, et celles qui ne sont que de simples vapeurs lumineuses, de simples lueurs. On tracerait soigneusement leurs contours et leurs limites actuelles, car il est reconnu qu'elles sont susceptibles de changer (1).

La carte ferait encore connaître exactement les positions respectives actuelles des étoiles, telles qu'on les voit de notre globe, afin de faire apprécier par la suite les changements qui pourront survenir dans ces positions par l'effet des mouvements stellaires et de celui de notre propre système solaire.

L'aspect de cette carte montrerait que les étoiles, loin d'être disséminées à des distances à peu près égales, sont rassemblées en divers groupes dont quelques-uns renferment des milliers de ces astres.

Les comètes n'étant visibles que lorsqu'elles traversent notre système pla-

(1) Les changements successifs dans la figure des nébuleuses, déjà sensibles dans quelques-unes, le sont spécialement dans la belle nébuleuse d'Orion.

Digitized by Google

nétaire et approchent de notre Soleil, il ne serait pas possible de les indiquer sur la grande carte céleste (1).

En parlant des comètes, qu'il nous soit permis d'exposer ici, à titre de simples hypothèses, les idées que nous avons conçues sur l'utilité de ces astres, et les considérations générales qui nous ont suggeré ces idées.

Plus on observe l'univers, plus on étudie, sur le petit globe que nous habitons, la série continue des causes et des effets, plus on demeure convaincu que l'Auteur de la nature n'a rien créé en vain, rien qui soit sans but *d'utilité* ou de *nécessité* par rapport à l'ensemble des choses, si, comme il y a lieu de le croire, tout se tient dans l'univers, si le monde enfin est le résultat harmonique de toutes les existences.

Dans cette persuasion, nous avons cherché à découvrir quelle pouvait être l'utilité ou la nécessité des comètes, de ces astres si multipliés dans notre système solaire, puisqu'on porte déja à 500 le nombre de ceux dont on a observé le passage et qu'il en existe sans doute bien davantage.

Certainement ces corps célestes qui sont répandus dans l'espace avec une telle profusion, ont une fonction essentielle à remplir, et, comme on le reconnaît souvent par rapport à d'autres objets, il est probable qu'au but principal de leur existence, il s'en joint de secondaires qui sont aussi fort importants.

Des astres dont l'orbite est aussi allongée que celle des comètes, qui, après avoir approché du Soleil au point qu'ils nous paraissent quelquefois en effleurer la surface, n'ont de rapport avec les planètes dont les orbites sont presque circulaires et qui conservent toujours à peu près le même climat, que d'observer dans leur cours les lois générales de l'attraction d'après lesquelles les *aires parcourues* sont proportionnelles au temps employé à les parcourir; ces astres qui ne sont pas comme les planètes, renfermés dans la zone du zodiaque, mais qui au contraire suivent chacun une route différente dans l'espace et coupent l'écliptique dans tous les sens, nous semblent être chargés de *vivifier* et *d'éclairer* toutes les régions de l'univers.

Après s'être plongées pendant leur *périhélie* dans l'atmosphère du Soleil et s'y

(1) On demandera probablement quelle serait l'utilité de cette carte du ciel. Sans doute les astronomes de notre époque n'en ont pas besoin pour la suite de leurs travaux ; ils connaissent fort bien le ciel, et chacun d'eux, pour ainsi dire, en possède la carte dans sa tête.

Mais nous croyons qu'il est bon de fixer, pour les temps futurs, l'état actuel du ciel et la position respective des astres qui sont visibles tant à l'œil nu qu'à l'aide des télescopes.

Ainsi, il ne pourrait survenir par la suite aucun changement dans l'état du ciel, sans qu'aussitôt il ne fût *remarqué* et *noté* par les astronomes. Ce serait le meilleur moyen, à ce qu'il nous semble, de constater la réalité de quelques systèmes qui sont encore à l'étude et de rectifier ou de faire disparaître ceux qui ne sont fondés que sur des erreurs ou sur des observations inexactes.

M. Valz, l'un de nos astronomes les plus laborieux, vient de dresser une grande carte partielle du ciel, laquelle ne s'étend pas, dit-on, beaucoup au-delà de la zone du zodiaque.

Digitized by Google

être imprégnées de lumière et d'un degré de chaleur très-considérable, peut-être aussi du *principe électrique*, les comètes vont répandre cette lumière et cette chaleur dans l'espace jusqu'aux confins de notre système solaire, de manière à empêcher que le froid qui règne dans les régions éloignées de l'astre central, ne dépasse certaines limites. En même temps qu'elles y apportent de la chaleur et de la lumière, il s'échappe de leur noyau des vapeurs gazeuses qui se font voir dans ce qu'on appelle soit la *chevelure* qui les environne, soit la *queue* qui les suit et se prolonge à plusieurs millions de lieues (1).

Ainsi, et par le seul effet des émanations de ces astres, on ne saurait admettre qu'il y ait dans l'espace un vide parfait. L'espace contient des substances gazeuses extrêmement ténues et légères, ce que les anciens nommaient l'*éther*. Sans doute elles sont raréfiées de telle sorte qu'elles échappent à tous nos sens, mais enfin elles existent et aucune partie de l'espace n'en est totalement dépourvue. D'ailleurs remarquons-le bien, c'est à travers cet espace que se propagent les ondulations ou vibrations de la lumière solaire et de celle qui nous vient des étoiles. Ces phénomènes ne pourraient pas évidemment se produire dans le *vide parfait*.

Les planètes de Jupiter, de Saturne, sont fort éloignées du Soleil; celles d'Uranus et de Neptune le sont bien plus encore. A cette énorme distance de l'astre central, il est probable que ses rayons vivifiants ne peuvent leur suffire, et il y a tout lieu de penser qu'ils ne peuvent être remplacés autant qu'il serait nécessaire par la chaleur intérieure de ces globes. Leurs satellites et le double anneau de Saturne reflètent de la lumière; mais donnent-ils de la chaleur? Eh bien! les comètes nous paraissent destinées, comme de célestes et bienfaisantes messagères, à suppléer pour ces planètes, qui sont les plus grosses de notre système, au trop grand éloignement du Soleil. Elles leur transmettent, avec une douce lumière, le degré de chaleur dont elles ont besoin et qui est nécessaire à l'existence des êtres qui les habitent. La direction et la marche des comètes seraient tellement réglées et combinées par l'Auteur de la nature, qu'à peine l'une d'elles s'éloignerait de la planète qu'une autre s'en approcherait, et demeurerait quelque temps dans son voisinage par l'effet même de l'attraction. Ainsi il y aurait dans l'existence climatérique des quatre planètes dont il s'agit et par l'influence des comètes, des modifications analogues à celles de nos saisons (2).

(1) Newton attribue l'ascension et la direction des queues des comètes vers le côté opposé au Soleil, à la légèreté des parties les plus ténues que, par sa chaleur, le Soleil élève de leur atmosphère lorsqu'elles sortent de leur *périhélie*. M. de Mairan explique la formation des queues des comètes en supposant qu'elles se chargent d'une partie de l'atmosphère solaire, et qu'elles l'entraînent avec elles pendant et après leur périhélie.

Ces deux explications peuvent également s'accorder avec nos idées sur les fonctions des comètes.

(2) Halley annonça le retour de la comète de 1531, 1607, 1682 pour 1758. Cette prédiction éveilla l'attention des astronomes, et Clairaut calcula que la comète serait retardée de 100

Digitized by Google

Outre la chaleur et la lumière que ces astres doivent ainsi transmettre à de très-grandes distances, il est possible, il est même probable qu'ils sont aussi les véhicules du fluide électrique. Dans la supposition qui nous paraît vraisemblable, où le Soleil serait le principal foyer de ce fluide, agent indispensable non-seulement de la plupart des phénomènes physiques et chimiques, mais de la vie animale et végétale, cet agent ne pourrait probablement parvenir aux planètes éloignées sans des intermédiaires, et ces intermédiaires nous les voyons dans les comètes.

Par une analogie naturelle, nous sommes portés à croire qu'il existe également des comètes dans les autres systèmes solaires et qu'elles y remplissent les mêmes fonctions que dans le nôtre. Celles qui parcourent des courbes hyperboliques sont peut-être destinées à passer d'un système à l'autre.

Ces vues sur les fonctions cométaires nous paraissent donner au but principal de l'existence des planètes un haut degré de probabilité. Nous sommes persuadés que la plupart des planètes, notamment celles de Jupiter et de Saturne dont le volume est si considérable, sont habitées par des êtres animés. L'éloignement où elles se trouvent du Soleil qui doit diminuer pour ces planètes la chaleur et la lumière provenant de cet astre, dont les êtres qui les habitent ont besoin pour exister, cet éloignement ne peut-il être compensé par des moyens auxiliaires ou supplémentaires de plus d'un genre? D'abord ces planètes sont éclairées et peut-être échauffées par les nombreux satellites qui les environnent. De même que notre Lune sans atmosphère, aride et inhabitée comme elle paraît l'être, mais dont le reflet nous éclaire dans l'obscurité des nuits, les satellites des autres planètes semblent créés dans l'intérêt de ces globes qu'elles accompagnent et des êtres qui existent à leur surface. Les deux anneaux de Saturne sont éminemment propres à remplir ce double objet de leur fournir de la lumière et de la chaleur. Ne sait-on pas d'ailleurs combien les rayons solaires deviennent ardents et lumineux lorsqu'ils pénètrent à travers une atmosphère d'une certaine densité, et surtout quand ils atteignent ensuite la surface d'un corps solide telle que celle d'une planète. La surface si étendue des grosses planètes et la densité de leur atmosphère ne doivent-elles pas augmenter considérablement la puissance des rayons solaires malgré la distance du foyer d'où ils proviennent? Les comètes qui passent à travers leurs orbites et dont la marche est retardée par leur attraction, ne peuvent-elles pas, comme nous venons de le dire, ajouter à la chaleur et à la lumière qu'elles puisent à d'autres sources, et devenir d'utiles auxiliaires non-seulement sous ce double rapport, mais en leur transmettant aussi une partie du fluide électrique dont ces astres voyageurs se sont pénétrés pendant qu'ils étaient plongés dans l'atmosphère du Soleil? Enfin la

jours par Jupiter, de 518 par Saturne, et que, à un mois près, elle serait à son périhélie vers le 12 avril 1759. Elle y arriva, en effet, le 12 mars de la même année.

Elle a reparu en 1835, et cette fois son retour a été prédit avec une grande exactitude, parce qu'on a tenu compte de la planète Uranus qui n'était pas connue du temps de Clairaut. B Amiot.

Digitized by Google

chaleur intérieure de ces planètes qui ont sans doute été liquéfiées, comme la Terre, par les feux du grand astre dans les premiers temps de leur formation, ne peut-elle pas, ne doit-elle pas être proportionnée à leur volume?

Voilà comment nous concevons que, malgré les apparences, la plupart des planètes de notre système solaire peuvent contenir des êtres capables comme nous de contempler, d'admirer l'ordre qui règne dans l'univers, ses magnificences infinies et d'en adorer l'Auteur (1).

L'illustre de Laplace a exprimé, dans un passage de son *Exposition du système du Monde*, quelques idées analogues à celles que nous venons d'émettre :

« Non-seulement, dit-il, cet astre (le Soleil) agit, par son attraction, sur tous ces globes, en les forçant de se mouvoir autour de lui, mais il répand sur eux sa lumière et sa chaleur. Son action bienfaisante fait éclore les animaux et les plantes qui couvrent la terre, et l'analogie nous porte à croire qu'elle produit de semblables effets sur les planètes ; car il est naturel de penser que la matière

(1) Il nous est impossible d'admettre que ces globes superbes dont est environné le Soleil qui nous éclaire et parmi lesquels la Terre n'occupe qu'un des derniers rangs, ne soient que d'immenses amas de matière où il n'existe ni intelligence, ni volonté, ni âme. Les rochers, les monts, les forêts, les continents, les mers de notre planète comparés au faible corps de l'homme écrasent ce grain de poussière ; mais ils n'en savent rien ; ils ignorent leur existence et leur force, comme dit Pascal, tandis que l'homme les voit, les admire et y reconnaît l'œuvre du *Tout-Puissant!* Après avoir mesuré la terre qu'il habite, il a élevé ses regards vers les cieux, et avec cette intelligence que Dieu lui a donnée, il est parvenu à mesurer aussi les énormes distances qui le séparent de ces astres répandus dans l'immensité de l'espace ; il a calculé, constaté leurs mouvements, leurs volumes et les lois éternelles auxquelles ils obéissent. Voilà la gloire de l'homme. Dieu aurait-il été avare de ses dons au point de les avoir restreints à notre petite planète? Non, ils sont partagés entre elle et ses sœurs. L'univers, dans un coin duquel notre planète se trouve reléguée comme un point à peine visible, l'univers serait vide, serait comme un vaste domaine inhabité, inutile, s'il n'y avait pas ailleurs des êtres intelligents et sensibles.

Mais près de nous, sur la terre même où nous sommes, par combien de moyens divers le Créateur n'accomplit-il pas les vues de sa providence? En voici un exemple entre mille. Il n'a pas voulu que vers les pôles de notre planète, ces lieux où règnent les glaces et les frimas fussent dépourvus d'habitants. Afin de les peupler, il y a placé des hommes qui se plaisent dans ces climats rigoureux et ne peuvent *vivre ailleurs*. Les Lapons, les Esquimaux, les Samoyèdes, etc. vivent de chair de phoques, de poissons, et ils en boivent l'huile avec autant de délice que nous buvons les meilleurs vins. Cette nourriture et cette boisson leur permettent de résister aux plus grands froids. S'ils sont pendant longtemps privés de la présence du soleil, sa lumière est remplacée par celle de la lune, par les feux électriques des aurores boréales et par les reflets des glaces et des neiges. Un traîneau auquel ils attèlent des chiens ou des rennes (c'est leur luxe), un canot insubmersible et des harpons pour percer les habitants des mers, leur suffisent. Là, ils sont heureux ; mais, ailleurs, *ils périssent*, même en Danemark. Comme la constitution de ces peuples est appropriée aux climats glacés, les êtres qui habitent les autres planètes sont conformés, organisés pour y subsister. Mais nous en sommes trop éloignés, pour que nous puissions nous assurer de leur existence autrement que par les lois de l'analogie, et par cette voix qui nous crie : Cela est, car la gloire de Dieu l'exige.

Digitized by Google

dont nous voyons la fécondité se développer en tant de manières, n'est pas stérile sur une aussi grosse planète que Jupiter, qui, comme le globe terrestre, a ses jours, ses nuits et ses années, et sur lequel l'observation indique des changements qui supposent des forces très-actives. L'homme fait pour la température dont il jouit sur la Terre, ne pourrait pas, selon toute apparence, vivre sur les autres planètes; mais ne doit-il pas y avoir une infinité d'organisations relatives aux diverses températures des globes de cet univers? Si la seule différence des éléments et des climats met tant de variété dans les productions terrestres, combien plus doivent différer celles des diverses planètes et de leurs satellites. L'imagination la plus active ne peut s'en former aucune idée; mais leur existence est au moins très-probable. »

Nous terminerons ce Mémoire par un exposé succinct des conceptions de ce célèbre astronome sur la formation et les développements successifs, non-seulement des planètes de notre système solaire, mais de tous les astres qui existent dans l'univers.

Après avoir parlé de l'hypothèse de Buffon sur la formation de nos planètes, d'après laquelle ces planètes proviendraient d'un torrent de matières chassées du Soleil par la chute d'une comète, et avoir fait remarquer que cette hypothèse ne remplit pas la plupart des conditions auxquelles il faudrait satisfaire pour expliquer les phénomènes astronomiques (1), ce savant indique de quelle manière il conçoit la cause qui a produit ces corps opaques, qui forment comme le cortége du Soleil.

Il pense que, dans son état primitif, le Soleil était semblable aux nébuleuses que le télescope montre composées d'un noyau plus ou moins entouré d'une atmosphère nébuleuse qui, en se condensant à la surface du noyau, le transforme en étoile; que si l'on conçoit, par analogie, toutes les étoiles formées ainsi, on peut imaginer leur état antérieur de nébulosité, précédé lui-même d'autres états, dans lesquels la matière nébuleuse était de plus en plus diffuse, le noyau étant de moins en moins lumineux.

« Depuis longtemps, dit-il, la disposition particulière de quelques étoiles visibles à l'œil a frappé les observateurs philosophes. Comme l'a remarqué Mitchel, il est peu probable que les étoiles des Pléiades, par exemple, aient été resserrées dans l'espace étroit qui les renferme, par le résultat du hasard, et il en a conclu que ce groupe d'étoiles et les groupes semblables que le ciel présente, sont les effets d'une cause primitive, d'une loi générale de la nature, de la condensation successive des nébuleuses à plusieurs noyaux; car la matière nébuleuse étant sans cesse attirée par ces noyaux, doit former des groupes semblables à celui des

(1) Ce savant aurait pu ajouter une dernière raison qui nous semble aussi péremptoire que celles qu'il a données pour rejeter l'hypothèse de Buffon, c'est que les noyaux des comètes sont beaucoup trop petits pour que l'une d'entre elles ait pu détacher du Soleil la masse de matières qui compose les planètes anciennement connues, et celles qui ont été nouvellement découvertes. L'impossibilité du fait est de toute évidence.

Digitized by Google

Pléiades, et les nébuleuses à deux noyaux, former des étoiles très-rapprochées, telles que les étoiles doubles.

Quant aux planètes de notres ystème, on peut conjecturer qu'elles ont été formées aux limites successives de l'*atmosphère solaire* par la condensation des zones de vapeurs qu'elle a dû, en se refroidissant, abandonner dans le plan de son équateur.

En supposant que cette atmosphère s'est étendue, à une époque quelconque, jusques à sa limite, c'est-à-dire au point où la force centrifuge due à son mouvement de rotation balance la pesanteur, elle a dû aussi, en se refroidissant, abandonner les molécules situées à cette limite et aux limites successives produites par l'accroissement de la rotation du Soleil, conséquence nécessaire du resserrement de son atmosphère.

Les zones de vapeur successivement abandonnées ont dû former d'abord, par leur condensation et l'attraction mutuelle de leurs molécules, divers anneaux concentriques de vapeurs circulant autour du Soleil. Si toutes les molécules d'un anneau de vapeurs continuaient de se condenser sans se désunir, elles formeraient, à la longue, un anneau liquide ou solide ; mais la régularité que cette formation exige dans toutes les parties de l'anneau et dans leur refroidissement, a dû rendre ce phénomène extrêmement rare. Aussi le système solaire n'en offre-t-il qu'un seul exemple, celui des anneaux de Saturne. Presque toujours chaque anneau de vapeurs a dû se rompre en plusieurs masses qui, mues avec des vitesses peu différentes, ont continué à circuler à la même distance autour du Soleil.

De Laplace explique d'une manière analogue la formation des satellites auprès des planètes, et il ajoute : « La distribution régulière des anneaux de Saturne autour de son centre et dans le plan de son équateur, résulte de cette hypothèse, et sans elle devient inexplicable. Ces anneaux me paraissent être des preuves de l'extension primitive de l'atmosphère de Saturne et de ses retraites successives. Ainsi, les phénomènes singuliers du peu d'excentricité des orbes des planètes et des satellites, du peu d'inclinaison de ces orbes à l'équateur solaire, et de l'identité du sens des mouvements de rotation et de révolution de tous ces corps avec celui de la rotation du Soleil, découlent de cette hypothèse et lui donnent une grande vraisemblance.

» Les comètes, dans notre hypothèse, sont étrangères au système planétaire; ce sont de petites nébuleuses errantes de systèmes en systèmes solaires... leurs axes peuvent être hyperboliques. Cependant, sur cent comètes au moins dont on a déjà les éléments, aucune n'a paru se mouvoir dans une hyperbole. Il faut donc que les chances qui donnent une hyperbole sensible soient extrêmement rares ; l'attraction des planètes, et peut-être la résistance des milieux éthérés, a dû changer plusieurs orbes cométaires dans les ellipses dont le grand axe est beaucoup moindre que le rayon de l'activité du Soleil. »

L'illustre savant, dont nous rapportons l'opinion sur ce grand problème, termine en disant que la fluidité primitive des planètes accroît encore la probabilit

Digitized by Google

de l'hypothèse, et en exposant quelques considérations théoriques sur le phénomène singulier de l'égalité rigoureuse qui existe entre les mouvements angulaires de rotation et de révolution de chaque satellite planétaire.

Tel est le système proposé pour expliquer le grand problème de la formation des soleils et des planètes, celle de tous les corps ardents et lumineux, ainsi que des corps opaques qui existent dans l'espace. C'est aux observations assidues des astronomes, ayant spécialement pour objet les changements d'état successifs que pourront présenter les nébuleuses, les étoiles entourées de vapeurs et tous les astres en général, qu'il est réservé de confirmer cette hypothèse, ou de la remplacer par une autre qui pourra, nous l'espérons, offrir les caractères de la certitude (1).

Nous savons qu'il s'écoulera nécessairement bien du temps avant que l'homme ait pu acquérir ces nouvelles connaissances; mais les nombreux et brillants succès qui déjà ont couronné les efforts des astronomes, doivent les encourager à en faire de nouveaux en faveur d'une science qui embrasse l'ensemble des phénomènes que présente l'univers, et qui mérite à tant de titres d'exciter l'intérêt et la curiosité du genre humain.

ALIX, *membre de la 2e classe.*

(1) Les mouvements propres reconnus dans les étoiles, celui qui nous dirige vers la constellation d'Hercule, portent à croire que de même que les planètes tournent autour de leur soleil, cet astre est obligé de tourner autour d'un autre soleil plus puissant que lui. Dans l'étendue où se fait sentir leur attraction et où elle prédomine, des soleils pourraient aussi avoir pour cortége d'autres soleils avec les planètes qui les accompagnent; mais ces révolutions exigent des milliers d'années pour s'accomplir.

Nous lisons dans le journal anglais l'*Athenæum*, du 17 avril de cette année, un passage qui est relatif à cet objet. En voici la traduction :

« Nous savons maintenant que notre terre fait partie d'une famille de 24 planètes (à présent 28), » qui circulent autour du Soleil comme leur centre, enchaînées à ce globe et entre elles par la force » universelle de la gravitation; et ce vaste système de mondes est lui-même contraint d'avancer » au milieu des étoiles pour obéir à cette loi, et de tourner autour de quelque soleil central si » éloigné de nous que sa lumière, bien qu'elle ne mette qu'une seconde de temps à faire 200,000 » *milles* de chemin, ne nous est pas encore parvenue; ou peut-être cette lumière s'est-elle éteinte » en passant à travers l'immensité. Cette distance si énorme, nous pouvons la conjecturer en nous » souvenant que nous apercevons des myriades d'étoiles dans la voie lactée, astres dont les rayons » ont à traverser plusieurs millions de *milles* pour arriver jusqu'à nos yeux, et que les nébuleuses » mêmes nous envoient leurs lumières, bien qu'elles soient, suivant toutes les apparences, plus » éloignées encore et au-delà des étoiles que nos télescopes peuvent atteindre. »

Voilà encore des questions qu'il est réservé aux générations futures de résoudre.

Digitized by Google

NOUVELLE DÉCOUVERTE DE TOMBEAUX ET DE VASES

GALLO-ROMAINS.

La petite ville de Baugy (Cher) est un chef-lieu de canton à trente-sept kil. de Bourges, dont les environs offrent assez d'intérêt, envisagés sous le point de vue archéologique. On y trouve quelques restes d'une voie romaine et d'un aqueduc, ainsi qu'un camp romain assez bien conservé. Des débris de poterie et de tuyaux, des tuiles romaines en grand nombre et même des ustensiles de cuisine que le laboureur avec sa charrue heurte de temps à autre et met à découvert, enfin une vieille tradition qui place non loin de là sur une éminence une ancienne ville, dite des Monts, tout fait supposer que les Romains avaient établi en ces lieux une ville d'une certaine importance.

Le camp romain (1) de quatre cents pas de long, sur deux cents pas de large, s'étend sur tout le plateau de ce monticule, de forme à peu près rectangulaire, bordé de deux côtés par un petit ruisseau et presque inaccessible en plusieurs endroits. Les Romains, pour fortifier ce lieu, n'avaient eu qu'à élever des retranchements des deux autres côtés, et ils se trouvaient ainsi à l'abri de toute surprise. Des terrassements en dos d'âne, défendus par un fossé, s'élèvent à près de deux mètres au-dessus du sol dans l'intérieur du camp : à l'extérieur leur élévation atteint trois mètres. A peu près vers le milieu du côté le plus long se trouve une interruption de quelques pas, ce qui ferait supposer que c'était une des issues que les Romains ménageaient pour communiquer au dehors.

On voit à l'est du camp un assez grand espace de terrain marécageux et livré à l'agriculture depuis quelques années seulement. C'est là que l'on a découvert, sur une étendue d'environ deux boisselées (12 ares 76 cent.), plusieurs tombeaux et un grand nombre de vases qui sont dignes, je crois, de fixer l'attention des personnes qui s'occupent d'archéologie, non pas tant peut-être par leur propre beauté, que par leur origine vraiment romaine. Si je m'exprime de la sorte, c'est que depuis quelques années on a tant fabriqué d'objets antiques et de poteries romaines, que l'on doit regarder comme un heureux hasard la certitude où l'on se trouve d'en étudier de véritables.

Tel est le sujet de ces quelques notes incomplètes. Je n'ai point eu la prétention de faire un mémoire sur ces découvertes; le seul but que j'ai cherché à atteindre était d'en donner un aperçu, laissant à une plume plus exercée que la mienne le soin de les décrire complétement et de les étudier à fond.

Il y a trois ans à peine, un laboureur, en défrichant son pré, fut surpris de sentir sa charrue arrêtée brusquement par une énorme pierre de forme à peu

(1) Ce camp a la forme d'un carré long : à l'une de ses extrémités deux angles sont arrondis : il diffère de celui que l'on voit près d'Orléans, en ce que, dans ce dernier, les quatre angles sont arrondis.

Digitized by Google

près carrée. Il passe outre avec ce calme insouciant qui caractérise l'habitant de la campagne. Trois pas plus loin sa charrue se trouve de nouveau embarrassée dans des pierres plus légères; elle parvient à les écarter et à se frayer un passage, lorsque un bruit de verres cassés et le son de quelques médailles attirent cette fois les regards du laboureur, qui s'empresse de les ramasser et de les porter en toute hâte à sa femme, croyant avoir trouvé un trésor. Celle-ci les lave aussitôt à l'eau chaude, mais presque toutes ces médailles se décomposent immédiatement et se réduisent en poussière. Notre homme revient tranquillement à son labourage, mais il est bientôt arrêté dans son travail par le grand nombre de tombeaux qu'il rencontre à chaque instant. C'est ainsi que le hasard a amené la découverte de plusieurs pierres tombales, d'un grand nombre de médailles et de vases de différentes formes. Malheureusement les fouilles n'ont point été faites avec toutes les précautions usitées en pareille circonstance, et l'on n'a pu conserver qu'un très-petit nombre de vases entiers. Il est vrai que cela peut encore tenir à l'usage où étaient les Romains de jeter les vases du défunt sur le bûcher funéraire et d'en déposer les débris auprès de ses cendres.

Sur quelques-unes des pierres qui ont été retirées de ce champ, on voit des inscriptions plus ou moins bien conservées; sur d'autres, il n'y en a point; sur presque toutes on découvre différents objets qui devaient indiquer la profession du défunt. Les pierres qui ont servi à ces tombeaux, n'ont point le même grain que celles de la localité. On pourrait supposer qu'elles ont été tirées d'une carrière située à quelques lieues de là : on y trouve en effet des pierres de même nature. Plusieurs figures sculptées sur les tombeaux sont dans un état parfait de conservation, et, sous le rapport de l'art, quelques-unes ne manquent point de mérite, tandis que beaucoup d'autres sont à peine gravées sur la pierre. Le soc de la charrue n'en a point détérioré, car, circonstance assez singulière, toutes sans exception étaient couchées la face contre terre. On ne peut pas raisonnablement imputer ce fait à l'œuvre du hasard; il en existe nécessairement une cause : soit que les Romains eux-mêmes, obligés par la force des armes de quitter ces lieux, et afin d'éviter la profanation des tombeaux de leurs parents, les aient ainsi renversées pour les soustraire aux yeux de leurs vainqueurs; soit que plus tard ces populations devenues chrétiennes, et pour insulter au paganisme, les aient jetées par mépris la face contre terre. Peut-être cette dernière supposition pourrait-elle ne pas être dénuée de fondement, si l'on considère que quelques autres ruines, placées non loin de là, attestent qu'il y existait autrefois un couvent, et si l'on se rappelle surtout l'ardeur des premiers chrétiens à détruire les restes du culte des faux dieux.

Les différentes monnaies que l'on a pu conserver sont en bronze. Elles portent toutes ce seul mot : *Constantinus;* et elles sont encore entre les mains du propriétaire du champ, qui habite dans le Nord. Il m'a été impossible de m'en faire représenter une seule, il n'en existe plus dans le pays. Comme il y a eu plusieurs empereurs du nom de Constantin, il est assez difficile de pouvoir assigner à

Digitized by Google

ces pierres tombales une date certaine. On peut cependant, je crois, en faire remonter l'origine à la fin du troisième siècle, ou au commencement du quatrième.

Les vases ou urnes sont d'une couleur jaunâtre. Le travail en est commencé et sans ornements. Quelques morceaux, cependant, que j'ai ramassés sur les lieux, attestent qu'il y en avait en terre rouge, très-dure, recouverte d'un vernis qui brille encore avec le même lustre que s'ils sortaient des mains de l'ouvrier. Sur l'un d'eux, il y a quelques dessins imprimés en creux, mais sans mérite. Ce sont différents rayons partant d'un centre commun et formant un soleil, comme on le représente parfois sur nos almanachs. Le vase auquel appartenait ce fragment devait être extrêmement léger. Ces poteries sont semblables à celles connues sous le nom de *terra campana*. Sur un autre morceau de même couleur, une guirlande de feuilles est imprimée en relief. J'ai trouvé également un morceau de poterie noire, guillochée, qui paraît avoir été autrefois revêtue d'un vernis.

Voici de quelle manière ces vases se trouvaient placés dans la terre : La charrue rencontrait d'abord quelques pierres posées les unes sur les autres. Après les avoir enlevées, on s'aperçevait qu'elles recouvraient un vase ordinairement en terre grossière et jaunâtre et dont l'orifice était tourné contre terre : ce vase en protégeait un autre le plus souvent en verre et qui renfermait toujours des cendres et quelques ossements, parfois un anneau et une pièce de monnaie. Ainsi l'urne en verre, qui renfermait les cendres du défunt, était placée sous un vase en terre, et ce dernier était lui-même recouvert de pierres. On a trouvé aussi bien souvent des bouteilles cachées sous des pierres. Enfin, on a rencontré encore épars çà et là, auprès des tombeaux, différents autres vases en verre et en terre de toute façon et plusieurs objets de diverses formes : entre autres un petit lapin en terre cuite, d'une ressemblance parfaite, dont l'intérieur était creux, et l'ouverture se trouvait au sommet de la tête. Peut-être était-ce une lampe mortuaire, ou bien encore un jouet d'enfant, puisque nous savons que les Romains avaient l'habitude d'enterrer avec leurs enfants les jouets qui les avaient amusés pendant leur vie.

Certains débris, que je possède, peuvent donner une idée de la forme qu'avaient les vases entiers. Un d'eux nous représente le fond d'un vase qui se terminait en pointe par la base. Deux morceaux assez grands en terre commune ressemblent à la partie inférieure d'une assiette en porcelaine, seulement le diamètre du rond en saillie est beaucoup plus petit. Quelques-uns étaient surmontés de cols allongés avec une anse de chaque côté, qui, en partant du col, allait rejoindre la partie supérieure de la panse du vase. Un plat en terre jaunâtre est supporté par trois pieds en terre de même nature; sa destination devait être d'aller sur le feu. Une bouteille carrée en verre assez épais est terminée dans le haut par un orifice arrondi; elle n'a qu'une anse d'un seul côté. On voit dans l'intérieur une grande quantité d'ossements calcinés. Ces deux derniers objets sont presque entiers. De petites tasses en verre avaient également des anses, une de chaque côté. Un petit pot en terre, d'une légèreté extrême,

Digitized by Google

m'a été donné par une personne de la localité; il peut avoir huit centimètres de haut. Assez évasé à l'orifice, il a le ventre légèrement bombé et la partie inférieure a tout au plus deux centimètres de diamètre. Il est à regretter que ce petit vase ait été lavé pour le débarrasser de la terre dont il était entouré, car on ne peut pas voir si la couleur jaunâtre qu'il a actuellement est la même que celle qu'il avait en sortant des mains de l'ouvrier; cependant quelques points noirs, luisants, placés de distance en distance, feraient croire qu'il était primitivement enduit d'une couleur noire, sur laquelle on aurait pu passer un vernis.

Quoique les potiers de cette époque éloignée eussent l'habitude de mettre leurs noms sur leurs ouvrages, et d'indiquer sur chaque pièce le numéro de l'atelier d'où les vases sortaient, on ne remarque rien de semblable sur tous ceux que j'ai vus.

Je passe maintenant à la description des pierres tombales les plus remarquables. Toutes ou presque toutes n'ont pas plus de 10 à 15 centimètres d'épaisseur. Elles ont la forme d'un rectangle terminé dans le haut par un triangle. Les points, qui, dans les inscriptions, séparent les noms entre eux, correspondent presque tous au milieu des lettres ; il est assez difficile de reconnaître s'ils sont ronds ou carrés.

Tombeau, n° 1.

Hauteur neuf décimètres. — Largeur trois décimètres cinq centimètres.

Un homme à mi-corps, dans la force de l'âge, tient à la main gauche un objet semblable au bout d'un bâton. Il a devant lui une espèce de tablier avec un cordon de chaque côté, au bout desquels se trouve un gland.

Au-dessus de la tête on lit l'inscription suivante : D. M. ME, le reste illisible. Cette pierre, qui depuis sa base jusqu'à l'inscription forme un carré long, se termine en angle. Au-dessus des lettres on voit deux têtes de chevaux, regardant l'une à droite, l'autre à gauche; entre elles deux, il y a une tête humaine surmontée d'un croissant.

Tombeau, n° 2.

Hauteur neuf décimètres. — Largeur deux décimètres cinq centimètres.

Un homme, avec toute sa barbe et à cheveux frisés, tient à la main droite un instrument qui ressemble un peu à un sarcloir pour arracher les herbes. C'est peut-être l'ascia des Romains. Les savants ne sont point d'accord sur l'usage auquel cet outil pouvait servir. Les uns pensent que cet instrument était destiné à commencer les tombeaux; d'autres, au contraire, sont d'avis que c'était une pioche de fossoyeur, et que les tombeaux sur lesquels on voit cet instrument, doivent être regardés comme des monuments élevés à la mémoire de ces ouvriers. Cette pierre a la même forme que la précédente. Deux colonnes plates sont grossièrement taillées de chaque côté et forment saillie ; on lit au-dessus :

DIS MANE
M . C illisible FIDI
illisible AN S X (illisible).

Un triangle est gravé sur la pierre au-dessus de *Dis mane*.

Digitized by Google

TOMBEAU, N° 3.

Hauteur un mètre. — Largeur six décimètres.

Jeune enfant avec des cheveux frisés, tenant une boule à chaque main. Même forme à peu près que les précédents; toutefois à l'endroit où la pierre cesse d'être carrée pour se terminer en angle, il s'en détache une partie de chaque côté, en se recourbant, ce qui représente le quart d'un cercle. Sur le côté gauche on lit ces lettres tracées par une main peu habile :

RIA
PIRVISI

TOMBEAU, N° 4.

Hauteur neuf décimètres. — Largeur quatre décimètres cinq centimètres.

Pierre longue et carrée par le bas, dont le sommet est arrondi. Un jeune homme tient à la main droite un objet formant un demi-cercle et ressemblant assez exactement à la moitié d'un pain de munition, en usage parmi les soldats de notre époque. Ce personnage, représenté à mi-corps, n'occupe que la partie supérieure de la pierre; le reste est uni. On ne voit nulle trace d'inscription. Deux colonnes plates sont terminées en angle.

TOMBEAU, N° 5.

Hauteur cinq ou six décimètres. — Largeur deux décimètres.

Pierre longue, affectant une forme carrée dans tout son milieu et terminée en haut et en bas par un angle. Un homme est représenté à mi-corps; au-dessus de sa tête il n'y a que cette courte inscription : ILLO.

L'angle du bas grossièrement figuré était destiné à être piqué en terre.

TOMBEAU, N° 6.

Hauteur neuf décimètres. — Largeur trois décimètres.

A peu près même forme que le n° 5; colonnes plates comme au n° 4. Ce personnage, vu à mi-corps, tient à la main droite un objet ressemblant à un stylet, et à la main gauche une espèce de petit rouleau. Les cheveux en bandeaux plats, à la manière des femmes, couvrent une partie du front. On lit cette inscription : M . IVPVLE. Un triangle est gravé au-dessus.

TOMBEAU, N° 7.

Hauteur treize décimètres — Largeur six décimètres.

Cette pierre est une des plus belles et des mieux conservées. Sa forme est à peu près carrée; elle a une colonne de chaque côté, le haut se termine en angle. Un homme d'un âge mûr, représenté à mi-corps, porte un enfant. Ce dernier tient à sa main droite une boule, et il a son bras gauche passé autour du col de la personne qui le soutient. L'enfant a les cheveux frisés, l'autre personnage les a courts. Voici l'inscription : DI MAN . M . PRISCIN E (illisible).....

Digitized by Google

Au-dessus, quatre têtes de chevaux vues de profil, dont deux de chaque côté. Au milieu d'elles une tête humaine, avec des rayons tout autour. Le bas de la pierre est taillé de manière à faire penser que ce tombeau était placé sur un piédestal; et au surplus on en a trouvé un tout près du lieu où il était.

TOMBEAU, N° 8.

Hauteur un mètre cinq centimètres. — Largeur cinq décimètres.

Pierre de la même forme que le n° 2, excepté le sommet qui se termine en demi-cercle. Un homme tient avec ses deux mains un tablier étendu devant lui, dont les deux glands soutenus par un cordon tombent de chaque côté. Tête à cheveux courts et avec un collier de barbe. On lit cette inscription en demi-cercle: DIS MAN . MEM . SILVESTRI.

TOMBEAU, N° 9.

Hauteur six décimètres cinq centimètres. — Largeur quatre décimètres.

Un homme verse à boire de la main gauche dans un vase rond qu'il tient de la main droite. Ce tombeau est sans nul doute celui d'un échanson. Nulle trace d'inscription.

TOMBEAU, N° 10.

Hauteur six décimètres . — Largeur trois décimètres cinq centimètres.

Un homme et une femme sont placés vis-à-vis l'un de l'autre. Pierre dont la base forme une ligne droite, et le haut, la moitié d'un cercle, avec cette inscription : MEMORIA (illisible) DIS MANIBVS...

TOMBEAU, N° 11.

Hauteur quatre décimètres cinq centimètres. — Largeur deux décimètres.

Petite pierre carrée terminée en angle. Tête et buste d'un enfant. Dans l'angle du haut, trois boules sont disposées de manière à former un triangle. Un croissant se trouve au milieu d'elles. Point d'inscription.

TOMBEAU, N° 12.

Hauteur huit décimètres. — Largeur cinq décimètres.

Pierre semblable à la précédente. Le bas cependant est taillé de façon à être placé sur un piédestal. Une colonne de chaque côté se termine en angle. Un jeune enfant tient deux boules dans la main gauche, et il paraît les montrer avec la main droite : au-dessus cette inscription : M. MEMORIA JAUINIS VADVCIONIS (BCAXXV.)
Presque illisible.

———

On avait encore tiré de ce même champ quatre autres petites pierres tombales ornées de feuillages, et sur lesquelles étaient sculptées des figures d'enfant. Je ne sais pas ce qu'elles sont devenues.

Depuis très-longtemps déjà on avait trouvé de ces pierres tombales dans le

Digitized by Google

pays ; car j'en ai vu plusieurs qui sont placées sur les façades de quelques anciennes maisons. Elles sont liées dans le mur par la maçonnerie avec les autres pierres ordinaires, mais les figures sont toujours en dehors. Evidemment elles ont été exposées de cette manière comme curiosités, ou pour servir d'ornements aux murs où elles sont attachées.

Il est à présumer qu'il existe encore, soit dans le camp romain, soit dans le lieu même d'où l'on a tiré tous ces tombeaux, plusieurs objets rares et précieux ; car on s'est contenté de n'extraire que les pierres seulement que la charrue avait mises à découvert. Il n'y a que quelques jours que le même laboureur dont j'ai parlé en commençant m'a remis un petit objet en verre jaune, troué dans le milieu et ressemblant à deux pastilles épaisses que l'on joindrait ensemble par leurs côtés plats. C'était peut-être le grain de quelque collier ; on peut supposer avec raison qu'il ne s'y trouve pas seul. Il m'a montré également une pierre informe et couverte de terre, qu'il venait de découvrir avec sa bêche. Je l'ai débarrassée de la terre qui l'entourait, et je fus tout surpris de la voir assez artistement travaillée. Elle devait faire partie d'un monument beaucoup plus beau et bien plus important que ceux dont j'ai eu l'honneur de vous faire la description. Cette pierre est décorée de moulures sculptées en relief, représentant sur deux côtés des oves ornés de feuillages. C'est l'ove fleuronné des archéologues. Au-dessous des oves se trouvent encore des moulures formant des feuillages de différentes sortes, parmi lesquelles se trouvent des entrelacs à palmettes. Par une circonstance bizarre, on remarque sur un point de cette pierre l'assemblage de trois feuilles qui représentent une fleur de lys assez bien caractérisée.

Je passe sous silence une infinité d'autres objets qui avaient été trouvés au moment des fouilles. La plupart ont été rejetés comme étant de peu de valeur ; quelques autres ont été perdus par des enfants, après leur avoir longtemps servi de jouets. CHOUSSY, *membre correspondant de la 1re Classe.*

RECHERCHES

SUR LES LANGUES PARLÉES PAR LES PEUPLES PRIMITIFS.

(Fragments traduits d'un ouvrage de M. Alexandre de Humboldt) (1).

Avant de nous livrer à une courte investigation des noms locaux d'une partie de l'ouest de l'Europe, il faut en mentionner quelques-uns de la Thrace. Si l'on considère les populations émigrant de l'Est à l'Ouest, on trouve que la Thrace participe à cette émigration des peuples. D'ailleurs, on ne saurait nier que les Celtes ont occupé ces contrées, des traces de leur séjour et de leurs habitations étant répandues depuis la Pannonie jusqu'à la Lusitanie. C'est avant tout une multitude de noms se terminant en *Briga* et *Bria* qui nous fixe et dont on cherche l'origine ici. *Bria* signifie, en langue thrace, *ville* (Stephanus Byz — v.),

(1) 1 volume. Berlin, 1832.

Digitized by Google

Μεσην Βρία — (Strab. — VII — 6 — 1, page 319). Ce sont trois villes, *Messembria* (Hérod. — VI — 32 — A.), *Sélymbria* (Strab. *l. c.*) et *Poltyobria* — (Nicolaüs Dam. frag. L. 5.), qui ont cette terminaison, et qui, d'après le témoignage d'auteurs grecs, sont composées des noms étrangers de leurs fondateurs et d'une appellation indigène. Même remarque pour beaucoup de villes anciennes et quelques-unes d'Espagne ; mais cette origine devient douteuse pour *Messembria* ou *Mosambria*, une autre ville de ce même nom se trouvant dans une tout autre direction, située sur la mer Ægæum (*Ægaceste*) (Hérod. — VII — 108). Le simple mot se lit seulement avec la voyelle changée dans la ville de la Thrace, *Brea*, à laquelle les Athéniens envoyèrent des colons (Hésychius V. Βρέα). Le nom *Briantica* n'indique pas une ville, mais la contrée comprise dans tout le territoire situé autour du fleuve Lissus. Ce qui est singulier, c'est que ce nom fut nouveau. Il remplaça celui de *Gallaïca*. A cette occasion, il ne faut pas oublier de mentionner la tribu connue *Bryger*, ou plutôt *Briger* (Bittere Vorhalle, Europ Volkergesch, 254), quelque douteux que soit l'accord entre ce nom et ceux qui se terminent en *bria* et *briga*. Des noms qui ont une grande analogie avec la langue basque, je ne cite que *Ilyga* (Itin. Hierosolym.—p. 567), qui doit être une transposition (*Verdrehung* de *Helice*), mot qui lui-même paraît être plutôt un dérivé du véritable nom indigène grec. Cette ville était bâtie dans un pays aride, lequel, d'après l'étymologie basque, on aurait pu appeler, avant sa construction, *pays dépourvu de villes*. J'ai déjà parlé du fleuve *Arsia* en citant l'Italie. *Oescus Triballorum*, ancien nom de ville et de fleuve indigènes, est à comparer avec *Osca*. S'il y avait même plus de synonymie, je croirais inutile de vous le rappeler. Dans une contrée si éloignée, où toute base historique pour la recherche des noms similaires manque, il est possible que malgré leur similitude il y ait différence d'origine.

Coup d'œil sur la marche des recherches avec l'état des questions éclaircies.

La base de ce travail (se fondant principalement sur les traces de la langue basque encore visibles dans l'antiquité) était l'examen des noms locaux, dernier monument dans le pays où elles pourraient être probablement trouvées. Il importe à la fois d'en appeler au témoignage des auteurs anciens; les preuves étymologiques étant quelquefois précaires.

Les ancêtres des Basques furent-ils réellement les anciens Ibériens? Ce nom de peuple fut-il donné seulement à eux et aux tribus parlant une langue identique? Ces Ibériens furent-ils (à l'exception des colonies connues de quelques nations civilisées de l'antiquité) les habitants uniques de l'Ibérie, ou y avait-il encore d'autres peuples? Rencontre-t-on les Ibériens hors des limites de l'Ibérie, et peut-on se rendre compte de leur origine? Voilà les questions à résoudre.

Digitized by Google

Résidences positives d'Ibériens parlant basque.

Les noms locaux des Basques, comme Ptolémée (XI — 6 — p. 48) les compose, ne contiennent pas seulement les sons reconnus basques, mais ils sont purs de tout idiome étranger que l'on trouve sous ce rapport dans d'autres contrées d'Espagne. C'est précisément dans leurs foyers qu'on parle encore aujourd'hui basque, et nous n'avons aucun point de départ plus sûr pour prétendre que leur langue d'aujourd'hui, quoique plus en harmonie avec les exigences du temps, ne soit celle des anciens Ibériens. C'est ce peuple qui souffrait moins des événements qui frappaient l'Espagne (Trafen). Abstraction faite de la défense désespérée de Calaguris, ils ne guerroyaient pas avec les Romains. Aussi pouvaient-ils vivre, sinon hors de leur domination, au moins hors de leur communauté. Ce même état de choses existe chez leurs voisins du côté de la Méditerranée et chez ceux au-delà des Pyrénées. C'est pourquoi les noms locaux dans ces contrées possèdent peu d'idiome étranger et beaucoup de termes propres à la langue basque. Il en résulte qu'ici (c'est-à-dire dans les Pyrénées et des deux côtés où demeuraient, d'après le témoignage unanime de l'antiquité, les Ibériens), nul doute ne peut exister sur l'identité de ces Ibériens avec les Basques d'aujourd'hui. L'Aquitaine, comme les Basques, n'avait que peu à souffrir des armées romaines. Il y a erreur chez les auteurs français et espagnols quand, en parlant de l'antiquité, ils donnent aux Basques l'appellation de Cantabres, car le changement de résidence occasionné par Auguste, ou les invasions que ce peuple fit, au temps des Goths, et qui portèrent les Cantabres même jusqu'à la Biscaye d'aujourd'hui, ne fait pas le sujet de nos actuelles investigations. Cette hypothèse est même très-douteuse et ne doit peut-être son origine qu'à la vanité nationale qui s'oppose à l'adoption des Biscayens, de nos jours, comme descendants des Caristiens et des Vandales, tribus peu guerrières et peu considérées, d'après l'histoire. (Oyhenard — Not. utriusque Vasc.— c. VI — p. 18). Les résidences des Cantabres et des Vascons n'étaient pas seulement séparées par les deux peuplades précitées et les Astrigons, mais il importe de signaler, chez les Cantabres et chez leurs voisins du côté de l'Est, la comparaison de leurs noms locaux, auxquels je ne saurais reconnaître le caractère basque. Il y a même différence dans les mœurs de ces deux nations. Les Cantabres étaient si belliqueux que ce trait de caractère sert à leur désignation. Les Vascons n'étaient pas même braves. Ils dédaignèrent de se couvrir d'un casque en combattant. C'est pourquoi on les appela *Sans-Casques* (Sil. — Ital. — X — 15). Cet usage était conforme à leur armure légère. Il paraît que Juvénal (Sat. XV, — V. 93 — 110) a confondu les noms de Vascons avec ceux de Cantabres, quoique l'examen rigoureux du passage qui en parle admette leur diversité. Là où il dit *Cantabres*, la rime l'exigeait ; et d'ailleurs, il voulait désigner, non pas le peuple, mais la contrée qu'il habitait.

Extension de la langue basque sur toute la Péninsule.

Si l'on parcourt attentivement ce mémoire, on demeure convaincu qu'il n'y a

Digitized by Google

pas d'arrondissement étendu sur la Péninsule, où des villes ou des contrées n'aient reçu leurs noms des peuplades qui parlèrent une langue analogue à l'idiome basque d'aujourd'hui, et par la syntaxe, la terminaison et la composition des mots. Vous trouvez ces noms chez toutes les tribus de quelque importance. S'ils manquent parmi quelques-unes qui sont insignifiantes, comme les Austrigons, etc., c'est que ceux-ci nous ont légué moins de mots. D'ailleurs, le hasard a peut-être voulu que les auteurs n'aient pas souvent maintenu les véritables noms ibériens. Il faut l'attribuer en partie à l'étrangeté des sons, en partie à l'insignifiance des bourgs et des villages qu'ils avaient à désigner. Les villes plus importantes devaient souvent leur nom aux étrangers. Nul doute qu'il n'y ait beaucoup de noms locaux auxquels l'étymologie n'a plus de prise. Ce qui est sûr, c'est la répartition inégale des noms basques dans toute la Péninsule. En proportion de l'étendue du territoire, la plupart se trouvent chez les Vascons, puis chez les Turdétanes et chez les Turdules en la Bétique. La fréquence de sons véritables et originaux dans les noms de cette province ne laisse point le moindre doute à la prétention que l'idiome turdétanien ne soit le même ou l'analogue de celui des Basques actuels. La Lusitanie possède peu de noms basques, quoiqu'il y en ait quelques-uns dont on ne peut contester l'origine. La cause de cet état de choses paraît être la terminaison *briga*, expression dominante et forme des noms de villes importantes, dont en général les historiens et les géographes font seulement mention.

Les noms de *Astapa* — *Hiberis* — *Urgao* dans la Bétique ; — de *Mendiculea* dans la Lusitanie; de *Iria-Flavianaria*, à la côte du Nord ; d'*Oria, Orospeda, Idubeda*, à l'intérieur, et *Lucentum, Iturón*, etc., à la côte méridionale, prouvent suffisamment que des Ibériens, parlant basque, ont pénétré dans ces contrées. C'est l'histoire romaine de Niebuhr (t. III) qui prétend le contraire. Il dit que, si même l'examen des noms des Sardes montagnards par un homme possédant la langue basque, donnait un autre résultat, l'hypothèse ne serait pas réfutée, l'idiome des Turditanes étant tout-à-fait différent de celui auquel appartient la langue basque et qui est complétement perdu pour nous. Il est regrettable qu'on n'ait pas pu corroborer cette opinion par une preuve. Mes propres investigations m'ont suggéré une idée fort contraire. Je ne vois pas de raison pourquoi la langue turditanique ait dû être une autre, et je trouve dans les noms locaux une preuve complétement suffisante de l'identité avec celle des Basques. Le nier, c'est se priver des moyens d'expliquer le nombre considérable des noms véritablement basques dans la Bétique. Ni la géographie, ni la linguistique ne peuvent les attribuer aux Celtes de la province, et les Turditanes, auxquels on pourrait penser, étaient en relation trop intime avec les Basques pour qu'on puisse supposer deux langues différentes pour ces deux peuples (Strab. — III — 1 — page 153 —). Carter (*Voyage de Gibraltar à Malaga* — I — 83), dit que, d'après Pline, la langue turditanique était un dialecte de l'idiome celte. Il ignore à quel passage de l'historien romain il doit se référer.

Digitized by Google

Comparaison des noms locaux basques d'Ibérie en raison des peuplades de la Péninsule.

Les noms basques sont sans contestation répandus sur toute la Péninsule. Cette assertion prouve l'examen précédent de leurs noms locaux. Les ayant examinés sans avoir égard à leur situation géographique, je me propose de les établir à présent à fur et mesure des tribus. Je ne m'occuperai que de ceux qui forment une preuve, et j'omets tous ceux dont l'étymologie est peu authentique.

1° La Bétique forme les peuplades ibériennes, les Turditanes et les Turdules : *Astigi*, *Astapa*, *Asta*, *Esaris*, etc.;

2° Les peuplades celtes, *Laconemengi*, ou *Laconimur*, *Turriga*, et *Curica* (qui ne composent peut-être qu'une tribu), Lusitanie; et surtout les Lusitaniens, *Langobriga*, *Langobristen*, *Meidobriga*, etc.;

3° Province de Tarragone ; les peuplades du Nord, les Callaïciens, y compris les Celtes de ce pays : *Iria*, *Flavia*, *Ulla*, *Naviluvio*, *Lambrica*, etc.;

4° Les peuplades de l'intérieur : *Urbiaca*, *Albonica*, *Orospeda*;

5° Les Vaccaen : *Albucella*;

6° Les tribus celtibériennes : *Urcesa*, *Tureaso*, *Alaba*, *Malia*;

7° Les peuplades du Midi : *Hedeta*, *Leonica*, *Salduba*, etc.;

8° Les Contestanes, *Luccentum*;

9° Les Edètanes : *Hedeta*, *Uduba*, *Salduba*.

Je pourrais continuer cette nomenclature, mais je termine mes citations; elles pourraient devenir fastidieuses par une trop longue énumération.

Tradult par Polydore de La Badie, *membre correspondant de la 2° Classe.*

ÉRECTION D'UN MONUMENT A PIERRE L'HERMITE,

DANS LA VILLE D'AMIENS.

L'Institut historique a bien voulu accueillir la communication et autoriser la lecture, en séance publique, de fragments d'un *Essai sur la vie de Pierre l'Hermite*. Nous avions fait connaître d'ailleurs les circonstances qui nous déterminaient à solliciter cette faveur. A Amiens, où ont été inaugurées déjà les statues de Ducange et de Gresset, l'une par les soins de la Société des antiquaires de Picardie, l'autre, grâce au concours de l'Académie littéraire du département de la Somme, un monument va bientôt être consacré aussi à la mémoire du prédicateur de la première Croisade (1).

Il s'agit encore cette fois d'un tribut du ciseau auquel sont dus et un buste de Delambre et la statue de Gresset. Un membre des deux Sociétés dont nous venons de parler, M. Gédéon de Forceville, de qui l'on a pu dire, avec autant de

(1) Une souscription a été ouverte avec l'autorisation du gouvernement par la Société des antiquaires de Picardie.
L'œuvre est d'ailleurs dirigée par un comité que préside Mgr l'évêque d'Amiens.

Digitized by Google

vérité que d'esprit : « Il s'endort financier et se réveille artiste (1), » reproduit l'image de Pierre l'Hermite, sujet digne, à coup sûr, des veilles d'un talent tout de patriotisme et d'improvisation.

Une notice, qui consiste avant tout en un recueil de textes à combiner et à discuter, ne saurait que contraster défavorablement, par son aridité, avec l'éclat d'une œuvre d'art destinée à conquérir les suffrages de l'imagination et des yeux. Nous avons cependant voulu acquitter, par un essai de biographie, notre dette de sympathie envers l'artiste et la Société qui a placé sous le patronage de son initiative et de son dévouement à la cause de l'histoire et des arts, la consécration d'un monument à Pierre l'Hermite dans sa ville natale, et nous n'avons pas hésité à appeler, sur cette entreprise, l'attention et l'intérêt de nos collègues de l'Institut historique. Nous nous rappelions l'empressement avec lequel ils ont applaudi et concouru aux hommages décernés naguère à la mémoire de Ducange, l'érudit sans rival en son temps et depuis, Ducange *civitatis Ambianensis gemma*, selon l'expression si bien justifiée des Bénédictins (2).

S'il est un sujet connu au point de ne pouvoir échapper au reproche de vulgarité, c'est bien certainement, la participation de Pierre l'Hermite aux causes et aux événements de la première Croisade. L'analyse des écrits où il en est fait mention exigerait à elle seule un volume entier. Le nom du prêtre pèlerin, dont la voix entraîna à la conquête de Jérusalem les populations de France, répété, célébré par tous les chroniqueurs de l'époque et par les historiens de l'Europe entière, fut d'ailleurs rappelé et popularisé plus tard par l'épopée du Tasse. Les détails sur son origine et sur la fin de sa carrière n'ont point toutefois acquis la même notoriété. Il reste, à ce sujet, plus d'une lacune à combler, plus d'une erreur à rectifier dans les biographies publiées, quel qu'en soit le nombre. Vérifier si l'on retrouve effectivement en Pierre l'Hermite l'ancêtre de familles encore existantes, et l'armure du chevalier sous le cilice de l'ascète et la toge du ministre des autels : parcourir la série d'écrits et de documents, oubliés pour la plupart, auxquels sa descendance a donné lieu, et tout particulièrement ces généalogies sur lesquelles se lisent les noms de Tristan l'Hermite, le prévôt et redouté compère de Louis XI, et de cet autre Tristan l'Hermite, l'auteur de tragédies, seulement en vers, applaudies par un public dont Racine n'obtenait pas les suffrages : examiner enfin les jugements émis de nos jours, et en dernier lieu, dans la publication qui a pour titre : *La France au temps des Croisades*, sur le rôle et le caractère du promoteur de la grande aventure du moyen âge ;— tel a été le but de nos efforts. On sait qu'il est en histoire des noms et des faits sur lesquels l'attention peut et doit être incessamment ramenée, et que nos annales sont un champ où parfois des épis restent à glaner après le passage des moissonneurs.

HENRI HARDOUIN, *membre de la 4e Classe*.

(1) V. dans les Mémoires de l'académie d'Amiens, Épître de M. Saint-Albin Berville, sur l'inauguration de la statue de Gresset. — Juillet 1851.

(2) L'Institut historique fut représenté à la cérémonie de l'inauguration par MM. Ach. Jubinal et Ernest Breton.

Digitized by Google

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT SUR DEUX OUVRAGES INTITULÉS :

Bibliothèque de la famille, et *Soliloques nocturnes dans un cimetière de Paris*, PAR M. L'ABBÉ ORSE.

Un de nos collègues, M. l'abbé Orse, aumônier de l'institution des Frères des Écoles chrétiennes à Passy, a composé plusieurs petits livres destinés à entrer dans une publication périodique appelée *Bibliothèque de la famille pour la moraliser, l'instruire, la récréer.*

Il nous en a offert les deux premières livraisons qui font deux volumes de 200 pages. L'un est intitulé : *Soliloques nocturnes dans un cimetière de Paris*, titre dont je n'aime pas la queue d'ailleurs fort inutile. L'autre est une réimpression des *Mondes* de Fontenelle, avec deux nouveaux *entretiens* de M. Orse.

Ces livres répondent parfaitement à l'objet de l'entreprise : ils sont remplis de la plus pieuse doctrine. Je ne me permettrai de la considérer que sous le rapport philosophique. J'y suis d'autant plus naturellement porté, que je viens moi-même de publier un livre qui par un autre chemin tend au même but. Toutes les pensées, tous les sentiments de notre auteur sont les miens.

Lorsqu'on écrit sur des sujets aussi élevés, quelque simple et terrestre qu'on ait résolu d'être, afin de se mettre à la portée de lecteurs peu disposés à s'enthousiasmer avec vous, on se sent peu à peu monter au ton lyrique. Seulement ce n'est pas, comme chez les poètes, la tête qui s'échauffe, c'est le cœur.

L'ouvrage commence par une dissertation sur l'*influence sociale des lectures contemporaines.* Le rationalisme enseigné à la jeunesse studieuse, le sensualisme versé à pleins bords par la presse quotidienne, telle est la cause de la dissolution sociale. Leur sagesse a été que chacun ne reconnaisse que l'empire de sa raison et de ses jouissances; le *moi* partout, le sacrifice nulle part, cela s'est appelé la sainte liberté. Politiques modernes, vous avez laissé passer sans mot dire une littérature qui a journellement vilipendé le pouvoir, déshonoré la famille, corrompu les mœurs, affligé la religion, et vous vous étonnez de ce qui est arrivé! Vous aviez proclamé et mis en honneur la doctrine des faits accomplis, et vous pouviez croire avoir consolidé votre œuvre gouvernementale?

Le respect de l'autorité peut seul assurer l'ordre et la liberté ; et ce respect n'a point de raison hors de la religion. L'intérêt et la crainte de la répression légale sont des garanties éphémères et chanceuses pour l'État, pour la famille, pour la propriété, pour les mœurs.

Propageons les bons livres afin de déraciner les doctrines des mauvais. Sinon nous aurions encore à nous défendre des pernicieux effets de celles-ci par des armes ensanglantées.

L'auteur divise son travail en douze chapitres : *Le monde et la solitude; Dieu*

Digitized by Google

et la société; Dieu et l'homme ou la Trinité; Dieu et l'homme ou la religion; le mal et le péché. Il n'a pas jugé à propos d'intituler les chapitres suivants; je le regrette. Le sixième pourrait avoir pour titre, la religion et la liberté sœurs en Dieu; le septième, le monde spirituel; le huitième, la prière, vie de l'âme; le neuvième, le prêtre dans la société; le dixième, la vérité fondée sur la foi; le onzième, l'esprit de sacrifice; le douzième, la fraternité chrétienne. En imaginant ces titres je ne donne pas sans doute une idée précise et surtout complète des sujets traités; et je crois qu'on en prendra juste occasion de reproche à l'auteur de s'être évité ce travail. De toutes les parties d'un livre sérieux, c'est la table des chapitres qui est la plus difficile à composer. Là, l'auteur est obligé de faire, si je puis dire, son examen de conscience; il y est son premier juge, il sent la vanité des complaisances qu'il a eues pour son génie, il en aperçoit avec douleur les entraînements, les incohérences, quelquefois les contradictions; il se résout à châtier son œuvre avec la même peine qu'une mère son enfant.

Ce n'est pas que j'entende appliquer strictement ces réflexions générales à l'ouvrage que j'examine : quoiqu'il soit dépourvu d'une table analytique, il n'en a presque pas besoin; il se lit couramment; la matière y est liée et sans lacunes : c'est une démonstration philosophique de la religion depuis son principe jusqu'à la fin, et cela, dans un style élevé, animé, fleuri et toujours pur; une de ces compositions comme il en faut aujourd'hui que tout le monde commence par raisonner et veut se rendre raison de sa foi.

J'avais marqué vingt passages, mais il serait trop long d'en rapporter même un seul. Je citerai seulement quelques maximes ou théorèmes.

Il met ces paroles dans la bouche d'un enfant mort au berceau, mais baptisé : « Console-toi, ma mère; ce n'est pas le développement des organes qui constitue l'homme, mais bien cette intelligence immortelle que j'ai reçue du Créateur... si je suis mort si promptement, ce n'a été que pour être plus tôt immortel..... » (p. 22.)

Il donne ainsi la raison de l'union de la divinité avec l'humanité : « C'est l'amour qui unit. »

Touchant un autre mystère : « Ce qui, dans l'homme n'est qu'une faculté, dans Dieu est une personne. »

Ailleurs : « Ne crains pas le néant, ô mon âme... » et plus loin : « ... Jamais tu n'aurais pu concevoir l'idée de Dieu, s'il ne te l'avait donnée lui-même... »

« L'histoire nous apprend que les peuples les plus matérialisés, soit par leurs mœurs, soit par leurs doctrines religieuses, ont toujours été ceux qui ont le moins respecté la liberté et la vie des individus... »

« Le cortége de la religion véritable, c'est l'immortalité, la grandeur, le dévouement, la vertu, la liberté, le respect de soi et des autres... »

« La religion, soigneuse de conserver à l'homme sa dignité, s'est toujours appliquée à maintenir sa liberté en mettant un frein aux passions qui font perdre l'équilibre sans lequel la liberté n'est jamais complète... »

Digitized by Google

« ... Les savants dignes de ce nom comprennent que la science est fille du Ciel ; ils l'appellent à eux dans la prière... » Et sur ce, l'auteur rapporte la prière de Bacon avant l'étude et de Kepler après. On peut penser si c'est grave et beau !

« ... L'oubli de Dieu, c'est le néant. Les êtres n'ont d'existence que par un acte permanent de la volonté divine. »

« ... Dieu a-t-il pu se révéler à sa créature intelligente ? Oui; donc il l'a fait. »

« ... La foi n'empêche pas plus l'usage de la raison que l'obéissance aux lois n'arrête l'action de la volonté... »

« Etre rationaliste... c'est ne tenir aucun compte des lumières et de la raison des autres, c'est s'isoler du genre humain... c'est s'assimiler à l'individualisme de la brute qui ne reçoit rien de ses semblables... » Et dans une secte où il domine : « Il enlève au pasteur l'autorité pour enseigner et donne aux ouailles le droit de le contredire. »

Je termine mes extraits par les lignes suivantes qui décrivent énergiquement la gangrène sociale dont il s'agit d'arrêter le progrès.

« Combien d'hommes, hélas! se sont fait ce symbole : Je ne sais d'où je viens ni où je vais, et je ne me mets point en peine de l'apprendre. Si je vois quelque chose, c'est que mon existence entière comme celle de mon chien a pour limites la naissance et la mort. Il est vrai que je pense et qu'il ne pense pas : c'est qu'apparemment j'ai un organe qu'il n'a point et qui transforme les aliments en pensées, comme l'estomac les transforme en sang et le foie en bile... Puisque jouir est ma foi, j'ai le droit de sacrifier tout ce qui peut m'empêcher de l'atteindre. »

Oui, on publie encore de pareilles absurdités renouvelées de la philosophie du dernier siècle. La chimie qui a découvert les fluides éthéré, magnétique, électrique, découvrira enfin le fluide psychique. « S'il est le principe de la vie, il doit l'être aussi de la pensée. » Cela se réimprimait dans le moment et dans le lieu même où je signalais dans un livre nouveau les caractères distinctifs de la vie et de l'âme, de l'instinct et de l'esprit, du naturel et de la volonté, du mérite et de la grâce.

Ainsi, M. Orse, outre que notre cause est la bonne, nous sommes deux contre un, nous vaincrons. MASSON, *membre de la 3e classe.*

CHRONIQUE.

A Messieurs les membres correspondants de l'Institut historique.

MONSIEUR ET HONORABLE COLLÈGUE,

Dans le numéro de juillet dernier de notre journal, l'*Investigateur*, j'ai adressé, au nom du Comité des travaux et du Conseil, à tous nos honorables collègues le Programme des travaux à exécuter pendant l'année. J'ai annoncé en même temps que la lecture des Mémoires rédigés d'après les questions posées

Digitized by Google

dans le Programme, ou sur un sujet librement choisi par l'auteur, donnerait droit à un double jeton ou à plusieurs jetons suivant l'importance des Mémoires.

Cette mesure, qui avait été adoptée exclusivement en faveur des membres résidants, sera étendue à tous les membres correspondants, qui voudront adresser à l'Institut historique des Mémoires, dont la lecture sera faite en séance par des membres résidants.

La médaille, dont l'administrateur a fait exécuter le coin à la Monnaie, est en bronze et en argent, un peu plus forte qu'une pièce de dix centimes; elle a d'un côté une petite Minerve distribuant des couronnes, de l'autre côté l'inscription suivante : INSTITUT HISTORIQUE — *jeton de présence.*

Les médailles d'une plus forte dimension en argent ou en or, destinées à récompenser les travaux ou à donner des prix, portent d'un côté la même Minerve, et de l'autre ces mots : l'INSTITUT HISTORIQUE à M. (le nom propre sera gravé).

Recevez, Monsieur et collègue, l'assurance de ma parfaite considération,

RENZI.

NOTE SUR LE PETIT LIVRE INTITULÉ : *Poésies chrétiennes et morales.*

— Notre honorable collègue M. P. M***** a publié un tout petit volume de vers sous ce titre : *Poésies chrétiennes et morales.* Le but est excellent et le travail fort estimable, d'autant que l'auteur s'est imposé des obligations et enchaîné par des liens que personne ne voudrait subir.

La première partie est composée de dix sonnets, et les quatorze vers de chacun sont corrects, les règles du genre sont observées. C'est déjà une terrible gêne, ce n'est rien pourtant comparativement à la tâche que le poète n'a pas craint de se donner ensuite. Il a traduit les *Proses* des principales fêtes de l'année, non-seulement en rendant strophe par strophe, mais encore en calculant le nombre des syllabes, de manière qu'on peut chanter la traduction sur le même ton que l'original. Je ne pense pas que jamais un traducteur se soit lié par de telles étreintes. Vaugelas et Lhomond peuvent bien se plaindre de ce français assez souvent étrange, mais nul ne peut nier le mérite de la difficulté vaincue.

Nous citons un sonnet qui peut donner une idée du talent de l'auteur.

LA FOI SANS LES ŒUVRES.

Astres qui, de la nuit, percez le sombre voile,
Et toi, sœur du soleil, dont le char, d'ici-bas,
Brillant disque d'argent, semble une énorme étoile,
Vous éclairez la terre et ne l'échauffez pas.
De ces héros émus, qu'une savante toile
Montre prêts à frapper, qui donc retient le bras?
Les flots sont soulevés, le vent enfle la voile,
L'écume bat la nef, qui reste au premier pas.
Au jour où feinte, fraude, erreur, paraîtront telles,
Oh! qu'ils seront saisis, ceux-là, d'un juste effroi,
Sur qui Dieu foudroira ces paroles mortelles :

Digitized by Google

« Vous fûtes, grâce aux dons que vous teniez de moi,
» Lumière de vos temps, éclatantes de foi,
» Mais eûtes-vous l'amour? Vos œuvres, où sont-elles? »

J.-B.-A. A.

L'Ile Sainte-Croix.

Les îles dites *Barbade*, *Antigoa*, *Sainte-Croix*, font partie des petites Antilles. — Elles sont remarquables, la dernière surtout, par leur richesse et leur agriculture. L'île *Sainte-Croix*, rapporte un voyageur qui vient de la visiter, appartient au Danemark ; elle renferme deux bourgs assez semblables aux bourgs de médiocre apparence d'Italie, mais à Sainte-Croix on les décore du nom de villes. Toute l'île est couverte de villas, c'est-à-dire de maisons de campagne pour les propriétaires, entourées de misérables habitations de travailleurs noirs ; ceux-ci ne travaillent que cinq jours par semaine ; ils se reposent le samedi et le dimanche. Les propriétaires peu nombreux sont tous blancs. Ils sont Danois la plupart, Anglais et Américains, la principale plante qu'on cultive dans l'île c'est la canne à sucre de la variété dite créole; le sol est calcaire et formé par une couche de testacés, la plupart polypes mères-perles; leur organisation est encore visible. L'île a trente à quarante milles de superficie. Il n'y a pas aux Antilles une contrée si bien cultivée que l'île de Sainte-Croix, elle est aux Antilles ce que la campagne de Lucques est au reste de l'Italie. Il y a dans l'île de belles routes qui la traversent dans tous les sens ; leurs bords sont ombragés de palmiers, de cocotiers, de bananiers et d'autres plantes tropicales qui du reste sont cultivées dans toute la campagne. On a observé parmi ces plantes un petit laurier semblable au *laurier-persica*, dont les fruits, de la grosseur d'une poire ordinaire, contiennent une pulpe semblable au beurre. On cultive dans les jardins la noix-muscade, le laurier-cannelle, et un représentant de la botanique italienne, une moscatelle (muscat) très-bien soignée et qui porte du fruit quatre fois l'année. La température ordinaire de l'île est d'environ 30 degrés Réaumur, et on n'éprouve dans toute l'année qu'une oscillation de 5 à 6 degrés.

Le gouvernement Danois a rendu obligatoire l'instruction de la population ; les enfants doivent fréquenter l'école de quatre à huit ans, c'est à peu près ce que l'on fait dans les pays du nord ; l'enseignement est simultané et progressif ; il consiste à lire, à écrire et à compter. On ne lit d'autre livre que la Bible. — La langue que l'on parle dans cette île danoise est la langue anglaise. La religion des habitants est la religion réformée des diverses croyances. R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Contes au coin du feu ; récits, esquisses, nouvelles, par M. Carro.

Santerre, général de la République française, sa vie politique et privée, écrite d'après des documents originaux laissés par lui, et les notes d'Augustin Santerre, son fils aîné, par le même auteur.

Digitized by Google

Épisodes vendéens, par le même auteur.

L'abbé de l'Epée, sa vie, son apostolat, ses travaux, sa lutte, et ses succès, etc., par M. Ferdinand Berthier, v. in-8°.

Mémoires secrets, pour servir à l'histoire de la cour de Russie, sous le règne de Pierre-le-Grand, et de Catherine Ire, par M. Théophile Hallez.

Après-Nous? par l'auteur des Poésies chrétiennes et morales.

La Royale Basilique de Superga, ses monuments et ses environs, par L. V. J. Offerte, par M. Luca.

4th and 5th Annual Reports of the Board of Regents of the Smithsonian institution.— (1e et 5e *Comptes-Rendus* annuels des Directeurs (Régents) de l'institution Smithsonienne).

Programme of organization.— (*Programme* de l'organisation).

Registry of periodical phenomena. — (*Registre* des phénomènes périodiques).

List of Works published by the Smithsonian institution. —(*Liste des Ouvrages* publiés par l'institution smithsonienne.)

List of foreign institutions with which the Smithsonian institution is in correspondance. — (*Liste des institutions étrangères* avec lesquelles correspond l'institution Smithsonienne).

Abstract of the 7th census of the United-States. — (*Extrait* du 7e recensement des Etats-Unis).

Directions fort collecting specimens of natural history. — (*Directions* pour former des collections d'histoire naturelle).

Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, tome III, 1re livraison, à Valenciennes.

Bulletin de la Société de géographie des mois de juillet et août 1852.

Discussion relative à une inscription romaine, présentée à la Société jurassienne d'émulation à Porentruy, 1852.

Notice sur la situation politique et commerciale de la république du Pérou, par M. le chevalier Taurel, suivi de ses notes sur le commerce du Pérou.

De la Liberté religieuse au Pérou, par le même auteur, M. Taurel.

Résumé impartial de l'histoire de Napoléon, suivi des faits qui ont précédé l'expédition de M. le prince de Joinville à l'île Sainte-Hélène, par M. D'Aussy (de Saint-Jean-d'Angély), 1851.

Manuel élémentaire d'archéologie nationale, par l'abbé Jules Corblet, vol. in-8° avec gravures.

La Vie de N. S. Jésus-Christ, poème avec notes pieuses des saints Pères, docteurs et orateurs de l'Eglise, 2 vol. gr. in-4°, illustrés de 104 gravures, gravées sur acier, par M. L. Richard.

A. RENZI, *Administrateur.*

Achille JUBINAL, *Secrétaire général.*

Digitized by Google

MÉMOIRE.

DE LA MUSIQUE CLASSIQUE RELIGIEUSE.

Ce serait une belle entreprise à réaliser et digne d'intéresser les amateurs de la véritable musique classique, que de parvenir à réunir et à former dans Paris des chœurs nombreux, soigneusement exercés, et capables de rendre, avec toute la perfection nécessaire, les admirables conceptions des anciens maîtres de l'école italienne.

Les émotions inexprimables que font éprouver aux assistants réunis à Rome, chaque année, dans l'église de Saint-Pierre, les chefs-d'œuvre de Palestrina, d'Allégri, d'Anério, de Roland Lassus, si admirablement exécutés pendant la Semaine sainte par les chanteurs de la chapelle pontificale, m'inspirèrent un jour la pensée d'initier le public parisien aux mystères de cette antique et sublime harmonie.

Aucun orchestre ne saurait rivaliser, pour la qualité et la puissance des sons, avec les accents de grandes masses chorales chantant, sans accompagnement, sous l'impression d'un sentiment commun. Ce concours d'instruments animés et intelligents, dont le timbre emprunte à l'expression un genre de sonorité si pénétrant, est de nature à produire des effets et à faire ressentir des jouissances musicales dont les offices de la chapelle Sixtine peuvent seuls donner une idée (1).

Tour à tour tristes ou passionnés, passant du *mezza-voce* plaintif aux soudaines et énergiques vibrations de la joie la plus éclatante, ces chœurs religieux s'emparent de l'âme et exercent sur les sensations de ceux qui les exécutent une action attendrissante, entraînante, irrésistible, à laquelle, pour peu qu'on ait le sentiment musical, il est impossible d'échapper.

Sans doute, la sainteté du lieu, la majesté des cérémonies du culte se réunissent pour impressionner l'imagination, pour disposer les auditeurs, absorbés dans un recueillement mystique et pieux, à subir plus intimement, peut-être, le prestige solennel des hymnes sacrés; mais, qu'on ne s'y trompe pas, toute autre musique, dans les mêmes circonstances, ne produirait pas, à beaucoup près, un effet semblable; le charme irrésistible de celle dont nous parlons est dû surtout au style noble et pur de ses accords, à l'ineffable douceur de ses mélodies, à la couleur caractéristique, en un mot, qui la

(1) On exécute également avec une grande perfection à la chapelle impériale russe des morceaux des anciens maîtres sans accompagnement, et particulièrement des chœurs de Sarti.

Digitized by Google

distingue, et de la sauvage rudesse du plain-chant, et des formes trop rhythmées des compositions modernes.

Cependant, pour que l'exécution de ces divines inspirations soit satisfaisante, elle exige une justesse d'intonation et une perfection dans les nuances, qui ne peuvent s'obtenir que par des études consciencieuses et approfondies, et qui nécessitent, d'ailleurs, l'association de talents de choix, nombreux, zélés, et longuement exercés. Or, il n'est pas sans difficulté de pouvoir réunir à Paris une quantité considérable de voix distinguées par leur justesse et leurs qualités, et de les instruire suffisamment pour qu'elles puissent parvenir à rendre, avec l'onction et la suavité indispensable, des morceaux de ce caractère.

Il résulte de ces difficultés, que, faute de moyens appropriés, il est permis de dire, qu'avant l'exécution de mes concerts, on n'en avait point encore entendu en France.

Quelques exécutions de musique, à la *Palestrina*, avaient eu lieu à Paris, il est vrai; mais à cause du petit nombre des exécutants, ces essais avaient manqué d'une des conditions indispensables, je ne dirai pas pour faire valoir, mais même pour faire bien comprendre aux auditeurs ces harmonies inusitées, ces chefs-d'œuvre lyriques d'un autre âge (1).

Les obstacles dont je viens de parler sont-ils insurmontables? Je ne le crois pas; notre capitale offre des ressources telles qu'en y faisant un appel aux amateurs d'élite qu'elle contient, il s'en présenterait peut-être un assez grand nombre pour résoudre les difficultés devant lesquelles on a reculé jusqu'à présent. En fondant une association destinée uniquement et spécialement à l'étude du chant classique et sacré, il ne serait pas impossible, je l'espère, d'y former des masses chorales propres à remplir le but que nous nous proposons.

Un savant infatigable, dont les sciences musicales déploreront longtemps encore la fin prématurée, Choron, animé d'un vif enthousiasme pour l'harmonie religieuse, avait créé une école où tout Paris alla entendre des concerts spirituels d'un effet très-satisfaisant, eu égard aux éléments dont le directeur pouvait disposer : l'on se rappelle que la plus grande partie des chœurs de Choron étaient composés d'enfants, mais on n'oubliera pas non plus que des compositeurs de mérite et plusieurs des illustrations de notre scène lyrique (2) fu-

(1) Les concerts historiques que M. Fétis a donnés à Paris, il y a quelques années, ont révélé cependant tout ce que l'on peut trouver dans l'ancienne musique de morceaux inconnus et pleins de charmes; le madrigal *Alla riva del Telero* qu'on avait déjà exécuté chez Choron; la chanson de Guédron : *A l'amour, aux délices, bergères*, et la *Romanesca*, entre autres, que l'habile directeur du Conservatoire de Bruxelles nous a fait entendre dans ces concerts, ainsi que plusieurs autres compositions vocales et instrumentales fort curieuses exhumées par son érudition des siècles passés, n'ont-ils pas obtenu presqu'un succès de popularité?

(2) MM. Monpou, M. Dietsch, Mᵉ Stolz, Massy, MM. Dupré, Wartel, Jansenne, etc.

Digitized by Google

rent élèves de Choron et puisèrent, sous la direction de ce maître habile, aussi bien que dans l'étude de l'ancienne musique, les principes de l'art où ils excellèrent depuis.

L'avantage des études classiques comme base d'enseignement est sensible dans toutes les branches des arts et des lettres; aussi longtemps que les discours de Bossuet et les tableaux de Raphaël seront considérés comme des modèles inappréciables à suivre par nos orateurs et par nos peintres, de même la pureté et la noblesse des harmonies de Palestrina et d'Allégri devront servir d'exemple à nos compositeurs.

Établir dans Paris une société de concerts sur une échelle plus vaste que celle de Choron (1), et à l'instar de l'*Ancien Concert* de Londres que dirigeait dernièrement lord Westmoreland, ce serait donc servir les intérêts de la bonne musique et travailler au perfectionnement de l'art lyrique en France.

Il est incontestable qu'on doit attribuer la supériorité musicale actuelle de l'Allemagne sur les autres peuples, non-seulement à la part toujours réservée à la musique dans l'instruction primaire de ce pays, mais surtout à la nature des morceaux que les Allemands de la religion réformée entendent et chantent dès leur plus tendre enfance dans les temples protestants. Ces morceaux ont tous, pour la plupart, une origine antique (2), ou sont écrits dans le style italien du XVIe siècle, à quatre parties, avec accompagnement d'orgue; il en résulte que les oreilles des enfants élevés dans la pratique du culte luthérien sont habituées à n'entendre que des harmonies pures, des marches, des basses et des successions d'accords irréprochables; c'est ainsi que se forme le goût du peuple, et que s'explique le profond sentiment musical des Allemands et leur prédilection naturelle pour la musique classique; c'est pourquoi, grâce aux bons principes dont ils reçoivent de bonne heure le germe, nous voyons nos voisins exceller dans toutes les branches de la science musicale, et c'est pour cette raison que le chant en chœur est poussé chez eux à un si haut degré de perfection.

Il serait cependant inexact de prétendre que les États catholiques de l'Allemagne sont moins bien partagés, sous le rapport de la musique, que les provinces où se pratique le culte réformé (3); il suffirait, à cet égard, de rappeler la Bohême, l'Autriche et la ville de Vienne en particulier; mais

(1) La société dite *Ancien Concert* fut établie à Londres, sous le règne de Georges III, dans le but exclusif d'exécuter des morceaux de musique sacrée, messes, motets, oratorios; elle s'est formée au moyen de souscriptions et est patronnée par les membres les plus distingués de l'aristocratie.

(2) L'on sait que plus de vingt des chorals qui se chantent dans les temples de la religion réformée ont été composés par Luther. M. Fétis en donne la liste dans sa Biographie générale des musiciens.

(3) Il est inutile de parler de la Belgique, berceau de la musique classique de l'époque de l'Ecole *franco-belge*, patrie de Roland Lassus, de Grétry, de Méhul et digne encore aujourd'hui de ces grands souvenirs.

Digitized by Google

il est impossible de ne pas croire cependant que les catholiques de l'Allemagne aient profité, dès la fin du XVIe siècle, ou dans le XVIIe siècle, des bons effets produits sur leurs compatriotes appartenant à la religion luthérienne, par l'usage des *chorals*, et que le plain-chant de l'église nouvelle, en étendant et en entretenant le sentiment et la *mode* du contre-point classique, en même temps que le goût de la musique dans les divers États de la Germanie, ait répandu, parmi leurs habitants, les bienfaits d'une éducation primaire musicale féconde, dont la nation entière a recueilli les fruits.

Il suffit donc d'étudier particulièrement l'influence directe du chant des *chorals* sur l'instruction des peuples protestants de l'Allemagne, pour se rendre compte des effets généraux et indirects qui peuvent lui être attribués et qui sont dus, très-probablement, à ces hymnes religieux. Or, comment les choses se passent-elles?

Dans les écoles élémentaires des enfants des deux sexes et dans les classes d'adultes, chaque élève étudie et apprend par cœur, suivant l'étendue de sa voix, la partie de premier et de deuxième dessus, de ténor ou de basse, dans *les chorals* des différents offices de l'année, et il reçoit cet enseignement musical religieux, en même temps qu'on lui enseigne la lecture, l'écriture et le calcul; puis à la réunion, dans les églises, chacun chante sa partie; or, comme j'ai eu le soin de le rappeler, ces *chorals* sont très-purement écrits et sous une mélodie douce et facile à retenir; il en résulte que l'ensemble de toutes ces parties est excellent et doit insensiblement former le goût des chanteurs qui les remplissent, en les familiarisant d'instinct et d'oreille avec les éléments principaux de l'harmonie, ce qui, de toutes les méthodes pour l'apprendre, n'est pas la plus mauvaise, ni la moins sûre.

La sympathie de l'Allemagne pour le style musical classique se manifeste encore d'une autre manière, qu'il n'est pas hors de propos de rappeler ici. Je veux parler des maîtres de chapelle allemands et de la couleur des morceaux qu'ils exécutent sur l'orgue. Pour être admis à remplir ces fonctions au delà du Rhin, il ne suffit pas d'avoir appris le piano; l'on exige que les organistes aient des connaissances sérieuses, qu'ils aient étudié le contre-point et la fugue; aussi n'est-on pas exposé à entendre, comme tous les jours dans nos églises, et même, ce qui est digne de remarque, dans les églises d'Italie, des morceaux de musique de salon ou d'opéra exécutés sur l'orgue, avec force fioritures et agréments, pendant le service divin. Jamais la voix solennelle et majestueuse de l'instrument religieux ne s'élève dans les temples allemands que pour faire résonner des accents d'une grave mélodie : les improvisations des organistes y sont toujours réglées par le sentiment ecclésiastique, et portent le cachet de ce contre-point sévère que Luther, et les partisans de ses erreurs, approprièrent à leur chant sacré, mais dont ils avaient emprunté les caractères et les types, pour la plupart, à la liturgie catholique.

Digitized by Google

Peut-on contester, des-lors, l'action exercée par cette musique de choix sur le sens musical de la nation allemande? Est-il permis de s'étonner de ses résultats? N'est-on pas en droit de conclure, de cet exemple, que des effets analogues se reproduiraient partout ailleurs dans des circonstances semblables? et ne semble-t-il pas en découler, comme conséquence logique, que la glorification et la propagation de la science de l'harmonie vocale et du chant *choral* sont les bases les plus sûres du perfectionnement de l'art musical dans un pays.

Il y aurait donc lieu d'appliquer ce principe chez nous, et l'on trouverait un avantage évident à y relever l'étude du chant en chœur, fondement essentiel de la musique.

Mais où prendre le type du chant *choral* en France? Où sont les modèles à suivre? Pour arriver à améliorer le goût d'une nation, à y propager les progrès artistiques d'un genre quelconque, ne faut-il pas un centre élevé de lumières, de théories, d'exemples, d'où puissent se répandre ensuite insensiblement et par degrés les enseignements reconnus nécessaires? Or, c'est ce qui nous manque essentiellement. Est-ce, en effet, sur nos théâtres qu'il faut chercher la perfection de l'art de chanter en chœur? Les choristes de nos premières scènes lyriques, on en conviendra, accusent une infériorité marquée en comparaison des choristes des théâtres allemands. Est-ce dans nos chapelles? La musique qu'on y entend est de deux sortes : la rude diaphonie à notes égales, dites chant grégorien (1), dont le style est incontestablement sévère, mais l'effet très-peu agréable, et la musique plus ou moins profane qu'on y chante sur des paroles latines, qui peut être agréable, mais qui manque complétement de gravité et de couleur religieuse. Quant à l'exécution de cette musique, elle n'en est pas généralement beaucoup plus satisfaisante que le style.

D'un autre côté, l'étude du solfége, et surtout la solmisation d'ensemble, est, pour ainsi dire, tombée dans l'oubli, et l'éducation des gens du monde, amateurs de musique, laisse sous ce rapport immensément à désirer; combien voyons-nous de personnes, douées d'une belle voix, chanter avec talent dans les salons, mais être incapables de déchiffrer quoi que ce soit à première vue! Celles qui apprennent de mémoire et d'instinct sont très-nombreuses, mais les lecteurs fort rares. Créer une société dévouée au perfectionnement de l'art du chant choral, qui répandrait la science du solfége et celle de la lecture musicale

(1) Il est d'ailleurs à remarquer, et il est bon de mettre ce fait en lumière, que les prétendues améliorations introduites successivement en France dans le chant religieux ont défiguré comme à plaisir l'œuvre de saint Grégoire, le véritable père de la musique ecclésiastique. C'est en 1734 et 1735 que l'abbé Lefeuf eut le tort de porter le dernier coup à notre liturgie musicale. Il en est résulté que, dans les Antiphonaires et les Graduels des différentes églises de France et en particulier dans ceux du diocèse de Paris, moins heureux encore dans ses transformations musicales, on a fait disparaître le plain-chant romain, en y substituant une psalmodie de beaucoup inférieure à celle que nous ont léguée les saints Pères.

Digitized by Google

en commun dans la bonne compagnie, serait donc fonder une institution utile à plus d'un titre.

Je n'ai certes pas l'idée d'établir un conservatoire de musique vocale, où la spéculation viendrait recruter des choristes de profession lorsque besoin en serait, en y cherchant des sujets formés par l'étude classique et rompus à toutes les difficultés de l'art du chant (1); mais en introduisant dans le monde, par les moyens les plus faits pour l'y accréditer, le goût de la musique sacrée, de l'harmonie et de la science chorale, il est impossible que, de proche en proche, ce résultat n'étende pas ses effets bienfaisants dans le public, où la mode a tant d'empire, et que l'art musical, dans ses différentes branches, n'en profite pas tôt ou tard.

L'organisation d'une société de concerts fondée, dans cet intérêt, aurait d'ailleurs un avantage d'actualité qu'il importe de prendre en considération, quant à l'avenir de la musique religieuse, non-seulement en France, mais encore dans tous les pays catholiques.

Pour ce qui est de notre pays, rappelons-nous que l'abus des airs de théâtre, que l'introduction du chant dramatique, des chœurs d'opéra et de la musique mondaine en un mot, dans nos églises, ont donné lieu depuis quelque temps à divers mandements d'évêques et à plusieurs mesures de l'autorité ecclésiastique, motivées par la nécessité de mettre un frein à cette manière peu convenable de chanter les louanges de Dieu dans son temple. Alors on a vu surgir les partisans réactionnaires du plain-chant exclusif que leur piété mal entendue, peut-être, ou que leurs connaissances musicales peu étendues entraînaient, à leur insu, dans un autre extrême bien regrettable aussi. Malheureusement cette opinion a rencontré quelques échos dans le clergé. La musique sévère, expressive, éminemment pieuse des grands maîtres de l'école de l'Italie, celle qui trouva grâce devant le concile de Trente, et devant laquelle s'arrêtèrent les bulles d'excommunication de Pie IV, serait donc victime d'une fâcheuse confusion, jugée et condamnée sans avoir été entendue; elle se trouverait, en un mot, injustement comprise dans l'anathème qui menace avec tant de raison aujourd'hui l'exécution de la musique profane dans les églises.

Et qu'on ne s'y trompe pas, cette tendance à l'exagération et au jansénisme en matière de musique religieuse, qui n'est pas nouvelle, comme je le rappellerai tout à l'heure, et qui aurait pour infaillible résultat d'exclure tout autre chant que le chant du lutrin, des cérémonies ecclésiastiques, a déjà germé dans le public et égaré quelques consciences.

Dans une cérémonie douloureuse qui eut lieu il y a quelques années, n'a-t-on pas soutenu qu'il y avait eu plus de convenance, et, en quelque sorte, plus de tristesse, à ne faire entendre d'autre harmonie que celle du plain-

(1) Le Conservatoire de Musique classique de Choron avait été institué dans ce but, et, dans l'intérêt de l'art, il serait bien à désirer de le voir renaître.

Digitized by Google

chant, comme si entre le *Requiem* de Mozart, par exemple, dont il avait été question et dont j'admire toutes les beautés, mais qui a certainement une couleur dramatique très-prononcée, et le *cante fermo* de Guido d'Arezzo, il n'y aurait pas eu quelqu'autre chant religieux à choisir, digne, par son harmonie sublime et son expression plaintive, et de la solennité des royales funérailles et de la profonde tristesse des assistants? Jamais une sainte douleur s'est-elle exhalée en accent plus religieux et plus touchants que dans le *Miserere* d'Allegri, par exemple, ou dans ses *Lamentations?* N'y a-t-il pas dans les ouvrages d'Orlando di Lasso et dans ceux de Palestrina, vingt morceaux d'un caractère approprié à la cruelle circonstance dont je parle, et qui eussent été préférables à la prose des morts qu'on entend partout, bien que cette prose ait été expressément arrangée, dit-on, à quatre parties pour cette occasion!

Or, qu'il me soit permis d'exprimer toute ma pensée à ce sujet, et de maintenir, par conséquent, que rien n'est moins orthodoxe que d'affubler les *neumes* du chant grégorien d'harmonies modernes, et que les partisans exclusifs de ces mélodies antiques et même un peu barbares, commettent presqu'une impiété, à leur point de vue, en les accompagnant de successions harmoniques autres que des accords parfaits ou des accords de tierce et de sixte; et si je voulais même être très-rigoureux, je serais peut-être autorisé à prétendre qu'il y a eu anachronisme à y faire usage de tierces, ces intervalles ayant été proscrits par Hechald, moine de Saint-Amand, inventeur de l'harmonie, *comme profanes et produisant des effets d'une trop grande mollesse* (1). On devrait donc se borner alors à n'y employer que les quartes et les quintes. Est-ce à ce résultat sauvage qu'on a la prétention de nous conduire? Autant vaudrait alors enlever de nos églises tout autre tableau que les peintures du moyen âge, et ne pas en souffrir de plus récentes que celles de Cimabue, par exemple; il me semble pourtant qu'en descendant jusqu'à Andrea del Sarto, à Michel-Ange et à Raphaël, et qu'en s'arrêtant au style de ces peintres célèbres ce devrait paraître suffisant.

Ne suis-je donc pas fondé à réclamer en faveur de la musique le même privilége, et à espérer que celle du siècle de Jules II et de Léon X obtiendra grâce devant le rigorisme consciencieux, sans doute, mais irréfléchi dont elle est menacée?

Rien ne serait donc plus à regretter que de voir notre clergé mal interpréter les prescriptions contenues dans la dernière notification de Grégoire XVI, à l'occasion du style à adopter pour la musique dans les églises, et il serait cruel qu'une nouvelle persécution vint frapper aujourd'hui en France la musique

(1) L'*Organum* ou *Diaphonie* qu'Hechald, moine de Saint-Amand, exposa le premier dans son *Enchiridion*, au Xe siècle et qui devait produire un effet affreux, est l'origine de notre harmonie. Déjà, au XIe siècle, le chant grégorien, dont saint Grégoire fut l'auteur, était inventé. (*Instructions fournies au Comité historique des arts et monuments sur l'ancienne musique*, par M. Bottée de Toulmont, bibliothécaire au Conservatoire.)

Digitized by Google

dite *de chapelle*, parce qu'elle n'y est pas assez connue ; qu'en un mot, il se produirait chez nous ce qui est arrivé à Rome en 1560, sous le pontificat de Pie IV, et que je vais raconter d'après l'habile et élégant critique traducteur de l'abbé Baini.

Quand vint Palestrina, les maîtres contrapuntistes tenaient sans partage le sceptre de la musique d'église. Mais, depuis un certain temps, les fidèles, fatigués des jeux d'esprit et d'arithmétique auxquels se bornait la musique basée sur le contre-point, s'étaient épris d'une passion déraisonnable pour une invention qui consistait à placer le texte sacré sous les notes des chansons populaires alors en vogue.

...Les gens réellement pieux, les ecclésiastiques pénétrés de la gravité de leurs fonctions, réclamaient en vain contre cette pratique inconvenante. Les papes avaient fait des efforts inutiles pour rendre à la musique sacrée le caractère de dignité qui lui appartient, lorsque le concile de Trente prescrivit une série de réformes devenues nécessaires. Pie IV, alors souverain pontife, nomma une commission chargée de faire exécuter toutes les prescriptions du Concile ; parmi les cardinaux qui en firent partie, se trouvaient Vitellozo Vitellozi et saint Charles Borromée, tous deux amateurs de musique. Ils prirent en considération les observations du Concile sur l'inconvenance de la musique théâtrale dans les églises. Par suite de leur amour pour cet art, ils voulaient le rendre digne d'être conservé dans les cérémonies sacrées.

C'est à l'intervention éclairée de ces deux cardinaux que nous devons, sinon la conservation de la musique, qui était à cette époque restreinte au chant religieux, au moins les beaux ouvrages de Palestrina ; car il ne s'agissait de rien moins que de supprimer la musique figurée, et de borner le service au plain-chant. L'examen de cette affaire fut donc l'origine de la *Messe du pape Marcel* (1), le chef-d'œuvre de Palestrina, duquel date la formation complète de la musique d'église, et qui posa les bases de la musique expressive.

Le but des deux commissaires était d'obtenir indépendamment de la suppression des messes composées sur des thèmes de chansons profanes, une prononciation nette et claire des paroles sacrées. Les chanteurs, interrogés sur ce dernier point, déclarèrent qu'il était impossible de prononcer distinctement les paroles en chantant des imitations ou une fugue.

L'accentuation devait, en effet, se perdre dans les dessins rapides que ce genre de musique entraînait. Cette réplique eut des résultats heureux. D'un commun accord, on convint de tenter une expérience sur ce sujet. Les chanteurs pontificaux, qui ne concevaient rien de mieux que le genre de musique auquel ils étaient accoutumés, prétendaient qu'on ne réussirait pas à composer un mor-

(1) M. Delécluze explique les motifs pour lesquels la messe à six voix de Palestrina, dont il est question ici, fut, en quelque sorte, antidatée et dédiée au prédécesseur de Pie IV; mais ces détails seraient dépourvus d'intérêt ici.

Digitized by Google

ceau de longue haleine, tel que le *Gloria* ou le *Credo*, dont il fût aisé de faire entendre clairement les paroles.

Palestrina fut désigné pour faire cet essai. Il sentit son génie grandir dans la difficulté, répondit à la confiance des cardinaux par un chef-d'œuvre, et fit trois messes. Les deux premières se ressentaient encore de l'ancienne manière. Les paroles pouvaient être entendues à la rigueur, mais le travail fréquent des fugues en rendait la prononciation pénible. La troisième messe fut écrite d'inspiration. Après avoir prouvé qu'il était aussi savant que ses rivaux, Palestrina montra qu'il saurait briller autrement que par la science. Dans son travail l'expression fit oublier le contre-point. Il chercha à exprimer la majesté des mystères chrétiens, la mélancolie touchante de la prière, la gloire des cieux.

Cette tentative hardie fut couronnée du plus beau succès et le bruit s'en répandit dans le monde entier. Palestrina fut nommé compositeur de la chapelle pontificale; ceci se passait le 28 avril 1565.

« De tous les grands hommes de la Renaissance (dit M. Delécluze) aucun sa-
» vant, poète ou artiste, ne s'est trouvé dans une position aussi délicate que Pa-
» lestrina en cette occasion. L'avenir de la musique moderne dépendait de lui,
» car si, à cette époque, un ordre de la cour de Rome eût banni les combinai-
» sons harmoniques des églises, pour y rétablir exclusivement le plain-chant, les
» chapelles et les cathédrales d'où sont sortis tous les grands compositeurs de la
» fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, auraient cessé leur enseigne-
» gnement, et l'art se serait probablement perdu. »

En ouvrant mes concerts j'ai dû m'écrier : Que Palestrina sauve donc, pour la seconde fois, le sort de la musique compromis, qu'on apprenne à aimer chez nous les inspirations sublimes de ce *prince de la musique* encore inconnu à la plupart des amateurs ; c'est à la reproduction de ces chefs-d'œuvre inimitables, c'est à l'exécution des morceaux dus à ses contemporains les plus célèbres, que je me suis efforcé d'utiliser le zèle et les talents des personnes que j'ai été assez heureux pour réunir.

Je n'ai pas voulu exclure pour cela du répertoire de nos concerts de musique classique et sacrée, ces ouvrages d'auteurs belges, allemands, espagnols ou français plus modernes; mais c'est par le genre sublime, dit à la *Palestrina*, qu'il convenait surtout de débuter en rendant hommage à cet illustre réformateur de l'art : heureux si j'ai pu venir à conjurer par une exécution satisfaisante de ces admirables conceptions harmoniques, le nouvel ébranlement qui menace de tarir les sources de l'art musical en France.

Les ouvriers formés d'après les principes de M. Wilhem nous prouvent qu'il est possible de conduire avec ordre et beaucoup de précision de très-grandes masses vocales chantant sans accompagnement; substituez à ces organes un peu rudes des timbres plus frais, plus délicats, ne leur faites exécuter que des compositions de choix et connues comme celles des maîtres italiens, créateurs de l'harmonie religieuse, dans les conditions les plus favorables pour faire valoir

Digitized by Google

les voix ; que les nuances en soient soigneusement réglées par l'expression la plus parfaite, la justesse irréprochable, et vous parviendrez ainsi à produire des effets prodigieux

Nous l'avons dit : tout doit porter les amateurs de la bonne musique à relever le chant *choral*, que la musique instrumentale tend à détrôner insensiblement ; cette tendance, en faisant négliger l'étude de l'harmonie vocale, entraîne l'art dans une dégénérescence infaillible.

Je ne crois pas être trop présomptueux en espérant qu'on pourrait réunir quelques centaines d'amateurs de chant dans la société parisienne, où le goût de la musique est si répandu, quand plus de douze cents ouvriers sont enrégimentés sous la direction du successeur de M. Wilhem depuis plusieurs années.

Un chœur que j'avais formé et que je dirigeais avait déjà fait entendre, il y a quelques années, un assez grand nombre de morceaux des anciens maîtres italiens et allemands dans les églises de Sainte-Valère et des Missions-Étrangères; les encouragements que je reçus alors des personnes dont le suffrage m'est fort précieux, m'inspirèrent la pensée de chercher à ces compositions anciennes des interprètes plus nombreux que ceux que j'avais pu rassembler ; c'est ce qui me fit organiser, en 1843, la Société des concerts de musique vocale classique, que j'ai dirigée pendant plusieurs années sous le patronage de Mesdames :

La maréchale duchesse d'Albuféra,
La princesse Ch. de Beauvau,
La duchesse de Coigny,
La princesse de Craon,
La duchesse de Grammont,
La maréchale comtesse de Lobau,
La duchesse de Massa,
La comtesse Merlin,
La maréchale princesse de la Moskowa,
La vicomtesse de Noailles ;
La duchesse de Poix,
La comtesse de Sandwich,
La duchesse de Talleyrand.

L'heureux effet qu'a produit dans la capitale le chant de la musique classique religieuse, dont la collection gravée est très-considérable, et les résultats favorables au développement du bon goût qu'on a obtenus par l'établissement de ces concerts, seront l'objet d'un nouvel article dans un des plus prochains numéros.

Le Prince de la Moskowa, *Sénateur,*
membre de la 4e Classe de l'Institut historique.

Digitized by Google

COUP D'OEIL HISTORIQUE

SUR L'INSTITUTION DU MINISTÈRE PUBLIC.

Une vérité banale et que pourtant on ne saurait trop redire, c'est que l'ordre est le premier besoin de toute société constituée.

La paisible disposition pour chacun de sa personne et de ses biens est une des plus précieuses conséquences de l'ordre. Aussi, sans parler des grandes convulsions sociales, toutes les fois qu'un attentat isolé vient compromettre la sécurité ou la propriété individuelle, l'équilibre général est rompu, et le corps tout entier souffre de la blessure d'un de ses membres. Là est la source du droit, disons mieux, du devoir de répression qui incombe au pouvoir social : là se puise l'action de la justice criminelle et toute la théorie de la poursuite.

Sans doute, antérieurement au droit de réprimer et au-dessus de lui, il y a le devoir de prévenir, et c'est là le but d'une bonne police. Mais chacun sait que l'imperfection de la nature humaine s'oppose à l'efficacité des moyens les plus propres en apparence à prévenir le mal, et que, le plus souvent, en présence du mal accompli, il ne reste à la loi qu'à en rechercher et à en punir l'auteur, bien moins pour le frapper, que pour détourner ou pour ramener, par l'exemple, ceux que de pareilles tendances entraineraient dans les mêmes voies.

Or, ce ne fut point un mince probleme que celui-ci : organiser un système ayant pour but la recherche et la découverte de la vérité judiciaire, et pour résultat la punition des vrais coupables, en tenant compte tout à la fois et des intérêts de la société et de ceux de l'individu mis en suspicion.

Aujourd'hui, nous trouvons la solution de ce problème inscrite dans nos lois criminelles. A coup sûr, elles sont loin d'être parfaites, puisqu'elles sont l'œuvre des hommes; mais leur perfection relative, leur sagesse est proclamée, est enviée par toutes les nations voisines. Nous sentons que chacun de nous est protégé contre les méfaits qui pourraient l'atteindre, par l'action salutaire de la justice. — Quand nous examinons de près les détails de cet ensemble, nous apercevons tout d'abord un pouvoir spécial, chargé de la poursuite et de la répression des délits, prenant en main non-seulement la cause de la partie lésée, c'est-à-dire du *membre*, mais la cause du *corps*, de la société tout entière, et la poursuivant jusqu'à ce qu'il ait obtenu satisfaction de celui ou de ceux qui ont apporté un trouble à l'ordre social. Ce pouvoir s'appelle le *ministère public;* c'est une institution qui nous appartient, qui est née, qui a grandi, qui a pris tous ses développements dans notre société française, et qui date du XIVe siècle. Elle a cependant ses origines et nous voulons les retracer rapidement.

Rien de nouveau sous le soleil, a-t-on dit. Nous admettons cette devise, comme symbolisant le besoin perpétuel des enseignements que le présent reçoit du passé.

Digitized by Google

Lois, mœurs, coutumes se modifient ou se transforment suivant les temps et les lieux : mais un germe commun se retrouve au fond de toutes les institutions nécessaires à la vie sociale, soit qu'on les examine dans l'état où elles sont de nos jours, soit qu'on les étudie chez les sociétés anciennes.

Les formes de la justice criminelle nous en offrent un bien frappant exemple. Nous sommes fiers de posséder et de voir fonctionner au milieu de nous deux grands principes qui semblent dominer tout l'édifice de nos codes, la publicité des débats et le jugement des crimes par les citoyens mêmes. Or, ces principes nous viennent directement d'Athènes et de Rome : nous avons emprunté au passé jusqu'au nom de l'institution du jury (*judices jurati*) ; nous lui avons pris la liste générale, le tirage au sort, la récusation, le serment du juge, et il s'est trouvé qu'après tant de siècles, ces choses s'adaptaient aux besoins de nos temps modernes. Cet exemple, choisi entre mille, ne montre-t-il pas tout ce que l'humanité a gagné et peut gagner encore à l'étude de l'histoire?

Mais, nous l'avons indiqué déjà, dans ce passé si fécond, on n'a pas trouvé l'institution du ministère public. Au sein des anciennes sociétés, où les charges, les offices étaient si nombreux, si variés, il n'en existait pas un consacré à la poursuite des crimes, à la réparation du tort porté à tous par le fait d'un seul.

Toutefois, la justice n'était pas désarmée, et le crime impuni. Voici comment était organisée la poursuite.

Dans la république Athénienne, on considéra comme une conséquence du dogme de la souveraineté populaire l'exercice pour chaque citoyen *du droit d'accusation*. Ainsi, c'était un droit, c'était même un devoir civique de signaler et de poursuivre les infractions à la loi. Au point de vue philosophique, il faut le dire, cette thèse absolue ne manque ni de grandeur, ni de raison. Le dépôt commun des lois confié à la garde de tous, et conséquemment la crainte pour le malfaiteur de rencontrer dans chacun de ses concitoyens un accusateur prêt à invoquer contre lui la loi méconnue ou violée, ces idées semblent se déduire logiquement de l'intérêt solidaire que tous les membres ont à la conservation de l'ordre social. Si le véritable civisme vit toujours au cœur des citoyens, si des passions égoïstes ne viennent pas infecter le droit d'accusation, si la haine ou l'avidité n'en sont pas les mobiles, si la peur ou la servilité n'en paralysent point l'exercice, ce droit peut suffire à la protection des bons contre les méchants ; mais, on le voit, c'est à des conditions qui supposent chez les hommes plus de force et de vertu que leur nature n'en comporte, et ce fut là le vice principal de l'institution que nous esquissons en ce moment.

Sortons, toutefois, de cette critique anticipée, et regardons fonctionner le droit d'accusation, soit à Athènes, soit à Rome.

On faisait une distinction entre les *délits publics* et les *délits privés*. Les premiers, leur nom l'indique, étaient les plus graves en ce qu'ils touchaient à l'intérêt général : pour ceux-là, l'exercice du droit d'accusation était absolu. Tout citoyen pouvait se porter accusateur à raison de l'un de ces délits, et dès qu'il

Digitized by Google

l'avait fait, la poursuite devait avoir son cours jusqu'au jugement définitif. Il n'était pas possible de l'éteindre par transaction. Au contraire, pour les *délits privés*, c'est-à-dire pour ceux que l'on considérait comme ne lésant qu'un individu, l'action n'appartenait qu'à cette *partie lésée*, ou à ses parents, à son tuteur, à son maître, et la partie poursuivie pouvait en arrêter les effets, en donnant satisfaction à l'intérêt privé dont la réclamation s'était fait entendre en justice.

On conçoit qu'il importait surtout à l'Etat que les premiers de ces délits ne restassent pas impunis. Aussi, à Athènes, des magistrats, les *thesmothètes*, étaient chargés de surveiller l'exercice du droit d'accusation, de suppléer au besoin à la négligence des citoyens, et de dénoncer les crimes au sénat ou à l'assemblée populaire, lesquels désignaient un citoyen pour soutenir l'accusation. Certes, c'était déjà un pas vers l'institution du ministère public. Un fonctionnaire veillait, dans l'intérêt social, à la punition des crimes : par ses soins, un citoyen recevait mission de poursuivre et de faire punir le coupable ; à cette mission isolée, temporaire, essentiellement limitée à un fait, se substituera plus tard une fonction continue et qui s'appliquera à tous les faits punissables.

Ainsi, c'était un droit pour tous d'*accuser* et de *poursuivre* un citoyen, en lui imputant un crime.

Un pareil droit ne peut être inscrit dans une législation qu'à la charge d'entraîner une responsabilité sérieuse.

C'est ce qui avait lieu chez les Grecs : à l'exercice du droit d'accusation étaient attachés ou de grands avantages ou des peines fort graves.

L'accusateur qui obtenait la condamnation d'un criminel recevait une partie des biens confisqués sur celui-ci.

L'accusateur qui ne réussissait pas dans sa poursuite, pouvait être lui-même l'objet d'une condamnation. — S'il ne réunissait pas en sa faveur un cinquième des juges, le déchargeant de toute responsabilité, à raison de cette accusation suivie d'absolution, il était condamné à une amende de 1000 drachmes, sans préjudice de peines plus fortes, en cas d'accusation calomnieuse.

Le complément d'une telle institution, c'était la délégation des pouvoirs sociaux entre les mains de l'accusateur, à l'effet de rechercher les preuves du crime et de les exposer au jour du jugement. Telle était en effet l'économie de la loi. Il n'entre pas dans notre plan de tracer la marche de toute une procédure criminelle ; bornons-nous à dire qu'après que l'accusateur avait formulé son accusation devant un magistrat, en déposant une certaine somme, celui-ci convoquait les juges à jour fixe, à l'audience publique, *sous le soleil* (απο του ηλιου). Là, après la lecture de l'exposé de l'accusation par le crieur public, l'accusateur développait les charges et produisait ses témoins et ses preuves : la défense lui répondait, et la clepsydre marquait les limites que ne devait point dépasser l'éloquence des orateurs ; puis les juges exprimaient leurs suffrages, au moyen de coquillages, de cailloux ou de fèves, de couleur blanche et noire ; et si l'accusé n'était point frappé

Digitized by Google

d'une peine, s'il était absous, les juges examinaient de suite la conduite de l'accusateur.

Rome emprunta ces principes et ces formes à la législation de l'Attique. Les monuments qu'elle nous a laissés ont permis de reconstruire tout l'ensemble de *ce droit d'accusation* qui fut autrefois la base de la poursuite criminelle.

Ainsi qu'à Athènes, ce droit appartenait à tous, à l'exception des femmes, des mineurs, des magistrats et de quelques individus frappés d'indignité dans des cas déterminés.

Le citoyen qui voulait se porter accusateur demandait au préteur qu'il lui fût permis de désigner le nom de l'accusé et de formuler sa plainte (*ut sibi liceret nomen deferre*). C'était là une sorte d'acte d'accusation (*delatio nominis*). Immédiatement, le préteur fixait le jour auquel l'accusé devait comparaître. Cet ajournement (*diei dictio*) était une des formalités essentielles de la procédure et la garantie que l'accusé aurait le temps de préparer sa défense : le délai était variable : il fut de 20, de 30 et quelquefois de 100 jours (1).

L'accusateur était investi des pleins pouvoirs de l'instruction. Il suivait l'information (*inquisitio*) dans ses détails; il entendait les témoins, interrogeait les actes, les papiers domestiques même de l'accusé, enfin tous les éléments de preuves qu'il pouvait trouver; puis, au jour de l'audience, il devait soutenir l'accusation; et comme c'était là une sorte de magistrature temporaire, la loi le surveillait dans l'accomplissement de ce devoir et ne lui permettait pas plus de faiblir que d'accuser de mauvaise foi.

Par un sentiment assez naturel au cœur de l'homme, la défense est en général plus sympathique que l'accusation. Pendant longtemps, ces idées n'eurent point cours à Rome, et tant que la République offrit l'exemple de mœurs fortes et sévères, les accusations furent honorées dans l'opinion, et recherchées par les orateurs, soit dans les vues d'une ambition avouable, soit par le vrai sentiment du bien public. A cet égard, l'histoire fournit de nombreux témoignages.

« Dans la plupart des causes criminelles (dit Tacite, au *Dialogue des orateurs*) le peuple Romain se croyait intéressé au résultat de la sentence. »

« Il est utile qu'il y ait beaucoup d'accusateurs dans la cité, avait dit Cicéron, pour que l'audace des criminels soit contenue par une frayeur salutaire. »

Enfin, nous lisons dans Quintilien :

Leges ipsæ nihil valeant nisi actoris idoneâ voce munitæ. Les lois elles-mêmes seraient sans puissance, si elles n'empruntaient le secours et la voix d'un accusateur habile... Et il ajoute : « Si l'on ne réclame les peines dues au crime, c'est presque le permettre ouvertement : s'élever contre ces pestes intestines qui désolent la République, c'est donc une action digne des défenseurs de la patrie. C'est ce que l'on a vu faire à Hortensius, aux Lucullus, à Sulpitius, à Cicéron, à César et aux deux Catons. »

(1) V. Faustin Hélie, *Traité de l'instruction criminelle*, t. Ier, pages 62 et suivantes.

Digitized by Google

Les accusations étaient donc fréquentes, surtout celles qui tenaient à l'exercice des fonctions publiques, si pleines de périls et pourtant si convoitées par l'ambition. Le peuple, avide de procès criminels, assiégeait le forum et suivait les débats avec tout l'intérêt qu'il eût apporté à une représentation dramatique. On applaudissait à l'énergie, à la sévérité de langage de l'accusateur, vengeur des mœurs et des lois offensées, et dont l'éloquence s'inspirait surtout des grands principes d'intérêt social : on s'attendrissait ensuite aux accents touchants de la défense; et, il faut bien le dire, la part de la vérité froide et nue était bien difficile à faire, la fonction du juge bien ardue, au milieu de ces émotions d'audience dont, grâce à Dieu, nous ne retrouvons que le pâle reflet dans les débats judiciaires qui s'agitent de nos jours.

En effet, une seule réflexion nous montrera la supériorité de l'institution moderne. A côté de la passion qui se mêle inévitablement aux luttes de la parole, celle qui tenait à la forme politique de l'Etat, à l'antagonisme des citoyens, briguant sans cesse et nécessairement la faveur de l'opinion publique ; enfin, les ressentiments nés des discordes civiles qui se succédaient dans la République, toutes ces causes contribuaient à faire d'un procès une sorte de combat singulier entre l'accusateur et l'accusé, combat dans lequel chacun prenait parti suivant sa manière de voir et de sentir. Une fois les deux champions en présence, le juge lui-même était bien près d'oublier lequel représentait l'intérêt social : l'accusateur disparaissait sous le citoyen.

Cependant, la loi avait tenté de moraliser le droit d'accusation. Tout n'était pas fini quand, au jour de l'audience, après la production des preuves, après les harangues des orateurs, après l'altercation, ce genre de plaidoirie si favorable aux subtilités de l'esprit, les juges avaient repoussé l'accusation par la formule négative : *Non videtur fuisse.*

L'accusé absous était puissamment garanti contre une accusation calomnieuse ; l'honneur des citoyens n'était point abandonné à la merci d'une légèreté coupable, ou d'une rivalité haineuse ; d'une autre part, la société ne laissait point trahir ses intérêts les plus sacrés par un simulacre de poursuite.

L'accusateur qui succombait avait à répondre de sa conduite à un triple point de vue.

Il avait pu commettre une *prévarication*, c'est-à-dire une *collusion* avec l'accusé, soit en omettant des chefs d'accusation qu'il eût dû relever, soit en dissimulant des preuves, soit enfin en admettant de fausses excuses.

Il pouvait se rendre coupable de *tergiversation*, c'est-à-dire tourner le dos à une accusation légitime portée par lui-même, s'en désister frauduleusement au lieu de la poursuivre jusqu'à la fin, comme il avait juré de le faire, et livrer ainsi, par cupidité ou par faiblesse, l'Etat qui lui avait remis une haute mission. Sans doute, un accusateur avait pu se désister de bonne foi, mais c'était là un point qui devait être apprécié par les juges ; et quand

Digitized by Google

ils reconnaissaient à la charge de l'accusateur un lâche abandon de ses devoirs, soit qu'il eût prévariqué ou tergiversé, ils lui appliquaient une peine grave, laissée à leur arbitraire, mais dont la conséquence était toujours une indignité déclarée par leur sentence et l'incapacité pour l'avenir d'exercer le droit d'accusation.

Enfin se présentait le cas ou l'accusateur n'avait obéi, en portant son action, qu'à une pensée de calomnie. Celui-là aussi était noté d'infamie... *Infamiâ notatur, qui in judicio publico calumniæ prævaricationisve causâ quid fecisse judicatus erit.* C'est le texte de la loi 1re au Digeste, au titre *De his qui notantur infamiâ.* La décision sur ce point, comme sur ceux qui précèdent, devait suivre immédiatement le jugement de l'action principale: *Calumnia eo tempore coerciri solet quâ de causâ, præsente accusatore, judicatur.* (L. 1, cod. *de Calumniatoribus*). Indépendamment de la note d'infamie, le calomniateur encourait une forte amende et une peine plus grave, égale quelquefois à celle dont l'accusé injustement poursuivi s'était vu menacé.

Nous l'avons indiqué, ce système, justifiable dans la théorie, reposait en réalité sur une fausse base, en ce qu'il supposait chez les citoyens une vertu et une force d'âme vraiment surhumaines. A l'âge d'or des vertus républicaines, les inconvénients inhérents à ce système furent palliés jusqu'à un certain point par l'honnêteté publique; mais avec la décadence des mœurs romaines, on vit décheir le droit d'accusation. Il devait périr par les deux excès opposés. Sous les empereurs, et quand le crime de lèse-majesté devint une accusation banale, quand on encouragea les dénonciations à ce point qu'en cette matière et exceptionnellement on accorda le droit d'accuser aux femmes, aux esclaves et mêmes aux citoyens déclarés indignes (*famosis*), une avidité immonde fit éclore des milliers de délateurs stipendiés qui furent la terreur des familles et la honte de l'humanité. Tacite a tracé, dans des pages brûlantes, l'effrayant tableau des ravages que la délation causa dans les mœurs. Quintilien l'appelait un *véritable brigandage. Accusatoriam vitam vivere et ad deferendos reos præmio duci proximum latrocinio est.*

Dès lors, un coup mortel fut porté au droit d'accusation.

La législation fut obligée de restreindre ce droit et de prescrire, à plusieurs reprises, des mesures sévères contre les délateurs.

Mais bientôt, et peut-être même sous l'influence de ces restrictions, l'amour du bien public, le soin désintéressé de l'ordre social, ne fut plus un mobile suffisant pour décider les citoyens à poursuivre une accusation même légitime. L'égoïsme, la peur, l'indifférence, quelquefois l'honorable appréhension de se voir confondu avec ces vils instruments d'une délation justement décriée, tout éloigna les citoyens de l'exercice du droit d'accusation; et si la législation fût restée la même, le péril social était immense, car le crime pouvait entrevoir le jour où il se produirait avec une audace impunie. Le sénat et l'empereur furent forcés de dési-

Digitized by Google

gner d'office un accusateur. Bien plus, la maxime qui voulait qu'aucune poursuite ne pût être exercée sans un accusateur, dut cesser d'être mise en pratique. L'usage s'introduisit d'arrêter les malfaiteurs, sans que les formalités de l'accusation eussent été remplies. La *poursuite d'office* contre les criminels fut établie et cette transition devait conduire à l'*Institution du ministère public.*

Toutefois, il n'était pas réservé à la législation romaine de pousser jusque là les conséquences du sage principe qui, en enlevant le droit d'accusation aux citoyens, le faisait remonter entre les mains de l'autorité publique. Il faut nous transporter dans une autre société, au milieu des temps modernes, au sortir du chaos de la barbarie, en un mot à une distance de plus de dix siècles, pour voir naître de la *poursuite d'office* l'idée de confier cette poursuite à une magistrature spéciale.

Devant les justices seigneuriales, où les formes de l'accusation réglées par la loi romaine avaient été conservées, et où se faisaient sentir également les inconvénients et les dangers de l'indifférence publique, on en était venu, en cas de flagrant délit, à se passer d'accusateur, et le juge, supposant la formalité de l'accusation accomplie, instruisait et rendait la justice. Beaumanoir enseigne qu'au XIIIe siècle on procédait ainsi contre ceux qui étaient pris et emprisonnés pour cas de crime et contre lesquels nul ne se porte accusateur.

A cette même époque, il existait déjà autour des différentes juridictions des *procurateurs* ou *procureurs*, c'est-à-dire des mandataires, des agents chargés de représenter les parties. Les seigneurs, les rois eux-mêmes avaient, comme les autres parties, leurs procureurs chargés de soutenir leurs droits et de suivre leurs affaires devant la justice. Or, dès ce moment, le pouvoir royal tendait à personnifier la nation : le principe d'unité nationale qui fut sa grandeur et sa force, qui fit de ce pouvoir le centre de l'intérêt commun, se dégageait des entraves que lui avaient suscitées les grands vassaux. Beaumanoir écrivait : « *Li Rois est sovrains par desor tous, et a, de son droit, le général garde de son Roïaume.* » Gardien des intérêts généraux, le roi l'était donc de l'ordre social : il devait agir, de son chef, au nom de l'État, pour la répression des troubles apportés à l'ordre, ce bien si précieux. Ses représentants, ses *procureurs*, se saisirent de cette action et l'exercèrent : leur fonction se transforma, ou plutôt elle s'agrandit : de simples mandataires du roi, poursuivant ses intérêts individuels, ils devinrent tout-à-coup des magistrats stipulant les plus chers intérêts du monarque, c'est-à-dire ceux de l'État. Chose curieuse ! cette transformation fut si soudaine, et par conséquent si nécessaire, à l'époque où elle eut lieu, qu'on la trouve tout accomplie dans l'histoire sans rencontrer un texte, un document législatif qui la consacre à sa naissance (1). Bientôt les textes ne manqueront pas, concernant le *ministère public;* mais ils réglementeront une institution préexistante, née sous l'empire des nécessités sociales les plus impérieuses, due à une sorte d'éclosion spontanée et destinée cependant à une durée séculaire et à de magnifiques développements.

(1) V. Faustin Hélie, t. 1er, pages 459 et suivantes.

Digitized by Google

Nous citerons d'abord une ordonnance du 28 décembre 1355, dans laquelle se trouve cette prescription : « Et jugera le procureur du roy qui est à présent et qui sera » pour le temps, que il, sitost qu'il vendra à sa cognoissance, poursuivra les dits » preneurs au plus rigoureusement qu'il pourra, combien que la partie ne face » aucun pourchaz ou poursuite. » Une autre ordonnance de 1367 veut que le prévôt qui a intenté une poursuite mal fondée rembourse les dépenses *à la partie travaillée oultre raison,* à moins que nostre procureur n'ait fait partie avecques ledit prévôt. » Voilà qui est clair : le ministère public doit poursuivre les délits de son chef, sans se préoccuper de l'action de la partie lésée, et même s'il succombe dans la poursuite, il ne supporte pas de dépens, parce qu'il a agi dans l'intérêt de l'État. Ces principes sont ceux qui nous régissent encore, mais il est remarquable qu'on les voit surgir au milieu du XIVe siècle, c'est-à-dire quelques années seulement après que la justice hésitait encore entre le droit d'accusation exercé par tout citoyen et la poursuite d'office exercée par le juge. Le ministère public venait donc de s'implanter dans les mœurs et dans les lois : un élément nouveau allait vivifier l'action de la justice; un instrument de plus et un instrument puissant se trouvait désormais aux mains du pouvoir social.

Toutefois, ce ne fut point sans obstacles que cette institution put se développer : Toutes les autorités sont jalouses. A côté de celle des juges qui seuls avaient eu si longtemps le nom de *gens du Roi*, s'élevait une autorité nouvelle qui ne pouvait grandir qu'aux dépens d'une partie des attributions confiées d'abord aux anciens pouvoirs judiciaires. Il y avait là des causes d'embarras et de conflits; les regrets du passé se firent jour : l'utilité du ministère public fut contestée par le chancelier Lhospital lui-même. Le sage Ayrault, épris des lois de l'antiquité, *laudator temporis acti,* disait avec quelque amertume des gens du roi de fraîche date : « Tout ce qu'on attend d'eux sont des conclusions en fin de causes : mais » s'ils s'endormaient en leur devoir, le juge manquerait-il donc au sien (1) ? » Mais ces vieilles querelles sont oubliées de nos jours et l'alliance étroite des juges et du ministère public est cimentée depuis longtemps pour le plus grand profit de la justice.

Après avoir salué le berceau du ministère public, il nous resterait à en exposer les développements successifs, à en préciser les attributions et à signaler les principaux résultats de son action particulière. Ce sera, de notre part, l'objet d'une étude prochaine. J. Barbier, membre de la 2e classe.

MÉMOIRE SUR CETTE QUESTION :

Quelle influence l'irruption des Tartares a-t-elle exercée sur les destinées de la Russie?

Pour apprécier cette influence, il est nécessaire d'examiner quelle était la situation des populations de la Russie, sous les rapports divers des mœurs, de

(1) V. Faustin Hélie, *loco citato.*

Digitized by Google

l'intelligence, du degré de civilisation, et de leur force comme État, comme puissance nationale et politique avant l'invasion des Tartares; quels changements cette situation a éprouvés pendant la domination de ces barbares, domination qui a duré environ deux siècles, et enfin ce qu'est devenue la Russie depuis qu'elle a secoué leur joug et recouvré son indépendance.

On voit donc qu'on ne saurait répondre à cette question sans avoir jeté un coup d'œil sur l'histoire de cette contrée qui, par des agrandissements successifs, est devenue le plus vaste empire du monde, et on peut ajouter le plus puissant.

Les indigènes primitifs de la Russie étaient compris dans l'antiquité sous la dénomination générale de Scythes ; mais la race des *Slaves* ou *Sarmates* a envahi cette contrée et s'est fondue ensuite avec les indigènes. Deux branches principales de ces Sarmates, les *Roxolans* et les *Yasiges* auxquels se joignirent les *Massagètes*, et plus tard une tribu gothique, firent de nombreuses incursions dans l'empire romain, et apparaissent déjà comme nation sous le règne de Trajan. La fondation de *Kief*, l'une des plus anciennes villes de la Russie, est attribuée à un chef Slave nommé *Kii;* mais outre les Slaves, les Massagètes ou Alains, et les Goths, la Russie renfermait encore d'autres peuples qui se divisaient son territoire, comme les populations diverses qui se partageaient la Gaule avant l'invasion Romaine.

Les *Mériens* étaient situés près du lac Keltchine, les *Mouromiens* sur l'Oka à son embouchure dans le Volga ; les *Tchérémisses*, les *Mechtères* et *Mordviens* au sud-est des Mériens; les *Lives* en Livonie ; les *Tchoudes* en Estonie ; les *Naroviens* près de Narva ; les *Jamiens* en Finlande; les *Vesses* sur le lac Bieloozero ou Blanc ; les *Permiens* dans le gouvernement de Perme; les *Ostiaks* de Bérézof sur l'Oby ; les *Petchores* sur la Petchora.

Une autre ancienne ville située au nord de la Russie, *Novogoród*, devint bientôt puissante par le commerce. En 859, les *Variègues*, peuple des bords de la Baltique, tentèrent d'assujettir plusieurs provinces russes ; ils furent repoussés; mais les Slaves, divisés entre eux, rappelèrent trois frères qui s'étaient distingués parmi les chefs des Variègues et qui étaient russes de race. Rurick l'aîné vint les gouverner et donner aux contrées qui leur étaient soumises le nom de Russie.

Tous ces peuples étaient ignorants et barbares, comme la plupart de ceux qui les environnaient à l'Orient et au Nord. Toutefois (dans ce même IXe siècle), des relations commerciales s'établirent peu à peu sur une grande échelle entre les villes des bords de la mer Baltique et de celle du Nord. Elles formèrent en 1241 ce qu'on appelle la grande Hanse, et Novogorod fut une des principales villes de cette espèce de confédération fondée sur le commerce et l'industrie. Pendant que la civilisation cherchait à pénétrer en Russie par le Septentrion, Kief et les provinces méridionales entretenaient quelques rapports avec l'empire grec de Constantinople. Tantôt les Russes faisaient des invasions sur les terres

Digitized by Google

de cet empire, tantôt ils négociaient avec les empereurs et commerçaient avec les habitants.

Mais diverses circonstances ont empêché ces germes de civilisation de se développer, et ils ont même disparu en grande partie pendant une longue suite de siècles. La première de ces causes doit être attribuée à l'anarchie et aux guerres intestines qui résultaient du morcellement de la Russie divisée en un grand nombre de provinces. Les chefs qui les gouvernaient, la plupart princes apanagistes, étaient presque toujours en état d'hostilité les uns contre les autres. Chacun d'eux cherchait, soit par ruse, soit par force, à empiéter sur le territoire de ses voisins ou à s'en emparer, et, pendant longtemps, il n'y eut aucun monarque assez puissant et dont la suzeraineté fût assez solidement établie, pour maintenir l'ordre et la paix au sein des populations russes (1). La ville de Novogorod, qui avait été constituée en une espèce de République, finit par reconnaître la suzeraineté des princes russes en conservant toutefois ses institutions municipales.

Ce défaut d'unité et cette divergence d'intérêts qui divisaient les princes russes ont été les déplorables auxiliaires des Tartares-Mongols lorsque, après avoir dévasté et conquis une grande partie de l'Asie, ils vinrent sous Gengiskan attaquer les Etats méridionaux de la Russie. A leur approche qui eut lieu en 1224, les princes de Kief, de Galitch et de Smolensk, réunirent leurs troupes et livrèrent une grande bataille dans laquelle ils furent écrasés par l'armée mongole ; les Tartares ravagèrent tout le sud de la Russie et massacrèrent un grand nombre de ses habitants. Mais cette première invasion ne fut que momentanée ; les Tartares, las de carnage et n'éprouvant plus de résistance, retournèrent tout-à-coup vers l'Orient auprès de Gengiskan, qui était resté en Asie et qui dirigeait alors ses forces contre le royaume de Tangut. Ainsi la Russie se vit délivrée de ce cruel fléau ; mais ce n'était pas pour longtemps

Cette première invasion des Mongols auxquels les princes de la Russie méridionale n'avaient pas su resister, ne put les engager à cesser leurs dissensions et leurs hostilités pour s'unir contre l'ennemi commun.

Gengiskan était mort, mais son fils Ockaï qui avait succédé à son autorité sur toutes les hordes des Mongols, après avoir conquis tout le nord de la Chine, chargea son neveu Batoukhan de s'emparer des contrées situées à l'Occident de la mer Caspienne. Après avoir chassé devant lui les Bulgares et brûlé leur capitale, Batoukhan pénètre dans la principauté de Riazan et fait sommer les Russes de lui livrer la dixième partie de leurs biens. Le prince de Riazan et ceux

(1) Le nombre des principautés qui, pendant plusieurs siècles, ont disputé la suprématie à Kief, à Novogorod, ensuite à Moscou, a été considérable. Ces principautés, provenant la plupart de partages entre les enfants ou les frères des chefs qui avaient obtenu la suprématie comme descendants de Rurick, portaient presque toutes le nom des villes dont elles étaient le chef-lieu. Voici ces villes : Vladimir, Rostof, Pskof, Lolotfk, Tourof, Tchernigof, Tver, Mourow, Tmoutorokan, Péréiaslavle, Souzdal, Minsk, Riazan, Galitch, Smolensk, Bielgorod.

Digitized by Google

des provinces voisines lui répondent : « Quand nous aurons tous mordu la poussière, vous pourrez les prendre en entier. » Aussitôt les Tartares marchent sur Riazan, brûlant sur leur passage les villes et les villages. Après six jours de siége, ils emportent Riazan, en égorgent les habitants. Le grand prince George envoie son fils Usevold combattre le général Tartare ; une bataille décisive est livrée et perdue par les Russes. Les Mongols se portent sur Moscou, ville fondée seulement en 1147, mais qui déjà était considérable ; elle est prise et brûlée, presque tous ses habitants sont égorgés. Le second fils du prince George est fait prisonnier. Le grand prince est forcé de quitter Vladimir, sa capitale, avec une faible armée pour attendre le secours de ses frères. Vladimir éprouve le même désastre que Moskou : ses habitants sont également massacrés ou traînés en esclavage. Quatorze villes de la grande principauté sont ruinées par les farouches vainqueurs, sans compter les bourgs et les villages. George campé sur les bords de la *Site*, marche enfin contre l'ennemi, mais il succombe avec le fils qui lui restait. Rassasié de carnage, Batoukhan se retire sur le *Don* avec son armée victorieuse et laisse un moment respirer la Russie couverte de ruines et de cadavres.

A peine les Tartares s'étaient-ils éloignés que la discorde et la guerre civile recommencèrent. Yeroslaf, successeur de George et qui avait quitté Kief pour réparer les désastres des provinces ravagées par l'ennemi, est forcé d'y retourner pour reprendre sa capitale dont le prince de Tchernigof s'était emparé.

Cependant Batoukhan convoitait les richesses que renfermait la ville de Kief ; il revint avec ses hordes barbares sur celles des provinces du midi qui n'avaient pas encore été envahies. Mengoukhan, petit-fils de Gengiskhan, engagea les Kiéviens à se rendre ; mais aussi barbares que les Mongols, ils égorgent ces envoyés. Alors Kief fut assiégée. Une lutte sanglante se prolongea pendant un jour entier, mais les portes ayant été renversées, les habitants furent contraints de se rendre à discrétion. Temples, monuments, tombeaux, tout fut détruit : les débris de Kief nagèrent dans le sang, et la splendeur de l'ancienne capitale fut éclipsée. Plusieurs autres villes, Vladimir, Galitch, Ladigine, Kamenetz furent emportées. Enfin, Dmitri, le défenseur de Kief que Batoukhan avait épargné, sut persuader au général tartare de porter la guerre en Hongrie dont le roi avait réuni une nombreuse armée.

Novogorod et les autres villes du Nord étaient les seules qui eussent échappé à l'invasion ; mais elles ne purent empêcher la Russie de subir le joug des Tartares. Maître de la Hongrie, de la Moldavie et de la Valachie, Batoukhan revint sur les bords du Volga. Ayant ordonné au grand prince Yeroslaf II de se rendre près de lui, ce prince fit partir son fils Constantin pour aller rendre hommage au grand Khan Octaï qui était alors au fond de la Tartarie, et, deux ans après, Yeroslaf s'y transporta lui-même. Il parvint à désarmer le ressentiment de cet orgueilleux conquérant, mais il mourut pendant son retour en Russie. Le prince de Tchernigof, nommé Michel, fut alors mandé par Batou ; arrivé avec son fils Boris, on voulut le contraindre à fléchir le genou devant le chef mongol ; ayant

Digitized by Google

refusé de s'humilier ainsi, il fut massacré, mais Boris put revenir en Russie. Daniel, prince de Galitch, ayant consenti à se prosterner et à payer tribut, obtint des Tartares le titre de roi. Alexandre et André, les fils du grand prince défunt, n'osant s'emparer du pouvoir sans prendre les ordres des Mongols, se rendirent auprès de Gaïuk, successeur d'Octaï khan. Ces princes s'étant concilié la faveur du nouveau chef des Tartares, Alexandre obtint le gouvernement de toute la Russie méridionale y compris Kief, et André celui de Vladimir. Mais bientôt après, André ayant irrité les Tartares, fut obligé de fuir et Alexandre Newsky fut reconnu par eux gouverneur de toute la Russie ; Novogorod même lui ouvrit ses portes.

A dater de cette époque (c'est-à-dire de 1250), la Russie fut esclave des Mongols depuis le Dniester jusqu'au lac *Ilmen*, et Daniel, un de leurs princes se vit contraint de joindre ses troupes à leurs armées qui envahissaient la Lithuanie et la Pologne dont elles brûlèrent plusieurs villes avant de retourner vers le Volga. Les Russes pendant longtemps servirent d'auxiliaires aux Tartares dans leurs invasions au nord de l'Europe : ainsi ils furent forcés de les servir de leur sang et de leur argent.

Plus d'un siècle s'écoula dans cet état de morcellement et d'esclavage; mais le grand prince Jean Danielowitch, surnommé *Kalita*, qui résidait à Moskou, inaugurait la puissance future de cette ville. Il s'efforça et parvint, par son adroite politique et sa fermeté, à réunir dans ses mains les éléments qui devaient par la suite constituer l'empire russe, et il prépara la voie à ses successeurs qui obtinrent enfin une suprématie incontestée sur les autres princes. Néanmoins chaque fois que le trône devenait vacant, le successeur désigné devait se rendre à la horde d'Or pour avoir l'agrément ou plutôt l'investiture du khan des Tartares qui la commandait, et cette investiture n'avait lieu qu'après le paiement intégral des tributs imposés à toutes les provinces de la Russie, que le grand prince était chargé de recueillir.

Mais la puissance des Mongols penchait vers son déclin ; elle s'affaiblissait de plus en plus par les dissensions des descendants de Gengiskhan qui se partageaient son vaste empire. Deux nouveaux États avaient été récemment formés par des chefs Tartares dans le voisinage de la Russie : l'un dont la capitale était la ville de *Kasan;* l'autre en Crimée et en Bessarabie, celui des Tartares-*Nogaïs*.

Une première tentative fut faite par les Russes pour secouer le joug des Tartares-Mongols, sous le règne du prince Dmitri, surnommé *Donskoï*. En 1380, le khan Mamaï qui commandait alors la horde d'Or ou du Kaptchatk, faisait de grands préparatifs pour écraser la Russie et l'absorber entièrement dans son État. Son armée s'était accrue de Polotsi, de Tcherkesses, et d'autres peuples avides de pillage. Dmitri annonce la résolution de résister à cette formidable coalition. Cette noble résolution excite partout l'enthousiasme. « Les Russes se souviennent de leurs désastres pour en tirer vengeance. Les provinces envoient

Digitized by Google

au grand prince tous les hommes en état de combattre. Ces troupes, le dernier espoir de la Russie, reçoivent la bénédiction de Serge, abbé du monastère de la Trinité. « Vous vaincrez, leur dit-il, mais la victoire vous coûtera cher. Il leur présente deux moines, et faisant le signe de la croix sur leurs bonnets : Voilà, leur dit-il, une arme qui ne périt jamais. Les princes de Briansk et de Polotsk ayant amené des renforts à Dmitri, l'armée russe réunit alors cent cinquante mille hommes. » Mamaï envoie demander l'ancien tribut ; mais Dmitri répond qu'il ne ruinera pas ses peuples pour gorger d'avides étrangers. Cette réponse faite, il traverse le Don, et son armée se déploie dans la plaine de *Koulikof*. La victoire reste longtemps indécise : déjà les Tartares s'ouvrent un chemin jusqu'au centre des Russes, lorsque le prince Vladimir Andréovitch sort, avec la réserve, du bois qui la couvrait, et fond sur l'ennemi étonné qui prend la fuite. Mamaï, témoin de la défaite des siens, s'écrie : « Le Dieu des chrétiens est puissant! » et il est entraîné dans la déroute générale. Cent mille morts, un matériel immense, un riche butin furent les résultats de cette journée qui valut à Dmitri le surnom de *Donskoï*. Mamaï n'eut pas le temps de se venger des Russes ; il fut vaincu par Toktamouich l'un des lieutenants de Tamerlan, qui élevait un nouvel empire sur les débris de celui qu'avait fondé Gengiskan. Mais Toktamouich ayant exigé des Russes le tribut qu'ils payaient aux Tartares, et ce tribut ayant été refusé, il fit de grands préparatifs de guerre. Enfin il entre en Russie, arrive sous les murs de Moscou que Dmitri venait de quitter. Après trois jours d'une défense désespérée, les Mongols pénètrent dans la ville qui est livrée à l'incendie, au pillage, ainsi que tout le reste de la principauté. Lorsque Toktamouich eut quitté Moscou ou plutôt les ruines de cette ville, Dmitri revint et s'efforça d'en réparer les désastres. Mais il fut contraint d'envoyer son fils Vassili s'humilier devant le chef tartare.

Au milieu de ces horribles calamités, il était impossible que les germes d'industrie et de civilisation, qui, malgré les discordes intestines, commençaient à paraître en Russie, ne fussent pas étouffés. A peine en restait-il des traces dans quelques villes du Nord où les Tartares n'avaient pas exercé leurs ravages. La barbarie et la férocité sont contagieuses ; elles s'assimilent les populations qu'elles frappent et qui deviennent leurs victimes. Les mœurs des Russes étaient donc devenues aussi rudes, aussi féroces que celles des Mongols. Cependant le sentiment de nationalité n'avait pas péri chez eux : on en a vu la preuve lorsqu'ils furent appelés par Dmitri Donskoï à la défense de la patrie, et par le courage dont ils ont fait preuve dans la bataille de Koulikof, la première où ils aient vaincu les Tartares.

Le royaume Mongol de Kasan qui avait pris une grande extension sous Makhemet khan, devint à cette époque (1425-1462) l'ennemi le plus dangereux des Russes. Cette ville avait attiré dans ses murs et dans son territoire, non-seulement des Mongols de la Horde-d'Or, d'Azof et de Tauride, mais jusqu'à des Bulgares. Makhemet s'avance jusqu'à Moscou, bat l'armée russe, fait

Digitized by Google

prisonnier son grand prince Vassili, dit l'aveugle, qui avait succédé à son père ; mais un chef bulgare s'étant emparé de Kasan pendant l'absence de Makhemet, ce tartare donna à Vassili la liberté de retourner en Russie.

Cependant quatre États tartares étaient alors en présence. Leurs dissensions et leur jalousie permirent bientôt aux Russes de s'allier tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et, par cette adroite politique, de s'affranchir de leur domination. Ces quatre États étaient : Kasan, les Nogaïs de Tauride, le Khanat d'Astrakan et la Horde d'Or, dont l'influence s'affaiblissait de plus en plus. Celle-ci fut enfin anéantie en 1502 par Mengli-Ghirai, khan des Nogaïs, et Akhmet, prince de la Horde-Dorée, alla mourir à Kovno.

A dater de cette époque, la Russie ne traita plus avec les Tartares que d'égal à égal ; elle fut affranchie de tout tribut, et comme elle continuait à augmenter en population et en puissance, elle ne tarda pas longtemps à leur faire sentir sa prépondérance. Kasan, après un siége meurtrier, fut prise par Jean le Terrible, en 1552, et cet État fut définitivement réuni à l'Empire russe. Peu de temps après, par la conquête d'Astrakan, cet empire s'étendit jusqu'à la mer Caspienne.

Avant les premières invasions des Romains hors de l'Italie, les autres peuples qui habitaient l'Europe et qui maintenant constituent plusieurs nations qui se distinguent par des mœurs, des langages, des cultes différents, ces peuples, la Grèce exceptée, étaient des barbares presqu'à l'État sauvage. Lors de la chute de l'Empire romain qui les avait absorbés, ils ont éprouvé de cruels revers, subi de grandes catastrophes pendant qu'ils s'efforçaient d'établir leurs diverses nationalités et d'avancer vers la civilisation ; mais aucun d'eux n'a eu autant à souffrir, ni pendant un temps aussi long, que le peuple Russe. Victime, nous l'avons dit, des guerres intestines qui éclataient sans cesse entre les princes qui le gouvernaient, il n'avait fait presque aucun progrès, lorsque les Tartares-Mongols sont venus fondre sur lui comme des vautours et ont réduit à la plus affreuse misère ceux des habitants qu'ils n'avaient pas massacrés. Pendant deux cents ans, le Russe s'est résigné à subir le joug étranger de même qu'il subissait la rigueur de son âpre climat. Il s'est résigné, disons-nous, mais il n'a pas été brisé. Son corps et son âme de fer n'ont pas, dans ces rudes épreuves, perdu leur ressort ; et quand il s'est vu délivré de ses chaînes, quand il a vu son pays étendre ses limites et accroître sa puissance, il s'est attaché de plus en plus au sol natal qu'il n'avait cessé de chérir, même au milieu de ses plus grandes souffrances.

Satisfait de n'avoir maintenant à obéir qu'à un seul prince, au *Tsar* qui, chef de la religion comme de l'État, réunit à ses yeux le droit et la force, il n'est animé que d'un seul sentiment, celui de l'amour du pays, confondu avec celui du monarque qui en assure la tranquillité, en concentre la puissance et en dirige l'action. Mais tandis que les populations avancent ainsi lentement, mais sûrement dans la voie du progrès sans s'éloigner de l'unité, les classes supérieures et les hommes d'État de la Russie, enrichis de toutes les connaissances, de

Digitized by Google

toutes les découvertes des temps modernes, dirigent avec prudence, avec sagesse et fermeté, ces peuples nombreux qui habitent soit l'ancienne Russie, soit les provinces qui depuis un siècle ont été annexées à ce vaste empire. Ainsi ce sont les lumières de la science et de la civilisation qui gouvernent et dirigent soixante-dix millions d'êtres humains peu éclairés sans doute, mais pleins de vigueur, de bonne volonté, et accoutumés à l'obéissance.

On demande quelle influence l'invasion des Tartares a exercée sur les destinées de la Russie. Eh bien, il nous paraît évident que cette invasion et la domination des barbares qui en a été la suite, n'ont pas changé, ni fait dévier les destinées de cet empire. Elles les ont seulement retardées. Mais si, en effet, comme cela nous paraît incontestable, ces destinées ont été temporairement arrêtées par les événements sinistres qui ont pesé alors plus ou moins sur toutes les contrées orientales de l'Europe, une autre circonstance, un autre événement les a depuis considérablement accélérées. C'est l'apparition de Pierre le Grand, c'est le règne de ce génie extraordinaire, de ce caractère inflexible, véritablement russe, qui, poussant devant lui son peuple avec violence, lui a fait regagner le temps que des forces majeures lui avaient fait perdre dans les siècles passés.

Et si maintenant on demandait quelles seront dans l'avenir les destinées de la Russie, nous dirions qu'il serait téméraire de vouloir répondre à cette question d'une manière positive : c'est le secret de Dieu. Mais si l'on jette un regard sur l'immense étendue de cet empire en Europe, en Asie et en Amérique ; si l'on considère l'accroissement que sa population doit acquérir au sein d'un territoire qui pourrait nourrir deux cents millions d'habitants ; si l'on pense enfin que sa population actuelle, déjà si formidable, est dirigée par une seule impulsion, par un pouvoir unique et incontesté, ces destinées ne peuvent manquer d'avoir une très-grande influence sur celle de notre globe, à moins que l'Empire russe lui-même ne vienne à se diviser en plusieurs États, événement que l'antiquité a vu plusieurs fois présager la décadence et entraîner enfin la chute de ces colosses qui menaçaient d'écraser le genre humain sous leur poids.

ALIX, *membre de la 2e classe.*

CORRESPONDANCE.

A M. Renzi, Administrateur de l'Institut historique.

Paris, 17 novembre 1852.

MONSIEUR,

J'ai reçu les diverses communications que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 28 octobre dernier. Je vous prie d'agréer les remercîments que je dois à l'Institut historique, pour avoir bien voulu maintenir mon nom parmi ceux de ses membres.

Digitized by Google

Dès mes débuts dans la carrière, j'ai pris part en effet aux travaux de la société, alors à peu près naissante. J'y ai trouvé un accueil bienveillant, des rapports aussi utiles qu'agréables et un théâtre indulgent pour mes propres travaux. Depuis lors, une absence de trois années et d'autres circonstances m'ont empêché de continuer avec cette compagnie des relations actives et assidues, telles qu'elle a le droit d'en attendre de chacun de ses membres. Mais j'ai toujours conservé pour l'Institut historique, pour les services qu'il rend et pour les services plus grands qu'il est appelé à rendre, pour les personnes enfin que j'y ai connues, des sentiments véritables d'estime, d'affection et de *gratitude*.

Un temps viendra, j'espère, où les efforts que vous soutenez avec un zèle infatigable seront mieux appréciés; où une institution telle que la vôtre trouvera un champ plus facile et plus fructueux ouvert devant ses pas; où les sociétés savantes qui témoignent par leur nombre et leur activité de la fécondité intellectuelle de la France, sortiront de l'isolement et de l'abandon où elles ont été jusqu'ici reléguées. Déjà un ministre de l'Instruction publique, dont on peut louer publiquement, même après trois révolutions, les inspirations généreuses, M. de Salvandy, a compris cette nécessité de l'avenir, et l'Institut historique a reçu de lui les premiers témoignages de cette appréciation éclairée. Un autre régime politique que celui qui dominait alors peut continuer et développer avec grandeur cette œuvre commencée... Cette œuvre de progrès incontestable et de civilisation, pourquoi, au début de l'ère nouvelle dans laquelle notre pays vient d'entrer, désespérerions-nous de la voir s'accomplir? Quant à moi, c'est un vœu que j'ai déjà exprimé comme historien de l'Instruction publique; il y a là un sentiment qui rallie honorablement et réellement les esprits si divers, les penseurs et les hommes d'Etat dont les noms sont réunis sur la liste de vos collaborateurs; permettez-moi d'en renouveler l'expression comme étant,

Monsieur et honorable confrère,

Votre confrère, très-humble et tout dévoué.

A. Vallet de Viriville.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 OCTOBRE 1852.

⁂ L'Assemblée générale (*les quatre Classes réunies*) s'est assemblée le 22 octobre 1852, sous la présidence de M. l'abbé Auger, vice-président. Le procès-verbal de la séance précédente (30 juillet) est lu par M. Richard et adopté. M. le secrétaire donne lecture de plusieurs lettres adressées à l'Institut historique, savoir : lettre de M. Jules Moreau, annonçant la mort de son frère et notre collègue secrétaire de la deuxième classe. L'Assemblée charge M. l'administrateur d'exprimer à la famille du défunt ses regrets et d'annoncer cette triste nouvelle à nos collègues dans le journal. Lettre de M. Henry, secrétaire de l'Institution

Digitized by Google

smithsonienne de Washington (Etats-Unis), par laquelle il fait connaître que cette Institution fondée par Smithson et dirigée sous les auspices du gouvernement, vient de commencer la publication de plusieurs séries ou collections d'ouvrages; qu'elle désire se mettre en communication avec l'Institut historique, et faire avec lui des échanges de publications réciproques; qu'à cet effet, M. Bossange, libraire à Paris, ajoute M. Henry, est chargé, en qualité d'agent de ladite Institution, de servir les intérêts des deux sociétés. « L'institution smithsonienne, » dit encore M. Henry, se fera un plaisir de satisfaire, autant qu'elle le pourra, » aux *desiderata* de ses correspondants, en leur adressant, soit diverses publica- » tions du gouvernement américain, soit d'autres corps d'ouvrages qui seraient » à sa disposition. Elle est également disposée à employer son entremise pour les » relations qu'on voudrait ouvrir avec les Sociétés savantes des Etats-Unis. » Cette lettre est suivie d'une lettre de M. Bossange, qui nous envoie plusieurs ouvrages de l'Institution smithsonienne, dont nous avons publié la liste dans notre précédent numéro de septembre.

Après la lecture de ces lettres, M. Renzi fait observer que l'Institut historique a déjà reçu de l'Institution smithsonienne d'autres ouvrages bien plus considérables que ceux qu'on a annoncés dans cette correspondance; que, d'après les renseignements que lui avait fournis M. Bossange avec lequel il avait eu un entretien, il serait utile pour l'Institut historique de cultiver avec la nouvelle Institution des relations réciproques. En conséquence, il propose d'envoyer à l'Institution smithsonienne la collection de l'*Investigateur* journal de l'Institut historique et celle de ses congrès. Cette proposition est mise aux voix et adoptée. M. Renzi propose également de profiter de l'offre gracieuse que le secrétaire de ladite Institution a faite à l'Institut historique dans le dernier paragraphe de sa lettre, pour lui envoyer dans la réponse qu'on doit lui faire, les deux questions suivantes, afin d'être communiquées aux Sociétés savantes des Etats-Unis et en obtenir d'elles une solution : « 1° Quels éléments nouveaux les recherches mo- » dernes ont-elle apportés pour l'histoire de la langue, des mœurs, des croyances » et des arts de la race indienne aux Etats-Unis et au Mexique? 2° Déterminer » les progrès du mouvement littéraire, scientifique et industriel dans les Etats- » Unis, comparativement à l'époque où leur indépendance fut proclamée. » M. le président met aux voix cette seconde proposition qui est adoptée pour faire partie de la lettre qui doit accompagner nos collections.

On fait lecture de deux autres lettres, l'une de M. le chevalier de Vauzelles, premier président de la Cour d'appel d'Orléans, et l'autre de M. Ducis, professeur au Collége royal de Moutiers (Savoie); M. de Vauzelles s'exprime ainsi... « Je » ne saurais refuser mon concours, quelque faible qu'il puisse être, à l'œuvre ci- » vilisatrice à laquelle on veut bien m'associer. Aux maçons il faut des manœuvres; » cette dernière qualité est la seule à laquelle ma médiocrité et le peu de loisirs » que me laissent mes fonctions, me permettent d'aspirer. J'accepte donc l'hon- » neur que l'Institut historique de France me fait en m'appelant dans ses rangs...

Digitized by Google

» Mes travaux sur le chancelier Bacon sont mes seuls titres littéraires. J'ai » publié : 1° en 1824, une traduction de la *justice universelle* de cet éminent » philosophe, avec commentaires (1 vol. in-8°); 2° en 1834, l'histoire de sa vie » et de ses ouvrages (2 vol. in-8°). Enfin j'ai en manuscrit une traduction des » *Essais de morale et de politique* du même auteur, que je me propose de publier » prochainement avec d'autres opuscules, etc. »

Nous reproduisons également les expressions de M. Ducis contenues dans sa lettre. « Si la reconnaissance, dit-il, est un devoir sacré, c'est bien surtout lorsque » le bienfait qui la provoque est le moins mérité ; aussi ce devoir je le remplis » avec plaisir et satisfaction envers l'Institut qui m'a admis au nombre de ses » membres correspondants, envers ces messieurs qui ont bien voulu être mes » interprètes, appuyer ma candidature ou porter un jugement favorable. Mes » titres étaient bien médiocres, mais mon nom et l'honneur qui vient de lui être » fait me font un devoir d'en conquérir de nouveaux : je rencontrerai plus » d'obstacles que d'autres devanciers, éloigné que je suis du foyer des lumières » et privé des moyens que les centres offrent à la science ; mais l'Institut histo- » rique a promis protection et encouragement à toute bonne volonté ; et c'est » dans cette persuasion que j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde recon- » naissance, etc. » Après cette lecture, M. le secrétaire communique à l'Assemblée la liste des livres offerts à l'Institut historique. Des remercîments sont votés aux donateurs. L'administrateur présente la liste des candidats admis par les bureaux des Classes ; M. le président en fait lecture par ordre d'admission. *Deuxième Classe :* M. de Vauzelles, premier président de la Cour d'appel d'Orléans, admis sur le rapport favorable de la commission, signé J. Barbier, substitut du procureur-général à la Cour d'appel de Paris, rapporteur ; M. de Reume, capitaine d'artillerie belge, philologue et membre de l'Académie belge d'histoire et de philologie, même commission et même rapporteur. *Troisième Classe :* MM. Perot, poète à Dunkerque, secrétaire de la Société Dunkerquoise des sciences, lettres et arts ; et le chevalier Taurel, consul-général du Saint-Siége et de la Toscane près la république du Pérou, sont admis sur un rapport favorable de la commission, signé N. de Berty, sous-directeur des cultes au ministère de l'instruction publique et des cultes, rapporteur ; M. Carro, homme de lettres, rédacteur en chef du journal de Seine-et-Marne, admis sur un rapport signé Carra de Vaux, magistrat du tribunal de première instance de la Seine, rapporteur ; M. Maizière, professeur de mathématiques à Reims, sur un rapport signé de Champeaux, avocat, rapporteur. *Première Classe :* M. l'abbé Chapia, homme de lettres, curé à Vettel (Vosges), reçu sur un rapport signé de Montaigu, rapporteur. L'Assemblée générale, sur l'invitation de M. le président, passe au scrutin secret, et les sept candidats reçus par les Classes ont été admis successivement et définitivement à faire partie de l'Institut historique en qualité de membres correspondants.

M. Renzi rend compte à l'Assemblée du résultat de la démarche qu'elle l'avait

Digitized by Google

chargé de faire conjointement à MM. le prince de la Moskowa, sénateur, Jubinal et Calvet-Rogniat, députés, auprès de son S. A. I. le Prince Président de la République, pour le prier de vouloir bien changer son titre de simple membre (1) contre celui de protecteur de la Société. S. A. I. a fait savoir à l'Institut historique *qu'il désirait rester simple membre*. C'est d'après cette réponse que la liste a été tirée et distribuée à tous les membres résidants et correpondants de l'Institut historique.

L'ordre du jour appelle la lecture du mémoire de M. Choussy sur les tombes gallo-romaines qu'on a découvertes dans le département du Cher. M. Richard s'est chargé de cette lecture, après laquelle l'Assemblée a renvoyé le mémoire au comité du journal. On arrête ensuite le programme des travaux à lire dans la première séance qui aura lieu le 24 novembre prochain ; ces travaux sont : 1° *Défaite d'Attila*, mémoire de M. Carra de Vaux ; 2° *Comparer le système d'Archimède avec ceux d'Euclide, de Newton et de Lagrange*, mémoire de M. Hahn ; 3° *Notes recueillies* par M. Bonnefon (George), dans le voyage artistique qu'il a fait en Belgique ; 4° Rapport de M. Masson sur les *travaux de l'Académie royale de Belgique*. L'Assemblée décide que la distribution des jetons de présence doit avoir lieu pour la première fois à la fin de la séance du 24 novembre. Il est onze heures, la séance est levée. RENZI.

CHRONIQUE.

— En reprenant le cours de nos séances et de nos travaux, nous trouvons plusieurs pièces de vers qui nous ont été adressées par quelques-uns de nos collègues. C'est un bouquet poétique dont les fleurs ne sont pas sans parfums. La littérature contemporaine se rattachant par une chaîne non interrompue à l'histoire de la littérature, dont nous devons nous occuper, nos graves collègues, archéologues, historiens et savants, nous permettront d'insérer dans l'*Investigateur* quelques-uns de ces morceaux. Le premier est de M. Perot, qui a composé un volume de poésies sous le titre d'*Allégories morales*. Nous avons détaché de l'ouvrage la pièce suivante :

LA FLEUR ET SON IMAGE.

Allégorie.

Non loin d'un verdoyant coteau,
Au souffle du printemps mollement balancée,
Une fleur fraîche et nuancée
Étalait sa corolle aux rives d'un ruisseau.

Un orme aux longs rameaux lui prêtait son ombrage,
Et du soleil pur du matin

(1) Le Prince fait partie de l'Institut historique depuis sa fondation, et il a publié dans l'*Investigateur*, journal de la Société, en décembre 1835, un Mémoire sur l'arme de l'artillerie (t. III).

Digitized by Google

Quelques rayons glissant à travers le feuillage,
Venaient embellir son destin.

Simple et modeste alors, à la seule nature
Elle empruntait ses ornements,
Car les pleurs de l'aurore étaient de sa parure
Les perles et les diamants.

Qu'elle était belle ainsi! mais, hélas! dans la vie
Rien, nous dit-on, ne peut durer;
Tout ce qui nous ravit doit toujours inspirer
Ou l'amour, ou la jalousie.

Un matin se penchant, frivole en son désir,
Pour écouter le bruit de l'onde murmurante,
Elle vit à travers la glace transparente,
Une autre fleur comme elle.... et se sentit frémir.

Jamais rien d'aussi beau n'avait frappé sa vue;
Elle en devint éprise; et voulant, d'un baiser
Qu'on ne pourrait lui refuser,
Savourer la douceur jusqu'alors inconnue,

Elle s'incline doucement
Vers cette image qui l'attire,
L'admire avec enivrement....
Puis plonge au sein de l'onde où l'attend le délire...

Mais.... livrée au cours du ruisseau,
Une branche de sycomore
Heurte en passant sa tige frêle encore,
Et la brise comme un roseau!

Ainsi la jeune fille au matin de la vie,
Pour entr'ouvrir l'oreille aux doux propos d'amour,
Voit les riants attraits dont elle est embellie
Se faner souvent sans retour!...

PEROT, *membre correspondant de la 3e classe.*

— Notre honorable collègue M. Gallès a publié un ouvrage intitulé DU BRÉSIL, ou Observations générales sur la statistique et le commerce de cet empire.

L'ouvrage est divisé en deux parties précédées d'une introduction qui embrasse le cadre le plus précis sur les besoins, les mœurs, les coutumes du Brésil, la religion, etc.

La première partie traite des trésors territoriaux et de dix-neuf provinces. L'auteur montre les richesses de Fernambouc; Baka, Haragnac, Buénos-Ayres, Rio de Janeiro, produisent les sucres, le coton, le cacao, les diamants, les bois de teinture : puis Saint-Paul, Sainte-Catherine, Cuyaba, Rio-Grande fournissent à l'Europe les crins, les cornes, les cuirs, les suifs, l'indigo, etc.

Il fait ressortir les avantages qui résulteraient pour la France, d'étudier les besoins matériels de ces vastes contrées et indique les objets de leur consommation.

La deuxième partie traite les questions de statistique et des douanes. Nous

Digitized by Google

remarquons que M. Gallès évalue la population générale du Brésil à cinq millions cinq cent quatre-vingt mille habitants; que l'étendue de cet empire est de 620 lieues du nord au sud, 650 lieues de l'est à l'ouest, 990 lieues de côtes; depuis l'embouchure de la Plata jusqu'au fleuve des Amazones, 130,000 lieues carrées, soit 45 habitants par lieue.

M. Gallès tient ses notes de différentes administrations de tous ces pays qu'il a parcourus, et diffère avec M. de Humboldt qui ne comptait que 4 millions d'âmes dans l'empire Brésilien.

M. Gallès pense que la population sera portée à 8 millions avant dix ans, si l'émigration continue dans les mêmes proportions que celles qu'il a observées.

Enfin, l'auteur démontre la fiscalité et indique les moyens légaux qu'ont les Européens de résister à l'arbitraire des subalternes de toutes les administrations.

MARCELLIN.

— L'Institut historique vient de faire la perte de deux de ses membres aussi distingués que laborieux, MM. Huvé, chevalier de la Légion d'honneur, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts, et Moreau de Dammartin, antiquaire.

Nous nous proposons de publier la biographie de nos regrettables collègues.

— L'ACADÉMIE des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, distribuera dans ses séances publiques annuelles des mois d'août 1853, 1854 et 1855, les prix spécifiés ci-après :

POUR 1853, l'Académie décernera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. au meilleur mémoire sur le sujet suivant :

Éloge de LÉPECQ DE LA CLÔTURE, *et appréciation de ses ouvrages.*

POUR 1854, l'Académie de Rouen, voulant honorer la mémoire de tous les hommes nés en Normandie, qui se sont rendus illustres dans les divers genres de sciences et de littérature, met au concours l'éloge d'ADRIEN TURNÈBE, l'un des plus savants philologues du XVIe siècle, éditeur et traducteur d'un grand nombre d'auteurs anciens, directeur de l'Imprimerie royale pour les livres grecs, sous Henri II, et professeur de langue et de philosophie grecques au collége de France; l'un des maîtres du célèbre Henri Estienne, et enfin, homme d'une érudition si vaste et si profonde, que Montaigne n'a pas craint de dire que, dans la profession des lettres : *C'estoit le plus grand homme qui feust il y a mille ans*, et qu'il *sçavoit plus et sçavoit mieulx ce qu'il sçavoit qu'homme qui feust de son siècle, ny loing au delà.*

En conséquence, l'Académie décernera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. à l'auteur du meilleur mémoire, écrit en *français* ou en latin, *sur la vie et les travaux d'Adrien Turnèbe.*

PRIX GOSSIER (hors tour). — L'Académie, qui n'a pas cru devoir décerner le prix qu'elle avait annoncé pour 1852, a seulement accordé un encouragement de 300 fr. à l'ouvrage qui lui a paru le plus méritant; en conséquence, elle propose un nouveau prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant :

Digitized by Google

Moteurs hydrauliques. — Donner la théorie mathématique de tous les systèmes de moteurs hydrauliques connus : roues à palettes et à aubes, roues de côté, en-dessous et en-dessous, turbines, etc.

Discuter, au point de vue pratique, le genre de moteur le plus avantageux à employer dans chaque cas, en faisant varier le volume d'eau et la chute.

Donner, pour chacun des systèmes reconnus préférables, des méthodes de constructions simples et faciles à comprendre, par les charpentiers de village pour les moteurs en bois, et par les ouvriers mécaniciens pour les moteurs en métal.

Les concurrents devront appuyer leurs mémoires de dessins suffisamment nets et corrects pour en faciliter l'intelligence et citer le plus grand nombre d'applications pratiques qu'ils pourront, en faisant connaître, dans chaque cas, les rendements effectifs constatés.

L'Académie se réserve la faculté de diviser le prix, dans le cas où une partie seulement de la question aurait été complétement résolue.

Pour 1855. Prix Gossier. — L'Académie décernera un prix de 800 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet indiqué ci-après :

Essai philologique et littéraire sur le dialecte normand au moyen age. — Exposer ses formes principales et ses variations ; son rôle dans la constitution définitive des langues anglaise et française ; rechercher, dans les patois actuels des diverses parties de la Normandie, ce qui subsiste de cette ancienne langue, en dehors de l'anglais et du français modernes.

Encouragements aux beaux-arts. — L'Académie décernera des *médailles d'encouragement* aux artistes nés ou domiciliés dans un des cinq départements de l'ancienne Normandie, qui, pendant les trois dernières années, c'est-à-dire depuis le mois d'août 1852, se seront le plus distingués dans les beaux-arts, à savoir : *la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure, la lithographie et la composition musicale.*

Les académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les mémoires devront être adressés *francs de port*, pour chaque concours, avant le 1er juin 1853, 1854 ou 1855, terme de rigueur, soit à M. *J. Girardin*, soit à M. *A. Pottier, secrétaire de l'Académie.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Morse's Patent*, ful exposure Dr. Chaf. T. Jackson's pretention to the invention of the American electro-magnetic telegraph, by Hon Amos Kendall, late postmaster general, v. s. Washington, printed by Ino. T. Tawers, 1852.

Deux Mémoires sur la théorie élémentaire des vents, par M. Maizière.

A. RENZI,
Administrateur.

Achille JUBINAL,
Secrétaire général.

Digitized by Google

MÉMOIRE.

COMPARER LE SYSTÈME MATHÉMATIQUE D'ARCHIMÈDE AVEC CEUX D'EUCLIDE, DE NEWTON ET DE LAGRANGE.

Parmi les questions posées au programme du quinzième Congrès historique, se trouvait celle-ci : « Comparer le système mathématique d'Archimède avec » ceux d'Euclide, de Newton et de Lagrange. » Et je me disais alors : Pour apprécier cette question il faut répéter la phrase de Napoléon : « Notre histoire » devrait être en quatre ou cinq volumes ou en cent, » en lui faisant cette légère variante : Notre solution devrait être en quatre ou cinq pages ou en cent ; car un tel sujet scientifique ne peut être envisagé que d'une manière générale historique ou d'une manière détaillée avec toutes ses conséquences.

Il pourrait sembler au premier coup-d'œil que cette question n'entre pas dans le cadre des travaux de l'Institut historique; mais en y réfléchissant on voit qu'elle résulte de la nature même de ses travaux, où la verité est une condition rigoureuse et où tout rappelle cette importante maxime : « que les conceptions » humaines n'ont de beauté et de grandeur réelles que par la méthode et la » verité. »

Nous allons aborder ce sujet ; mais on doit comprendre que nous ne viendrons pas ici faire une digression à perte de vue sur les systèmes mathématiques aux époques désignées. D'ailleurs en se pénétrant bien des termes de la question, nous voyons que c'est moins le détail de la science que son esprit qui nous est demandé ; aussi nous bornerons-nous à en tracer la solution en quelques pages et seulement sous le rapport générique et historique.

Mais, avant d'entrer en matière, il faut d'abord nous accorder sur l'acception des mots *mathématique* et *système*, afin que, d'accord sur les noms, nous le soyons sur la chose ; car lorsque les mots ont dans leur acception ordinaire une extension plus ou moins grande, on ne peut les adopter qu'autant qu'on aura soin d'être d'accord sur leur signification, sinon il y aurait confusion.

Originairement le mot mathématique signifiait connaissance ; mais aujourd'hui il est restreint à l'étude des propriétés de la grandeur en tant qu'elle est mesurable et calculable, depuis les parties les plus élémentaires de l'arithmétique et de la géométrie, jusqu'aux parties transcendantes du calcul intégral. Ce mot ne s'emploie même qu'au pluriel, par suite d'une bizarre inconséquence de notre langue; et nous ne pouvons plus parler de la mathématique comme aux siècles derniers, sans voir errer le sourire sur les lèvres. Il en est de même du mot mathématicien abandonné aux successeurs de Mathieu Laensberg ; le titre seul de

Digitized by Google

géomètre est décerné au plus haut savoir mathématique, qui se formaliserait de toute autre appellation.

Quant au mot système, on sait qu'on désigne sous cette expression un assemblage de parties dont chacune peut exister isolément, mais qui dépendent les unes des autres suivant des lois ou des règles fixes. Il faut donc entendre par la désignation d'un système la connexité et surtout la liaison des parties composantes d'un tout.

Maintenant que nous nous entendons sur les noms, disons quelques mots sur la chose, que le préjugé seul pourrait faire croire n'être accessible qu'aux hommes spéciaux.

Les temps ne sont plus où, renfermée dans les temples, la science faisait entretenir, loin des regards profanes du peuple, par ses seuls adeptes, ses flammes éternelles. Dans le siècle où nous vivons, la science doit être l'apanage de tout le monde, et l'on a dit avec raison : quelques études et du bon sens suffisent pour initier le public à ses prétendus mystères.

Pour nous circonscrire comme il convient à l'état de la question, il ne nous faut exposer que les premiers principes des systèmes mathématiques signalés, en se réduisant à ce qu'il est indispensable de connaître pour se former une idée exacte des principales considérations qu'on emploie dans cette branche des connaissances humaines.—D'ailleurs on sait que rien n'est plus contraire au but qu'on se propose, que d'entrer dans les développements souvent longs et fastidieux d'une question, en empêchant ainsi le lecteur de réfléchir par lui-même.

La question ainsi posée, il nous reste à établir l'analyse sommaire du système mathématique en lui-même, puis à indiquer ses principales phases, depuis sa réunion en corps de doctrine par Euclide jusqu'à nos jours, où Lagrange l'a poussé jusqu'à ses dernières conséquences. Ce système résultera de l'état de la science à ses diverses époques, auquel vint s'ajouter le produit des efforts des savants qui ajoutèrent aux connaissances acquises leurs travaux particuliers; puis il suffira d'un résumé en quelques mots pour récapituler nos observations et arriver à la solution de la question.

Les principes de mathématiques sont simples, ce sont eux qui commencent la série des connaissances humaines, parce qu'ils n'exigent pour point de départ qu'un petit nombre d'idées qui sont comme des axiomes. De plus, on peut étudier les verités dont se compose cette science (1) sans recourir à aucune des autres branches de nos connaissances, lorsqu'au contraire celles-ci lui empruntent de nombreux secours (2). — En effet, cette science, et cela tient à sa nature contemplative, est l'agent par lequel s'acquièrent et se communiquent toutes les autres;

(1) On trouve les propriétés des quantités par des considérations puisées directement dans leur nature et leur génération.

(2) Par exemple : les calculs pour les sciences physiques et astronomiques, les applications à l'industrie et à l'art militaire; la mesure de l'étendue pour l'agriculture.....; la détermination des lieux et des temps pour la géographie, l'histoire, l'économie politique..... etc.

Digitized by Google

et je dirais même qu'elle est la pierre de touche pour aborder toutes les connaissances humaines; elle donne de la rectitude aux idées en vulgarisant le *pourquoi*. Aussi on s'est plaint de ce que les mathématiques défloraient l'imagination avec son inflexible ténacité; et l'on citait à l'appui cette phrase d'un savant après la représentation de *Phèdre* : « Qu'est-ce que cela prouve? » —Mais on ne peut méconnaître que ses applications aient été très-utiles à notre temps positif, et que leur introduction dans la vie civile ait apporté beaucoup d'activité et de succès dans le domaine des faits matériels, en contribuant même à prolonger la durée moyenne de la vie humaine.

La géométrie, mesure de la terre, est l'origine des mathématiques, et on la doit aux Egyptiens. — Hérodote, le père de l'histoire, raconte que Sésostris voulant faire une répartition des terres de l'Egypte entre ses sujets, fit diviser tout le terrain par des canaux. Son ministre nommé Thot, connu dans l'histoire sous le nom d'Osiris, fut chargé de faire travailler à cette division. Il fallait que dans ce partage chacun eût un bien suivant le droit qu'il pouvait posséder ou selon la volonté du prince, à la charge d'en payer un certain tribut; et cet auteur ajoute : « Si la portion de quelqu'un était diminuée par la rivière, il allait » trouver le roi et lui exposait ce qui était arrivé à sa terre; en même temps » le roi envoyait sur les lieux, et faisait mesurer l'héritage, afin de savoir de » combien il était diminué, pour ne faire payer le tribut que selon ce qui était » resté (1). »

Les prêtres de Memphis (de qui Hérodote tient ces faits) furent pour ainsi dire les premiers dépositaires de cette science. Nous ignorons jusqu'à quel point les anciens philosophes leur furent redevables des premières notions mathématiques; mais comme il n'entre pas dans notre cadre d'en suivre les découvertes, et de reconnaître si les Phéniciens inventèrent les opérations des nombres, Euphorbe la description du triangle, Thalès les propriétés du cercle, Pythagore le carré de l'hypoténuse et ses combinaisons, Hippocrate la quadrature de la lunule, Platon la duplication du cube..... etc..., nous ne nous arrêtons qu'à Euclide pour analyser son système.

Euclide, philosophe vertueux, modeste et ingénu, est l'auteur de ce fameux livre élémentaire que même nos grands géomètres modernes ont tant admiré, comme le plus complet en son genre, parmi les anciens monuments de la raison humaine (2). Néanmoins, il faut remarquer que ce traité n'est pas le premier ni le seul spécial que les anciens aient possédé. — Euclide recueillit toutes les découvertes qu'on avait faites, changea l'ordre et l'enchaînement des propositions suivant leur progrès naturel, y ajouta ses propres observations, et fit du tout sa méthode qui est presque la seule chose qui ait pu lui appartenir en propre. Aussi, Montucla a dit avec raison : « C'est surtout à ses Éléments qu'Euclide doit

(1) Hérodote. *Histoire*, liv. II.

(2) Cet ouvrage est encore en usage en Angleterre.

Digitized by Google

» la célébrité de son nom. Il ramassa dans cet ouvrage, le meilleur encore de » tous ceux de ce genre, les vérités élémentaires de la géométrie découvertes » avant lui. Il y mit cet enchaînement si admiré par les amateurs de la rigueur » géométrique, et qui est tel, qu'on n'y trouve aucune proposition qui n'ait des » rapports nécessaires avec celles qui la précèdent ou qui la suivent. En vain » divers géomètres, à qui l'arrangement d'Euclide a déplu, ont tâché de le réfor- » mer, sans porter atteinte à la force des démonstrations : leurs efforts impuis- » sants ont fait voir combien il est difficile de substituer à la chaîne formée par » l'ancien géomètre, une autre chaîne aussi forte et aussi solide..... (1). »

Il n'est donc pas étonnant que les Eléments d'Euclide aient obtenu la préférence alors, non comme l'ouvrage le plus profond et le plus avancé, mais au contraire comme le plus simple et le plus propre à l'enseignement. — Cependant on pourrait demander une autre méthode d'exposition de théorèmes, car leur trop grande uniformité fatigue à la longue le raisonnement, et en rend l'étude peu agréable et par conséquent épineuse. De plus, on n'y voit qu'un enchaînement de vérités abstraites sans l'indication d'aucun rapport avec l'usage ordinaire ; aussi on sait que Ptolémée Philadelphe qui « honorait de sa présence les savants du muséum, » qui se plaisait à converser avec eux et excitait sans cesse leur émulation par » les plus dignes récompenses, » fut rebuté par les difficultés de l'étude, et demanda à Euclide lui-même, s'il n'y avait pas de voie plus courte et plus facile pour arriver au but? On connaît sa réponse : Il n'y en a pas de particulière pour les rois.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser Euclide, pas plus que tous autres ouvrages de mathématiques, parce que, dans l'acception du mot, il n'est pas analysable : c'est un tout complet dont on ne peut absolument rien détacher. Par lui seulement nous connaissons l'état de la science d'alors (2), qui comprenait : les quatre règles d'arithmétique; l'extraction des racines carrées et cubiques ; les proportions ; la théorie des figures semblables ou proportionnelles, et les propriétés du triangle rectangle. Quant aux autres connaissances de la géométrie même élémentaire dépassant les figures et surfaces rectilignes, on ne les connaît pas. — Euclide ne donne aucun moyen de comparer la surface d'un cercle avec celle d'une figure rectiligne; et s'il démontre bien que les circonférences de différents cercles sont entre elles comme le carré de leurs rayons ; qu'un cylindre est égal au produit de sa base par sa hauteur ; qu'un cône est le tiers du cylindre de même base et de même hauteur,..... il n'est pas encore arrivé à démontrer le rapport de la circonférence de cercle avec la ligne droite : aussi ne peut-il obtenir ni la surface du cercle ni la solidité du cylindre et du cône.

Le système d'Euclide, conclurons-nous donc, consistait (sauf ce qui regarde

(1) Montucla. *Histoire des mathématiques*, t. I.

(2) On a perdu plusieurs ouvrages des anciens, entre autres des passages de Platon et les porismes d'Euclide lui-même, dont on ne comprend pas la signification.

Digitized by Google

le cercle et le corps rond) à reconnaître les propriétés de ce qui était palpable et visible, ou de ce qui existait en tant qu'apparent et inhérent à la nature des objets ; traitant ainsi les quantités connues comme les inconnues et cherchant les rapports qu'elles ont les unes avec les autres, mais ne pouvant ni les généraliser ni les réduire en formule, chaque question exigeant une méthode, qui pour ainsi dire lui fût particulière.

Ce système est un corps de doctrine complet au point de vue élémentaire ; aussi un professeur de nos jours a pu dire avec raison : « Depuis Euclide, les limites » entre lesquelles la géométrie proprement dite est comprise sont à peu près » fixées (1). »

Nous regarderons alors le système d'Euclide comme le premier âge des mathématiques, et nous allons, sans transition, et sans nous arrêter à Théophraste et à Erastolène (auteur du mésalabe), arriver à Archimède qui personnifiera la seconde période.

Archimède, le plus grand génie qui ait paru dans l'antiquité, était si passionné pour la science, qu'il oubliait, dans ses méditations, le soin de veiller à la conservation de son corps. Il enrichit le domaine de la science d'une foule de découvertes, et devint aussi célèbre en mécanique et en astronomie qu'il le fut en mathématique. Pour lui, comme pour Euclide, nous ne pouvons analyser ses travaux, mais nous voyons par la lecture de ses œuvres qu'il étendit l'arithmétique autant que le permettait le défectueux système de numération d'alors. Il connut les progressions, et avait trouvé le moyen d'exprimer tous les nombres, en les concevant formés de périodes de myriades : les unités de la première étaient des unités simples ; celles de la seconde des myriades de myriades,... etc... ; et il désignait les parties de chaque période, par les mêmes caractères que les grecs employaient dans leur numération jusqu'au cent millions. Aussi pour faire sentir l'avantage de sa méthode, il répondit à d'autres savants qui parlaient devant lui de l'impossibilité d'exprimer en nombre une quantité considérable, par exemple, l'évaluation du nombre de grains de sable qui sont au bord de la mer, « que non seulement il exprimerait le nombre de grains de sable qui sont au » bord de la mer, mais encore celui des grains dont on pourrait remplir l'espace » jusqu'aux étoiles fixes ; » et il prouva son dire, en faisant voir que le cinquantième terme d'une progression décuple croissante satisferait à son engagement. C'était en quelque sorte notre système de numération actuelle. — Quant à la géométrie, ses découvertes sont plus nombreuses encore. Il détermine le rapport du diamètre à la circonférence ; mesure le cercle ; détermine la solidité de la sphère, du cylindre et du cône ; puis l'importante vérité que la sphère est les deux tiers du cylindre circonscrit (détermination qu'il regardait comme la plus belle de ses découvertes, puisqu'il ordonna qu'on gravât sur son tombeau un cylindre circonscrit à la sphère) ; carra la parabole ; posa les premières lois de

(1) Lefébure de Fourcy, *Géométrie analytique*. Avertissement.

Digitized by Google

la statique du levier et des corps solides flottants sur un fluide..... etc.....

Il n'entre pas dans notre cadre de mentionner la fameuse vis, le miroir ardent, le mouflage des poulies,... etc.., ni même la sphère mouvante. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ce que l'histoire rapporte de ces diverses découvertes, tant les épisodes en sont connus : comme la joie de sa découverte du corps solide dans l'eau, qu'il manifeste en se sauvant nu dans les rues, et criant : « J'ai trouvé ! j'ai trouvé ! » comme cette phrase à Hiéron : « Donnez-moi un point d'appui, et je soulèverai le monde,... » etc.... ; faits plus ou moins apocryphes. Seulement nous pourrons déduire de ce qui précède, ce corollaire qui ne blessera en rien notre amour-propre : que si, grâce aux théories du calcul infinitésimal, nous sommes plus profonds que ne l'étaient les anciens géomètres, et avons fait faire depuis des siècles un pas immense aux mathématiques, il n'en est pas moins vrai que nous ne sommes pas plus habiles qu'eux, dans l'acception rigoureuse du mot. On possédait alors une espèce d'analyse, non soumise au calcul comme la nôtre, mais qui était purement géométrique et par conséquent tout à fait étrangère à nos connaissances modernes.

Le système d'Archimède était donc de rechercher les propriétés des quantités ou grandeurs qui font l'objet des mathématiques, par des considérations puisées directement dans la nature et la génération de l'objet, et par un enchaînement de rapports qui mènent des principes déjà connus ou démontrés, à la proposition dont on veut établir la vérité en termes plus ou moins généraux.

Ce point établi, nous devons passer sans transition à Newton. Et qu'on ne croie pas que ce soit arbitrairement ou par oubli qu'une telle lacune soit laissée ; c'est que naturellement aucun nom ne peut personnifier le passage des sciences mathématiques de l'antiquité aux temps modernes. Les géomètres qui écrivirent après Apollonius ne publièrent rien de remarquable ; et les Romains mêmes, ces heureux imitateurs des Grecs en littérature, ne furent que peu avancés dans les sciences. Les barbares ayant inondé l'empire romain, d'épaisses ténèbres enveloppèrent nos belles contrées d'Europe durant le moyen âge; et sans les Arabes (qui, en s'emparant des doctrines grecques, cultivèrent les mathématiques), toutes les connaissances de l'antiquité étaient perdues. Seulement, en se contentant d'étudier les livres et les méthodes des anciens, on ne fit faire aucun pas à la science. Il était à désirer que le géomètre, s'élevant à des considérations générales, pût embrasser d'un même coup d'œil, traduire dans une même formule, toute une famille de problèmes. Ce fut le but des modernes, et celui auquel ils parvinrent en appliquant l'algèbre à la géométrie ; application dont la gloire peut être revendiquée par un Français, Viète, qui imagina de représenter les grandeurs géométriques par les symboles de l'algèbre et de traduire en équation les propriétés de l'étendue. Par là, des vérités très-cachées, et qu'une profonde méditation aurait eu de la peine à saisir dans l'ordre de leur développement synthétique, se présentèrent simplement et naquirent d'elles-mêmes sous la plume du géomètre. — Enfin Descartes, au dire même de Papus, prit les connaissances mathématiques au

Digitized by Google

point où les avait laissées l'antiquité, pour les faire marcher jusqu'à l'époque où notre appréciation nous arrête naturellement, à Newton, qui caractérisait si bien le pouvoir des sciences par ces mots : « Si nous parvenons à perfectionner » les sciences, nous pourrons espérer d'arriver par cette voie au perfectionne- » ment de la morale, sans laquelle la science n'est en effet qu'un vain nom. »

Newton, dont le génie embrassait le domaine entier des sciences exactes avec le regard de l'aigle qui plane sur les régions infimes où nous vivons, donne son nom au troisième âge des mathématiques. En lui se personnifie cette troisième époque si supérieure aux précédentes, et dont nous allons rendre l'esprit en quelques mots, parce que, avons-nous déjà dit, nous ne pouvons surcharger de termes scientifiques une appréciation aussi sommaire que la nôtre. Cependant nous devons ici expliquer ce système en indiquant son origine et en montrant son but et les moyens employés pour y parvenir.

L'arithmétique universelle de Newton, se frayant une route philosophique à travers les connaissances humaines, répandit une lumière nouvelle et fut suivie des principes mathématiques de la philosophie naturelle. Parmi les découvertes dues à ce génie (où nous ne comprenons pas le principe de l'attraction universelle et les notions plus exactes de la figuration terrestre.....), nous distinguerons la méthode pour décomposer, lorsque la chose est possible, une équation en facteurs commensurables, la sommation des puissances quelconques des racines ; la théorie de l'équation, l'extraction des racines des quantités en partie commensurables et en partie incommensurables ; les suites infinies, les quadratures des courbes..... Enfin, ce qu'il indique lui-même (1) : « Je » possédais une méthode pour déterminer les *maxima* et les *minima*, mener » des tangentes, et faire autres choses semblables, laquelle réussissait égale- » ment dans les équations rationnelles et dans les quantités radicales. »

La clef des plus difficiles problèmes résolus dans le livre des *Principes* est la méthode des fluxions ; mais, présentée sous une forme qui la déguisait, elle rendait l'ouvrage pénible à suivre. L'extrême concision de quelques endroits fit penser, ou que Newton, doué d'une sagacité extraordinaire, avait un peu présumé de la pénétration de ses lecteurs, ou que, par une faiblesse dont les plus grands hommes ne sont pas toujours exempts, il avait cherché à surprendre une admiration que le vulgaire accorde facilement aux choses qui surpassent son intelligence. — Il a considéré les quantités mathématiques comme engendrées par le mouvement, et il a cherché à déterminer les vitesses, ou plutôt le rapport des vitesses variables avec lesquelles ces quantités sont produites. Ces vitesses furent les fluxions des quantités. Cette méthode semblait claire, parce que tout le monde a ou croit avoir une idée du mouvement.

Par cette méthode, on considère les grandeurs comme produites par un mouvement continuel, c'est-à-dire, un mouvement d'écoulement, de fluxion. La ligne

(1) *Principes mathématiques*. Scolie.

Digitized by Google

est considérée comme produite par le mouvement, la fluxion d'un point, qui elle-même engendre la surface, laquelle, par un autre artifice de formation, donne naissance au solide. On peut donc conclure de cette généalogie, que la fluxion n'est que l'accroissement momentané d'une grandeur ; et c'est l'évaluation des lois que suivent les quantités dans leur accroissement qui constitue ce système mathématique.

Le système de Newton peut alors se définir ainsi : établir les lois qui résultent de la comparaison des faits observés en eux-mêmes, pour en déduire toutes les modifications qu'ils éprouvent suivant les lieux et les temps.

Cette innovation dans les mathématiques a fait révolution ; quelques années et un seul livre ont suffi pour opérer ce changement. — Un mot pour en faire comprendre l'effet : Jusqu'à Descartes, on ne connaissait que les questions ayant pour objet des quantités finies ; ici, au contraire, les géomètres portaient leur vue sur des quantités infinies ;.... que dis-je, l'infini !.... Mais c'était l'infini de l'infini, comme le disait le savant marquis de l'Hôpital. Il sembla alors que l'on passât les bornes assignées aux spéculations de l'esprit humain. On en fut si effrayé, qu'en Angleterre même des docteurs montaient en chaire pour avertir le public « de se méfier des novateurs, de les regarder comme des gens perdus » qui donnaient tête baissée dans les chimères, et d'éviter leur commerce, » comme très-dangereux pour l'esprit et pour la religion (1). » — On peut juger par là combien fut grande la sensation produite par la découverte du calcul de l'infini, ce nouveau monde mathématique, qui en est pour nous le troisième âge, et dont nous allons personnifier le quatrième dans Lagrange.

Lagrange, l'un de nos plus illustres géomètres contemporains, et qui résume, suivant notre programme, la quatrième époque des mathématiques, personnifie, en effet, ce temps de maturité de cette science dont, comme on l'a dit avec raison, les progrès n'auront d'autres limites que celles de l'intelligence humaine, ou de la durée des sociétés humaines.

Bien que la science fût portée à un haut degré, comme nous venons de le voir, par le système de Newton, on ne peut se dissimuler qu'introduire le mouvement dans les mathématiques qui n'ont que des quantités pour objet, c'est y introduire une idée étrangère et qui oblige à regarder ces quantités comme des lignes parcourues par un mobile ; quoique cependant ce principe ait été présenté par les anciens, puisqu'ils considéraient le cylindre comme le produit d'un rectangle tournant sur un de ses côtés. Néanmoins, Lagrange voulut faire disparaître les artifices particuliers qu'il faut employer pour démontrer les différentes parties de ce système, et il y parvint par la profondeur de son génie, en introduisant dans l'analyse une élégance et une généralité pour la démonstration, qui placent de suite l'esprit au point de vue le plus élevé qu'il puisse atteindre sans se trouver dans les nuages.

(1) Savérien, *Dictionnaire des mathématiques*, tome I.

Digitized by Google

L'histoire des découvertes, presque toutes transcendantes, de Lagrange, ne saurait trouver place ici; d'ailleurs elles sont connues de tous ceux qui se sont occupés des études mathématiques. Il nous suffira de dire que ces découvertes ont été aussi immenses par leur portée que par leur valeur intrinsèque. Lagrange inventa le calcul des variations, et publia, dans sa Théorie des fonctions et dans sa Mécanique analytique, les principaux résultats de ses sublimes découvertes. Il présenta la métaphysique du calcul infinitésimal sous un nouveau jour, et résuma, en quelque sorte, toutes les connaissances acquises jusqu'alors, en réduisant toutes les solutions à ce point : trouver, d'après les conditions de chaque question particulière, deux valeurs d'une même fonction et les égaler entre elles.

Depuis les temps anciens, les quantités dont on s'était occupé avaient ou étaient, disions-nous, censées avoir des valeurs déterminées connues ou inconnues. Mais si on voulait appliquer des nombres à la mesure des diverses sortes de grandeurs dépendant les unes des autres, comme dépend, par exemple, le volume d'un corps terminé par une surface donnée, de la surface des sections qu'on y forme en le coupant par des plans parallèles; ou une surface déterminée, de la longueur des droites par lesquelles on la divise parallèlement.... etc,.... on ne pouvait arriver à aucun résultat. Avec le système nouveau, on découvre que les nombres qui expriment ces différentes grandeurs, ont des relations qui peuvent être ramenées en général à ce double problème : connaissant les relations par lesquelles sont liées des quantités qui varient simultanément, trouver celles qui en résultent entre ces mêmes quantités et les limites des rapports de leurs accroissements respectifs; et quand, au contraire, on connait ces dernières relations, remonter à celles des variables primitives. Tels sont les principes avec lesquels Lagrange résout, suivant ses propres expressions, « les principaux pro» blèmes d'analyse, de géométrie et de mécanique qu'on fait dépendre du calcul » nouveau, et donne par là à la solution de ces problèmes toute la rigueur » des démonstrations des anciens (1). »

Le système de Lagrange se résume alors : Remonter aux causes des effets connus qu'on a découverts par une intuition continuelle du rapport de dépendance qui enchaine toutes les vérités évidentes et simples, pour prévoir les effets à venir d'après la connaissance des causes, et découvrir tout ce qu'il y a de plus caché dans les objets qu'on étudie.

Ces appréciations terminées, il semble que nous pourrions dire : La question est esquissée. Cependant quelque chose reste encore à faire, c'est d'établir une comparaison entre ces systèmes; ce que nous allons essayer en peu de mots.

A considérer les différents systèmes que nous venons d'exposer, ou plutôt les différentes manières d'être du même système mathématique, il n'est pas difficile de remarquer que tout est soumis à la loi de continuité dans le monde intellectuel comme dans le monde physique. — Les connaissances hu-

(1) Lagrange. *Traité des fonctions analogues.* Préface.

Digitized by Google

maines se forment, se développent et se propagent par des gradations qui ne peuvent échapper à l'œil attentif. — Observer ce qui est patent, découvrir ce qui est caché, comparer les faits observés et en déduire les lois, etc., est la marche naturelle des choses. — Ici, nous avons parcouru successivement cette vole en ces termes :

Recueillir les faits, sinon avec les yeux du corps, du moins avec l'œil de l'intelligence : étude de ce qui s'aperçoit à la simple inspection des objets : — système d'Euclide.

Chercher à déterminer les propriétés de ces faits en eux-mêmes : étude de déterminer ce qui est caché dans ces objets : — système d'Archimède.

Suivre les diverses variations de ces faits pour déduire les lois générales qui y président : étude des changements qu'éprouvent en leur nature ces objets : — système de Newton.

Arriver, enfin, à remonter à la cause de ces effets et en prévoir les effets à venir : étude de l'enchaînement des causes et des effets de ces objets : — système de Lagrange.

Ainsi, nous pourrions dire que ces époques correspondent, en quelque sorte, aux quatre degrés de conception de l'esprit humain, et ne se rattachent nullement après coup à un enchaînement arbitraire. Comme le disait le savant Bossut (1), en parlant des problèmes de l'analyse infinitésimale, on « revient aux méthodes de Newton, Euler..., et, en remontant plus haut, à celle » d'Archimède, quand il détermine le rapport de la sphère au cylindre. Quelque » détour qu'on emploie, on retombera toujours dans le fond sur le même prin- » cipe. » Aussi peut-on dire, pour comparer entre elles les diverses parties du système mathématique, que Lagrange a remonté aux causes des faits observés par le système d'Euclide, analysés dans le système d'Archimède, classés et réduits à des lois générales sous le système de Newton.

Enfin, pour nous résumer et ramener nos appréciations à des comparaisons vulgaires et puisées dans l'essence même de l'intelligence humaine, nous dirons que le système d'Euclide est l'époque où l'homme ne connaît que ce qui lui apparaît, soit en dehors, soit en dedans de lui-même, et répond au point de vue de l'intuition immédiate ; que le système d'Archimède est l'époque où l'homme découvre l'existence de corps et de pensées hors des faits apparents, et correspond au point de vue de l'observation raisonnée ; que le système de Newton est l'époque où l'homme, par un rapport auquel il se livre pour comparer les différents objets qui l'entourent, est amené à classer méthodiquement les résultats qu'il a obtenus; qu'enfin, le système de Lagrange est l'époque où l'homme généralise tout ce que l'examen approfondi des objets qu'il étudie lui apprend des facultés dont ils sont doués, et lui révèle la cause à laquelle il doit rapporter les faits qu'elle lui fait connaître.

(1) Bossut. *Traité du calcul différentiel et intégral.* Préliminaire.

Digitized by Google

Je termine..... je n'espère pas avoir donné ici l'état métaphysique de la question; j'ai tâché de suivre, dans les transformations successives du système mathématique, quelques traits généraux, quelques propriétés constantes; j'ai rapporté. — On me pardonnera ce que mes paroles ont d'incomplet, car c'est un canevas que je viens d'indiquer.

HAHN, *membre correspondant de la première Classe.*

DÉFAITE D'ATTILA.

L'*Annuaire de la Marne* vient de publier un fragment d'une histoire de Saint-Alpin, par M. l'abbé Boitel, chanoine honoraire de Châlons, curé de Montmirail-en-Brie. Ce fragment est relatif à la défaite d'Attila dans les plaines de Châlons; il fixe, d'une manière qui semblerait devoir mettre fin aux controverses, le lieu précis de ce mémorable combat, et retrace avec exactitude celles des circonstances dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous.

Après avoir comparé ce récit aux récits antérieurs, il m'a paru curieux de présenter ici le tableau des faits qui, dans la diversité des opinions, offrent, par leur rapprochement, le plus de vraisemblance.

Dans l'automne de 451, Attila, chassé d'Orléans au moment où il venait de pénétrer dans la ville, se retirait vers la Germanie, observé par les armées d'Aétius, chef de la milice romaine, et de Théodoric, roi des Visigoths; il fut vivement attaqué et courut les plus grands dangers lorsqu'il voulut passer la Seine entre Pont et Méry; repoussé sur ce point, il remonta son cours jusqu'à la hauteur de Troyes; se rejetant alors sur la gauche, il franchit la Marne à Pontigny (*pons ignis*), dont il incendia le pont, et parvint ainsi à Heiltz-le-Maurupt, au-dessus de l'ancien Vitry. Là, ne se voyant plus poursuivi et touchant à un pays boisé et montueux, il sentit ses forces se ranimer, eut regret, sans doute, de déserter les Gaules, où il avait d'abord inspiré tant de terreur, et, au lieu de s'enfoncer dans des contrées qui pouvaient couvrir sa retraite, il rallia les nombreuses populations germaines qu'il avait entraînées avec lui, et que les échecs d'Orléans et de Pont-sur-Seine avaient resserrées plus étroitement sous ses étendards; il rentra donc dans les plaines de Champagne, où il chercha une position militaire qui pût lui permettre de concerter un nouveau plan de campagne, et peut-être d'attendre des renforts plus considérables du Nord pour achever de réaliser, après l'hiver, ses projets d'envahissement de la Gaule et de partage de l'empire d'Occident.

Le lieu qu'il choisit, et qui fut pour les historiens un sujet de si longues controverses, fut un plateau de 12 à 13 kilomètres de parcours, à 18 kilomètres au nord-est de Châlons, et qui, comme un poste avancé de la forêt d'Argonne, était ouvert seulement de ce côté; la colline de Piémont s'élevait au centre comme le gradin d'un amphithéâtre; au Nord il était fermé par la vallée de la Suippes; au Sud, par celle de la Vesle et de la Noblette, et, à l'Ouest,

Digitized by Google

par des terrains humides, dans lesquels s'infiltraient les eaux du Marmelon (*Morinus*), ce qui, sans doute, fit appeler cette contrée, par quelques écrivains, les Champs Mauriciens. Attila établit son camp au centre du territoire de Cheppe. Ce camp, traversé par la voie romaine de Reims à Bar, ne peut pas être confondu avec les camps romains : ceux-ci étaient de forme carrée, celui d'Attila est de forme oblongue; ceux-ci ne contenaient qu'environ un hectare quand ils étaient occupés par un consul, 2 hectares quand ils l'étaient par deux consuls; celui d'Attila s'étend sur environ 25 hectares; cependant il n'était pas destiné à renfermer son innombrable armée, mais à réunir les principaux chefs, à donner asile aux prêtres, à protéger les trésors et les vivres.

Attila, qui avait étudié l'art de la guerre chez les Romains, avait compris que, pour passer l'hiver en sécurité, il fallait d'autres défenses que les clôtures en palissades de la résidence où il avait autrefois reçu et traité les ambassadeurs de l'empereur Marcien. Le front du camp de la Cheppe sur le cours de la Noblette offre encore aujourd'hui un développement de 1100 mètres de fossés, creusés dans la craie à plus de 6 mètres de profondeur, et larges de 24 mètres environ, à leur ouverture au niveau du sol. Ils suivent les sinuosités du cours irrégulier de la rivière, par lignes brisées, à divers intervalles. Les eaux de la Noblette furent surélevées par une digue de manière à pouvoir produire une inondation sur la longueur de 661 mètres, et intercepter ainsi, au besoin, l'accès des ouvertures ménagées pour faciliter la communication du camp avec le gros de l'armée. Derrière, et en avant de ces travaux, les chariots formèrent une triple enceinte. Des retranchements d'une moindre importance furent établis, les uns à Nantivet sur le cours de la Suippes, pouvant mettre à l'abri environ 3,000 hommes, destinés à appuyer l'aile gauche de l'armée, les autres à Bussy-le-Château, pour défendre le passage de la rivière, et à Saint-Remy, pour prévenir toute surprise, et ménager, en cas de retraite, la communication avec le route de Bar.

Le lieu occupé par le camp a conservé le nom de Vieux-Châlons, ce qu'on explique par l'étymologie du mot chaalons (*cata leau*), camp dedans ou intérieur du camp.

Les monnaies trouvées dans son enceinte sont toutes antérieures à l'année 451.

Le roi des Huns, Attila, nom qui signifie torrent, connu sous la sinistre qualification de Fléau de Dieu, était alors dans sa trente-quatrième année. C'était un guerrier plein de ruses et d'audace; terrible dans sa colère, mais sachant différer ses vengeances; ne livrant jamais au hasard des combats ce qu'il pouvait obtenir par le seul ascendant de sa terrible renommée; encourageant ses compagnons d'armes de la voix et du geste, mais n'exposant pas sa personne. Sa taille était courte, sa démarche fière, ses yeux petits, étincelants et toujours en mouvement; sa poitrine et sa tête larges, sa barbe rare, son nez écrasé et son teint basané. Il gouvernait par la terreur tous les rois qui étaient dans sa dépendance; son camp offrait un mélange de magnificence et de simplicité. Les principaux officiers de son armée étaient servis en vaisselle d'or

Digitized by Google

et d'argent. Lui seul, assis sur un siége de bois, n'usait que de vases d'argile; ses vêtements, ses armes, les harnais de ses chevaux n'étaient enrichis d'aucune parure. Un chœur de jeunes filles et de poètes célébraient ses exploits. Au récit de ses actions les enfants s'animaient d'une fureur martiale, et les vieillards pleuraient de ne pouvoir plus le seconder de leurs bras affaiblis. Attila, impassible, semblait indifférent aux louanges, et caressait de sa main nerveuse le plus jeune de ses enfants, celui que ses devins lui présentaient comme devant survivre aux autres et perpétuer sa race.

De la position qu'Attila avait prise entre la Suippes et la Noblette, il pouvait, en une journée, porter de nouveau ses forces sous les remparts de Reims; mais Aétius, après le combat de Pont-sur-Seine, était remonté vers le nord de la Champagne, et, passant par Villenauxe et Vertus, il était venu camper avec Théodoric, roi des Visigoths, au pied de la montagne de Reims, opérant ainsi sa jonction avec Mérovée, qui déjà occupait, avec ses Francs, le Nord de la Gaule. Bientôt chaque jour donna lieu à des rencontres partielles, qui firent prévoir qu'une action générale et décisive deviendrait inévitable.

La nuit du 9 septembre, un corps considérable de Francs fut attaqué par un parti de Gépides; l'action fut meurtrière : 10,000 cadavres de part et d'autre restèrent sur place. Ce premier engagement devait être le prélude de la grande bataille. Attila consulta ses devineresses, qui répondirent qu'il ne triompherait pas, mais que le plus brave de l'armée ennemie périrait. La satisfaction de pouvoir terrasser son adversaire le plus redoutable lui parut un motif suffisant de tenter une épreuve dont il espérait conjurer, par sa valeur, l'issue défavorable. Néanmoins il résolut de n'engager l'action que fort tard dans la journée, afin d'abréger le temps du combat, et de dérober, en cas d'insuccès, son armée aux poursuites des assaillants. La Providence en disposa autrement.

Dès l'aurore Aétius, prévoyant que le combat de la nuit déterminerait Attila à prendre l'offensive, fit occuper par Thorismond, fils de Théodoric, le sommet de la colline de Piémont. Attila fait aussitôt attaquer par Videmir, qui est repoussé avec perte; c'est alors qu'Attila cherche, par ses paroles, à relever le courage de ses troupes et à enflammer leur ardeur : « Ce ne sont plus, leur » dit-il, ces fiers Romains d'autrefois, qui ont subjugué l'univers; ce sont des » Romains dégénérés qui se sont engraissés des dépouilles des nations, qui ne » connaissent plus que la mollesse, et que vous avez tant de fois vaincus... Ces » Romains ont tellement perdu leur antique énergie, qu'ils empruntent aujour- » d'hui leur force des Alains et des Visigoths, leurs anciens ennemis... Frappez » un dernier coup, et vous êtes maîtres du monde entier; mais tremblez, si » vous vous laissez vaincre; il faut que vous les exterminiez, ou qu'ils vous ex- » terminent. » Cela dit, il se place au centre avec ses Huns; les Gépides, commandés par Ardaric, dont il connaît la prudence et la fidélité, occupèrent sa droite du côté de Suippes, et les Ostrogoths sa gauche.

Aétius, de son côté, prend position avec les légions romaines en face des Gé-

Digitized by Google

pides; il forme son aile gauche des Visigoths, commandés par Théodoric, et place au centre ses auxiliaires, les Goths, les Francs, les Alains, les Bourguignons, afin que ces barbares opposés aux barbares se détruisent entre eux, et que, resserrés par les deux ailes, ils ne puissent ni rester inactifs, ni déserter leurs rangs.

Le combat s'engage sur toutes les lignes avec une égale fureur; la mêlée devient générale. Des actions d'éclat ou de désespoir sont à peine remarquées dans cette lutte immense et sauvage : ici c'est Clodomir, le neveu et le pupille de Merowé, qui, en haine des procédés de son oncle, s'est fait l'allié d'Attila. A la tête de ses ripuaires il reconnaît Merowé, qui, malgré son âge avancé, surpassant tous ses guerriers par sa bouillante ardeur, refoule l'aile droite de l'armée des Huns; Clodomir le provoque à un combat singulier au milieu de la mêlée, et reçoit de sa main le coup fatal. Là c'est Hadebrand qui attaque son père Hildebrand sans pouvoir le reconnaître, parce qu'il le croit tué dans de précédents combats, et tous deux périssent dans cette lutte suprême.

Enfin, les troupes d'Attila plient de toutes parts; elles se séparent en plusieurs corps, dont l'un est acculé par les Francs au retranchement de Nautivet; un autre, harcelé par les Bourguignons et la cavalerie de Thorismond, gagne la colline de la Croix; mais le plus formidable se reforme sur la rive gauche de la Noblette qu'il a mise entre lui et Aétius. Ce cours d'eau est alors le théâtre des efforts les plus désespérés et les plus héroïques; peut-être est-ce de là que lui vient son nom; ses eaux sont teintes du sang des victimes. La tête du pont de Bussy est longtemps disputée, le passage est tenté au-dessus de Saint-Rémy; mais, pendant que ces agressions persévérantes sont repoussées avec tant de sacrifices par l'armée d'Attila, Théodoric, qui, avec ses Visigoths, avait franchi la Vesle, à Saint-Etienne au Temple, tombe sur le flanc gauche de l'armée des Huns, met en fuite les Ostrogoths et les poursuit jusqu'à Croix. Dans l'ardeur de son action, il est renversé de cheval, foulé aux pieds de ses propres cavaliers et tué d'un trait que lui lance Andage, de la race illustre des Amales; la cavalerie, qui ne s'était pas aperçue de la disparition de Théodoric, continue à battre la plaine dans la direction de Heiltz-le-Maurupt.

Cependant, la nuit qui couvrait la terre d'épaisses ténèbres, dut mettre fin au combat. Ce fut grâce à son obscurité que Thorismond, et Aétius lui-même, qui avait dépassé le camp d'Attila, échappèrent aux mains de leurs ennemis. Quant à Attila, il était rentré dans son camp, ignorant encore l'étendue de ses pertes et les résultats du combat; il fit monter sur les chariots ce qu'il avait réuni autour de lui de combattants, pour de là pousser des cris, sonner de la trompette, lancer des javelots toute la nuit et intimider ainsi ceux qui seraient tentés d'en franchir les abords à la faveur des ténèbres. Mais lorsque vint le jour, il apercevoir les campagnes couvertes de cadavres : trois cent mille hommes avaient combattu de part et d'autre, cent quatre-vingt mille avaient péri dans cette sanglante journée et vingt mille dans la nuit qui l'avait précédée. Il n'avait plus autour

Digitized by Google

de lui que quelques troupes décimées et épuisées de fatigue, le reste était dispersé dans plusieurs directions. Il semblait donc qu'il eût été facile à Aétius de forcer le camp et de s'assurer tout le fruit de sa victoire par la ruine complète des ennemis. Thorismond, jaloux de venger la mort de son père, le pressait de le faire; mais soit, comme le prétendent les historiens, que Aétius craignît que les Francs et les Visigoths, délivrés de toute crainte de ce côté, ne s'unissent pour tourner leurs armes contre les Romains, soit qu'il appréhendât d'exposer de nouveau ses troupes fatiguées au choc des débris d'une armée que le désespoir et la nécessité de ressaisir la victoire pouvait rendre plus redoutable, il se borna à faire cerner le camp d'Attila, qui, alors, ne doutant plus de sa défaite, fit dresser avec les selles de ses chevaux et les débris de ses chariots un grand bûcher, où il commanda à ses compagnons d'armes de le brûler plutôt que de le laisser tomber aux mains de ses ennemis si le camp venait à être forcé. Mais Aétius ne fit pas attaquer le camp et laissa Attila l'évacuer pendant la nuit et regagner la Germanie. Le premier soin du vainqueur fut de faire donner une honorable sépulture à ceux qui avaient péri les armes à la main. On célébra les funérailles de Théodoric avec pompe près de Poix, au lieu où il avait péri. Là s'élève, au fond d'une vallée, une butte dont le sommet, quoique aujourd'hui déprimé, est encore à plus de treize mètres au-dessus du niveau du sol; des buttes semblables se remarquent partout où les engagements ont été meurtriers, à Nantivet, à Bussy, à la Cheppe au pied des hauteurs de la Croix et jusqu'à la source de la Noblette. Les plus considérables de ces sépultures sont celles de Bussy, dont l'une a deux cent cinq mètres à sa base et dix-sept mètres d'élévation. Les fouilles pratiquées dans ces tombelles ont fait découvrir des armes, des restes de bûcher, des urnes cinéraires recouvertes de patères et renfermant une terre noire et des ossements.

La plaine, qui vit la sanglante défaite du guerrier qu'on appelait le Fléau de Dieu, a depuis lors porté le nom d'Ahan du Diable, c'est-à-dire honte du Diable, si on dérive le mot ahan de hahonté; ou, suivant une interprétation populaire, ahan des diables, parce que les laboureurs, convoqués à enterrer les Huns, et voyant ces figures sombres et tant redoutées, se disaient entre eux : Nous allons ahanner les diables; le mot ahanner signifiait : mettre le grain en terre.

Dans le tableau que nous venons de tracer, nous avons été particulièrement aidé par le fragment de M. l'abbé Boitel; mais si l'on veut connaître plus en détail cette mémorable action de nos vieilles gloires nationales, qui valut à Mérovée de donner son nom à la première race de nos rois, il faut lire ce fragment lui-même. M. l'abbé Boitel est un de ces ecclésiastiques modestes et laborieux, qui ne peut habiter un pays sans en interroger les souvenirs; il a ainsi successivement publié des notices historiques sur Vitry, sur le canton d'Esternay; il achève une notice semblable sur Montmirail; enfin, il prépare une œuvre plus importante sur la vie de saint Alpin, d'où est extrait son récit de la défaite d'Attila.

Af. Carra de Vaux, *membre de la 3e Classe.*

Digitized by Google

BELGIQUE ET ALLEMAGNE.

FRAGMENT.

Bruges. — La Tour des Halles et les anciennes maisons de la place. — Le Carillon de Bruges. — La place du Bourg. — L'Hôtel-de-Ville. — Le Palais-de-Justice et l'ancien palais du magistrat du Franc. — La chapelle du Saint Sang. — L'ancien évêché.

Bruges (1).

Il est certaines villes que l'on aime, même avant de les connaître. Pour moi, Bruges avait toujours été de ce nombre ; aussi, quoiqu'il fît presque nuit lorsque j'y arrivai, je ne pus maîtriser jusqu'au lendemain ma curiosité, et dès le soir même je résolus de m'aventurer dans les rues de cette ville, au risque de ne pas retrouver au retour mon chemin. Le hasard seul me servit de guide, et je n'eus du reste qu'à me louer de m'être abandonné à lui.

En effet, quelques minutes après avoir quitté l'hôtel de la Fleur de Blé, où j'étais descendu sur la recommandation seule de sa gracieuse enseigne, je me trouvai sur une grande place, qui se nomme *La place de la Tour des Halles*. Elle était en ce moment plongée dans une complète obscurité, mais bientôt son aspect changea avec la rapidité d'une décoration de théâtre. La lune sortit d'un nuage pure et rayonnante de clarté; des allumeurs arrivèrent avec leur échelle et y montèrent pour ouvrir le robinet du gaz qui jaillit aussitôt en gerbe de feu; alors un spectacle magnifique se déroula devant moi.

Les maisons qui entourent la place, m'apparurent comme un souvenir vivant des constructions espagnoles au moyen âge, comme les derniers vestiges de ces hôtels admirables par leur architecture, que la tradition m'avait souvent aidé à reconstruire dans leur état primitif; en outre, plusieurs d'entre eux s'illuminaient en ce moment du reflet de leur existence passée. L'un avait été la demeure du pauvre roi Charles II, auquel les Brugeois offrirent, pour le consoler de la perte de son beau royaume d'Angleterre,— triste consolation il est vrai,— le titre *de Roi du serment des arbalétriers* (Crossbownen). Un autre appelé Cralnenburg, avait eu le triste honneur de servir de prison à l'archiduc Maximilien d'Autriche, puis était devenu le lieu de réunion des princes et souverains qui venaient assister aux fêtes brillantes que donnait Bruges au temps de sa splendeur.

Un autre encore, situé à côté de Cralnenburg et restauré récemment conformément à son architecture primitive, avait été problablement occupé par la suite de ces puissants seigneurs. De toutes ces maisons et de plusieurs autres avoisinantes, on avait enfin assisté tour à tour à des fêtes, puis à des épisodes sanglants; car, après ses jours de prospérité, cette ville eut, surtout à la fin du xve siècle, à déplorer bien des jours de deuil et de carnage, — cette triste conséquence de la guerre civile.

(1) Ce passage fait partie d'un ouvrage actuellement sous presse (*Belgique et Allemagne*).

Digitized by Google

Au fond de la place, se détachait dans l'azur du ciel, la haute tour de la Halle qui, dans l'origine, était isolée et contenait un beffroi. Dévorée par les flammes en 1280, elle fut reconstruite telle qu'on la voit aujourd'hui, et, en 1364, on adapta à sa base deux ailes de bâtiment, dont l'intérieur fut disposé en entrepôt et halle de marchandises. Cet édifice, comme les autres maisons de cette place, réveilla en moi de nombreux souvenirs. N'est-il pas en effet comme un jalon posé par l'histoire, pour nous rappeler la prospérité du commerce et de l'industrie de Bruges, au temps où elle comptait 200,000 habitants et soixante-huit corporations de métiers et d'états? Heureux temps où un seul de ses marchands, nommé Dinas de Rapondis, était assez riche pour se porter caution de la somme de deux cent mille ducats, fixée pour la rançon de Jean de Bourgogne, fait prisonnier à la bataille de Nicopolis; mais alors Bruges était un vaste entrepôt pour les vaisseaux Vénitiens et des villes Hanséatiques, le centre d'une activité commerciale sans égale en Europe, un caravansérail enfin ouvert à toutes les nations dont dix-sept y étaient représentées par des consuls. Maintenant que reste-t-il à Bruges, comme souvenir de cette brillante existence? Un port presque désert et une halle peu approvisionnée qui attire plus de curieux par la beauté de son édifice, que de commerçants par la vente de ses marchandises.

— En ce moment, l'horloge de la Tour des Halles sonna dix heures, et le carillon joua aussitôt après un air charmant, qui vint faire diversion à la gravité de tous ces souvenirs historiques. Cet air-là, les Brugeois l'entendent pendant toute une année et à tous les quarts d'heure; aussi y prêtent-ils peu d'attention; mais pour moi qui l'entendais pour la première fois, je l'écoutai avec plaisir, et je me rappelai le charmant opéra comique que Grisar a brodé sur le libretto de M. de Saint-Georges, intitulé *Le Carillonneur de Bruges*.

M. Hubené, comme je l'appris, est pour le moment en possession de cet emploi, et s'il y avait encore, comme jadis, des concours entre tous les carillonneurs de la Belgique, on s'accorde à dire qu'il remporterait le prix sur tous ses rivaux. *Un concours entre carillonneurs!* vous riez sans doute en ce moment, mon ami, et vous m'accusez d'exagération. Rien n'est plus historique: du reste, ne confondez pas, comme il arrive souvent en France, les carillonneurs avec nos sonneurs de cloches. Le carillonneur est un véritable artiste, et le carillon, un instrument qui demande beaucoup de talent.

Celui de Bruges est, dit-on, le plus beau de l'Europe: il se compose de 47 cloches formant 4 octaves, depuis la plus grande cloche *la* qui a un mètre cinquante-neuf centimètres de hauteur, sur deux mètres cinq centimètres de diamètres, jusqu'à la petite cloche *la* qui a treize centimètres, sur dix-huit centimètre, et tel qu'il est, car il lui manque encore, pour être complet, les cloches *b* et *c* de l'octave basse, il a coûté, d'après un document officiel, trois millions de francs.

— Comme la place de la Tour des Halles, celle du Bourg que je visitai le

Digitized by Google

lendemain, a joué un grand rôle dans l'histoire de Bruges, et nous reporte aux premiers temps de la fondation de cette ville.

— Bruges commença par être une simple forteresse, nommée *Bruch*, *Brugia* ou *Bruzzia*, à laquelle elle doit son nom, à ce que prétendent quelques historiens; suivant d'autres, au contraire, elle le devrait à un pont nommé *Brugtock*, situé près de ce château fort. Quoi qu'il en soit, des maisons s'élevèrent à l'entour et formèrent un bourg, comme on le voit dans la chronique de saint Bavon, qui rapporte qu'au temps de Baudouin dit Bras de Fer, c'est-à-dire vers 865, *Burgum et Castrum Brugis munit contra Danos*. Dès lors Bruges prit chaque jour un accroissement nouveau et devint enfin une ville: mais pour perpétuer le souvenir de son origine, l'emplacement occupé par les premières maisons élevées autour de la citadelle, a conservé jusqu'ici le nom de *Place du Bourg*.

Cette place se trouvait autrefois fermée de tous côtés au sud, par l'hôtel de ville, construit sur les ruines de l'ancienne maison des échevins ou *Schepenhuys* qui datait du temps de Baudouin, et par la chapelle de Saint-Basile ou du Saint-Sang; à l'est, par le palais des comtes de Flandre et le siége du magistrat du Franc; à l'ouest, par une grande construction appelé *Steen;* au nord, par les bâtiments de l'ancien évêché et l'église cathédrale de Saint-Donat.

Aujourd'hui, de tous ces monuments, la cathédrale, qui avait été construite à la fin du IXe siècle, a seule entièrement disparu pour faire place à une promenade plantée d'arbres. Les autres édifices ont, il est vrai, subi bien des mutilations, bien des changements; mais dans leur état actuel, ils rappellent néanmoins encore l'éclat de leur passé.

LH'ôtel-de-Ville, bâti en 1377, sous le comte de Flandre Louis de Maele, est un des plus gracieux édifices gothiques que l'on puisse voir. Il a six tourelles, — trois à la façade, trois sur le derrière; — et six fenêtres, surmontées chacune d'un petit ange en cuivre doré, ont été pratiquées dans le toit, qui est fort élevé; quant à la façade, elle présente six grandes fenêtres qui occupent toute la hauteur de l'édifice; jadis elle était en outre ornée des statues des comtes et comtesses de Flandre, mais elles ont été abattues et brisées en 1782.

A l'intérieur, l'Hôtel-de-Ville n'offre de vraiment curieux que le plafond de la salle qui sert actuellement de bibliothèque; il forme une voûte en bois, à fond bleu, rouge et or, et à arcs pendants en ogives. Des culs de lampe sculptés, dit-on, par Pierre Van Oost, un des ancêtres du célèbre peintre Brugeois, se trouvent à la naissance des ogives et représentent les attributs des douze mois de l'année; enfin les parties qui occupent le centre des arcs reproduisent des sujets tirés du Nouveau-Testament.

Quelques tableaux méritent cependant aussi de fixer l'attention: ainsi, dans la salle qui sert pour ainsi dire d'antichambre à la bibliothèque, une grande peinture de Claeyssens, de 1605, nous montre *Mars entouré des Beaux-Arts et*

Digitized by Google

foulant aux pieds l'Ignorance. Dans le fond, on aperçoit toute l'enceinte fortifiée de Bruges et la célèbre maison aux Sept-Tours, qui se trouvait autrefois dans la rue Haute. Dans la même pièce, on remarque aussi une *Vue du Bourg*, une autre de la *Grande-Place* en 1600 et une superbe *Carte* peinte sur toile par Pourbus, en 1562, représentant avec une admirable exactitude toutes les villes, seigneuries, chemins, rivières, ponts et canaux qui composaient autrefois le territoire du Franc de Bruges. Cette carte a environ 12 mètres carrés et a été payée au peintre 436 liv. 11 deniers de gros : « En calculant la valeur du numéraire à cette époque, dit l'auteur du *Guide dans Bruges*, cette somme équivaudrait aujourd'hui à 22,000 fr. environ. »

Plusieurs tableaux se trouvent aussi dans la bibliothèque et, parmi les plus remarquables, on peut citer : un *saint Martin à cheval qui partage son manteau avec un pauvre*, par Van Oost le père, qui a peint son fils sous les traits du saint; — deux portraits en pied de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche et celui de Bonaparte en habit rouge de premier consul; il a été peint par Vien, fils du sénateur, et donné à la ville de Bruges par le gouvernement français.

De l'Hôtel-de-Ville, les comtes de Flandre pouvaient autrefois, sans traverser la place du Bourg, se rendre d'un côté dans leur palais, et de l'autre dans la chapelle du Saint-Sang. Cette communication a été depuis supprimée; aussi est-on maintenant obligé de redescendre sur la place pour se diriger ensuite vers le Palais-de-Justice, construit en grande partie sur l'emplacement de l'ancien palais des comtes de Flandre.

Ce palais était, à ce que rapporte l'historien Sanderus, *la plus splendide et la plus somptueuse habitation qu'il y eût au monde :* malheureusement, de son ancienne splendeur, il ne reste plus que le *Princenhof* ou Cour des Princes, et la façade latérale qui donne sur le canal. Elle est encore telle qu'elle existait lors de la célébration du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'Yorck et de la naissance de Philippe le Bel. La façade qui donnait sur la place du Bourg, au contraire, a été abattue en 1722 et rebâtie dans le style du siècle dernier. Enfin, sur une partie de l'ancien palais des comtes, on a construit, au commencement du XVIIIe siècle, un vaste bâtiment qui sert actuellement de Palais-de-Justice et qui touche à l'ancien hôtel abandonné vers 1430 par Philippe le Bon au magistrat du Franc de Bruges. — Certaines demeures, — comme certaines familles, — ont beau traverser les siècles; elles retrouvent, à diverses époques de leur existence, leur destinée première. La salle où siégeait autrefois le magistrat du Franc, est aujourd'hui la salle de délibération des jurés.

A peine en a-t-on franchi le seuil, que la majesté imposante qui règne dans cette espèce de sanctuaire vous pénètre d'un profond sentiment de respect. Pourtant, une table recouverte d'un drap vert, des chaises et des fauteuils, composent seuls avec quelques portraits en pied de souverains espagnols, son ameublement; mais le jour, qui n'arrive dans cette salle que par des fenêtres grillées, y répand une clarté vague, et pour ainsi dire mystérieuse, qui produit sur vous la plus

Digitized by Google

vive impression. Mais bientôt elle s'efface entièrement pour faire place à l'admiration; car si le palais du Franc a perdu à l'extérieur toute sa physionomie, il a pu, du moins, conserver intact dans cette salle un souvenir de l'éclat de son passé.

Ce souvenir, ou plutôt ce chef-d'œuvre, qui est peut-être unique en son genre, est une cheminée monumentale où la pierre se marie au bois et au marbre avec une harmonie parfaite, et où l'art du sculpteur est arrivé à sa plus sublime expression.

La partie inférieure de cette cheminée est en pierre de touche, et la frise en marbre blanc représente plusieurs scènes de l'histoire de la chaste Susanne. Au-dessus du manteau et au centre, se trouve la statue en bois et de grandeur presque naturelle de Charles-Quint, et dans une niche située par derrière, on aperçoit dans des médaillons les portraits en profil de Philippe le Bel, son père, et de Jeanne d'Espagne, sa mère; puis aux angles de l'avant-corps et à la même hauteur, ceux de Charles-Quint et de sa femme Isabelle de Portugal. A gauche de la cheminée, on a placé les statues, presque de grandeur naturelle, de Maximilien et de Marie de Bourgogne; à droite, celles de Charles le Hardi et de Marguerite d'Yorck. Enfin, des deux côtés et au-dessus de ces cinq statues, on a reproduit des écussons aux armes d'Espagne, de Bourgogne, de Flandre, de Portugal et de plusieurs autres nations.

Pour tout dire, c'est un chef-d'œuvre de sculpture que la plume ne peut décrire, que le pinceau même serait presque impuissant à reproduire, car il ne pourrait rendre toute l'animation que l'artiste a su donner au marbre et au bois, ni donner une idée exacte de la teinte pleine de gravité en même temps que de poésie, que l'ensemble de la salle fait refléter sur cette admirable composition.

En outre, telle que je la vis, cette cheminée me parut avoir la fraîcheur d'un travail terminé depuis peu de temps, et j'en appris la cause : elle a été dernièrement restaurée avec beaucoup d'art par M. Geerts, habile sculpteur de Louvain.

Chose étrange! on connaissait la date de l'exécution de cette cheminée par le millésime 1529, gravé sur un de ses côtés; mais jusque dans ces dernières années, on avait ignoré quels en avaient été les auteurs ; aussi, dans cet état d'incertitude, on rapportait d'après une légende qu'un condamné à mort, qui exerçait l'état d'*ymaigier*, avait demandé la faveur de faire, avant de mourir, un dernier ouvrage de son métier, et qu'avec l'aide de sa fille il avait exécuté cette cheminée qui lui valut naturellement sa grâce. Cette légende pouvait seulement satisfaire la curiosité des amateurs les plus crédules, et une découverte récente faite dans les archives de la province, la détruit complétement, en attribuant cette cheminée à trois artistes du nom de *Herman Glosencamp*, *Rogier de Smet*, *et Adrien Raset* ou *Ras* dont tous les travaux s'exécutaient sous la direction de deux hommes célèbres par leur talent, de *Guizot de Beaugrant* et de *Lanceloot Blondeel*.

Hélas! l'admiration, comme toute chose du reste, a des bornes. Après un der-

Digitized by Google

nier regard donné à ce chef-d'œuvre de l'art, je revins pour la troisième fois sur la place du Bourg, et je n'eus qu'à faire quelques pas pour me trouver devant un des plus jolis édifices gothiques de Bruges.

La chapelle du Saint-Sang, qui est adaptée au côté gauche de l'Hôtel-de-Ville, est une pieuse fondation du comte Thierry d'Alsace. Il la fit élever dans le courant du XIIe siècle, pour y déposer, comme une sainte relique, quelques gouttes du sang de notre Seigneur qu'il avait reçues du patriarche de Jérusalem, en reconnaissance de la part active qu'il avait prise aux croisades. Ce saint sang, à ce que rapporte, dans une charte de 1388, Guillaume le Normand, évêque de Tournai, qui atteste l'avoir vu et touché de ses mains, — est congelé pendant toute la semaine et ne devient liquide que le vendredi : *A manè usque ad nonam, videlicet horam passionis et mortis Dominicæ.*

Aujourd'hui, de l'édifice primitif, il ne reste que peu de vestiges et le plus remarquable est sans contredit le joli minaret qui surmonte cet oratoire. Quant à la façade sur le Bourg, elle date du XVIe siècle, comme l'indique le millésime (1533) gravé en relief dans la pierre de taille : elle fut restaurée depuis, ainsi que tout le reste du bâtiment, et c'est à Napoléon que l'on doit la conservation de ce chef-d'œuvre du moyen âge. Le dernier maire de Bruges se disposait, en effet, à le faire démolir quand l'empereur, qui se trouvait heureusement alors à Bruges, s'opposa à cet acte de vandalisme, sous prétexte que la gracieuse tourelle de cette chapelle lui rappelait l'architecture des édifices de la Syrie.

Après avoir acquitté un certain droit que la confrérie du Saint-Sang prélève sur la curiosité publique, je pénétrai dans l'intérieur de la chapelle. A l'exception du maître-autel en marbre et de la balustrade en bois sculpté qui le sépare de l'assistance, de quelques tableaux de Van Oost le père, de Pourbus et de Gaspard de Crayer, elle n'offre rien de remarquable au point de vue de l'art : je dirai même plus, les peintures murales dont on l'a décorée depuis peu, ainsi que le dais qui est beaucoup trop massif pour cet oratoire, y font un assez mauvais effet, tandis qu'ils orneraient avec avantage une basilique.

Dans une pièce au-dessus de cette chapelle, se trouve au contraire un objet d'art digne de toute attention ; c'est la magnifique châsse qui renferme le Saint Sang. Elle a la forme d'un temple et est en argent doré ; des perles fines et des pierres précieuses la couvrent de tous côtés ; en outre, quelques-uns des bas-reliefs, ainsi que plusieurs autres parties, sont en or massif, et les six faces de cette châsse sont incrustées de trente-deux armoiries émaillées, parmi lesquelles figurent celles de Jean Crabbe, ancien échevin de Bruges auquel on attribue l'exécution de cette remarquable pièce d'orfévrerie. Elle pèse enfin 769 onces et date de l'année 1617.

Au-dessous de la chapelle du Saint-Sang, on en visite une autre qui doit être fort ancienne, à en juger par les formes massives de ses colonnes ; puis on aperçoit tout à côté, dans une crypte, une statue de la *Vierge avec l'enfant Jésus*, à laquelle les Brugeois viennent suspendre des *ex voto ;* par suite, cette statue présente un

Digitized by Google

spectacle bizarre, car suivant la partie de leur corps qui a été guérie ou est malade, ils font hommage à Marie d'une jambe, d'un bras, ou d'une oreille en cire.

Je quittai ensuite la chapelle du Saint-Sang et je jetai les yeux sur le bâtiment appelé *Steen*, sur la maison de l'ancien evêché dont la façade est ornée de belles cariatides et statues. Ainsi se trouva terminée ma visite archéologique à la place du Bourg, et je me dis en m'éloignant : Combien de villes pourraient montrer, réunis dans un aussi petit espace, autant de richesses monumentales, autant de vestiges du passé ? »

GEORGES BONNEFONS, *membre de la 4me classe.*

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT

SUR LA TRADUCTION DE L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DU MONUMENT DÉCOUVERT A ROSETTE (ÉGYPTE), CONSIDÉRÉE COMME REPRÉSENTANT UN TEXTE CONÇU DANS LA LANGUE CHALDÉENNE; TRADUCTION DUE A M. PARRAT DE PORENTRUY (SUISSE).

Exposons d'abord le sujet du monument suivant l'inscription grecque.

D'après cette inscription, *les prêtres de l'Egypte réunis à Memphis, la 9e année du règne de* Ptolémée Epiphane, *et la 30e de Mésoré, considérant les grands bienfaits que ce prince avait répandus sur ses peuples, et sur les prêtres en particulier* (bienfaits dont le détail est rapporté), *ordonnaient que des honneurs nouveaux seraient rendus au roi de son vivant, et que le présent décret serait gravé sur une* pierre dure, *et traduit en trois idiomes qui sont la langue sacerdotale, la langue nationale et la langue grecque.* Il paraît qu'une pierre semblable devait être placée dans tous les temples de l'Egypte ; et l'on en a effectivement retrouvé quelques-unes, mais malheureusement trop effacées pour qu'elles aient pu servir à compléter le monument célèbre dont nous parlons.

M. Parrat ne s'est point assujetti à faire concorder l'hiéroglyphie avec le grec. Supposant que les hiéroglyphes contenaient un sens tout particulier, il a mis de côté tout le reste du monument.

Le texte hiéroglyphique, lu dans la langue chaldéenne, a donné à notre confrère le récit un peu prolixe et un peu confus des actes qui auraient motivé l'érection du monument, et qui se seraient passés sous le règne de Ptolémée *Sôter*, et non sous Ptolémée *Epiphane*; son petit-fils. L'inscription aurait été destinée à rappeler *de grands désastres arrivés en Egypte par l'indiscipline de soldats mercenaires; que le culte fut entièrement supprimé; que Ptolémée* Sôter *rétablit l'ordre; que le culte reprit ses droits; et que, pour célébrer le retour du bonheur public, tous les citoyens concoururent à l'érection d'une pierre, contenant les trois inscriptions diverses que le monument présente.*

Digitized by Google

Le grec nous donne un procès-verbal tout simple, rédigé par les prêtres et contenant des prescriptions très-compréhensibles selon les mœurs du pays : tandis que le texte hiéroglyphique n'offrirait, en adoptant le système de M. Parrat, qu'une amplification appliquée à quelques faits, sans liaison entre eux. — Le grec place l'époque de la réunion des prêtres, sous le règne de Ptolémée Epiphane ; et l'hiéroglyphe, selon M. Parrat, reporterait cette réunion au règne de Ptolémée Sôter.

Quelle que soit notre surprise de trouver sur un monument des textes différents et des traits d'histoire appartenant à des époques si diverses ; cependant, nous serions forcés d'admettre ces faits incohérents, s'il était bien prouvé qu'ils existent réellement, et cette vérité serait démontrée, si la lecture de l'inscription hiéroglyphique, en langue chaldéenne, venait justifier l'interprétation de M. Parrat. Mais la démonstration de ce point si important nous manque entièrement. C'était par là, cependant, que M. Parrat devait commencer. Plus il s'éloigne de l'opinion commune, et mieux il doit prouver comment et en quoi cette opinion aurait failli. Ajoutons qu'il lui serait difficile de vaincre l'opinion générale qui s'appuie sur le texte si simple et si clair de l'inscription grecque. M. Parrat doit compte d'ailleurs de l'assertion qui est la base de son système : je parle de la concordance des symboles égyptiens avec la leçon chaldéenne qu'il prétend traduire. Nous devons donc attendre, pour nous prononcer sur le mérite de cette traduction, qu'il ait donné : 1° le texte hiéroglyphique ; 2° la lecture chaldéenne de ce texte, signe par signe et mot pour mot ; 3° la traduction française, mot à mot.

De Brière, *membre de la 4e classe.*

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DES CLASSES DU MOIS DE NOVEMBRE 1852.

∴ La première Classe (*Histoire générale et histoire de France*) s'est assemblée le 24 novembre sous la présidence de M. l'abbé Auger, vice-président de l'Institut historique, à la place du président de la Classe ; M. Jubinal secrétaire général, tient la plume pour le secrétaire de la Classe ; le procès-verbal de la séance précédente (7 Juillet) a été lu et adopté ; on donne lecture de deux lettres : la première est de M. Berville, secrétaire perpétuel de la société Philotechnique, par laquelle il envoie à l'Institut historique des billets d'entrée pour la séance publique de cette société ; des remercîments sont votés à la savante compagnie. La seconde lettre nous est adressée par M. Vallet de Viriville, renfermant des expressions bienveillantes et sympathiques pour l'Institut historique ; l'assemblée décide qu'elle sera reproduite dans notre journal. La Classe a reçu les livres suivants : de M. Buessard plusieurs brochures intitulées *Enseignement Buessard ; la Mnémotechnie naturelle appliquée à l'histoire, à la littérature, etc.*, de M. Carro, *La vie de Santerre et ses écrits, etc.* (faire une

Digitized by Google

notice à insérer dans le journal); de M. Hallez, *les mémoires secrets sur l'histoire de la cour de Russie sous Pierre le Grand et Catherine première* (M. le marquis de Brignole, rapporteur); de M. d'Aussy, *le résumé de l'histoire de Napoléon* (M. d'Epagny, rapporteur); de la Société de Géographie plusieurs numéros de son *Bulletin;* enfin plusieurs numéros de l'*Athenæum* de Londres (en anglais). Tous ces ouvrages sont annoncés dans le Bulletin Bibliographique de notre journal. La classe a admis ensuite M. l'abbé Chapia, curé à Vettel (Vosges), en qualité de membre correspondant.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau. M. le président fait lecture des réglements touchant les élections, et il invite les membres présents à prendre part au scrutin. Sortent de l'urne les noms suivants : MM. Huillard-Bréholles, président; de Montaigu, vice-président; Rozière, vice-président adjoint; Buchet de Cublize, secrétaire; Obriot, secrétaire-adjoint. M. le président proclame le Bureau de la première Classe constitué pour 1853 de la manière comme ci-dessus.

M. Carra de Vaux est appelé à la tribune pour lire son mémoire intitulé : *Défaite d'Attila.* Après cette intéressante lecture, M. de Montaigu a fait quelques observations relatives aux armes trouvées dernièrement à Spoix, et qui ont passé pour celles de Théodoric, mort dans la bataille : la Classe engage M. de Montaigu à écrire à Troyes pour avoir des renseignements. Le mémoire de M. Carra de Vaux est renvoyé par le scrutin secret au comité du journal.

∴ La deuxième Classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence; le procès-verbal de la dernière séance (14 Juillet) est lu et adopté; M. le secrétaire général donne lecture : 1° d'une lettre de M. Paulet, par laquelle il propose plusieurs candidats; 2° d'une autre lettre de M. de Reume, qui remercie la Société d'avoir été admis à faire partie de l'Institut historique; 3° d'une troisième lettre enfin de M. Pullès, curé à Montgé, qui envoie à la Classe une pièce de vers dédiée à la Trappe. Cette poésie est renvoyée à M. Alix pour son examen. Les livres qu'on a offerts à la Classe sont : *Contes au coin du feu et épisodes vendéens*, par M. Carro; *les Archives historiques du nord de la France et du midi de la Belgique, tome III; Epître en vers*, de M. Paulet, adressée à M. Henri Watrieq, bibliothécaire de Mons. Tous ces ouvrages seront annoncés dans le journal. MM. le chevalier Charlé de Tyberchamps et Florent Lysen, reçus par le Bureau, sont admis par la Classe à faire partie de la Société comme membres correspondants, sauf l'approbation de l'Assemblée générale. L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau. Sortent de l'urne les noms suivants : MM. Alix, président; Jules Barbier, vice-président; Delsart, vice-président adjoint; Tremolière, secrétaire; Renée, secrétaire adjoint. Le Bureau se trouve ainsi constitué pour 1853.

∴ La troisième Classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*, s'est assemblée le même jour 21, sous la même présidence.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. On lit une lettre de M. Maizière qui remercie la Société d'avoir été admis comme membre correspondant; autre lettre de M. le chevalier, docteur Venturini, qui demande à faire partie de l'Institut historique comme membre correspondant; et une autre lettre de M. Pérot, poète, qui envoie à l'Institut historique plusieurs pièces de poésie sous le titre d'*Allégories morales;* M. Alix est chargé de les examiner. La Classe reçoit les livres suivants, savoir: de M. Maizière treize brochures, sous différents titres, qu'on trouvera annoncées dans le journal; de M. Taurel, trois ouvrages qui sont déjà annoncés; de l'Institution Smithsonienne de Washington (États-Unis) les ouvrages dont les titres sont également annoncés; et enfin, de M. Berthier, un volume contenant *la vie et les ouvrages de l'abbé de l'Epée* (rapporteur, M. de Berty.) La Classe passe ensuite au renouvellement de son Bureau qui se trouve composé de la manière suivante: MM. Carra de Vaux, président; de Berty, vice président; Dr Josat, vice-président adjoint; Foulon, secrétaire; de Champeaux, secrétaire adjoint. M. Boncompagne avoué, reçu par le Bureau, est confirmé par la Classe, comme membre résidant. L'ordre du jour appelle la lecture du mémoire de M. Hahn, intitulé: *Comparer le système mathématique d'Archimède avec ceux d'Euclide, de Newton et de Lagrange.* M. Ernest Breton est prié, en l'absence de l'auteur, d'en faire la lecture. La Classe, après avoir écouté avec bienveillance cette lecture, renvoie ce mémoire intéressant, par le scrutin secret, au comité du journal.

La quatrième Classe (*histoire des Beaux-Arts*) s'est assemblée le même jour 24 novembre, sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Les livres qui ont été offerts à la Classe sont les suivants: l'*Album de Rome* (en italien), par M. de Angelis; *plusieurs livraisons du journal de la société de Sphragistique*; trois livraisons des *mémoires de la société Archéologique* de Toulouse; *Un compte rendu de la société* de Beziers; *Une discussion relative à une inscription romaine de la société Jurassienne d'émulation;* une brochure contenant les *mémoires d'un artisan de Porentruy écrits par lui-même;* deux brochures de M. de Paravay *sur les ville de Pau, les Pyrénées et la vallée d'Ossau;* trois cahiers des *mémoires de la société Archéologique de Zurich* (Suisse), (en allemand); *le manuel élémentaire d'archéologie nationale*, par M. J. Corblet. On procède ensuite à la reception de M. Van Ysendyck, artiste peintre, comme membre correspondant. On passe en dernier lieu par le scrutin au renouvellement du Bureau, qui est composé, pour l'année 1853, de la manière suivante: président, M. Ernest Breton; vice-président, M. Foyatier; vice-président adjoint, M. Henri Hardouin; secrétaire, M. Jumelin; secrétaire-adjoint, M. Bonnefons (Georges). M. le président proclame la reconstitution du Bureau comme ci-dessus.

La distribution des jetons, par l'administrateur, a eu lieu à la fin. La séance est levée à 11 1/2. R.

Digitized by Google

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 DÉCEMBRE 1852.

⁂ L'assemblée générale (*les quatre Classes réunies*) s'est assemblée le 17 décembre, sous la présidence de M. l'abbé Auger, vice-président. M. Gauthier la Chapelle, secrétaire-adjoint, a lu le procès-verbal de la séance précédente qui a été adopté. Lettre de remerciments de M. Wins, avocat à Mons, dans laquelle on remarque les expressions suivantes : « Si votre illustre compagnie ne peut » attendre du nouvel élu les services éminents que lui rendent la plupart de » ses membres, si justement célèbres, qu'elle soit du moins bien persuadée » qu'il n'est pas d'efforts que je ne tente dans le cercle d'action et dans les » limites de mes capacités. Ce sera donc désormais un devoir pour moi que » de joindre mes faibles efforts aux vôtres à l'effet d'encourager et de propa- » ger l'étude de l'histoire des sciences, des arts et des littératures. » Une autre lettre de M. Ortmans Hauzeur, qui nous annonce être à même de nous envoyer un mémoire sur les constructions d'utilité publique, touchant l'assainissement des quartiers populeux et contenant une série de dispositions réglementaires générales sur l'hygiène et la salubrité publiques. On lit ensuite la liste des livres offerts à l'Institut historique pendant le mois; des remerciments sont votés aux donateurs.

L'administrateur communique au Bureau la liste des membres reçus par les Classes; M. le président en fait lecture et invite les membres présents à prendre part au scrutin pour leur admission définitive. Sont admis tour à tour les candidats suivants : MM. Boncompagne, Venturini, Charlé de Tyberchamps, Florent Lysen, Van Ysendyck, Vleeschouwer (Louis), Wins (Camille), Mahon (Eugène).

L'ordre du jour appelle le renouvellement du grand Bureau de l'Institut historique; l'assemblée est très-nombreuse. M. le président fait observer que les président et vice-président du Bureau actuel ne peuvent pas être réélus aux même fonctions.

Tous les membres présents prennent part au scrutin secret. Sortent successivement de l'urne, les noms suivants: M. le marquis de Brignole, ancien ambassadeur du Roi de Sardaigne, à Paris, président. L'assemblée nomme par acclamation M. le prince de la Moskowa, sénateur, président honoraire (titre qu'il avait en 1846, après avoir été président l'année précédente); M. Frissard, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, vice-président; M. l'abbé Auger, vice-président adjoint. MM. Jubinal, député, et Gauthier la Chapelle, avocat, sont confirmés dans leurs fonctions, le premier de secrétaire général, et le deuxième de secrétaire-adjoint, pendant trois ans. M. le président proclame le Bureau de l'Institut historique composé ainsi : MM. le marquis de Brignole, président; le prince de la Moskowa, président honoraire; Frissard, vice-président; l'abbé Auger, vice-président adjoint; A. Jubinal, secrétaire général; A. Renzi, administrateur; Gauthier la Chapelle, secrétaire adjoint. M. le marquis de Brignole a

Digitized by Google

pris la parole et a adressé à l'assemblée avec une noble modestie ses remercîments pour l'honneur qu'elle a bien voulu lui faire en le choisissant de préférence à tant d'autres illustrations scientifiques et littéraires que possède dans son sein l'Institut historique. Plusieurs membres présents n'ont pas manqué de faire observer à M. de Brignole, qu'ils l'avaient vu présider, à Gênes, le dernier congrès scientifique des savants Italiens, composé de cinq mille membres Italiens et étrangers. L'ordre du jour appelle à la tribune la lecture du mémoire de M. Alix, sur la Turquie avant Sélim III. Ce mémoire est envoyé au comité du journal. M. George Bonnefons succède à M. Alix, pour lire les notes artistiques qu'il a recueillies dans son dernier voyage en Belgique. Le mémoire de M. Bonnefons est également renvoyé au comité du journal. Ces deux lectures ont vivement intéressé l'assemblée générale. Après la distribution des jetons, la séance est levée à 11 1/2.

RENZI.

DONS.

— Madame la comtesse de Montblin a offert à l'Institut historique cette année, comme les années précédentes, un Don de *deux cents* francs à titre d'encouragement pour les travaux qu'il publie dans son journal *l'Investigateur*. Le conseil, informé par l'administrateur de ce témoignage de bienveillante sympathie que madame la comtesse de Montblin vient de donner à notre Institution, s'empresse de lui offrir ici, en son nom, l'expression de sa gratitude. C'est un motif de plus pour la Société de redoubler d'efforts, afin de rendre ses travaux toujours dignes du concours des amis de la science historique.

CHRONIQUE.

— Nous avons publié, dans la livraison de mai-juin 1852 de *l'Investigateur*, quelques vers de notre honorable collègue, M. Léon Paulet, poëte de Mons, que nous avons extraits d'une épître qu'il avait adressée à M. Van Ysendick, artiste peintre, directeur de l'académie des beaux-arts de la même ville. Le même auteur, ayant fait hommage à l'Institut historique d'une autre épître qu'il a adressée à M. Henri Watrieq, nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs quelques-uns des beaux vers que renferme cette poésie. L'espace nous manque pour la reproduire dans son entier.

. . . . . .

Dieu mesura sans doute à chacun la souffrance;
Notre part est bien grande, ami ; notre existence,
Cet aride chemin n'est pas jonché de fleurs.

. . . . . .

Car ma mère n'est plus. Ah! que d'heures passées,
Que de jours, depuis que sur ses lèvres glacées,
Le cœur, l'âme brisés, j'imprimai tristement
Cette marque d'amour, dernier embrassement!

Digitized by Google

De ce baiser, empreint de toute sa tendresse,
Ma lèvre goûte encor l'ineffable tristesse.
Pourquoi cacher nos pleurs? va, laissons-les couler!
Ami, je ne viens pas, vois-tu, te consoler
Par ces mots que chacun vous jette sur la route,
Et que l'oreille entend sans que le cœur écoute;
Mais je viens de la mort, ami, t'entretenir.
Une grande douleur vent un long souvenir,
Et l'âme de ceux-là qu'on aima dans la vie,
De larmes, de regrets ne peut être assouvie.

. . . . . .

» Nous qu'un souffle d'en-haut renverse anéantis,
» Pour interroger Dieu nous sommes trop petits.
» Adorons-le; courbons notre front jusqu'à terre,
» Et disons-nous, surpris d'un aussi grand mystère:
» — Oh! non, la mort n'est pas cet effrayant néant,
» Prêt à nous engloutir comme un gouffre béant!
» Oh! non, la mort n'est pas quelques grains de poussière
» Qui sont venus de terre et s'en vont vers la terre.

. . . . . .

. . . . » Tu reverras, dans une meilleure heure,
» Le père qui t'aimait, la mere que tu pleure.
» Le chemin de la vie est rude à parcourir;
» Avant d'aller vers eux tu dois encor souffrir;
» Alors tu les verras dans une autre patrie,
» Car là mort.... n'est-ce pas le berceau de la vie? »

LÉON PAULET.

Mons,

A LA TRAPPE.

. . . . Et ponet desertum ejus quasi delicias,
Et solitudinem ejus quasi hortum Domini.
Isaïe, LI.

Salut, pieux asile, asile solitaire,
Où loin des faux plaisirs des enfants de la terre,
Vit heureux l'enfant de Rancé!
Asile saint, je viens, rempli d'inquiétude,
Demander, un instant, à votre solitude
Le calme et l'oubli du passé!

Combien y sont venus, flétris par la souffrance
Qu'attise dans le monde, avec persévérance,
Une longue méchanceté!
Combien y sont venus, en butte à la tempête,
Implorer un asile où reposer leur tête,
L'asile de la charité!

Non! cet asile saint ne repousse personne:
A ses cloîtres sacrés que l'amour environne,
Tous les malheureux ont accès.
Viens, pauvre infortuné, là t'attendent des frères;
Et toi, riche orgueilleux, des exemples sévères
Te feront haïr tes excès!

Digitized by Google

Et j'y viens à mon tour, las d'une longue route,
Ayant bu du malheur la coupe goutte à goutte,
Des méchants subi le courroux.....
Mais je secoue enfin une immonde poussière.....
Pieux moines, laissez, ah! laissez ma misere
S'édifier auprès de vous.

Ainsi le voyageur que menace l'orage,
S'éloigne du chemin, et sous un vert bocage
S'abrite et repose à la fois :
Ainsi le faible oiseau que le vautour harcèle,
S'échappe et fatigué vient étendre son aile,
Au soleil qui luit sur nos toits.

La paix, l'heureuse paix, fille de l'innocence,
Ne se plait qu'en ces lieux chers à la pénitence
Dont elle tempère les pleurs ;
Elle évite ces eaux où la vertu se noie ;
Elle fuit ces mondains dont la trompeuse joie
Fait place à d'amères douleurs.

C'est là, qu'avec amour, le vainqueur du Calvaire
Échange de ses fils le cilice et la haire,
Contre d'ineffables douceurs ;
Et lorsque sa justice épouvante le monde,
Que sur nos fronts tremblants sa foudre éclate et gronde,
Sa main vous couronne de fleurs.

Et que vous fait à vous que les trônes s'écroulent,
Que les peuples armés sur les peuples se roulent,
Egarés et punis de Dieu ?
Sans trouble, sans effroi, s'écoulent vos journées ;
Sans furie est pour vous le torrent des années,
Pour vous le ciel est toujours bleu.

Ce n'est pas qu'à nos maux vous soyez insensibles :
Non ! quand le Ciel, parfois, sur nos jours si pénibles,
Se montre plus calme et plus doux ;
C'est qu'alors prosternés, la face contre terre,
Vos pleurs ont arrêté sa trop juste colere,
C'est qu'alors vous priez pour nous.

L'abbé Pullas.

Allocution de M. Ferdinand Berthier, doyen du corps enseignant de l'institution nationale des Sourds-Muets de Paris, au banquet anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Epée. — Le dimanche, 28 novembre 1852.

Jeunes et vieux amis,

J'aurais été vraiment heureux de voir l'éminent président de la Société de patronage en faveur de nos pauvres frères français, M. Dufaure, assister, à ma droite, à ce spectacle nouveau pour lui, où l'éloquence du geste ne le cède en rien à celle de la parole. Il a eu la bonté de m'écrire qu'à son vif regret des

Digitized by Google

devoirs de famille le retenaient impérieusement chez lui, mais qu'il serait tout de cœur avec nous en ce moment solennel.

C'est lui, sur la proposition officielle de qui notre futur Empereur a daigné décorer de la Légion-d'Honneur l'humble doyen du corps enseignant de l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris. Ce vœu avait été exprimé verbalement au chef de l'État par l'honorable directeur de l'établissement, et aussi par ses estimables collègues de la commission consultative.

Un autre de nos frères, Allibert, alors président de notre fête de famille, confident de mes pensées, vous annonça, il y a un an, à pareille époque, que j'allais publier successivement deux ouvrages : 1° sur le docteur Itard; 2° sur l'abbé de l'Épée. J'ai publié, en effet, l'un et l'autre.

Aux sourds-muets je devais le premier. Non-seulement aux sourds-muets du globe et à moi-même, mais encore à la France, je devais le second.

Un mot, un seul mot maintenant sur le saint homme dont l'ombre tressaille de joie en recevant nos actions de grâce filiales.

Savez-vous tous pour quel motif j'ai cru devoir dédier un livre à sa mémoire? Veuillez bien m'accorder toute votre attention d'ordinaire si patiente. Je serai court, je vous le promets.

L'ancienne commission du monument de Saint-Roch, dès son organisation définitive, me fit l'honneur de m'inviter, non-seulement à tracer l'historique de la découverte des cendres de notre libérateur, mais encore à esquisser le tableau d'une existence aussi glorieuse et aussi merveilleusement remplie. Les événements qui se succédèrent vinrent malheureusement s'opposer d'abord à l'accomplissement de ce vœu beaucoup trop honorable pour moi. Mais, par compensation, je pus profiter de ce temps pour enrichir mon modeste travail de nouveaux documents relatifs au tribut de vénération offert par la ville de Versailles à l'un de ses plus illustres enfants.

L'accueil fraternel que vous avez fait à mon travail m'a amplement dédommagé de mes veilles et de mes sacrifices.

Un mot, s'il vous plaît, encore avant de vous céder la parole.

La cour de notre Institution va bientôt être décorée enfin d'une statue de notre père spirituel!

Ainsi, les trois vœux émis dans mon livre vont se réduire à deux :

Une inscription sur la maison modeste où il vit le jour à Versailles; une inscription sur la maison modeste qui fut à Paris le théâtre de son œuvre immense d'émancipation morale.

Un toast avec moi, un toast unanime, jeunes et vieux amis, à la prompte réalisation de ce double vœu, et à l'impérissable mémoire du saint Vincent de Paul des pauvres sourds-muets!

(*Le Bulletin bibliographique au prochain numéro*).

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE IIe TOME
DE LA IIIe SÉRIE.

Livraisons 206 à 217. — Janvier à Décembre 1852.

LIVRAISONS. MÉMOIRES. PAGES.

206e Fragments d'un essai sur la vie et les ouvrages de L. Grotius (Hugo de Groot), mémoire par M. Henri Hardouin. 5
— L'église de Sainte-Clotilde, par M. Ernest Breton 14
207e Explication par les langues sémitiques, et principalement par l'arabe, des mots appartenant à la langue sacrée des prêtres égyptiens, qui sont rapportés par les auteurs anciens, mémoire par M. de Brière. 33
— Mémoire sur quelques monuments de Paris, par M. Marcellin 46
208e Coup d'œil sur l'histoire de l'astronomie et sur les desiderata de cette science, mémoire de M. Alix 65
— Extrait d'un ouvrage manuscrit sur l'origine de l'écriture et sur l'art d'écrire aussi vite qu'on parle dans ses rapports avec l'orateur ; mémoire de M. Delsart. 77
209e Notes recueillies dans une courte excursion en Algérie, par M. Frissard. . . 97
210-211e Mémoire sur les manuscrits de la Bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier, contenant la correspondance de Christine de Suède (2e partie); par M. Achille Jubinal 129
212e Compte-rendu de M. Jubinal, secrétaire général, sur les travaux de l'Institut historique depuis la dernière séance publique 161
— Notes recueillies dans une courte excursion en Algérie (*suite*); par M. Frissard. 164
213e Notes recueillies (*suite et fin*) dans une courte excursion en Algérie, par M. Frissard. 193
— Note sur les manuscrits de la Bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier, contenant la correspondance de Christine de Suède (3e partie) par M. Achille Jubinal 199
— Observations critiques sur l'honneur ; mémoire par M. Carra de Vaux . . 216
214e Coup d'œil sur l'histoire de l'astronomie ancienne et sur les desiderata de cette science (*suite*); mémoire par M. Alix 225
— Nouvelle découverte de tombeaux et de vases gallo-romains, à Baugy (Cher); mémoire de M. Choussy 239
— Recherches sur les langues parlées par les peuples primitifs, par M. de Humboldt ; traduction de M. Polydore de Labadie. 245
— Erection d'un monument à Pierre l'Hermite, dans la ville d'Amiens ; par M. Henri Hardouin 249
215e De la musique classique religieuse ; mémoire de M. le prince de la Moskowa. 257
— Coup d'œil historique sur l'institution du ministère public ; par M. J. Barbier. 267
— Sur cette question : *Quelle influence l'irruption des Tartares a-t-elle exercée sur les destinées de la Russie?* par M. Alix. 274
216-217e Comparer le système mathématique d'Archimède avec ceux d'Euclyde, de Newton et de Lagrange ; mémoire de M. Hahn 289
— Défaite d'Attila. Mémoire de M. Carra de Vaux. 299
— Belgique et Allemagne, ou notes recueillies par M. Georges Bonnefons dans son voyage artistique en Belgique (fragment). 304

INSTITUT HISTORIQUE.

209e Fondation des jetons de présence, par M. Renzi, administrateur (procès-verbaux). 127
— Séances réduites à... (procès-verbaux). 128
210-211e Compte-rendu de la séance publique de l'Institut historique du 20 juin ; par M. Renzi 157
212e Séance publique du 20 juin. — Compte-rendu du secrétaire général. (Voyez *Mémoires*). 161
— Programme de travaux à faire, adressé par M. Renzi, au nom du conseil et du comité des travaux, à MM. les membres de l'Institut historique 190
214e L'administrateur aux membres de l'Institut historique. (Voyez *la Chronique*). . 254

REVUE DES OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

206e Rapport de M. Alix sur un ouvrage intitulé : *Sights in Italy With some account of the present state of music and the sister arts* ; par M. Gardiner. . 19
208e Rapport sur les dernières publications de la société de la Morale chrétienne, relatives à l'ancienne constitution de la France et aux cahiers des États-Généraux ; par M. Carra de Vaux 83
— Rapport de M. Alix sur les travaux des sociétés savantes de Cherbourg, du Puy et d'Angers. 88
209e Rapport sur les travaux de la société Philotechnique, vol. de 1846-47-48-49 et 50 ; par M. Jules Barbier 113
— Rapport sur les travaux de l'académie du Gard, par M. Alix. 117
— Rapport sur les archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, publiées à Valenciennes, par M. Delsart. 201

Digitized by Google

LIVRAISONS. PAGES.

— Rapport sur le programme des prix que décerne la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale ; par M. Masson. 121
210-211ᵉ Suite du rapport de M. Alix sur un ouvrage intitulé : Vues remarquables en Italie avec quelques observations sur l'état actuel de la musique et des beaux-arts = *Sight in Italy with some account of te present stetc of music and the sister arts*, par M. Gardiner. 147
212ᵉ Rapport sur : 1° une notice de M. Huillard-Bréholle au sujet du poème *De Balneis Puteolanis ;* 2° un mémoire de Jouh le Long sur Rio de la Plata; 3° une dissertation sur le crédit foncier, par M. Obriot ; 4° sur la brochure intitulée : Coup d'œil sur les travaux de la société jurassienne d'émulation, pendant l'année 1851 ; par M. Carra de Vaux. 183
214ᵉ Rapport de M. Masson sur deux ouvrages intitulés : *Bibliothèque de la famille, et soliloques nocturnes dans un cimetière de Paris*, par M. l'abbé Orse. 251
216-217ᵉ. Rapport de M. Brière sur la traduction de l'inscription hiéroglyphique du monument découvert à Rosette (Égypte), considérée comme représentant un texte conçu dans la langue chaldéenne ; traduction due à M. Parrat de Porentruy (Suisse) 310

CORRESPONDANCE.

209ᵉ Lettre de M. Claude-Antoine Ducis à l'Institut historique, sur la voie romaine qui traversait la Savoie et sur les inscriptions qu'il y a découvertes. 122
212ᵉ Lettre à M. Renzi, administrateur de l'Institut historique, sur une inscription romaine, par M. Xavier Kohler. 187
215ᵉ Lettre de M. Vallet de Vériville à M. Renzi, administrateur de l'Institut historique 281

PROCÈS-VERBAUX.

207ᵉ Extrait des procès-verbaux des classes du mois de janvier 1852. 60
208ᵉ — — du mois de février. 94
209ᵉ — — des mois de mars et avril. 125
210 - 211. (Jetons de présence, séances) du mois de mai. 156
212ᵉ — — du mois de juin 186
213ᵉ — — du mois de juillet 220
215ᵉ — (avec extrait de lettres) du mois d'octobre. 282
216 - 217ᵉ (Renouvellemment des bureaux) des mois de novembre et de décembre . 311-314

NÉCROLOGIE

207ᵉ Notice biographique sur le vicomte Desfossés par M. Renzi 61

DONS.

216-217ᵉ Don de Mᵐᵉ la comtesse de Montblin. 315

CHRONIQUE.

206ᵉ Prix de 50,000 fr. décerné par le gouvernement français. 31
— Nomination de MM. A. Jubinal et Calvet Rogniat au Corps législatif . . . 32
207ᵉ Deux volumes sur les documents relatifs à l'histoire de Lorraine, par M. Noël de Nancy; notice de M. Masson. 63
— Les saintes femmes de la Bible, par M. Gaston d'Albano ; notice de M. Corblet, nommé membre de plusieurs sociétés savantes. 64
209ᵉ Note de M. Renzi sur les ouvrages de M. Obriot: — Crédit foncier; enseignement du droit; — Tableau historique ou *carte murale* de la représentation nationale depuis 1789 jusqu'à nos jours 128
210-211ᵉ Épître en vers par M. Paulet ; — livre de prononciation moderne de la langue française, de M. Sandier ; — Journal de la Société de Sphragistique, par M. Delsart 159-60
213ᵉ Académie du Gard ; concours de 1853 ; étrennes dinannaises pour 1852, par Odorici 223
214ᵉ Lettre de l'administrateur à MM. les membres correspondants de l'Institut historique sur les jetons de présence ; — Note sur un petit livre intitulé : *Poésies chrétiennes et morales*, par M. J. B. A. A. ; — l'Ile Sainte-Croix (Petites-Antilles); par M. Renzi 253
215ᵉ Allégories morales : *La fleur et son image*, poésie de M. Perot. — Ouvrage de M. Gallès, intitulé *le Brésil*, notice de M. Marcellin. — MM. Huvé et Moreau de Dammartin, décédés. — Prix de l'académie de Rouen 287
216-217ᵉ Extrait d'une épître en vers de M. Léon Paulet adressée à M. Henri Watricq. — A la Trappe. Fragment de poésie de M. l'abbé Pellès. — Allocution de M. Ferdinand Berthier au banquet anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Épée. 315-317

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

207ᵉ 64 213ᵉ 224
208ᵉ 96 214ᵉ. 255
210-212ᵉ 160 215ᵉ 277
212ᵉ 192

Digitized by Google